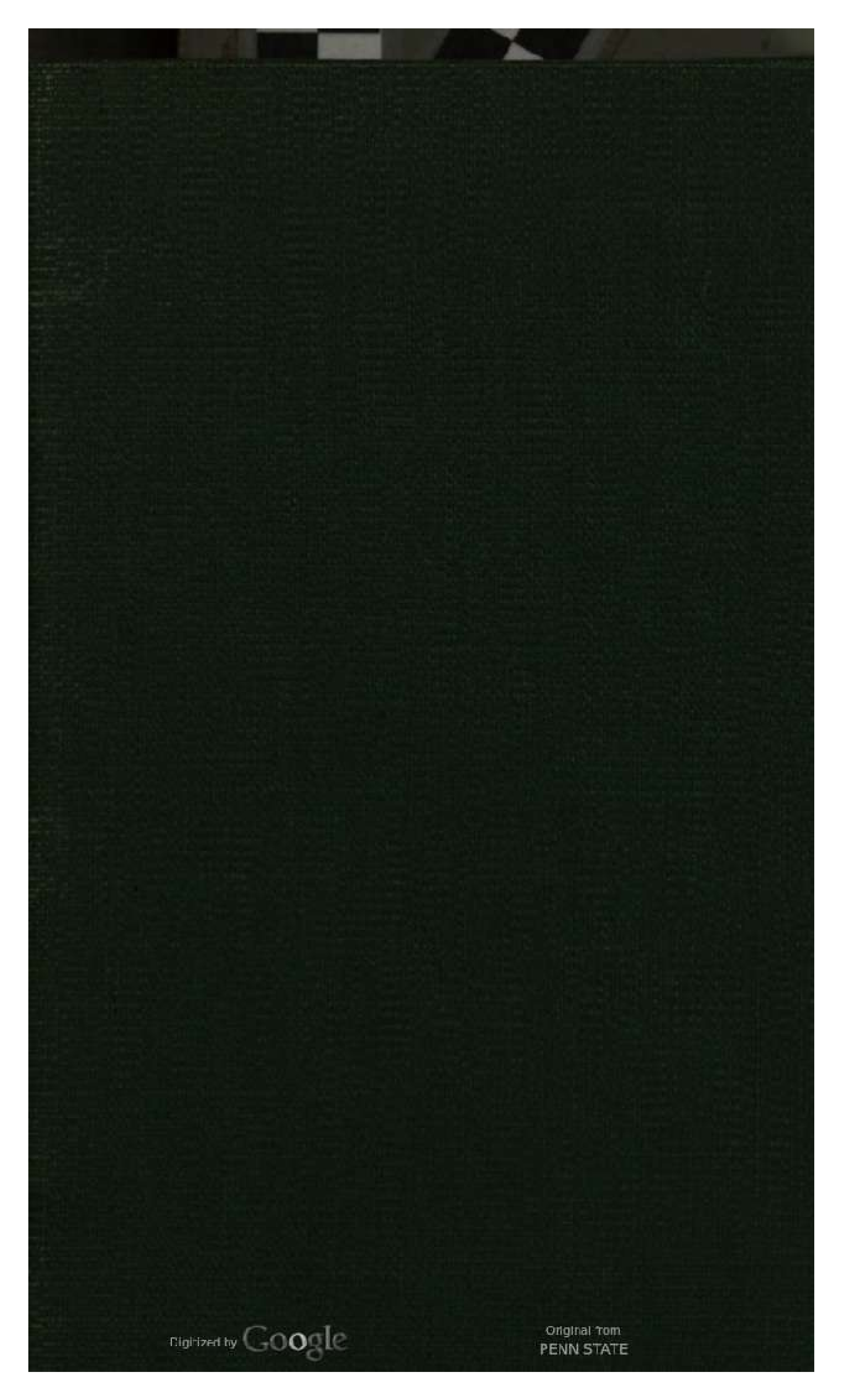


LE

SAINT-SIÈGE ET LA SUÈDE

DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du XVI[e] siècle. NOTES ET DOCUMENTS. I. *Origines et période des relations non officielles (1570-1576).* (Publication de la Société d'Histoire de Finlande.) Paris, Plon-Nourrit, 1906. Un volume in-8°. . . . . 10 fr.



HENRY BIAUDET
DOCTEUR ÈS LETTRES

LE SAINT-SIÈGE ET LA SUÈDE

DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVI[e] SIÈCLE

ÉTUDES POLITIQUES

I

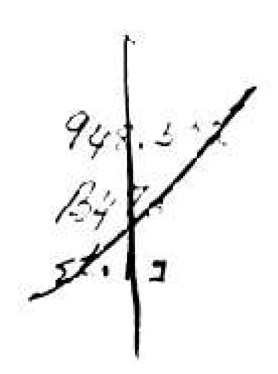
ORIGINES ET ÉPOQUE DES RELATIONS NON OFFICIELLES

1570-1576



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6[e]

1907




THE PENNSYLVANIA STATE UNIVERSITY
Library

AVANT-PROPOS

Les raisons qui poussèrent la Suède à prendre une part active à la grande politique européenne et à se jeter au premier rang des défenseurs de la réforme durant la guerre de Trente ans, ont fait l'objet de discussions aussi nombreuses que passionnées. D'un côté, il semblait inadmissible à première vue qu'un danger sérieux pût, même au cas d'une victoire décisive du catholicisme, menacer le lointain royaume des Vasa. D'autre part, la Suède paraissait n'avoir aucun intérêt immédiat à soutenir les États de l'Allemagne du Nord. Aussi, faute de motifs matériels et égoïstes, force fut-il de se rabattre sur des raisons d'ordre plus élevé, plus idéal, et c'est ainsi que prit naissance la légende de Gustaf Adolf se dévouant, lui et tout son royaume, à la cause du luthéranisme.

La critique plus sévère des historiens modernes substitua à cette légende l'hypothèse de visées politiques gigantesques de la part du grand roi, d'un plan conscient et raisonné de conquérir à la Suède l'hégémonie absolue dans le Nord, le *dominium maris Baltici*.

En réalité, les raisons qui dictèrent la conduite de

Gustaf Adolf furent beaucoup plus simples, beaucoup plus naturelles. Attaquer la coalition catholique en Allemagne, était le seul moyen de prévenir une invasion des vainqueurs en Suède, et le « Roi des Neiges » ne se décida à cette mesure extrême que le jour où tout espoir d'écarter le danger par des moyens moins héroïques lui fut enlevé. Ce ne fùrent ni un enthousiasme religieux digne des Croisés, ni une ambition politique demesurée qui jouèrent ici le rôle déterminant, mais bien simple bon sens et nécessité politique.

Gustaf Ier Vasa, le grand-père du héros de la guerre de Trente ans, avait imposé à la Suède la réforme pour des raisons essentiellement politiques et économiques. Roi de par révolution populaire, aspirant à l'autocratie héréditaire, il voulut écraser le clergé catholique qui, par sa forte organisation hiérarchique et son ascendant sur les masses, gênait ses ambitions dynastiques. Maître d'un pays ruiné, il vit dans le pillage des biens de l'Église l'unique moyen de faire face aux nécessités du moment et d'affermir sa propre position. La réforme fut pour lui un instrument, dont il hésita d'autant moins à faire usage que chez son peuple le catholicisme, d'importation relativement récente, n'avait pas encore jeté des racines suffisamment profondes pour qu'une résistance générale et opiniâtre aux réformes religieuses du roi fût à prévoir.

Pour des motifs absolument identiques à ceux qui avaient guidé son père, c'est-à-dire exclusivement politiques et économiques, Jean III (1568-1592) crut devoir, durant toute la première moitié de son règne,

adopter une attitude diamétralement opposée à celle de Gustaf I[er] et inaugurer une politique de rapprochement religieux avec Rome et d'alliance avec les puissances catholiques de l'Europe. Cette conduite du roi fut pour la Suède lourde de conséquences.

Partant d'un projet proposé par un agent suédois, Grégoire XIII échafauda le plan d'une vaste ligue entre l'Espagne, la Pologne et la Suède sous les auspices du Saint-Siège. On commencerait par s'emparer par surprise de Copenhague et du Sund. Cela fait, Philippe II, secondé par une armada suédoise, écraserait les Pays-Bas révoltés et rétablirait Marie Stuart sur le trône d'Angleterre. Enfin, l'Europe réformée serait attaquée de tous côtés à la fois par les puissances catholiques.

Au roi de Suède incombait un rôle important dans ce vaste projet : c'était son armée qui devait surprendre Copenhague, sa flotte écraser celles d'Orange et d'Élisabeth, son royaume enfin clore le cercle catholique qui devait étreindre les hérétiques. Mais Jean III n'était nullement à la hauteur d'une telle tâche. Dépité par l'écroulement d'espérances purement économiques basées sur l'appui du Saint-Siège, terrifié par l'opposition provoquée en Suède par ses tentatives de rapprochement avec l'Église catholique, le roi rompit avec Rome et ses alliés, dont les gigantesques projets effrayaient son esprit faible et indécis.

Il ne le fit toutefois ni assez nettement, ni assez à temps pour éviter les conséquences les plus graves de sa politique première.

Inspirée par Antonio Possevino, Rome, renvoyant à



plus tard la réalisation de ses projets de ligue, suspendit toute tentative de gagner à ses vues le pusillanime Jean III et concentra tous ses efforts à attirer à elle le fils et l'héritier présomptif du roi, le prince Sigismond. Elle y réussit pleinement. Du vivant encore de Jean III, le Saint-Siège se vit en mesure, à la fois de récompenser dignement le zèle catholique de Sigismond et de poser un jalon de plus vers la réalisation de la ligue rêvée, en procurant au futur roi de Suède la couronne de ses ancêtres maternels, la couronne des Jagellon.

En Suède, pendant ce temps, la question religieuse avait pris de plus en plus un caractère politique. L'*anticatholicisme* était devenu le signe de ralliement de l'opposition sous ses formes les plus variées, et à la tête de celle-ci s'était placé le duc Charles de Södermanland, frère cadet du roi et depuis de longues années son antagoniste en toute chose.

L'élection de Sigismond au trône de Pologne aggrava considérablement la situation. L'aristocratie, qui depuis longtemps aspirait à secouer le joug des Vasa et à rétablir à l'instar de la Pologne l'électivité de la couronne, la forme alors en cours de la monarchie constitutionnelle, chercha dans la question religieuse le prétexte de futurs *pacta conventa*. Le duc Charles, auquel l'opposition qui se préparait contre son neveu ouvrait les perspectives d'un coup d'État qui le porterait lui-même au trône, fit cause commune avec l'aristocratie et outra encore son rôle de défenseur de l'orthodoxie luthérienne.

La mort de Jean III détermina la crise. Un paroxysme de luthéranisme s'empare subitement de la nation sué-



doise et, sous prétexte de sauvegarder le pays d'une invasion catholique à laquelle Sigismond ne songeait même pas, on émet la prétention d'imposer au roi légitime des conditions dont l'acceptation aurait fait du duc Charles et du Sénat les vrais maîtres du pays.

Ne comprenant pas de suite que cet enthousiasme religieux ne faisait que servir de manteau aux aspirations égoïstes des différents partis, Sigismond, caractère du reste presque aussi indécis que Jean III, perd un temps précieux à des pourparlers, dont le seul effet est d'enhardir son oncle et ses sujets. Mais Rome veille. Le moment est venu pour elle de récolter les fruits de vingt ans d'efforts persévérants. Encouragé par Clément VIII, accompagné par Malaspina, Sigismond se décide enfin, en 1598, à agir énergiquement et débarque à Kalmar, à la tête d'une petite armée arrachée à grand'peine à la défiance des Polonais. Aussitôt le duc Charles jette le masque et soulève le pays entier. Seuls les Finnois restent fidèles à leur roi légitime. Mais ils sont trop loin et trop faibles pour pouvoir le secourir, et Sigismond, accablé par les rebelles à Stångebro, est forcé de se rembarquer, tandis que le duc Charles inaugure une série de répressions barbares contre tous ceux dont le seul crime a été de vouloir rester fidèles à leur roi légitime et à la foi de leurs ancêtres. Un peu plus tard, après avoir abattu toute résistance, il rétablit l'autocratie et pose sur sa tête la couronne usurpée à son neveu (1605).

C'est alors qu'on se souvint à Rome du grand plan de Grégoire XIII et qu'on ressuscita les projets de Ligue

rêvés par lui. Sous les auspices du Saint-Siège, des pourparlers furent engagés entre la Pologne, l'Empire et l'Espagne en vue d'une attaque commune contre la Suède rebelle et plus tard contre l'Europe réformée entière.

Le manque d'énergie de Sigismond d'une part, de Philippe III de l'autre, entrava néanmoins les négociations et les événements de l'Europe centrale vinrent bientôt empêcher le projet d'aboutir. A mesure toutefois que se dessinait plus nettement la victoire des catholiques durant la première phase de la guerre de Trente ans, les pourparlers furent repris et il devenait évident, qu'aussitôt l'Allemagne pacifiée, la Ligue catholique mettrait au service de Sigismond ses troupes victorieuses, pour lui permettre de reconquérir son royaume usurpé.

Gustaf Adolf, fils et successeur du duc Charles de Södermanland sur le trône de Suède, n'ignorait nullement les projets du Saint-Siège. Dès les débuts de la guerre de Trente ans, il avait essayé de profiter du fait que les alliés de Sigismond étaient occupés ailleurs pour écraser définitivement les Polonais. Une campagne en Livonie et quatre dans la Prusse polonaise avaient donné aux Suédois une bonne part du littoral polonais de la Baltique et leur assuraient ainsi des positions avancées de toute importance; mais la Pologne elle-même n'était pas entamée et il était évident que, du jour où les armées impériales s'uniraient à celles de la République, les Suédois seraient débordés.

Il fallait donc à tout prix empêcher une conjonction

des alliés et, pour cela, il n'y avait, depuis que la paix de Lübeck avait laissé le champ libre aux impériaux, qu'un seul et unique moyen : attaquer ces derniers, rallumer la guerre en Allemagne même. Prévenir l'ennemi afin de ne pas être prévenu par lui. Tel fut, réduite à sa plus simple expression, la raison qui détermina une immixtion de la Suède dans la lutte gigantesque.

Nous voyons donc que les relations entre le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du seizième siècle et le premier quart du dix-septième siècle, loin de n'avoir qu'une signification locale, font au contraire partie intégrante des préliminaires de la guerre de Trente ans et sont intimement liées à la politique des grands États catholiques de l'Europe.

* * *

Ce n'est que de nos jours, et grâce à une impulsion venue du dehors — celle d'Augustin Theiner (1), — que les historiens suédois ont enfin concentré leur attention sur l'époque de l'histoire de leur pays qui s'étend de la mort de Gustaf Vasa jusqu'à la guerre de Trente ans, et qui comprend en elle les origines de la politique extérieure du jeune royaume des Vasa et les premiers débuts de la diplomatie suédoise. Toutefois, il s'en faut encore de beaucoup que l'étude de cette période corresponde aux exigences modernes de la science historique.

(1) Augustin THEINER, *Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl unter Johann III, Sigismund III und Karl IX, nach geheimen Staatspapieren.* Augsburg, 1838, 3 vol.

En effet, tout sérieux que soient leurs travaux sur certaines questions spéciales se rapportant à cette époque (1), les historiens suédois n'en ont pas moins limité strictement leurs recherches aux seules sources que leur offraient les archives, malheureusement fort mutilées, de leur propre pays et celles des États limitrophes. Ils ont écrit l'histoire de la réformation en Suède sans puiser aux trésors du Vatican, celle des négociations de Possevino et de Malaspina sans connaissance aucune ni de la volumineuse correspondance de ces deux grands diplomates, ni des rapports des nonces apostoliques contemporains. Il semble que l'œuvre de Theiner, dévoilant l'énorme richesse des archives du Saint-Siège par rapport à l'histoire du Nord, aurait dû indiquer aux historiens suédois la voie à suivre. Il n'en a rien été, et les publications suédoises, basées ainsi sur les données d'une des parties en présence seulement, font nécessairement preuve d'une partialité excessive et d'une ignorance souvent fort regrettable des circonstances au sujet desquelles les archives de la Suède ne contiennent aucunes données (2).

(1) Citons en premier lieu les monographies extraordinairement documentées d'Ödberg, ainsi que les ouvrages de A.-G. Ahlqvist et de K. Hildebrand. Cfr. Bibliographie.

(2) Dans un ouvrage publié en 1897 *(Johan III och den katolska reaktionen)*, l'historien suédois J. Kreüger résume la biographie entière de Giovanni Francesco Commendone, *qu'il donne comme étant celle du cardinal de Como* (Tolomeo Gallio), secrétaire d'État de Grégoire XIII ; Hosius y reçoit des lettres du *patricien Nederke* et son coadjuteur Martin Kromer y figure comme *cardinal Cronmer*. C'est à peine si dans l'ouvrage entier on trouve un nom propre italien ou polonais qui ne soit absolument défiguré.

Ailleurs nous trouvons le jésuite Possevino et Botwid Nericius, qui lui



Cette insouciance des sources étrangères est d'autant plus inexplicable que la voie indiquée par Theiner n'a pas été entièrement négligée. Il est vrai que cette fois aussi l'impulsion fut donnée par un étranger à la Suède, par un Finlandais, Fredrik Cygnæus. Cinq ans à peine après la publication de l'ouvrage de Theiner, Cygnæus arrivait à Rome. Grâce à la complaisance des cardinaux Angelo Mai et Mezzofanti, ainsi qu'au concours du R. P. Theiner lui-même, il put en rapporter une première collection de Suecana. Mais deux historiens suédois aussi ont compris qu'une histoire impartiale du seizième siècle en Suède ne pouvait être écrite sans la connaissance des archives romaines. L'un d'eux, A.-G. Ahlqvist, rapporta du Vatican, où il réussit à pénétrer avant même l'ouverture officielle des archives, une riche collection de Posseviniana; le second, H.-R. Huldt, découvrit et étudia le premier les volumineux dossiers de Malaspina. Hélas! la mort ravit Ahlqvist longtemps avant qu'il ait pu songer à publier les résultats de ses recherches à peine commencées et l'indifférence qu'on témoigna à celles de Huldt, jointe à une santé faible, obligèrent ce dernier à abandonner ses travaux (1). L'exemple de ces savants n'a pas été

n'était même pas prêtre, élevés au cardinalat, les jésuites installés en Suède alors qu'en Pologne même il n'y en avait encore aucun, etc., etc. Enfin en *1884*, H. Hjärne commençait une étude sur la mission de Malaspina en Suède par la déclaration prophétique que, si un jour les archives du Vatican étaient ouvertes au public, on y trouverait certainement des choses fort intéressantes pour la Suède. (*Sigismunds svenska resor*, p. 8.) Au moment où H. Hjärne écrivait ces lignes, plus de *trois ans* s'étaient écoulés depuis que Léon XIII avait ouvertes toutes grandes et à quiconque les archives du Saint-Siège.

(1) La collection Ahlqvist, conservée actuellement aux archives royales



suivi (1) et l'histoire du seizième siècle en Suède, du siècle par excellence des rapports avec Rome, reste encore à écrire.

Une lacune importante vient toutefois d'être comblée. Un Français, l'abbé Jules Martin, vient de publier une histoire de la réforme en Suède sous le règne de Gustaf Vasa. Basé sur des recherches fort minutieuses tant en Suède qu'en Allemagne, en France et surtout au Vatican, ce travail nous donne un aperçu complet et impartial de l'époque de la rupture des relations entre Rome et la Suède (2).

L'ouvrage dont je présente aujourd'hui au lecteur le premier volume, ouvrage basé, lui aussi, sur de longues recherches dans les archives tant de la Suède que de l'Europe continentale, et tout particulièrement de Rome, constitue une tentative de combler la lacune comprenant les règnes des fils de Gustaf Vasa. Il décrira la reprise des relations entre le Saint-Siège et le Nord Baltique et la crise qui en fut la conséquence directe

de Suède, a servi de source principale à toutes les études parues durant le cours des dernières années concernant l'époque qui nous occupe. La collection Huldt, actuellement en ma possession, constituera une des sources du IVe volume du présent ouvrage.

(1) On semble même ne pas désirer que leur exemple soit suivi. En 1904 et à l'instigation de l'archiviste d'État de Suède, M. E. Hildebrand, l'Académie royale des Belles lettres, d'Histoire et des Antiquités de Stockholm fit faire au Vatican des démarches afin *qu'il me fût défendu de copier photographiquement* les documents dont j'avais besoin pour mes travaux, et cela sous prétexte que l'Académie se proposait elle-même d'entreprendre un travail du même genre. Inutile d'ajouter que le Vatican ne se prêta pas à cette manœuvre. Quant à l'Académie, trois ans se sont écoulés depuis cet incident, sans qu'elle ait encore même commencé la publication annoncée.

(2) MARTIN (Jules), *Gustave Vasa et la réforme en Suède*. Paris (Fontemoing), 1906.



sous le règne de Sigismond III en Pologne, de Charles IX et de Gustaf Adolf en Suède. En d'autres termes, il amènera le lecteur jusqu'à l'époque déjà minutieusement étudiée de la guerre de Trente ans.

L'époque qui a fait l'objet de mes recherches peut être subdivisée en cinq périodes distinctes.

1° Celle des origines, des relations préparatoires *non officielles* (1570-1576);

2° Celle des relations *officielles* (ambassades de Pontus de la Gardie, d'Antonio Possevino, de Francesco Eraso et autres, 1576-1583);

3° Celle de la rupture des relations (1583-1593);

4° Celle de la crise, c'est-à-dire des tentatives de Sigismond Vasa pour reconquérir le trône paternel et réintroduire le catholicisme en Suède (1593-1599);

5° Celle des préliminaires de la guerre de Trente ans dans le Nord Baltique (règne de Charles IX en Suède).

Conformément à cette subdivision, l'ouvrage entier comprendra une *étude* en cinq parties des relations entre le Saint-Siège et la Suède, ainsi qu'une publication parallèle de *Notes et Documents*, en cinq parties également (1).

Cette dernière publication, à laquelle je renverrai continuellement le lecteur au cours de mon étude, comprendra les résumés, chronologiquement ordonnés, de tous les documents qui forment la base de mon travail,

(1) Le premier volume de cette publication vient de paraître sous le titre suivant : *Le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du seizième siècle.* NOTES ET DOCUMENTS, *Vol. I. Origines et période des relations non officielles* (1570-1576), Paris et Helsingfors, 1 vol. in-8°, 1906.



ainsi que leurs cotes d'archives et des notes explicatives. (Dans les renvois, cette publication sera indiquée par abréviation : *Doc. N°*.....). J'espère être en mesure de publier annuellement un volume d'*études*, ainsi que le volume correspondant de *Notes et Documents*.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer ici ma reconnaissance profonde, en premier lieu aux savants finlandais, mes compatriotes, qui par leur soutien, tant moral que matériel, ont rendu possibles les longues et dispendieuses recherches qui forment la base de mon travail; en second lieu aux historiens de tout caractère, membres de sociétés et d'institutions savantes, ecclésiastiques, archivistes et camarades d'études, qui partout et toujours ont par leur bienveillance encouragé et facilité mes efforts.

Helsingfors, en février 1907.

Henry BIAUDET.



LE SAINT-SIÈGE ET LA SUÈDE

DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XVI[e] SIÈCLE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

GUSTAF VASA ET LA POLITIQUE NATURELLE DE LA SUÈDE

Imposition de la Réforme en Suède. — L'œuvre de Gustaf Vasa. — La défense nationale. — L'Église. — L'instruction publique. — Faiblesse de l'œuvre du roi.

Tentatives matrimoniales de Gustaf Vasa. — Elles sont repoussées par les grands monarques. — Mariage avec Catherine de Saxe. — Naissance du prince Erik. — Mariage de Gustaf I[er] avec Marguerite Lejonhufvud. — Naissance du prince Jean. — Préférence témoignée à Jean. — Éducation des princes. — Influence du milieu sur leurs caractères.

Déclin des facultés intellectuelles de Gustaf I[er]. — Épuisement du roi. — Son troisième mariage. — Politique intérieure. — Testament de Gustaf I[er].

Avantages au point de vue politique de la situation géographique de la Suède. — Les points de contact. — La Finlande et la politique de Moscou. — Les Småland et celle du Danemark. — Politique NATURELLE de la Suède.

Tandis qu'en Allemagne le soulèvement contre Rome avait été un mouvement populaire, provoqué par les abus de tous genres du clergé catholique, la réformation fut en Suède le résultat de calculs politiques, écono-

miques et surtout égoïstes du pouvoir suprême. Elle fut imposée à la population du royaume, qui n'en ressentait nullement le besoin et lui opposa une résistance longue et opiniâtre, par un roi qui eut la clairvoyance d'en saisir dès l'abord l'utilité pratique, matérielle, et l'énergie de faire triompher sa volonté.

Meme en admettant chez Gustaf I[er] Vasa l'existence d'une inclination sincère et profonde pour les doctrines de Luther (1), doctrines qui s'harmonisaient parfaitement avec son esprit positif et pratique, il n'en est pas moins certain que ce fut en premier lieu la raison d'État qui le guida dans la voie de la réforme religieuse.

Pour la Suède de 1520, le haut clergé catholique était l'incarnation de deux principes également néfastes : l'un, celui de l'aristocratie turbulente, formant État dans l'État, écrasant le peuple sous le poids de ses privileges, de sa richesse (2) et de son immunité de toutes charges; l'autre, celui de l'influence étrangère, danoise

(1) Voici comment s'exprime à ce sujet Reuterdahl, l'un des principaux historiens de l'Église de Suède et archevêque luthérien d'Upsala : *Qu'il se soit rapproché des réformateurs par conviction, par besoin intérieur, nous n'en avons aucune preuve. Au contraire, ses pressants besoins d'argent, et l'avidité avec laquelle il voulut les satisfaire aux dépens de l'Église, indiquent qu'il favorisa les réformateurs, parce que ceux-ci ne tenaient pas au droit de propriété ecclésiastique.*

(2) En 1527, Gustaf I[er] déclare lui-même que les domaines réunis de la couronne et de la noblesse entière du royaume ne représentent pas même *un tiers* de ce que possède le clergé. Lorsque la loi obligeant quiconque détenait un fief de la couronne à entretenir des cavaliers armés à raison d'un par 400 marks de revenu annuel, fut étendue au clergé, il se trouva que l'archevêque d'Upsala dut équiper cinquante chevaux, l'évêque de Linköping trente-six, celui de Skara trente, etc., etc. Dans l'aristocratie laïque *un* seul propriétaire équipait vingt-quatre hommes, *un* autre quatorze, *deux* douze, et tous les autres moins de dix. (ANJOU, p. 28.)



ou romaine, anti-suédoise en tout cas et hostile à tout développement réellement national. C'était principalement aux intrigues, aux luttes intestines et égoïstes de ses prélats que la Suède était redevable de trois quarts de siècle de troubles ininterrompus et de l'état de décadence, d'asservissement politique et moral duquel n'avaient pu la tirer les tentatives de régénération nationale des Engelbrekt, des Karl Knutsson et des Sture. C'était enfin, en ce moment même, un prélat aristocratique, l'archevêque d'Upsala, Gustaf Trolle, qui tyrannisait le pays au nom du roi de Danemark.

Gustaf Vasa comprit qu'il ne pourrait assurer l'indépendance politique de la Suède qu'à condition d'écraser définitivement l'égoïsme de l'aristocratie, tant ecclésiastique que laïque. Il comprit également que pour réaliser une telle entreprise et pour rendre possible un développement matériel de la nation, il n'y avait qu'un moyen : la sécularisation des biens du clergé.

Quoique grandement facilitée par la hache des bourreaux de Christian II, laquelle venait de débarrasser le pays des membres les plus turbulents de l'aristocratie (1), une régénération nationale, basée sur des moyens aussi radicaux, n'en constituait pas moins une entreprise des plus ardues. La gloire de Gustaf Vasa, c'est de l'avoir menée à bonne fin, en dépit de tous les obstacles, d'avoir créé ainsi une Suède réellement indé-

(1) Le 28 novembre 1520, Christian II de Danemark, après avoir reconquis la Suède révoltée, fit exécuter à Stockholm quatre-vingt-deux personnes appartenant au parti national, à la haute aristocratie et au clergé du royaume.

pendante et cela en lui assurant les possibilités d'un développement économique et moral.

La médaille, il est vrai, a son revers : destructeur infatigable des choses du passé, Gustaf Vasa ne fut pas toujours aussi zélé ni aussi heureux comme innovateur. Dans bien des cas il négligea de remplacer par des institutions nouvelles celles qu'il avait détruites, et son attention se concentra toujours sur certaines questions aux dépens d'autres.

La politique extérieure et la défense nationale devaient être, et furent en effet, l'objet des soins les plus assidus de la part du grand roi. On bâtit des forteresses et des arsenaux; on porta l'armée permanente à 15,000 hommes et l'on créa de toutes pièces une marine de guerre de vingt-six navires, dont six vaisseaux de haut bord, sous la direction de constructeurs vénitiens (1). Vers la fin de son règne, la Suède, hier encore province danoise, aspirait déjà à arracher à ses anciens maîtres le *dominium* de la Baltique. Une situation financière admirablement propice rehaussait encore le prestige de la jeune dynastie des Vasa.

Gustave I[er] fut en effet, avant tout, un administrateur des finances hors ligne. Il est vrai qu'en cette matière il poussa jusqu'à ses conséquences extrêmes l'application du principe : *l'Etat c'est moi*, et que tous les moyens lui

(1) Cfr. ODHNER, p. 123; ZETTERSTEN, *Svenska flottans historia*, et HAMMARSKJÖLD, *Svenska flottan under Vasakonungarne*.

Gustaf I[er] n'en fut pas moins, comme du reste tous les premiers Vasa, un piètre soldat et ce n'est aucunement sans raison que Badoaro l'appelait « *il piu timido Principe che hoggi forse viva al mondo.* » (*Arch. S. S., Polit. Varia*, vol. 169, f. 26.)

furent bons pour s'enrichir. C'est ainsi que la sécularisation des biens du clergé dégénéra bientôt en un pillage systématique et éhonté, non seulement des terres de l'Église, mais aussi de la propriété privée; des exactions de tous genres faisaient affluer l'or dans les caisses du rapace monarque (1). Aussi Gustaf laissa-t-il à ses héritiers une fortune *personnelle* fabuleuse, comprenant, en dehors de *deux mille* propriétés dispersées dans le royaume entier, 1,300,000 dalers rien qu'en lingots d'argent (2). Quoi qu'il en soit, cette richesse du souverain n'en consistituait pas moins pour la Suède un avantage des plus sérieux.

Gustaf Vasa favorisa aussi le commerce et l'industrie, tout en leur imprimant, conformément aux théories économiques de l'époque, une direction profitable surtout aux intérêts de la couronne et particulièrement à ceux de la caisse royale.

Si donc les côtés extérieurs, matériels de la vie nationale se trouvèrent favorisés de toutes manières, il n'en

(1) Cfr. p. ex. FORSSELL, *Sveriges inre hist.*, t. I, p. 211 ff, pillage des églises; MARTIN, p. 316, accaparement du château de Gripsholm; LEINBERG, *passim*, « cadeaux » et « legs » des prêtres finlandais, etc., etc. Une des premières mesures d'Erik XIV fut de réparer bon nombre des illégalités commises par la rapacité de son père. Cfr. p. 65.

(2) ODHNER, p. 123.

1,300,000 thalers représentaient plus de 2,000,000 de guldens impériaux, c'est-à-dire l'équivalent de ce que laissa à sa mort Jacob Fugger. (Cfr. OPITZ, p. 25; STAUBER, p. 38). A l'apogée de son opulence, peu avant la mort d'Anton Fugger, vers 1550, la puissante maison d'Augsbourg ne possédait en tout qu'un peu plus du double de ce que représentaient à eux seuls les lingots du roi de Suède. (Cfr. EHRENBERG, qui estime la fortune des Fuggers à cinq millions de guldens.) A l'étranger on exagérait encore les richesses de Gustaf Vasa : Badoaro p. ex. écrivait, en 1557, au Conseil des X que la fortune du roi montait à *dix ou onze millions* de thalers. *(Arch. S. S., Polit. Varia,* vol. 169, f. 26.)



fut pas de même du développement moral et intellectuel de la nation.

La grande œuvre de la réforme religieuse fut délaissée du jour où le roi en eut retiré tous les avantages matériels qu'il s'en était promis. A la mort de Gustaf, plus de trente ans s'étaient écoulés depuis la proclamation solennelle du luthéranisme comme seule religion de l'État, et cependant l'Église suédoise manquait encore d'une constitution une et uniforme. Les « superintendants », qui avaient remplacé les évêques catholiques de jadis, dirigeaient leurs diocèses comme bon leur semblait, et tandis que dans certaines contrées l'orthodoxie luthérienne était poussée à ses limites extrêmes, dans d'autres, au contraire, les antiques cérémonies du catholicisme survivaient, conservées par la tradition séculaire et par l'attachement tenace des fidèles au vieux culte.

Mais où le désarroi atteignait son comble c'était dans le domaine de l'instruction publique. Les écoles, tant supérieures que primaires, entretenues autrefois par le clergé catholique, avaient disparu avec lui et n'avaient été que très imparfaitement remplacées. Gustaf Vasa montra à cet égard une indifférence absolument incompréhensible et qui ne fit que s'accroître avec le temps (1). A mesure que l'ordre se rétablissait, que les finances prospéraient, que renaissait le bien-être général et que s'affermissait l'autocratie de Gustaf, il semble que le grand réformateur eût dû sentir le besoin de relever

(1) Cfr. FORSSELL, *Sveriges inre hist.*, t. I, p. 197.

un peu le niveau misérable de l'instruction publique. Mais rien, ou presque rien ne fut fait dans ce but. On manquait, il est vrai, des éléments fondamentaux d'une organisation scolaire, de maîtres aussi bien que d'élèves. Le nouveau clergé, recruté en grande partie parmi des moines défroqués et des clercs ignares, était dépourvu de toutes aptitudes pédagogiques (1); les rares étudiants auxquels la parcimonie royale permettait des études aux universités étrangères et qui, seuls, auraient pu remplir dignement les chaires vides, étaient, dès leur retour au pays, accaparés par la chancellerie royale, constamment à court d'employés par suite de la brutalité du roi (2). Quant aux écoliers, depuis que

(1) Voici comment l'évêque protestant Christian Bang s'exprime à ce sujet : *Autant que les documents de l'époque permettent d'en juger, la valeur religieuse des ministres d'alors laissait beaucoup à désirer; il y a plusieurs exemples de pasteurs qui restaient en fonctions après avoir commis des meurtres. Vers la fin du seizième siècle, en 1573, on se plaint de ce que la plupart des prédicants soient adonnés à l'ivrognerie, à la debauche et à d'autres vices grossiers. Et chez ces premiers pasteurs luthériens la culture intellectuelle est au même niveau que la conduite morale.*

(Cfr. Leinberg, *passim.*)

(2) Le passage suivant des *Mémoires* manuscrits non publiés d'un contemporain (Arch. R. Copenhague), le célèbre historien danois Hans Svaning, dépeint on ne peut mieux la situation : *Gustavus collapsam hanc scolam sua aetate restituere conatus, ne in perpetuam totius nationis Sueticæ ignominiam omnino collaberetur, scriptis literis ad M. Nicolaum Magni, qui tum una mecum, eodem tempore (1533-39) literis bonis Vitebergæ operam dedit, atque in aula questuræ dignitate ornatus, diu ante Gustavo servierat. In quibus literis Gustavus ab eo petiit, ut Magistros doctos Vitebergæ seligeret, qui in Suetiam concedentes artes liberales et linguas Ubsaliæ publice profiteantur, iisdemque suo nomine bona liberaliaque stipendia aliasque necessarias vitæ conditiones promittat. Hoc mandatum Domini sui postquam is rite exequi studuisset, paucos aut nullos Vitebergæ invenit, qui hanc conditionem suscipere vellent, cunctis male sibi a gentis ferocia metuentibus. Cumque ad hanc in Sueciam Germanos multos solicitasset, nec ad eam suscipiendam quenquam adducere posset, questus est mihi, quod adeo Germani omnes ad eam vocationem obeundam sese dif-*



la réformation avait fait du clergé une carrière misérable (1) et sans avenir et que les services publics étaient encombrés par la nouvelle noblesse, ils brillaient par leur absence. On se figure aisément à quel point le niveau moyen de l'instruction publique, si bas déjà, tomba dans de telles conditions. C'est à ce fait que la Suède dut, entre autres, la nécessité où elle se trouva de confier pendant de longues années tout le mécanisme diplomatique du royaume à des aventuriers étrangers d'une honnêteté et d'un désintéressement souvent des plus problématiques (2).

Il est juste d'ajouter que l'indifférence de Gustaf Vasa à l'égard du développement intellectuel de son peuple trouve en partie son excuse dans l'immensité même de son œuvre. Le roi ne put tout faire à la fois et les circonstances l'obligèrent constamment à s'adonner en premier lieu aux questions touchant l'ordre politique, militaire et financier du royaume. On peut dire que le temps lui manqua pour s'occuper des questions d'une impor-

ficiles præberent, ostensis etiam literis Gustavi quarum legendarum copiam cum mihi fecisset, vidissemque venturis magistris omnia liberalissime a Gustavo promitti, age, inquam, D. Nicolae, ne tantum studium domini tui impediatur, suscipe tu iter in patriam tuam, adiunctis tibi nonnullis ex tuis popularibus, quos hic habes egregie eruditos, ut patriæ servias, ac voluntatem domini tui perficias, venturisque externis viam munias. Ad hæc ille : Non ego Gustavo, domino meo, credam, inquit, si proprio mihi sanguine suo literas scribat. Quo audito, perhorrui totus equidem, atque in hæc verba continuo prorupi : quo ergo animo, quave conscientia, quæso te, tantopere alios ad hanc profectionem sollicitas? Ad hæc omnia ille obticuit. (Cfr. Röndam, *Kjöbenhavns Univ. Hist.*, t. I, p. 347).

(1) Une ordonnance de 1575 stipule qu'un chapelain devra désormais percevoir un traitement minimum de 104 marks par an. C'était juste *la moitié* de ce que recevait un lansquenet!

(2) Cfr. p. 115.

tance moins immédiate, moins pratique, telles que la religion et l'instruction publique.

Somme toute, l'œuvre de Gustaf Vasa peut se résumer comme suit : création d'une Suède indépendante et puissante, dotée d'un gouvernement à première vue fort et bien organisé, mais délaissée sous le rapport de la culture morale et intellectuelle.

C'est à dessein que, parlant du système gouvernemental de Gustaf Vasa, je le qualifie de fort *à première vue* De toutes les qualités du parfait monarque, la clairvoyance politique paraît avoir été l'une des plus développées chez le régénérateur de la Suède. Sous l'influence de circonstances que nous étudierons plus tard, cette clairvoyance lui fit cependant parfois défaut, surtout vers la fin de sa carrière, et c'est ainsi que nous voyons Gustaf introduire lui-même, dans le brillant mécanisme gouvernemental édifié par lui, les premiers germes d'une faiblesse qui devait compromettre sérieusement toute son œuvre.

C'est dans l'antagonisme toujours croissant entre les deux fils aînés de Gustaf, les ducs Erik et Jean, qu'il nous faut chercher les causes de la terrible crise que va traverser la Suède durant la seconde moitié du seizième siècle; c'est dans la conduite de Gustaf Vasa vis-à-vis de ses enfants que réside l'origine première de cet antagonisme, et de la crise elle-même par conséquent. Trente-cinq ans se seront à peine écoulés depuis la mort du premier des Vasa, que la Suède semblera un moment devoir retomber dans un état pire que celui d'où l'avait tirée la main puissante de Gustaf. L'histoire

entière de la Suède pendant ces trente-cinq ans de troubles n'est compréhensible qu'à condition d'une étude approfondie des causes et des effets de l'antagonisme entre les deux premiers successeurs de Gustaf; pour une telle étude il nous faut remonter jusqu'à la naissance même des deux princes.

Déjà avant son couronnement, Gustaf Vasa avait entamé des négociations en vue d'un mariage avec quelque princesse étrangère. Au seizième siècle, alliance matrimoniale entre princes impliquait alliance politique entre les États respectifs. En s'alliant à quelque famille régnante du continent, Gustaf procurait à la Suède la reconnaissance officielle de son indépendance, un appui contre les prétentions de Christian II et les revendications de Frédéric Ier, ainsi que des relations politiques et commerciales avec l'Europe. Il affermissait sa propre situation vis-à-vis de ses sujets, vis-à-vis surtout de l'aristocratie du royaume, dont plusieurs familles se considéraient — non sans raisons — comme possesseurs de titres, équivalents pour le moins à ceux des Vasa, au trône de Suède. Il faisait enfin un pas considérable vers le but qu'il caressait déjà en secret : la monarchie absolue et l'hérédité du trône dans sa famille.

Rebuté dans ses tentatives matrimoniales par les grands monarques, les rois de Danemark et de Pologne (1), qui, à cette époque, le considéraient encore comme un parvenu dont l'avenir était incertain, Gustaf

(1) Cfr. *Sv. Hist.*, éd. 1889, t. III, p. 146; Zalesky, t. I, p. 390 N; Messenius, V, p. 41. Dans leur réponse les deux rois se gardèrent, bien entendu, de faire la moindre allusion aux causes réelles de leur refus.



en fut réduit à diriger ses efforts du côté des petits princes allemands. Des négociations entamées avec le duc Magnus de Sachsen-Lauenburg aboutirent, le 24 septembre 1531 (1), à un mariage entre le roi et la seconde fille du duc, la princesse Catherine. Gustaf devenait de ce fait beau-frère du futur roi de Danemark, Christian III, alors encore prince héritier (2).

Cette union fut loin d'être heureuse. Gustaf était brutal de nature, rude de manières et de langage, colérique et emporté; la reine, au contraire, était une frêle enfant de dix-sept ans à peine, d'un caractère doux, rêveur et mélancolique. Ils ne parvinrent jamais à s'entendre et l'on sait pertinemment que Gustaf Ier alla jusqu'à se livrer à des voies de fait sur son épouse (3). La mort prématurée de Catherine, le 23 septembre 1535, après quatre années d'une vie pleine de chagrins, mit fin à cette tragédie.

C'est de ce mariage que naquit, le 13 décembre 1533,

(1) Pour les dates concernant la biographie des Vasas je m'en tiens généralement aux indications d'Adam Lewenhaupt. (*Biografiska data rörande Vasahuset.*, Sv. Hist. Tidskr., 1900, p. 164, f. f.)

(2) Magnus I, duc de Sachsen-Lauenburg.

Dorothée	Catherine
* 1511 † 1571	* 1513 † 1535
mariée en 1525 à	mariéee en 1531 à
Christian de Schleswig-Holstein	Gustaf Ier Vasa
(Christian III)	

Par une curieuse ironie du sort, Gustaf Vasa se trouva plus tard par ce mariage apparenté aussi au second des rois qui lui avait refusé la main de sa fille. L'oncle maternel de Catherine de Sachsen-Lauenberg, le duc Henri de Braunschweig-Wolffenbüttel épousa en effet, en 1556, la princesse Sophie Jagellon, fille de Sigismond Ier de Pologne.

(3) Certains historiens accusent même Gustaf d'avoir occasionné la mort de la malheureuse reine par ses mauvais traitements. (Cfr. Messenius, t. V, p. 73; Martin, p. 449, note.)

le fils aîné et successeur de Gustaf Ier, le malheureux Erik Vasa.

Si jamais en effet prince mérita l'épithète de malheureux, ce fut bien Erik XIV : dès sa plus tendre enfance et jusqu'à sa fin tragique, la fortune lui fut constamment adverse. Un an s'était à peine écoulé depuis la mort de Catherine de Sachsen-Lauenburg que Gustaf Ier convolait en secondes noces. L'antipathie persistante des grands monarques pour un mariage suédois, l'inutilité absolue, démontrée par l'union précédente, d'une alliance avec les roitelets allemands, les trahisons enfin, vraies ou supposées, des von Mehlen, des Hoya et autres, avaient dégoûté le roi des mariages étrangers. Sa position du reste, consolidée par la naissance d'Erik et les liens de parenté du jeune prince, ainsi que par les événements des dernières années (1), était désormais fortement établie. Une alliance matrimoniale avec la haute aristocratie du royaume ne pouvait maintenant que la rallier à Gustaf et faciliter ainsi au roi la réalisation de ses rêves dynastiques. Le 1er octobre 1536, Gustaf épousait Margareta Lejonhufvud, et, le 21 décembre de l'année suivante, la jeune reine donnait le jour à l'enfant qui devait être plus tard Jean III.

Orphelin à l'âge d'un an à peine, confié à des soins indifférents et mercenaires, le petit prince Erik vit sa position s'assombrir singulièrement, du jour où la naissance de son frère Jean groupa autour de ce dernier toute sa parenté maternelle, c'est-à-dire tout ce que le

(1) Les victoires suédoises dans la « Guerre du Comte » et l'affermissement définitif du beau-frère de Gustaf, Christian III, sur le trône du Danemark.



TABLEAU GÉNÉALO(

ERIK ABRAHA

ER

ABRAHAM = 1. ANNA THOTT 2. EMERENTIA GERA

- ERIK = { Karin-Åkesdotter SOOP / Elisabeth GYLLENHORN

ANNA = AXEL ERIKSSON BIELKE

- KARIN = Olof Nilsson RYNING
- BARBRO = Gustaf Gabriel OXENSTERNIA
- EBBA = Nils-Göransson GYLLENSTIERNA
- JEAN = Marguerite POSSE. . . . .
  - GUNILLA
  - ELSA = JEAN III VASA
  - BRITA = Klas BIELKE
  - AXEL = Gustaf TRE ROSOR
  - ERIK = Ebba BIELKE
  - NILS
  - EBBA
- MARGUERITE = Johan Åkesson NATT OCH DAG

BRITA = GUSTAF-OLOFSSON STENBOCK

- ANNA = Arwid Stensson TORPA
- STEN
- CHARLES = Brita WESTGÖTHE
- ARVID = Karin Månsdotter till EKEBY
- EBBA = Klas FLEMMING
- ERIK = Magdelena Svantesdotter STURE
- OLOF = Ingeborg BONDE
- MARGUERITE
- CÉCILE = Gustaf Johansson TRE ROSOR
- ABRAHAM
- BEATA = Per BRAHE
- CATHERINE = GUSTAF I VASA

I — MARGUERITE

Le sign

ES LEJONHUFVUD

NHUFVUD

MARGUERITE = **GUSTAF VASA**

- CHARLES = 2 Christine de Holstein-Gottorp; 1 Marie de Pfalz
- Elisabeth = Christophe de Mecklenburg
- Sophie = Magnus de Sachsen-Lauenburg
- Anna = Georges-Jean de Veldenz
- Magnus
- Cécile = Christophe de Baden-Rodemachern
- Catherine = Edzard de Ostfriesland (Frise Orientale)
- JEAN III = 2 Gunilla Bielke; 1 Catherine Jagellon

MÄRTA = **Svante STURE**

- Christine = Gustaf Banér
- Iliane
- Iliane
- Charles = Karin-Jonsdotter Örnflykt
- Mauritz = Anna Klasdotter Horn
- Brita
- Gustaf
- Marguerite = Ture Bielke
- Erik
- Sten
- Nils
- Sten
- Anna = Hogenskild Bielke
- Malin = Erik Gustafsson Stenbock
- Sigrid = Ture-Pedersson Bielke

…HÖÖK

- Brita = Magnus-Pedersson Brahe
- Elisabeth = Seante Bielke
- Mauritz = Amalia Hatzfeld

e.

royaume avait de grandes et de puissantes familles (1). Hautainement indifférente jadis à l'égard du prince Erik, l'aristocratie montrera désormais une animosité jalouse contre cet enfant d'étrangère qui, par ses droits de primogéniture et par le sang princier qui coule dans ses veines, enlève à leur protégé naturel, le prince Jean, toute espérance à la succession paternelle.

Chez la jeune reine, cette jalousie, plus excusable peut-être que chez les autres, ne tarde pas à prendre le caractère d'une hostilité à peine voilée. Les écrits du temps, bien qu'ils émanent presque tous de personnages dévoués à la cause de Jean, n'en constatent pas moins une injuste « sévérité » de la part de Marguerite Lejonhufvud à l'égard du petit prince Erik (2). Quant au roi, absorbé par les soins du gouvernement, il ne paraît guère avoir eu le temps de s'occuper beaucoup de ses enfants durant leur plus tendre enfance, et lorsque plus tard il prit en main leur éducation, l'influence de son épouse et de son entourage l'emporta. Loin de s'efforcer de rémédier au mal, il ne tarda pas, lui aussi, à montrer une préférence marquée envers le second de ses fils (3).

(1) Voir le tableau généalogique ci-contre.

(2) Les étrangers, plus impartiaux, s'expriment en termes moins voilés. Ainsi Charles Dançay, qui pendant les quarante et un ans (1548-1589) qu'il occupa le poste d'ambassadeur de France à Copenhague, eut souvent l'occasion de faire de longs séjours dans l'intimité des Vasa, écrit, en 1575, à propos d'Erik : *aussi qu'il a été nourri en perpétuelle crainte et quasi dédain par les menées de sa belle-mère qui lui était fort contraire.* (Dançay, *Corr.*, 1575, p. 26.) Jacques Typotius, un autre familier des Vasa, et nullement un admirateur d'Erik, est tout aussi catégorique. (Typotius, *Relat. hist.*)

(3) Dançay écrit à ce propos à Catherine de Médicis, le 18 septembre

Ce que dut être dans de pareilles conditions l'enfance du pauvre petit prince Erik, on se le figure aisément (1).

Il est un point toutefois sur lequel il serait injuste d'accuser Gustaf de partialité dans ses rapports avec ses deux fils aînés. Il leur fit donner à tous deux, comme du reste à tous ses enfants, une instruction tout particulièrement soignée et complète. Les soins qu'il prit dans ce but, faisant venir de l'étranger les meilleurs gouverneurs (2), contraste étrangement avec l'indifférence que témoigna le roi par rapport à la culture intellectuelle du reste de ses sujets. Quoi qu'il en soit, les deux princes reçurent une instruction qui, au point de vue des connaissances, les élevèrent à un niveau infiniment supérieur à celui de tout leur entourage. Hubert Languet, le docte ambassadeur-géographe, qui passa, en 1557, plusieurs mois à la Cour de Stockholm et s'acquit à tel point la confiance de Gustaf que celui-ci fit tout pour le retenir à son service (3), Hubert Languet écrit à pro-

1568 : « *Ils* (c'est-à-dire Erik et Jean) *ne se sont jamais aymez ne peu demeurer ensemble sans querelles, dont le roi Gustauus, leur pere, est grandement blasme, qui demonstroit plus de faveur au dict duc que au roy son fils aine, à quoi l'on dict, qu'il estoit principalement incité par sa seconde femme mere du dict duc.* » (Danςay, *Corr.*, 1568, p. 53.)

(1) Ecrivant plus tard, le 11 avril 1561, à Elisabeth d'Angleterre, Erik XIV lui parlera de *ses années d'enfance rongées par la douleur*. (Cfr. Ödberg, *Tidsbilder*, p. 49.)

(2) Gustaf Vasa s'adressa dans ce but directement à Luther et à Mélanchthon qui lui envoyèrent Georges Norrmann. Lorsqu'au bout de quelques années celui-ci fut chargé de la direction suprême des affaires ecclésiastiques du royaume, le roi le remplaça auprès de ses fils par Dionysius Beurreus, calviniste français émigré, dont les antécédents sont jusqu'à présent très peu connus.

(3) Gustaf Vasa voulait envoyer Languet avec deux vaisseaux à la découverte de la route maritime des Indes par les mers du Nord.



pos de Jean : *Certe in toto regno nullum reperi qui mihi certiora diceret de iis quæ præcipue scire cupiebam, quam is adolescens* (1). Un autre intime des Vasa, Charles Dançay, écrira plus tard au sujet d'Erik : *Le roy de Suède est fort beau prince et de belle taille et merveilleusement dispose et adroit en toutes choses; oultre sa langue maternelle il parle excellemment bien allemand et latin et assez bien françoys; il est fort versé aux histoires, grand mathematicien et tres bon musicien... Il ny auoit affaire de si petite importance en son royaume, qu'il ne la voulut cognoistre* (2).

Gustaf Vasa ne se borna pas à donner à ses fils des connaissances générales; de bonne heure il les initia aux affaires de l'État et les fit assister aux séances du Sénat (3).

La proclamation de l'hérédité de la couronne (à la diète de Vesterås, en 1544) et le caractère de plus en plus autocratique du gouvernement de Gustaf I[er] devait tout naturellement accentuer l'antagonisme naissant entre les deux jeunes princes. A mesure que se dessinait plus nettement d'année en année la partialité du

(1) Hub. Languet à Ulr. Mordesius, le 25 novembre 1559. (LANGUETUS, *Epist. secr.*, II, ep. VII.)

(2) Dançay à la Royne le 1[er] décembre 1568. (DANÇAY, *Corr.* 1568, p. 69.) Les Vasa étaient tous admirablement doués, spécialement au point de vue artistique. Érik XIV fut un musicien remarquable et un dessinateur habile, Sigismond de Pologne un peintre dont les tableaux ont eu l'honneur d'être pris par les critiques allemands modernes pour des Rubens et des Tintoretto. La Gemälde Galerie d'Augsbourg en possède encore aujourd'hui deux : une *Mater dolorosa* sur cuivre et un *Sigismond écrasant l'hérésie* sur toile (N[os] 202 et 203 du catalogue). La liste pourrait être continuée.

(3) Me conformant à un usage déjà consacré j'emploierai désormais les termes de *Senat* et *sénateur* pour le mot suédois *riksråd*. Il serait plus exact de traduire par conseil et conseiller d'État ou du royaume.

vieux roi en faveur du second de ses fils l'aristocratie, soit pour faire sa cour au roi, soit par sentiment de parenté, soit enfin par pressentiment du caractère naturellement anti-aristocratique du règne à venir et par besoin instinctif de se constituer en un parti organisé autour du chef naturel de l'opposition future, l'aristocratie, dis-je, se rattachait toujours plus étroitement au prince Jean, observant vis-à-vis de l'héritier du trône une attitude froide et réservée. Cette atmosphère d'envie et d'animosité qui entourait Erik devait infailliblement exercer une influence néfaste sur son esprit. Nous voyons en effet apparaître peu à peu chez lui les traits qui caractérisèrent plus tard tout son règne : un esprit sombre et renfermé, ainsi qu'une méfiance excessive, surtout à l'égard de la haute aristocratie, méfiance qui, tout naturellement, le poussa à choisir ses serviteurs, son entourage dans les classes non privilégiées. C'est dans ces circonstances, ainsi que dans l'influence de son gouverneur Dionysius Beurreus, qu'il faut chercher l'origine de l'esprit démocratique que nous retrouverons dans le gouvernement entier d'Erik XIV.

Sur le caractère du second des fils de Gustaf, l'atmosphère qui régnait à la Cour eut une influence tout aussi néfaste, bien que dans un autre sens. Comme son frère aîné, le prince Jean avait hérité de son père des qualités intellectuelles remarquables, mais aussi l'emportement et l'entêtement qui caractérisèrent tous les Vasa. Il paraît, en revanche, avoir été de beaucoup inférieur à Erik sous le rapport de la puissance et de la

clarté du jugement, et surtout sous celui de la force de volonté et de l'énergie. Cette infériorité naturelle devait infailliblement être, et fut en effet, singulièrement accentuée par l'influence du milieu dans lequel s'écoula sa jeunesse. La partialité de son père en sa faveur, l'adulation de l'aristocratie, le sentiment de son incontestable supériorité intellectuelle au milieu de cette Cour illettrée et barbare, firent concevoir au jeune prince une idée fort exagérée de sa propre valeur. En même temps, le fait d'être entouré, conseillé, influencé dès sa plus tendre enfance par les personnages les plus marquants du royaume il est vrai, mais appartenant tous à un certain parti, un parti intrigant et servile, le fait d'être devenu, avant même d'avoir atteint l'âge de la raison, et grâce à des circonstances indépendantes de sa propre volonté, le centre et l'instrument principal de l'opposition qui se préparait contre les tendances démocratiques d'Erik, ces diverses circonstances contribuèrent à paralyser chez le prince Jean l'indépendance des vues, l'habituèrent de bonne heure aux intrigues de Cour, augmentèrent encore la faiblesse naturelle de sa volonté et de son énergie et envenimèrent son animosité contre son frère aîné.

A dix-neuf ans, au moment où il fait sa première apparition sur la scène politique, les funestes effets d'une telle éducation sont déjà évidents et nous trouvons chez le jeune prince tous les défauts qui caractériseront plus tard le roi Jean III : égoïsme immodéré, présomption, ambition effrénée et manque absolu de scrupules dans le choix des moyens; avec cela, manque de suite dans

les idées et une éternelle indécision, compliquée d'un entêtement et d'une méfiance extrêmes.

L'antagonisme entre les deux fils aînés de Gustaf resta longtemps à l'état latent. Il est probable même qu'une rupture ouverte eût été évitée, si le vieux roi n'avait commis durant les dernières années de sa vie une série de fautes politiques dont l'effet fut d'envenimer les relations déjà fort tendues entre les deux jeunes princes et de précipiter une crise.

La politique, tant intérieure qu'extérieure, des dernières années du règne de Gustaf Vasa, présente un contraste étrange avec celle des années précédentes. Jusque vers 1555, tout est clair, tout est nettement défini dans les plans du grand roi et c'est avec énergie, clairvoyance et logique qu'il dirige de main de maître la barque de l'État droit au but. A partir de 1555, tout change : la vision nette du but se trouble, Gustaf ne sait plus toujours très bien ce qu'il veut, sa politique d'aujourd'hui est parfois en contradiction formelle avec celle d'hier, et l'exercice du pouvoir devient incertain, tâtonnant, relâché. Comme s'il se rendait lui-même compte du changement qui s'opère en lui, nous le voyons par moments faire un effort sur lui-même, redevenir pour quelque temps le puissant et clairvoyant monarque des belles années du règne, puis retomber dans l'hésitation et l'indécision. Ces périodes d'énergie se font de plus en plus rares; le vieux roi n'a plus la force ni d'éviter les fautes, ni de les réparer; l'avenir lui apparaît menaçant, il perd courage, il perd la foi en lui-même et la foi en son œuvre. Durant les deux dernières années de



sa vie, il n'a qu'un désir : mourir en paix et laisser à son successeur le soin de faire face aux dangers surgissant de toute part et que lui-même n'a plus la force de combattre. Il meurt enfin au moment où les fautes commises vont porter leurs néfastes fruits, et toute la responsabilité de celles-ci retombe lourdement sur Erik XIV.

Deux causes principales peuvent seules expliquer un changement aussi radical dans le caractère du roi. La première est la vieillesse, ou mieux l'épuisement. Gustaf était né en 1497 ; au moment où commence le déclin de ses facultés intellectuelles, il n'avait donc pas même soixante ans. Mais c'étaient des années dont plusieurs comptaient double. Les tribulations de sa jeunesse, les fatigues et les excès de tous genres de son âge mûr, ainsi que son activité infatigable, la violence de son caractère et le surmenage tant physique qu'intellectuel de ce monarque qui dut tout faire lui-même, suffiraient à eux seuls à expliquer un affaiblissement prématuré, même chez cet homme à la santé de fer. Un mariage sénile semble avoir précipité les choses.

La reine Marguerite était morte le 26 août 1551, après avoir donné à son royal époux dix enfants. En dépit de ses cinquante-cinq ans, le vieux roi ne tarda pas à se chercher une troisième femme. Son choix s'arrêta sur une des nièces de la défunte reine, la jeune Catherine Stenbock (1). Étant donnés les liens de proche

(1) Catherine Stenbock était née le 22 juillet 1536. Elle avait donc quinze ans à peine lorsque le roi tomba amoureux d'elle. Au sujet de sa parenté, voir au tableau généalogique des Lejonhufvud, p. 12. Typotius pré-



parenté qui unissaient le roi à la jeune fille, ainsi que la différence considérable d'âge — *quarante ans* — entre les futurs époux, le clergé tenta de s'opposer au mariage; mais Gustaf passa outre et, le 22 août 1552, avant même qu'un an se fût écoulé depuis la mort de Marguerite Lejonhufvud, les noces étaient célébrées en grande pompe (1).

Ce mariage avec une toute jeune femme ne semble pas avoir été salutaire au vieux roi : c'est en effet à partir de cette union qu'apparaissent les premiers symptômes d'un déclin des capacités intellectuelles jadis si brillantes de Gustaf (2).

La seconde raison des fautes commises par le roi durant les dernières années de son règne réside dans l'amour aveugle et partial qu'il portait à son second fils, le prince Jean. De même que Catherine de Médicis devait, quelque dix ans plus tard, subordonner toute la politique de la France à son désir de favoriser son fils préféré, le duc d'Anjou, de même nous voyons Gustaf

tend que Gustaf choisit Catherine *ne, ut respondit suis, discordiam accenderet inter diversas gentes*. (Typotius, *Relat. hist.*)

(1) Lorsque Gustaf jeta les yeux sur elle, Catherine Stenbock était déjà fiancée à Gustaf Johansson Ros *(Tre Rosor)*, cousin du roi. Les fiançailles furent rompues, Catherine devint reine et Gustave Ros obtint en dédommagement la main de Cécile, sœur de son ex-fiancée et une place en vue. Une combinaison absolument identique avait eu lieu lors du second mariage de Gustaf. Marguerite Lejonhufvud était aussi fiancée à un autre lorsque le roi l'honora de ses faveurs. Elle aussi s'était empressée de rompre avec son premier fiancé, Svante Sture, et celui-ci pareillement s'était consolé en épousant la sœur de son ex-promise.

(2) Au point de vue des relations entre Erik et Jean, le mariage du roi avec la cousine de ce dernier équivalait, bien entendu, à un affermissement de la position de Jean et du parti aristocratique en général. Erik parait toutefois en avoir pris son parti et la bonne harmonie ne fut pas encore troublée — officiellement du moins — entre les deux frères.



Vasa déroger aux principes fondamentaux de toute sa politique antérieure pour satisfaire l'insatiable ambition du fils chéri, à l'influence duquel il ne paraît pas avoir pu se soustraire, du jour où celui-ci commença à prendre une part active au gouvernement du royaume.

En matière de politique intérieure, le modèle de gouvernement que Gustaf Ier s'était, jusque vers 1555, efforcé d'atteindre, était celui d'une « autocratie libérale », d'un pouvoir absolu, concentré dans les mains du roi, mais employé au bien général de la nation tout entière, sans égard aux différences de classes. Un tel système de gouvernement s'imposait logiquement; l'aristocratie et le clergé, écrasés par les crises politiques et religieuses du premier quart du siècle, étaient réduits à l'impuissance la plus absolue, et seul un gouvernement énergique et fort pouvait les aider à se reconstituer. Le tiers état, dont la turbulence et les prétentions avaient causé beaucoup de soucis à Gustaf, n'avait pas la maturité nécessaire pour prendre une part active au gouvernement. Seul un roi énergique, à vues claires et précises, et suffisamment fort pour faire en tout triompher sa propre volonté, pouvait rétablir l'équilibre, unir en une nation homogène les différents éléments de la population et permettre à chaque classe de se reconstituer, tout en veillant à ce qu'aucune d'elles ne pût devenir trop puissante et tout en assurant au royaume la force extérieure nécessaire pour que cette évolution pût s'opérer en paix. C'est à cette théorie conséquemment mise en pratique, d'un gouvernement central, fort et autocratique, que la Suède devait sa régénération, et



c'est ce principe dont Gustaf Vasa, sur ses vieux jours, fut le premier à saper la base même par l'étrange document qui porte le nom de son « testament ».

Par cet acte, dont la rédaction définitive et la publication portent la date du 1er juillet 1560, mais dont les dispositions générales étaient déjà fixées en 1556 (1), le vieux roi appelait, il est vrai, son fils aîné, Erik, à lui succéder au trône, mais en même temps il créait en faveur de ses fils cadets, les princes Jean, Magnus et Charles, trois duchés héréditaires, dont l'autonomie s'étendait même à certaines questions de la politique extérieure (2) et qui coupaient en trois tronçons absolument isolés les uns des autres le territoire royal. Comme pour combler la mesure, les ducs obtenaient le droit de se mêler au gouvernement général du royaume : le roi ne devait régner que *de concert et en bonne harmonie avec ses frères*. Ajoutons enfin que le duché destiné à Jean comprenait toute la Finlande cultivée; que celui de Södermanland destiné à Charles, et celui d'Östergötland dévolu à Magnus, renfermaient à eux deux les contrées les plus riches et les plus peuplées de la Suède; qu'au roi enfin échéaient *toutes* les frontières du royaume, les terres incultes, ainsi que les provinces traditionnellement turbulentes des Dalarna et de Smäland, et nous aurons une idée de ce qu'était en réalité le testament de Gustaf Vasa.

Cet acte insensé, dont l'application pratique aurait

(1) Voir Dalin, vol. III, p. 458.

(2) Ainsi les ducs pouvaient, sans même consulter le roi, contracter des alliances avec les puissances étrangères.



inévitablement ramené la Suède à ces terribles luttes intestines entre frères qui illustrèrent le treizième siècle et coûtèrent au pays son indépendance, ne trouve d'explication plausible que dans le désir de Gustaf Vasa d'assurer au prince Jean (1) une position correspondante à son ambition. Nous en verrons des preuves plus loin.

Avant de passer à une critique de la politique extérieure de Gustaf Ier durant les dernières années de son règne, il est nécessaire d'examiner les conditions générales dans lesquelles se trouvait la Suède par rapport aux puissances voisines.

Jamais État nouvellement constitué ne s'est vu dans une situation géographique aussi singulièrement favorable que la Suède régénérée de Gustaf Vasa.

Au nord et à l'ouest, la haute chaîne du Kölen, avec ses défilés rares et difficiles, flanquée de plus des deux côtés de vastes étendues boisées, sauvages et désertes, formait une frontière naturelle presque infranchissable entre la Suède et la Norvège. De ce côté-ci, du reste, aucun péril n'était à craindre. Définitivement subjuguée en 1450 seulement, la Norvège sympathisait, aux temps de Gustaf, beaucoup plus avec la Suède qu'avec son oppresseur, le Danemark.

(1) Lors de la première rédaction du testament les princes Magnus et Charles étaient encore des enfants. En leur attribuant des duchés, le roi parait avoir eu en vue surtout l'affaiblissement du pouvoir futur d'Erik. C'étaient justement les duchés de ces deux princes, dont l'administration durant la minorité de ceux-ci était réservée à l'aristocratie, qui scindaient en deux la Suède royale proprement dite. Quant aux raisons qui firent choisir pour Jean la Finlande, à première vue le moins avantageux des duchés, nous les étudierons plus bas.



Au sud-est, une mer large et à la navigation dangereuse séparait le royaume de contrées dont les habitants, de tous temps piètres marins, n'avaient en outre aucuns liens ni aucuns intérêts communs avec ceux de la Suède, et qui par conséquent n'avaient aucune raison de vouloir s'immiscer dans ses affaires.

Ces deux frontières, continuées vers l'est, le Kölen par les toundras désertes de la Laponie, la Baltique par le golfe de Finlande, englobaient la Suède de deux arcs concentriques et ne lui laissaient de contact direct avec l'étranger qu'aux deux extrémités des arcs : à l'extrême sud-ouest avec le Danemark, sur un parcours de 250 kilomètres à peine; à l'extrême nord-est avec la Moscovie, le long de la ligne de démarcation absolument virtuelle qui séparait la Finlande des terres caréliennes et novgorodiennes, nominalement soumises aux tsars de Moscou.

De ce côté-là, le « contact », politiquement parlant, n'était qu'une pure fiction.

La Finlande, en effet, vaste pays, stérile et sauvage, couvert de lacs, de marais et de forêts impénétrables, parcimonieusement habitée par une population différente de race, de mœurs, de caractère et de langue, autant des Suédois établis à l'ouest que des Moscovites à l'est, la Finlande opposait aux relations, soit pacifiques, soit belliqueuses de ses voisins entre eux, un obstacle tout aussi sérieux que la Baltique. Sans doute le pays était le théâtre de luttes incessantes, mais ces luttes avaient un caractère nettement local et ne consistaient en réalité qu'en des expéditions réciproques de pillage entre tribus finnoises. Les intérêts vitaux de la

Suède et du tsarat de Moscou n'y entraient pour rien, car la Finlande était pour les Moscovites aussi complètement en dehors de leur sphère d'ambition que la Carélie ou l'Ingrie l'étaient pour les Suédois.

Quel intérêt aurait bien pu avoir la Suède à s'étendre, en effet, plus avant dans les sombres forêts de la Carélie?

Quant à la Moscovie, du jour où il put être question pour cette puissance alors naissante, d'une politique extérieure raisonnée et consciente, c'est-à-dire de l'avènement d'Ivan III le Grand, le but de cette politique fut et resta invariablement l'ouverture de relations directes avec l'Europe civilisée. Or, ce ne pouvait évidemment être vers la Finlande absolument sauvage, ni vers la Suède qui ne l'était guère moins, que devaient tendre les efforts de Moscou. Sans doute, lorsque Pierre le Grand réussit enfin à réaliser le rêve de ses prédécesseurs, ce fut justement en Finlande, au fond le plus reculé de la Baltique, qu'il lui fut possible de s'ouvrir la « fenêtre sur l'Europe » si longuement et si ardemment convoitée. Mais ce furent des raisons de force majeure, les nécessités du moment, qui l'obligèrent à se contenter, *en attendant mieux*, de ce premier port, situé sur une mer à navigation périlleuse, barré par les glaces pendant six mois de l'année et séparé du centre de l'empire par de vastes étendues marécageuses, inhabitées et difficiles à traverser.

Ce ne pouvait être là que le grand tsar avait rêvé d'établir sa « fenêtre »! La direction de ses premières attaques montre clairement que le point qu'il convoitait



— de même que son génial prédécesseur Iwan III — était situé sur le vaste golfe de Riga. Là, en effet, la nature ne s'opposait pas à toute navigation hivernale; là, aboutissait la Dvina, la grande artère commerciale de la Russie occidentale; de là, les communications terrestres avec le centre de l'empire étaient faciles, puisqu'elles conduisaient à travers les régions les plus peuplées, les plus riches de la Moscovie. C'est là que tendirent, *dès l'abord*, les efforts des tsars, et c'est là aussi que se livrèrent les luttes les plus acharnées entre, d'un côté la Russie, de l'autre la Pologne et la Suède qui comprenaient toutes deux à merveille que du jour où la civilisation pénétrerait en Moscovie, c'en serait fait de leur suprématie dans l'Europe septentrionale et orientale.

Nous voyons donc que la Finlande, loin d'être une pomme de discorde entre la Moscovie et la Suède, était au contraire prédestinée par la nature elle-même à jouer le rôle d'isolateur entre deux races qui n'ont jamais pu s'entendre et qui toutes deux ne pouvaient que gagner à avoir entre elles un « État tampon ».

Tel avait été originairement et tel fut longtemps encore, et en dépit de l'invasion suédoise, le rôle politique de la Finlande.

Conquise aux beaux temps de l'enthousiasme religieux des douzième et treizième siècles, la Finlande, avec son territoire facile à défendre, sa population tenace et fidèle, forma, jusqu'au jour où elle fut enlevée aux Suédois qui ne surent même pas la défendre, le boulevard le plus solide du royaume des Vasa contre les ambitions de jour en jour plus menaçantes de la Rus-



sie. La perte de la Finlande marque pour la Suède sa déchéance définitive du rang des grandes puissances européennes (1).

Aux temps de Gustaf Vasa, la Finlande constituait entre Moscou et la Suède une barrière que les tsars ne songeaient même pas à attaquer, jusqu'au jour où les Suédois eux-mêmes les y provoquèrent.

Bien différentes étaient les conditions politiques à l'autre extrémité du royaume, le long de la ligne qui, coupant en biais la pointe sud de la péninsule scandinave, formait alors la frontière entre le Danemark et la Suède.

Ici, les intérêts les plus directs, les plus vitaux des deux royaumes voisins se heurtent constamment. Les

(1) La Finlande fut de tous temps pour les Suédois une source de puissance qu'ils exploitèrent sans égards et sans scrupules. Pour couvrir les déficits du budget du royaume on pressurait les Finlandais, et pour remplir les cadres de l'armée on leur imposait des recrutements hors de proportion avec le chiffre de la population. En 1533 par exemple, sur 27,500 « marks » de revenu total des impôts, 12,000, *c'est-à-dire presque les 50 pour 100*, étaient extorqués aux Finlandais, qui numériquement ne représentaient que les 25 pour 100 de la population totale du royaume. (Forssell, *Sv. inre hist.*, I, p. 151.) Même disproportion au point de vue des charges militaires. En 1562, la Suède comptait 200 familles nobles obligées à l'entretien d'un cavalier armé. La Finlande en comptait 209. (Forssell, I, p. 100.)

Plus tard ce fut encore pis. Sous Gustaf Adolf, sous Charles XII, le contingent finlandais des armées d'opération suédoises *dépassa* numériquement, souvent de beaucoup, le contingent suédois et *en dehors* de sa participation aux guerres continentales, la Finlande supportait seule toute la défense de la frontière orientale du royaume.

Ces charges excessives n'étaient compensées par aucuns droits spéciaux. Bien au contraire. A la diète de Vesterås par exemple (1527), qui abolit le catholicisme et imposa la réforme comme seule religion d'État, la Finlande n'avait *aucun* représentant. (Koskinen, *Finlands hist.*, p. 119; Martin, p. 351.)

Dans de telles conditions on conçoit l'affaiblissement que comporta pour la Suède la perte de la Finlande.

rois de Danemark, hier encore maîtres incontestés de toute l'Europe scandinave, ne peuvent oublier leur grandeur passée. A leurs yeux, la Suède n'est qu'une province révoltée et ils guettent avidement une occasion propice de la réduire à l'obéissance, ou au moins de lui arracher ses provinces méridionales, plus danoises que suédoises de langue, d'intérêts et de sympathies.

La Suède, de son côté, cherche à arriver à la mer ouverte, à s'affranchir du joug pesant du Danemark dans le Sund, à atteindre en un mot ses frontières géographiques naturelles. Pour elle, le Danemark est l'oppresseur, l'ennemi héréditaire; c'est de lui que, durant des siècles, lui sont venus tous ses maux, et on le hait d'autant plus qu'on n'ignore nullement, ni son ambition de reconquérir la Suède, ni ses préparatifs dans ce but. On sent que tôt ou tard la lutte éclatera de nouveau et que ce sera une lutte sans merci, une lutte pour la vie ou la mort. En attendant, on se dispute au sujet des provinces limitrophes, on se dispute au sujet des armoiries des deux pays, on se dispute à propos de tout. Il ne s'écoule guerre d'année qu'un conflit quelconque n'éclate, pour une raison ou pour une autre, et des deux côtés ce n'est au fond que le désir de gagner du temps, pour mieux se préparer à écraser définitivement l'adversaire qui retarde l'échéance fatale.

Si à ces considérations purement politiques nous ajoutons en outre que la Suède du milieu du seizième siècle ne faisait que renaître, que son commerce, son industrie commençaient à peine à se développer, que son organisation intérieure était loin d'être achevée,



nous conclurons qu'en matière de politique étrangère une seule et unique ligne de conduite s'imposait à tout monarque réellement soucieux des intérêts véritables et conscient des forces effectives de la Suède : conserver une bonne harmonie qu'aucun intérêt réel ne compromettait avec les voisins de l'est et du sud-est; ne pas s'immiscer dans leurs affaires et concentrer en revanche toute son attention à se fortifier en vue de la lutte tôt ou tard inévitable avec le Danemark, le seul ennemi réel que possédât alors la Suède; retarder l'explosion de cette lutte le plus possible pour permettre au pays une régénération complète, puis, le moment venu, agir avec énergie, atteindre les frontières géographiques naturelles, devenir une « île » politique, et, dès lors, abandonnant toute idée d'expansion contre nature et hors de proportion avec les ressources du pays (1), se consacrer entièrement au développement pacifique de la nation. En d'autres mots, inaugurer une politique de neutralité pareille à celle qui, imposée à la Suède depuis la perte de la Finlande, a créé de nos jours la prospérité intellectuelle et matérielle de ce pays.

(1) Les Suédois ont de tous temps été de fort piètres colonisateurs. Les pays soumis à leur domination étaient exploités tant par le gouvernement (Cfr. p. 27, note) que par une nuée d'immigrants suédois appartenant à la petite noblesse ou à la bourgeoisie et dont le seul but en s'établissant dans les colonies était de s'enrichir aux dépens des indigènes. Ces derniers, écartés de tous les emplois, étaient soumis à une politique de *suécanisation* qui étouffait chez eux tout germe de culture et de développement national. L'instruction, la justice, l'administration, tout était exclusivement suédois. (Ainsi la Finlande ne posséda ni écoles, ni tribunaux finnois tant que dura sa dépendance de la Suède.) Ces circonstances jointes à l'arrogance des Suédois vis-à-vis des indigènes provoquèrent partout et toujours le mécontentement et des révoltes contre les conquérants.

Une telle politique ne présentait, il est vrai, rien de brillant, rien de grandiose, mais elle était toute en harmonie avec l'esprit pratique de Gustaf Vasa. Elle seule pouvait assurer à la Suède l'affermissement définitif de l'œuvre du grand roi; elle seule méritait réellement l'épithète de *politique naturelle*.

CHAPITRE II

LA POLITIQUE LIVONIENNE DE GUSTAF VASA

1555-1560

Iwan IV et l'Ordre des Chevaliers livoniens. — L'Ordre et la Pologne implorent le secours de Gustaf Ier. — Le roi refuse. — Il se laisse entraîner par le prince Jean. — Campagne de Russie, 1555-1556. — Les Suédois, battus, sont forcés de signer une paix humiliante. — Le prince Jean est créé duc de Finlande. — Projet de mariage avec Catherine Jagellon. — But de ces deux mesures. — Légitime indignation du prince Erik. — Il est créé duc à son tour. — Rapports entre Gustaf Ier et Erik. Politique particulière du duc Jean de Finlande. — Mort de Christian III. — L'Ordre livonien se place sous la protection de la Pologne. — Ambassade de Jean de Finlande en Angleterre. — Magnus de Danemark achète l'évêché d'Ösel-Wiek. — Les Russes envahissent la Livonie. — Nouvelles demandes de secours. — Maladie de Gustaf Vasa. — Son testament. — Sa mort.

Au sud du golfe de Finlande, la lutte suprême s'était engagée entre l'Ordre des Chevaliers livoniens et Moscou. Les raisons intimes de la lutte étaient, d'un côté, la nécessité absolue pour la Moscovie d'une expansion vers la mer, vers l'Europe ; de l'autre, les efforts désespérés de l'Ordre et de la Pologne pour empêcher toute civilisation européenne de pénétrer dans ce vaste et barbare empire dont ils voyaient avec inquiétude augmenter de jour en jour la puissance (1).

(1) Parmi les innombrables exemples des menées de l'Ordre et de la

Iwan IV (*le Terrible*), un des plus grands génies que la Russie ait jamais comptés au nombre de ses tsars, saisit dès le premier abord tout l'avantage que présentait pour la Moscovie la réformation dans les provinces baltiques en brisant absolument la force des Chevaliers allemands. Il résolut de profiter des chances que lui offrait cette débâcle de l'Ordre et n'attendit qu'une occasion propice pour entrer en lice. Les excès de quelques bandes de réformés fanatiques qui s'avisèrent de piller et de détruire les temples grecs orthodoxes érigés par les marchands russes à Dorpat, à Reval et

Pologne dans ce but, il nous suffira d'en citer un des plus caractéristiques.

En 1547, Iwan le Terrible avait envoyé en Allemagne un de ses serviteurs étrangers Hans Schlitte (ou Slitte), originaire de Goslar, avec mission de recruter, pour le compte du tsar, des officiers, des ingénieurs, des lettrés et des artisans. Schlitte obtint de Charles-Quint, le 30 janvier 1548, l'autorisation nécessaire pour opérer en Allemagne et il réunit en peu de temps *ein anzaell erlicher geschickter hochgelarter leute jn heiliger gottlicher schrifft der rechte doctornn und magistri der frigenn kunstenn und sprachen zu sampt andernn kunstrichenn wergckleutenn...* (Arch. R. Danemark, Russica). Avec sa bande, comptant cent vingt-trois personnes, Schlitte se rendit à Lübeck afin de s'y embarquer pour la Russie. Mais la Pologne et les Chevaliers avaient eu vent de l'affaire et ils s'empressèrent d'intriguer auprès du Sénat de Lübeck en vue d'empêcher le départ de l'expédition. En dépit des sauf-conduits impériaux, Schlitte fut jeté en prison tandis que ses compagnons privés de chef se dispersaient.

Une partie de la troupe réussit néanmoins à s'embarquer et arriva en Livonie. Mais là, les chevaliers les forcèrent à rebrousser chemin incontinent. Un certain Meister Hans, plus déterminé que les autres, tenta d'éluder la surveillance des Allemands et de pénétrer en Russie. Il fut saisi et jeté en prison, mais réussit à s'évader. Aussitôt libre il reprit courageusement le chemin de la frontière moscovite, mais il ne tarda pas à être arrêté derechef et cette fois-ci il ne put s'échapper. Le conseil de l'Ordre jugea que le crime de vouloir porter aux Moscovites les lumières de la civilisation ne pouvait être expié que par la potence et Meister Hans paya de sa vie ses tentatives infructueuses.

Cfr. Solovieff, t. II, p. 110; Pierling, *Papes et Tsars*, p. 36; Biaudet, *Commendones legation*, p. 15, note 3.



à Riga (1), ainsi que le retard apporté au paiement de certaines contributions que payaient à Moscou les habitants des terres limitrophes (2), fournirent au « Terrible » le *casus belli* désiré et la guerre s'ouvrit, interrompue par de courts armistices que réussirent à obtenir les Chevaliers à des conditions chaque fois plus onéreuses.

En automne 1533 arriva à Stockholm une ambassade du grand-maître de l'Ordre, Heinrich von Galen. Le terme d'un de ces armistices approchait et, en prévision d'une reprise imminente des hostilités, von Galen, éconduit avec des promesses vaines par l'empereur et les princes allemands, implorait comme dernière ressource l'appui de la Suède (3).

Gustaf refusa, mais envoya l'année suivante (en 1554), à l'instigation du parti belliqueux groupé autour de l'ambitieux prince Jean, un de ses secrétaires allemands, Joachim Burwitz, en Livonie afin de voir où en étaient exactement les choses. Burwitz arriva à Dorpat au moment où les Chevaliers, abattus par le refus de Gustaf de les soutenir, venaient de signer à des conditions fort onéreuses une nouvelle trêve avec Iwan (4).

(1) Dionysius Fabritius, *Livonicæ Historiæ Compendiosæ Series...*, p. 92. publiée dans les *Scriptores rerum livonicarum*, vol. II, p. 467. Observons que l'auteur est lui-même Livonien.

(2) Il s'agissait d'un tribut que s'étaient engagés à payer les habitants du diocèse de Dorpat en 1503. La Russie n'en avait toutefois jamais rien perçu, n'étant pas en mesure d'obliger les récalcitrants à l'observation des clauses du traité. Iwan réclamait maintenant les arriérés.

(3) Par lettre du 27 juin 1553 l'empereur, incapable de secourir directement l'Ordre, avait recommandé la cause des Chevaliers à Gustaf, le priant d'intervenir en leur faveur, soit par les armes soit par des secours pécuniaires.

(4) Au mois de juin 1554. *Mon. Liv. ant.*, vol. V, n. 184.

Burwitz n'en envoya pas moins à son maître, l'un des premiers jours de l'année 1555, un rapport fort détaillé, dans lequel il faisait ressortir tous les avantages d'une action commune contre Moscou et assurait, sans y avoir été en aucune façon autorisé par l'*Ordensmeister*, qu'au cas où Gustaf se déciderait à une action énergique, à une guerre contre le tsar, il pouvait compter sur le concours le plus efficace de la part des Chevaliers.

En même temps que le rapport de Burwitz, arrivait à Stockholm Hieronymus Makowiecki, ambassadeur du roi Sigismond II Auguste de Pologne, accompagné du baron Friedrich von Dohna, agent du duc Albrecht de Prusse. Le but de l'ambassade était de proposer au roi de Suède une alliance offensive et défensive entre la Suède, la Pologne et la Prusse contre le tsar. Comme prix de cette alliance, et sur la proposition du baron von Dohna, on faisait miroiter aux yeux de Gustaf la perspective d'un mariage entre le prince héritier de Suède, Erik, et la sœur cadette du roi de Pologne, Catherine Jagellon.

Il était évident qu'une action commune et bien coordonnée des Chevaliers, de la Pologne et de la Suède, soutenue moralement par l'Empire et effectivement par les princes allemands intéressés, pouvait seule sauver l'État croulant des Chevaliers Porte-Glaives et rejeter loin des côtes de la Baltique l'inquiétante puissance d'Iwan. Complétées comme elles l'étaient par les assurances faites, soi-disant au nom de l'Ordre, par Joachim Burwitz, les propositions polonaises se présentaient sous



un jour assez séduisant. Mais d'un autre côté, Gustaf Vasa ne comprenait que trop bien les dangers qu'il y avait à se lancer dans une guerre lointaine dont la Suède ne pouvait guère espérer grand résultat matériel, et cela au moment même où les relations avec le Danemark prenaient une tournure suspecte (1).

La voix de la raison, de la politique prudente et naturelle l'emporta encore une fois. Gustaf refusa de s'engager dans l'aventure et les ambassadeurs polonais s'en retournèrent avec de vagues assurances de bon vouloir.

Mais tout le monde ne fut pas aussi sensé que le vieux roi. Le duc Jean, que nous voyons ici apparaître en scène pour la première fois, ébloui par la perspective d'une victoire facile sur les hordes indisciplinées d'Iwan, fasciné par la possibilité de jouer un rôle glorieux, conjura son père de profiter de l'occasion qui se présentait de gagner une victoire facile. Les prières du fils préféré furent appuyées vivement par la noblesse guerrière de la Finlande dont les domaines venaient de subir une de ces incursions dévastatrices si communes sur cette frontière continuellement agitée. Un accord conclu avec le Danemark, accord qui semblait devoir,

(1) Tandis que le vieux roi Christian de Danemark faisait montre, dans ses relations avec la Suède, de tendances pacifiques, l'héritier de la couronne, le prince Frédéric, affichait des sentiments franchement hostiles. A maintes reprises il laissa échapper des menaces fort peu déguisées contre la Suède et enfin, en 1555, il se fit graver un nouveau sceau dans lequel, outre les armoiries du Danemark et de la Norvège, il avait fait placer les trois couronnes de la Suède. Cet acte inquiéta vivement Gustaf Vasa et donna lieu à des négociations diplomatiques fort compliquées dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

pour quelque temps du moins, garantir la sécurité du royaume de ce côté-là, vint enfin faire pencher la balance en faveur du parti belliqueux (1).

Gustaf céda, à contre-cœur il est vrai; et au mois d'août 1555, après avoir prévenu l'Ordre et la Pologne de sa décision, il débarquait à Åbo, en Finlande, avec le prince Jean et une armée.

Là, les désillusions commencèrent aussitôt. Les chevaliers livoniens, mieux au courant des forces réelles d'Iwan IV que le roi de Suède, ne se hasardèrent pas à violer la trêve conclue avec le tsar l'année précédente. Les Polonais, rebutés à peine trois mois auparavant par Gustaf lui-même, avaient renoncé à toute politique agressive et n'étaient aucunement prêts à entrer en campagne. Gustaf, furieux, accusa l'Ordre de l'avoir entraîné dans un guet-apens (2) et fut sur le point de se rembarquer. Ceci ne faisait nullement l'affaire du duc Jean et de la jeunesse turbulente et avide de gloire qui l'entourait. Un faux rapport, émanant de l'avant-garde suédoise sur la Néva — on assura, semble-t-il, à Gustaf que le tsar venait d'être assassiné — vint rendre courage au roi qui donna l'ordre de marcher (3).

La guerre fut fort malheureuse pour les Suédois; ils furent repoussés de la Néva et, le 21 janvier 1556, les

(1) Dans une lettre du 26 juillet 1558, adressée à Jean, Gustaf rejette sur son second fils la faute première de cette campagne malheureuse. SCHIRREN, vol. IV, n. 459.

(2) Les historiens suédois les plus récents avouent eux-mêmes que Gustaf était dans son tort. Cfr. p. ex. *Sveriges Historie*, vol. III, p. 234.

(3) *Sveriges Historie*, vol. III, p. 235. Le rapport fut apporté par un certain Olof Skotte qui parait avoir été envoyé par le commandant de l'avant-garde Jacob Bagge. *Sv. Hist.*, vol. III, p. 235.



Russes mettaient le siège devant Viborg, en Finlande. La forteresse fut secourue, il est vrai, au bout de quelques jours, mais les Suédois ne réussirent plus à regagner le terrain perdu.

Gustaf, comprenant enfin qu'aucun soutien n'était à espérer ni de l'Ordre ni de la Pologne, ni des Tatares (1), avait du reste déjà ouvert des négociations avec Iwan et était rentré en Suède absolument désillusionné et décidé à réparer à n'importe quel prix la faute commise. Les commissaires suédois envoyés auprès du gouverneur de Nowgorod — Iwan IV refusait absolument de traiter directement avec les représentants du « paysan » Gustaf Vasa — reçurent l'ordre de céder à toutes les exigences du Terrible, et le 2 avril 1557, fut signé à Moscou un traité profondément blessant pour l'amour-propre suédois : Le roi Gustaf, y était-il dit, « prosterné humblement aux pieds d'Iwan » (tschélom bytj) « suppliait le tsar de lui pardonner » d'avoir violé la trêve de 1537 (qui aurait dû durer soixante ans) et d'avoir envahi son territoire. Le tsar « accordait magnanimement le pardon demandé ». La Suède cédait à la Russie certains territoires en Finlande, garantissait aux agents envoyés par Iwan à l'étranger ou *vice versa* libre passage par la Suède et ouvrait aux négociants moscovites tous ses ports (2).

(1) Gustaf avait essayé, par l'intermédiaire du duc de Prusse, d'obtenir soit du Khan de Crimée, soit des tatares vassaux de la Pologne, 80,000 hommes qui devaient prendre les Russes à dos. *Sv. Hist.*, vol. III, p. 235.

(2) Les historiens suédois se sont efforcés d'atténuer les termes humiliants du traité. Ainsi dans la publication semi-officielle, *Sveriges traktater*

Ce traité est une des preuves les plus remarquables de la perspicacité politique du grand roi. Conscient d'avoir commis une grave faute, Gustave ne recule devant aucun sacrifice pour la réparer et pour revenir ainsi à la politique naturelle de la Suède.

Malheureusement ces éclairs brillants de l'ancienne clairvoyance politique de Gustaf Vasa se font de plus en plus rares et, quels que soient les efforts du vieillard pour réparer les fautes commises, il lui est désormais impossible d'en neutraliser toutes les conséquences néfastes.



Au moment de quitter la Finlande, Gustaf Vasa signa un acte qui peut avec raison être considéré comme une des plus graves fautes politiques qu'il ait jamais commises sous l'influence de sa partialité envers son second fils. Par lettres patentes d'Åbo, du 27 juin 1556, le prince Jean recevait le titre de *duc de Finlande* et était nommé commandant en chef des troupes suédoises sur toute la frontière orientale. Son père lui cédait le sud-ouest de la Finlande à titre de duché et en conformité avec les stipulations de son testament, c'est-à-dire avec une autonomie considérable. En même temps, Gustaf reprenait le projet avancé l'année précédente par le baron von Dohna, mais cette fois-ci en

med främmande makter, nous trouvons par exemple le verbe russe *tschélom bytj* — battre du front la terre, se prosterner — traduit simplement par le terme moins humiliant de « prier ». Le texte russe se trouve aux *Arch. R. Suède, Diarium du duc Jean*.



faveur de son fils préféré. Par lettre du 9 juin 1556, adressée au prince Radziwill, il engageait celui-ci à travailler en faveur d'un mariage entre la princesse Catherine de Pologne et le nouveau duc de Finlande.

Si jamais mesure était apte à exaspérer le prince Erik, c'était bien celle-ci. Lui, l'aîné, l'héritier du trône, n'occupait encore aucune position officielle et son cadet, son adversaire presque, était élevé à la position de duc quasi indépendant. Bien plus, les brillants projets de mariage que Gustaf avait laissé tomber l'année précédente, lorsqu'il était question de lui, Erik, étaient maintenant repris en faveur de ce favori attitré du vieux roi.

Cette élévation de Jean était du reste le premier pas vers un but dont la portée ne peut avoir échappé au clairvoyant Erik.

On se demande avec étonnement quelles pouvaient bien être les raisons qui poussèrent Gustaf Vasa à assigner comme patrimoine, à son fils favori, la Finlande, c'est-à-dire la province la plus pauvre, la moins peuplée et la plus éloignée du royaume, et à ambitionner pour ce même fils, âgé alors de vingt ans à peine, la main d'une des sœurs de Sigismond II Auguste, dont la moins âgée, Catherine, avait *treize* ans de plus que le nouveau duc de Finlande. On se demande avec un étonnement encore plus grand quelles pouvaient être les raisons qui firent accepter par le jeune duc, avec un empressement si remarquable, les plans de son père, lesquels cependant, à première vue, s'harmonisaient bien peu avec son caractère ambitieux.

En 1556, point n'était besoin d'être prophète pour prédire l'écroulement et le démembrement imminent et définitif de la puissance des Chevaliers allemands en Livonie. Quelle occasion unique pour un prince voisin, audacieux et énergique, de prendre part à la curée prochaine! Duc de Finlande, Jean était à deux pas de l'Esthonie; commandant en chef des forces suédoises de la frontière orientale, il avait en main les moyens nécessaires pour agir énergiquement. Il pouvait, si la fortune lui était favorable, se tailler au sud du golfe de Finlande un État nouveau, un État indépendant, devenir lui aussi souverain, tout comme son frère aîné.

Sans doute, cet État n'aurait ni l'étendue ni l'importance de la Suède, mais ce serait toujours quelque chose de préférable à la position de prince vassal. Du reste, Jean visait plus haut; l'avenir lui ouvrait des perspectives bien autrement grandioses.

Ce n'était, déjà à cette époque, un secret pour personne que Sigismond II Auguste était condamné à mourir sans postérité. Avec lui s'éteignait la lignée masculine des Jagellon. Pour la Pologne proprement dite, cette extinction de dynastie ne jouait aucun rôle essentiel. Depuis plusieurs générations, il est vrai, les Jagellon s'étaient succédé sur le trône de la « Rzeczpospolite », mais non par droit d'hérédité. Ils avaient tous été *élus* rois et, tout attachés que fussent les Polonais à cette famille, ils n'auraient jamais consenti à ce que le trône devînt son patrimoine légal. Les Jagellon éteints, on choisirait quelqu'un d'autre, voilà tout; et la qualité de mari d'une des sœurs de Sigismond-Auguste



pourrait tout au plus constituer une recommandation en faveur du futur candidat. La question n'était rien moins qu'aussi simple, par rapport à la seconde moitié de l'État, la Lithuanie. Ici, les Jagellon étaient grands-ducs héréditaires, et Sigismond-Auguste mort, ses sœurs pouvaient élever des prétentions, nullement indiscutables il est vrai, à la succession de leur frère (1). C'était là une source possible de complications futures, complications qu'on tâcherait certainement d'éliminer en choisissant pour successeur de Sigismond-Auguste le mari d'une des sœurs de ce dernier. Si donc Jean de Finlande réussissait à obtenir la main de l'une d'elles, il acquerrait par cela même pour l'avenir des chances considérables à la succession de Sigismond-Auguste, chances d'autant plus sérieuses qu'en sa qualité de fils du réformateur religieux de la Suède, il devait pouvoir compter sur les sympathies des réformés polonais, alors au faîte de leur puissance et paraissant destinés à conquérir à leurs opinions le royaume entier. Combien ces chances ne seraient-elles pas encore augmentées si Jean réussissait à se créer en Livonie un État limitrophe de la Pologne, uni à celle-ci par la communauté des intérêts les plus vitaux : la lutte contre l'ambition de jour en jour plus menaçante des tsars de Moscou (2).

Que ce plan grandiose ait été en effet, à une

(1) L'extension aux femmes des droits de succession au trône n'était pas *formellement* reconnue par les lois du grand-duché de Lithuanie.

(2) C'était grâce à des circonstances analogues que les Jagellon étaient devenus rois de Pologne.

époque postérieure, l'idée dominante qui guida toute la conduite de Jean, nous le verrons plus loin; mais il semble hors de doute que c'est aux années 1555 et 1556 qu'il faut remonter pour en trouver l'idée première. En effet, ce projet seul peut expliquer et en partie excuser les graves fautes commises par Gustaf Vasa : la création d'un apanage pour son second fils avant qu'une telle faveur eût été accordée à l'aîné, le choix pour cet apanage de la Finlande, les négociations d'un mariage polonais en faveur de Jean préférablement à Erik, et surtout l'abandon à l'égard de la Russie de la politique traditionnelle dans la belle période du règne pour une politique aggressive d'alliance polonaise. Évidemment le vieux roi, inquiet de l'animosité sourde qui régnait entre ses deux premiers fils et emporté par sa préférence irraisonnée à l'égard du cadet, crut, en cédant aux désirs de celui-ci et en lui créant une position qui semblait devoir combler dans l'avenir ses vœux les plus ambitieux, détourner de la Suède l'orage qu'il voyait menaçant à l'horizon le jour où il ne serait plus là pour défendre l'intégrité de son œuvre.

Quoi qu'il en soit, ces plans devaient froisser singulièrement l'amour-propre du prince Erik et nous voyons, en effet, dès ce moment les relations entre père et fils devenir de jour en jour plus tendues. Ce n'était pas chez le jeune prince seulement une question d'amour-propre. Élevé dans les idées de politique sensée et prudente qui avaient jusqu'alors caractérisé le gouvernement de Gustaf Ier, il ne pouvait voir d'un bon œil les tendances vers la politique d'aventures que déno-

tait la conduite du vieux roi par rapport aux affaires livoniennes.

Le changement qui s'opéra toutefois dans l'esprit de Gustaf Ier après son retour en Suède, à la suite de la malheureuse campagne de 1556, les efforts qu'il fit pour atténuer autant que possible les conséquences de cette guerre engagée à la légère, enfin la fermeté qu'il montra pour s'arracher à l'influence du parti belliqueux et pour revenir à la saine politique des années précédentes, amena un rapprochement momentané entre le vieux roi et son fils aîné. Le 6 décembre 1557, Erik reçut à son tour en apanage la ville et le district de Kalmar, le château de Kronoborg et l'île d'Öland, et, au printemps suivant, Gustaf donna même son assentiment à ce qu'une ambassade fût envoyée auprès de la reine Marie d'Angleterre dans le but de demander pour son aîné la main de la princesse Élisabeth, qu'Erik rêvait d'épouser.

Cette bonne entente entre père et fils ne dura malheureusement pas longtemps. Gustaf était avec l'âge devenu de plus en plus autocrate; il ne tarda pas à trouver trop indépendantes les allures du nouveau duc d'Öland et le lui fit entendre avec toute la rudesse qui caractérisa toujours ses paroles aussi bien que ses admonestations écrites. Erik, de son côté, s'aperçut bientôt que l'influence du frère cadet regagnait rapidement le terrain perdu, et que sous cette influence Gustaf Vasa tendait à revenir à la politique d'immixtion en Livonie.

La méfiance entre le roi et le jeune prince reprit de plus belle.

Le nouveau duc de Finlande n'avait pu se résigner à



renoncer aux beaux rêves qu'avait éveillés en son imagination l'expédition de Russie, et nous le voyons profiter de sa nouvelle position pour entrer, dès 1557, et à l'insu de son père, en relations directes avec l'Ordre (1). En 1558, à la nouvelle qu'Iwan IV a envahi le territoire des Chevaliers, il ordonne même aux commandants militaires de son duché de se tenir prêts à marcher et il essaye d'entraîner une fois de plus le vieux roi à une action décisive. Gustaf reste toutefois inébranlable et, dans une lettre fort remarquable du 10 mai 1558, il expose au duc la politique naturelle de la Suède et lui démontre qu'une occupation, même partielle, des territoires de l'Ordre n'est possible qu'à condition d'une entente et d'une action commune entre la Suède et la Russie contre l'Ordre et la Pologne (2).

Mais aucun argument ne peut vaincre l'entêtement du duc Jean, ébloui par les perspectives que lui ouvre une alliance avec Sigismond-Auguste, avec la Pologne contre la Russie. Loin de céder aux exhortations paternelles il s'engage de plus en plus dans la politique d'intervention en Livonie. Le 16 juin 1558, il annonce à son père qu'il est en pourparlers avec les habitants de Reval, en vue d'une occupation de la ville menacée par les Russes et qu'en outre il se propose de prêter à l'*Ordensmeister* Wilhelm Fürstemberg l'énorme somme de 200,000 thalers qui lui seront garantis par la cession de certains châteaux appartenant à l'Ordre. La réponse de Gustaf est des plus caractéristiques. Il

(1) ANNERSTEDT, p. 4.
(2) *Id.*, p. 5.

défend formellement au duc de conclure l'affaire de l'emprunt demandé par Fürstemberg. En revanche, il ne se montre point hostile aux négociations avec Reval, à condition toutefois que ces négociations soient conduites sans bruit et de manière à ne pas compromettre les bonnes relations entre la Suède et la Russie (1).

En d'autres termes, tandis qu'il reste inébranlable à l'égard d'une question secondaire, uniquement pécuniaire, Gustaf cède sur la question principale, purement politique. Il ne devait pas tarder à céder sur toute la ligne.

Force fut à Jean, qui n'avait pas de fortune personnelle, de se conformer à la volonté paternelle relativement à l'emprunt. En revanche, encouragé par l'assentiment du roi, il poussa avec vigueur les négociations avec Reval. Celles-ci échouèrent néanmoins, par suite de l'opposition que firent au sein du Sénat de Reval Jost Clodt, syndic de la ville, et Christoffer van Mönnichhausen. Ces deux personnages décidèrent le conseil à s'adresser au Danemark plutôt qu'à la Suède.

Sur ces entrefaites le nouvel *Ordensmeister* Gotthard von Kettler envoya lui aussi, en automne 1558, une ambassade au duc Jean pour renouveler auprès de lui ses instances en vue d'un emprunt. Jean aurait certainement consenti à se lancer dans l'aventure, mais un ordre catégorique et péremptoire de Gustaf l'en empêcha (2).

L'année 1559 s'ouvrit sous de sombres auspices. Le

(1) Schirren, vol. IV, n. 457, 458, 459. *Lettres de Gustaf au duc Jean* des 4, 18 et 26 juillet.

(2) Les négociations à propos de cet emprunt montrent on ne peut mieux

1er janvier, le vieux Christian III de Danemark, beau-frère de Gustaf Vasa, mourait, laissant le trône à son fils, Frédéric II, jeune, avide de gloire et ennemi déclaré de la Suède (1). Ce fut un coup fort grave pour Gustaf dont la santé et les forces déclinaient rapidement. En dépit des témoignages officiels d'affection qu'échangèrent les deux rois à l'occasion de l'avènement de Frédéric, il était évident que l'orage approchait. Gustave concentra ses troupes sur la frontière danoise.

A l'intérieur aussi la situation était sombre. Le désaccord s'accentuait entre le roi et ses fils. Gotthard Kettler avait renouvelé une fois encore ses tentatives auprès de Jean qui, n'osant et ne pouvant désobéir à son père, envoya les ambassadeurs à Stockholm. La lutte entre les partisans d'une politique d'offensive et d'action d'un côté, et ceux d'une politique prudente de non-intervention, de l'autre, reprit de plus en plus belle. Entre la première, préconisée par le fils préféré, appuyée avec insistance par l'empereur et tous les princes intéressés au maintien du *statu quo* en Livonie, et la seconde, défendue par Erik, conseillée par son propre bon sens et par les nuages qui s'amassaient sur la frontière du sud-ouest, le vieux roi se reprit à hésiter et finit par se déci-

le caractère de Jean, et surtout combien ce caractère était connu en Pologne. L'instruction secrète des agents polonais les autorisait à promettre, comme gage d'un prêt de 200,000 thalers, la province de Jerwen avec Weissenstein, et au besoin, même, d'y ajouter Pernau et Sonnenburg. L'accueil que Jean fit aux agents fut tel toutefois qu'ils ne se gênèrent pas de demander *400,000 thalers* pour quatorze ans et contre un gage *qu'ils se réservaient de préciser plus tard*. Seule l'intervention de Gustaf empêcha Jean de consentir à cette proposition insensée. Annerstedt, p. 9.

(1) Cfr. plus haut, p. 35, note.



der pour un moyen terme qui mécontenta tout le monde. Il refusa de secourir l'Ordre activement, mais promit d'intervenir en sa faveur auprès du tsar et de prêter à Kettler 200,000 thalers à condition que la ville et le territoire de Reval lui fussent donnés en gage avec confirmation impériale.

Les ambassadeurs de l'Ordre se retirèrent mécontents et les négociations furent rompues. Gustaf essaya, il est vrai, de les renouer, mais sans résultat. Les dures conditions proposées par le roi avaient découragé les Livoniens et fait pencher la balance en faveur de la Pologne, qui depuis longtemps s'efforçait, grâce au nouvel *Ordensmeister* complètement dévoué à sa cause, d'étendre sa main sur la Livonie. Le 31 août 1559, Gotthard Kettler plaçait l'Ordre entier sous la protection de la Pologne (1). Le 15 du mois suivant l'archevêque de Riga suivait son exemple (2). En fait d'États, ecclésiastiques ou non, véritablement indépendants, il ne restait désormais dans les provinces baltiques que l'évêché d'Ösel et la ville de Reval avec l'Esthonie. Sur cette dernière province du reste, la Pologne, en sa nouvelle qualité de protectrice générale des domaines entiers de l'Ordre, élevait de justes prétentions.

(1) En échange de sa protection, le roi de Pologne obtenait une bande de terrain le long de la frontière de la Lithuanie ainsi que le droit d'occuper Bauske, Rositten, Lützen, Dünaburg et Selburg. L'Ordre gardait le droit de racheter, une fois la guerre finie, les territoires occupés pour une somme de 600,000 gulden.

RICHTER, *Gesch. der deutschen Ostseeprovinsen*, vol. II, p. 345.

(2) En échange de sa protection, le roi de Pologne mettait garnison dans les châteaux de Marienhausen, Lennewaden, Lubahn et Berson, que l'archevêque était libre de racheter, la guerre finie, pour 100,000 gulden. (RICHTER, *Gesch. der deutsch. Ostseeprov.*, vol. II, p. 346.)



Les hésitations de Gustaf n'avaient fait qu'aggraver la situation intérieure. Les jeunes princes, mécontents tous deux de l'attitude du père, se rapprochèrent l'un de l'autre et s'unirent contre le roi.

Il fut convenu que Jean se rendrait lui-même en qualité d'ambassadeur auprès d'Élisabeth, maintenant devenue reine, à condition qu'Erik soutiendrait auprès du vieux roi les projets du duc de Finlande sur la Livonie. Cet accord n'était évidemment sincère ni d'une part ni de l'autre. Erik crut-il un instant, comme l'avait probablement fait Gustaf un peu auparavant, que le meilleur moyen d'assurer la paix future de la Suède était d'aider Jean à se tailler un État indépendant en dehors de ce royaume, ou bien voulut-il tout simplement se débarrasser momentanément de la présence de son frère afin d'assurer le triomphe de sa propre politique (1)? Jean accepta-t-il la mission d'Angleterre dans l'espoir de supplanter Erik, comme le croyait Hubert Languet (2), ou bien son intention était-elle, au contraire, d'aider réellement son aîné à obtenir la main d'Élisabeth dans le but de se débarrasser de lui et d'être nommé lui-même régent de la Suède avec espoir de voir la régence se changer plus tard en royauté (3)?

(1) Le nouveau roi de Danemark était justement en train de se débarrasser de son frère Magnus, dont les droits au patrimoine commun le gênaient, en lui « achetant », sinon une couronne, du moins l'évêché indépendant d'Ösel. (*Voir plus loin.*) Il n'est pas impossible qu'Erik ait eu vent de ces négociations et qu'il ait songé à user envers son frère du même procédé.

(2) Hubertus Languetus, *Epist. Secr.*

(3) La mission du duc Jean de Finlande en Angleterre n'a encore jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Elle en vaudrait cependant la peine. En effet, si l'idée d'Hubert Languet au sujet de cette mission parait assez fantastique et manque de tout point d'appui dans les documents du temps,

Ce sont là des questions qui sont trop en dehors du cadre de cette étude pour que je les aborde ici. Ce qu'il y a de

il n'en est pas de même de l'opinion contraire, à savoir que Jean aurait soutenu les projets d'Erik dans le but d'éloigner celui-ci, de le « placer » ailleurs afin d'obtenir pendant son absence la régence en Suède, régence que l'appui de l'aristocratie, sur lequel l'ambitieux duc pouvait compter absolument, et le peu de probabilités que présentait un retour en Suède du frère ainé après son mariage anglais, devaient logiquement tôt ou tard transformer en royauté légale.

A l'appui de mon opinion je ne citerai ici qu'un seul document qui me parait non seulement donner quelque créance à cette thèse, mais en outre montrer que Gustaf Vasa lui-même — chose du reste assez compréhensible — n'était peut-être pas étranger au projet.

Ce document, relaté dans les *Calendar of State Papers, Foreign Series, Elisabeth*, vol. II, n° 420, est intitulé *Proposals by the King of Sweden 14 déc. 1559, made to Queen Elisabeth trough the Duke of Finland*. En voici le contenu :

1° *Before the Prince of Sweden come into England he shall be crowned king of Sweden and the successor settled upon the issue of king Gustavus.*

2° *He shall give the Queen a sufficient present of ornaments and jewels the value to be settled by the Ambassadors.*

3° *He shall settle upon her in dower (in the event of her surviving him 40,000 doll. upon Westrogothie and the lands in Sweden which lie nearest the english ocean.*

4° HE SHALL RESIDE IN ENGLAND WHICH HE SHALL NOT LEAVE WITHOUT THE QUEENS PERMISSION NOR SHALL HE INTERFERE IN THE AFFAIRS OF ENGLAND.

5° *He shall support his own establishment (aula) at his own expence, which shall not exceed a certain numbers of persons specified to him beforehand.*

6° *England and Sweden shall each preserve its own laws and customs; nor shall either meddle with the affairs of the other.*

7° *If the Queen shall think good, then a treaty of off-and deffensivo alliance shall be entered into between the 2 realms, each of which shall send to the other, when required 6,000 or 8,000 armed men whit fleet for their transport, but at the expence of the party requiring the assistance.*

8° *The king of Sweden on the consummation of the marriage shall (if required) send an army of 6,000 men with an armed fleet to help the England both troops and navy to be provided for six months at his own charges.*

9° *He shall also give pensions to thos Germans resident on the sea cousts, who are obliged to aid the England with german troops.*

10° *The Duke of Finland shall swear that he will be faithfull to his brother the prince of Sweden, and his issue by the marriage and give letters to the same effect.*

Remarquons encore qu'Erik XIV déclarera lui-même plus tard que le


4



certain, c'est que la conduite de Jean dans son ambassade auprès d'Élisabeth ne fut pas des plus nettes et qu'à son retour les relations entre les frères prirent un caractère de défiance et d'animosité ouverte.

Durant l'absence de Jean, les relations entre Gustaf et son fils aîné s'étaient singulièrement altérées. Le roi n'avait jamais vu d'un œil favorable les projets matrimoniaux du duc. Prenant prétexte des impôts extraordinaires imposés par Erik dans son domaine patrimonial en vue du mariage anglais, Gustaf l'accusa d'abus de pouvoir. Une correspondance fort peu édifiante s'engagea entre les deux princes. En décembre 1559, la conduite irréfléchie d'Erik à l'occasion du célèbre scandale causé par la conduite légère de sa sœur Cécile (1) vint encore aggraver les dissensions, et Dalin va jusqu'à affirmer que le vieux roi crut devoir s'entourer de gardes du corps allemands et qu'il songea sérieusement à déshériter Erik (2).

but réel de Jean de Finlande, en appuyant les projets de mariage anglais, étaient bien de se débarrasser de son frère aîné.

Ahlqvist, *Erik XIV*, s. 22.

(1) Cécile, la seconde fille de Gustaf Vasa, qui devait plus tard acquérir, par suite de ses aventures galantes, une réputation très fâcheuse, avait, au cours d'un voyage qu'elle faisait pour accompagner à la frontière sa sœur nouvellement mariée, été surprise de nuit dans un tête-à-tête fort compromettant avec son nouveau beau-frère, le comte Jean de Ostfriesland. Erik fit jeter séance tenante le comte en prison et provoqua ainsi un scandale très désagréable pour Cécile. Les princes allemands, parents de Jean de Ostfriesland, durent intervenir pour obtenir la libération du malheureux. Gustaf Ier refusa longtemps, puis il finit par céder et le comte fut rendu à la liberté, non sans avoir été préalablement mutilé d'une façon ignominieuse par ordre du roi de Suède.

(2) L'intention de Gustaf Vasa de déshériter Erik, en faveur de Jean bien entendu, était du reste connue même à l'étranger. En 1564, Valerius Crackau, secrétaire d'Auguste de Saxe, déclarait à Philippe de Hesse que



Dans des conditions pareilles, le retour d'Angleterre de Jean, en avril 1560, sans réponse décisive de la reine Élisabeth, n'était guère apte à ramener la bonne harmonie dans la famille royale. Durant son absence, un événement s'était produit qui devait évidemment avoir une influence considérable sur ses vues ambitieuses. Jean de Mönnichhausen, évêque d'Ösel-Wiek, prévoyant la ruine prochaine de la domination allemande en Livonie, avait, en homme avisé, offert au roi de Danemark de lui céder son évêché contre une certaine quantité de bons écus sonnants, plus faciles à mettre en sûreté que ses domaines ecclésiastiques. Frédéric II, qui désirait acquérir pour lui seul les droits sur les duchés de Schleswig et de Holstein qu'il possédait en commun avec son frère cadet Magnus, offrit à celui-ci, en échange de sesdits droits, l'évêché de Mönnichhausen. Grâce à l'intervention de la reine-mère Dorothée (1), qui avança la somme voulue (30,000 thalers) pour procurer à son cadet la position de prince indépendant, le marché fut conclu, et au moment même où Jean de Finlande débarquait à Elfsborg, le prince Magnus prenait possession de son nouvel État (2).

L'accueil que lui firent ses nouveaux sujets semblait devoir autoriser les meilleures espérances pour l'avenir.

Jean voyait donc un autre réaliser sous ses yeux ce

schon der Vater Erichs habe solche Unart (il est question ici de perfidie) *an ihm gespürt und den Thron seinem Bruder, dem Herzog von Finland, zuwenden wollen.*

K. v. Weber, *Anna, v. Oranien.*

(1) Tante maternelle du prince Erik Vasa. Cfr. page 11, note 2.

(2) Magnus débarqua à Ösel le 16 avril 1560.



projet qu'il avait lui-même caressé avec tant d'espérances et que seule la volonté formelle de son père l'avait empêché de mettre en œuvre. Cet autre était cependant bien moins qualifié que lui pour une entreprise pareille; lui, Jean, dont le duché était à deux pas de la terre convoitée, lui le fils du puissant roi de Suède, possesseur de trésors qui lui permettaient l'achat de dix évêchés semblables à celui d'Ösel-Wiek. Ce que Magnus venait de faire, un autre pouvait le faire, puis un troisième, un quatrième; et si Jean ne se décidait pas à agir énergiquement, il risquait d'arriver trop tard, de trouver toutes les dépouilles des Chevaliers allemands accaparées, et ainsi de voir s'évanouir à tout jamais le beau rêve d'une couronne indépendante.

En Livonie, en effet, les événements se précipitaient. Lorsque au printemps 1560, une forte armée russe, commandée par le prince Kourbski et le favori d'Iwan, Adascheff, envahit le pays, on put voir combien peu Sigismond-Auguste était en mesure de remplir les engagements pris l'automne précédent envers Gotthard Kettler et l'archevêque de Riga. Les Russes purent impunément dévaster le pays entier, et l'un après l'autre les châteaux forts des Chevaliers tombèrent entre leurs mains. En présence de ces faits, Gotthard Kettler envoya une dernière ambassade à Stockholm pour implorer le secours de la Suède. Simultanément la ville de Reval, retranchée du reste du pays par l'invasion et menacée elle aussi par un fort détachement russe, envoya à son tour à Gustaf une députation pour demander son intervention.

Ces demandes de secours étaient appuyées comme précédemment par l'empereur et les princes allemands. Elles devaient trouver à Stockholm, en la personne du duc de Finlande, un défenseur naturel, intéressé et d'autant plus persuasif que l'occupation d'Ösel-Wiek par le prince Magnus de Danemark et les efforts de ce dernier pour décider la ville de Reval à lui prêter serment de fidélité, menaçaient la Suède de voir l'influence danoise acquérir une position inquiétante sur un point dont l'importance stratégique, en cas d'une guerre entre les deux nations, ne pouvait échapper à personne.

Lorsque les députés arrivèrent à Stockholm, des questions plus graves, plus vitales, occupaient les esprits. Les forces du vieux roi déclinaient rapidement. Sentant approcher sa fin, il voulut une dernière fois convoquer les États, leur faire accepter et jurer de maintenir son testament, régler définitivement la question de la succession. Nous connaissons déjà la clause principale du testament et la création en faveur des fils cadets de duchés dotés d'une large autonomie. Jusqu'à ce moment, ce testament n'avait pas été public, mais ses dispositions principales avaient été appliquées dans les apanages créés en 1556 en faveur de Jean et en 1557 en faveur d'Erik. Les résultats ne s'étaient nullement montrés satisfaisants. Il avait fallu toute l'autorité du vieux roi pour empêcher Jean de jeter la Suède dans des aventures dangereuses, et les dissensions au sujet du gouvernement d'Erik dans son apanage avaient amené entre père et fils les relations que l'on sait. Enfin, entre les



deux aînés, Erik et Jean, l'application du testament avait provoqué un antagonisme de plus en plus marqué dont les suites ne présageaient rien de bon pour le pays. En présence de résultats aussi décourageants, il semble que Gustaf aurait dû revenir à son ancien principe d'un monarque unique et absolu. Tout au contraire, tel qu'il fut présenté aux représentants de la nation et solennellement approuvé par eux le 30 juin 1560, le testament comportait un agrandissement notable des apanages destinés aux cadets, et pour ces derniers une extension de droits très considérable (1). Comment expliquer cet acte incompréhensible? Fut-il une dernière preuve de cette partialité néfaste pour le fils favori? Fut-il le résultat des dissensions toujours croissantes entre le roi et le duc Erik?

Les autres décisions royales approuvées par les états furent d'importance secondaire. La politique étrangère ne paraît pas avoir été discutée. Les crédits nécessaires au voyage en Angleterre du duc Erik, qui désirait faire personnellement une dernière tentative auprès d'Éli-

(1) Le duc Jean reçut la Finlande entière avec les îles d'Åland. Le prince Charles reçut les provinces de Södermanland, de Närke et de Värmland avec le titre de duc de Södermanland (Sudermanie). Le fils cadet, Magnus, reçut l'Östergötland (Ostrogothie), une partie de la Vestergötland et la province de Dal avec le titre de duc d'Östergötland. A chacune des filles fut assignée une dot de 100,000 thalers.

Le testament enjoignait au roi de ne prendre aucune décision importante sans l'avis de ses frères et exhortait les quatre fils à gouverner le royaume en bonne harmonie. A part les dangers que présentaient ces termes vagues et sujets aux interprétations les plus diverses, il est à noter que les duchés accordés à Magnus et à Charles coupaient la partie du royaume laissé au roi en deux parts absolument séparées et que la Finlande était conservée à Jean, dont la politique à l'égard de la Russie avait eu tout le temps de faire ses preuves.

sabeth, furent accordés; les états jurèrent de lui rester fidèles pendant son absence et d'obéir au prince Jean, auquel, d'après les volontés de Gustaf, devait échoir la régence au cas où le vieux roi viendrait à mourir avant le retour d'Erik.

En juillet, les états se séparèrent; le 15 août, le prince Erik quittait Stockholm pour aller s'embarquer à Elfsborg; le lendemain, Gustaf Vasa s'alitait, et le 29 septembre, le vieux roi rendait le dernier soupir (1).

* * *

Si nous nous sommes étendu un peu longuement sur les dernières années du règne de Gustaf Vasa, c'est qu'il est nécessaire de bien établir les responsabilités de la sombre période qui va s'ouvrir pour la Suède.

Les causes principales des troubles intérieurs qui vont déchirer le royaume furent les dissensions entre les princes Erik et Jean, et l'origine première de ces dissensions, c'est dans la partialité de Gustaf Vasa pour son second fils et dans les prescriptions absurdes du testament du vieux roi qu'il nous faut la chercher.

D'un autre côté, si la Suède va se voir jetée dans un tourbillon de guerres étrangères qui la ruineront et la porteront à deux doigts de sa perte, c'est à l'abandon de la politique naturelle, à l'adoption de celle d'aventures,

(1) La nouvelle de la mort de Gustave parvint à Erik avant qu'il ait encore eu le temps de s'embarquer. Le nouveau roi rebroussa aussitôt chemin, recevant au passage les hommages et le serment de fidélité des populations. Il rentra à Stockholm vers la fin de novembre.

qu'elle le devra. Et ici, de nouveau, c'est à Gustaf Vasa qu'il nous faut remonter pour trouver le point de départ. C'est sa malencontreuse ingérence dans les affaires de Livonie, ses plans de mariage entre son fils préféré et une Jagellon, la création enfin en faveur de ce fils d'un duché autonome sur la frontière la plus dangereuse du royaume, qui jetteront le futur Jean III dans la voie d'où il ne pourra désormais plus s'arracher.

Gustaf Ier Vasa a eu le bonheur rare de mourir à temps, avant que ses fautes eussent encore porté leurs fruits amers. C'est son successeur qui aura à en supporter toutes les lourdes conséquences, et c'est sur lui qu'en retombera la responsabilité.

Sans doute, le règne d'Erik XIV fut une des périodes les plus tristes de l'histoire de la Suède; sans doute l'état mental du malheureux roi lui fit commettre des actions qui justifièrent en partie son détrônement; mais les malheurs de ce règne, c'est à Gustaf Vasa qu'en revient la responsabilité première.

Observons enfin que la folie présentait chez les Vasa un caractère atavique (1), et que si elle prit chez Erik XIV les proportions que nous verrons plus loin, c'est en grande partie la position créée au malheureux roi par son propre père qui en fut la cause directe.

(1) Cfr. p. 117, note 2.



CHAPITRE III

ERIK XIV

Les affaires de Livonie. — Erik cherche à gagner du temps. — Revision du testament de Gustaf Vasa. — Les « articles d'Arboga ». — Réformes dans l'administration intérieure. — L'instruction. — Libéralisme religieux. — Création des dignités de comte et de baron. — Terres nobles et terres de la couronne. — Réduction des charges militaires. — Mécontentement de l'aristocratie. — Dissensions entre Erik XIV et le duc Jean.

Politique étrangère. — Préparatifs d'une action en Livonie. — Reval suédois. — Erik XIV s'efforce de procurer au duc Jean le territoire de Sonnenburg. — Ambassade de Jean de Tęczynski en Suède. — Projet de solution pacifique présenté par Erik XIV. — Ambitions de Tęczynski. Sigismond-Auguste écarte les propositions d'Erik XIV. — Ingérence du duc Jean. — Sigismond-Auguste en profite habilement. — Les Chevaliers se soumettent à la Pologne. — Fin de l'Ordre. — Erik XIV, convaincu de la fausseté de Sigismond-Auguste, rompt avec lui. — Horn s'empare de Pernau.

Une des plus urgentes questions qu'eut à résoudre le nouveau roi de suite après son avènement au trône, fut celle de l'attitude à prendre par rapport aux affaires de Livonie. Les ambassadeurs envoyés l'été précédent par l'Ordre et par la ville de Reval attendaient impatiemment les décisions d'Erik XIV.

Trois solutions se présentaient. Cédant aux instances de Kettler, de Reval, des princes allemands, de l'empereur et du duc Jean de Finlande, la Suède pouvait prendre ouvertement parti pour l'Ordre et se jeter défi-

nitivement dans la lutte. Elle pouvait, au contraire, revenir décidément à la politique de non-intervention, à la politique naturelle des belles années du règne précédent, c'est-à-dire se désintéresser complètement des événements de la côte orientale de la Baltique où aucun intérêt suédois ne se trouvait engagé directement. Enfin Erik XIV pouvait prendre un moyen terme : soutenir l'une ou l'autre des fractions à peu près autonomes dont se composait l'Ordre croulant, sans toutefois s'engager trop avant dans cette affaire dangereuse.

La première solution eût évidemment amené une rupture immédiate avec Moscou et des complications au sujet du partage du butin — si butin il y avait — tant avec la Pologne qu'avec le Danemark. C'était en un mot se mettre à dos tout le monde, s'affaiblir des deux côtés à la fois et cela sans aucun profit immédiat. La politique de non-intervention présentait des avantages très sérieux, mais aussi, depuis le jour où le prince Magnus, *c'est-à-dire les Danois,* avaient pris pied en Esthonie, des dangers indiscutables. Était-il prudent, alors que la guerre avec le Danemark n'était qu'une question de temps, de laisser cette puissance se fortifier sur les derrières de la Suède? Était-il raisonnable, au moment où Erik se préparait à enlever à son frère l'excès de pouvoir que lui avait conféré le testament de Gustaf, de pousser ce même frère à bout en adoptant aussi, en matière de politique étrangère, une conduite diamétralement opposée à celle qu'il préconisait?

Erik se décida pour le moyen terme.

Les ambassadeurs de Kettler reçurent un refus for-



mel (1). Quant aux agents de Reval, le roi leur déclara que la seule condition à laquelle il consentirait à secourir la ville était qu'elle lui prêtât serment de fidélité. On ne peut qu'admirer l'habileté d'Erik en cette occasion. En premier lieu il obtenait ainsi un répit fort nécessaire, qui lui permettait de s'affermir sur le trône avant de s'engager définitivement dans les luttes extérieures. Puis, au cas où Reval accepterait ses dures conditions, il pouvait à bon droit espérer que ni la Russie ni la Pologne ne se hasarderaient, au sujet de cette ville, à une guerre avec la Suède, réputée alors très puissante. Pour la Russie, Reval n'avait qu'une importance secondaire; le but des tsars était Riga, bien mieux située sur une mer moins prise par les glaces et possédant des communications plus commodes avec le centre de la Moscovie (2). Pour la Pologne, Reval, séparée de la Livonie par les terres qu'avaient envahies les Danois et les Russes, était déjà une ville à moitié perdue. Quant au Danemark, il considérerait évidemment l'occupation de Reval comme une provocation directe, en ferait peut-être même un *casus belli*, mais la guerre avec ce pays n'était, nous l'avons vu, qu'une question de temps; et Reval aux mains des Suédois, c'était, en cas de guerre, la neutralisation de la position danoise à Ösel. Enfin, une action énergique des Suédois en Esthonie, bien que dirigée par le roi et non par le duc de Fin-

(1) Plus exactement, les conditions que mit Erik à son assistance furent telles que Kettler ne pouvait les accepter sans se brouiller avec la Pologne.

(2) Cfr. p. 25. Le tsar était de plus trop occupé par les affaires de Livonie, de Pologne et par la guerre dont le menaçaient les Tatares, pour ne pas se montrer accommodant.

lande, n'en constituait pas moins une demi-satisfaction accordée à ce dernier, ce qui pouvait être d'une grande utilité au moment où Erik se préparait à porter au duc Jean un coup des plus sensibles, en matière de politique intérieure.

Erik XIV comprit en effet, dès son avènement au trône, qu'une question bien plus grave que ne l'étaient toutes celles de la politique extérieure demandait une solution immédiate. La situation créée en Suède par le testament de Gustaf Vasa devenait absolument intenable. Ce n'était pas au moment où des dangers de complications intérieures et étrangères surgissaient de tous côtés, qu'on pouvait songer à une diminution de l'autorité une et indivisible du monarque. Une revision du testament de Gustaf Ier s'imposait, et Erik était décidé à l'obtenir coûte que coûte. Il fallait pour cela agir avec promptitude et énergie.

Dans le tourbillon des révolutions politiques, économiques et religieuses du règne précédent, l'ancienne distinction si marquée des classes sociales avait sombré : noblesse, clergé, bourgeoisie et paysans, tous avaient peu à peu été forcés de se confondre dans une soumission égale devant le despotisme toujours plus implacable de Gustaf. Les longues années de paix vivifiante, les alliances successives avec la famille royale, les riches dépouilles du clergé, accaparées sous prétexte de retour d'anciennes donations, l'opposition, l'antagonisme entre les deux fils aînés du roi avaient peu à peu reconstitué l'aristocratie comme parti politique et social, parti, il est vrai, encore sans discipline, inconscient de sa force,

et plié à l'obéissance passive, mais qui pouvait d'un jour à l'autre, sous l'influence de dissensions entre le nouveau roi et son frère, se constituer en une opposition homogène et puissante. Le chef de cette opposition était tout indiqué, et du jour où le duc Jean et l'aristocratie s'uniraient, la revision du testament de Gustaf Vasa deviendrait impossible. Aussi Erik agit-il avec une énergie remarquable.

Le 1er mars de l'année 1561, les États du royaume furent convoqués pour le 13 avril suivant, à Arboga. De concert avec quelques-uns des plus éminents représentants de l'aristocratie, choisis parmi ceux qui comprenaient les dangers que présentait pour l'État la situation créée par le testament, Erik avait élaboré un certain nombre d'articles qui réduisaient la position des ducs ses frères à celle de princes vassaux, dépourvus de toute indépendance en matière de politique étrangère et soumis au contrôle et à la sanction royale pour toute question tant soit peu importante du gouvernement local. Sous la poigne de fer de Gustaf Ier la représentation nationale suédoise avait appris à souscrire sans sourciller à toutes les « propositions » du roi. Les *articles d'Arboga* furent approuvés par les États sans aucune opposition. En présence de cette unanimité, le duc de Finlande, que visaient tout spécialement ces mesures législatives, se soumit à contre-cœur et jura solennellement de les observer. Il obtint toutefois une concession importante : l'article 15 stipula que les ducs auraient le droit de se marier sans consulter le roi.

Erik XIV pouvait respirer. Il était désormais maître chez lui au même titre que son père.

Nous voyons donc que les premières mesures du nouveau roi annonçaient un gouvernement clairvoyant, ferme et énergique. Ces espérances ne furent pas déçues durant les premières années du règne. Dans toutes les diverses branches de l'administration, l'influence salutaire, libérale et réformatrice du jeune roi se fit sentir.

Le Sénat (1), qui jusqu'alors ne se rassemblait que sur convocation spéciale, reçut une organisation permanente et un règlement (2). Un tribunal suprême, permanent lui aussi, fut institué sous le nom de parlement royal (3). La lourde charge imposée aux paysans, de transporter et d'héberger gratuitement les voyageurs, fut abolie et l'on établit des « tavernes » ou maisons de poste le long des routes principales. L'Université d'Upsala fut rétablie et son existence assurée par des donations et des prébendes (4); les écoles, négligées sous Gustaf Ier, furent réformées, leur nombre augmenté et leur fonctionnement assuré par l'appel de maîtres étrangers. Les privilèges commerciaux des villes furent

(1) Me conformant à la terminologie employée par la diplomatie du temps et consacrée par l'usage, je traduis les deux significations du mot suédois *riksråd* par Sénat et sénateur, termes plus exacts que ne le seraient la traduction mot à mot de Conseil d'État et conseiller d'État.

(2) Un certain nombre de sénateurs durent désormais se trouver continuellement auprès du roi et à chacun d'eux fut confiée une certaine branche de l'administration.

(3) Une section du tribunal siégeait en permanence à Stockholm, tandis que l'autre parcourait le pays et tenait des séances à jours fixes dans chaque province.

(4) Fondée en 1477, l'Université d'Upsala avait mené une existence assez languissante jusqu'à Gustaf Vasa. La réformation lui donna le coup de grâce et Gustaf Vasa ne fit jamais rien pour la faire revivre.



augmentés, l'industrie encouragée, les communications améliorées (1).

En matière de religion, le service divin fut encore simplifié et des ecclésiastiques allemands appelés pour combler les vides du clergé suédois peu nombreux et dépourvu d'instruction. On a accusé Erik XIV de sympathies calvinistes. Ce qu'il y a de certain, c'est que, de même que son père, il ignora absolument l'intolérance religieuse et les questions cultuelles ou confessionnelles restèrent pour lui constamment subordonnées aux intérêts politiques ou économiques. La meilleure preuve en est le célèbre décret des premiers mois du règne, du 18 février 1561, par lequel Erik XIV accordait à tout étranger qui s'établirait dans le royaume l'hospitalité la plus large et la liberté religieuse la plus complète, sans égard à la confession à laquelle il appartenait (2). Ce décret, remarquable à une époque où l'intolérance régnait partout, amena en Suède une quantité considérable d'artisans, de commerçants, d'artistes et de savants étrangers, qui contribuèrent beaucoup au relèvement économique et intellectuel du pays.

De toutes les mesures prises par Erik XIV les plus

(1) Par ordre d'Erik, on mit à l'étude le projet grandiose d'un canal maritime devant relier la Baltique au port d'Elfsborg, sur le Kattegat, par l'intermédiaire des lacs Vennern et Vettern et du grand fleuve de Göta elf. Ce projet avait pour but principal de libérer la Suède du joug pesant du Danemark dans le Sund. Le dernier évêque catholique de Linköping, le célèbre Hans Brask, avait déjà, sous le règne précédent, proposé un plan analogue. Mais l'avare Gustaf I[er] avait reculé devant les dépenses qu'entraînerait l'entreprise. Cette fois-ci, ce fut la guerre qui s'opposa à l'exécution de cette œuvre grandiose. Le projet ne fut réalisé que trois cents ans plus tard, en 1832.

(2) Cfr. Celsius, p. 56.



riches en conséquences furent celles qui concernaient l'aristocratie (1).

Une noblesse, dans le sens féodal de ce mot, était alors encore chose absolument inconnue en Suède. Selon les antiques lois du pays, quiconque avait les moyens d'entretenir au service du roi un homme monté et armé, pouvait — s'il le désirait — se faire inscrire dans les rangs de la « noblesse ». En cas d'incapacité à remplir cette clause fondamentale et unique, on perdait ses titres de noblesse et l'on était réintégré dans la classe des paysans. Pour les propriétaires, une proportion fixe existait entre le revenu de leurs domaines et le nombre de cavaliers armés à entretenir. Cette proportion avait été fixée en dernier lieu par Gustaf I[er] en 1559 (2).

Devenu roi, Erik XIV, réprimant toute son ancienne méfiance à l'égard de l'aristocratie, fit sincèrement son possible pour conquérir les sympathies de cette classe. Les principales charges et dignités de la nouvelle Cour furent distribuées aux plus proches parents du duc Jean et, à l'occasion de son couronnement, Erik institua les dignités, inconnues encore en Suède, de comte et de baron (3). Par un sentiment de justice qui lui fait le

(1) On trouvera plus loin (chap. V, p. 135-141) des détails complémentaires concernant l'origine et l'organisation de la noblesse suédoise.

(2) Conformément à cette ordonnance, la noblesse était tenue d'entretenir des cavaliers armés dans la proportion de un par 100 livres de revenu annuel des terres reçues en fief de la couronne et par 150 livres de revenus des domaines patrimoniaux.

(3) Furent créés comtes : Svante Sture, l'ex-fiancé de la seconde femme de Gustaf I[er] (Cfr. p. 20), oncle maternel du duc Jean, Per Brahe, cousin d'Erik XIV, et Gustaf Johansson Ros, l'ex-fiancé de la troisième femme de Gustaf et cousin de Jean. Erik créa aussi neuf barons, presque tous choisis parmi les proches parents de Jean.

plus grand honneur, le jeune roi ordonna qu'une distinction nette fût établie entre les biens de la couronne et ceux de la famille royale et qu'une enquête sévère fût instruite au sujet de la validité des raisons pour lesquelles Gustaf Ier s'était adjugé un nombre considérable des anciens domaines du clergé. La plus grande partie de ces domaines fut soustraite à l'administration des domaines de la famille royale et déclarée bien de l'État, et un nombre considérable de propriétés, sur lesquelles certains membres de l'aristocratie avançaient des prétentions plus sérieuses que celles des Vasa, furent immédiatement rendues à leurs propriétaires légitimes (1). Enfin Erik modifia la proportion établie par son père entre le rapport des terres nobles et le nombre d'hommes à entretenir, de manière à diminuer les charges militaires de moitié (2). Il remit en même temps

(1) Le nombre des propriétés qui passèrent ainsi du roi à la noblesse fut, *pendant la première année seulement*, de 300 à 400. Quelques exemples de ces restitutions, caractérisant autant la rapacité incroyable de Gustaf Vasa dans ses accaparements, que la stricte équité d'Erik XIV, ont été relatés par Silfverstolpe. (Cfr. SILFVERSTOLPE, *J. Persson*, Sv. Hist. Tidskr., 1881).

(2) La noblesse devait dorénavant être astreinte à entretenir des cavaliers armés au taux de un pour chaque 300 livres de revenus annuels des domaines héréditaires et pour 200 livres des revenus des fiefs de la couronne. Chacun avait droit d'excepter du compte *une* propriété s'il était simplement noble, *deux* s'il était baron et *trois* s'il était comte. En revanche, il était désormais interdit aux nobles trop pauvres pour entretenir individuellement un cavalier, de se cotiser dans ce but.

Les historiens suédois prétendent, qu'étant donnée la différence de la valeur de l'argent et la sévérité avec laquelle Erik fit appliquer la loi, son ordonnance ne constituait en réalité aucune concession. La première raison semble ridicule. De 1559 à 1562 la valeur de l'argent n'avait guère varié et la différence, s'il y en avait, était largement compensée par le droit d'exempter une terre. Quant à la seconde raison, elle n'a rien à voir ici. Une loi doit être jugée d'après son contenu, non d'après le plus ou moins de négligence avec laquelle on l'applique.



en vigueur la vieille loi autorisant quiconque pourrait entretenir un cavalier armé à être inscrit sur les rôles de la noblesse. Il semblerait que ces mesures eussent dû acquérir à Erik les sympathies unanimes de l'aristocratie. Tout au contraire, ce furent elles, les deux dernières surtout, qui détruisirent la bonne entente entre le roi et la noblesse. L'enquête ordonnée par Erik sur le bien fondé des possessions du roi devait naturellement et logiquement être étendue aux propriétés enlevées au clergé romain par l'aristocratie. Celle-ci, qui avait applaudi à la justice du roi tant que ses résultats s'étaient traduits par une cession de terres royales à la noblesse, commença à trouver cette justice singulièrement gênante du jour où bon nombre de terres nobles, accaparées sans raisons valables, furent reprises et déclarées domaines de la couronne. Les effets de la loi sur les charges militaires furent bien pires encore. Durant le laisser-aller qui caractérisa les dernières années du règne de Gustaf Vasa, l'aristocratie avait pris la douce habitude de n'observer la loi militaire que sur le papier. Sans doute la proportion fixée par Erik XIV constituait en principe une diminution considérable des charges militaires, mais Erik, qui voyait la guerre menacer de tous côtés, n'était pas d'humeur à fermer les yeux sur l'application sévère et exacte de la loi. Un certain nombre de nobles, qui aux inspections militaires régulières et sévères des officiers royaux se montrèrent hors d'état de remplir leurs engagements, furent impitoyablement exclus de la noblesse (1).

(1) Voici comment la noblesse observait la loi militaire. En 1565, plus de cinquante nobles, c'est-à-dire *plus de 25 pour 100 du nombre total*,



Un nouveau recensement plus exact, plus consciencieux des revenus réels des terres de l'aristocratie vint encore aggraver la question, et bientôt le mécontentement devint général.

Ce fut aussi une question d'intérêt qui provoqua la reprise de l'animosité entre Erik et son frère Jean. Erik s'était engagé à payer sur sa part de l'héritage paternel les frais de l'ambassade de Jean en Angleterre. Ce dernier jugea qu'il n'y avait par conséquent aucune raison pour lui d'user d'économie et il réussit à dépenser en folies de tous genres la jolie somme de 200,000 « gyllen » (*gulden*) en quelques mois (1). Bien entendu Erik refusa de payer cette note exorbitante. Les décisions de la diète d'Arboga et surtout les événements de la politique étrangère envenimèrent irrévocablement le conflit.

Des trois principes fondamentaux d'une politique étrangère *naturelle* à la Suède : bonne entente avec la Russie, préparation à la lutte suprême avec le Danemark et neutralité absolue à l'égard de la Livonie, le dernier avait, nous l'avons vu plus haut, perdu toute raison d'être. Permettre aux Danois, à la veille de la lutte désormais inévitable, de s'établir solidement sur le

comparurent *en une seule fois* devant le tribunal d'Erik, sous l'accusation de fraudes dans l'observation de la loi militaire. En tête de la liste figuraient Svante Sture, Per Brahe, Gustaf Stenbock, Sten Lejonhufvud et autres sénateurs, proches parents de la famille royale. Ceux-ci furent graciés, 23 nobles furent acquittés et 22 autres exclus de la noblesse.

Et ce n'est là qu'un exemple isolé.

SILFVERSTOLPE, *J. Persson* (Sv. Hist. Tidskr., 1881). Cfr. FORSSELL, vol. I, p. 90.

(1) GEIJER, vol. III, p. 155, note.



flanc de la Suède, dans une position qui leur assurait la domination de la Baltique, eût été une faute impardonnable. Erik le comprenait admirablement. D'un autre côté, concilier une action offensive au sud du golfe de Finlande avec le maintien de bonnes relations avec Moscou n'était guère chose facile et devait logiquement amener un conflit avec la Pologne, à laquelle le traité de 1559 avait donné la suprématie sur tout le territoire de l'Ordre.

La dextérité diplomatique d'Erik XIV surmonta néanmoins toutes les difficultés.

Profitant habilement de la situation difficile dans laquelle se trouvait en ce moment le tsar (1), il réussissait dès janvier 1561 à obtenir l'approbation des ambassadeurs russes à Stockholm pour une action suédoise en Esthonie (2). Au printemps de la même année, alors que les pourparlers étaient déjà engagés entre les agents suédois et la ville de Reval, il envoie à Moscou une nombreuse et brillante ambassade (3) chargée de proposer un renouvellement de la paix et une alliance contre la Pologne. Ce n'est qu'une fois ces précautions prises qu'Erik se hasarde à agir énergiquement.

Au mois de juin, Reval, abandonnée par Kettler et Sigismond, tous deux impuissants à la défendre, se résigne à accepter les dures conditions d'Erik et ouvre ses portes aux Suédois qui y placent une forte garnison

(1) Aux guerres avec la Pologne et avec les Chevaliers allemands étaient encore venus s'ajouter une invasion des Tatares et des troubles intérieurs.

(2) Annerstedt, p. 81.

(3) A la tête de l'ambassade se trouvaient l'évêque de Linköping Erik Falk et le sénateur Nils Krumme.

sous les ordres du Finlandais Klas Kristiersson Horn. Les cantons voisins, Harrien et Wierland, suivent l'exemple de Reval. Erik XIV, proclamant que ses actes ne comportent aucune hostilité à l'égard de la Pologne et qu'il ne désire que « châtier » l'Ordre, ordonne à Horn de marcher de l'avant et bientôt tout le nord de l'Esthonie est aux mains des Suédois.

Désormais la position danoise d'Ösel est neutralisée.

L'apparition des Suédois au sud du golfe de Finlande provoqua de vives réclamations de la part de la Pologne et du Danemark; mais, ainsi que l'avait très bien prévu Erik, ni Sigismond-Auguste ni Frédéric II n'étaient en mesure de faire de l'occupation de l'Esthonie un *casus belli*. Force leur fut — en attendant l'occasion de prendre leur revanche — de se contenter des explications d'Erik. Quant à Iwan IV, l'habile manœuvre d'Erik eut auprès de lui plein succès : le 13 juin 1562, débarquait à Stockholm une ambassade moscovite chargée de déclarer officiellement que le tsar approuvait l'occupation de Reval (1) et de ratifier le renouvellement de la paix signée au mois d'août précédent par les ambassadeurs d'Erik, d'une part, et le vice-roi de Nowgorod, de l'autre (2).

La politique de conquête, inaugurée si énergiquement en Esthonie, atteignait absolument au vif le duc de Finlande.

(1) Celsius, p. 86.

(2) Erik XIV avait essayé d'obtenir ce qui avait constamment été refusé à son père, c'est-à-dire que les ambassadeurs suédois pussent traiter directement avec le tsar. Iwan refusa et Erik eut le bon goût de ne pas compromettre le succès de l'ambassade pour une question d'étiquette.



Les articles d'Arboga avaient mis fin à sa position de duc autonome (1). L'occupation de Reval, que lui même avait autrefois rêvée, venait maintenant réduire à néant ses dernières espérances de se créer en dehors des domaines de son frère un état indépendant. La déception fut amère, et l'on peut, sans crainte de se tromper, affirmer que ce fut sous l'impression de cette déception que le duc Jean entama les premières menées louches avec les mécontents parmi l'aristocratie.

Erik XIV comprenait parfaitement le danger de pousser son frère à bout. Il désirait du reste sincèrement, ainsi que nous allons le voir, lui procurer quelque compensation. Avant même que Reval fût tombée aux mains des Suédois, il avait entamé des négociations en vue d'acquérir, pour le compte de Jean, le château de Sonnenburg dans l'île d'Ösel (2). Plus tard, Erik essaya même de décider le duc Magnus d'Ösel à céder au duc de Finlande la province de Wiek, appartenant à son évèché et formant l'extrémité ouest de l'Esthonie.

Bien que ce projet n'ait eu aucune suite (3), il n'en est pas moins remarquable en tant que preuve nouvelle

(1) L'attitude de la haute aristocratie ne paraît pas avoir été la seule cause de la soumission de Jean aux articles d'Arboga. Évidemment l'activité que déploya à cette occasion Erik, l'énergie avec laquelle il poussa l'affaire désorientèrent complètement l'indécis duc de Finlande, qui se laissa pour ainsi dire forcer la main par surprise et ne comprit entièrement que trop tard la valeur de l'acte qu'il avait signé. Il essaya alors, en effet, de résister et écrivit même aux fonctionnaires de son duché pour leur défendre de prêter serment de fidélité au roi, mais ses efforts restèrent sans résultat.

(2) Ankersstedt, p. 48.

(3) C'est l'éternelle indécision et le manque d'énergie de Jean qui le firent échouer. En effet, en février 1563, Erik XIV écrit au duc de Finlande que



du talent diplomatique d'Erik XIV. En donnant au duc Jean, Sonnenburg et Wiek, il procurait à son frère une ample compensation pour la perte de Reval. En plaçant ainsi le duc en contact immédiat avec les possessions de Magnus d'Ösel, il détournait inévitablement contre le Danemark l'ambition et l'humeur belliqueuse de Jean, en même temps qu'il isolait ce dernier du voisinage de Moscou par toute la largeur des possessions royales d'Esthonie et rendait ainsi inoffensives les tendances agressives du duc vis-à-vis de la Russie, tendances si contraires aux principes de la politique « naturelle » de la Suède.

Une occasion se présenta bientôt de procurer à Jean une compensation bien autrement importante.

En rentrant dans sa capitale après son couronnement solennel à Upsala, en juin 1561, Erik XIV y avait trouvé une ambassade polonaise arrivée trop tard pour assister à la cérémonie du sacre. Si l'on résume les données assez contradictoires des historiens suédois, le comte Tęczynski, chef de la dite ambassade, était chargé : 1° de proposer un accord entre la Pologne et la Suède au sujet de la Livonie; 2° de négocier auprès du roi de Suède un emprunt; 3° de proposer à Erik XIV une alliance contre Moscou, alliance que cimenterait un mariage entre le roi de Suède et l'une des infantes de Pologne (1).

si Sonnenburg a échappé tant à lui-même qu'au duc pour tomber aux mains d'un tiers, la faute en est au duc Jean qui n'a su ni profiter de l'occasion qui s'offrait ni agir ainsi qu'il avait été convenu entre lui et le roi à Stockholm.

(1) Annerstedt (p. 43) prétend que Tęczynski aurait proposé un mariage



Un tel projet ne semblait guère pouvoir convenir à Erik XIV au moment même où il négociait avec Iwan IV une alliance diamétralement opposée. Le comte Tęczynski ayant toutefois affirmé, à propos des conquêtes suédoises en Esthonie, que Sigismond-Auguste *ne se souciait nullement de pareilles bagatelles* (1), Erik entrevit la possibilité d'un accomodement pacifique avec la Pologne au sujet de l'Esthonie et échafauda là-dessus un nouveau plan d'action, apte non seulement à concilier l'occupation de l'Esthonie avec la consolidation définitive de la paix sur toute la frontière orientale, mais en même temps à dédommager Jean de Finlande de la manière la plus complète.

Écartant toute clause qui aurait pu donner ombrage au tsar, avec lequel Erik XIV voulait à tout prix conserver des relations cordiales ou au moins pacifiques, le roi de Suède offrit à Tęczynski l'accord suivant :

1° La Suède respecterait les occupations *effectives* des Polonais en Livonie durant les années 1559 et 1560, mais garderait pleine et entière liberté d'action à l'égard du reste des domaines de l'Ordre ;

2° Erik XIV prêterait à Sigismond-Auguste la somme de 100,000 thalers contre gage des châteaux de Wenden, Wolmar et Dünaburg ;

entre une infante de Pologne et Jean de Finlande, mais il se contredit lui-même un peu plus loin (p. 40), lorsqu'il déclare qu'Erik transporta sur Jean l'offre que lui aurait faite Tęczynski de la *couronne* de Pologne, chose évidemment absurde. Il est évident qu'il est question ici du mariage avec une infante et des *espérances* qui en résultaient d'obtenir par la suite la couronne de Pologne.

(1) Erik XIV à K.-K. Horn, le 26 juillet 1561. Lettre citée par ANNERSTEDT, p. 43.



3° Le mariage, proposé par Tęczynski, entre une infante de Pologne et Erik, serait conclu entre l'infante et le duc Jean (1).

Il va de soi qu'Erik renonçait à toute alliance avec Iwan contre la Pologne. Entre Erik et Sigismond le mot d'alliance n'était pas prononcé; en fait, les propositions suédoises le sous-entendaient.

Les avantages pour les deux pays, d'un tel accord, étaient évidents. Des deux côtés on conservait les conquêtes faites jusqu'à ce jour, sauf, du côté polonais, quelques châteaux livoniens occupés plus nominalement qu'effectivement. Le danger d'un conflit mutuel étant ainsi écarté, chacun des contractants pouvait tourner toute son attention, toutes ses forces, contre l'ennemi réel : la Pologne contre Moscou, la Suède contre le Danemark. Sigismond-Auguste obtenait ce qui lui manquait le plus, le « nerf de la guerre » et la situation des châteaux donnés en gages permettait aux Suédois de surveiller de toutes parts la position danoise d'Ösel et de l'isoler. Enfin, tandis que le mariage de Jean de Finlande avec une Jagellon délivrait la Pologne des dangers d'une succession non ordonnée (2) et lui assurait

(1) ANNERSTEDT, p. 43.

(2) L'union de Lublin n'était pas encore conclue et la couronne était donc *héréditaire* dans la maison Jagellon en Lithuanie et *élective* dans la Pologne proprement dite. La mort de Sigismond II Auguste, dernier rejeton mâle des Jagellon et condamné, on le sait, à mourir sans postérité, devait donc inévitablement amener un conflit. En Lithuanie le trône passait de droit à l'aînée des infantes, tandis qu'en Pologne l'élection ne pouvait porter sur une femme. Le seul moyen de tourner la difficulté consistait à élire en Pologne le mari d'une des infantes (alors toutes deux non mariées). Celui-ci aurait alors régné au nom de sa femme en Lithuanie et en son propre nom en Pologne. La question fut, on le sait, réglée définitivement par

un allié puissant et utile (1), il permettait, d'un autre côté, à Erik d'indemniser son frère de tous ses rêves évanouis, de se le concilier à nouveau et, mieux encore, de se voir tôt ou tard, à la mort de Sigismond-Auguste, débarrassé de ce caractère turbulent et inquiet, cause première des dissensions intestines du royaume. Point n'est besoin d'ajouter en effet que le duc de Finlande avait accepté avec enthousiasme les projets de son frère.

Tant par rapport à l'origine première du projet qu'au point de vue des négociations et des conventions auxquelles il donna lieu, nous nous trouvons en présence de contradictions jusqu'à présent inexpliquées.

En effet, tandis qu'Erik XIV, Jean de Finlande et, d'après leurs assertions, tous les historiens suédois affirment positivement que l'initiative d'une alliance matrimoniale entre un Vasa et une Jagellon était partie de Sigismond-Auguste (2), celui-ci déclare non moins catégoriquement que c'est Jean de Finlande qui avait, le premier, entamé des négociations dans ce but (3). De plus,

l'union de Lublin (1569), mais à l'époque dont il est question ici, il est évident que le fait seul d'épouser une des infantes donnait la presque certitude d'être élu successeur de Sigismond.

(1) Il est bon d'observer que si l'alliance de la Pologne ne pouvait, selon les principes de la politique naturelle, que nuire à la Suède, en l'entrainant à une politique anti-russe, l'inverse n'était nullement le cas. Bien au contraire, une alliance avec la Suède était sous tous les rapports utile à la Pologne, justement par le fait qu'une telle alliance impliquait un soutien moral ou matériel contre l'ennemi héréditaire et séculaire de la République, le tsar.

(2) Erik XIV, par exemple, l'affirme dans sa lettre à Jean de Finlande, du 30 août 1561, citée par ANNERSTEDT, p. 49. Cfr. DALIN, III, 535; ODHNER, 130, *Sv. Hist.*, IV, 19; ANNERSTEDT, 43; KOSKINEN, 144, etc., etc.

(3) *Superiore adhuc anno cœptum erat agi ab Illmo Dno Joanne Fin-*



tandis que rien dans l'attitude de Sigismond-Auguste n'indique qu'il ait jamais songé à accepter les propositions suédoises, nous voyons Erik XIV prendre une série de mesures indiquant clairement qu'il considérait, lui, le traité comme ratifié, ou du moins comme devant l'être sous peu et sans aucun doute. Avant même que Tęczynsky ait quitté la Suède, Erik XIV, se conformant loyalement aux clauses du traité, envoie l'ordre aux ambassadeurs suédois, partis pour Nowgorod au mois de mai précédent, de ne souffler mot d'une alliance avec la Russie contre la Pologne, et de se borner à demander un renouvellement pur et simple de la paix entre Moscou et la Suède (1). Immédiatement après, Horn, commandant des forces suédoises en Esthonie, reçoit l'ordre de concentrer ses efforts exclusivement contre les châteaux occupés par les troupes de Kettler (2).

La seule explication plausible de ces contradictions est dans un abus de pouvoirs de la part du comte Tęczynski.

Jean Tęczynski appartenait à la catégorie des grands seigneurs polonais qui ne voulaient entendre parler, comme candidat éventuel au trône de Pologne, ni d'un piast, ni du tsar, ni d'un archiduc. Ce qu'ils désiraient, c'était un roi mannequin, qui laissât à l'ambitieuse

landiæ in Succia Duce, per ipsius Internuntios et Oratores de matrimonio Ill^mæ sororis nostræ Catharinæ natu minori...

Sigismond-Auguste au duc de Braunschweig, le 24 octobre 1562. (Menckenius, ep. XLVI, p. 105.

(1) Annerstedt, p. 82.

(2) Erik XIV à Horn, le 6 août 1561.
Annerstedt, p. 49, n° 57.



aristocratie du royaume le soin des affaires. Erik XIV, qu'absorberait toujours en premier lieu le gouvernement de ses États héréditaires, ou mieux encore Jean, dont le caractère n'avait certes pas échappé au rusé Polonais, répondaient parfaitement à ces conditions. Aussi Tęczynski, en homme prévoyant, entama-t-il des négociations qui n'avaient rien de commun avec sa mission officielle, mais qui pouvaient assurer à sa caste un roi commode et à lui-même la première place auprès du futur monarque. En même temps qu'il offrait la succession de Sigismond-Auguste à Erik, car telle était la conséquence logique d'un mariage avec l'une des Jagellon, puis, après le désistement de celui-ci, à Jean, il demandait pour lui-même et obtenait, grâce à l'intervention du duc de Finlande, la promesse de la main de Cécile Vasa, seconde fille de Gustaf Ier, et s'assurait ainsi la parenté la plus étroite avec son roi actuel, son roi futur et le plus sûr allié de ce dernier (1).

C'est donc à Jean Tęczynski que reviendraient de droit l'initiative première et le développement du vaste projet dont nous venons de parler. Observons encore une fois que ce projet constituait indubitablement la solution la plus favorable de la question livonienne et que son acceptation aurait sans doute épargné au Nord

(1) Plus tard, en 1574, un beau-frère de Tęczynski essayera une manœuvre absolument identique d'un autre côté. Élevé à la cour du duc Hercule de Ferrare, il sera l'instigateur de la candidature du fils de son protecteur, le duc Alphonse d'Este, à la couronne des Jagellon et cela dans le but évident d'assurer à sa famille la première place à la Cour. Nous voyons donc que l'hypothèse émise par rapport aux intentions du comte Jean Tęczynski ne présente rien d'extraordinaire.

Cfr. Wierzbowski, *Lauréo*, p. 115.



Baltique la terrible guerre qui allait éclater et à la Suède la crise externe et interne qu'elle allait traverser.

Quoi qu'il en soit, Tęczynski ne trouva pas à son retour en Pologne, auprès de son roi, l'accueil sur lequel il avait évidemment compté. Durant les six mois de son absence (1), la situation générale s'était notablement modifiée et les circonstances semblaient permettre au roi de Pologne une politique plus ambitieuse, des vues plus vastes que celles que comportaient les propositions d'Erik XIV pour un accord pacifique.

Sigismond-Auguste avait constamment fait la sourde oreille aux appels désespérés de Kettler, qui le suppliait de défendre, au besoin par les armes, ainsi que l'obligeait le traité de 1559, le territoire de l'Ordre contre l'invasion suédoise. D'abord le roi n'était nullement en mesure de risquer une guerre contre un ennemi aussi redoutable que l'était Erik XIV. Ensuite il comprenait parfaitement que plus la position de Kettler serait désespérée, plus il pourrait faire payer cher son appui.

L'événement lui donna raison. L'invasion de l'Esthonie fut le coup de grâce porté à l'Ordre, en même temps que l'irritation qu'elle causa au Danemark rendait la Suède bien moins redoutable et assurait à la Pologne un allié en cas de rupture. Sigismond comprit que le fruit était mûr. Il déclara à Kettler qu'une intervention polonaise n'était possible qu'à condition d'une soumission entière et définitive de l'Ordre (2).

(1) Il ne faut pas perdre de vue que Tęczynski avait quitté la Pologne *avant* l'occupation de Reval par les Suédois.

(2) Les négociations entre Kettler et Sigismond-Auguste s'ouvrirent au

A l'égard d'Erik XIV force fut à Sigismond d'user de prudence. Une guerre avec la Suède ne présentait de probabilités favorables qu'une fois le concours du Danemark acquis et la soumission de Kettler consommée. Aussi, sans repousser encore nettement les propositions que venait en ce moment même lui apporter de la part d'Erik le comte Tęczynski, Sigismond essaya-t-il d'amuser le roi de Suède tandis qu'il hâtait les pourparlers avec Kettler et qu'il entamait des négociations avec Frédéric II (1).

Les desseins de Sigismond-Auguste n'échappèrent nullement à la perspicacité d'Erik XIV, admirablement bien renseigné du reste au sujet de tous les faits et gestes de ses voisins, grâce à un système remarquable d' « éclaireurs politiques » (2). Nous avons vu que, tout en proposant au roi de Pologne un accord qui promettait une paix durable et en donnant lui-même l'exemple de l'exécution loyale des clauses de cet accord, il n'en ordonnait pas moins à Horn de pousser énergiquement ses opérations contre Kettler. Du jour où celui-ci céde-

mois de septembre, à Riga. La Pologne était représentée par le prince Radzivill, grand-chancelier de Lithuanie, qui se présenta avec une « *suite* » de plusieurs milliers d'hommes.

RICHTER, I, III, 358.

(1) Les premières avances de Sigismond-Auguste à Frédéric II eurent lieu durant l'automne 1561. Le roi de Danemark, qui méditait alors une expédition contre Hambourg, ne parait pas s'être montré trop enthousiaste des plans du roi de Pologne. Ce n'est qu'au printemps suivant qu'il commence à se montrer intéressé pour une alliance contre la Suède.

Cfr. DROYSEN.

(2) Un tableau fort complet du système d'espionnage politique d'Erik XIV a été publié par Silfverstolpe dans *Historiskt Bibliotek*, 1878, p. 155 ff. Il porte le titre de *Register opå alle Kuntdtscaffter szom både her inrikes och uthom landtz brukes.*



rait à la Pologne ce qui restait du territoire de l'Ordre, toute attaque ultérieure des Suédois devenait un *casus belli* entre Erik XIV et Sigismond-Auguste; si donc Erik voulait atteindre son but : isoler et entourer la position danoise d'Ösel, il fallait se presser.

L'ordre donné à Horn ne faisait pas du tout l'affaire du duc Jean. Bien moins perspicace que son aîné et soucieux uniquement de ses propres intérêts, il craignait une rupture immédiate qui compromettrait son mariage, et crut sauver la situation en entreprenant de jouer le rôle de médiateur entre son frère et son futur beau-frère.

Un serviteur absolument dévoué du duc de Finlande, Ezéchias Gebhardt, Polonais d'origine, fut dépêché à Vilna afin de demander officiellement pour son maître la main de l'infante Catherine et de proposer la médiation de Jean (1). Horn, dont les relations avec le duc présentaient depuis longtemps déjà un caractère suspect, se plie docilement à un ordre du duc et suspend toute hostilité jusqu'à ce que Jean ait eu le temps d'arranger les choses (2). Enfin Jean, de sa résidence d'Åbo, supplie le roi de s'abstenir de toute action hostile soit contre Sigismond, soit contre Kettler, et fait intervenir dans le même sens les comtes Sture et Brahe (3).

(1) Annerstedt, p. 54.

(2) Horn écrit le 4 septembre 1561 à Jean qu'il a reçu ordre du roi de prendre l'offensive, mais qu'il n'en fera rien cependant, avant d'avoir reçu à ce sujet les ordres du duc.

Arch. R. Suède, Livonica, 437.

(3) Annerstedt, p. 55.

Nous sommes ici en présence des premiers indices d'une entente entre l'aristocratie et Jean contre le pouvoir royal. La conduite de Horn est

Horn n'osa pas désobéir entièrement aux ordres péremptoires du roi : apprenant que Kettler est sur le point de céder Padis aux Danois, il s'empare du château par une marche rapide. Mais immédiatement après il écrit à Jean qu'il s'abstiendra désormais de toute action contre Kettler (1), selon les désirs du duc. Il ne tarde pas à pousser encore plus loin la désobéissance à son roi.

Kettler, terrifié par la perte de Padis et voulant à tout prix arrêter la marche des Suédois jusqu'à ce que les négociations avec la Pologne aient abouti, fit demander à Horn un armistice de deux mois et demi sous prétexte d'envoyer une ambassade à Stockholm pour traiter de la paix. Horn l'accorda (2).

La nouvelle de cet armistice, diamétralement contraire à ses ordres catégoriques, irrita vivement Erik XIV. Sincèrement désireux de contenter le duc Jean, ignorant du reste absolument les relations suspectes de celui-ci avec Horn et les membres du Sénat, le roi se laissa fléchir par les prières du duc, celle des comtes Sture et Brahe et par l'assurance de l'arrivée prochaine de l'ambassade promise par Kettler.

Il fut décidé que le duc de Finlande se rendrait lui-même en Pologne, soit pour les affaires de son mariage,

indiscutablement celle d'un traitre. Quant à Brahe et Sture, tous deux étaient de trop vieux politiciens pour ne pas comprendre que leur attitude en cette question était contraire aux intérêts du pays. L'attitude de Sture, du reste, ne tardera pas à se dessiner plus nettement encore.

(1) Horn à Jean, le 13 septembre 1561.

Arch. R. Suède. Livonica, 437. Cfr. ANNERSTEDT, p. 49.

(2) ANNERSTEDT, p. 49.

soit pour activer les négociations avec Sigismond-Auguste.

Celui-ci n'avait pas tardé à comprendre combien l'égoïsme démesuré, le manque absolu de jugement politique et de sentiments patriotiques du duc de Finlande étaient propres à seconder ses vues. Aussi la réponse qu'il fit à son envoyé Ézechias Gebhardt fut-elle des plus favorables : Sigismond s'y déclarait heureux de la perspective d'un mariage entre le duc et une infante; mais, ajoutait-il, il tenait à suivre l'ordre indiqué par la nature elle-même et à marier l'aînée avant la cadette. Il chargea en outre Gebhardt d'une lettre pour Erik XIV, dans laquelle il demandait que les négociations entre les deux pays fussent confiées au duc Jean (1).

La perspective de devoir épouser Anna, l'aînée des infantes, au lieu de Catherine, la cadette, n'avait rien de bien attrayant. Entre cette dernière et Jean il y avait déjà une différence de treize ans — Jean avait alors vingt-quatre ans, Catherine en avait trente-sept — entre Anna et le duc la différence eût été de seize ans. Pour tourner cette difficulté, aussi inattendue que désagréable, le duc Jean s'avisa d'un expédient qui dépeint on ne peut mieux son caractère. Il réussit à persuader son frère cadet, le duc Magnus, âgé alors de dix-neuf ans à peine et dont la raison commençait à se

(1) Sigismond II Auguste à Erik XIV, le 6 novembre 1561.

Sigismond à *Oratori ducis Finlandiæ*, le 10 novembre 1561.

Dans la réponse lue à Gebhardt le 10 novembre, Sigismond fait remercier le duc Jean de ses efforts : *in Illmo domino Ostrogothiæ duce* (Magnus) *in partes Suæ Maiestatis pertrahendo* (ANNERSTEDT, p. 54). Nous voyons donc que Jean visait à exciter contre la politique d'Erik non seulement l'aristocratie, mais aussi ses frères cadets.



troubler — il mourut fou, comme on sait — à demander en mariage l'infante Anna, alors âgée de quarante ans et se donna ainsi à lui-même la possibilité d'épouser la cadette. Il réussit enfin à faire accepter cette combinaison extraordinaire tant en Pologne qu'en Suède. Un double mariage fut décidé.

Cependant l'ambassade projetée de Jean en Pologne était contremandée. Le duc prétendait être muni de pleins pouvoirs illimités, il demandait à être exonéré pour la durée de sa mission de toutes les charges de son duché tant en dîmes qu'en hommes. Il exigeait enfin que toute action militaire fût suspendue en Livonie jusqu'à ce qu'un accord ait été convenu. Il ne pouvait évidemment être question de consentir à des conditions aussi exorbitantes (1); Erik refusa. Exaspéré par l'absence de l'ambassade promise par Kettler, en vue de laquelle seule avait été demandé l'armistice dont nous avons parlé plus haut, il ordonna à Horn de reprendre l'offensive aussitôt la trêve expirée (décembre 1561). Horn s'empressa de désobéir à nouveau et écrivit au duc Jean, le 28 janvier 1562, qu'il s'abstiendrait de toute action importante jusqu'à ce que le duc eût réussi à arranger les choses.

Sur ces entrefaites Erik reçut coup sur coup une série de nouvelles qui modifièrent profondément son attitude, soit envers la Pologne, soit envers le duc Jean.

Sigismond-Auguste et Radzivill n'avaient pas perdu leur temps pendant le précieux répit que leur avait

(1) Annerstedt, p. 54.



fourni la « médiation » de Jean de Finlande et la trahison de Horn. Poussé à bout, menacé d'être abandonné à la merci des Russes et des Suédois, Kettler avait fini par consentir à toutes les conditions de la Pologne. Le 28 novembre 1561 était signé à Riga le traité qui mettait définitivement fin à l'Ordre autrefois si puissant des Chevaliers livoniens. Kettler cédait à la Pologne le territoire entier des Porte-glaives et recevait en échange la Courlande, comme duché héréditaire (1).

En même temps qu'il recevait cette grave nouvelle, Erik apprenait aussi les négociations suspectes de Sigismond-Auguste avec le Danemark d'un côté, avec le duc Jean de l'autre. Ce dernier avait, en janvier 1562, reçu à sa cour d'Åbo une ambassade polonaise et accordé à Sigismond, en dépit des objections de ses conseillers les plus proches, un emprunt considérable. Enfin la conduite de Horn et ses relations louches avec le duc Jean étaient parvenues à la connaissance du roi.

La position devenait critique : à l'extérieur une menaçante coalition, à l'intérieur la trahison jusqu'au sein même de la famille royale. Plus que jamais il devenait nécessaire de ne pas donner aux ennemis, soit internes, soit externes, le temps de s'unir.

A l'égard des premiers, Erik XIV se décide à essayer encore la voie de la persuasion et de la douceur. Feignant de croire aux excuses de Horn, il lui pardonne et

(1) Les négociations continuèrent toutefois au sujet de certaines questions de détail, et ce ne fut que le 5 mars de l'année suivante (1562) qu'eut lieu la déposition solennelle par Kettler des insignes d'Ordensmeister et la prise de possession par Radzivill des domaines de l'Ordre.
RICHTER, I, II, 362.



lui laisse même son commandement. Même tactique à l'égard de Jean. Le 24 février 1562, le roi lui écrit une lettre affectueuse dans laquelle il s'efforce de lui montrer combien la conduite de Sigismond est équivoque ainsi que les dangers que court Jean lui-même et qu'il fait partager à sa patrie en s'engageant avec l'ennemi de la Suède. Il l'exhorte à renoncer à un mariage duquel ne peuvent résulter que des malheurs et s'efforce de lui montrer combien plus il doit espérer de sa propre patrie, où Erik fera tout pour le dédommager, que de la Pologne où ne l'attendent qu'intrigues et fausseté (1). Cette lettre est un appel suprême aux bons sentiments de Jean. Erik espérait évidemment que, placé devant l'alternative de renoncer à son mariage ou de se déclarer ouvertement ennemi de la Suède, Jean préférerait abandonner le mariage.

Sigismond-Auguste, en effet, était bien désormais l' « ennemi ». Le 8 mars, Erik avait ordonné à Horn de s'emparer immédiatement des châteaux de Pernau et de Wittenstein; en même temps il lui envoyait de fortes réserves (2). Cette fois-ci Horn n'osa pas désobéir complètement; après avoir perdu le plus de temps possible en préparatifs oiseux, il se décida enfin mollement et à contre-cœur à passer la frontière. Cette nonchalante offensive suffit cependant à inquiéter Sigismond-Au-

(1) Annerstedt, p. 58.

Erik XIV, qui venait d'entamer pour son propre compte des négociations en vue d'un mariage avec Marie Stuart, offrit même à Jean de renoncer à cette alliance et de continuer les pourparlers avec la reine d'Écosse au nom du duc. Jean refusa.

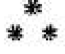
Dalin, III, 544.

(2) Annerstedt, p. 59.

guste, qui n'était pas encore prêt à jeter le masque. Tandis que l'arrivée du comte Tęczynski en qualité de négociateur était officiellement annoncée à Stockholm, le duc Jean tenta auprès de son frère un dernier effort, promettant même de lui laisser comme gage du bon résultat de sa médiation la province de Raseborg, la plus riche de son duché (1).

Par égard pour son frère, Erik fut sur le point de céder une fois encore. Il fit même envoyer à Horn l'ordre d'accorder aux Polonais un mois d'armistice afin de permettre à Tęczynski d'arriver; mais les lenteurs voulues de ce dernier firent bientôt comprendre à Erik que le seul but de Sigismond était de gagner du temps; l'armistice fut contremandé et Horn reçut l'ordre de marcher.

Pendant que ceci se passait à Stockholm et avant même que ces ordres et contre-ordres aient eu le temps d'atteindre Horn, celui-ci, gêné par l'arrivée de nombreux renforts commandés par des officiers qui comprenaient leur devoir tout autrement que lui, s'était vu forcé d'agir. Le 20 mai 1562 il s'était enfin dirigé sur Pernau et, le 2 juin, la ville capitulait, presque sans s'être défendue.



Erik XIV avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour rester fidèle, autant que cela

(1) Annerstedt, p. 60.

était désormais possible, aux principes de la politique naturelle de la Suède, c'est-à-dire pour éviter un conflit armé avec les voisins de la frontière orientale du royaume. Les circonstances avaient été plus fortes que lui. Au lieu de comprendre que la conservation d'une bonne entente avec la Suède était le seul moyen de résister efficacement contre la puissance moscovite et d'accepter l'accord équitable que lui proposait Erik XIV, l'imprévoyant Sigismond-Auguste, emporté par l'ambition de s'emparer à lui seul de tout le territoire des Porte-glaives, avait refusé une entente et s'était allié a l'ennemi héréditaire de la Suède, le Danemark. Moins que jamais il ne pouvait être question, en présence de cette coalition, d'abandonner Reval et Erik XIV se voyait ainsi entraîné à son corps défendant dans une politique dont il distinguait clairement les dangers et qu'il désapprouvait.

Soutenu par ses conseillers, il eût peut-être pu encore se tirer de cette situation difficile. Au lieu de cela, le mauvais vouloir du Sénat, la désobéissance de ses généraux, la trahison de son propre frère vinrent le forcer à se jeter irrévocablement dans le tourbillon de la politique d'aventure.

Les fautes de Gustaf Vasa portaient leurs conséquences.

CHAPITRE IV

ERIK XIV ET JEAN DE FINLANDE

Jean de Finlande s'enfuit en Pologne. — Son mariage avec Catherine Jagellon. — Attitude de Sigismond-Auguste. — Il est trompé par Jean. Stipulations financières du contrat de mariage de Catherine Jagellon. — La question religieuse. — Rôle de Catherine Jagellon.

Projets ambitieux du duc de Finlande. — Il rentre dans son duché. — Trahison de Horn et de Sture. — Pourparlers entre Erik XIV et Jean. — Efforts du roi d'arranger les choses. — Obstination de Jean. — Il est accusé par un de ses serviteurs de complot contre la vie du roi. — Erik XIV somme Jean de comparaître devant les États du royaume. — Jean refuse, fortifie Âbo et fait appel à l'étranger. — Il est condamné à mort par les États. — Dernière tentative de conciliation de la part d'Erik XIV. — Elle est repoussée. — Guerre civile, siège et capitulation d'Âbo. — Jean emmené prisonnier à Stockholm. — Il est gracié par Erik XIV et enfermé à Gripsholm. — Sa captivité. — Clémence d'Erik. — « Études » de Jean en prison.

La prise de Pernau, équivalant à une déclaration de guerre, mettait le duc Jean dans l'obligation de choisir irrévocablement entre ses propres intérêts et ceux de sa patrie.

Lui, d'ordinaire si indécis, n'hésita pas un instant. Après avoir envoyé un courrier prévenir le roi de Pologne, un autre engager le duc Magnus d'Östergötland à le suivre, il s'embarqua à Âbo le 19 juin 1562, et cingla vers la Pologne; le 26 du même mois il était à

Danzig, où il s'arrêta pour attendre la réponse de Sigismond-Auguste et l'arrivée de son frère cadet.

Déconcerté par la politique décisive d'Erik XIV, nullement encore en mesure de jeter le masque, Sigismond-Auguste s'était vu, bon gré mal gré, obligé à accepter une fois de plus la déclaration d'Erik XIV, à savoir que celui-ci faisait la guerre, non à la Pologne, mais à Kettler (1). Officiellement, aucune rupture n'avait donc eu lieu et Sigismond-Auguste espérait encore pouvoir temporiser jusqu'à ce que ses ambassadeurs aient réussi à décider le Danemark à une action commune contre la Suède. L'arrivée imprévue de Jean risquait de tout compromettre, et jetait le roi dans un embarras profond. La réponse qu'il fit au courrier du duc en est la meilleure preuve. Le roi, y est-il dit, est enchanté de l'arrivée du duc. Néanmoins il ne peut consentir au mariage du duc et de Catherine avant que l'aînée de ses sœurs, l'infante Anna, soit mariée. Il prie donc le duc d'attendre à Danzig ou à Heilsberg l'arrivée de Magnus, fiancé à cette dernière. Le roi remercie vivement Jean des sommes que celui-ci lui a envoyées, il ne peut cependant lui accorder comme gage de cet emprunt les châteaux que désire le duc. Enfin, le roi remercie le duc de son offre de médiation, il est prêt à faire la paix avec Erik XIV, mais il pose comme condition première d'une

(1) Erik XIV avait renouvelé aux agents polonais cette déclaration, hors de propos du jour où Kettler avait cédé sa souveraineté à Sigismond-Auguste. Il avait même ajouté qu'il était fort étonné de ce que le roi de Pologne, au lieu de s'opposer aux Suédois, ne les aidât pas au contraire à châtier son vassal (ANNERSTEDT, p. 58). Erik ne voulait à aucun prix déclarer officiellement la guerre à Sigismond-Auguste et connaissait suffisamment la situation de celui-ci pour prévoir qu'il accepterait cette déclaration singulière.



entente que le roi de Suède évacue toutes les conquêtes faites par ses troupes, soit en Livonie (1), soit en Esthonie.

Certes ce n'était pas là la réponse qu'avait rêvée le duc Jean, et sa position devint encore plus embarrassante lorsque, au bout de quelques jours, arriva à Danzig un messager d'Erik XIV, le sénateur Nils Birgersson Grip, porteur d'une lettre conçue en termes fort sévères. Erik ordonnait à son frère de revenir immédiatement en Suède, sous peine d'être considéré comme rebelle. Grip ajoutait que le roi avait simultanément défendu à Magnus de quitter le royaume. Étant donné l'entêtement du roi de Pologne à ne vouloir marier sa sœur cadette que lorsque Anna serait mariée, cette mesure compromettait singulièrement les projets matrimoniaux du duc de Finlande. Jean comprit qu'il jouait gros jeu et que son frère avait eu raison de le mettre en garde contre Sigismond-Auguste. Après six semaines d'hésitations, il finit enfin par céder aux instances de ses deux conseillers, les Finlandais Henrik Horn et Herman Fleming, qui l'engageaient à rebrousser chemin. Vers la mi-août il s'embarqua. Mais au moment même où il allait lever l'ancre, Ézéchias Gebhard, son mauvais génie, qui avait été envoyé par lui auprès de Sigismond-Auguste, arriva et exhorta son maître à attendre l'arrivée des comtes Tęczynski et Dohna expédiés auprès de Jean par le roi de Pologne (2).

(1) *Responsum Regiæ Maiestatis datum Oratori Ill^mi Ducis Finlandiæ Vilnæ 21 Julij (1562).*
Menckenius, p. 8.
(2) Annerstedt, p. 69.

A l'ouïe des hésitations de Jean, Sigismond-Auguste avait compris qu'il était allé trop loin dans sa réponse au duc de Finlande et qu'il risquait de perdre un allié dont la valeur était incalculable pour la lutte qui se préparait. Il s'était empressé de rabattre de ses prétentions. Ézéchias Gebhardt, dépêché en toute hâte à Danzig, porteur d'une lettre conciliante et affectueuse, fut suivi immédiatement de Tęczynski et de Dohna, qui réussirent sans grande difficulté à faire changer de résolution au faible duc Jean. Le 19 août, les ambassadeurs polonais, désireux de soustraire leur proie à l'influence des courriers suédois, emmenèrent le duc vers l'intérieur, à Grodno, où Sigismond-Auguste vint le recevoir en personne le 12 septembre suivant.

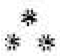
Les négociations au sujet du mariage commencèrent aussitôt et comme Sigismond-Auguste avait renoncé à la condition d'un mariage préalable d'Anna, on parvint bientôt à s'entendre. Vers la fin du mois tout était arrangé.

Les deux princes avaient une telle crainte de voir s'évanouir les avantages que chacun d'eux attendait de l'union projetée, qu'on ne se donna pas même le temps de notifier l'événement aux Cours étrangères, même les plus voisines (1). Le duc Jean arriva à Vilna, où il vit pour la première fois sa fiancée, le 2 octobre; le surlendemain, le 4 octobre 1562, le mariage était consommé. Les seuls témoins étrangers qui assistèrent à cette union entre un prince suédois et l'ennemi dé-

(1) Sigismond-Auguste au duc de Braunschweig, le 14 octobre 1562. MENCKENIUS, p. 106.



claré de sa patrie furent les ambassadeurs de Frédéric II, arrivés peu auparavant à Vilna pour y traiter de l'alliance de la Pologne et du Danemark contre la Suède (1).



La conduite de Sigismond-Auguste vis-à-vis d'Erik XIV dans toute cette affaire n'est pas aussi inexcusable en réalité qu'elle paraît l'être au premier abord. Le roi de Pologne ignorait, semble-t-il, la position réelle du duc Jean vis-à-vis de son frère et il n'est nullement improbable qu'il eût refusé au duc la main de Catherine Jagellon, s'il n'avait été trompé à cet égard par Jean lui-même. Par déclaration écrite, du 24 septembre 1562, celui-ci, tout en reconnaissant la suzeraineté du roi de Suède sur le duché de Finlande, n'en assurait pas moins qu'il jouissait d'une autonomie sans restrictions aucunes *et que sa position vis-à-vis d'Erik était identique à celle des princes d'Allemagne vis-à-vis de l'empereur* (2). C'est sur ce mensonge que fut basée l'union des Vasa et des Jagellon.

Les principales conditions du contrat de mariage étaient les suivantes. L'infante Catherine recevait une dot de 32,000 écus (*aureos*) hongrois, qui ne serait toutefois payée que par tiers successifs, durant les années 1564, 1565 et 1566. Elle devait en outre rece-

(1) Celsius, p. 120.
Resenius, II, p. 75.
(2) Annerstedt, p. 73.

voir une somme de 50,000 ducats, qui lui revenait de l'héritage de sa mère la reine Bona (1), mais il fut convenu que cette somme aussi ne serait versée à la nouvelle duchesse de Finlande que plus tard, lorsque Sigismond-Auguste entrerait en pleine possession de l'héritage entier de Bona. Catherine conservait la jouissance exclusive de ces sommes, qui devaient, à sa mort, sauf dispositions contraires de sa part, faire retour aux Jagellon. Le duc Jean, de son côté, s'engageait à donner en Finlande, à Catherine, un apanage dont le revenu annuel devait être d'au moins 13,000 dalers (2).

Il convient ici de parler d'une transaction qui, bien que n'appartenant pas directement au contrat de mariage, n'y était pas moins intimement liée. Nous avons vu plus haut que Jean avait à diverses reprises prêté à Sigismond-Auguste des sommes plus ou moins considérables. En arrivant en Pologne, il avait avec lui 50,000 dalers en or destinés à son futur beau-frère. Peu après la conclusion du mariage, la question des emprunts fut aussi réglée. En gage d'une somme totale de 120,000 dalers reçus du duc Jean (3), Sigismond-Auguste cédait à son beau-frère les sept châteaux livoniens de Weissenstein, Helmet, Karkus, Ermes, Rujen,

(1) Pour tout ce qui concerne l'héritage de la reine Bona, je renvoie le lecteur à l'Appendice au présent volume, où sont esquissés à grands traits les origines et le développement de cette question si importante.

(2) L'apanage fut composé des îles d'Åland avec le château de Kastelholm, de la ville de Raumo en Finlande avec son territoire, ainsi que des deux grandes communes de Letala et de Lappo.

(3) Sigismond Auguste paraît avoir reçu, avant l'arrivée de Jean en Pologne, en deux reprises, 50,000 dalers, lors de la rencontre des deux princes à Kowno 35,000 dalers, et de Riga après le départ de Jean 35,000 dalers.

Burtnek et Trikaten (1). Si au bout de huit ans, l'emprunt n'était pas remboursé, Jean restait libre de conserver les châteaux ou de les restituer au roi de Pologne contre remboursement intégral de la dette.

La question religieuse ne joue qu'un rôle absolument secondaire dans ce contrat de mariage, dont les conséquences devaient être d'une importance aussi capitale par rapport non seulement à la politique, mais aux affaires ecclésiastiques de la Suède. Le roi de Pologne aussi bien que le duc de Finlande étaient alors tous deux dépourvus de toute espèce de convictions religieuses ; Sigismond-Auguste réglait ses croyances d'après les conjectures politiques du moment ; quant à Jean, qui n'avait pas de raisons de ce genre, il vacillait vaguement d'un extrême à l'autre, du catholicisme au calvinisme, au gré de la dernière impression reçue (2). La meilleure preuve du peu d'importance qu'attribuaient à la question de la religion les deux princes, est qu'on ignore même exactement selon quel rite le mariage fut célébré (3). Dans le contrat nous ne trou-

(1) J'observe ici l'orthographe de la carte historique de Löwis of Menar. Weissenstein, ou Wittenstein, se trouvait tout au nord de la Livonie, dans la province de Jerwen. Les six autres châteaux formaient un groupe compact entre Fellin et Wolmar, entre le Wirzjärvi et la mer. La cession de Wittenstein, qu'assiégeaient en ce moment même, par ordre exprès d'Erik XIV, les troupes de Horn, constituait une provocation directe à l'adresse du roi de Suède.

(2) On sait que Jean fut accusé successivement de tendances catholiques et calvinistes. Pour le moment, sous l'influence encore fraiche du séjour en Angleterre, il paraissait pencher vers le puritanisme. Telle est du moins l'opinion de Messenius (Scondia ill., VI, p. 12), confirmée par Erik XIV.

(3) La cérémonie du mariage avait été célébrée conformément au rite de l'Église catholique et par un évêque de l'Église romaine. Il n'en est pas moins certain que toutes les conditions requises par l'Église n'avaient pas



vons qu'une clause concernant la religion : la nouvelle duchesse de Finlande conserverait à sa Cour le libre exercice de la religion catholique et, à cet effet, deux ecclésiastiques romains seraient attachés à sa personne.

C'est absolument à tort qu'on a prétendu que dans la suite de la nouvelle duchesse de Finlande se trouvaient des Jésuites (1). La vérité est que Catherine n'amena

été observées, puisque nous verrons, plus de quinze ans après, Antonio Possevino *confirmer et sanctionner* au nom du Pape le mariage de Jean et de Catherine. Les documents du temps ne nous apprennent malheureusement pas en quoi consistaient les défauts du mariage de 1562. Certains indices permettent toutefois de conclure qu'un de ces défauts résidait en ce fait que, dans leur hâte de voir se conclure le mariage, Sigismond-Auguste et le duc Jean avaient négligé de demander à Rome la dispense indispensable pour une union entre une catholique et un hérétique. En effet, à part la rapidité avec laquelle fut conclu le mariage, rapidité qui à elle seule exclut la présence d'une dispense, nous possédons une lettre du Nonce Bertinoro au cardinal secrétaire d'État, du 10 avril 1583, dans laquelle le Nonce écrit que Batory est fort mécontent de ce que lui, Bertinoro, refuse d'accorder à un évêque catholique l'autorisation de célébrer le mariage d'un parent hérétique du roi, avant qu'on ait obtenu à ce sujet une dispense de Rome. Bertinoro ajoute que Batory *invoque comme un précédent le mariage de Catherine Jagellon avec un hérétique, célébré sans dispense et par un évêque catholique.*

Arch. du Vatican, Nunz. Pol., vol. 20, fol. 277.

(1) Cfr. MÜNTER, *Mag.*, II, 1, 5; MÜNTER, *Ref.*, II, 632; RANCO, 16, etc.

WAHLIN, par exemple, déclare (p. 2) que : *Eam* (c'est-à-dire Catherine) *in Sueciam secuti erant plurimi Jesuitæ, inter quos Joh. Herbestus, sacerdos et confessionarius Reginæ, qui et clam et palam in aula versabantur, per dies noctesque in id elaborantes, ut animum Regis ad religionem Pontificiam commoverent ac flecterent...*

LOCCENIUS enfin *(Hist. Succanæ, libri IX)*, prétend même que Jean se serait engagé envers Sigismond-Auguste à réintroduire le catholicisme en Suède. Quant à la présence des jésuites dans la suite de la nouvelle duchesse, la chose était déjà matériellement impossible, pour l'excellente raison que la Compagnie de Jésus n'avait alors encore *aucun* représentant stable en Pologne. Le cardinal Hosius, qui depuis 1555 usait de toute son influence auprès du Pape et auprès de son ami personnel Laynez pour qu'on lui envoyât quelques membres de la Compagnie afin de combattre l'hérésie dans son diocèse de Warmie, dut attendre huit ans avant qu'il fût possible à Laynez, dont toutes les forces étaient occupées ailleurs, d'exaucer sa



à Åbo que les deux chapelains stipulés par son contrat de mariage, le Père Jacob et le Père Albert Grohowsky, tous deux déjà fort âgés et maladifs et n'appartenant ni l'un ni l'autre à la Compagnie de Jésus. Le peu d'importance qu'on prêtait à la présence des deux prêtres est caractérisé par le fait que sur les rôles de la suite ducale, ils figuraient entre les échansons et les palefreniers, tout au bas de la liste du personnel (1).

On a du reste beaucoup exagéré le rôle de Catherine Jagellon dans la lutte qui, dix ans plus tard, devait s'ouvrir entre le catholicisme et la réforme en Suède. Sans doute ses sympathies étaient, et ne pouvaient être, qu'acquises d'avance au catholicisme; sans doute, du jour où Rome réussit à réveiller en elle l'ardeur de la foi, elle s'employa avec conviction, avec amour, à la tâche ingrate de faire triompher les doctrines catholiques orthodoxes; mais brisée par la maladie, combattue entre l'influence de ses chapelains catholiques qui la poussaient à agir et celle d'un mari tendrement aimé qui modérait ses efforts au gré de ses visées politiques et égoïstes, son rôle resta toujours effacé, secondaire, et

prière. Ce n'est qu'en octobre 1564, *deux ans après* le mariage de Catherine Jagellon, que les premiers Pères jésuites — en tout treize — arrivèrent à Heilsberg et ouvrirent le premier collège jésuite de Pologne, celui de Braunsberg.

ZALESKY, I, p. 155, *passim*.

(1) Cette liste publiée par PRZEZDZIECKI (Jagiellonki) et par E.-G. PALMÉN (*Hist. Ark.*, *XVIII*, p. 355), comprend, il est vrai, un troisième ecclésiastique, le « clericus Leonard » qui ne paraît avoir été que diacre (KONECZNY, p. 19) et qui, du reste, ne suivit la Cour que jusqu'en Esthonie. Catherine déclare elle-même, sept ans plus tard, qu'elle n'a amené de Pologne que deux ecclésiastiques catholiques.



loin de diriger la lutte, elle fut bien plutôt un instrument entre les mains des partis.

Pouvait-il du reste en être autrement? Ce n'est certes pas à la Cour sceptique et dépravée de Bona Sforza que la jeune et délicate princesse eût pu recevoir, soit une éducation bien orthodoxe, soit les qualités nécessaires à un chef de parti. Lors de son mariage, le protestantisme, ou mieux *l'anti-catholicisme* sous ses formes les plus variées, était à l'apogée de son triomphe en Pologne et c'est à peine si *un quart* de la population conservait encore les apparences extérieures du catholicisme (1). La Cour, composée encore en majeure partie des créatures de Bona, était pire que la nation et Sigismond-Auguste lui-même était fortement entaché d'hérésie. Sa politique conciliante à l'égard des dissidents de tous genres qui formaient la majorité de la nation lui avait attiré de la part de la Curie des admonestations fort sévères.

La question religieuse fut donc absolument étrangère au mariage de Jean Vasa et de Catherine Jagellon, ainsi que du reste à toute la conduite ultérieure du duc, jusqu'au jour où, à son tour, Jean crut trouver dans la religion, ainsi que l'avait fait son père, une arme propre à servir ses visées politiques et surtout ses appétits matériels.



Le duc Jean avait enfin atteint le but si longtemps rêvé. Son mariage lui garantissait la première place

(1) Cfr. Ranke.



parmi les futurs candidats au trône des Jagellon; l'alliance avec le puissant roi de Pologne semblait devoir lui assurer vis-à-vis d'Erik XIV une autorité toute nouvelle et dont il était bien décidé à tirer parti. Enfin la possession des châteaux livoniens reçus en gage donnait non seulement à l'ambitieux duc un État affranchi de la tutelle du roi son frère, mais semblait de plus devoir faire de lui l'arbitre de la situation politique du moment. La sage politique naturelle d'Erik XIV n'avait jamais trouvé grâce aux yeux de Jean. Sans égard aux forces réelles de la Suède, sans égard aux nuages menaçants qui s'élevaient du côté du Danemark, préoccupé uniquement de se tailler, en dehors des domaines de son aîné, un État indépendant, le duc ne rêvait que guerre contre Moscou, et tous ses efforts, durant les deux années qui venaient de s'écouler depuis la mort de Gustaf Vasa, avaient tendu, nous l'avons vu, à dissuader Erik XIV de toute action contre Kettler ou contre la Pologne, pour le jeter en revanche vers l'est, contre le tsar. La manière de voir de Jean était du reste partagée par tous ceux dont les intérêts locaux souffraient du voisinage des Moscovites et par tous les coureurs d'aventures des confins militaires, tels que l'étaient en réalité alors la Finlande et l'Esthonie (1). Il est certain que c'est dans ce sentiment, bien

(1) Continuellement en butte aux attaques des tribus de la Carélie russe, toute la petite noblesse militaire de la Finlande ne rêvait que vengeance et guerre contre les voisins de l'Est. Ce sentiment était naturellement encore plus développé au sud du golfe de Finlande, où vivaient encore les traditions de la turbulente Chevalerie des Porte-glaives. Ainsi, lorsque Erik XIV, au printemps 1562, somma Reval et l'Esthonie d'envoyer à Horn leurs

plus que dans un attachement réel à la personne de Jean, que nous devons chercher la cause première, par exemple, de la conduite inqualifiable de Horn.

Cette renonciation à la seule politique vraiment naturelle à la Suède et qu'aucune instance du duc Jean n'avait pu arracher à son clairvoyant frère, il espérait maintenant pouvoir la lui imposer par la force même des événements. Les sept châteaux-gages que venait de lui céder Sigismond-Auguste formaient, en effet, avec leurs territoires une bande compacte de terres entre le lac de Wirzjärvi et la mer, au cœur même de la Livonie (1). Ils séparaient donc, d'un côté, les Danois établis à Ösel de la Moscovie, de l'autre, et c'était là l'important, les Suédois en Esthonie du gros des possessions polonaises. Dans des conditions pareilles une médiation de Jean entre son frère et son beau-frère avait des chances sérieuses de réussite et, ce résultat une fois obtenu, il ne devait guère être difficile d'entraîner Erik XIV à une action commune avec Sigismond-Auguste et Jean contre le tsar. Au besoin, du reste, on pouvait se passer de son concours; l'important était que Jean, maintenant prince indépendant en Livonie, avait désormais liberté d'action et que ses possessions, couvrant Sigismond-Auguste du côté de la Suède, permettaient à ce dernier de s'unir à lui contre l'ennemi commun, Moscou.

Des considérations de ce genre peuvent seules expli-

contingents d'hommes, la municipalité de Reval fit observer qu'elle aurait beaucoup préféré une attaque contre Narwa et Wesenberg, c'est-à-dire contre Moscou.

(1) [illegible] de la page 93.

quer l'attitude de Jean immédiatement après son mariage. Après deux années d'opposition sourde à tous les projets de son frère, Jean de Finlande venait enfin de passer à la rébellion ouverte. Par sa fuite de Suède et son mariage, par son alliance avec l'ennemi de sa patrie, par l'emprunt accordé à cet ennemi, emprunt qui seul mettait Sigismond-Auguste en mesure de se lancer dans une guerre avec la Suède, par l'occupation de territoires appartenant à son roi (Weissenstein), par le reniement enfin écrit et officiel de sa position et de ses obligations de vassal, Jean venait de trahir tous ses devoirs d'homme, de sujet et de prince suédois. Et cependant ce n'est nullement avec repentir, avec humilité que nous le voyons rentrer dans les États de son frère, mais bien au contraire avec toute la présomption, toute l'arrogance de l'homme conscient de sa force et de son inviolabilité.

Le duc Jean était fort impatient de jouir de sa nouvelle position. En dépit de Sigismond-Auguste, qui l'engageait à passer l'hiver à Vilna, il reprit, une semaine à peine après son mariage, le chemin de son duché. Il arriva cependant trop tard à Riga pour pouvoir profiter de la voie maritime : la Düna était gelée et il dut prendre la voie de terre. Horn et le comte Sture, ce dernier gouverneur des possessions suédoises d'Esthonie, avaient reçu d'Erik XIV l'ordre formel de ne pas donner accès dans les chateaux suédois à la nombreuse escorte polonaise du duc, mais cet ordre fut négligé et Jean fut reçu à Reval avec des honneurs princiers. Chose plus grave, à la demande de Jean, Horn et Sture

accordèrent à la garnison de Wittenstein, qu'assiégeaient depuis l'été précédent les Suédois, un armistice pour permettre au duc de faire valoir auprès d'Erik les *droits* qu'il prétendait maintenant avoir sur cette place (1).

Jean était arrivé dans son duché le 3 décembre 1562. Ce n'est qu'une semaine plus tard, le 10, qu'il juge enfin convenable d'annoncer à son frère et roi son mariage. Évitant soigneusement de parler de l'emprunt accordé au roi ennemi et des châteaux reçus en échange, il se borne à notifier ses noces et à inviter son frère à lui faire une visite en sa résidence d'Åbo (2).

La réponse d'Erik XIV à cette lettre hypocrite et présomptueuse est une des meilleures preuves de sa longanimité à l'égard de ce frère traître et rebelle. Empêché de venir lui-même souhaiter au duc et à son épouse bonheur et prospérité, il enverra sous peu une ambassade spéciale le faire en son nom. Peu après, en effet, le sénateur Jacob Rosengren et le secrétaire Herman Bruser étaient envoyés à Åbo. En dehors de la partie cérémonielle de leur mission, ils étaient chargés de déclarer au duc que le roi avait entendu parler d'un emprunt accordé à Sigismond-Auguste en échange de certains châteaux reçus en gage par le duc Jean. Toutefois, comme Jean n'avait pas soufflé mot de cette affaire dans sa lettre, le roi refusait de croire à un acte aussi contraire aux devoirs de la parenté et aux serments

(1) Erik XIV ne manqua pas, plus tard, lorsqu'il amassa contre l'aristocratie des preuves de félonie, de se prévaloir contre le comte Sture de cette nouvelle trahison.

(2) NETTELBLADT, IV, 204.

solennellement prêtés par le duc. Le but de Sigismond-Auguste ne pouvait être que de semer la discorde entre les deux frères; Erik demandait donc, au cas où le bruit en question aurait quelque fondement sérieux, que Jean renonçât auxdits châteaux et en général à toute acquisition en Livonie, et qu'il se déclarât franchement ami ou ennemi (1) de son roi et frère.

Avant l'arrivée de Rosengren et de Bruser, à Åbo, le duc Jean s'était cependant décidé à faire part à son frère de l'emprunt et de l'acquisition des châteaux livoniens. Il essaya d'excuser sa conduite par un grossier mensonge et déclara que les châteaux ne lui avaient été cédés qu'à Riga, lors de son retour, et comme garantie de la dot de Catherine et des sommes qui revenaient à celle-ci sur l'héritage de sa mère, la reine Bona; enfin que la forme donnée à l'affaire était due en premier lieu au mauvais vouloir de Radzivill et à la bêtise de ses agents (2). Erik XIV, décidé à tout faire pour éviter une rupture, répondit, le 23 février, que si Jean avait suivi

(1) Annerstedt, p. 89.

Erik XIV savait parfaitement à quoi s'en tenir. Le jour même où, san faire la moindre allusion à l'emprunt polonais, il annonçait à Jean l'envo prochain de Rosengren, le roi écrivit une lettre au comte Sture dans laquelle il déclarait nulle la convention concernant les châteaux donnés en garantie au duc par le roi de Pologne. Un mois se passa entre l'envoi de cette lettre et celui de Rosengren à Åbo. Il est évident qu'Erik voulait donner à Jean le temps d'annoncer lui-même à son roi la convention suspecte avec Sigismond-Auguste.

Annerstedt, comme du reste presque tous les historiens suédois, qui veulent à tout prix excuser Jean, déclarent à propos de cette attitude d'Erik, et spécialement à propos de la mission de Rosengren, que les exigences du roi étaient en réalité une déclaration de guerre et *qu'avec un peu plus de bonne volonté, d'honnêteté et de conciliation, Erik aurait pu éviter une rupture!*

(2) Nettelbladt, vol. IV, p. 204.

ses conseils, cette désastreuse affaire eût pu être évitée. Toutefois, ajoutait-il, il n'était nullement trop tard encore pour trouver un terrain d'entente et Jean pouvait être certain d'obtenir de son frère un soutien bien plus efficace que de Sigismond-Auguste, pourvu qu'il restât fidèle à son roi et à sa patrie (1).

La réponse de Jean aux déclarations de Rosengren et à cette lettre fut des plus ambiguës. Tout en affirmant hautement qu'il était un vassal fidèle et qu'il était prêt à en donner la preuve sur les champs de bataille, il refusa catégoriquement de renoncer aux châteaux livoniens. Erik XIV, qui avait poussé la longanimité jusqu'à ordonner à ses généraux de ne pas attaquer les châteaux de Jean, comprit qu'il était nécessaire d'obliger à tout prix le duc à se déclarer franchement pour la Suède ou pour la Pologne. Se basant sur les termes de la réponse de Jean, il lui ordonna donc d'envoyer le contingent militaire du duché renforcer les troupes de Horn en Esthonie. Jean refusa, en essayant d'atténuer son refus par l'offre de diriger son contingent sur la frontière danoise, où régnait encore la paix la plus profonde. Sur ces entrefaites, survint un incident qui mit enfin un terme à la patience d'Erik.

Au commencement d'avril 1563, un ancien serviteur du duc Jean, Johan Bertilsson, fut arrêté au moment où, en Suède même, dans l'Uppland, c'est-à-dire à quelques lieues à peine de Stockholm, il excitait les populations à la révolte contre Erik XIV. Mis à la tor-

(1) Annerstedt, p. 90.



ture, il avoua avoir commis ce crime à l'instigation du duc Jean, qui méditait ni plus ni moins que de détrôner son aîné. Lui, Bertilsson, aurait été chargé d'assassiner le roi (1).

Ces aveux, vrais ou faux, arrachés à Bertilsson par la torture (2), furent la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Toute l'ancienne méfiance d'Erik à l'égard de son frère se réveilla. Le 23 avril, le roi citait Jean à comparaître devant lui dans l'espace de trois semaines, et six jours plus tard, les États du royaume étaient convoqués à Stockholm pour le 1er juin.

Au lieu d'obéir, le duc fit arrêter les envoyés de son frère et déclara qu'il ne viendrait à Stockholm que muni d'un sauf-conduit en règle. Erik refusa, en déclarant qu'un vassal cité à comparaître devant son roi n'a pas à réclamer de sauf-conduit. Le duc Jean, qui dès la première citation avait envoyé demander assistance à Sigismond-Auguste (3), refusa maintenant catégoriquement de venir à Stockholm, mit la citadelle d'Åbo en état de défense et appela les Finlandais aux armes.

Les États se rassemblèrent au jour fixé (4) et Erik XIV

(1) Annerstedt (p. 92) considère que le duc était complètement étranger aux menées de Bertilsson, mais il n'avance aucune preuve de son assertion. Ce qui est certain, c'est que Bertilsson fut arrêté en flagrant délit d'excitation à la révolte. Ce n'était évidemment pas en son propre nom qu'il agissait. Pour le compte de qui aurait-il donc pu agir, sinon pour Jean?

(2) Erik XIV assure lui-même que Bertilsson fit sa déposition *avant* la torture. A une époque où la torture faisait partie intégrante de tout interrogatoire, on ne voit guère pourquoi Erik aurait menti à ce propos.

(3) Cfr. Sigismond-Auguste au duc Jean, le 26 juin 1563. Menckenius, p. 295.

(4) L'aristocratie essaya de s'esquiver. Le Sénat particulièrement brillait



leur fit présenter la cause de Jean par son célèbre procureur Jöran Persson. L'accusation portait que le duc avait manqué à son serment de fidélité, qu'il avait fait emprisonner les envoyés du roi, soutenu le roi de Pologne, ennemi de la Suède, par des secours d'argent, qu'il s'était engagé dans des négociations traîtresses avec la Pologne et le Danemark, enfin qu'il avait refusé d'obéir à la citation d'Erik. Le jugement ne pouvait être douteux. Le 7 juin 1563, la commission judiciaire des États déclarait que Jean, coupable de haute trahison, était passible de la peine de mort, avec confiscation de ses biens et perte de tous ses droits d'hérédité au trône. Le jugement fut confirmé par chacun des États séparément.

Erik XIV voulut néanmoins user de clémence. Le 13 juin il envoya un des membres les plus influents du Sénat, Hogenskild Bielke, à Åbo, offrir sa grâce au duc rebelle à des conditions qui certes ne peuvent être qualifiées de sévères. Jean conserverait son duché, mais il aurait à ses côtés des conseillers nommés par le roi. Il s'engagerait, en outre, à ne plus se mêler à la politique extérieure et à ne pas quitter son duché sans l'assentiment d'Erik. Enfin il renoncerait au droit de battre monnaie (1).

Jean crut-il voir dans la magnanimité de son frère un signe de faiblesse, espéra-t-il que Sigismond-Auguste le

par son absence et il fallut des ordres énergiques du roi pour faire apparaître tous ces prudents magnats.

ANNERSTEDT, p. 96, note.

(1) ANNERSTEDT, p. 97.



soutiendrait, s'exagéra-t-il les sympathies de la noblesse pour lui; toujours est-il qu'il refusa catégoriquement l'offre d'Erik et qu'il se prépara à la guerre civile.

Mais tous ses calculs, toutes ses espérances furent complètement déçus. A peine la situation devint-elle grave que l'aristocratie s'empressa, dans une débandade pitoyable (1), d'abandonner celui dont elle avait encouragé la rébellion par sa complicité dans l'opposition aux ordres et à la politique entière d'Erik XIV. Quant à Sigismond-Auguste, dont les négociations avec le Danemark n'étaient pas encore terminées, il se retrancha derrière le manque de marine, la nécessité d'une décision de la Diète pour une guerre extérieure, et n'envoya pas un seul homme (2).

Erik XIV, au contraire, déploya dans cette occasion toute l'énergie, toute la décision qui caractérisèrent chacun de ses actes, jusqu'au jour où la raison lui manqua. En prévision d'un refus de la part de Jean, il avait de bonne heure pris ses précautions, aussi put-il, en dépit de la guerre qui sévissait déjà en Livonie, en dépit des complications toujours plus graves avec le Danemark, employer contre le duc Jean des forces suffisantes à assurer l'écrasement définitif du rebelle avant qu'une

(1) Un des premiers à abandonner la cause de Jean fut le comte Sture, qui avait été avec Horn le principal appui de Jean dans son opposition à la politique d'Erik. Dès le 13 mai, Sture, qui avait un fils au service de Jean, lui écrivait d'abandonner le duc et de passer au roi (Annerstedt, p. 97). Un peu plus tard, nous le voyons pousser encore plus loin la félonie et envoyer au roi les lettres par lesquelles le duc de Finlande l'exhorte à lui rester fidèle. (*Ibid.*, p. 100.)

(2) Sigismond-Auguste à Jean, le 26 juin. Menckenius, p. 297.



intervention étrangère ne vînt encore compliquer la situation. A peine la réponse de Jean aux offres du roi fut-elle parvenue à Stockolm, que 10,000 hommes vinrent mettre le siège devant Åbo. Abandonné par tous ceux sur lesquels il avait cru pouvoir compter, voyant les désertions décimer sa garnison, Jean, piètre guerrier comme la plupart des Vasa, perdit courage. Le 12 août 1563, après un mois à peine d'un siège qui n'eut rien d'héroïque, il se rendit et fut emmené prisonnier à Stockolm (1).

Erik XIV donna à cette occasion une dernière preuve d'une magnanimité trop peu appréciée par les historiens suédois. Ce frère à la jalousie, aux intrigues duquel il avait été exposé dès sa plus tendre enfance, ce frère qui avait violé tous ses serments, qui venait de compléter la triste série de ses trahisons par la révolte armée et l'appel à l'ennemi, ce frère enfin, régulièrement condamné à mort par les représentants de la nation entière, il le gracia. Il se borna à le faire interner au château de Gripsholm, où le traitement qu'il reçut fut parfaitement princier.

Erik laissa gracieusement à Catherine Jagellon le droit, soit de retourner en Pologne, soit de rester dans le duché de son époux, soit enfin de partager la capti-

(1) Selon les récits d'un Allemand qui participa au siège d'Åbo, les généraux suédois auraient garanti à Jean qu'il aurait la vie sauve et qu'il serait traité avec tous les honneurs dus à son rang *jusqu'à ce que le roi ait statué sur son sort*. Ce rapport, assez vague du reste, est la seule indication d'une capitulation conditionnelle. Quoi qu'il en soit, si réellement les généraux suédois accordèrent à Jean des conditions, ils ne le firent que provisoirement, et celles-ci n'étaient valables que jusqu'au jour où le duc rebelle serait remis entre les mains de la justice royale.

vité de son mari. La duchesse choisit le dernier parti. La nombreuse Cour du duc fut réduite, bon nombre des Polonais qui en formaient la majorité se virent renvoyés chez eux, entre autres l'un des chapelains de la reine, le Père Jacob, qui depuis longtemps déjà réclamait, vu son grand âge et son état maladif, d'être licencié (1). Le couple ducal n'en conserva pas moins une Cour fort respectable et, sauf la liberté, rien ne paraît avoir manqué à l'ex-duc de Finlande. Erik XIV, qui voulait uniquement rendre inoffensif ce caractère rebelle, n'omit rien pour adoucir la triste position des captifs (2). A maintes reprises nous le voyons envoyer au duc, soit des livres, soit des vins et autres friandises, soit des costumes pour les nains qui devaient égayer la solitude de la petite Cour. A l'égard de la duchesse, Erik fut des plus chevaleresques et c'est par caisses qu'il lui fit remettre des toiles, des draps et des bijoux. Si nous ajoutons à cela que Jean et son épouse conservèrent la jouissance de leur énorme fortune et que les communications avec

(1) Albert Grohowsky, le second aumônier de Catherine Jagellon, demandait lui aussi à être renvoyé en Pologne. Comme son départ aurait toutefois laissé la duchesse dépourvue de tout directeur spirituel, il fut convenu que Grohowski resterait à son poste, jusqu'à ce que l'on ait eu le temps de lui trouver et de lui envoyer à Stockholm un remplaçant. La guerre qui éclata bientôt rendit néanmoins impossible l'envoi d'un remplaçant et Grohowski dut se résigner à rester.

C'est donc ce pauvre vieillard maladif qui fut le seul représentant de l'Église catholique en Suède durant tout le règne d'Erik XIV.

(2) Ainsi nous voyons Erik XIV punir très sévèrement le gouverneur du château de Gripsholm, qui avait laissé le duc Jean et sa famille manquer du confortable et n'avait pas pris à temps les mesures nécessaires pour empêcher l'humidité de détériorer *les fresques et les tentures* qui ornaient les appartements des « captifs ».

Cfr. Silfverstolpe, *Jöran Perrson, Sv. Hist. Tidskr.*, 1881, p. 339.

l'extérieur leur furent permises, — probablement sous un certain contrôle, — l'on comprendra combien Henrik Schück a raison lorsqu'il déclare que les années de captivité à Gripsholm furent peut-être les plus heureuses de la vie de Jean Vasa (1).

Le duc Jean employa à l'étude une bonne partie des loisirs forcés de son séjour au château de Gripsholm. Nous savons déjà qu'il avait reçu une instruction excellente; toutefois, ayant continuellement vécu dans un milieu où toute relation intellectuelle était absolument impossible, ses connaissances étaient nécessairement restées théoriques et fort superficielles. Les années de captivité ne firent que marquer encore plus ce caractère distinctif du « savoir » du prince. N'ayant personne avec qui il pût discuter ses lectures (2), il ne put les approfondir et il n'en garda qu'une impression passagère et des théories écloses sous l'influence de sa nature essentiellement égoïste, des théories adaptées surtout à ses vues ambitieuses. Il lut énormément, mais il digéra fort peu ses lectures et leur principal résultat fut d'affermir encore chez le duc l'intime conviction de

(1) *Utom friheten tyckes Johan således ej hafva saknat mycket, och i det stora hela voro dessa år på Gripsholm kanske de lyckligaste i hans lif.* SCHÜCK, *Ur gamla papper*, vol. V, p. 88.

(2) L'assertion d'ANJOU (III, p. 61) que Jean discutait à Gripsholm les questions religieuses avec *les chapelains de sa femme, parmi lesquels on cite spécialement un certain Albert et le Polonais Herbst*, est erronée. Nous verrons plus loin que Herbst n'arriva en Suède qu'en 1572. Quant au pauvre vieux Grohowski, tout porte à croire que ni ses études ni son caractère ne le rendaient propre à *discuter* avec Jean. Nous verrons plus loin qu'au contraire, il se borna à céder aux exigences de l'impérieux prince, au point de déroger même aux principes fondamentaux de la religion dont il était censé être le défenseur.

sa supériorité intellectuelle sur tout son entourage. Cette conviction d'une supériorité, qui du reste était parfaitement réelle, rendit le présomptueux prince inaccessible à toute objection, quelque justifiée qu'elle fût, et le conduisit peu à peu à la persuasion profonde de son infaillibilité en tout et partout.

Theiner (1), qui se base en général sur des documents de première main, nous assure qu'au sortir de Gripsholm, le duc Jean parlait, outre sa langue maternelle (le suédois), le finnois, le latin, l'anglais, le français, l'allemand, le polonais et l'italien. Theiner, malheureusement, ne précise pas ce qu'il appelle « parler » une langue, et au moins pour ce qui concerne l'anglais, le français, le polonais et l'italien, nous avons des raisons très sérieuses de croire que les connaissances du duc de Finlande sous ce rapport étaient des plus modestes (2). L'étude du polonais et de l'italien, fruits, évidemment, de ses quatre années de captivité, nous montre en tout cas qu'il ne perdit pas son temps à Gripsholm. Les recherches de H. Schück confirment pleinement ce fait (3). L'éminent historien suédois cite, au nombre des ouvrages envoyés par Erik à son frère captif, Bocaccio, Ovide, Cicéron, Plutarque, des historiens et des chroniqueurs, Olaus

(1) Theiner, *Schweden*, vol. II, p. 340.

(2) Lors de la Diète d'élection en Pologne, en 1573, Jean Chodkiewicz, répondant au discours des « orateurs » du roi de Suède, Jean III (l'ex-duc de Finlande), déclarera au sujet de ses connaissances en polonais : *Quod ad peritiam linguæ polonicæ attineret, posse quidem hunc regem duo aut tria verba polonico idiomate proferre*. Et notons que de toutes les langues étrangères que « parlait » Jean, le polonais était incontestablement celle qu'il aurait dû le mieux savoir, puisque à cette époque il y avait *onze ans* qu'il était marié à une Polonaise.

(3) Schück, *Ur gamla papper*, vol. V, p. 88.

Magnus et Olaus Petrus, enfin un nombre considérable d'ouvrages de théologie. C'est là, nous le voyons, une liste variée. C'est beaucoup, c'est trop, même pour un homme aussi instruit que l'était le duc Jean, et le résultat ne pouvait en être que superficiel.

Ce fut surtout la lecture de traités théologiques qui provoqua pour l'avenir les conséquences les plus graves (1). Rien ne faisait prévoir alors que le captif de Gripsholm serait un jour appelé à jouer un rôle dans les grandes luttes religieuses du seizième siècle. Il est donc fort probable que les études théologiques de ce prince, passionné en premier lieu pour les questions de la politique, ne furent qu'un passe-temps absolument secondaire. Il ne conserva plus tard de ces études que des réminiscences juste suffisantes pour lui permettre, dans ce domaine aussi, la croyance en son infaillibilité et l'échafaudage en matière dogmatique de théories et de principes adaptés aux besoins du moment et aux visées de la politique, soit intérieure, soit extérieure.

Partout où Jean Vasa se produira comme innovateur en matière de religion, il sera toujours facile de rattacher à quelque « collaborateur » de son entourage (2) le fond

(1) L'influence qu'aurait, selon certains historiens suédois, exercé sur le duc Jean l'ouvrage de Cassander : *De articulis inter cathol. et protest. controversiis consultatio*, a été fortement exagérée. L'ouvrage fut imprimé pour la première fois à Vienne en 1566 ; il ne put donc parvenir aux mains de Jean qu'*après* sa captivité et fort probablement après la guerre Septennale du Nord, c'est-à-dire vers 1571, alors que Jean avait trop d'autres questions à résoudre pour pouvoir se livrer à une étude sérieuse d'un traité théologique.

(2) Au besoin Jean savait puiser sa science même dans l'argumentation de ses adversaires. C'est ainsi que nous le verrons plus loin débiter au clergé suédois, assemblé et stupéfait de la science de son roi, un discours



même de la réforme. Seul le but visé restera le mérite du prince et ce but sera invariablement l'intéret matériel, égoïste du second fils de Gustaf Vasa.

En résumé, c'est avec beaucoup de prudence qu'il faut accueillir les racontars concernant le profond « savoir » de celui qui fut bientôt Jean III. Dans la Suède d'alors, il dut évidemment passer à bon droit pour un « savant » ; comparé aux hommes cultivés de l'Europe continentale, il ne pouvait certainement pas prétendre à cette qualification (1).

basé mot pour mot sur une lettre qu'il venait de recevoir du cardinal Hosius à Rome.

Cfr. p. 338, note 1.

(1) Stanislas Warszewicki et Jean Herbst par exemple, qui eurent maintes fois occasion de discuter avec Jean III sur des questions théologiques, s'expriment tous deux d'une manière fort dédaigneuse tant au sujet des connaissances du roi, qu'à celui de sa logique et de la clarté de sa pensée. Plus tard, nous verrons Antonio Possevino considérer Jean III comme un personnage avec lequel il ne vaut pas même la peine d'engager une discussion sérieuse.

CHAPITRE V

JEAN III

La guerre Septennale du Nord. — Revers militaires des Suédois. — Revers diplomatiques. — La folie héréditaire des Vasa. — Folie d'Erik XIV. — Mise en liberté du duc Jean. — Karin Månsdotterr, reine de Suède. — Coup d'État de 1568. — Erik XIV déposé et jeté en prison. — Le duc de Finlande proclamé roi sous le nom de Jean III. — Fin d'Erik XIV.

Conséquences du coup d'État de 1568. — Nouveaux privilèges accordés à l'aristocratie. — Politique intérieure. — Politique extérieure. — Relations avec les puissances catholiques. — Fin de la guerre Septennale du Nord ; paix de Stettin.

La Suède en 1569. — L'aristocratie. — Le clergé. — La bourgeoisie. — Les paysans.

Les années qui suivirent l'arrestation du duc Jean ne présentent pour notre sujet qu'un intérêt secondaire. Elles furent remplies par les péripéties de la terrible guerre qui venait d'éclater entre la Suède, d'une part, le Danemark, la Pologne et les villes hanséatiques, de l'autre, et qu'on est convenu de dénommer la guerre Septennale du Nord.

Le but suprême de cette lutte, bien que non encore défini, inconsciemment poursuivi par la plupart des belligérants, était le *dominium* de la Baltique, ce rêve qui devait coûter tant de sang et que nous voyons ici apparaître pour la première fois sous une forme politique moderne.



Le plan stratégique et diplomatique général, adopté dès le début de la campagne par Erik XIV et conséquemment suivi par lui durant toute la durée de la guerre, est une des meilleures preuves des capacités politiques remarquables de ce malheureux roi.

Ce plan n'était du reste qu'un développement logique et conséquent de la politique naturelle invariablement préconisée et suivie par Erik dès le premier jour de sa participation aux affaires du royaume. Seul parmi tous les monarques de la Suède, Erik XIV a compris qu'une position isolée, des frontières naturelles et une non-intervention rigoureusement observée dans les affaires de l'Europe continentale constituaient la base la plus solide de la prospérité future du royaume et, qu'à condition de concentrer tous les efforts de la nation vers ce but unique, aucun conflit n'était à craindre avec la puissance naissante qui devait plus tard mettre fin à la grandeur éphémère et factice de la Suède. Le centre de gravité des intérêts suédois se trouvait non à l'est, mais au sud-ouest, et Erik agit en conséquence. Conservant avec Ivan IV des relations cordiales, même au prix de certains sacrifices, se bornant en Livonie à une défensive active contre la faible Pologne, il jeta ses forces principales, ses meilleurs généraux vers le Sund, contre le Danemark.

La guerre fut ce qu'étaient les guerres de cette époque, une série de sièges harassants, une longue suite d'expéditions de pillage sans plan d'ensemble, sans résultat décisif et qui eurent pour seul résultat de ruiner les finances des belligérants et de transformer en un désert les territoires de la frontière.





Bien plus désastreuses encore furent les conséquences indirectes de la guerre et ses effets sur la situation intérieure de la Suède. Nous connaissons les causes premières de la méfiance mutuelle qui régnait entre Erik XIV et l'aristocratie, nous avons vu plus haut les raisons qui déterminèrent la rupture des bonnes relations qui avaient paru un moment devoir s'établir aux débuts du règne. La rébellion du duc Jean n'était pas faite pour rétablir l'harmonie. Sans doute l'aristocratie avait fini par faire son devoir : après avoir abandonné le traître, elle l'avait condamné à mort, mais Erik comprenait parfaitement que cette attitude était due bien plus à un opportunisme prudent qu'à des convictions profondes; il sentait que le mécontentement couvait comme un feu sous les cendres.

La guerre rendit la situation aiguë. La sévérité avec laquelle Erik veillait à l'accomplissement des devoirs militaires qui incombaient à l'aristocratie exaspéra cette classe égoïste, soucieuse uniquement de ses intérêts propres. La lâcheté chez certains chefs, le manque de bon vouloir et d'énergie chez d'autres (1), réveillèrent

(1) Dès les débuts de la guerre, la trahison des généraux suédois valut aux Danois un avantage dont les conséquences influèrent sur l'issue de la campagne entière. Les provinces danoise de Halland et norvégienne de Viken séparaient alors complètement la Suède du Kattegat, sauf sur un tout petit espace de terrain vers l'embouchure du Göta elf, où se trouvait le port suédois d'Elfsborg. Ce port, admirablement situé, était le seul point par lequel la Suède pût entretenir des relations directes, commerciales ou autres, avec l'Europe occidentale. Les autres ports du pays étaient tous situés sur la Baltique, dont les seules issues, les détroits des Belt et du Sund, demeuraient complètement entre les mains des Danois. En temps de paix, ceux-ci prélevaient des droits de passage énormes; en temps de guerre aucun passage n'était possible. On conçoit dès lors l'importance d'Elfsborg pour la Suède. Aussi Gustaf Vasa avait-il fait de cette ville une forteresse de premier

toute la méfiance innée du roi à l'égard de la noblesse; il crut bientôt voir la trahison là où en réalité il n'y avait souvent qu'incapacité et couardise. Les généraux, désavoués, déplacés à tort et à travers par le roi irrité à l'excès, ne savaient plus à quel saint se vouer. Ahuris, blessés par les soupçons d'Erik, ne connaissant ni leurs hommes, ni le terrain des opérations, ils se faisaient battre dans des circonstances où tous les avantages matériels étaient pour eux (1).

Dans le domaine des négociations diplomatiques inhérentes à la guerre, même spectacle navrant. Chez Erik XIV la fierté nationale était des plus développée. De même qu'en matière militaire il avait voulu remplacer les mercenaires étrangers par une armée essentiellement nationale (2), de même en matière diplomatique voulut-il mettre fin à l'humiliant système de Gustaf Vasa, qui consistait à confier les intérêts les plus vitaux de la nation à des aventuriers étrangers (3), dont

ordre. Il était évident que la première attaque des Danois porterait sur cette forteresse dont la prise, séparant définitivement la Suède de la mer ouverte, mettait fin à toute possibilité d'intervention étrangère et à tout débarquement de renforts mercenaires pour les Suédois. Aussi Erik XIV avait-il, longtemps avant le début des hostilités, renforcé la garnison et pourvu la ville de tout le nécessaire. Elfsborg semblait imprenable.

Hélas! les Danois n'eurent qu'à paraitre devant la ville pour s'en rendre maitre. Erik Kagge, son gouverneur, capitula honteusement après *quatre jours* d'un investissement qui n'était pas même complet, et cette place, le point stratégique le plus important du royaume, tomba entre les mains de Frédéric II. Kagge se réfugia en Danemark.

(1) A la bataille d'Axtorna, par exemple, les Suédois, infiniment supérieurs en nombre aux Danois et beaucoup plus favorisés que ces derniers par la topographie des lieux, n'en furent pas moins battus à plate couture.

(2) Cfr. ANNERSTEDT, p. 66.

(3) Ce système s'imposait, il est vrai, au grand roi par le manque absolu en Suède même d'hommes capables, soit par leur instruction, soit par leur



les « services » étaient souvent tels qu'on avait tout lieu d'être satisfaits, quand par aventure ils se contentaient de rendre ridicules le monarque et la nation qu'ils représentaient (1). Tout comme ses deux grands contemporains Christian II et Ivan IV, Erik XIV était intellectuellement bien en avance sur son peuple. Tous trois furent des figures tout à fait dignes de la Renaissance italienne, qu'un hasard du destin avait fait naître au sein de peuples barbares et arriérés, aux confins extrêmes de la civilisation. Leur plus grande faute est de n'avoir jamais pu comprendre la distance qui les séparait de leurs sujets. Erik XIV en eut une preuve

éducation, de remplir d'une manière tant soit peu satisfaisante les devoirs d'un ambassadeur. Vers la fin du règne encore, ce défaut absolu d'hommes intelligents était tel que nous voyons Gustaf I[er] écrire par exemple à Erik, qui se proposait d'envoyer quelques agents au Danemark et en Allemagne : *Mais surtout garde-toi d'employer aucun Suédois, car ils sont si horriblement bêtes et grossiers (de äro så grufveligen enfaldiga och simpla).*

HILDEBRAND, *Gustafs sista tider (Sv. Hist. Tidskr., 1899, p. 291).*

Par fierté nationale, Erik XIV ne tint pas suffisamment compte de ces avertissements aussi sages que bien fondés. Il s'entêta, au grand détriment de la politique suédoise, à employer en premier lieu la noblesse nationale pour ses missions diplomatiques. Il le fit à tel point que Forssell prétend même qu'il ne restait aux membres de l'aristocratie suédoise aucune possibilité de s'occuper d'autres choses, tant leur temps était pris par le service diplomatique.

FORSSELL, I, p. 113.

(1) Qu'on se rappelle, par exemple, la burlesque ambassade de Conrad von Pyhy (de son vrai nom tout bourgeoisement Peutinger), envoyé par Gustaf Vasa, en 1542, à François I[er], avec le titre abracadabrant d'*Archi-Chancelier et Conseiller Suprême de la guerre et de la paix*, et que le roi de France reçut au milieu des risées de sa Cour, dans une grange pompeusement décorée pour la circonstance, près de Vassy.

Cette ambassade coûta au roi de Suède 80,000 dalers suédois et valut à Pyhy une accusation de gaspillage et de haute trahison, qui entraina son emprisonnement, bien qu'il semble avéré que l'archi-chancelier ait été surtout victime de la rancune du jeune Sten Eriksson Lejonhufvud (beau-frère de Gustaf Vasa), qui ne pardonna pas à Pyhy de l'avoir repris à la Cour de France, au sujet de ses mauvaises manières et de son manque d'usage.



éloquente dans ses tentatives de diplomatie nationale. Ses ambassadeurs, tous choisis dans les premières familles du pays, ignorants des principes les plus élémentaires de la diplomatie, incapables de conceptions larges et dépourvus de toute éducation et de tout savoir-faire, échouèrent aussi pitoyablement dans leurs missions, que ses généraux sur les champs de bataille.

Erik XIV, ne comprenant pas les raisons premières de cette débâcle générale, en rejeta la faute sur l'aristocratie, suspecte à bon droit de malveillance, et le lui fit sentir par des mesures blessantes (1). Elle répondit par des actes qui montrent combien peu l' « élite » de la nation suédoise était encore susceptible de ressentir le sentiment d'un patriotisme réel.

Une telle situation ne pouvait durer. Elle eut un dénouement inattendu.

Chez les Vasa, les prédispositions à la folie étaient générales (2). Le père de Gustaf Ier, Erik Johansson, *estoit*

(1) Ainsi, en 1563, Erik XIV, quittant sa capitale pour se rendre en personne sur le théâtre de la guerre, confia la régence du royaume pendant son absence à un conseil dans la composition duquel n'entrait aucun représentant de l'aristocratie.

(2) Les historiens suédois de l'ancienne école se sont toujours efforcés d'atténuer autant que possible les prédispositions à la folie qui caractérisaient plusieurs membres de la famille des Vasa. Plus tard, on voulut faire remonter aux Sachsen-Lauenburg ces prédispositions. Telle est, par exemple, la théorie d'Ahlqvist, le grand spécialiste pour l'histoire de la Suède durant la seconde moitié du seizième siècle. Il passe absolument sous silence l'atavisme du côté paternel, tandis qu'il insiste systématiquement sur celui — indiscutable du reste — du côté maternel (Sachsen-Lauenburg). Ce n'est que tout récemment que les historiens suédois se sont décidés à reconnaître que l'hérédité saxonne, applicable uniquement à Erik XIV et à ses descendants directs, ne joue ici qu'un rôle absolument secondaire et que la folie était bel et bien héréditaire chez les Vasa eux-mêmes.

En réalité, les Suédois sont encore loin de la vérité. Non seulement les



un fol courant les rues. Gustaf lui-même, dans ses fréquents et terribles accès de colère, perdait toute domination sur soi-même. Chez ses enfants enfin l'atavisme est encore plus frappant : Jean et Charles sont souvent

dispositions à la folie étaient fréquentes chez les membres de la famille royale, mais il semble même qu'aucun d'eux ne fut absolument normal ou du moins qu'aucun d'eux n'échappa auprès des contemporains au soupçon d'être fou. Comme preuve de cette assertion, je me bornerai à citer ici quelques témoignages qui pourraient facilement être multipliés à l'infini.

1° FAMILLE VASA EN GÉNÉRAL. ... *Svagsinthet eller galenskap, drag som bryta fram icke blott inom den kungliga Vasaätten utan äfven i den med densamma befryndade Gripätten*. (*Sv. Hist.*, III, p. 6.)

Inom Vasahuset var sinnessjukdomen ärftlig ; hos tvanne af konung Gustaf Vasas söner Erik och Magnus hade anlagen utvecklats till fullkomlig sinnesförvirring och den tredje Johan led både som ung och såsom äldre af en stark « melancholia » . Hans ätt slutade och i fullkomlig degeneration. (SCHÜCK, *Ur gamla papper V*, p. 200.)

Le duc Magnus a perdu le sens et l'entendement, il y a plus de dix ans. Le duc Charles est d'une fort étrange humeur. Le grand-pere de ceux-cy estoit un fol naturel courant les rues. Le roy Gustavus avoit quelques lunes et ses enfans sont beaucoup piz. (DANÇAY, *Corresp.*, 1573.)

Nonnulli domesticum delirium, quasi illius familiæ hæreditarium labem interponunt. (ANN. DI CAPUA à Stan. Pawlowski. Arch. de Kremsier.)

2° FAMILLE GRIP alliée aux Vasa. Cfr. n° 1, *Sv. Hist.*, p. 6.

Nils Birgersson Grip, par exemple, meurt complètement fou. (*Sv. Hist.*, III, p. 105.)

3° ERIK JOHANSSON VASA, père de Gustaf Ier. Cfr. n° 1, cit. Dançay.

... *En simpel och enfaldig, litet smårolig herre...* (*Sv. Hist.*, III, p. 6.)

4° GUSTAF VASA. Les colères du roi ne confirment que trop l'assertion de Dançay, à savoir que Gustaf *avoit quelques lunes*.

5° ERIK XIV. } à leur sujet toute citation est superflue.
6° MAGNUS D'ÖSTERGÖTLAND }

7° JEAN III. Cfr. n° 1, cit. Schück ; de plus :

Aussi, l'on dit que le roy de Suède a par intervalles l'esprit fort débile et que ce mal luy retourne souvent, qui est cause... que les principaux dudict royaume désirent y pourvoir. (DANÇAY, *Corresp.*, 31 août 1572.)

Le roy Jehan est subiect à telles maladies qu'il ne peult dignement gouverner ung tel royaume. (DANÇAY, *Corresp.*, 31 août 1573.)

Si dice per cosa certa che il Re di Suetia et il figliulo siano in prigione messivi da un fratello del Re piu giovane il quale vedendo che il Re per la pazzia era inhabile al regno... (AMB. TOSCANE au grand-duc de Toscane, 27 janvier 1587. Arch. St. Firenze.)

Possevino enfin fait ressortir à plusieurs reprises que les catholiques



traités de fous par les contemporains. La conduite scandaleuse de Cécile n'est explicable que par une aberration mentale, Erik aura des accès de folie furieuse intermittente; enfin Sophie et Magnus mourront fous.

Élevé dans une atmosphère hostile et lourde d'intrigues, Erik avait vu ses plus proches parents contre-

établis à Stockholm lui écrivent que le roi est sujet à des attaques de folie (par exemple, lettre à Como, 11 avril 1584.)

8° CHARLES DE SÖDERMANLAND. Cfr. n° 1, citation de Dançay.

Hanno anche detto (c'est-à-dire les ambassadeurs *suédois* en Pologne) *che esso duca era impazzito et non passa mai giorno che non si trovi qualche bella inventione.* (MALASPINA à San Giorgio, le 16 juillet 1584.)

9° CÉCILE VASA, fille de Gustaf Ier, comtesse de Baden-Rodemachern. Le dévergondage éhonté de cette malheureuse et sa tragique vieillesse sont les meilleures preuves d'une folie que les contemporains signalent maintes fois. Son fils

10° EDUARDUS FORTUNATUS, de Baden-Rodemachern, est déposé par l'empereur pour avoir voulu vendre son duché aux Fuggers et termine sa vie, fou à lier, comme faux monnayeur, meurtrier et brigand des grands chemins.

11° SOPHIE VASA, fille de Gustaf Ier, duchesse de Sachsen-Lauenburg, est déclarée *hufvudsvag* par Dalin (IV, p. 94) et folle à lier dans un manuscrit conservé à la Bibl. R. de Stockholm. Elle meurt folle.

12° CATHERINE VASA, fille de Gustaf Ier, comtesse d'Ostfriesland, souffre pendant des années d'une *kränkliche Gereizheit* (KLOPP.) et meurt sinon folle, du moins fortement *estrange*.

13° SIGISMOND (III) VASA est souvent traité de fou (Cfr. n° 7); ainsi, le 20 janvier 1587, l'ambassadeur de Toscane à Cracovie écrit à son maître que Sigismond est affecté de la maladie *che sogliono haver quei Rei* (Arch. St. Firenze), et MAYER (p. 31) constate que *die Gegner der schwedischen Parthei verbreiteten das Gerücht dass Sigismund an Wahnsinn als Erbübel leide.* En réalité, ce n'était pas seulement les adversaires des Suédois qui répandaient ce bruit; il reparait assez fréquemment.

En suivant plus loin la descendance, nous pourrions facilement multiplier les exemples; la reine Christine, par exemple, avait certainement quelque chose d'abnorme dans son caractère, et dans la descendance d'Erik XIV, de Cécile et de Sophie les cas de folie bien prononcés sont fréquents et reconnus même par les historiens suédois. Ahlqvist, par exemple, considère comme fous Gustaf Eriksson, le fils d'Erik XIV, et Carl Frankelin, son petit-fils. (AHLQVIST, *Erik XIV*, p. 10).

Nous voyons donc, en résumé, qu'il n'est guère un seul membre de la famille qui n'ait été considéré avec plus ou moins de raison comme au moins « étrange ».

carrer systématiquement ses efforts, il avait vu son propre frère lever les armes contre lui, il savait que l'aristocratie si servile, si souple d'échine en sa présence, regimbait et complotait derrière son dos, qu'elle n'attendait que le moment propice pour se soulever à son tour. Il voyait ses généraux honteusement battus, ses ambassadeurs commettre bévue sur bévue. Il se sentait en un mot incompris et entravé, seul en face de la haine générale, sans personne à qui il pût réellement se fier, et cela au moment même où le pays entier était menacé d'invasion ennemie. Un cerveau absolument normal n'aurait pas résisté à la longue à cette atmosphère. Chez Erik, avec ses dispositions héréditaires, l'obsession constante dégénéra peu à peu en accès de folie nettement prononcés, sous l'influence desquels le malheureux roi commit toute une série d'actes, qu'il était le premier à regretter, une fois l'accès passé.

C'est la folie qui le poussa au meurtre des Sture, lesquels d'ailleurs, selon toute apparence, n'avaient pas la conscience absolument nette (1). C'est la folie qui le pousse à l'assassinat tout autrement inexplicable de son précepteur et ami Dionysius Beurreus. C'est la folie enfin, qui le pousse à l'acte le plus absurde, à la faute la plus grave de tout son règne, la mise en liberté, au mois d'août 1567, du duc Jean.

Si Erik avait voulu de parti pris provoquer une révolution contre lui-même, il n'eût pu choisir de voie plus sûre que celle de libérer son frère. L'aristocratie n'était

(1) Qu'on se rappelle, par exemple, la conduite plus qu'équivoque du comte Svante Sture en Esthonie en 1562 et 1563. (Cfr. p. 99.)



pas encore arrivée à la conception nette de sa force, elle ne s'était pas encore groupée en un parti compact et organisé. Même en présence de ce roi fou et sans nul appui, elle manquait d'énergie, d'unité et d'initiative. Elle manquait avant tout d'un chef (1). Le lendemain du meurtre de cinq de ses principaux représentants par Erik XIV, nous la voyons se courber docilement, servilement devant l'autorité royale. Dans toute cette aristocratie si brillante, personne, en effet, n'osait assumer la responsabilité d'une initiative.

Il n'aurait fallu au duc Charles de Södermanland qu'un mot pour rassembler les mécontents autour de sa personne, mais le cadet des Vasa était encore trop jeune pour qu'on songeât à s'adresser à lui et il était trop fin lui-même, trop prudent pour se lancer dans une telle aventure. Admirablement doué, énergique et éveillé, de plus renfermé en lui-même et très spéculatif, il observait les événements, il s'instruisait. Si plus tard il fut pour l'aristocratie un maître d'une sévérité inexorable, c'est que les dures leçons des règnes de ses deux aînés lui avaient montré que seule une main de fer, et sans pitié aucune, pouvait avoir raison de la noblesse suédoise.

La mise en liberté de Jean donna à l'opposition ce qui lui manquait le plus, un centre autour duquel elle

(1) La meilleure preuve qu'Erik XIV, en rendant au duc de Finlande sa liberté, agissait sous l'influence d'un égarement d'esprit, est que les États du royaume, consultés à ce propos par le roi, déconseillèrent cette mesure absurde.

Erik XIV, *Mandatt till menige man och ricksens ständer*, le 27 juillet 1568.



put se grouper à nouveau, un but. Du jour où le duc de Finlande quitta Gripsholm, il devint l'âme de nouvelles intrigues, de nouvelles trahisons (1); mais plus d'un an se passa encore avant que la crise éclatât. Non que Jean fit un geste pour la détourner ou simplement la retarder, bien au contraire; mais rendu prudent par l'aventure d'Åbo, il avait appris à ne pas se fier à ses prétendus partisans et il préféra attendre que quelque nouvel excès d'Erik XIV vînt provoquer l'explosion dont il n'osait lui-même donner le signal.

Au milieu de ce cercle de haine et d'intrigues, Erik XIV avait cependant fini par trouver un cœur ami, compatissant, une âme désintéressée et dévouée. Dans cette phase la plus sombre de la vie du malheureux roi, la douce et sympathique apparition de Karin Månsdotter fait l'effet d'un fugitif rayon de soleil. Une caresse de sa main sur le front enfiévré d'Erik calmait ses pires accès de furie et nombreuses furent les familles de l'aristocratie qui durent à l'intercession de Karin, soit la vie, soit la liberté de l'un des leurs (2). De naissance humble, elle n'aspira jamais aux honneurs et lorsqu'Erik déclara son intention formelle de l'épouser légalement

(1) Le 15 janvier 1568, P. Nidecki écrivait : *Dux et ducissa Finlandiæ scripserunt se esse per Dei gratiam infimo octobri quinquennali captivitate liberatos; cum spe nonnulla successionis ad regnum Suetiæ*. Peu de temps après, le 3 mai 1568, Erik juge lui-même son frère si suspect qu'il lui demande, tout comme en 1562, de déclarer ouvertement s'il est pour la Suède ou pour la Pologne. Combien les menées du duc étaient en effet dangereuses, cela ressort du fait que Jean parait avoir offert au roi de Danemark sinon la couronne de Suède, du moins une espèce de suprématie en échange de sa protection.

Cfr. MESSENIUS, *Scondia*, VI, 57. AHLQVIST, *Erik XIV*, p. 20.

(2) AHLQVIST, *Karin Månsdotter*, p. 46.

et de la faire couronner, la première opposition qu'il rencontra fut celle de Karin elle-même. L'aristocratie, avec les ducs Jean et Charles en tête, tenta aussi de dissuader le roi de son projet. Mais d'un froncement de sourcils le roi eut raison de leurs objections et tous, Jean et Charles les premiers, signèrent humblement un engagement solennel de reconnaître Karin comme reine de Suède et ses enfants comme héritiers légitimes du trône (1).

Ce n'était là qu'une trahison de plus. Ce projet de mariage d'Erik XIV avec Karin Månsdotter fut en effet l'étincelle qui alluma l'incendie. Non que l'aristocratie eût quelque grief sérieux contre la personne de Karin, au contraire, les historiens, les chroniqueurs, les contemporains, même les plus acharnés contre Erik, sont unanimes à louer les qualités de la jeune fille et son influence bienfaisante sur le roi (2); mais l'idée de voir

(1) Dès 1561, Erik XIV parait avoir songé à un mariage démocratique. Il ne pouvait pas alors encore être question de Karin qui, vers cette époque, n'avait que dix ans. Les échecs successifs de plusieurs négociations matrimoniales auprès des maisons princières du continent, joints à la fierté nationale d'Erik, le détournèrent d'un mariage étranger. D'un autre côté il était évident qu'Erik ne voulait à aucun prix prendre femme parmi les grandes familles aristocratiques du pays. Aussi demande-t-il à maintes reprises l'avis de ses frères, du Sénat et des États au sujet d'un mariage avec une jeune fille de son choix « *noble ou non*, riche ou pauvre ». Les réponses existent toutes, elles sont d'une servilité parfaite. Lorsque enfin le mariage avec Karin eut lieu, ce fut avec l'assentiment écrit des grands et leur assurance de reconnaitre l'épouse d'Erik comme reine, de même que ses enfants comme héritiers légitimes du trône.

(2) Les exceptions sont très rares. La plus remarquable nous est fournie par celui qui devait peut-être le plus à Karin, par Jean III. C'est en effet en grande partie aux prières de la jeune fille que le duc prisonnier dut, en 1567, sa liberté. Devenu roi, il remercia sa bienfaitrice en faisant répandre par ses agents à l'étranger les accusations les plus ignobles sur son compte. (Cfr. Biaudet, *Johan III och Karin Månsdotter* (Hist. Ark. XX) et Doc. nº 6). On sait que dans la suite il la sépara de son époux captif et lui arracha ses enfants qu'il tenta même de faire périr.



légitimer cette union, l'idée surtout de voir couronner reine cette femme du peuple était insupportable à tous ces parents et alliés de la maison des Vasa, en tant qu'elle symbolisait l'affermissement définitif du système démocratique inauguré par Erik XIV et continué méthodiquement par lui à mesure que croissait sa défiance envers la noblesse. Pour le duc Jean de Finlande en particulier, le coup était dur : les accès de folie d'Erik avaient ouvert au duc la perspective de voir la couronne passer sur sa tête; le mariage d'Erik, la légitimation des enfants de Karin réduisaient à néant toutes ses espérances (1).

Dès lors (printemps 1568) la révolte fut décidée. Il se passa toutefois encore un certain temps avant que les pourparlers engagés entre le duc Jean, son frère le duc Charles et la noblesse pussent aboutir. Jean craignant toujours une répétition de son aventure d'Åbo, hésitait, indécis selon son habitude. Or, sans lui, rien ne pouvait se faire. Non qu'il fût important comme homme, comme caractère; l'aristocratie savait parfaitement à quoi s'en tenir à ce sujet, mais son nom, sa présence officielle à la tête du complot étaient indispensable pour donner à ce dernier un semblant de légalité et pour entraîner ainsi le gros de la nation. Charles de Södermanland, seul capable de diriger énergiquement une rébellion sérieuse, se tenait sur la réserve et ne voulait pas faire le premier pas. Aussi l'aristocratie n'osait-elle bouger. Il fallut

(1) Cfr. p. 122, note 1. Erik XIV avait eu de Karin, déjà avant son mariage avec elle, un fils, Gustaf Eriksson, reconnu héritier de la couronne lors du couronnement de Karin.

l'énergie, l'initiative d'un étranger, d'un aventurier français à antécédents fort suspects, Pontus de la Gardie, pour mettre le feu aux poudres. C'est lui qui réussit enfin à pousser l'indolent duc Jean à donner le signal (1).

Affectant de croire que l'invitation à assister au mariage solennel du roi et au couronnement de Karin, fixés au 4 juillet 1568, n'était qu'un piège pour les attirer eux et tous leurs partisans à Stockholm où ils seraient massacrés (2), les ducs Jean et Charles partirent pour l'Östergötland avec une suite nombreuse. Le 10 juillet, Charles s'emparait par surprise du château de Vadstena et du trésor de son frère Magnus qui s'y trouvait déposé. La révolte se propagea dès lors comme un éclair et de tous côtés l'aristocratie accourut se ranger sous les étendards des rebelles. Erik XIV fit des efforts désespérés pour se défendre, mais trahi par son entourage, abandonné de tous, il ne tarda pas à être assiégé dans son château de Stockholm. Il s'y défendit encore quelques jours avec courage, puis, incapable de résister plus longtemps, il entama des négociations. Promesse lui fut faite d'être traité avec tous les égards dus à son rang (3). Le 29 septembre 1568 Erik XIV capitulait et abdiquait.

(1) Cfr. Celsius, p. 237; Resenius, p. 201; Ornhielm, *Vita P. de la G.*, p. 17. Wieselgren, *Arch. de la G.*, I, 211; Ahlqvist, *Aristokratien*, p. 6. n. 6.

Maimbourg, *Hist.*, II, 368-383; Varillas, *Hist. des Revol.*, ch. lxxx. p. 264-284; Typotius, *Rel.*, et autres.

(2) Cfr. Doc. nº 6.

(3) Selon cette promesse, Erik devait conserver le château de Svartsjö et l'île de Färingsö où il devait jouir de toute la liberté compatible avec la



Lorsque les ducs Jean et Charles s'unirent contre leur frère, il fut décidé qu'en cas de succès, le gouvernement du royaume serait exercé par tous deux, de concert, jusqu'au jour où les États régleraient légalement la question de la succession au trône. En dépit de cet accord, le duc Jean se fit, le lendemain même de l'abdication d'Erik, proclamer roi par l'aristocratie et la soldatesque. Étant l'aîné, il était évident que le choix des États tomberait sur lui et, en effet, ceux-ci sanctionnèrent, le 25 janvier suivant, le fait accompli. Ce manque de parole de la part de Jean n'en blessa pas moins profondément le duc Charles et dès ce moment un sourd antagonisme sépare à tout jamais les deux frères.

L'ex-duc de Finlande, désormais le roi Jean III, ayant fait preuve d'un tel manque de parole à l'égard du duc Charles de Södermanland, l'âme et le chef réel de la révolution à laquelle lui, Jean, devait la couronne, il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il se montrât plus scrupuleux à l'égard du malheureux Erik XIV. Il semble toutefois qu'à défaut de respect pour la parole solennellement donnée, le souvenir de la longanimité de son frère, du traitement libéral et humain qu'il avait subi

sûreté de l'État. Il semble même qu'on lui ait promis de lui accorder le droit de se retirer en dehors des confins de la Suède, à condition, bien entendu, de renoncer au trône et de s'engager à ne pas inquiéter sa patrie. Cfr. *Sv. Hist.*, III, 302, et *Doc. 26*.



lui-même lors de sa captivité de Gripsholm, eût dû réveiller chez Jean III des sentiments de reconnaissance ou du moins de pitié envers son frère captif. Mais à Jean III les sentiments d'humanité étaient aussi étrangers que ceux de l'honneur. Le traitement auquel on soumit Erik XIV fut dès le premier abord diamétralement contraire aux stipulations de la capitulation du 29 septembre 1568; il ne tarda pas à devenir absolument barbare.

Traîné de prison en prison à mesure qu'augmentait le nombre des complots destinés à rétablir le régime que la nation ne tarda pas à regretter, Erik voyait à chaque transfert s'aggraver sa position, bien qu'il n'eût lui-même aucune part à ces conspirations. Toutes les supplications de l'ex-roi, celles de la douce Karin, qui partageait courageusement la dure captivité de son mari, celles même du duc Charles, que révoltait la cruauté de Jean III, furent inutiles, et lorsque Olof Stenbock, l'oncle maternel de Jean, un de ceux qui s'était le plus avili devant Erik XIV aux jours de sa puissance (1), assouvit lâchement sa haine contre ce prisonnier désarmé en le maltraitant les armes à la main, Jean III ne fit rien pour éviter la répétition de ces scènes déshonorantes, ni pour punir le coupable. Bien plus, en 1573, le nouveau roi commit lui-même à l'égard d'Erik une

(1) Il avait, entre autre, fait partie avec Sten Svanteson Sture et d'autres encore, du tribunal qui, en 1563, avait servilement condamné à mort le duc Jean lui-même et tous les serviteurs qui avaient pris part à sa révolte. SILFVERSTOLPE, *Jöran Persson* (S. Hist. Tidskr 1881).

Il fut aussi de ceux qui déconseillèrent à Erik XIV de rendre la liberté à Jean



cruauté aussi sotte qu'inutile. Sans aucune raison, sans aucun prétexte, il fit arracher des bras du malheureux Erik sa seule consolation, sa femme et ses enfants, qui, jusqu'à ce moment, avaient par leur amour consolé le captif, apaisé ses crises toujours assez fréquentes de folie et de désespoir.



Il ne restait désormais à Jean qu'un seul crime à commettre envers celui qui lui avait fait grâce de la vie lorsque la nation le condamnait à mort : le 26 février 1577, Jean III faisait, sans aucune raison et avec l'assentiment du Sénat, empoisonner Erik.

La reine Karin fut exilée en Finlande, et le prince héritier Gustaf, arraché à son tour à sa mère, disparut dans des circonstances encore enveloppées du plus profond mystère.

Le coup d'État de 1568 et l'avènement au trône de Jean III devait logiquement, fatalement, déterminer un bouleversement radical, non seulement du système gouvernemental, mais aussi de la politique entière de la Suède, intérieure aussi bien qu'extérieure. Les souverains parvenus au trône par voie illégale, par la violence, la conspiration, restent à jamais plus ou moins dépendants de leurs complices. Dans le cas présent la dépendance semblait devoir être d'autant plus complète, que les complices, tous proches parents du prince, représentaient en outre la presque totalité de la classe dirigeante, et que Jean III, élevé dès son enfance dans la

soumission à cette classe, ne possédait aucunement la force de caractère nécessaire pour sauvegarder sa liberté d'action.

Il fallait donc s'attendre à un renversement complet de l'ancien ordre de choses; à un remplacement de la monarchie absolue, mais essentiellement démocratique d'Erik XIV, par une oligarchie réglant chaque geste d'un monarque soliveau. Il fallait s'attendre à un abandon définitif de la politique extérieure naturelle d'Erik XIV et à son remplacement par celle d'aventure, constamment préconisée par le duc de Finlande et appuyée par ses conseillers de jadis.

Et cependant, en matière de politique intérieure du moins, le bouleversement ne fut nullement aussi complet qu'il l'était à prévoir. Les promoteurs du coup d'État, et tous ceux qui y avaient pris part, reçurent, bien entendu, des récompenses proportionnées à leurs « mérites ». Le duc Charles vit abolir quant à lui les « articles d'Arboga » (1) et obtint par ce fait l'autonomie la plus large pour son duché de Södermanland (2). L'aristocratie fut comblée de privilèges non moins importants. *La noblesse devint héréditaire* et la terrible clause comportant exclusion de cette classe pour quiconque n'avait pas les moyens d'entretenir un cavalier armé, fut abrogée; les charges militaires furent réduites de plus de moitié, tandis que les redevances et les corvées imposées aux paysans en faveur de la noblesse

(1) Cfr. p. 61.
(2) En d'autres mots, le duc Charles obtint de nouveau tous les droits qui lui avaient été assurés par le testament de Gustaf Vasa.



furent considérablement augmentées. Les lucratifs emplois de *häradshöfding* (1) furent, sauf quelques rares exceptions, réservés aux membres de l'aristocratie, et une foule d'autres mesures du même genre furent prises en vue d'augmenter le bien-être matériel de cette classe. On créa de nouveaux comtes et de nouveaux barons qu'on choisit tous parmi les plus proches parents du nouveau roi, et qui tous furent dotés de fiefs très considérables et gratifiés de privilèges spéciaux. Enfin, il va sans dire que les innovations démocratiques d'Erik XIV furent abolies.

En dépit de ces divers changements, en dépit du fait que, sur vingt membres du nouveau Sénat, *dix-huit* furent pris parmi les oncles, cousins et beaux-frères du nouveau roi, on se tromperait absolument en qualifiant d'oligarchie le gouvernement des premières années du règne de Jean III (2).

C'est dans le caractère de l'aristocratie elle-même que réside la cause de cette anomalie. Bien que ses

(1) Le *Häradshöfding* était un espèce de gouverneur qui cumulait les fonctions d'administrateur d'une province (*härad*) et celles de juge.

(2) La liste complète des membres du Sénat durant tout le règne de Jean III nous donne les noms suivants *(les chiffres entre parenthèse indiquent le nombre de sénateurs fournis par chaque famille)* : Banér (2), Beurreus, Bielke (5), Bielkenstjerna, Bonde, Brahe (2), Boije (?), Bååt (3), De la Gardie, Ferla, Finke (2), Fleming (2), Gera (2), Grip (4), Gyllenstierna (3), Gylta, Horn, Krumme, Kyle, Leijonhufvud (3), Lilje, Liljehöök, Oxenstjerna (3), Posse (2), Ribbing, Rosengren, Some, Sparre, Stenbock (3), Sture (2), Tott, Tre-Rosor.

C'est à peine si dans cette liste nous trouvons trois familles qui n'aient été apparentées au roi, soit directement ou par les Lejonhufvud (Cfr. p. 13, note 1), soit par descendance illégitime ou par mariages avec les maîtresses ou les bâtards royaux (comme par exemple les Rosengren, les de la Gardie, les Fleming, les Tott, etc.)

nombreux membres fussent tous apparentés entre eux, la noblesse suédoise des premiers jours du règne de Jean III n'en était pas moins loin encore de constituer une caste homogène, un parti politique bien organisé. Dressée à l'obéissance passive, à la servilité, par la main de fer de Gustaf Vasa, elle s'était, durant tout le règne de ce roi et durant celui de son non moins énergique successeur, tenue le plus possible à l'écart de la politique (1), ne demandant qu'une chose, qu'on la laissât s'enrichir en paix (2). La pensée que, réunie en une caste organisée et dirigée par des chefs énergiques, elle aurait pu être une puissance dans l'État, ne lui venait même pas à l'esprit. C'est pourquoi nous l'avons vue subir de la part d'Erik XIV les pires outrages, sans jamais songer même à regimber. Ce n'était pas sans peine que les ducs Jean et Charles et surtout l'énergique Pontus de la Gardie avaient réussi à l'entraîner en 1568, et son rôle, lors de ce foudroyant coup d'État, avait été beaucoup trop court pour lui donner le sentiment exact de sa force. Aussitôt Jean III proclamé roi, l'aristocratie était retombée dans ses vieilles habitudes d'apathie et de servilité.

(1) Tandis que dans l'Europe continentale nous voyons l'aristocratie affluer à la Cour et rechercher les emplois les plus variés au service du souverain, nous trouvons le contraire en Suède. Les plaintes d'être « retenus au service », sous forme par exemple de députés aux États du royaume, abondent, et l'une des mesures les plus critiquées d'Erik XIV fut celle ordonnant que deux membres du Sénat devaient à tour de rôle être à la disposition permanente du roi.

(2) En 1560, à la mort de Gustaf Vasa, il y avait en Suède environ 15,500 *hemman* (unité cadastrale très variable) de terre noble. De ce total 8,100 *hemman* appartenaient à une vingtaine de familles apparentées à la maison royale et formant la vraie aristocratie, tandis que le reste, 7,400 *hemman* étaient répartis entre les deux cents familles de la petite noblesse. (FORSSELL, I, 109.)



Les plus intelligents de ses membres sentirent toutefois que son heure était venue, mais, trop matérialistes pour comprendre que c'était par la politique qu'elle pouvait devenir puissante, trop incultes pour élaborer un programme d'action, ils se bornèrent à réclamer des privilèges exclusivement matériels et, ceux-ci une fois obtenus, ils se désintéressèrent complètement des affaires du gouvernement.

Ce n'est que durant le long règne de Jean III, en présence de la crainte qu'elle inspire à ce faible monarque et sous l'influence des relations constantes avec la turbulente noblesse polonaise, que l'aristocratie suédoise se développera peu à peu, qu'elle deviendra consciente de sa force et qu'elle se constituera en un parti politique à ambition dévorante et à programme bien arrêté, un parti qui aura bientôt à sa tête des chefs capables, habiles et instruits.

Mais cette évolution ne commencera que le jour où les relations entre la Suède et l'Europe continentale viendront fournir à l'aristocratie des modèles à copier... et à dépasser. Durant les premières années du règne, la noblesse, repue d'honneurs et de richesses, reste fidèle à ses anciennes traditions de non-intervention dans les questions du gouvernement, et Jean III conserve une liberté d'action pleine et entière. Il reste, en un mot, durant de longues années encore maître absolu des destinées du royaume.

Il était évident que si le Sénat et l'aristocratie laissaient ainsi au roi carte blanche pour tout ce qui concernait le gouvernement intérieur du royaume, ils se mêleraient



encore moins, si possible, aux questions de la politique extérieure. C'est en effet ce qui arriva, et sous ce rapport, l'avènement de Jean III impliqua réellement un bouleversement complet de la politique suédoise.

La guerre Septennale du Nord durait toujours, bien que chacun fût lassé de cette longue lutte, dont le seul résultat avait été de ruiner les belligérants. Les puissances neutres, la France et les Pays-Bas tout d'abord, dont le commerce souffrait beaucoup de la guerre, s'employaient depuis longtemps déjà à rétablir la paix, mais sans succès. L'avènement de Jean III joua ici un rôle considérable, en rétablissant tout naturellement la paix entre la Suède et la Pologne et en affaiblissant ainsi le Danemark. Les avantages remportés par Frédéric II étaient toutefois trop considérables pour qu'il consentît, tout à bout de forces qu'il fût, à accepter les conditions que lui offraient les Suédois et, comme le roi de Suède se montrait intraitable, la guerre continua de plus belle.

De la part de Jean III, ce n'était là toutefois qu'une spéculation basée sur l'intérêt qu'avaient témoigné les puissances neutres au rétablissement de la paix dans le Nord-Baltique, spéculation destinée à lui procurer des conditions de paix plus favorables. En effet, séparée de l'Europe continentale et par conséquent dans l'impossibilité de renforcer ses troupes mercenaires, épuisée par la guerre et les révolutions intérieures, la Suède était hors d'état de continuer la lutte. Aussi, tandis qu'il avançait auprès de Frédéric II des prétentions hors de proportion avec sa situation réelle, Jean III faisait-il supplier l'empereur, ainsi que les rois de Pologne, de

France et d'Espagne d'intervenir auprès du roi de Danemark et d'obtenir de celui-ci des conditions moins dures pour la Suède (1). Ce furent là les premières relations de Jean III avec les puissances étrangères. Le fait que ces puissances se trouvaient être les grands États *catholiques* de l'Europe eut une influence considérable sur la politique ultérieure de la Suède. Il n'en est pas moins certain que Jean III, en adressant ses demandes d'appui aux souverains catholiques, prit en considération, non le fait de leur religion, mais uniquement celui qu'eux seuls avaient un intérêt à voir se terminer la guerre Septennale du Nord, et surtout qu'eux seuls avaient assez d'autorité pour imposer au roi de Danemark leurs désirs (2).

Les efforts du roi de Suède furent couronnés de succès. Des négociations internationales furent engagées et, grâce surtout à l'énergie et à l'habileté de l'ambassadeur de la Cour de France au Danemark, Charles Dançay, elles aboutirent enfin, le 13 septembre 1570, à la conclusion de la paix de Stettin, par laquelle la Suède obtenait des conditions plus favorables que ne permettaient de l'espérer le résultat général de la campagne et l'état d'épuisement dans lequel se trouvait le royaume (3).

(1) Cfr. par exemple, *Sv. Hist.*, *passim;* HILDEBRAND, *Johan III*, 117; DANÇAY, *Corresp.*, *passim ; Doc. n° 13*.

(2) La meilleure preuve en est que Jean III fit aussi de nombreuses tentatives auprès des princes protestants d'Allemagne, soit directement, soit par l'intermédiaire de Sigismond-Auguste. Ainsi l'intervention de l'empereur fut due en grande partie aux efforts de l'électeur de Saxe, Auguste, lequel, sollicité par le roi de Pologne, se rendit exprès à Vienne pour induire Maximilien II à agir.

(3) Cfr. Doc. n°s 24 et 25.

*
* *

Avant d'aborder la politique extérieure de Jean III et particulièrement ses relations avec les puissances catholiques de l'Europe et avec le Saint-Siège lui-même, jetons enfin un coup d'œil rapide sur l'état social, l'organisation politique de la nation que le nouveau roi allait avoir à gouverner.

Ce n'est qu'un demi-siècle après l'époque que nous venons d'esquisser que le peuple suédois reçut sa première organisation politique bien définie, par la publication de la *loi sur la Diète*, de 1617, qui répartit la nation en quatre « *Ordres* » distincts, à savoir : la Noblesse, le Clergé, la Bourgeoisie et les Paysans. Cette distinction, fixée législativement par Gustaf II Adolf, correspondait à un état de choses qui s'était peu à peu et naturellement établi durant le cours des siècles et qui existait de fait déjà durant l'époque qui nous occupe. Nous pouvons donc prendre cette division de la nation en quatre Ordres, comme point de départ, et étudier le caractère de chacune de ces quatre catégories au commencement du règne de Jean III.

Nous avons déjà vu que l' « aristocratie » suédoise différait essentiellement par son origine de la noblesse des pays de l'Europe continentale. Quiconque possédait les moyens d'entretenir au service du roi un cavalier armé pouvait, si bon lui semblait, se faire porter aux rôles du *frälset* (1). Aucune qualité spéciale, aucune

(1) *Frälset* et *Frälseman*, de *fri*, libre (sous-entendu d'impôts) de rede-

valeur personnelle n'étaient requises, hormis la fortune (1). Celle-ci prenait-elle fin, le *frälseman* n'était-il plus en mesure de remplir l'unique devoir qui lui incombait : l'entretien d'un cavalier — ou aussi ne se souciait-il plus de le faire, ce qui arrivait à l'origine très souvent — on le réintégrait inexorablement dans la catégorie des paysans taillables et corvéables. Les prérogatives dont jouissait le *frälseman* étaient aussi de caractère purement matériel. Elles consistaient en une immunité partielle ou totale des impôts et redevances, ainsi qu'en l'exercice à son profit de certains des droits de la couronne sur les terres qu'il possédait, aussi bien que sur celles qu'il avait en fief.

A l'origine, aucune considération particulière, aucuns droits spéciaux ni politiques, ni même sociaux n'étaient attachés au *frälset*. Peu à peu cependant, à l'imitation de l'étranger, on introduisit le blason, les rois prirent l'habitude de distribuer le titre de chevaliers à leurs serviteurs favoris parmi cette caste, à choisir parmi les membres du *frälset* leur entourage, leurs conseillers. Puis, plus tard encore, cette habitude se transforma en un privilège accordé à la classe.

Le *frälset* était passé noblesse.

La base même, la raison d'être, la condition *sine qua non* de cette « noblesse » n'en resta pas moins toujours la

vance ; *Frälset* signifie donc la classe libre d'impôts et *frälseman*, l'homme libre d'impôts.

(1) Originairement aucune différence n'était faite entre le propriétaire qui servait lui-même à cheval et armé et celui qui trouvait plus commode et moins dangereux d'entretenir au service un de ses serviteurs. L'important était qu'un cavalier armé se trouvât à la disposition du roi.



même (1) : l'argent. Aussi, quelle différence entre cette classe ouverte à tout venant, sans exigences, morales ni physiques, cette « élite » uniquement pécuniaire, et la fière noblesse de l'Europe continentale! La belle figure du chevalier féodal, n'ayant pour toute fortune que son honneur et sa bonne épée, offrant gaiement sa vie pour une idée, un idéal, resta toujours incomprise pour une « noblesse » chez laquelle la pauvreté entraînait l'exclusion. Les traditions ne pouvaient trouver place dans une classe où seule l'hérédité de l'argent importait, et les lois d'un honneur spécial, plus exigeant que celui du commun, ne pouvaient exister où n'existait ni solidarité, ni sentiment de caste. Vivant chacun pour soi, dans ses terres, chacun ne songeait qu'à s'enrichir (2). Bien plus qu'une aristocratie, l'ancienne noblesse suédoise était une ploutocratie; l'égoïsme, le matérialisme le plus grossier, l'opportunisme, inséparables de tout ce qui n'a de raison d'être que par l'argent, imprimèrent à cette classe un caractère indélébile qui lui resta, même après que Jean III et Gustaf-Adolf lui eurent donné les formes extérieures des aristocraties continentales (3). A

(1) Nous venons de voir, p. 129, que l'exclusion de la noblesse pour raisons de pauvreté ne fut abrogée qu'en 1569, par Jean III.

(2) Nous avons vu plus haut déjà que la noblesse suédoise faisait tout pour « servir » le moins possible (cfr. p. 131.) C'est surtout le service militaire qu'elle craignait et les écrits du temps montrent toute la peine qu'avaient les rois à rassembler et à faire marcher la « chevalerie » dès qu'il était question de guerre. Le grand panégyriste de l'aristocratie suédoise, P.-E. Fahlbeck, qui étudie la vie de la noblesse depuis ses origines jusqu'à nos jours, est forcé lui-même de s'étonner du nombre extraordinairement faible des nobles morts pour la défense de leur patrie.

(3) Il est vrai que si certains rois, comme par exemple Gustaf-Adolf, Charles X et Charles XII, s'efforcèrent de relever l'aristocratie en n'enno-

ceci venait encore s'ajouter un manque presque absolu de culture, d'instruction et des mœurs d'une grossièreté et d'une barbarie révoltantes (1).

Ce n'était évidemment pas d'une classe ainsi composée qu'il fallait s'attendre ni à une virilité, ni à un patriotisme bien remarquables. En effet, l'égoïsme étouffa toujours en elle tout sentiment de droit, d'honneur, de conviction et de patrie. Arrogante et insolente dès qu'elle croit pouvoir l'être impunément, il suffira tou-

blissant que des personnes réellement d'élite et en nombre fort restreint, d'autres au contraire usèrent à cet égard de principes qui certes ne valaient guère mieux que l'ancien système basé uniquement sur la fortune. Nous verrons Jean III remplir la noblesse de ses parents de la main gauche, des maris de ses maîtresses et de leur descendance, des plus serviles propagateurs de sa liturgie. Plus tard, la reine Christine en triplera le nombre en ennoblissant ses favoris à raison de *soixante* par an en moyenne. Charles XI fera exactement de même, dans le but de discréditer systématiquement par ces ennoblissements « en gros » cette classe qu'il méprisait. Ulrique-Éléonore enfin parviendra au chiffre fabuleux de *deux cents* ennoblissements en une seule année, dans le but de procurer des partisans à son mari, qu'elle désirait faire proclamer roi. Ajoutons enfin qu'à l'heure qu'il est plus de la moitié *(56 pour 100)* des familles de l'aristocratie suédoise sont d'origine *étrangère* et que cette proportion était beaucoup plus élevée dans les temps antérieurs, et nous aurons une idée de ce que pouvait bien valoir, au point de vue du patriotisme, la « noblesse suédoise » des siècles passés.

Cfr. Faulbeck, *Sveriges adel*, passim.

(1) Au sujet du manque absolu d'instruction de la noblesse suédoise, je puis me dispenser de toutes citations. Nous en trouverons en effet des preuves suffisantes au cours de cette étude. Quant à la grossièreté des mœurs de cette aristocratie adonnée à l'ivrognerie, il suffit de se rappeler les « amusements » auxquels se livrait la Cour de Suède, plus d'un siècle plus tard encore, durant la jeunesse de Charles XII, pour s'en faire une idée.

A partir du règne de Jean III, du reste, ces tristes caractéristiques de l'aristocratie suédoise tendent à s'estomper peu à peu, grâce aux relations de plus en plus fréquentes avec l'étranger et à l'envoi de jeunes Suédois aux hautes écoles de l'Europe continentale. Vers la fin du règne, l'aristocratie suédoise possédera déjà nombre de représentants parfaitement comparables aux gentilshommes étrangers, soit au point de vue des connaissances, soit à celui des manières et du savoir-vivre.

jours à un monarque énergique d'un geste pour la rejeter dans l'obéissance la plus plate, dans la servilité la plus basse. L'intrigue sourde, la trahison, l'assassinat au besoin, telles seront les seules armes auxquelles elle aura recours contre le « maître » et lorsqu'il s'agira de défendre ses privilèges, sa vie, sa fortune même, nous ne rencontrerons jamais dans l'histoire de l'aristocratie suédoise la révolte ouverte, « loyale », le sacrifice de soi-même, qui donne toujours une auréole de grandeur même aux pires causes (1).

(1) Dans aucun pays — pas même en Russie — l'histoire de la monarchie ne présente un caractère aussi « mouvementé » que celui qu'elle offre en Suède, tant que dure la puissance de l'aristocratie, c'est-à-dire jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Il suffit pour s'en persuader de parcourir le résumé suivant.

Gustaf Ier Vasa (1523-1560) : s'empare de la couronne grâce au fait que l'aristocratie est anéantie par le massacre de Stockholm.

Erik XIV (1560-1568) : déposé, jeté en prison, puis enfin empoisonné par son frère et l'aristocratie.

Jean III (1568-1598) : usurpe le trône avec l'aide de l'aristocratie.

Sigismond (1592-1599) ; chassé du pays et dépossédé par son oncle et l'aristocratie.

Charles IX (1599-1611) : usurpe le trône, écrase l'aristocratie et meurt en paix.

Gustaf II Adolf (1611-1632) : usurpe le trône avec l'aide de l'aristocratie (il revenait de droit à Sigismond III de Pologne, puis à défaut de lui, au duc Jean d'Östergötland, second fils de Jean III).

Christine (1632-1654) : abdique, dégoûtée de la Suède et de l'aristocratie suédoise.

Charles X Gustaf (1654-1660) : } mènent l'aristocratie de main de maître
Charles XI (1660-1697) : } et règnent paisiblement.

Charles XII (1697-1718) : assassiné (?) par l'aristocratie.

Ulrique-Éléonore (1718-1720) : usurpe, avec l'aide de l'aristocratie, le trône qui revient de droit à son frère Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp.

Frédéric Ier (1720-1751) : élu roi par l'aristocratie, achetée par Ulrique Éléonore (Cfr. p. 137, note 3.)

Adolf-Frédéric (1751-1771) : menacé d'être chassé du pays par l'aristo-

L'époque la plus caractéristique de l'histoire de l'ancienne aristocratie suédoise est la seconde moitié du quinzième et le premier quart du seizième siècle. Nous avons là soixante-dix ans de trahisons, de félonies non interrompues. En face du peuple, qui dans une série extraordinaire d'élans patriotiques se soulève contre l'oppression étrangère et chasse à maintes reprises les rois danois, nous voyons la noblesse prêter serment de fidélité au gouvernement national restauré, puis s'empresser, aussitôt les bandes populaires rentrées dans leurs campagnes, de rappeler l'étranger, de lui vendre la patrie et de restaurer un régime dont le manque de contrôle laissait carte blanche à ses appétits égoïstes. Et cela dura jusqu'au jour où Christian II, définitivement écœuré par les trahisons répétées de l'aristocratie suédoise, y mit un terme en faisant trancher la tête aux principaux de ses membres.

La vieille noblesse était désormais morte et son dernier acte avait été une dernière lâcheté. Le 31 octobre 1520, trois jours avant le massacre de Stockholm, elle avait, sur ordre de Christian II, signé servilement sa renonciation au principe auquel elle devait sa

cratie, qui règne en maître et appose au bas des projets de loi la signature royale au moyen d'un timbre.

GUSTAF III (1761-1792) : assassiné par l'aristocratie.

GUSTAF IV ADOLF (1792-1809) : détrôné et exilé par l'aristocratie.

Durant l' « ère de la liberté », nom donné par les historiens suédois aux règnes de Frédéric Ier et d'Adolf-Frédéric, alors que le roi n'était qu'un jouet entre les mains de l'aristocratie toute-puissante, celle-ci vendait ses voix et son influence à la Diète, aux représentants des puissances étrangères. L'ambassadeur de Russie fut ainsi un moment le vrai maître du pays et il fallut à Gustaf III une révolution pour mettre un terme à cet état de choses.



principale force, au principe de la couronne élective.

Le bienfaisant régime des belles années du règne de Gustaf Vasa, ainsi que les deux derniers mariages du grand roi, avaient peu à peu reconstitué l'aristocratie, mais sans changer en rien son esprit. En présence toutefois de la sévérité inflexible de Gustaf, elle jugea bon de se tenir coi, se réservant pour l'avenir d'intrigues et de machinations que faisaient prévoir les dissensions entre les deux fils aînés du roi, dissensions à l'aggravement desquelles elle avait fortement contribué. La main de fer d'Erik XIV avait bien vite eu raison de ces velléités à vouloir jouer un rôle et l'aristocratie, comprenant que son heure n'était pas encore venue, avait plié l'échine plus bas que jamais. Nous l'avons vue abandonner lâchement le duc de Finlande qu'elle avait été la première à pousser à la rébellion. Nous l'avons vue condamner servilement à mort ce prince, dont tous ses principaux membres étaient de proches parents, et s'opposer quelques années plus tard à ce qu'il fût rendu à la liberté. Nous l'avons vue s'abaisser à déclarer que les Sture, massacrés par Erik, dans un accès de folie, avaient mérité leur sort. Nous l'avons vue enfin jurer solennellement de rester fidèle à la reine Karin et à son fils le prince héritier Gustaf, au moment même où elle était déjà en pourparlers avec les ducs Jean et Charles pour renverser Erik XIV.

S'étonnera-t-on dès lors si l'aristocratie suédoise, toute faible qu'elle fût en réalité encore, inspira toujours au malheureux Jean III une méfiance, une terreur exagérées! Élevé au milieu de cette gent hypocrite et

égoïste, mêlé dès son adolescence à ses intrigues, trahi déjà par elle, le roi ne savait que trop bien de quoi elle était capable. Digne élève de l'aristocratie suédoise de la seconde moitié du seizième siècle, Jean III n'avait qu'à descendre en soi-même pour comprendre que dans tout son entourage il n'avait personne qu'il ne fût en droit de soupçonner des pires félonies. C'est là une circonstance qu'il ne faudra pas perdre de vue lorsqu'il s'agira de juger la conduite du roi.

En comparaison du rôle prépondérant joué par la noblesse, celui des autres classes de la nation ne fut, durant la majeure partie du règne de Jean III, que secondaire. Si des circonstances particulièrement favorables, telles que la sécularisation des biens du clergé et les mariages de Gustaf Vasa, avaient permis une reconstitution exceptionnellement rapide de l'aristocratie, rien de pareil n'avait eu lieu par rapport au clergé, à la bourgeoisie et aux paysans. Les mesures qui marquèrent la première année du règne d'Erik XIV semblaient, il est vrai, devoir donner un essor nouveau au développement des classes non privilégiées, mais la guerre Septennale du Nord n'avait pas tardé à paralyser ce mouvement.

Le clergé surtout, comme étant la classe dont l'esprit pratique et spéculatif de Gustaf Vasa s'était le moins occupé, restait encore complètement désorganisé. Au point de vue de son esprit, de ses tendances, l'ancien clergé catholique présentait des affinités considérables avec l'aristocratie, à laquelle du reste bon nombre de ses membres les plus influents appartenaient par leur

naissance. Il en différait toutefois par deux qualités essentielles : en premier lieu, sa forte organisation hiérarchique et son esprit de corps, secondement par l'instruction relativement considérable de ses membres, instruction acquise en général dans les meilleures universités de l'Europe continentale et complétée par l'éducation, le savoir-vivre que donnaient aux ecclésiastiques de longs séjours à l'étranger. Le clergé d'avant la réforme constituait incontestablement l'élite intellectuelle et morale de la nation suédoise. Mais, hélas! lors de la révolution religieuse de Gustaf Vasa, les meilleurs éléments avaient suivi en exil les Hans Brask, les Joannes Magnus et autres dignitaires de l'Église détruite, et seuls les membres les moins dignes, les moins instruits du clergé catholique avaient accepté de prêcher les doctrines nouvelles. Ce n'étaient pas ces moines défroqués, ces clercs illettrés, qui pouvaient constituer une nouvelle Église et nous connaissons déjà les difficultés (1) insurmontables que rencontrait le recrutement d'un corps pastoral à la hauteur de sa mission.

La guerre Septennale du Nord avait encore aggravé la situation (2), et à l'époque où nous sommes arrivés, seules les villes principales du royaume possédaient des pasteurs tant soit peu dignes de ce nom, tandis que les communes rurales devaient souvent se contenter d'aven-

(1) La cause principale de ces difficultés résidait dans le fait que Gustaf Vasa accaparait pour les besoins de la chancellerie royale les rares jeunes gens qui rentraient au pays après avoir terminé leurs études à l'étranger. (Cfr. p. 7.)

(2) Erik XIV eut, heureusement pour l'Église suédoise, le temps de faire venir d'Allemagne un certain nombre de prédicateurs. (Cfr. p. 63.)

turiers de mauvais aloi. Lors du coup d'État de 1568, le clergé suédois se trouvait donc dans une époque de faiblesse, de transition, qui permet à peine de le considérer comme une classe de la société. Ce n'est qu'au cours de la lutte passionnée qui va s'engager entre les élèves des réformateurs et les missionnaires du catholicisme que le clergé suédois se développera peu à peu en un corps homogène, solidaire et éclairé, qui n'atteindra néanmoins sa pleine constitution qu'après la mort de Jean III (1).

Tout faible qu'il fût, ce clergé n'en inspira pas moins, dès les premières années du règne, à Jean III une crainte qui semblerait absolument exagérée, si nous ne savions que c'étaient moins les pasteurs eux-mêmes que le roi craignait, que leurs protecteurs : l'aristocratie et surtout le duc Charles de Södermanland. La première par

(1) Au point de vue intellectuel il se passera encore bien longtemps avant que le clergé luthérien suédois soit en mesure de supporter une comparaison avec l'ancien clergé catholique. Il suffit, pour s'en assurer, de parcourir par exemple les matricules ecclésiastiques du diocèse d'Åbo en Finlande, avant et après la réforme, publiés par K.-G. Leinberg. Le diocèse d'Åbo était le plus éloigné, le plus pauvre du royaume. Et néanmoins durant toute l'époque catholique ses évêques sont sinon des érudits, du moins des gens profondément instruits, les prélatures sont généralement occupées par des docteurs des grandes universités de l'Europe : Paris, Prag, Bologne, Louvain. On en trouve même dans les communes les plus éloignées. Tout change avec la réformation. Si les évêques sont encore des hommes instruits, quelquefois même des savants remarquables, il n'en est pas de même des simples prêtres. Les *doctores* disparaissent et c'est à peine si, par-ci, par-là, nous rencontrons dans les meilleures cures un pasteur ayant étudié, sans obtenir même le grade de *magister*, dans l'une ou l'autre des petites universités qui pullulaient alors dans l'Allemagne du Nord. L'étude comparative des dépositions de prêtres pour mauvaises mœurs, voire même pour crimes, avant et après la réforme, est tout aussi éloquente.

Et cela durera ainsi jusqu'à la création tardive de l'Académie d'Åbo.

Cfr. K.-G. LEINBERG, *Åbo Stifts herdaminne.*



égoïsme, le second par opportunisme, prirent ouvertement parti pour le clergé luthérien, du jour où les sympathies catholiques de Jean III se manifestèrent. La cause de la réforme réunit autour d'elle tout ce que le royaume contenait de mécontents et devint ainsi le symbole de l'opposition.

En tant que classe politique, la bourgeoisie suédoise des premières années du règne de Jean III était encore moins développée que le clergé. Jusqu'en 1537 (1), une bonne part de l'industrie et la totalité du commerce du royaume constituaient le monopole exclusif des villes hanséatiques, de Lübeck en premier lieu. La loi stipulait même que la moitié au moins des conseillers municipaux des villes devaient être des Allemands. Gustaf Vasa avait mis fin à cet état de choses avilissant ; il avait créé de nouvelles villes, de nouveaux ports ; il les avait peuplés à coups de décrets, obligeant tout simplement les habitants de telle ou telle localité à s'établir dans de nouvelles « villes » créées par lui. Il avait doté ces villes de droits considérables ; mais en dépit de tous ses efforts il n'était pas parvenu à remédier au manque d'initiative et d'énergie qui caractérisait la nation en matière d'industrie et de commerce (2). En tant que classe in-

(1) C'est-à-dire jusqu'après la « guerre du comte » qui mit un terme définitif à l'hégémonie commerciale de Lübeck et de la Hanse dans la Baltique.

(2) Ce manque d'aptitudes pour le commerce est encore de nos jours un trait distinctif du caractère suédois. En dépit de sa situation géographique et économique exceptionnellement favorable, la Suède occupe actuellement le dernier rang parmi les États scandinaves au point de vue du développement du commerce maritime. Ainsi le Danemark, dont la population égale la moitié de celle de la Suède, possède une flotte commerciale presque double

dustrieuse, la bourgeoisie suédoise ne se développera que beaucoup plus tard, après la guerre de Trente ans, et son développement ne se fera que lentement et péniblement. Pendant tout le règne de Jean III elle ne jouera aucun rôle (1), et chaque fois qu'il sera question d'entreprises industrielles ou commerciales, nous trouverons à la tête de celles-ci, soit le roi lui-même ou son frère, le duc Charles de Södermanland, tous deux également besogneux et cherchant à s'enrichir aux dépens du pays, soit des étrangers, qui, aussitôt fortune faite, s'empresseront de quitter le royaume (2).

Les « paysans » formaient la classe la plus saine de la nation. Libres, égaux et habitués depuis la plus haute antiquité à participer aux affaires du gouvernement et à l'élection des rois, ils possédaient au plus haut degré le sentiment de leurs droits politiques et sociaux, et ils surent, pendant des siècles, les sauvegarder contre toutes les attaques soit de l'aristocratie, soit du pouvoir royal, soit enfin de l'étranger. Ils se trouvèrent être ainsi les champions des idées libérales, du gouvernement consti-

de celle de la Suède, et la Norvège avec trois fois moins d'habitants que la Suède possède une marine marchande trois fois plus grande que celle de la Suède. Dans la Baltique même, la Suède ne vient qu'au dernier rang au point de vue des lignes maritimes, après la Finlande, le Danemark, l'Allemagne et la Russie.

(1) Les procédés déloyaux dont usaient en affaires tant Jean III que le duc Charles, furent un des obstacles les plus sérieux au développement du commerce suédois. On y regardait à deux fois avant de s'engager dans une carrière où l'on était à la merci complète de la rapacité légendaire des Vasa. Nous en verrons de nombreuses preuves au cours de notre étude.

(2) Lorsqu'en 1573, par exemple, des pourparlers furent engagés en vue de l'organisation d'une compagnie commerciale italo-suédoise, nous ne trouverons, parmi les intéressés du côté suédois, que des étrangers au service de Jean III. (Cfr. p. 360, note 2.)



tutionnel, et si la Suède peut se glorifier de n'avoir jamais connu ni le servage, ni la monarchie absolue (1), c'est uniquement à l'attachement inné des paysans au régime constitutionnel et à la tenace résistance qu'ils opposèrent toujours à toute sorte de tyrannie, qu'elle le doit.

C'est aux paysans que la Suède est redevable des plus belles pages de son histoire. Au XVe siècle, alors qu'au Danemark les droits politiques de la nation sombraient sous la pression des pouvoirs alliés de l'autocratie et de l'aristocratie, alors que la Norvège perdait les derniers vestiges de sa liberté, ce furent les luttes héroïques des paysans suédois, sous les ordres du paysan Engelbrekt, qui seules sauvèrent l'indépendance du royaume et les droits de la nation. Plus tard, lorsque les félonies de l'aristocratie eurent rejeté la Suède dans un état pire que celui d'où venait de la tirer le patriotisme du « quatrième État », ce furent de nouveau les paysans qui se soulevèrent contre l'oppresseur, qui réparèrent les fautes commises par l'égoïsme de la noblesse. C'est à eux, à eux seuls que les deux Sture, que Gustaf Vasa lui-même, durent toutes leurs victoires et il est à noter que dans la grande guerre d'indépendance qui se termina par le triomphe définitif de Gustaf Ier, nous ne rencontrons dans les rangs des patriotes suédois des noms aristocratiques que du jour où la balance penche irré-

(1) Les plus absolus parmi les monarques de la Suède, Gustaf Vasa, Charles XI et Charles XII, n'osèrent cependant jamais se proclamer autocrates. Ils le furent de fait sans doute, mais ils conservèrent toujours pour la forme la représentation nationale qui, il est vrai, ne se hasarda jamais à regimber aux moindres de leurs désirs.



vocablement du côté de celui qui ne fut en réalité qu'un chef de paysans.

Ces efforts consécutifs, durant trois quarts de siècle, avaient fini par épuiser le quatrième État. Gustaf I[er] profita habilement de cet état de prostration pour écraser cette classe dont l'indépendance et le constitutionalisme étaient un obstacle à ses vues dynastiques et autocratiques. Après avoir brisé par la réforme la force que donnait à la nation l'unité religieuse, après avoir acheté la noblesse par son second mariage et en la laissant participer à la curée des biens du clergé, il tourna ses forces contre les turbulents paysans de la Dalécarlie, les plus indépendants de tous, dont le crime consistait à ne pas avoir voulu ni abandonner la foi de leurs ancêtres et leurs prêtres persécutés, ni se soumettre aux tendances autocratiques de celui qu'ils avaient *élu* non roi, mais simplement régent du royaume. Cernés par l'artillerie royale et la cavalerie noble, les paysans mal armés ne purent opposer une résistance bien sérieuse. Les meneurs, parmi lesquels se trouvaient ceux-là mêmes qui avaient sauvé la vie de Gustaf, lorsque traqué par les Danois il implorait l'appui des Dalécarliens, furent impitoyablement massacrés sur place (1). D'autres furent conduits à Stockholm et exécutés après une parodie de jugement. Les paysans étaient matés, les libertés de la nation n'avaient plus de

(1) Il semble même que Gustaf Vasa prit un soin particulier à frapper justement ses anciens compagnons d'armes de la guerre de l'indépendance, qui, par le prestige et l'autorité dont ils jouissaient parmi les Dalécarliens, lui semblaient plus dangereux comme meneurs.

défenseurs, Gustaf Vasa pouvait régner en maître unique et absolu.

Heureusement pour la Suède, le roi avait trop besoin d'un contrepoids à opposer aux ambitions toujours croissantes de l'aristocratie, pour qu'il osât anéantir complètement les « droits » du quatrième État. Les représentants des paysans continuèrent à être appelés aux diètes que rassemblait pour la forme le vieux monarque. Cette prudence de Gustaf Vasa, à laquelle aucun de ses successeurs n'osa jamais déroger, conserva aux paysans leur influence dans les affaires du gouvernement et sauva la Suède de la monarchie absolue.

Sous le régime libéral et démocratique d'Erik XIV, il est probable que le quatrième État aurait atteint un développement considérable et bienfaisant, si la guerre n'était venue arrêter l'essor des premiers temps du règne.

Les premières mesures de Jean III n'étaient guère aptes à lui concilier les sympathies du quatrième État. Ruinés par sept années de guerre, les paysans avaient avant tout besoin de repos, de soulagements de toutes sortes. Au lieu de cela, Jean III engage le royaume dans de nouvelles aventures; des levées supplémentaires sont ordonnées, les mesures prises par Erik XIV et visant tout particulièrement le bien-être des populations rurales sont abrégées et les privilèges énormes accordés à l'aristocratie viennent rendre plus lourdes les charges supportées par les classes non privilégiées. Aussi ne tarda-t-on pas dans le peuple à regretter

le roi Erik et, dès la première année du nouveau régime, voyons-nous des conspirations se tramer pour libérer le roi captif. Les paysans étaient passés à l'opposition et ils y restèrent tant que dura le règne de Jean III.

En résumé, nous voyons qu'à l'avènement de Jean III au trône, la société suédoise se trouve en plein désarroi. Le Danemark pour des raisons politiques, la Hanse par spéculation économique, s'étaient tous deux efforcés d'entraver toute relation directe entre la Suède encore barbare et l'Europe continentale et civilisée. Gustaf Vasa avait, il est vrai, délivré la nation de ce double joug, mais avant que des relations tant soit peu suivies aient eu le temps de s'établir avec l'étranger, la guerre septennale du Nord était venue rejeter le jeune royaume dans son isolement primitif.

Ce n'est qu'après le coup d'État de 1568 et la paix de Stettin que le contact avec l'Europe continentale s'établit définitivement et que les relations s'engagent sérieusement. Jean III imprimera à ces relations un caractère tout particulier, une direction contraire tant aux affinités naturelles de la nation qu'aux intérêts du royaume. Entre la Suède germanique et démocratique et l'Europe ce sera la Pologne, foncièrement aristocratique et slave, qui servira d'intermédiaire, et l'un des premiers effets de la politique du jeune roi sera le ravivement des discordes religieuses, source première de toutes les calamités de ce siècle si inquiet, et auxquelles la Suède d'Erik XIV semblait déjà avoir définitivement échappé.

De cette politique, à l'étude détaillée de laquelle nous allons passer, il résultera un développement extraordinairement intense de l'aristocratie et du clergé. Sous l'influence des relations de plus en plus intimes avec la Pologne, la noblesse suédoise, complètement barbare au commencement du règne, parviendra sous peu à une culture relativement remarquable, mais elle acquerra en même temps toute l'insatiable ambition, tout l'égoïsme, toute la turbulence de l'aristocratie polonaise. Sous l'influence des luttes religieuses, le clergé suédois, jadis si hétérogène et si inculte, s'élèvera lui aussi et formera une classe forte par l'union et le savoir de ses membres, mais une classe étrangère à tout sentiment de libéralisme et de tolérance.

Mais c'est surtout pour les classes non privilégiées que le régime de Jean III sera néfaste. L'obscurantisme économique du siècle, compliqué par la rapacité des Vasa, mettra un obstacle infranchissable au développement du commerce et de l'industrie, tandis que la puissance toujours croissante de l'aristocratie menacera de réduire les paysans à l'état de servage. Et cela durera jusqu'au jour où un nouveau roi, une nouvelle politique viendra mettre fin à la fois à l'influence polonaise et à celle des luttes religieuses.

LIVRE PREMIER

LES RELATIONS NON OFFICIELLES

CHAPITRE PREMIER

VINCENTIO PORTICO ET LES PREMIÈRES TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT

1570-1571

La réaction catholique en Pologne de 1560 à 1570. — Vincentio Portico, Nonce apostolique. — Ses projets vis-à-vis de la Suède. — Il trouve un auxiliaire en la personne de l'infante Anna Jagellon. — Premières tentatives auprès de Catherine de Suède. — Mission projetée de Stanislas Warszewicki. — Elle est contremandée. — Attitude intransigeante de Pie V. — Efforts du Nonce Portico et de la princesse Anna pour faire admettre les jésuites en Suède. — Opposition de Jean III. — Jean Herbst est envoyé en Suède.

Le revirement complet qu'opéra dans la politique étrangère de la Suède l'avènement au trône de Jean III, et les efforts du nouveau roi pour nouer des relations avec les puissances catholiques de l'Europe, ne pouvaient échapper à l'attention de la diplomatie romaine. Au seizième siècle, politique et religion étaient plus ou moins inséparables; un rapprochement politique entre la Pologne et la Suède constituait déjà en lui-même un avan-

tage des plus sérieux au point de vue des vastes plans de la Curie contre les Turcs (1); un tel rapprochement entraînait de plus comme conséquence logique l'espérance de voir s'étendre un jour jusqu'à la Suède la marche triomphale de la régénération catholique.

Durant les dix années qui venaient de s'écouler, la position respective des partis religieux en Pologne avait singulièrement changé. Rome n'en était plus, comme à l'époque du mariage du duc Jean de Finlande, à défendre désespérément ses dernières positions contre le flot débordant des sectaires de tous genres. Au moment même où la partie semblait définitivement perdue pour le catholicisme, une réaction soudaine se produisit. L'Église romaine, rendue à l'unité et à la perception nette d'un programme homogène par l'heureuse issue du Concile de Trente, se réveilla, et, puissamment secondée par la Compagnie de Jésus définitivement organisée, elle inaugura contre la réforme une offensive aussi audacieuse qu'énergique. Grâce à la volonté tenace, à l'énergie infatigable de Stanislas Hosius, cardinal de Warmie (Ermeland) (2), la Pologne fut un des premiers états vers les-

(1) Tant que durait la guerre entre la Suède et la Pologne, il ne pouvait être question d'entrainer la République à prendre part à la Ligue. Rome avait donc tout intérêt à voir se terminer la guerre Septennale du Nord, et dès les premiers pourparlers de paix, la Curie ordonne au Nonce de Pologne, Vincentio Portico, de travailler à une alliance entre la Pologne et la Russie, ou au moins entre la Pologne et l'Empire, afin de venir en aide aux Vénitiens qui se proposaient d'entrer en campagne contre les Turcs.

Le card. Rusticucci au Nonce de Pologne, le 11 mars 1570. *(Doc. Nº 11.)*

(2) Il ne peut être question de résumer ici l'œuvre du grand cardinal. Je me bornerai donc à citer les dates les plus importantes de sa vie.

Stanislas Hosius naquit le 5 mai 1504. Il fit ses premières études à Cracovie, où il obtint en 1520 le grade de *baccalaureus*. Envoyé en Italie par son protecteur, l'évêque Tomicki, il étudia la théologie à Padoue, puis le droit à Bologne, sous la direction de Hugo Buoncompagni (le futur Gré-

quels se dirigèrent les efforts de la réaction. Les jésuites, arrachés à grand'peine à Laynez, lequel ne savait comment satisfaire aux demandes pleuvant de toute part, furent installés à Braunsberg (1) et le plus habile diplomate de la Curie, le cardinal Giovanni Francesco Commendone (2) fut envoyé auprès du vacillant Sigismond II

goire XIII). Promu docteur en droit en 1534, il rentre en Pologne, se voue à la carrière ecclésiastique et obtient une place dans la chancellerie royale. En 1538 il est chanoine de Warmie. En 1549 il est nommé évêque de Kulm et envoyé auprès de Charles-Quint comme ambassadeur. En 1551, il devient évêque de Warmie et s'adonne entièrement aux soins de son évêché, jusqu'au jour où le Pape l'appelle à Rome, en 1558. En 1560, Hosius est Légat apostolique à Vienne et en récompense des services qu'il y rend, le Pape l'élève au cardinalat, le 21 février 1561, et l'envoie au Concile de Trente comme Légat du Saint-Siège. Après la fin du Concile, Hosius peut enfin rentrer en Warmie (en 1563), où il reprend la lutte exterminatrice contre l'hérésie. En 1567, il est revêtu de la dignité de Légat *a latere* pour la Pologne. Deux ans après, Sigismond-Auguste l'envoie à Rome en qualité d'ambassadeur permanent. En 1573, Hosius devient Grand Pénitencier. Il meurt à Capranica le 5 août 1579.

(1) Les jésuites firent leur première apparition en Pologne simultanément avec les Nonces à résidence fixe. En arrivant à Cracovie en 1555, Lippomano avait avec lui, en qualité de « théologien » de la nonciature, le célèbre Père Alphonse Salmeron. Celui-ci, toutefois, ne resta que fort peu de temps en Pologne. En 1558 arriva le non moins célèbre Peter Canisius, qui lui aussi repartit bientôt. C'est à Hosius qu'on doit l'établissement définitif de la Compagnie en Pologne. Dès 1555 il demande avec instance qu'on lui envoie quelques jésuites; mais sa demande ne peut être exaucée, vu le manque absolu de Pères disponibles. Hosius revient à la charge, s'adresse aux cardinaux, implore le Pape, offre de défrayer tous les frais, mais en vain; l'ordre ne pouvait satisfaire à toutes les demandes. Ce n'est que lorsque Hosius fit au Concile de Trente la connaissance personnelle de Laynez, qu'il réussit enfin à arracher à celui-ci l'assurance d'un envoi de missionnaires. De retour à Rome Laynez tint sa promesse. En 1564, onze jésuites étaient envoyés en Warmie, et l'année suivante Hosius pouvait enfin inaugurer solennellement à Braunsberg le collège qui devait avoir une telle importance pour le Nord Baltique.

Braun, *Gesch. des Gymn. Braunsb.*, passim.

Zalesky, *Jezuici w Polsce*, passim.

(2) Giovanni Francesco Commendone appartenait à une vieille famille aristocratique de Bergamo, réfugiée à Venise à la suite de la conquête de Bergamo, par Jean Galeazzo Sforza. C'est à Venise que naquit Giovanni

Auguste en qualité de Légat *a latere*. Ainsi ralliés à un programme clair et net, dirigés par des chefs expérimentés et habiles, stimulés enfin par l'ardeur enthousiaste des Pères de la Compagnie de Jésus, les catholiques ne tardèrent pas à reprendre l'avantage. L'expansion jusqu'alors victorieuse, mais tumultueusement désordonnée, des innombrables sectes luthériennes, calvinistes, réformées, vaudoises et autres, qui avaient envahi le pays fut arrêtée, et bientôt Rome, profitant habilement du manque absolu d'unité et des dissensions intestines de ses adversaires, se vit en mesure de regagner le terrain perdu. Vers 1570 la Pologne *proprement dite* était entièrement conquise au catholicisme et la conquête poursuivait irrésistiblement sa marche victorieuse vers les provinces excentriques du royaume. Nulle part ailleurs la réaction catholique n'a été aussi foudroyante, nulle part surtout elle n'a été aussi complète, aussi définitive que dans ce pays, où les désordres chroniques, tant politiques que

Francesco, le 17 mars 1523 (ou 1524). Après avoir terminé ses études de droit à Padoue, il vint à Rome (en 1551) où la protection de sa parenté maternelle (sa mère était une Barbarigo) lui valut une place de camérier du Pape. Il se distingua dans une mission auprès du duc d'Urbino et comme secrétaire du cardinal Dandino dans sa grande mission aux Pays-Bas. En 1553 il réussit à pénétrer secrètement en Angleterre, où il obtint de Marie Tudor une assurance écrite de favoriser le catholicisme. Dès lors sa carrière était assurée. Secrétaire particulier de Jules III et évêque de Zanthe en 1555, il se voua entièrement à la diplomatie et visita successivement presque toutes les Cours de l'Europe comme Nonce ou Légat apostolique. De 1563 jusqu'à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, Commendone, depuis longtemps déjà cardinal, s'était occupé presque exclusivement des affaires polonaises. De longs séjours à la Cour de Cracovie avaient fait de lui un familier des Jagellon et toute la politique de Rome vis-à-vis des États du Nord-Est de l'Europe était concentrée entre les mains de l'habile diplomate. Grand ami de Hosius, il complétait admirablement ce dernier, qui, tout remarquable qu'il était comme théologien et comme savant, ne fut jamais qu'un piètre politicien.



sociaux, faisaient mieux ressortir le besoin d'unité et d'autorité et donnaient à qui possédait ces qualités un avantage décisif.

Telle était la situation de la Pologne lorsqu'eurent lieu les événements qui portèrent au trône de Suède le beau-frère, l'allié naturel de Sigismond-Auguste, et la propre sœur de celui-ci, la catholique Catherine Jagellon.

C'était là évidemment un concours de circonstances fort propice à une tentative d'étendre vers l'extrême Nord l'activité de la régénération catholique. Rome n'était malheureusement pas du tout à même de profiter de cette occasion. Le mouvement propagandiste inauguré par Hosius avait pris une extension telle qu'il absorbait toutes les forces disponibles, et à toutes les demandes de renfort adressées à Rome, le Pape et le Général de la Compagnie répondaient par un inexorable *non possumus*. La Prusse, la Lithuanie, la Livonie et les autres provinces excentriques du royaume étaient encore entre les mains des hérétiques, et les faibles contingents que donnaient à la mission catholique les jeunes collèges de Pologne suffisaient à peine aux besoins locaux, à l'affermissement du catholicisme dans la Pologne proprement dite et à la conquête des autres pays de la couronne. Dans des conditions pareilles, il était évidemment prématuré de s'engager en des aventures lointaines.

Il est donc probable que l'occasion qu'offrait à une mission catholique en Suède le coup d'État de 1568 eût été négligée, si deux circonstances de caractère purement personnel ne se fussent présentées : l'ambition d'un Nonce et l'enthousiasme d'une femme.

Aussitôt la victoire du catholicisme assurée en Pologne,

le Pape, à court de diplomates éprouvés, avait rappelé Commendone et envoyé pour le remplacer auprès de Sigismond-Auguste un Nonce apostolique, Monseigneur Vincentio Portico (1), homme énergique et d'une activité remarquable, mais diplomate médiocre et affligé d'une insatiable ambition. Les lauriers de Commendone troublaient le sommeil de Portico et, parfaitement décidé à rapporter de sa nonciature le chapeau de cardinal, l'ambitieux prélat guettait avec anxiété la moindre occasion de se distinguer. Il crut trouver cette occasion dans les circonstances actuelles de la Suède, et l'espoir de reconquérir, lui aussi, un royaume au Saint-Siège, obséda dès ce moment son cerveau et le poussa à une entreprise aussi prématurée que disproportionnée aux forces effectives de la mission catholique de Pologne.

Portico trouva dans la sœur de Sigismond II Auguste, l'infante Anna Jagellon, un auxiliaire dévoué et enthousiaste pour ses projets ambitieux.

Caractère profondément passionné, douée d'une intelligence remarquable et d'une énergie peu commune, mais avec cela intrigante et ambitieuse au delà de toute expression, égoïste et peu scrupuleuse dans le choix des moyens, Anna Jagellon était arrivée à un âge déjà fort respectable — elle était née en 1522 — sans avoir jamais eu, ni comme femme, ni comme princesse, l'occasion de jouer le moindre rôle. Son besoin inné d'activité

(1) Les antécédents de Portico sont presque inconnus. Au moment de son envoi en Pologne, il était protonotaire apostolique. Il paraît avoir appartenu à une famille assez riche, à en juger par le fait qu'il bâtit à Cracovie, à ses propres frais, un palais pour la nonciature.
Son envoi en Pologne eut lieu par Bref de Pie V, du 18 février 1568.
LAGOMARSINI, *Pogiani Ep.*, passim.



ne fut assouvi que le jour où la réaction catholique engagea la lutte suprême contre l'hérésie. Tandis que chez Sigismond-Auguste le retour à l'orthodoxie romaine avait été des plus superficiels et motivé uniquement par un opportunisme froidement prévoyant, la princesse Anna, au contraire, séduite par l'éloquence persuasive des jésuites qui l'entouraient, se jeta dans le mouvement avec toute l'ardeur d'une activité trop longtemps contenue. C'est avec tout le zèle, tout l'emportement d'une néophyte que nous la voyons seconder les plans les plus audacieux du bouillant Portico.

La princesse et le Nonce étaient faits pour s'entendre et une sympathie profonde et mutuelle ne tarda pas à les lier l'un à l'autre, une sympathie qui dura toute leur vie et que ne put affaiblir ni la disgrâce du Nonce en 1573 (1), ni l'élévation tardive de la princesse au trône de ses aïeux.

Par rapport aux affaires de Suède, l'entente entre Vincentio Portico et l'infante Anna était d'autant plus facile qu'une amitié profonde et sincère existait entre cette dernière et Catherine Jagellon. La crainte de voir sa sœur

(1) Disgracié et rappelé de Pologne en 1573, à la suite de circonstances dont nous aurons à nous occuper plus loin, Vincentio Portico ne regagna jamais la pleine confiance de Grégoire XIII. La princesse Anna plaida en sa faveur et tâcha même de le faire nommer cardinal *(Lettre autographe d'Anna au Pape,* Arch. S. S., Principi, vol. 41, f. 115), mais sans y réussir, par suite de l'opposition de Commendone et de son ami Hosius. En 1575, Portico fut toutefois nommé archevêque de Raguse. C'était là en réalité un exil honorable, et une des causes principales de cette nomination semble avoir été le désir d'empêcher la princesse de nommer Portico son ambassadeur en Espagne (Cfr. *Doc. Nos 156, 195 et 472*). Le nouvel archevêque reçut en effet l'ordre de se rendre immédiatement à Raguse. Il parait toutefois avoir obtenu plus tard l'autorisation de rentrer en Italie et devint un des agents de la princesse Anna dans les affaires de Naples, ce qui lui valut de sa fidèle protectrice une pension viagère de 1,800 ducats. Vincentio Portico mourut en juillet 1579.



cadette, isolée comme elle l'était depuis des années au milieu d'une Cour hérétique, faiblir et abandonner la stricte observance du catholicisme, inspirait à la princesse Anna des inquiétudes parfaitement justifiées, ainsi que nous le verrons plus tard. Aussi l'ambition du Nonce et l'enthousiaste prosélytisme d'Anna eurent-ils bientôt raison des objections qu'opposait à l'opportunité d'une action immédiate la voix d'une politique sensée et prudente, et les négociations furent ouvertes.

Les premières traces d'un intérêt spécial de la part de la diplomatie romaine pour les affaires de Suède se rencontrent dans une lettre du 24 décembre 1569 de la princesse Anna au cardinal Commendone, rentré alors à Rome, d'où il continuait à s'intéresser aux choses de Pologne. Répondant à une lettre que nous n'avons malheureusement pas pu retrouver (1), Anna écrit qu'il lui est impossible de donner au cardinal les renseignements demandés par ce dernier au sujet de Catherine de Suède, les tempêtes ayant rendu impossible toute communication avec la Suède et Anna étant ainsi elle-même sans nouvelles aucunes de sa sœur (2).

La lettre de Commendone paraît avoir été écrite en novembre 1569 et l'idée première de renouer des relations avec la Suède semblerait ainsi devoir revenir au grand diplomate de Pie V (3). Par contre, la réalisation

(1) Le cardinal Commendone à Anna de Pologne, novembre 1569. (*Doc. N° 2.*)

(2) Anna Jagellon au cardinal Commendone, le 24 décembre 1569. (*Doc. N° 4.*)

(3) Dix ans plus tôt, en 1561, Commendone avait été chargé par Pie IV de se rendre auprès des rois de Danemark et de Suède, pour les inviter à se faire représenter au Concile de Trente. Frédéric II de Danemark avait bruta-

de l'idée et son développement sont incontestablement l'œuvre d'Anna et de Portico et se firent dans un esprit que n'aurait sans doute pas approuvé le cardinal.

En décembre 1569, une conférence avait été réunie à Rostock en vue de rétablir la paix entre les puissances du Nord Baltique. Au nombre des commissaires envoyés à la conférence pour y représenter les intérêts de la Pologne se trouvait le célèbre Martin Kromer, l'élève et l'ami de Hosius et plus tard son successeur au siège épiscopal de Warmie (1). Sa qualité de commissaire au congrès de la paix fournit à Kromer l'occasion d'entrer en relations directes avec la Cour de Stockholm, et, à l'instigation de la princesse Anna et de Portico, il aborda dans sa correspondance diplomatique la question de la religion (2).

La lettre qu'il écrivit à ce sujet à Catherine de Suède est perdue, mais nous possédons heureusement la réponse

lement refusé de recevoir le représentant du Pape. Erik XIV, au contraire, avait éludé la visite en retardant sa réponse à la demande d'audience de Commendone, jusqu'au moment de son départ pour l'Angleterre, où il invita alors le Nonce à le suivre, en termes fort aimables. (Cfr. BIAUDET, *Commendones legation till Danmark och Sverige).* Il est possible que le souvenir de cet accueil relativement affable ait donné à Commendone quelque espoir de mieux réussir, maintenant qu'une reine catholique occupait le trône de Suède.

(1) Cfr. Sigismond-Auguste à Martin Kromer le 19 octobre 1569. *(Doc. N° 1.)*

Martin Kromer joue un rôle considérable dans l'histoire des relations entre le Saint-Siège et la Suède. Né de parents bourgeois en 1512 ou 1513, il avait fait de brillantes études à Cracovie, puis à Bologne, où il devint docteur en droit. Rentré en Pologne en 1542, il devint la même année chanoine à Cracovie. De 1547 à 1569, Kromer est employé presque exclusivement en qualité d'ambassadeur et séjourne entre autres six ans à la Cour impériale. En 1569, lorsqu'il s'agit d'envoyer Hosius à Rome, celui-ci n'y consentit qu'à la condition que son diocèse serait administré durant son absence par Kromer.

EICHHORN, *Kromer*.

(2) Martin Kromer à Catherine de Suède, décembre 1569. *(Doc. N° 3.)*



de la reine, datée de Stockholm, le 6 février 1570, et cette réponse ne laisse subsister aucun doute au sujet du contenu de la lettre de Kromer. « *Votre Révérence,* écrit Catherine, *me prie d'exhorter le roi mon époux à se convertir à la religion catholique. Je ne demanderais pas mieux que de le faire, mais Sa Majesté considère qu'il est du devoir de chacun de rester fidèle aux enseignements que lui ont donnés ses parents; et du reste, au cas où nous-mêmes désirerions nous convertir au catholicisme, nos sujets ne manqueraient pas de s'y opposer* (1). »

En même temps que Kromer ouvrait ainsi les négociations avec la Cour de Suède, le Nonce Portico agissait de son côté auprès de la Curie. Pour se rendre Jean III favorable, il fallait évidemment lui offrir quelques avantages, et le Nonce n'hésita pas à essayer de procurer au roi ce que celui-ci ambitionnait le plus en ce moment : une intervention en faveur du rétablissement de la paix dans le Nord. En janvier 1570, Portico conseille au cardinal Rusticucci, secrétaire d'État de Pie V, d'engager le Pape à écrire aux rois de Danemark et de Suède, à les exhorter tous deux, en sa qualité de chef de la chrétienté, à mettre fin à la guerre qui depuis sept ans désolait le Nord et à leur offrir à cet effet ses bons offices et sa médiation (2). Simultanément, Portico envoyait à Rome une relation sur les affaires intérieures de la Suède, dans

(1) « *Tudzież nam też W. M. piszesz, abyśmy J. K. M. pana małżonka naszego napominali, aby się nawrócil ku pierwszemu Kościołowi : tedy to radzi czynimy; ale J. K. M. tak powiada : iż jakom jest nauczony od starszych swoich, tedy tak trzymać muszę; a też chociażbym rad, tedy poddani na to nie pzyzwolą* ».

Catherine de Suède à Martin Kromer, le 6 février 1570. *(Doc. N° 7.)*

(2) Portico au cardinal secrétaire d'État, le 25 janvier 1570 *(Doc. N° 5)*.

laquelle le coup d'État de 1568 était expliqué tout à l'avantage de Jean III et la puissance de la Suède fortement exagérée (1).

Les débuts, on le voit, n'étaient guère diplomatiques. S'adresser ainsi à brûle-pourpoint au fils de Gustaf Vasa, pour l'engager de but en blanc à se faire catholique, était pour le moins aussi chimérique que de supposer le sombre et intransigeant Michele Ghislieri homme à user de paroles de conciliation et d'amour à l'égard d'hérétiques aussi acharnés que l'étaient les monarques des deux royaumes scandinaves. Et néanmoins la démarche de Kromer avait eu un demi-succès absolument inespéré : Jean III, il est vrai, refusait de renoncer à la réforme, mais la signification de son refus, déjà passablement mou en lui-même, était encore affaiblie par l'excuse de l'opposition de la nation et surtout par l'assurance donnée par Catherine de Suède, qu'elle mettrait ses efforts au service de la propagande catholique. Il ne faut cependant pas exagérer la portée de la réponse de la reine. Jean III, indécis en matière religieuse, comme en toute autre chose, imbu de lectures dogmatiques mal digérées depuis son séjour à Gripsholm, oscillait d'un extrême à l'autre sans pouvoir se décider franchement ni pour une religion ni pour l'autre. Cette incertitude suffirait à elle seule à expliquer

(1) La relation de Portico n'est que la répétition des racontars tendancieux d'un certain Giovanni Ascemin, Prussien au service de la Suède, un des nombreux agents que Jean III avait expédiés aux Cours continentales dans le but d'expliquer et de se faire pardonner le détrônement d'Erik XIV.

Cette relation, fort curieuse du reste, est publiée *in extenso* dans le *Historiallinen Arkisto*, vol. XX. *(Cfr. Doc. N° 6.)* Portico semble avoir envoyé à Rome aussi d'autres renseignements sur la Suède *(Cfr. Rusticucci à Portico, le 1er avril 1570, Doc. N° 14)*, mais malheureusement ces pièces n'ont pu jusqu'à présent être retrouvées.



l'ambiguïté de la lettre de Catherine. La raison principale de l'attitude du roi était toutefois la situation politique du moment. Jean III avait trop besoin du secours de la politique polonaise, de l'appui éventuel de Rome, pour risquer de s'aliéner par un refus nettement catégorique sa belle-sœur et le Nonce.

En revanche, à Rome, où aucune considération de ce genre n'influençait les esprits, on ne fit pas tant de façons, et la proposition d'intervention de Portico reçut la réponse que celui-ci aurait dû prévoir. Le 24 février 1570, le cardinal Rusticucci communiquait assez sèchement au Nonce que *Sa Sainteté ne jugeait en aucune façon compatible avec la dignité du Saint-Siège de s'employer à rétablir la paix entre deux rois hérétiques, lesquels, une fois ce résultat obtenu, s'empresseraient de s'en servir au plus grand détriment de l'Église catholique* (1).

Le désaveu que comportait cette réponse visait toutefois uniquement la manière d'agir du Nonce. La question elle-même de faire une tentative auprès de la reine de Suède — question sans aucun doute soutenue par les cardinaux Hosius et Commendone — gagna l'approbation de Pie V, mais il fut décidé de confier l'affaire à un négociateur plus adroit que Portico. On résolut de se borner pour le moment à se renseigner exactement sur l'état des esprits en Suède et à voir si réellement une mission future dans ce pays présenterait des chances de succès.

Huit jours à peine après la réponse si catégoriquement négative aux propositions de Vincentio Portico et sans que ce dernier eût été informé en aucune façon de la démarche

(1) Le cardinal secrétaire d'État à Portico, le 24 février 1570. *(Doc. N° 8.)*



projetée, le Père Stanislas Warszewicki, de la Compagnie de Jésus (1), reçut l'ordre de passer en Suède, afin d'y étudier l'état des esprits. Warszewicki venait d'être nommé premier recteur du collège jésuite de Vilna tout nouvellement fondé; il était sur le point de quitter Rome pour se rendre à son poste. C'est au cours de ce voyage qu'il devait passer par Stockholm, où son séjour ne durerait que juste le temps nécessaire pour se renseigner, après quoi il devait reprendre incontinent le chemin de son collège. En vue de cette mission, Warszewicki fut muni de Brefs pontificaux pour Jean III (2) et pour Catherine de Suède (3), ainsi que de lettres de recommandation des cardinaux Hosius et Commendone pour Sigismond II Auguste (4) et pour Anna (5). La direction suprême de l'entreprise fut confiée à Commendone, auquel devaient être adressés tous les rapports du jésuite (6).

Parti de Rome vers la mi-mars, Stanislas Warszewicki

(1) Stanislas Warszewicki était né en Mazovie en 1529. Par ses capacités remarquables il s'était acquis la confiance et la bienveillance de Sigismond-Auguste, qui voulait le faire élever à l'épiscopat, lorsque Warszewicki quitta brusquement la Pologne et s'en vint à Rome où il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus le 24 novembre 1566. Nous aurons l'occasion de nous occuper plus loin en détail de cet homme remarquable que nous rencontrerons au premier rang des apôtres de la réaction catholique dans le Nord (entre autres en qualité de Supérieur de la mission suédoise) jusqu'à sa mort, survenue à Cracovie le 3 octobre 1591.

(2) Pie V, à Catherine de Suède, le 8 mars 1570. *(Doc. N° 9.)*

(3) Pie V à Jean III, le 8 mars 1570 *(Doc. N° 10.)*

(4) Cfr. Sigismond II Auguste à Commendone, le 26 juin 1570. *(Doc. N° 18.)*

(5) Cfr. Anna Jagellon à Commendone, le 12 juillet 1570. *(Doc. N° 19.)*

(6) Grâce à sa mission en Suède en 1561 (Cfr. p. 160, note 3), Commendone était alors encore considéré comme le « spécialiste » des affaires scandinaves. Hosius, auquel revint plus tard la direction des affaires suédoises, ne parait avoir été informé de l'envoi de Warszewicki en Suède, qu'après le départ de ce dernier.

Hosius à Martin Kromer, le 26 mars 1570. *(Doc. N° 12.)*



arriva à Varsovie, où se trouvait alors la Cour de Pologne, au commencement de juin 1570. Les nouvelles qu'il y trouva, l'état général des choses en Pologne et l'avis des personnes compétentes ne tardèrent pas à lui démontrer toute l'inanité — en ce moment surtout — d'une mission suédoise, et, après avoir conféré longuement avec la princesse Anna à ce sujet, Warszewicki se décida à renoncer au projet de passer en Suède et à continuer sa route vers Vilna. Le 23 juin il adresse de Pultova au cardinal Commendone une longue lettre dans laquelle il rend compte des motifs qui l'engagent à abandonner toute idée d'aller à Stockholm (1).

Warszewicki commence par exalter la piété et le zèle chrétien de la princesse Anna, qu'il a trouvée disposée à tout faire pour contribuer à la propagation de la foi catholique. Là-dessus il passe aux affaires de Suède et manifeste à leur sujet un pessimisme des plus accentués. Un voyage en Suède est pour le moment chose presque impossible : la guerre entre le Danemark et la Suède dure toujours et les communications maritimes sont absolument interrompues. La bonne entente entre la Pologne et le Danemark a fait place à une animosité à peine voilée, et le roi de Danemark a fait mourir en prison deux ecclésiastiques catholiques qu'envoyait à Catherine de Suède la princesse Anna et que les corsaires danois avaient capturés en mer. La voie de terre, par la Livonie, Reval et la Finlande, est encore plus dangereuse, car les Moscovites se sont alliés aux Danois contre les Suédois et tout le pays est actuellement entre leurs mains. Enfin — et c'est là l'argument capi-

(1) Warszewicki à Commendone, le 19 juin 1570. *(Doc. N° 16.)*
Le même au même, le 23 juin 1570. *(Doc. N° 17.)*



tal, — la princesse Anna a avoué à Warszewicki que la reine de Suède, cédant aux instances réitérées de son époux, à consenti à communier *sub utraque specie,* bien qu'Anna ait fait tous ses efforts, non seulement pour la maintenir dans la stricte observation de l'orthodoxie romaine, mais aussi pour l'engager à pousser vers le catholicisme son mari et ses sujets. Dans de telles conditions, Warszewicki ne juge pas qu'il vaille la peine, du moins pour le moment, de risquer un voyage des plus dangereux, pour atteindre un but que la défection de Catherine elle-même à l'orthodoxie rend désormais parfaitement illusoire.

A la lecture de cette lettre on ne peut se défendre de l'impression que Warszewicki lui-même est opposé en principe à toute mission en Suède, chose fort naturelle du reste pour quiconque envisageait la situation, non pas subjectivement comme le faisait Portico, mais objectivement.

Les raisons alléguées par Warszewicki étaient trop concluantes pour ne pas être approuvées à Rome, et dans sa réponse le cardinal Commendone se borne à exprimer son regret que les choses en soient là (1).

Quant à Vincentio Portico, il ne perdit pas courage aussi facilement; il réussit à ramener à ses vues la princesse Anna, et tous deux, sans se laisser décourager ni par la communion *sub utraque* de Catherine, ni par la difficulté des communications, ni enfin par le désaveu de leurs tentatives que comportait la mission confiée à Warszewicki, continuèrent les négociations, tant avec Stockholm qu'avec Rome.

(1) Commendone à Warszewicki, juillet 1570. *(Doc. N° 20.)*

De ce côté, toutefois, tous leurs efforts restèrent vains. Aux yeux de l'implacable Ghislieri la communion *sub utraque* de la reine de Suède rejetait définitivement cette dernière au nombre des hérétiques et constituait un obstacle infranchissable à toute relation ultérieure entre le Saint-Siège et la Suède, désormais irrémédiablement perdue. Portico ne tarda pas à recevoir une preuve éloquente de ces dispositions du sévère Pontife.

Au mois de juillet il transmettait au cardinal Rusticucci, avec prière de la montrer au Pape, la copie d'une lettre de Catherine de Suède à sa sœur de Pologne. La reine y exprimait son désir sincère de se réconcilier avec l'Église, et Portico espérait que ce désir, si catégoriquement affirmé, réussirait à fléchir le courroux de Pie V. Mais Portico se trompait. En réponse à son envoi, il reçut du cardinal secrétaire d'État l'ordre formel et péremptoire, de *s'abstenir désormais de toute correspondance avec la reine de Suède, dont la sincérité paraissait au Saint-Père des plus douteuses* (1).

Blessé au vif de l'accueil fait à ses tentatives de propagande, Vincentio Portico se le tint pour dit, et pendant un an nous ne trouvons plus dans sa correspondance la moindre allusion aux affaires de Suède.

Ce désintéressement forcé n'était toutefois qu'apparent. En réalité Portico ne lâcha pas prise. Sous le couvert de la princesse Anna, de jour en jour plus intéressée à la conversion de sa sœur, il continua ses démarches et dirigea son principal effort à faire accepter par la Cour de Stock-

(1) ... *La lettera responsiva della Reg^na di Svetia fu letta da S. Sta et ancorche l'offitio di V. S. sia stato buono, non devra pero continuar di scriverle per l'auenire, parendo a S. Sta che non mostri molta sincerità d'anima nelle parole sue...*

Le cardinal Rusticucci à Portico, le 26 août 1570. *(Doc. N° 22.)*



holm l'envoi de quelques prêtres catholiques auprès de la reine. Nous avons vu plus haut (1) qu'après le retour en Pologne du Père Jacob, Catherine s'était vue réduite à un seul chapelain, le Père Albert Grohowski. Celui-ci ne paraît avoir été ni un théologien bien remarquable, ni surtout un homme d'un caractère très énergique. Seul, vieux et maladif, isolé au milieu d'une Cour hérétique, sans communications aucunes avec ses supérieurs hiérarchiques, directeur spirituel d'une princesse dont l'éducation n'avait certes pas été des plus orthodoxes et qui subissait complètement l'influence autoritaire d'un époux plein de suffisance en dogmatique, Albert Grohowski ne pouvait évidemment être un soutien bien solide du catholicisme en Suède. Jean III ne paraît guère avoir eu beaucoup de peine à persuader le pauvre vieillard à accorder son approbation à la communion *sub utraque* de la reine. C'est en effet avec l'assentiment d'Albert Grohowski — assentiment donné, il est vrai, sous réserve de l'approbation ultérieure du Saint-Père — que Catherine de Suède avait fini par céder aux sollicitations de son époux et par accomplir l'acte qui lui aliéna irrémédiablement et à tout jamais l'intransigeant Pie V (2).

Dans de telles conditions, il était naturel que les premiers efforts de Portico et d'Anna dussent tendre à placer auprès de la reine de Suède des représentants plus énergiques et plus actifs de l'Église romaine. Ce plan ne

(1) Cfr. Introduction, p. 107

(2) Lorsque Catherine plus tard avouera sa faute à Grégoire XIII, elle tâchera elle-même, pour s'en excuser, d'en rejeter toute la responsabilité sur le Père Grohowski.

Catherine de Suède à Grégoire XIII, le 12 novembre 1572. *(Doc. N° 78.)* Cfr. chap. II, pp. 187, 188 et 192.



paraissait pas devoir rencontrer de difficultés sérieuses. En effet, conformément aux clauses de son contrat de mariage, Catherine de Suède devait avoir auprès d'elle deux chapelains catholiques. Or, elle n'en avait actuellement qu'un seul : le vieux Père Grohowski, qui demandait depuis des années à rentrer dans sa patrie et auquel on avait formellement promis un remplaçant aussitôt que la paix rendrait possibles des communications régulières avec la Pologne (1). L'occasion était donc singulièrement propice pour placer auprès de Catherine deux hommes à la hauteur de la tâche difficile qui consistait à maintenir forte et unie la petite colonie catholique de Stockholm.

Néanmoins, et bien que Jean III ne se soit jamais opposé à l'observation stricte du contrat de mariage de la reine, plus d'un an se passe, la paix est signée, les communications avec le continent sont rétablies depuis longtemps, sans qu'aucune modification ne soit apportée à cet état de choses, et lorsque enfin un changement est introduit, il se trouve que le vieux Albert Grohowski reste à la Cour de Stockholm et qu'on se contente de lui adjoindre un second aumônier.

La correspondance, malheureusement très fragmentaire, du Nonce de Pologne, nous permet toutefois de suivre le fil des événements et nous donne l'explication de l'é-

(1) Le 12 octobre 1569, Catherine de Suède écrit encore à son frère le roi de Pologne, pour demander l'envoi de deux prêtres en remplacement de ses chapelains accablés par l'âge et les infirmités. Selon cette lettre, la reine aurait eu en ce moment auprès d'elle deux prêtres catholiques, tous deux vieux et maladifs, fait qui est en contradiction avec d'autres documents. Le nombre des chapelains est du reste une question secondaire ; l'important est qu'en ce moment-là il n'y avait auprès de la reine aucun prêtre en état de remplir avec énergie et fermeté les devoirs qui lui incombaient.

Cfr. Kreüger, *Johan III*, p. 16.



nigme. Les efforts de la princesse Anna et de Portico auprès de Catherine de Suède n'avaient pas été vains ; ils avaient ravivé chez la reine les sentiments religieux affaiblis par sept ans d'isolement du monde catholique (1), et l'avaient incitée à chercher elle-même un rapprochement avec le Saint-Siège. C'était là un résultat décisif ; et Vincentio Portico, qui pendant plus d'un an n'avait soufflé mot des affaires de Suède dans ses dépêches à la Curie, crut pouvoir rentrer en scène. Le 7 novembre 1571 il écrivait « par simple acquit de conscience » au cardinal Rusticucci, que *la Sérénissime reine de Suède, cédant aux instances de la Sérénissime Infante sa sœur, venait d'écrire à celle-ci, qu'elle consentait à ce qu'on lui envoyât en Suède deux hommes de bien, afin de l'instruire, elle et son fils Sigismond, ce dernier âgé alors d'environ cinq ans, dans la doctrine chrétienne et la religion catholique* (2) ». Portico ajoutait que le désir de la princesse Anna était que deux Pères de la Compagnie de Jésus fussent choisis à cet effet et envoyés à Stockholm, où ils devaient fonder une maison professe. Ce désir, Portico l'avait déjà communiqué au R. P. Lorenzo Maggio (3), Provincial d'Autriche de la Compagnie. Le Nonce terminait en assurant que tous les frais de l'entreprise seraient remboursés à la Compagnie et en priant le cardinal d'ap-

(1) Durant la captivité de Gripsholm, le seul contrepoids à l'influence de Jean III avait été celui du faible Grohowski. Après la sortie de la prison, les événements politiques et la guerre avaient absorbé toute l'attention de Catherine et empêché les relations avec le monde extérieur.

(2) ... *La Serenissima Regina di Suetia, stimulata dalla Serenissima infante sua sorella, ha scritto che* È CONTENTA *che se li mandino un paio di* HUOMINI DA BENE *si per lei, come per Sigismondino suo figlio Re di Suetia di anni 5 in circa*...

Portico à Rusticucci, le 5 novembre 1571 *(Doc. N° 43)*.

(3) Portico à L. Maggio, le 7 novembre 1571. *(Doc. N° 44.)*

puyer le projet. Huit jours plus tard, le 14 novembre, Portico répétait sa communication ; cette fois-ci pourtant avec une variante importante : il déclare en effet catégoriquement que Catherine de Suède avait elle-même *demandé* l'envoi en Suède de *deux Pères Jésuites* (1).

Entre *consentir à* l'envoi de deux *hommes de bien* et *demander* l'envoi de deux *jésuites,* il y a une nuance considérable et qui caractérise, on ne peut mieux, l'esprit impulsif de Portico et son penchant à l'exagération. A Rome, où l'on était depuis longtemps fixé au sujet de la facilité du Nonce à s'illusionner, cette différence de rédaction ne passa pas inaperçue. Elle augmenta la défiance de Michele Ghislieri vis-à-vis du Nonce et des affaires de Suède en général, et l'on ne paraît avoir donné aucune suite à cette nouvelle tentative du malencontreux Portico.

Quoi qu'il en soit, il est évident que la princesse Anna et Portico ne se bornaient pas à essayer de placer auprès de Catherine de Suède deux prêtres catholiques. Ils désiraient avant tout que ces deux prêtres fussent des jésuites, et c'est dans ce désir que se trouve l'explication des difficultés suscitées par ces négociations. Celles-ci sont impossibles à suivre en détail, vu la pénurie extrême des documents, mais leur marche générale apparaît clairement.

Jean III avait alors déjà inauguré en matière religieuse sa politique habituelle, celle des accommodements opportunistes (2), il avait réussi à plier à ses vues le pauvre

(1) *Scrissi il* DESIDO *della Serenissima Regina di Suetia di haver* DUE JESUITI...

Portico au cardinal Rusticucci, le 14 novembre 1571. *(Doc. N° 45.)*

(2) Cfr. chap. II, p. 181.

Il m'est impossible d'entrer dans le détail de la politique intérieure de

vieux Père Grohowski, le seul représentant, nous l'avons vu, du clergé catholique en Suède, et grâce à la faiblesse du vieillard, la reine Catherine se laissait rallier peu à peu aux théories de son époux. Ce n'était certes pas de la part des jésuites que le roi pouvait attendre une complaisance comparable à celle de Grohowski, aussi Jean III ne se souciait-il nullement de les voir apparaître à sa Cour. L'idéal pour lui aurait été de conserver à Stockholm Grohowski seul, mais obligé de respecter les clauses du contrat de mariage de la reine, il employa tous ses efforts à obtenir que Grohowski restât et qu'on lui adjoignît quelque autre prêtre de caractère tout aussi accommodant.

Quel fut dans toute cette affaire le rôle de Catherine? Il est difficile de le dire. Ce qui est certain, c'est que les termes employés par Portico dans sa lettre du 7 novembre correspondaient au texte de la lettre de la reine à la princesse Anna de Pologne, tandis que ceux de la seconde lettre du Nonce n'étaient que le résultat d'une exagération, volontaire ou non. Il semble toutefois, que, sous l'influence de Portico et sous celle de la princesse Anna, la reine de Suède finit par consentir même à l'envoi de jésuites. En effet, le 19 janvier 1572, le comte de Montagudo, ambassadeur de Philippe II à Vienne, communiquait à son maître que la reine de Suède avait écrit à l'empereur pour lui faire part de ses instances auprès du Saint-Père, afin que deux hommes capables de remédier à l'état pitoyable de la religion en Suède fussent envoyés

Jean III, en matière de religion. Cette politique a du reste été étudiée à fond, tant du côté protestant (p. ex. par Anjou), que du côté catholique (p. ex. par Theiner). Je renvoie donc le lecteur à ces ouvrages, pour me borner strictement aux événements de la politique étrangère.



à Stockholm. Au besoin, ajoutait-elle, *elle accepterait même que ces deux hommes fussent des jésuites* (1).

Toujours est-il que le résultat final fut un compromis tout à l'avantage de Jean III. Un nouveau chapelain, choisi par la princesse Anna et Portico, fut envoyé à Stockholm pour compléter le nombre d'aumôniers stipulé par le contrat de mariage de la reine, mais ce chapelain ne fut pas un jésuite, et Albert Grohowski resta à son poste.

Pour l'infante Anna et pour Portico, ce compromis constituait formellement un échec; ils surent toutefois en atténuer singulièrement l'importance par le choix de l'homme auquel fut commise la tâche aussi ingrate que délicate de représenter l'extrême avant-garde de la régénération catholique vers le Nord. Leur choix, arrêté après mûres délibérations, tomba sur Jean Herbst.

Issu d'une famille appartenant à la petite bourgeoisie polonaise, Jean Herbst (ou Herbest) s'était distingué de bonne heure par des capacités remarquables. Après avoir fait de très brillantes études, il était entré dans le clergé séculier et s'était voué entièrement à la défense du catholicisme contre l'hérésie. Personnellement lié avec les Hosius, les Commendone, les Kromer et autres grands chefs de la réaction catholique en Pologne, Herbst se trouvait aussi en relations intimes avec la Compagnie de Jésus, cela par l'intermédiaire de son frère Benoit, qui peu auparavant venait d'y entrer. Un autre de ses frères, Stanislas, devint, lui aussi, un des plus valeureux cham-

(1) *La Reina di Suecia ha escrito aqui, que ha enviado hacer instancia acerca de Su Santidad por si y po. su hijo, para que le envie personas que reforman las cosas de la religion en su casa y Estado, pidiendo tambien Padres de la Compañia* ».

Montagudo à Philippe II, le 19 janvier 1572. *(Doc. N° 48.)*



pions de l'Église romaine. Grâce à sa profonde érudition et à son éloquence, Jean Herbst acquit de prime abord à Stockholm une très grande considération, et il ne tarda pas à subjuguer par sa supériorité réelle, non seulement la reine Catherine, mais aussi Jean III lui-même.

Dès le jour de son arrivée, Rome posséda en Suède un agent digne, habile et profondément dévoué, un représentant réellement capable de rallier autour de soi les faibles vestiges encore existants du catholicisme. Une mission suédoise était désormais possible.

Mais tant que vécut Michele Ghislieri, Rome refusa obstinément de profiter de ces avantages. Pie V ne pardonna jamais à Catherine Jagellon de s'être laissé entraîner à communier sous les deux espèces et il refusa systématiquement d'avoir les moindres rapports avec la Suède hérétique.

*
* *

En résumé, les relations entre le Saint-Siège et la Suède durant les années 1570 et 1571 ne présentent d'intérêt qu'au point de vue de l'origine première, c'est-à-dire du point de départ des relations ultérieures. Les négociations, dues avant tout à l'ambition personnelle de Vincentio Portico, ne rencontrent de sympathies ni à Rome ni à Stockholm, et en dépit d'une activité et d'une ténacité remarquables, en dépit du concours dévoué de l'infante Anna, Portico ne réussit à obtenir aucun résultat décisif.

Pouvait-il en être autrement? A Rome, régnait un Pape nettement hostile aux moyens de persuasion pacifique. De plus on y était encore loin de pouvoir songer à

des entreprises aussi lointaines et on y était surtout suffisamment perspicace pour le comprendre et pour ne pas se laisser entraîner par l'optimisme égoïste de Portico.

A Stockholm un rapprochement avec Rome ne présentait d'avantages sérieux pour personne, hormis la reine; et Jean III, seul arbitre en matière de politique extérieure, n'était pas homme à s'engager dans des relations dont aucun profit n'était à prévoir. Sans doute le besoin général d'appui étranger amena le roi à ne pas repousser trop brusquement les ouvertures de sa belle-sœur et du Nonce de Pologne, mais Rome n'avait pas encore reconquis assez d'influence dans l'Europe septentrionale et orientale pour que Jean III s'efforçât de rechercher ses bonnes grâces au delà des limites d'une courtoisie plus ou moins indifférente.

CHAPITRE II

REPRISE DES RELATIONS ENTRE ROME ET LA SUÈDE

1572

Mort de Sigismond II Auguste et de Pie V. — Influence de ces deux décès au point de vue des relations entre le Saint-Siège et la Suède. — Reprise des relations par la Suède. — Première mission de Paolo Ferrari à Rome. — Efforts de Jean III pour gagner les bonnes grâces de la Curie en vue de l'élection de Pologne et de l'héritage Sforza. — Insuccès du roi. — Une mission suédoise est décidée en principe et la direction en est confiée au cardinal Hosius. — Caractéristique de ce dernier comme politicien et particulièrement par rapport à la mission suédoise projetée. — Renvoi provisoire de la mission.

L'année 1572 marque dans l'histoire des relations entre le Saint-Siège et la Suède l'ouverture d'une phase nouvelle et décisive. Deux événements imprévus, deux décès, viennent modifier dans leurs fondements mêmes l'attitude de l'une et de l'autre part.

Le 28 avril 1572, Anders Lorichs, ambassadeur permanent de Jean III en Pologne, annonçait à son maître que Sigismond-Auguste était irrévocablement condamné par ses médecins (1). Bien que les relations entre les deux beaux-frères n'eussent jamais été des plus cordiales, les intérêts communs qui les liaient l'un à l'autre

(1) A. Lorichs à Jean III, le 28 avril 1572. *(Doc. N° 50.)*



avaient toujours maintenu entre eux une harmonie relative. Le danger dont la Pologne était menacée aussi bien que la Suède, dans la personne d'Ivan IV, avait suffi à contre-balancer l'effet produit par les froissements continuels entre Suédois et Polonais en Livonie, et l'intervention délicate de Catherine de Suède, profondément attachée à son frère et à sa sœur aînée, avait apaisé les aigreurs occasionnées par les revendications incessantes de Jean III au sujet des retards réitérés apportés au paiement de la dot de la reine de Suède et des dettes de Sigismond-Auguste (1). Les circonstances avaient rendu nécessaire une bonne entente officielle entre les deux rois.

La mort de Sigismond-Auguste jetait Jean III et la Suède dans une situation singulièrement indécise et dangereuse. Au trône de Pologne prochainement vacant aspirait, entre autres candidats, l'ennemi politique et personnel de Jean III, le tsar Ivan. Pour la Suède, son élection, soutenue par une forte fraction de la noblesse polonaise et appuyée par la République de Venise, aurait présenté les dangers les plus sérieux, et rendu la guerre inévitable et immédiate. L'élection d'un Habsbourg, plus probable encore peut-être que celle du tsar, ne valait guère mieux. Tous les efforts de la politique orientale de la Cour de Vienne étaient alors dirigés contre la Turquie et, à cet effet, l'empereur désirait avant tout une paix durable, voire même une alliance avec Moscou. Le Saint-

(1) Cfr. Introduction, p. 92, et appendice, p. 531.

La dot de Catherine Jagellon devait être payée sur les revenus de l'héritage de Bona Sforza, revenus que Sigismond-Auguste n'avait pas encore perçus. Quant aux 120,000 thalers de l'emprunt de 1562, le roi de Pologne se retranchait derrière le fait qu'il avait livré à Jean III les châteaux, gages de l'emprunt, et que ce n'était pas sa faute si celui-ci les avait perdus.

Siège, qui avait fait du projet d'une ligue européenne contre le Croissant le but suprême de ses ambitions, encourageait de toute manière la politique impériale (1), et soutenait efficacement la candidature autrichienne. L'élection d'un archiduc comportait donc pour la Suède un isolement absolu dans sa lutte contre le tsar.

A ces considérations purement politiques venaient s'en ajouter d'autres d'un ordre tout différend. Par suite de la mort de son frère, Catherine de Suède, ainsi que ses deux sœurs encore vivantes, Anna de Pologne et Sophie, veuve du duc Henri de Braunschweig-Wolfenbüttel, allaient se trouver seules héritières, non seulement de la fortune personnelle de Sigismond-Auguste, mais aussi de ses droits à la gigantesque succession de leur mère, Bona Sforza (2). Outre les duchés de Bari et de Rossano, dans

(1) Ainsi Pie V enjoignait, le 11 mars 1570, à Vincentio Portico de s'efforcer à amener la conclusion d'une alliance entre Sigismond-Auguste et le tsar. Si cela ne pouvait se faire, le Nonce devait au moins obtenir que la Pologne soutint efficacement l'Autriche, afin de venir ainsi en aide aux Vénitiens, prêts à entrer en guerre contre les Turcs.

Le cardinal de Como à Portico, le 11 mars 1570. *(Doc. Nº 11.)*

Il est rare que les vues d'un nouveau Pape ne soient pas absolument divergentes de celles de son prédécesseur. La politique de Grégoire XIII, notamment, fut toujours et en tout diamétralement opposée à celle de Pie V, à l'exception d'un seul point : la Ligue. Par rapport à cette dernière, Buoncompagni resta immuablement fidèle aux traditions de Ghislieri. Il reprit tous les plans de Pie V, les poursuivit avec une énergie et une ténacité extraordinaires et leur donna un développement considérable. L'après-midi même du jour de son élection, à peine rentré dans ses appartements après le *Te Deum* solennel à Saint-Pierre, Grégoire XIII fit appeler auprès de lui les ambassadeurs d'Espagne et de Venise et leur enjoignit de communiquer à leurs gouvernements respectifs sa décision de poursuivre, par rapport à la Ligue contre les Turcs, en tous points les intentions et les projets de son prédécesseur. Pour donner plus de poids à cette déclaration, il ajouta que les subsides accordés jusqu'à ce jour par Pie V pour les besoins de la Ligue seraient désormais doublés.

(2) Voir à l'appendice le tableau généalogique de la parenté de Bona Sforza.



le royaume de Naples, au sujet desquels, du reste, les droits d'hérédité étaient des plus problématiques, cette succession comprenait une fortune immense en biens tant meubles qu'immeubles, ainsi qu'en créances diverses. La part qui revenait à Catherine aurait suffi à elle seule à rétablir complètement les finances périclitantes de la Suède. Mais s'il avait été impossible à Jean III d'obtenir, durant le règne de son beau-frère, même le payement de la dot de sa femme, combien plus difficile ne lui serait-il pas d'obtenir d'un nouveau roi, absolument étranger à Catherine, la liquidation de dettes considérées en Pologne comme affaire privée de la famille Jagellon, et la poursuite efficace des procès intentés à Naples au sujet de la succession de la reine Bona (1) !

Nous avons vu plus haut que Jean III, alors qu'il n'était encore que duc de Finlande, avait rêvé de ceindre son front de la couronne royale de Pologne. Ce projet, abandonné le jour où la destinée lui avait offert inopinément la succession d'Erik XIV, devait naturellement se présenter à nouveau à l'esprit de Jean en présence des dangers dont le menaçait maintenant la mort prochaine de son beau-frère.

Étant donnée la politique extérieure inaugurée par Jean III, une combinaison qui aurait réuni sur sa tête les deux couronnes de Suède et de Pologne présentait évidemment des avantages sérieux pour les deux pays, particulièrement par rapport au danger que comportait pour tous deux la puissance de jour en jour plus menaçante

(1) Les origines et le développement successif de l'importante question de l'héritage Sforza jusqu'à l'époque de la mort de Sigismond II Auguste, sont exposés dans l'appendice, au présent volume.

de l'ennemi commun, le tsarat de Moscovie. Mais à des avantages considérables, la réalisation d'une telle combinaison opposait des obstacles qui ne l'étaient pas moins. Un des principaux d'entre eux résidait dans la question de religion. En sa qualité de fils du réformateur de la Suède, Jean III pouvait sans doute compter sur les voix des électeurs ennemis de Rome; mais ceux-ci formaient désormais, nous l'avons vu, la minorité, et une minorité d'autant plus faible qu'elle manquait absolument des qualités qui constituaient déjà la force morale de la majorité catholique : unité de direction et discipline politique, qualités qui mettaient à la disposition du Nonce apostolique un nombre de voix décisif

Un rapprochement avec le Nonce, avec Rome, pouvait donc avoir une influence considérable, non seulement sur l'issue de la candidature prochaine de Jean III au trône de Pologne, mais aussi sur les affaires embrouillées de la succession Sforza, dépendantes en premier lieu du bon vouloir de l'allié le plus fidèle de Rome, le Roi Catholique, Philippe II. L'importance de ces deux questions valaient bien quelque démarche de la part du roi de Suède.

Pendant que ce cours d'idées prenait consistance dans l'esprit spéculatif de Jean III, un événement avait lieu à Rome qui devait imprimer à la politique du Saint-Siège une impulsion toute nouvelle.

Le 1er mai 1572, Michele Ghislieri mourait, et avec lui disparaissait le rigorisme implacable qui caractérisa tout son pontificat. Loin de rebuter, ainsi que l'avait fait maintes fois son prédécesseur, par une sévérité inexorable et des exigences outrées, les esprits chancelants,

Ugo Buoncompagni, élu Pape sous le nom de Grégoire XIII, chercha, au contraire, dès son avènement et durant les treize années de son règne, à provoquer de toutes manières les avances des indécis et à faciliter par sa bienveillance accommodante, sa bonhomie paternelle, le retour au bercail des brebis égarées de l'Église romaine. Sa tactique fut la persuasion douce, son arme la propagande pacifique (1). Il fut en un mot le « Pape des Missions ».

Grégoire XIII fit preuve d'une sollicitude toute particulière par rapport aux affaires de l'Europe germanique et septentrionale, où le catholicisme venait d'inaugurer victorieusement la lutte contre la réforme. Dès les premiers temps de son pontificat il réunit à intervalles réguliers les cardinaux les plus au courant des affaires de l'Europe transalpine afin de discuter avec eux les mesures les plus aptes à combattre l'hérésie. En janvier 1573 ces réunions, jusqu'alors privées, furent officiellement reconnues par la constitution de la « Congrégation pour les pays septentrionaux ». Cette Congrégation, dont la sphère d'action ne tarda pas à être restreinte et qui prit en conséquence le nom de « Congrégation Germanique », se composa de huit cardinaux, dont les noms seuls indiquent déjà toute l'importance qu'attribuait Grégoire XIII à la nouvelle institution. Sous la présidence d'Otto Truchsess, cardinal d'Augsbourg et Protecteur d'Allemagne, que la mort ravit au bout de deux mois de fonction, nous y rencontrons le polonais Stanislas Hosius, cardinal de War-

(1) Cela n'empêchait pas Grégoire XIII de montrer un caractère absolument différent dès qu'il était question de la Ligue. A ce propos, le Pape fit constamment preuve d'un esprit franchement guerrier et ce ne fut, nous le verrons plus bas, nullement sa faute si la guerre n'éclata pas de suite entre la Ligue et le Croissant.



mie, le cardinal Lodovico Madruzzo, prince-évêque de Trente, le comte de Hohenems (cardinal Altaemps), tous originaires de l'Europe transalpine, ainsi que les italiens Morone, Santa Croce, Delfino et Commendone (alors en Pologne), que de longues et brillantes légations en Germanie avaient rendus parfaitement familiers avec l'état des esprits et la politique des pays du Nord. Enfin, l'habile secrétaire d'État de Grégoire XIII, Tolomeo Gallio, cardinal de Como, prit dès l'abord part à tous les travaux de la Congrégation, dans laquelle, du reste, il ne tarda pas à occuper définitivement la place laissée vacante par la mort du cardinal d'Augsbourg.

Nous voyons donc se produire simultanément, à Rome, un mouvement notable vers une expansion générale par voie de propagande, de persuasion, à Stockholm, une tendance bien moins idéaliste sans doute, mais non moins prononcée, à se rapprocher de Rome.

Dans des conditions pareilles une reprise des relations rompues si brusquement l'automne précédent ne devait évidemment présenter aucune difficulté et la moindre occasion suffirait à la provoquer.

Cette occasion fut fournie par Jean Herbst.

Celui-ci était arrivé à Stockholm à un moment singulièrement propice. La reine Catherine, dont l'orthodoxie se réveillait par l'effet de sa correspondance avec Anna de Pologne et avec Vincentio Portico, l'accueillit en sauveur et ne tarda pas à tomber entièrement sous son influence. Le roi, auquel la nouvelle de la vacance prochaine du trône de Pologne imposait une prudente circonspection, reçut l'envoyé de sa belle-sœur, le représentant de Rome, avec une bienveillance marquée. Il



fut du reste bientôt séduit à son tour par l'éloquence, l'érudition du nouvel aumônier de sa femme, ces qualités étant alors inconnues à la Cour de Suède. Herbst se mit immédiatement à l'œuvre et réussit en fort peu de temps à convaincre Catherine qu'elle avait commis une faute grave en communiant *sub utraque*. Jean III, lui, ne se laissa pas convaincre, mais resté stationnaire au point où la politique, la prison et la guerre avaient interrompu ses relations avec l'extérieur, absolument ignorant de l'évolution du catholicisme à la suite du Concile de Trente, il paraît avoir considéré la question de la communion comme fort simple à résoudre. Ce que la Bohême, la Bavière avaient obtenu en pleine époque de désarroi religieux, il crut que la Suède l'obtiendrait à l'heure actuelle sans aucune difficulté.

Tout désireux que fût Jean III de se ménager l'appui du Saint-Siège, il n'entendait nullement pour cela aller au delà d'une certaine mesure. Il ne le pouvait même pas. Chez cet homme au caractère éternellement indécis et calculateur, les convictions religieuses furent toujours en rapport direct de l'intérêt personnel. Autant le démocratisme égalitaire du protestantisme allemand répugnait à sa conception de la monarchie absolue, autant la forte organisation hiérarchique de l'Église catholique lui inspirait la crainte de voir surgir à ses côtés une autorité qui fût à même de contre-balancer la sienne. Une Église suffisamment amorphe pour contenter tout le monde, une hiérarchie dépendant *nominalement* du Pape soit, mais *effectivement* de lui seul, une hiérarchie suffisamment forte cependant pour faire de l'Église l'instrument docile du pouvoir absolu, tel paraît, à grands traits, avoir été la

chimère que poursuivait Jean III à cette période de sa vie. Une église système Cassander, disciplinée à la Gustaf Vasa ! Son séjour en Angleterre et l'exemple de Henri VIII n'étaient évidemment pas étrangers à ces fantaisies du roi de Suède.

D'un autre côté, Catherine de Suède, écrivant à Kromer que la nation n'aurait pas manqué de s'opposer à une conversion du roi au catholicisme (1), avait dépeint très exactement la situation. Le Tiers état eût sans doute accepté la chose avec une parfaite indifférence, voire même avec contentement, car les sympathies pour l'ancienne foi n'étaient encore nullement éteintes. Le clergé ne comptait pas : composé en grande partie de moines défroqués, de crève-misère illettrés, il se serait plié au catholicisme tout comme il devait se plier plus tard à la « liturgie ». Mais l'aristocratie, enrichie des dépouilles de l'Église et de jour en jour plus consciente de sa force, n'entendait nullement consentir au retour d'un régime qui aurait pu facilement entraîner des investigations aussi indiscrètes que fâcheuses au sujet du bien fondé de ses accaparements immobiliers. Le souvenir des « *réductions* » d'Erik XIV demeurait encore cuisant (2).

En réalité cette opposition de la noblesse n'était terrible qu'en apparence. Un roi énergique, un Gustaf Vasa, un Erik XIV eût vite fait d'y mettre un terme, mais Jean III n'était ni un Gustaf Vasa, ni même un Erik XIV.

Le problème qui se présentait était donc le suivant : faire à Rome les concessions absolument nécessaires pour s'acquérir la bienveillance du Saint-Siège et en

(1) Cfr. chap. I, p. 162.
(2) Cfr. Introduction, p. 66.



même temps ménager les susceptibilités de la noblesse suédoise. L'indifférence absolue de celle-ci pour tout ce qui concernait la politique étrangère constituait un avantage des plus précieux. Libéré de toute espèce de contrôle à ce sujet, Jean III pouvait, par l'intermédiaire de sa chancellerie, composée presque uniquement d'étrangers, lesquels dépendaient de lui seul, entretenir à l'insu du Sénat et de la nation les relations que bon lui semblait. Nous verrons comment et combien il usa de cet avantage.

A l'époque où nous sommes arrivés, Jean III n'avait nullement encore saisi l'importance réelle qu'on attribuait à Rome à l'élection de Pologne, ni surtout la portée de l'influence prédominante du Saint-Siège par rapport à cette élection. C'est principalement en vue des procès Sforza à Naples qu'il crut pouvoir se servir de Rome. En conséquence il ne jugea pas même nécessaire d'entrer personnellement en scène et il laissa la reine, plus directement en cause, intervenir seule.

Sigismond-Auguste mourut le 7 juillet 1572. Le 14 novembre suivant Catherine expédiait à Rome un courrier spécial porteur de lettres adressées par elle (1) et par Herbst (2) au Pape Grégoire XIII et au Cardinal Hosius, qui représentait auprès du Saint-Siège les intérêts de

(1) La lettre de Catherine à Hosius est datée : *feria sexta ante festum S. Stanislaï et Wenceslaï*. Cette fête, qu'il ne faut confondre ni avec celle de S. Stanislas seul, ni avec celle de S. Wenceslas seul, avait lieu le 13 novembre lorsque ce jour était un dimanche, au cas contraire le premier dimanche après le 13 novembre. En 1572 elle eut lieu le dimanche 16 novembre. La lettre de la reine date donc du vendredi 14 novembre *(Doc. 78.)*

(2) L'existence d'une lettre de Herbst à Grégoire XIII ressort de la réponse de ce dernier à la reine : *Ex tuis, et Joannis Herbesti doctoris tui litteris*..... Cfr. *Doc.* Nos 80 et 102.



Sigismond-Auguste, particulièrement dans les affaires de Naples.

La lettre de Catherine au cardinal Hosius, la seule dont il m'ait été possible de retrouver le texte au Vatican (1), est très caractéristique. Après avoir évoqué le souvenir de la bienveillance que Hosius lui a témoignée avant son mariage, la reine relate le fait de la communion *sub utraque*, dont elle rejette toute la responsabilité sur le vieux Père Grohowski. Convaincue de sa faute par Herbst, elle demande maintenant à recevoir l'absolution du Pape, ainsi que le droit, pour elle et toute sa Cour, de communier dorénavant *sub utraque*. Elle termine en recommandant au cardinal de prier Dieu que Jean III se convertisse *ad veterem religionem, a qua non est multum alienus*.

Bien que due à la plume de Catherine, cette lettre n'en est pas moins l'expression fidèle des idées de Jean III. Demander *dans une même phrase* l'absolution de la faute incriminée et l'autorisation de la commettre à nouveau, et cette fois-ci non plus seule, mais avec toute la Cour, indique combien en Suède on attachait peu d'importance à la question, considérée au point de vue dogmatique ; en même temps le ton de la lettre dénote la certitude qu'avait Catherine de recevoir cette autorisation. Ce n'était évidemment pas pour cette bagatelle, vieille du reste de plusieurs années (2), que Jean III faisait la dépense considérable

(1) Catherine de Suède à Grégoire XIII, le 14 novembre 1572. *(Doc. N° 79.)*

Le texte du Vatican n'est qu'une traduction latine de l'original polonais. Dans sa correspondance *privée* avec les membres de la famille royale de Pologne le cardinal employait régulièrement la langue nationale.

(2) Nous avons vu plus haut (p. 167) que la communion *sub utraque* de la reine datait *au moins* de l'année 1569.



d'envoyer un courrier à Rome, à l'heure même où l'argenterie de la famille royale devait être fondue pour payer les lansquenets allemands (1). Les scrupules de conscience provoqués par Herbst chez la reine ne servaient ici que comme prétexte à motiver une mission secrète confiée au courrier.

Le but exact de cette mission nous échappe; ni le Pape ni Hosius n'y font la moindre allusion dans leurs réponses. Il est fort probable qu'il s'agissait simplement d'acquérir en général la bienveillance du Saint-Père, tant en vue de l'élection de Pologne, que surtout en vue des procès de Naples. L'insistance que met Catherine à dépeindre Jean comme ne s'écartant que fort peu de l'orthodoxie, soit en atténuant plus que de raison son rôle dans l'affaire de la communion *sub utraque* (2), soit en usant des termes sus-mentionnés qui terminent sa lettre, indiquent déjà clairement qu'elle veut faire espérer au Pape la possibilité d'une conversion. Le choix du courrier confirme cette hypothèse.

Originaire de Crémone, Paolo Ferrari appartenait à une de ces nombreuses familles de gentilshommes milanais que le mariage de Bona Sforza avait induits à chercher fortune en Pologne. A l'époque du mariage de Catherine Jagellon, il était déjà au service de cette princesse.

(1) Cfr. Appendice p. 536.

(2) S'accusant d'avoir communié *sub utraque*, Catherine déclare qu'elle l'a fait *non tam in gratiam illius* (c. à. d. de Jean III) *Deus novit, quam quod capellanus et confessor meus imprudenter mihi dixerit, parum hoc esse devium quandoquidem Christus ipse Sacramentum hoc eadem ratione discipulis præbuerit*. Ce dernier argument, thème favori de tous les réformateurs et de Jean III, n'était évidemment pas de l'invention du pauvre vieux Grohowski. S'il l'a réellement employé, c'est qu'on le lui a mis dans la bouche.

Il accompagna la nouvelle duchesse de Finlande en Suède (1) et resta dès ce jour à son service, même durant la captivité de Gripsholm ; c'était donc un homme dévoué et de toute confiance, que l'on pouvait charger de missions délicates et secrètes, d'autant plus que la position modeste qu'il occupait à la Cour et sa qualité d'Italien étaient une garantie que ses allées et venues n'éveilleraient aucun soupçon en Suède (2). Paolo Ferrari fut un des agents les plus employés par Jean III et nous le retrouverons maintes fois au cours de notre étude.

Paolo Ferrari arriva à Rome vers la fin de janvier 1573 et se mit immédiatement en relations avec le cardinal Hosius. Celui-ci qui, durant le pontificat de Ghislieri, était resté absolument étranger aux efforts de Portico se rapportant à la Suède, s'était empressé, aussitôt Grégoire XIII élu, d'envoyer à Catherine une lettre pleine d'encouragements affectueux (3). Il reçut fort bien Fer-

(1) Ferrari ne figure pas dans la liste des personnes qui accompagnèrent Catherine en Finlande.

Cette liste, publiée entre autres par le professeur E. G. Palmén. *(Hist. Ark. XVIII, p. 355.)* d'après l'original polonais de Przezdziecki, est toutefois incomplète et l'assurance que Ferrari faisait partie de la Cour de la nouvelle duchesse de Finlande nous est donnée par l'ambassadeur d'Espagne, à Rome, qui tenait ses renseignements de Ferrari lui-même. *(Doc. № 185.)*

(2) Le rôle éminemment secret de Paolo Ferrari passa inaperçu aux yeux de ses contemporains. Ainsi la riche collection des fiches biographiques de Vincenzo Lancetti à la *Biblioteca municipale* de Crémone, la plus riche source qui existe au point de vue de l'histoire biographique de cette ville, ne fait aucune mention de lui.

A part le côté diplomatique de sa mission de 1572, peut-être même pour mieux le masquer, Ferrari était chargé d'une foule de commissions. C'est ainsi que nous le voyons p. ex. procurer à Jean III un médecin italien, des étoffes de luxe, des vins, etc., etc.

(3) Cette lettre, écrite à l'occasion de la prétendue demande faite par Catherine afin que des jésuites fussent envoyés en Suède (voir ci-dessus p. 172), est imprimée sans indication de date dans l'édition de 1584 de



rari et s'empressa de transmettre au Pape les lettres qu'il apportait. Les demandes de la reine furent soumises à la Congrégation du Concile (1); celle-ci les examina et les discuta dans sa séance du 17 février 1573 (2).

Les réponses de Grégoire XIII et de Hosius, élaborées évidemment par la Congrégation et absolument conformes du reste aux principes de l'Eglise catholique régénérée par le Concile de Trente, furent bien différentes de ce qu'avait espéré Jean III. Par Bref du 8 mars 1573, Grégoire XIII (3), après avoir constaté toute la gravité de la faute commise par la reine, ne lui en accorde pas moins l'absolution complète en termes fort affectueux. Au sujet de l'autorisation demandée de pouvoir dorénavant, ainsi que la Cour, communier *sub utraque*, Sa Sainteté renvoie Catherine à une lettre de Hosius, immense épître portant

Opera omnia de Hosius. Il en existe une copie dans les registres de Hosius au Vatican, mais ici aussi la date manque. Il ressort toutefois du texte même que la lettre fut écrite *après* l'avènement de Grégoire XIII et *avant* que la nouvelle de la mort de Sigismond-Auguste fût parvenue à Rome, c. à. d. en juin ou en juillet 1572. Cette lettre aurait donc dû parvenir en Suède avant l'envoi de Paolo Ferrari. Le texte de la lettre du 14 novembre 1572, que ce dernier apporta au cardinal, montre toutefois que tel ne fut pas le cas, et que Catherine écrivait ce jour-là à Hosius pour la première fois depuis son mariage. Ce retard extraordinaire n'a rien qui doive nous surprendre. Le service postal régulier n'allait que jusqu'à Vienne. De Vienne à Cracovie existait un service à peu près régulier, mais que le Sénat de Pologne faisait absolument supprimer à la mort des rois et jusqu'à l'élection du successeur. De Pologne en Suède enfin aucun service postal n'existait : les lettres étaient envoyées par des « occasions » fort rares et faisaient ordinairement un énorme détour par Riga, Reval et la Finlande, la voie généralement usitée pour les communications entre Stockholm et Vilna. Il arrivait ainsi qu'une lettre mettait *un an* pour parvenir de Rome à Stockholm. *(Doc. N° 62.)*

(1) La Congrégation Germanique n'était pas encore officiellement constituée et la question de la communion *sub utraque* rentrait dans les attributions de la grande Congrégation du Concile, dont faisaient aussi partie du reste la plupart des membres de la Congrégation Germanique.

(2) Congrégation du Concile, protocole du 17 février 1573. *(Doc. N° 96.)*

(3) Grégoire XIII à Catherine de Suède, le 8 mars 1573. *(Doc. N° 102.)*



la date du 7 mars, et écrite en des termes très sévères (1) : *Hortor igitur et moneo Serenitatem Vestram, oro etiam et obsecro, ut de concessa sibi peccati venia Christo et eius Vicario gratias agat, nec petitionem calicis urgeat, sed omnibus modis ne deinceps ad eundem lapidem offendat, sibi caveat.* Chose fort singulière, en contradiction absolue avec le ton général de la lettre, le cardinal termine par une espèce de post-scriptum dans lequel il n'exclut pas entièrement la possibilité d'une dispense future, à condition toutefois d'une soumission préalable et complète du royaume entier à l'autorité ecclésiastique du Saint-Siège. Comment expliquer cette contradiction singulière (2) ?

Exactement renseigné par Herbst sur l'état réel des esprits à la Cour de Suède, le Saint-Siège ne s'était évidemment fait aucune illusion sur la valeur réelle et sur le désintéressement des avances de Jean III. Les efforts du dévoué Paolo Ferrari pour dépeindre sous les couleurs les plus avantageuses les bonnes dispositions de son maitre, n'eurent d'autre effet que de le rendre à jamais suspect aux yeux des habiles diplomates de la Curie (3). On se garda toutefois de laisser voir, soit à

(1) Hosius à Catherine de Suède, le 7 mars 1573. *(Doc. N° 101. Cfr. N° 97.)*

(2) Il semble que Hosius, craignant qu'un refus trop catégorique à ses demandes ne décourageât la reine et ne la décidât à renoncer à ses efforts, écrivit ce post-scriptum à l'insu de la Congrégation. Il est certain en tout cas qu'il fut plus tard obligé de se rétracter et de retirer cette phrase imprudente, bien faite pour encourager Jean III à ne pas céder sur ce point.

(3) Loin de montrer à Ferrari la moindre méfiance, on l'engagea au contraire à envoyer après son retour à Stockholm à la chancellerie de la Curie des rapports réguliers sur l'état des esprits en Suède. Le dévoué serviteur accepta, dans l'espoir de pouvoir ainsi favoriser les vues de son maitre, et sans se douter qu'il était découvert d'avance. Le 9 août 1574, le cardinal de Como écrivait à Hosius *Ex literis enim Patris Herbesti non omnino ea*

Jean III, soit à son agent, cette méfiance justifiée (1). La sincérité indubitable des convictions de Catherine, l'importance pour une mission future en Suède de l'appui de cette reine catholique, permettaient d'espérer à l'avenir des résultats plus positifs. Tout en affermissant Catherine dans l'orthodoxie stricte, on voulut probablement éviter de rebuter de prime abord, comme l'avait jadis fait Pie V, le roi et ses fantaisies iréniques.

Cependant la date fixée pour l'élection de Pologne approchait et à mesure qu'arrivaient à Stockholm les rapports des agents suédois en Pologne, Jean III saisissait mieux de jour en jour quel rôle prépondérant la diplomatie pontificale jouait en réalité dans cette grave question. Il comprit enfin que les avances faites au nom de Catherine à Rome n'étaient pas du tout suffisantes à lui valoir le moindre appui dans une question dont il commençait enfin à entrevoir l'importance pour le Saint-Siège; aussi se décida-t-il à faire un pas de plus, à agir personnellement, en son propre nom, tout en se gardant bien de se compromettre, soit aux yeux de son peuple, soit aux yeux des protestants polonais, sur l'appui desquels il comptait beaucoup. Il n'était plus temps d'envoyer quelqu'un à Rome et Jean III dut se borner d'agir auprès du

quæ a Paulo scribuntur vera esse intelliguntur, sed ipse Paulus omnia in majus auxit. (Doc. N° 510.) Cfr. aussi les documents N°s 185, 217, 225, 249, 260, 506 et 507.

(1) Une phrase du Bref de Grégoire XIII à la reine montre toutefois combien on ajouta peu de foi à Rome, par exemple à la tentative peu chevaleresque de rejeter sur Grobowski seul la responsabilité de la communion *sub utraque* de Catherine. L'absolution est accordée sans pénitence, en considération de ce que la reine a été *aut viri tui, aut alterius fraude eo adductam.* Le fait que Grobowski, malgré cette grave faute, n'en resta pas moins encore pendant plusieurs années aumônier de Catherine, montre aussi qu'on ne le jugea pas plus sévèrement qu'il ne le méritait en réalité.

Nonce de Pologne. Sans attendre le résultat des négociations de Ferrari, il ordonne, le 1er janvier 1573, à son ambassadeur, Anders Lorichs, de se mettre immédiatement en relations avec le Nonce, de défendre Catherine auprès de lui de toute accusation d'hérésie et de le prier d'intervenir à Rome afin d'obtenir une absolution et une dispense (1). Portico ne se fit pas prier; il communiqua immédiatement à Rome la démarche du roi en l'appuyant de son mieux.

Son rapport arriva trop tard. Ferrari était déjà parti, emportant les réponses de Grégoire XIII et de Hosius à la reine, et la démarche du Nonce n'eut aucun résultat direct sur la question de la dispense. Ses effets généraux n'en furent pas moins considérables.

Les avances faites par Lorichs constituaient en réalité le premier pas vers une reprise *officielle* des relations avec le Saint-Siège, rompues depuis la réforme. Elles témoignaient d'un désir déterminé du roi de trouver un terrain d'entente. Grégoire XIII n'était pas homme à repousser les avances d'un prince hérétique, même lorsque, comme dans le cas présent, il avait toutes les raisons du monde de ne pas se fier à leur sincérité. Il ordonna donc que la Congrégation spéciale des affaires de la Germanie examinât à son tour les demandes de Jean III. La question fut discutée dans la séance du 18 mai 1573 (2). Hosius y lut une longue lettre adressée à Jean III, dans laquelle il exposait en détail les motifs pour lesquels l'Église catho-

(1) Odberg, *Lorichs*, p. 5. Cfr. *Doc. Nos 85, 90, 101 et 106.*

(2) Assistaient à la séance, les cardinaux Morone, Hosius, Alta-Ems (Altaemps), Santa Croce, Delfino et Madruccio.

Congrégation Germanique. Protocole du 18 mai 1573. *(Doc. No 127.)*

lique refusait aux laïques l'usage du calice. La lettre fut approuvée et il fut décidé qu'elle serait envoyée, non pas à Jean III directement, mais à Catherine, laquelle devait, si elle jugeait la chose convenable, et au moment qu'elle croirait le plus propice, la remettre à son époux. La lettre par laquelle le cardinal chargeait la reine de cette commission délicate contenait en outre une vive exhortation à travailler au salut de son époux et de ses sujets, et se terminait par le conseil d'envoyer à Rome quelques jeunes gens que le Saint-Père se chargerait de faire élever à ses frais dans la vraie religion (1).

La Congrégation s'était à peine séparée qu'arriva à Rome une dépêche chiffrée du cardinal Commendone, Légat du Pape auprès de la Diète d'élection en Pologne, annonçant une démarche encore plus significative de la part de Jean III. Les ambassadeurs suédois envoyés à la Diète (2) avaient laissé entendre au Nonce, Vincentio Portico, qu'au cas où il obtiendrait la couronne de Pologne, le roi de Suède se ferait catholique et s'efforcerait de faciliter l'introduction du catholicisme en Suède. Selon l'avis de Commendone, ce n'était là qu'un grossier stratagème destiné à s'assurer l'appui du Nonce et les suf-

(1) Je n'ai pu retrouver le texte de la lettre de Hosius à Jean III. Quant à celle adressée à Catherine de Suède, et qui devait accompagner la première, elle est publiée dans les *Opera omnia* de Hosius, édition 1584, t. II, p. 347. La lettre ne porte ici aucune date, mais dans la registrature de Hosius au Vatican, nous la retrouvons datée le 6 juin 1573 et munie à tergo de la remarque suivante : *Hic inseratur epistola longa ad Regem Suetiæ cum aliquando legatione.*

(Doc. Nos 134 et 135.)

(2) Ces ambassadeurs étaient : Hogenskild Bielke, Klas Bielke, Gustaf Banér et Mauritz Sture, tous proches parents de Jean III. A ceux-ci se joignirent l'ambassadeur permanent de Suède en Pologne, Anders Lorichs, ainsi que les secrétaires Petrus Fecht et Herman Bruser.

frages du parti catholique. Commendone avait lui-même parlé aux ambassadeurs et ceux-ci n'avaient soufflé mot de la chose ; aussi avait-il conseillé à Portico de ne pas se fier aux promesses vagues des Suédois (1).

Le piège était trop grossier et Portico lui-même ne paraît pas s'être laissé duper. A Rome, personne ne prêta foi à ce naïf subterfuge. Il est certain, du reste, qu'alors même que l'assertion des ambassadeurs suédois eût été prise au sérieux et qu'elle eût été annoncée plus tôt à Rome, la Curie n'aurait modifié en rien les instructions données à Commendone en vue de l'élection. Ce que Rome désirait avant tout, c'était l'élection d'un catholique d'une orthodoxie absolument impeccable, et à ce point de vue deux des candidats pouvaient seuls être pris en considération, Henri d'Anjou et un archiduc. Sous ce rapport il n'était évidemment pas possible à Jean III d'entrer en lice avec eux. Au point de vue politique du reste, sa candidature ne pouvait pas non plus être agréable à Grégoire XIII ; son élection signifiait la guerre entre la

(1) Commendone au cardinal de Como, le 3 mai 1573. *(Doc. N° 122.)* La démarche des ambassadeurs suédois auprès de Portico est fort intéressante. Il est certain qu'en faisant au Nonce des promesses d'une portée aussi grave, ils outrepassaient les pouvoirs que leur accordait leur instruction *écrite*. Obéirent-ils, en agissant ainsi, à quelque ordre oral de Jean III, ou faut-il voir dans cette démarche le premier germe d'une tendance qui caractérisera plus tard la noblesse suédoise, celle de se débarrasser des Vasa en leur procurant la couronne de Pologne ? Cette dernière hypothèse me semble la plus probable. En 1587 nous verrons se répéter ce même procédé, et Sigismond Vasa sera élu roi de Pologne à des conditions formulées par ses ambassadeurs et dépassant de beaucoup les limites fixées par leurs instructions. En 1573, alors qu'en Suède une forte opposition s'élevait contre ses tendances iréniques, Jean III n'aurait guère osé faire une promesse aussi imprudente, et le fait que les ambassadeurs suédois se gardèrent de répéter ouvertement leur déclaration à Commendone, principal représentant du Saint-Siège, semble aussi indiquer qu'ils agissaient de leur propre initiative.



Pologne et la Russie, résultat diamétralement contraire à celui que s'efforçait d'atteindre la diplomatie de la Curie, qui, elle, désirait une alliance des deux grandes puissances de l'Europe orientale contre les Turcs. De toutes manières donc les efforts de Jean III auprès de Grégoire XIII devaient être inutiles et le seul résultat de sa diplomatie puérilement maladroite, du *crescendo* grossièrement outré de ses avances à mesure qu'approchait l'élection, avait été de susciter de légitimes soupçons au sujet de la sincérité et du désintéressement de ses intentions.

En dépit du jour assez défavorable dans lequel s'était donc placé Jean III aux yeux de la Cour de Rome, deux points restaient acquis, dont l'importance n'échappa pas aux diplomates de la Curie. D'abord, il était désormais certain qu'une mission catholique en Suède pourrait compter sur les sympathies effectives de la reine. Ensuite il était évident que le roi lui-même, à condition qu'il y trouverait son profit, pourrait être amené à des concessions fort importantes, voire même à une conversion.

C'était là plus que n'en demandait l'enthousiasme propagandiste de Grégoire XIII. Il fut décidé qu'une tentative sérieuse serait faite de regagner au catholicisme le royaume de Suède.

La direction générale des missions de Suède paraissait devoir revenir de plein droit à Portico. C'était lui qui avait entamé les premières négociations directes, c'était à lui que s'était adressé Jean III, lorsqu'il se décida enfin à une démarche quasi-officielle. Enfin, en sa qualité de Nonce de Pologne, Portico était incontestablement le mieux placé, le plus proche des représentants de l'Église



catholique vis-à-vis de la Suède. Malheureusement Portico était un piètre politicien ; des circonstances, dont nous aurons à nous occuper plus loin, venaient justement de compromettre fortement son crédit à Rome, et en réponse à la lettre dans laquelle il communiquait au cardinal secrétaire d'État les premières démarches officielles de Jean III, en demandant des instructions à ce sujet, il reçut une dépêche fort sèche, par laquelle on l'informait laconiquement que toutes les dispositions nécessaires se rapportant aux affaires de Suède avaient été prises directement entre Sa Sainteté et le cardinal Hosius. On ne jugeait même pas nécessaire de communiquer au malheureux Nonce quelles étaient ces dispositions (1). Quelque temps après, il fut du reste rappelé. Ainsi qu'il ressort de la dépêche du cardinal secrétaire d'État, ce n'était même pas au successeur de Portico, l'habile Lauréo (2), qu'on confiait les affaires de Suède, mais à un cardinal déjà très âgé et qui ne s'était jamais occupé de la politique scandinave.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que Grégoire XIII ait choisi, pour diriger la mission suédoise, le cardinal

(1) Le cardinal de Como à Portico, le 21 mars 1573. *(Doc. N° 105.)*

(2) Vincentio Lauréo, né à Tropea le 28 mars 1523, fit à Padoue de brillantes études de théologie et de médecine. Après les avoir terminées il opta pour la carrière ecclésiastique et reçut de Pie V l'évêché de Mondovi. Envoyé en qualité de Nonce apostolique successivement en Écosse et en Savoie, il se révéla comme un diplomate fin et habile, ce qui lui valut les bonnes grâces du Pape et l'importante nonciature de Pologne. Sa nomination officielle fut retardée par divers événements, et ce n'est qu'après l'élection d'Anjou qu'elle eut définitivement lieu. Lauréo fut aussitôt envoyé à Paris pour y féliciter le nouveau roi. Il l'accompagna plus tard en Pologne, où tous deux parvinrent en janvier 1574.

Rappelé sur sa propre demande en 1578, Lauréo devint président de la Congrégation du calendrier. Peu après il fut créé cardinal. Vincent Lauréo mourut le 16 décembre 1592.



de Warmie. L'homme auquel l'Église catholique avait dû de reconquérir la Pologne semblait d'autant plus désigné pour organiser et diriger les opérations en Suède, que nul prélat romain ne jouissait auprès de Catherine Jagellon, l'instrument principal d'une future conquête, d'une autorité comparable à celle de Hosius. Et cependant l'avenir devait montrer que ce choix constituait une grave erreur (1).

A part les inconvénients déjà signalés, que présentaient la difficulté et la lenteur des communications directes entre Stockholm et Rome, le caractère même du cardinal de Warmie ne le rendait nullement apte au rôle de médiateur entre le Saint-Siège et la Suède. Sans doute, l'histoire rattachera toujours au nom de Stanislas Hosius la grande œuvre si énergiquement inaugurée, si brillamment conduite de la *recatholisation* de la Pologne ; Hosius restera toujours, avec parfaite raison, une des plus grandes figures de la contre-réformation catholique au seizième siècle, et l'immense autorité dont il jouit si longtemps auprès de la Curie était pleinement justifiée. Néanmoins il n'était en aucune façon l'homme qu'il fallait pour diriger la mission suédoise. La condition *sine qua non* d'une bonne réussite de cette mission était que deux facteurs fussent seuls

(1) Le cardinal Commendone semblait tout désigné pour la direction de la mission suédoise et nous avons vu que c'est à lui qu'elle avait été originairement destinée, lors du projet d'envoi en Suède de Stanislas Warszewicki. Mais d'un côté Commendone venait d'être destiné à la Cour impériale pour les négociations de la Ligue, de l'autre son attitude durant l'interrègne en Pologne lui avait valu l'animosité de la princesse Anna. Or, celle-ci était un instrument trop indispensable à une mission suédoise pour qu'on n'eût pas égard à ses sympathies et antipathies. Le vieux Hosius, lui, jouissait au contraire, en sa qualité d'ancien confesseur de la princesse et de la reine Catherine, des sympathies et du respect de toutes deux.

pris en considération : les intérêts de l'Église catholique, et ceux de la Suède; ces derniers représentés par l'intérêt personnel du roi de Suède. Une combinaison qui eût concilié ces deux facteurs avait toutes les chances de réussir, et une combinaison pareille ne semblait pas impossible à trouver, à condition que les négociations fussent conduites directement entre les représentants du Saint-Siège, d'un côté, et ceux de la Suède, de l'autre. Or, tout remarquable que fût Hosius comme prélat catholique, il n'en resta pas moins toujours et par-dessus tout prélat *polonais*. Dans les négociations entre Rome et la Suède, il introduisit un troisième élément, absolument disparate : les intérêts de la Pologne, souvent diamétralement opposés à ceux de la Suède, et pour lesquels il n'hésita pas à sacrifier non seulement ces derniers, mais aussi — indirectement il est vrai, et par contre-coup — les intérêts du Saint-Siège, dont il était le représentant (1). Ajoutons enfin que Hosius fut toujours un diplomate des plus médiocres, défaut capital pour qui devait assumer la direction d'une entreprise aussi intimement liée à la politique que l'était la mission suédoise. Envoyé à Rome, en novembre 1569, par Sigismond-Auguste, qui désirait utiliser le crédit dont jouissait Hosius auprès de la Curie pour mener à bonne fin le procès de la succession Sforza, le cardinal avait commis bévue sur bévue et s'était attiré de la part du roi, en premier lieu, puis, après la mort de celui-ci, de la part

(1) Nous en verrons plusieurs preuves durant le cours de notre étude. Et ce n'est pas seulement par rapport aux affaires de Suède que Hosius agit ainsi. Il fut toujours Polonais avant d'être prélat romain et, pour ne citer qu'un exemple, lorsque le Saint-Siège essaya d'entraîner Sigismond-Auguste à se joindre à la Ligue, le cardinal Hosius fut un des premiers à déconseiller au roi de le faire. C'est là un des plus beaux traits de patriotisme du vieux prélat.



de l'infante Anna, des remontrances aussi sévères que méritées.

Gâté par l'adulation et le respect que lui avaient valus ses profondes connaissances et son rôle dans la réintégration du catholicisme en Pologne, le vieux cardinal n'admettait pas de contradiction et voulait tout diriger à sa guise. Son entêtement et sa trop grande « liberté de langage (1) » nuisant aux négociations, on finit par le tenir en dehors de toutes les affaires politiques, sans, bien entendu, lui laisser remarquer cette attitude, qui l'aurait blessé cruellement (2).

Tel était l'homme que Grégoire XIII crut pouvoir charger de la délicate mission de ramener à l'Église romaine le royaume des Vasa. Il est nécessaire d'ajouter qu'au moment où cette mission fut confiée à Hosius, il était impossible de prévoir les circonstances que nous venons d'indiquer. Elles ne se dessinèrent que peu à peu, au fur et à mesure que les relations avec le Nord devinrent plus intenses, et à propos justement de ces négociations, dans lesquelles le « nationalisme » du vieillard se trouva maintes fois en opposition avec les intérêts de la mission dont il était le chef nominal. Elles n'atteignirent leur plein développement que vers 1578, lors des missions en

(1) Voir *Documents Nos 398, 399* et *590*.

(2) Derrière son dos les diplomates contemporains ne se gênaient pas pour s'exprimer d'une façon fort peu respectueuse au sujet des capacités politiques du vieux cardinal. Don Juan de Zuniga, le célèbre ambassadeur de Philippe II à Rome, écrivait à propos de la confiance que témoignait Hosius au sujet des promesses de Jean III : *Warmiense es fàcil de creer muchas cosas*, et le cardinal de Como employait, en parlant de Hosius dans sa correspondance *officielle* avec le Nonce de Naples, des expressions comme : *il buon vecchio, il povero vecchio*, et en général un ton singulièrement dédaigneux. (Cfr. p. ex. *Doc. No 578*.)

Suède d'Antonio Possevino, et seule la mort de Hosius empêcha alors un conflit (1). Il serait donc injuste d'imputer à Grégoire XIII un choix qui, au moment où il eut lieu, paraissait sans contredit devoir être le plus conforme aux intérêts de la mission suédoise.

Hosius n'eut du reste pas les loisirs de s'occuper immédiatement des affaires de Suède; une question d'une importance infiniment plus grave, celle de l'élection de Pologne et de ses suites, vint absorber son attention et celle de la Curie. La question d'une mission suédoise fut momentanément reléguée au second plan, et la seule mesure que semble avoir pris à ce moment le cardinal fut de s'enquérir auprès du nouveau Général des jésuites, Everard Mercurien, si parmi les Pères de la Compagnie il s'en trouvait qui fussent aptes à être employés en Suède (2).

(1) Voici comment Ippolito Capilupi s'exprimera plus tard en communiquant à Jean III la mort de Hosius : *Si cardinalis Varmiensis abhinc tres menses mortuus esset, in exigenda pecunia Maiestatis Vestræ non laboraremus ipse enim sicut sæpius auctoritate sua fecit ut ius nostrum obtinere non potuerimus.*

Ip. Capilupi à Jean III, le 14 août 1579. *(Archives Capilupi.)*

L'année suivante il écrira encore à Catherine de Suède : *Morte cardinalis Varmiensis ut aliis meis litteris significabam magnum impedimentum sublatum est negotiis Maiestatis Vestræ Serenissimæ. Sua enim autoritate efficiebat, ut Prorex Neapolitanus et Judices potius sibi fidem adhiberent quam litteris Maiestatis Vestræ Clementissimæ sua manu subscriptis quas nullius momenti esse affirmabat utpote quæ per dolum Maiestati Vestræ essent surreptæ. Nunc vero post eius obitum omnia erunt faciliora...*

Ip. Capilupi à Catherine de Suède, le 30 janvier 1580. *(Archives Capilupi.)*

(2) Quelques mois plus tard, Hosius, écrivant à Stanislas Warszewicki au sujet de la mission suédoise, faisait mention de Laurentius Nicolai Norvegus (appelé *Klosterlasse* par les Suédois), alors le seul jésuite d'origine scandinave et que lui avait évidemment signalé le nouveau Général.

Laurentius Nicolai était à cette époque au collège de Louvain de la Compagnie, et Mercurien, lui-même Belge, et de plus ex-chef du collège de Louvain, connaissait sans doute personnellement le jeune Père norvégien et l'avait recommandé à Hosius.



CHAPITRE III

L'ÉLECTION DE POLOGNE EN 1573

Discordes des Polonais. — Les candidats au trône. — Avantages de la candidature de Sigismond Vasa. — Ambition de Jean III. — Il se substitue à son fils. — Préparatifs des différents candidats avant la mort de Sigismond II Auguste. — Mort du roi. — Campagne électorale. — Activité de Jean III. — Chances des candidats. — Commendone et ses projets de coup d'État. — Débuts du parti suédois. — Jean III gâte ses propres affaires. — Maximilien II et sa politique à double face. — Portico et Commendone aux prises. — L'abbé Cyro ruine les chances de la candidature autrichienne. — Arrivée de Montluc. — La nouvelle de la Saint-Barthélémy gâte les affaires du duc d'Anjou. — Nouvelle phase de la campagne électorale. — Les principes. — Montluc et Commendone. — L'entêtement de Maximilien II compromet définitivement la candidature d'Ernest. — Confédération de Varsovie. — Attitude de Commendone. — Réunion de la Diète d'élection. — Propositions des ambassadeurs. — L'ambassade suédoise. — Sa composition. — Ses propositions. — Ses bévues. — Fautes de Jean III. — L'opposition se rallie au « parti suédois ». — Les Groboviens. — L'opposition abandonne le parti suédois et se rallie à la majorité. — Henri d'Anjou est proclamé roi. — Victoire des partisans de la Confédération de Varsovie.

Tandis qu'à Rome on jetait ainsi les premiers fondements d'une future mission suédoise, la Diète polonaise donnait à Sigismond-Auguste un successeur (1).

(1) Le cadre de cet ouvrage m'interdit un aperçu même sommaire, soit de la constitution et de l'état général de la Pologne vers l'époque de la mort de Sigismond-Auguste, soit de l'histoire de la Pologne durant l'interrègne. Je me borne ici à élucider le rôle des différents aspirants à la couronne vacante, renvoyant pour tout le reste le lecteur à l'ouvrage classique du marquis de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, Paris, M. Lévy, 1867, 3 vol.



Les deux luttes gigantesques qui caractérisent l'histoire du seizième siècle dans l'Europe entière, celle, politique sociale, de l'aristocratie contre le pouvoir monarchique absolu, et celle, religieuse-sociale, de la réforme contre l'Église romaine, avaient, au moment où mourut le dernier des Jagellon, atteint en Pologne leur apogée. Aux contrastes fondamentaux que ces deux graves questions provoquaient déjà à elles seules au sein de la nation polonaise, la vacance du trône vint ajouter le désarroi d'un fractionnement ultérieur, dû au déchaînement des passions individuelles de la turbulente aristocratie de la République : haine de race invétérée entre Slaves et Germains, jalousie entre Polonais et Lithuaniens, antagonisme entre les magnats et la menue noblesse, attachement profond et général au principe officiellement renié de l'hérédité du trône (1) et aux Jagellon, intérêts politiques, tant généraux que locaux, influences et intrigues étrangères, ambitions et jalousies personnelles, etc., etc. De là un chaos inextricable de tendances diverses, de partis aussi multiples qu'irréconciliables entre eux (2),

(1) Cette contradiction n'est qu'apparente. Le principe de l'électivité de la couronne permettait, à chaque vacance du trône, à la nation d'imposer à l'autorité du roi certaines limites et constituait donc, en réalité, une espèce de constitution. Il était pour cette raison considéré comme la prérogative la plus précieuse de la nation. Cela n'empêchait nullement les Polonais d'être fort attachés à leurs rois, lesquels, à condition de n'attenter en rien au système électif, fondaient dynastie tout comme dans les États à monarchies héréditaires.

Rien ne donne une idée plus nette de l'attachement des Polonais aux Jagellon que la condition *sine qua non* imposée à *tous* les candidats au trône, de s'engager, en cas d'élection, à épouser la vieille infante Anna. Henri d'Anjou sut, on le sait, éluder cette obligation, mais après sa fuite les Polonais l'imposèrent de nouveau, et l'élu de 1576, Stefan Batory, dut avaler la pilule, tout amère qu'elle fût, et épouser Anna. Celle-ci avait alors cinquante-quatre ans.

(2) « *Il y a quatre sortes de discordes et différents principaux qui retardent fort l'élection, qui sont, ceux de Lithuanie avec les Polonois, de*



chaos dont le résultat devait nécessairement être d'assurer la victoire, non au plus digne, mais au plus adroit, non à celui qui ferait le plus grand honneur à la nation, mais à celui dont les agents déploieraient le plus de dextérité et de savoir-faire.

A peine Sigismond-Auguste fut-il mort *(le 7 juillet 1572)*, que les aspirants à la couronne s'annoncèrent. Le 28 juillet déjà, Gratiani, secrétaire du cardinal Commendone, écrivait à Rome qu'ils étaient au nombre de cinq, à savoir : le duc de Saxe; le prince de Suède, Sigismond Vasa, fils aîné de Jean III et de Catherine Jagellon; le duc de Prusse, Frédéric-Albert; le tsar Ivan IV; et un archiduc d'Autriche (1). Trois semaines plus tard, l'agent des Farnèse à Vienne communiquait à sa Cour une liste identique (2), sauf qu'il y manquait le nom du duc de Saxe, dont la candidature ne fut pas officiellement posée. A peu près simultanément, Schomberg, envoyé du roi de France auprès des princes de Germanie, écrit à Henri d'Anjou : *Ils sont quatre à poursuivre ceste couronne : le fils de l'empereur, le Moscovite, le roy de Suède et le duc de Prussie* (3). Ce n'est que plus tard que vinrent s'ajouter à celles-ci les candidatures de Henri d'Anjou, de Batory,

la Pologne Majeure avec la Mineure, des barons avec le reste de la noblesse et des catholiques avec les protestans » (Vulcob à Charles IX, le 31 octobre 1572).

NOAILLES, vol. II, p. 20, note 1.

(1) Gratiani au cardinal de Como, le 28 juillet 1572. *(Doc. N° 59.)*

(2) « *Fin hora non si intende chi sara Re di Polonia. Alcuni ragionano del Duca di Prussia, del figlio del Re di Suetia, nipote del morto, d'un de figlio di S. M. Caesarea o del figlio del Moscovita.* »

L'ambassadeur de Parme à Vienne au duc de Parme, le 19 août 1572. *(Doc. N° 70.)* Cfr. *Doc. N° 63.*

(3) Schomberg à Henri d'Anjou. Cassel, le 29 août 1572.

NOAILLES, vol. III, p. 290.

d'Anna Jagellon, des « piasts » et de Jean III de Suède, en remplacement de son fils.

Parmi tous ces compétiteurs, Sigismond Vasa — le seul, du reste, dont la candidature ait été proposée par les Polonais eux-mêmes (1) — était incontestablement celui dont les chances étaient les plus sérieuses. Neveu du roi défunt et seul rejeton mâle des Jagellon, il était le candidat naturel de tout le parti national, anti-étranger. Il avait pour lui, non seulement la princesse Anna, sa tante, et la puissante faction des « créatures » de Sigismond-Auguste, mais aussi l'attachement unanime de la nation pour cette glorieuse maison des Jagellon qui, pendant deux siècles, (1386-1572) avait, en dépit du principe électif de la couronne, donné à la Pologne une suite ininterrompue de rois justement aimés et vénérés (2). En Lithuanie, où, en dépit de l' « Union » toute récente et non encore définitivement réglée de Lublin (1569), les traditions de la monarchie héréditaire demeuraient encore générales, cet attachement était particulièrement vif. En présence de la candidature de cet enfant de six ans, polonais d'éducation et de langue et dans les veines duquel coulait le sang jagellon, en présence de cette candidature, qui seule était réellement nationale, aucune aspiration personnelle des magnats du royaume, quelque puissants qu'ils fussent, n'offrait de chances de réussite, et ce n'est en effet que plus tard, lorsque à Sigismond se sera substitué son père, le roi de Suède, que la candidature « piaste » sera sérieusement posée.

(1) Lorichs à Jean III, le 28 avril 1572.
(*Arch. R. Suède, Doc. Lorichs.* Cfr. ÖDBERG, *Lorichs*, p. 4.)

(2) En voici la liste : Jagellon (Wladislaw V), Wladislaw VI, Casimir IV, Jean-Albert, Alexandre, Sigismond Ier et Sigismond II Auguste.



Par rapport à la politique étrangère de la Pologne, la candidature de Sigismond Vasa était non moins avantageuse. Ainsi que nous l'avons vu plus haut déjà, la Suède était pour la Pologne l'alliée naturelle, surtout du jour où Jean III avait définitivement jeté son royaume dans la voie de la politique d'aventures. L'élection de Sigismond résolvait naturellement la délicate question des contestations entre Polonais et Suédois en Livonie ; elle assurait aux deux alliés le « dominium » absolu de la Baltique (1) et excluait ainsi l'ennemi héréditaire, Moscou, de toute communication avec la civilisation européenne. Elle promettait enfin à la Pologne une paix stable et un développement paisible de la régénération intérieure, laissée inachevée par Sigismond-Auguste. L'élection soit du tsar, soit d'un archiduc, entraînait inévitablement une guerre avec la Turquie ; celle d'Anjou ou de Batory, l'un allié, l'autre vassal de Sélim, équivalait à une déclaration de guerre au tsar ; aucune menace de ce genre ne serait attachée *nécessairement* à l'élection de Sigismond. Le sultan, dont on n'osait alors en Pologne négliger les désirs, ne devait rien avoir à objecter au choix d'un prince suédois (2) ; quant au tsar, le seul monarque qui pouvait

(1) Erik XIV avait laissé à la Suède la plus formidable marine de guerre qu'elle eût jamais possédée. Jean III négligea, il est vrai, d'une manière impardonnable, cette flotte, dont il vendit ou laissa tomber en décrépitude les navires. En 1572, toutefois, cette œuvre de destruction n'était pas consommée, et la Suède possédait encore la flotte la plus puissante de la Baltique. Sigismond-Auguste, de son côté, avait, durant les dernières années de sa vie, réussi à doter la Pologne d'une marine de guerre, laquelle, unie à celle de la Suède, aurait suffi à faire de la Baltique un lac polonais-suédois.

(2) En 1572, le sultan ignorait parfaitement l'existence même de la Suède. A l'instigation de Lorichs, Jean III ouvrit durant l'interrègne des relations avec la Turquie. *(Documents aux Arch. R. de Suède.)* Celles-ci n'abou-

avoir quelque intérêt à s'y opposer, il était impuissant contre une ligue du sultan, du roi de Pologne et de la Suède.

Au point de vue de la question religieuse les avantages de Sigismond Vasa sur ses compétiteurs étaient aussi notables. Tous les autres candidats représentaient une certaine direction bien définie ; Ivan l'orthodoxie grecque, Anjou, Ernest d'Autriche et Anna de Pologne le catholicisme, le duc de Prusse la réforme; tous devaient donc avoir contre eux l'un ou l'autre des partis religieux. Sigismond seul restait neutre. Sans doute son grand-père avait été le destructeur du catholicisme en Suède, sans doute son père était officiellement réformé, mais sa mère, Catherine Jagellon, était catholique et les démarches de Jean III auprès de la Curie ne témoignaient certes pas d'une orthodoxie bien farouche. Enfin l'éducation habilement incolore de Sigismond et son jeune âge permettaient à chaque parti l'espoir, sinon de l'attirer à lui, du moins de trouver en sa personne un monarque libéral et condescendant, un second Sigismond-Auguste.

Sa jeunesse donnait à Sigismond Vasa un autre avantage encore : elle permettait à l'aristocratie polonaise, non seulement l'espoir patriotique de faire de lui un vrai Polonais, un vrai Jagellon, mais aussi celui, moins idéal, soit, mais en revanche bien plus général, d'une longue régence qui serait utilisée au plus grand bien des vues,

tirent qu'après l'élection d'Anjou, il est vrai, mais leur résultat fut des plus favorables : en 1575, le sultan recommandait aux Polonais comme éligible, entre autres et en premier lieu, son nouvel ami le roi de Suède.

Le sultan au Sénat de Pologne, le 1er avril 1575. *(Doc. N° 464.)*

L'ambassadeur de Turquie au Sénat de Pologne, le 5 avril 1575. *(Doc. N° 465.)*



soit constitutionnelles, soit simplement égoïstes, de cette classe ambitieuse (1).

A tous ces avantages il est nécessaire d'en ajouter encore un, et celui-ci capital. Sigismond Vasa possédait beaucoup d'amis, il n'avait aucun ennemi prononcé. Il n'était en butte à aucune haine profonde, invétérée, de tel ou tel parti. Les Habsbourg, par exemple, étaient universellement exécrés. Toute la haine séculaire des Slaves pour les Germains s'éveillait à la seule idée de voir un archiduc monter au trône des Jagellon. Pour l'aristocratie, la maison d'Autriche était la personnification de la monarchie absolue, de la tyrannie brutale et rapace. L'exemple des nations sœurs, Bohème et Hongrie (2), récemment accaparées et opprimées par l'avide dynastie, était là pour détourner à tout jamais les sympathies des Polonais de la Maison impériale. Le duc de Prusse, candidat du parti ultra-réformé, était haï par les catholiques et profondément méprisé par l'aristocratie, que révoltait

(1) Gratiani, qui connaissait l'aristocratie polonaise comme peu d'autres, écrit : *Il figliuolo del Re di Suetia trova assai maggiore inclinatione perche e putto di sei anni et e nato d'una sorella del Re morto et per essere di cosi tenere età pensarebbono i Pollachi potersclo allevare in tutto ne costumi loro, ché cosa che stimano assai per non haver Re che introduca nel Regno nuove usanze. Et fra tanto ch'egli crescesse terrebono tutto il governo ne le loro mani godendo per se tutti gl'emolumenti del Regno.* La suite de cette même lettre, dans laquelle Gratiani fait ressortir les « avantages » — les seuls du reste — que les Polonais aient trouvés à la candidature du duc de Prusse, fait encore mieux ressortir l'idée : *Il Duca di Prussia,* écrit Gratiani, *ancora trova favore per questa medesima cagione d'essere giovanetto, et d'ingegno assai stupido onde i fautori suoi sperarebbono di governare il tutto al lor modo.* Un roi mineur, un roi crétin, un roi mannequin en tout cas, tel était donc l'idéal de plusieurs.

Gratiani au cardinal de Como, le 28 juillet 1572. *(Doc. N° 59.)*

(2) Sœurs au point de vue des affinités politiques, de l'organisation constitutionnelle et du gouvernement pour toutes deux ; au point de vue ethnographique et philologique pour la Bohême seule.



l'idée de voir un vassal de la couronne, un vassal étranger, germanique, aspirer au trône. Le tsar était l'ennemi héréditaire; son ambition et sa cruauté le faisaient craindre. Anjou enfin, antipathique dès l'abord aux réformés en sa qualité de catholique zélé, devint l'objet de l'horreur de ses coreligionnaires mêmes, lorsqu'on apprit la Saint-Barthélemy. Rien de pareil à l'égard de Sigismond Vasa, même de la part de ses concurrents. Le sultan faisait de l'élection du tsar un *casus belli,* celui-ci en faisait autant de l'élection d'Anjou. Personne ne songeait en revanche à opposer un *veto* absolu à celle du prince suédois, et il est certain que tous ses compétiteurs auraient vu son élection avec moins de déplaisir que celle de quiconque d'autre d'entre eux.

Enfin — et c'est là un argument sur l'importance duquel on ne saurait trop insister — depuis quinze ans que le trône de Pologne était le but suprême de toutes les convoitises de Jean III, il semblerait qu'il avait eu les loisirs d'étudier la question sous toutes ses faces et d'élaborer un plan d'action qui lui permît, au moment voulu, de marcher au but sans hésitation et avec énergie et décision. Sa parenté avec les Jagellon, le bon vouloir des Polonais facilitaient à la diplomatie suédoise la préparation du terrain et nous venons de voir qu'elle fut avertie à temps de l'imminence du moment d'agir.

Il est vrai que Jean III aspirait à la couronne des Jagellon pour lui-même, tandis que les sympathies des Polonais étaient toutes en faveur de Sigismond (1), mais

(1) Selon Ödberg *(Lorichs,* p. 4), quelques magnats polonais engagèrent *plus tard*, après la mort de Sigismond-Auguste, Jean III lui-même à bri-



cette substitution de la candidature de son fils à la sienne propre semblait devoir être entièrement à l'avantage de la Suède et de la dynastie des Vasa. Les intérêts que tous deux avaient en Pologne et dont nous avons parlé plus haut (page 178) étaient sauvegardés par l'élection de Sigismond au même degré que par celle de Jean III lui-même. La candidature du premier présentait des chances de réussite bien autrement sérieuses que celles du second. Enfin, et c'est là l'important, ce n'était pas au moment où le mécontentement contre le gouvernement de Jean III éclatait de toutes parts en Suède même, au moment où l'on craignait une guerre entre le roi et le duc Charles de Sudermanie (1), au moment où l'aristocratie négociait avec Charles Dançay un coup d'État pour détrôner les Vasa et proclamer roi de Suède ce même duc d'Anjou que Jean allait avoir pour compétiteur en Pologne (2), au moment enfin où les partisans d'Erik XIV incendiaient Upsala et Enköping (3), que Jean III pouvait songer à

guer la couronne. Ce ne fut là qu'une manifestation isolée et individuelle. Des offres semblables, dues en premier lieu à l'attachement aux Jagellon, furent faites à tous ceux qui de près ou de loin étaient apparentés à la maison royale, ainsi à Anna Jagellon et même à Rosenberg, l'ambassadeur de Maximilien II à la diète d'élection, lequel, par son mariage avec Sophie, petite-fille de Sigismond Ier, se trouvait apparenté à la dynastie éteinte.

(1) A la suite de querelles au sujet du partage de l'héritage paternel, les relations, déjà fort tendues, entre Jean III et son frère prirent vers cette époque une tournure fort grave. Le duc Charles refusa d'aller en Livonie assumer le commandement des troupes royales et le Sénat craignit un moment (août 1572) une guerre civile.

ÖDBERG, *Stämplingar*, p. 20, 21. DALIN, *Sv. Hist.*, IV, p. 35.

(2) Dançay au roi de France, le 31 août 1572.

(BRICKA, *Corr. de Ch. Dançay*, p. 163-166, *passim.*)

Les deux sénateurs compromis dans cette grave affaire de haute trahison paraissent avoir été Hogenskild Bielke et Gustaf Banér, que nous allons retrouver comme chefs de l'ambassade suédoise à la diète d'élection.

(3) Avril 1572. Quelque temps après, les villes de Gefle et de Vesterås

briguer une couronne qui l'aurait obligé à passer une bonne partie de son temps en dehors de ses états héréditaires (1).

En résumé, nous voyons que de toutes les candidatures au trône de Pologne, aucune ne présentait, soit pour la Pologne elle-même, soit pour la Suède, soit enfin pour la paix universelle, des avantages comparables à ceux qu'offraient l'élection de Sigismond Vasa, et que cette candidature, répondant aux vœux généraux des Polonais, semblait pouvoir compter sur une majorité absolue de suffrages.

Voyons maintenant quel parti la diplomatie suédoise de Jean III sut tirer de cette position avantageuse.

La mort de Sigismond II Auguste était attendue depuis longtemps; aussi les intrigues préliminaires des intéressés commencèrent-elles déjà avant le décès du roi. La maison d'Autriche qui, depuis l'avènement des Jagellon, visait à les évincer, entretenait en Pologne des agents électoraux pour ainsi dire permanents. Ceux-ci avaient à leur tête l'ambassadeur impérial à Vilna, l'intrigant Joannes Cyrus, docteur en droit et abbé de Wratislaw, qui, déjà du vivant de Sigismond-Auguste, négociait un mariage entre l'infante Anna et le jeune archiduc Ernest, second fils de Maximilien II (2) et qui

étaient incendiées à leur tour, probablement aussi par les partisans d'Erik XIV. Les tendances à la révolte allaient augmentant de jour en jour. Tandis qu'en 1571 on ne découvrit que deux complots contre la vie du roi, l'année suivante déjà montrait six complots ou tentatives de révoltes dans les différentes provinces du royaume, et toutes organisées par la population des campagnes. ÖDBERG, *Stämplingar*, p. 16, *passim*.

(1) Cfr. *Doc. Nos 98 et 190.*

(2) Sigismond-Auguste lui-même était favorable à ce projet. Le Nonce Portico écrit à ce sujet au cardinal Rusticucci que, pour assurer la succes-



dès les premiers jours de la maladie du roi déploya une activité extraordinaire (1).

La Cour de Rome, qui, dans l'intérêt combiné du catholicisme et de la Ligue, était absolument dévouée aux Habsbourg, avait pour le moment auprès de Sigismond-Auguste deux représentants : l'un, le Nonce ordinaire, notre vieille connaissance Vincentio Portico, l'autre, le cardinal Commendone, envoyé en Pologne comme légat *a latere* pour gagner l'adhésion du royaume à la Ligue et dans le but d'empêcher le roi de répudier sa femme pour pouvoir épouser sa maîtresse, la belle Zajaczkowska, dame d'honneur de la princesse Anna. La mort de la belle, le 28 février 1572, avait mis fin à la mission du Légat (2).

Mais Commendone, qui voyait la santé du roi décliner rapidement et qui prévoyait une issue fatale, retardait son départ et prenait ses mesures en secret. Une amélioration s'étant déclarée, le cardinal dut se mettre en route pour Vienne, où l'appelaient de nouvelles négociations. Il le fit à contre-cœur et en s'arrêtant longuement à chaque étape. Le calcul se montra juste : Commendone n'avait pas encore passé la frontière du royaume, lorsque lui parvint la nouvelle que tout espoir était perdu. Parfaitement au

sion du trône à un catholique, le roi est décidé à marier la princesse Anna à un archiduc d'Autriche, et à lui transmettre tous ses droits sur les duchés de Bari et de Rossano, ainsi que sur les biens immobiliers de Bona Sforza dans le royaume de Naples, ce qui donnera à son mari la certitude d'être élu roi de Pologne.

Portico au cardinal Rusticucci, sans date (probablement, juin 1570). *(Doc. N° 28.)*

Ce projet avait été abandonné plus tard en présence du mécontentement qu'il suscita parmi la noblesse polonaise.

(1) Choisnin, *Discours*, p. 304.

(2) Fabisz, *Wiadomosc...*, p. 164.



courant des intentions de la Curie, l'habile diplomate n'hésite pas une minute à agir de sa propre autorité. Il rebrousse aussitôt chemin et, la nuit même où la nouvelle de la mort du roi lui parvient, il est déjà en mesure d'envoyer à Vienne son secrétaire, Gratiani, avec un plan d'action complet (1) et détaillé en vue de l'interrègne.

Catherine de Médicis enfin, la vraie promotrice de la candidature d'Anjou (2), avait déjà, en février 1572, expédié en Pologne, pour y préparer les esprits, le chevalier de Balagny, fils naturel du célèbre Montluc, auquel était réservé l'honneur de gagner la partie finale. Balagny, qui devait, lui aussi, négocier un mariage entre Anna et son maître, arriva trop tard pour être admis en présence du roi mourant; sa mission eut toutefois une importance assez considérable et prépara celle de son père (3).

Le roi de Suède, qui, grâce à sa parenté avec les Jagellon et grâce aux bonnes dispositions des Polonais envers Sigismond Vasa, était mieux en mesure que qui-

(1) Commendone au cardinal de Como, le 12 juillet 1572. (*Arch. S. S., Nunz. Polon.*, vol. II, *passim.*)

(2) C'est au sultan, ou plus exactement au grand visir, Mohammed Sokolli, que revient l'idée première de la candidature du duc d'Anjou au trône de Pologne. (CHARRIÈRE, *Négociations*, III, p. 75; HERRE, *Europ. Politik*, 25.) Proposé par Selim II dès 1569, le projet fut sérieusement discuté et adopté par Catherine de Médicis en 1571. Abandonné cependant tôt après, il fut repris en février 1572, à la nouvelle de la maladie de Sigismond-Auguste. Catherine de Médicis fut l'âme du projet et c'est à peine si l'on se donnait la peine de consulter pour la forme le principal intéressé, le duc d'Anjou. Brulart, par exemple, le secrétaire d'État chargé spécialement de l'affaire, écrit le 16 mars 1572 à ce dernier : *L'aultre jour précédant celuy ci je vous ay envoyé les dépesches venues de M. de Valence du cinquième de febvrier dernier passé ausquelles ayant esté faict une response de l'advis de la royne vostre mère, je la vous envoye présentement pour la voir...* NOAILLES, vol. III, p. 225.

(3) NOAILLES, vol. I, chap. IV.

conque de préparer le terrain, ne fit absolument rien dans ce sens. Dans sa lettre du 28 avril 1572, Anders Lorichs, ambassadeur permanent de Jean III en Pologne, annonçant la gravité du mal de Sigismond-Auguste, signalait en même temps les chances du prince de Suède et demandait des instructions. Jean III se borna à déclarer qu'il ne s'*opposerait* pas à l'élection de son fils, pourvu que celle-ci fût faite à des conditions favorables pour la Suède (1).

Sigismond-Auguste mourut le 7 juillet 1572, au château de Knyszyn. Aux agents secrets des temps passés succèdent dès lors les ambassadeurs *ad hoc*, qui, à côté des propositions officielles qu'ils font au Sénat au nom des candidats respectifs, continuent avec acharnement la lutte d'intrigues secrètes inaugurée par leurs prédécesseurs.

Commendone était, nous venons de le voir, déjà sur les lieux et Rome n'eut que la peine de lui délivrer de nouvelles plénipotences (2).

Guillaume de Rosenberg et Vratislaw de Pernstein, ambassadeurs extraordinaires de l'empereur, quittent Vienne le 27 juillet (3), dix jours à peine après l'annonce de la mort de Sigismond, sans même attendre leurs lettres de créances qu'on leur expédie par courriers (4).

(1) Ödberg, *Lorichs*, p. 4.

(2) Commendone au cardinal de Como, le 26 juillet 1572. *(Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 45.)

(3) Gratiani à Commendone, le 27 juillet 1572. *(Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 50.)

(4) Textes chez Noailles (vol. III, p. 187). Elles portent la date du 2 août 1572.

L'évêque de Valence, Jean de Montluc, représentant du duc d'Anjou, part de Paris le 17 août (1).

Pour une fois Jean III lui-même parait avoir compris l'importance d'une action résolue et immédiate. Une semaine après l'annonce du décès de son beau-frère, il nomme ambassadeurs les sénateurs Hogenskild Bielke et Gustaf Banér, auxquels sont adjoints Nicolas Bielke, ainsi que les deux meilleurs secrétaires du roi, Petrus Fecht et Herman Bruser. L'instruction des ambassadeurs est datée du 31 juillet (2), leurs lettres de créance auprès du Sénat (3), de la princesse Anna et des magnats polonais et lithuaniens, des 3, 4 et 6 août. Cette dernière date est aussi celle d'une annexe à l'instruction primitive dans laquelle le roi déclare, qu'au cas où Sigismond serait élu, il ne pourrait être envoyé de suite en Pologne.

Les ambassadeurs suédois se mirent aussitôt en route, mais au bout de quelques jours Hogenskild Bielke tomba malade et le reste de l'ambassade, au lieu de continuer sa route, rebroussa chemin et revint à Stockholm (4). Le

(1) Noailles, vol. I, p. 94.

(2) Jean III aux ambassadeurs suédois à la diète d'élection de Pologne, le 31 juillet 1572. *(Doc. N° 61.)* Cfr. *Doc. N° 65.*

A l'instruction est jointe un supplément du 6 août. (Cfr. *Doc. N° 68.)*

(3) Jean III au Sénat de Pologne, le 4 août 1572. *(Doc. N° 64.)*

(4) Ödberg (*Lorichs*, p. 5) dit que Hogenskild Bielke tomba malade de la peste avant de s'embarquer et qu'on attendit sa guérison. Commendone, lui, écrit à Rome qu'un des ambassadeurs suédois étant *mort* en mer, les autres rebroussèrent chemin pour recevoir de nouvelles instructions. Commendone est ici mal informé : Hogenskild Bielke guérit et nous le retrouverons plus tard en Pologne.

Commendone au cardinal de Como, le 2 octobre 1572. *(Doc. N° 75.)*

Il est fort intéressant de comparer la mollesse d'action des ambassadeurs suédois, saisissant avec empressement le premier prétexte venu pour rebrousser chemin, avec l'énergie incroyable que déploya par exemple Montluc dans des circonstances bien autrement difficiles. Parti de Paris le

23 août, Jean III écrivait à Gustaf Banér de s'embarquer pour la Pologne le plus tôt possible. Cette lettre a cela de remarquable qu'il n'y est plus question de la candidature de Sigismond, mais de celle du roi lui-même. Le 30 août Åke Ferla était nommé remplaçant de Hogenskild Bielke, et le 5 septembre une autre missive enjoignait aux ambassadeurs de se dépêcher; mais, en dépit de nouvelles lettres du roi (1), aucun départ n'a lieu. Les mois s'écoulent et pendant tout ce temps les intérêts suédois en Pologne restent confiés au seul Anders Lorichs.

Les divisions intestines des Polonais, qui ne réussissaient à s'entendre ni au sujet du mode de convocation, ni au sujet de l'époque et du lieu où devait se réunir la Diète d'élection, avaient singulièrement favorisé la campagne d'intrigues des ambassadeurs étrangers. Le tsar Ivan, qui jugeait au-dessous de sa dignité de *demander* une couronne qu'il exigeait qu'on le suppliât d'ac-

17 août, l'évêque de Valence, — il avait alors soixante et onze ans, — commence par tomber malade et est forcé de s'aliter à Saint-Dizier. Là lui parvient la nouvelle de la Saint-Barthélemy. Comprenant toute l'importance qu'il y avait d'arriver en Pologne avant cette nouvelle, afin d'en atténuer les effets désastreux, Montluc se jette en poste malgré la fièvre. En route il apprend que tout le personnel de son ambassade, qui devait le rejoindre à Strasbourg, s'est dispersé à l'annonce du carnage de Paris. Mais ce n'est pas le moment d'hésiter : Montluc continue seul. A Verdun il est jeté en prison comme huguenot, grâce aux intrigues d'un ennemi personnel; il réussit à se faire libérer et poursuit sa route jour et nuit. A Francfort, nouvelle arrestation. Les reitres allemands, qui n'avaient pas reçu leur traitement, veulent le retenir comme otage. Un compromis le sauve; il promet d'obtenir du roi les arriérés des reitres et continue sa route, guetté tout le long du chemin par d'autres créanciers du roi de France. Il réussit à leur échapper et arrive à travers mille difficultés sur la frontière polonaise, où il trouve toute la contrée désertée par crainte de la peste. Il en est réduit à camper les nuits au milieu des bois, mais n'en continue pas moins son chemin et arrive enfin au but, après deux mois d'aventures ininterrompues.
NOAILLES, vol. I, chap. V.

(1) Toutes ces lettres se trouvent aux Arch. R. Suède. *(Registratures.)*

cepter, et dont les prétentions du reste étaient inadmissibles, fut bientôt hors de jeu (1). Sa candidature, officiellement poursuivie, devint simplement une arme politique des partis, et surtout un moyen d'éviter une invasion moscovite en plein interrègne. Albert-Frédéric de Prusse, qui, en sa qualité d'Allemand et de vassal de la couronne, n'avait déjà que fort peu de chances de réussite, fut mis définitivement hors de cause le jour où ses ennemis parvinrent à le convaincre de connivence avec l'empereur (2). Dès lors, la lutte se concentre autour de trois candidats seuls : Sigismond Vasa, l'archiduc Ernest et Henri d'Anjou ou, en d'autres termes, demeurent seuls en présence : Anders Lorichs, pour la Suède, Commendone, Rosenberg et Pernstein pour Ernest, et Montluc pour Anjou.

La tâche la plus ingrate était incontestablement celle qui incombait à Commendone. Non seulement il avait à faire triompher un candidat contre lequel s'élevaient la haine unanime de la nation et le *veto* de Sélim II, le plus puissant voisin de la Pologne, mais il devait encore, et surtout, faire triompher ce candidat sans que celui-ci eût à faire usage de la seule arme qui pouvait lui donner des chances sérieuses de réussite : celle de concessions accordées aux réformés, généralement moins hostiles à l'Autriche que les catholiques. La réalisation d'une telle entreprise était évidemment impossible par des moyens ordinaires. Commendone n'hésita pas à recourir aux voies extraordinaires. Le projet que soumit en

(1) Correspondance de Commendone, *passim*. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II et III.)

(2) Noailles, vol. II, 70 et Correspondance de Commendone, *passim*.

son nom à l'empereur le secrétaire Gratiani, le jour même où la nouvelle de la mort de Sigismond-Auguste parvenait à Vienne, dénote toute la hardiesse du politicien hors ligne.

Les deux chefs tout-puissants des magnats lithuaniens, Nicolas Radziwill, Maréchal de la Cour, et Jean Chodkiewicz, staroste de Samogitie, que Commendone venait de regagner au catholicisme et de réconcilier entre eux, feraient proclamer roi l'archiduc Ernest, par les Lithuaniens. Aussitôt, le plus influent chef de la noblesse polonaise, le palatin de Sieradz (voisin de l'Autriche), Albert Laski, se prononcerait dans le même sens et appuierait son *pronunciamento* par une levée d'armes. Enfin, une armée autrichienne, massée sur la frontière, sous les ordres de l'archiduc lui-même, se tiendrait prête à toute éventualité (1), et soutiendrait le coup d'État par une irruption en Pologne.

Un cas analogue avait eu lieu lors de l'élection de Sigismond Ier (2), et nul doute que maintenant aussi, la Pologne se laisserait entraîner à reconnaître le choix des Lithuaniens, appuyé qu'il était par des arguments aussi décisifs. L'important consistait à agir avec énergie et rapidité, afin d'empêcher, soit les ambassadeurs des autres candidats de venir brouiller les cartes, soit les puissances étrangères, spécialement le sultan et le tsar, d'intervenir. Tous les arrangements entre le Légat, les Lithuaniens et Laski étaient déjà pris ; plusieurs membres de l'épiscopat, plus puissant en Pologne que partout ailleurs, et de l'aris-

(1) Correspondance de Commendone, *passim*. (*Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. II et III).

(2) Et à d'autres occasions aussi.

tocratie étaient gagnés au complot (1) ; il suffisait donc à l'empereur d'approuver le projet, d'envoyer à Laski les subsides nécessaires au recrutement et à l'entretien des troupes que celui-ci levait déjà en secret, et d'expédier sur la frontière l'archiduc avec une armée impériale, pour que le coup d'État fût immédiatement mis en œuvre.

...Maximilien II parut enchanté des projets de Commendone et le remercia avec effusion. Des agents furent immédiatement expédiés aux ducs de Saxe et de Prusse, ainsi qu'à l'électeur de Brandenburg, pour les engager à envoyer des troupes sur la frontière polonaise dans le but d'appuyer le coup d'État (2), et le Légat fut informé que Rosenberg et Pernstein avaient reçu l'ordre catégorique de ne rien entreprendre sans l'avoir consulté (3). Établi à Sulejow, dans le palatinat de son ami Laski, Commendone, tout en restant en apparence absolument étranger à la campagne électorale et en déclarant hautement que le Saint-Siège n'avait à cœur que de voir la couronne échoir à un catholique, n'en dirigeait pas moins avec une habileté consommée l'exécution de l'audacieux projet et ralliait à Ernest un nombre de partisans de jour en jour plus considérable. Les fautes de son principal, et jusqu'à

(1) Correspondance de Commendone, *passim*. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II.)

(2) Cfr. Noailles, vol. II, 241, qui attribue erronément l'initiative du projet à l'empereur. Le duc de Saxe et le marquis de Brandenburg devaient fournir dix mille hommes de cavalerie chacun. L'empereur lui-même devait lever dix à douze mille hommes. Enfin le duc de Prusse devait marcher droit sur la Diète avec deux mille hommes de cavalerie.

Ce fut justement cet engagement du duc de Prusse avec Maximilien qu ruina définitivement les chances d'Albert-Frédéric.

(3) Gratiani à Commendone, le 27 juillet 1572. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. III, fol. 50.)

présent seul adversaire sérieux, Jean III—Montluc n'était pas encore arrivé et la campagne en faveur d'Anjou pas encore sérieusement ouverte — parurent un moment devoir lui faciliter singulièrement sa tâche.

Dans l'envoi d'une ambassade suédoise, Jean III avait, nous l'avons vu, fait preuve d'une activité inattendue. Dans la campagne d'intrigues, les débuts du parti suédois furent tout aussi énergiques et très bien calculés... jusqu'à l'heure où le roi s'en mêla lui-même. Le 28 juillet, trois semaines après la mort de Sigismond-Auguste, Gratiani annonçait à Rome que le roi de Suède venait, par l'intermédiaire de la princesse Anna, de faire communiquer au Sénat de Pologne toute une série de lettres dans lesquelles Maximilien II demandait au roi de ne pas empêcher le commerce, si redouté des Polonais, de la Hanse avec le port russe de Narva (1). Anna y avait joint des lettres par lesquelles l'empereur exhortait la ville de Riga à ne pas se donner à la Pologne. Le coup, très adroitement porté, était apte au possible à pousser au comble l'exaspération déjà si générale des Polonais contre la maison d'Autriche. Peu après, Commendone était en mesure d'annoncer que d'importantes distributions d'argent avaient lieu au nom du parti suédois (2).

Ces manœuvres, attribuées par le Légat à Jean III, étaient en réalité dues à Anna elle-même et à Lorichs (3)

(1) Gratiani au cardinal de Como, le 28 juillet 1572. *(Doc. N° 60.)*

(2) Commendone au cardinal de Como, le 5 et le 28 août 1572. *(Doc. N°s 66 et 71.)* Cfr. *Doc. N°s 69 et 72.*

(3) Il ne peut subsister à ce sujet aucun doute. Gratiani écrit *de Vienne;* la communication de la correspondance au Sénat doit donc avoir eu lieu vers le milieu de juillet, à une époque où l'on ignorait encore en Suède la mort de Sigismond-Auguste. Il était matériellement impossible qu'Anna eût

et les inquiétudes légitimes qu'elles suscitèrent à Commendone ne tardèrent pas à être dissipées entièrement le jour où Jean III entra lui-même en scène.

La première faute du roi — la plus grave — fut de substituer sa propre candidature à celle de son fils. De Sigismond Vasa, descendant direct par sa mère des Jagellon, à Jean III, parent par alliance de l'antique maison royale, la différence était considérable. Entre un garçon de six ans, de sang royal, que les Polonais pourraient élever, façonner à leur guise, pour en faire avec le temps un roi vraiment national, et cet étranger, d'origine contestée, de caractère « estrange », abhorré de ses propres sujets à cause de ses tendances au despotisme et à la cruauté (1), il y avait un abîme. Aussi cette mesure de Jean III eut-elle pour conséquence immédiate de détacher de la candidature suédoise la meilleure moitié de ses partisans et de donner naissance à un nouveau parti dont nul n'avait parlé jusqu'à ce jour, pour l'excellente raison qu'il n'avait, en présence d'une candidature Jagellon, aucune chance de succès, le parti des « piasts ». Une défection non moins sensible, qu'entraîna l'ambi-

reçu de Stockholm les lettres adressées à Jean III. Celles-ci furent évidemment extraites par Anna elle-même du dossier des négociations de la paix de Stettin. Le fait qu'Anna y ajoute les lettres de l'empereur à la ville de Riga, lettres qui évidemment ne provenaient pas de Suède, confirme cette hypothèse. Enfin la Suède était, comme nous le verrons plus bas, dans l'impossibilité absolue de recruter des adhérents par la distribution de sommes d'argent. Celles-ci provenaient d'Anna qui, quinze ans plus tard, travaillera avec la même énergie, mais cette fois-ci avec plus de succès, à l'élection de son neveu. Au sujet des finances de la Suède en 1572, voir à l'appendice, p. 536.

(1) Ces points de vue sont admirablement développés, par exemple dans le terrible réquisitoire que prononça contre Jean III, en pleine Diète d'élection, Chodkiewicz, en réponse au discours de Lorichs. V. Noailles, III, p. 380.



tion immodérée de Jean III, fut celle de l'infante Anna. Celle-ci, trop Jagellon pour ne pas se dévouer corps et âme à la cause de son neveu, venait, nous venons de le voir, d'inaugurer brillamment la campagne en sa faveur. Elle n'oublia, en revanche, jamais l'affront que lui avait infligé Jean III, en refusant de l'épouser (1), et dès que celui-ci eut fait connaître son intention de se substituer à Sigismond, « vu son jeune âge », elle abandonna de suite la cause suédoise, pour se jeter dans une politique séparée, dont nous allons avoir à nous occuper, entrainant avec elle tout l'influent parti de la Cour et des créatures de Sigismond-Auguste.

En dépit de ces défections, Jean III n'en conservait pas moins des avantages bien supérieurs à ceux de ses compétiteurs et plus que suffisants pour lui assurer la victoire, à condition qu'ils fussent utilisés avec discernement. La substitution du père au fils ne changeait rien aux avantages politiques d'une alliance avec la Suède; au point de vue polonais elle ne pouvait que les augmenter; les sympathies jagelloniennes du gros de la nation restaient acquises à Jean en sa qualité de mari de Catherine Jagellon. La déconfiture du duc de Prusse faisait du roi de Suède le candidat en titre des réformés, en même temps que les négociations, dont il a été question au chapitre précédent, semblaient devoir lui valoir sinon la bienveillance effective, du moins une certaine condescendance de la part du Saint-Siège et du parti de jour en jour plus puissant et mieux discipliné des catholiques intransigeants.

(1) En 1562. Voir Introduction, p. 81.



Mais Jean III, le premier moment d'énergie passé, retombe dans son indécision chronique. Il ne peut se résoudre à prononcer un ordre suffisamment catégorique pour briser la résistance passive des ambassadeurs destinés à la Pologne, qui s'obstinent à ne pas se mettre en route; il ne trouve dans tout son entourage personne à qui il pourrait confier cette mission. Ainsi des mois s'écoulent, au plus grand bénéfice des compétiteurs, qui, eux, ne perdent pas leur temps. Jean III se borne à écrire, et à faire écrire par la reine des lettres au Sénat de Pologne, aux magnats, et dans ces lettres il commet enfin la faute capitale qui compromet à tout jamais sa position.

Le 22 septembre 1572, Commendone annonce triomphalement à Rome que le roi de Suède vient de gâter irrémédiablement ses affaires : son ambassadeur a remis au Sénat une lettre dans laquelle Catherine Jagellon, recommandant aux Polonais son mari et son fils, parle de ses *droits héréditaires* à la couronne (1).

Si jamais mesure était capable d'aliéner à tout jamais à Jean III les sympathies des Polonais, c'était bien celle-ci. La monarchie élective représentait au seizième siècle la monarchie constitutionnelle des temps modernes, et le principe de l'électivité, était la sanction, la sauvegarde, la garantie suprême des libertés publiques. Y porter atteinte, c'était attenter aux droits les plus sacrés de la nation, et tout jagelloniens que fussent les Polonais, tout légitimistes que fussent les Lithuaniens, l'allusion maladroite aux *droits* héréditaires des Jagellon suffisait à elle seule à discréditer à tout jamais la candidature de Jean III.

(1) Catherine de Suède au Sénat de Pologne le 7 sept. 1572. *(Doc. N° 73.)* Commendone au cardinal de Como, le 22 sept. 1572. *(Doc. N° 74.)*



Pour réparer une telle faute, il aurait fallu un concours de circonstances exceptionnellement favorables et le tact diplomatique d'un ambassadeur hors ligne.

L'issue fatale de l'intervention personnelle de Jean III était évidemment tout à l'avantage de Commendone, qui voyait ainsi son candidat débarrassé du plus dangereux de ses compétiteurs. — Montluc n'était toujours pas encore arrivé — et les réformés privés de tout candidat de leur religion. Son triomphe fut toutefois de courte durée.

Officiellement, Maximilien II avait acquiescé au coup d'État proposé par Commendone; les négociations avec les ducs de Prusse et de Saxe, ainsi qu'avec le marquis de Brandenburg, démontrent qu'il était parfaitement décidé à recourir à ce moyen au cas où cela deviendrait nécessaire. En son for intérieur, néanmoins, l'empereur trouvait l'entreprise un peu risquée. La voie des compromis, qui caractérisa si nettement son attitude à l'égard de la religion, qu'elle lui valut de la part de ses contemporains le surnom de *Kompromiss Katholik*, lui paraissait aussi en politique la plus sûre, surtout dans le cas présent. Tout puissant qu'eût été en Pologne le mouvement anti-catholique avant l'apparition de la Compagnie de Jésus, de Hosius et de Commendone, les réformés, par suite de leurs dissensions, n'étaient jamais parvenus à conquérir une position *légale*. En présence du triomphe définitif de la réaction catholique, ils comprenaient parfaitement que l'interrègne et le choix du nouveau roi auraient pour eux d'incalculables conséquences. Ils comprenaient que si leur parti, déjà si affaibli, laissait échapper cette dernière occasion de revendiquer une existence officielle, c'en était fait de la réforme. Aussi avait-on décidé de



résister à outrance. Un synode général, réuni à Sandomir en 1570, avait eu pour résultat un accord plus ou moins sincère des trois principales sectes : luthériens, calvinistes et frères bohêmes. Le mot d'ordre de tous fut dès lors : un roi réformé, ou au pis aller, un roi catholique auquel, avant de l'élire, on imposerait un serment solennel d'accorder aux non-catholiques le libre exercice de leur religion, ainsi que la jouissance pleine et entière de tous les droits civiques. C'est cette coalition, dont il s'exagérait la puissance, que craignait Maximilien, et, parfaitement disposé à obtempérer aux conditions des acatholiques si cela était nécessaire pour obtenir la couronne, il enjoignit à ses ambassadeurs de sonder le terrain de ce côté-ci, avant de s'engager définitivement avec Commendone et les catholiques intransigeants. Bien entendu, toute cette intrigue fut tenue soigneusement secrète pour le Légat, qui n'aurait jamais consenti à s'y prêter. Maximilien se flattait par ce double jeu de concentrer sur Ernest les suffrages des catholiques intransigeants dirigés par Commendone et ceux des réformés gagnés par ses promesses de concessions.

Les bévues du roi de Suède vinrent offrir à Ernest une chance de plus encore. La princesse Anna, brouillée irréconciliablement avec la candidature suédoise par la substitution de Jean III à son fils, conçut le projet de se faire proclamer reine par le parti de la Cour, avec pleine faculté de choisir son mari parmi les candidats à la couronne (1).

(1) Ce projet, fondé sur l'attachement que vouait la nation entière à Anna, la seule personne vivante qui portât encore le nom de Jagellon, n'était pas nouveau. Immédiatement après la mort de Sigismond-Auguste, l'archevêque de Gnesen, Jacques Uchanski, parait avoir conçu un plan analogue. Il songea un instant, pendant le désarroi des premiers jours, à



L'abbé Cyrus, qui était revenu auprès de l'infante après la mort de Sigismond-Auguste, s'empressa de reprendre aussitôt les négociations au sujet d'un mariage avec Ernest. Il trouva dans le Nonce Portico un auxiliaire précieux. Ce n'était pas sans un profond dépit que l'ambitieux prélat avait vu Commendone rester en Pologne à la mort du roi, et qu'il avait reçu de Rome l'ordre de se conformer entièrement aux ordres du cardinal (1). L'espoir qu'il avait caressé de trouver dans l'élection de Pologne l'occasion de s'acquérir des titres au chapeau de cardinal si longtemps convoité, s'évanouissait du jour où la direction des affaires passait à son chef hiérarchique, qu'il jalousait, et dont il désapprouvait l'attitude intransigeante. Persuadé, tout comme Maximilien, que sans une entente avec les réformés, l'élection d'Ernest n'avait aucune chance de réussite, il crut trouver dans l'ambition d'Anna et les avances de Cyrus une solution qui répondrait aux vœux du Saint-Siège, et dont tout le mérite lui resterait acquis. Sans souffler mot de la chose à Commendone, Portico n'hésita pas à faire cause commune avec Cyrus et à prendre entre ses mains la conduite des négociations (2). Grâce à l'influence considérable qu'il avait sur la princesse, une entente entre

faire proclamer Anna par les sénateurs et les grands dignitaires réunis à Knyszyn, mais il renonça bientôt à son projet en présence de l'opposition de ses collègues. NOAILLES, II, p. 22.

Ce même projet, diversement modifié selon les circonstances, réapparaitra du reste après la fuite d'Henri et jusqu'à l'élection de Stefan Batory, qui, on le sait, dut finalement épouser la vieille infante.

(1) Commendone au cardinal de Como, le 17 octobre 1572. (*Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 196.) Cfr. *Doc. N° 81*.

(2) Toutes les sources de cette affaire se trouvent au Vatican : Correspondance de Commendone et de Portico. (*Arch. S. S., Nunz. Pol.*, II et III, *passim.*)



celle-ci et Cyrus fut bientôt ménagée. Les négociations avec les réformés eurent un succès tout aussi complet : découragés par le naufrage des deux seules candidatures protestantes (Prusse et Suède), les signataires de l'union de Sandomir se résignèrent à prêter l'oreille aux offres de l'empereur. Des pourparlers directs furent bientôt engagées entre eux et Cyrus sous la direction du Nonce. Pour gagner les membres du Sénat, on leur promit que le gouvernement effectif du royaume resterait entre leurs mains (1).

Tandis qu'Ernest semblait ainsi réunir autour de sa candidature les partis les plus extrêmes, le Saint-Siège se trouvait placé dans une situation singulièrement fausse. L'un de ses représentants travaille à un coup d'État qui assurera à l'orthodoxie la plus stricte un triomphe absolu et sans restrictions aucunes à l'égard des dissidents ; l'autre, au contraire, appuie de l'autorité de sa position de Nonce une politique diamétralement opposée aux principes généraux formulés par le Concile de Trente. Agissant à l'insu l'un de l'autre, ils se contrecarrent mutuellement et menacent de provoquer au sein du parti catholique, si péniblement uni par Commendone, un schisme irréparable. Une telle situation était intenable à la longue et menaçait de se terminer en catastrophe.

Celle-ci se produisit heureusement plus tôt qu'on n'était en droit de l'attendre ; elle fut due à des causes tout extérieures.

(1) Cette dernière mesure fut peut-être celle qui, de toutes, excita l'indignation la plus vive dans la nation. Le Sénat, recruté en pratique parmi un nombre fort restreint de grandes familles, était en lutte ouverte avec la masse de la petite noblesse, qui refusait de reconnaître son autorité.



Les allées et venues de Cyrus avaient éveillé des soupçons ; on le fit surveiller et l'on réussit ainsi à mettre la main sur un courrier qu'il mandait à Vienne pour annoncer l'adhésion de l'infante Anna et de Portico aux projets de l'empereur. Les lettres du malencontreux abbé n'étaient même pas chiffrées; toute l'intrigue fut ainsi mise à jour.

L'exaspération qu'excita cette affaire est difficile à décrire. Toute la haine des Polonais contre les Allemands, et contre la maison d'Autriche en particulier, se réveilla subitement, et la cause d'Ernest reçut un coup dont elle ne se releva jamais.

L'indignation se tourna aussi contre Commendone ; on refusa de croire que Portico eût agi sans l'assentiment de son chef hiérarchique et l'on accusa Rome d'avoir voulu s'immiscer dans la politique intérieure de la République. Il fallut toute la présence d'esprit, toute l'habileté diplomatique de Commendone, atterré lui-même par ce qui venait de se passer, pour calmer l'excitation, pour laver Rome et lui-même de l'accusation que leur valait la maladresse des agents impériaux, et pour rejeter toute la responsabilité de l'affaire sur le principal coupable (1), Portico. Le congrès de Kaski réclama l'expulsion immédiate de ce dernier, et ce n'est qu'à grand'peine que Com-

(1) Correspondance de Commendone déjà citée, *passim*.

Une imprudence de Portico facilita la tâche de Commendone. Comprenant toute l'importance de gagner à ses vues le puissant Laski, Portico lui avait écrit, le priant de passer au parti d'Anna, tout en lui recommandant de ne rien dire de la chose à Commendone. Le palatin de Sieradz envoya la lettre au Légat, qui s'en servit habilement pour démontrer que Portico agissait à son insu.

Commendone au cardinal de Como, le 2 octobre 1572. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 178.)



mendone, pour sauvegarder l'amour-propre du Saint-Siège, obtint que le Nonce, contre lequel l'indignation avait pris des proportions telles que sa personne même fut menacée, pût rester à la Cour jusqu'à ce que la Curie eût eu le temps de le rappeler (1). Rome, immédiatement avertie, s'empressa bien entendu de désavouer et de révoquer Portico (2).

Commendone avait donc réussi, non seulement à réhabiliter Rome aux yeux des Polonais, mais aussi à détourner tout soupçon de ses propres menées, bien autrement dangereuses que celles du malheureux Portico. En dépit de ce tour de force diplomatique, l'habile cardinal ne put maintenir son projet. L'homme sur le concours duquel était fondée toute l'entreprise, Albert Laski, avait été déjà

(1) Commendone au cardinal de Como, le 8 novembre 1572. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 231.)

(2) Cette dure leçon ne profita pas cependant à l'intrigant Portico. A peine les ambassadeurs français furent-ils arrivés en Pologne, que Portico leur offrit ses services, tout en leur conseillant d'être prudents vis-à-vis de Commendone, qu'il assurait être gagné aux intérêts de l'empereur. Lansac communiqua la chose au cardinal, qui mit aussitôt la Curie en devoir de choisir entre lui ou Portico. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. III, p. 161.) La maladresse du malheureux Nonce brisa à jamais sa carrière. Révoqué aussitôt que le Saint-Siège peut le faire sans avoir l'air de céder à la pression de la diète polonaise, il disparait à jamais de la scène politique. Commendone et Hosius ne lui pardonnèrent jamais d'avoir agi derrière leur dos. (Cfr. p. 459.) Anna de Pologne, elle, lui resta en revanche fidèle. Elle essaya, immédiatement après la confiscation des papiers de Cyrus, de disculper Portico, et écrivit à ce sujet à Grégoire XIII une longue lettre autographe. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 194, datée le 4 octobre 1572.) Deux ans plus tard, le 23 janvier 1574, elle demanda même pour lui le chapeau de cardinal (*Arch. S. S.*, *Principi*, vol. XLI, fol. 115), mais Grégoire ne se laissa pas fléchir.

Le plan de Portico n'était en lui-même pas mauvais et présentait de fortes chances de réussite. Sa grande faute fut d'agir en opposition aux principes du Concile de Trente et de son chef hiérarchique, et d'avoir par sa maladresse compromis la réputation d'impartialité absolue du Saint-Siège, habilement sauvegardée par Commendone.

profondément blessé par le peu d'empressement que mettait Maximilien II à le remercier de son bon vouloir et à lui envoyer les sommes nécessaires à l'entretien des troupes qu'il levait pour lui. Survint la séquestration du courrier de Cyrus. Laski, furieux de la manière dont il avait été joué par l'empereur, abandonna de suite le parti d'Ernest, en dépit des exhortations de Commendone (1). L'exemple donné par le palatin de Sieradz fut suivi et jeta le désarroi le plus complet dans le camp catholique. Seul le Légat ne perdit pas la tête et, sans songer une minute à défaillir, il se mit aussitôt à reconstituer péniblement l'édifice écroulé par la faute de ceux qui auraient dû être les premiers à le soutenir.

La mésaventure de l'archiduc constituait en elle-même déjà un appoint en faveur de Jean III. Avec un peu d'habileté, le roi de Suède eût pu tirer profit de la situation ; Anders Lorichs, qui ne manquait ni de coup d'œil ni de flair, essaya bien d'attirer à lui Laski ; mais, comme tout moyen tangible de séduction lui faisait absolument défaut, il échoua piteusement (2). Le jeune Schomberg, que son frère aîné, agent de Charles IX auprès des princes allemands, avait envoyé à la Cour du palatin de Sieradz avec la promesse du gouvernement de la Moldavie, que le roi de France se faisait fort d'obtenir de « son bon ami le sultan », ainsi que celle d'une somme de 100,000 écus (3), le jeune Schomberg eut plus de

(1) Commendone au cardinal de Como, le 31 octobre 1572. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 212.)

(2) Montluc à Charles IX, le 22 janvier 1573.
NOAILLES, III, *Doc.*, p. 219.

(3) Schomberg au duc d'Anjou, le 29 août 1572.
NOAILLES, III, *Doc.*, p. 292.

succès ; Laski se laissa séduire et s'engagea sur son honneur à « faire tomber la couronne de Poulogne » entre les mains du duc d'Anjou (1).

Ceci se passait vers la mi-octobre 1572. Quinze jours plus tard, Montluc, dont le voyage avait été retardé par une série d'aventures extraordinaires (2), arrivait enfin à destination, au moment même où les sénateurs de la Grande et de la Petite Pologne, tombant d'accord après trois mois de vaines discussions, se réunissaient à Kaski et fixaient l'ouverture d'une Diète de convocation au 6 janvier suivant, à Varsovie. La fermeture rigoureuse du royaume immédiatement après la mort de Sigismond-Auguste (3) avait servi à souhait les intérêts de l'énergique prélat : en dépit de la perte considérable de temps qu'avaient entraînée ses mésaventures, il arriva en Pologne *avant* que la nouvelle de la Saint-Barthélemy y fût généralement répandue. La coïncidence de son arrivée avec le moment précis où les Polonais, déconcertés par la déroute coup sur coup de Jean III et de l'archiduc Ernest, ne savaient

(1) Schomberg au duc d'Anjou, le 9 novembre 1572. Noailles, III, *Doc.*, p. 297.

(2) Voir la note 4 à la page 215.

(3) Dans le but d'empêcher les menées électorales des agents étrangers on avait pris les mesures les plus sévères. Les ambassadeurs ordinaires des souverains avaient reçu l'ordre de quitter le royaume dans les huit jours. Les ambassadeurs envoyés pour l'élection étaient internés dans certaines villes et surveillés de près. Aucun voyageur ne pouvait pénétrer dans le royaume, à moins de raisons majeures et étrangères à l'élection. Tout service postal était interrompu. (Seul Commendone réussit à éluder, non seulement l'ordre de quitter le pays, mais encore à maintenir, grâce à des courriers spéciaux et habiles, des communications parfaitement régulières avec le Nonce de Vienne.) Ce sont ces circonstances qui expliquent comment la nouvelle de la Saint-Barthélemy, connue à Vienne déjà le 10 septembre (*Vulcob au Roy*, le 22 septembre 72, Noailles, III, 213), ne parvint en Pologne qu'après l'arrivée de Montluc.

à quel saint se vouer, fut d'une utilité encore plus grande. Aussi le succès dépassa-t-il les attentes même les plus optimistes de Montluc.

Il était dit toutefois qu'aucun des candidats n'échapperait aux brusques revers de la fortune. C'était à Montluc d'en faire l'épreuve à son tour : Bazin, le secrétaire de l'ambassade, avait à peine remis aux sénateurs assemblés à Kaski le message par lequel la candidature d'Anjou leur était officiellement notifiée, qu'éclata comme un coup de foudre la nouvelle des événements de Paris. *Notre faveur,* écrit Choisnin, secrétaire particulier de Montluc, *ne dura que vingt-quatre heures, car il survint incontinent quelqu'un qui apporta la nouvelle de la Saint-Barthélemy, enrichye de tant de mémoires et de particularités, qu'en peu d'heures la plus part détestoient le nom françois* (1). Et Montluc écrivait lui-même au secrétaire d'État Brulart, chargé des affaires de Pologne : *Monsieur, par la depesche que je fais au roy et par ce que vous dira le doyen de Dye vous entendrez comment ce malheureux vent qui est venu de France a coulé le navire que nous avions jà conduit à l'entrée du port...* (2). Le contre-coup de la nouvelle ne fut pas moins désastreux à l'étranger : *Toute ma négociation s'en estoit allée en fumée,* écrit Schomberg à M. de Limoges, *de sorte que nous sommes contraints de recommancer tout à nouveau et y trouverons dix foys plus de difficultés que nous ne vismes au beau premier commencement* (3). Et Commendone affirme que le sultan lui-même, qui avait assigné une somme de

(1) Choisnin, *Mémoires,* p. 398; Noailles, II, p. 124.
(2) Montluc à M. Brulart, le 20 novembre 1572 (Noailles, III, p. 217).
(3) Schomberg à M. de Limoges, le 8 novembre 1572. Noailles, III, p. 301.

300,000 thalers pour soutenir la candidature d'Anjou, retira ce subside à la nouvelle des massacres de Paris (1).

La défaite successive des deux candidats catholiques, l'archiduc et Anjou, profita grandement aux non-catholiques. Ceux-ci, que nous venons de voir résignés à accepter un roi catholique, pour peu que ce dernier leur garantît une position légale, reprennent maintenant l'avantage, relèvent la tête et remettent en avant leurs propres candidats. Commendone écrit à Rome que la nouvelle de la Saint-Barthélemy a subitement fait ressusciter les pratiques en faveur du duc de Prusse et du roi de Suède (2).

Somme toute, vers la fin de novembre 1572, les candidats primitifs se retrouvaient de nouveau en présence, augmentés seulement de deux nouveaux compétiteurs : l'infante Anna et le « piast ». Tous avaient subi de graves échecs, tous avaient vu leur cause et leur personne plus ou moins compromises, et ces échecs personnels avaient fini par égaliser à nouveau les chances de chacun.

(1) Commendone au cardinal de Como, chiffre sans date, probablement du 1er décembre 1572. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 239.)

Le sultan, comme du reste tout le monde, crut voir dans la Saint-Barthélemy le préambule d'un rapprochement entre la France d'un côté et l'Espagne et la Ligue de l'autre; aussi retira-t-il complètement à Anjou la protection qu'il lui avait jusqu'alors témoignée. En dépit des efforts habiles de l'évêque de Dax, ambassadeur de Charles IX, il refusa net de promettre, même *pro forma*, à Laski le gouvernement de la Moldavie, et lorsque plus tard une ambassade de Sélim se présenta à la Diète d'élection, ce fut pour recommander aux Polonais, non Anjou, mais un piast; si bien que Montluc s'employa à empêcher que l'ambassadeur fût écouté.

(2) Commendone au cardinal de Como. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 247.) *Doc. N° 83*. Cfr. *Doc. N° 108*.

Le fait que les protestants, au lieu de se rallier maintenant à la candidature de Jean III seul, se partagent entre celle-ci, celle déjà abandonnée du duc de Prusse et celle toute nouvelle d'un piast hérétique, montre combien profondément la nation avait ressenti l'offense que lui avait faite Jean III en émettant des prétentions à l'hérédité de la couronne.



La lutte recommence de plus belle et avec une intensité d'autant plus grande à mesure qu'approche l'époque fixée pour l'ouverture de la Diète d'élection ; mais tout en se prolongeant, elle change de caractère. Les questions de personnalités s'effacent, celles de principes s'accentuent. Les électeurs se groupent, non plus autour des différents aspirants, dont les noms signifient peu, mais autour des grands systèmes du seizième siècle. Le marquis de Noailles appelle avec raison cette époque le « 89 » de la Pologne (1). L'interrègne se termine en effet par une lutte suprême autour des deux principes fondamentaux dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre : celui de la liberté politique, constitutionnelle, et celui de la liberté religieuse.

L'attitude des différents candidats ne contribua pas peu à ce résultat. Ivan IV attendait toujours qu'on vint humblement déposer à ses pieds la couronne des Jagellon ; il condescendit toutefois à offrir l'un ou l'autre de ses fils, selon que les Polonais désireraient un roi catholique ou un grec (2). Le duc de Prusse voyait ses relations compromettantes avec l'empereur dévoilées par ce dernier lui-même (3) ; il ne déploya du reste que fort peu d'énergie. Les différents candidats piasts se jalousaient et se dénigraient mutuellement. Anna, exagérant l'attache-

(1) Noailles, II, p. 167.

(2) « *Moscus a nobis regnum petit uni ex filiis, alter inquit est latinus, alter graecus, do vobis optionem* », relatait à Commendone un magnat lithuanien.

Commendone au cardinal de Como, le 2 octobre 1572.

(*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 177.)

(3) Il était fait ample mention de ces relations dans la correspondance saisie de l'abbé Cyrus. Les ambassadeurs impériaux, du reste, ne faisaient aucun secret des pourparlers entre la Cour de Vienne et le duc.

ment des Lithuaniens à sa personne, renouvela la faute commise par son beau-frère, osa leur parler de ses droits héréditaires, et se vit aussitôt en butte à l'indignation générale des magnats (1). Jean III enfin ne fit absolument rien, ne soutint en aucune façon Anders Lorichs, qui s'évertuait à réparer les affaires de son maître. Les ambassadeurs suédois étaient toujours à Stockholm et ce n'est que vers le milieu de janvier, alors que la partie est déjà irrémédiablement perdue, qu'ils se mettent en route (2).

La lutte dégénère donc dès l'abord en un duel entre deux des plus fins diplomates du seizième siècle : Commendone et Montluc; duel, il est vrai, à armes fort inégales et dans lequel tous les avantages étaient d'avance acquis à l'évêque de Valence. Celui-ci n'a aucun but idéal; il combat uniquement pour les intérêts matériels, égoïstes de son maitre; le bien-être réel de la Pologne est le cadet de ses soucis. Son rôle consiste à promettre, à promettre à tout prix, plus que ne peuvent le faire ses compétiteurs; Anjou et lui s'entendent comme deux larrons en foire, et il est bien entendu d'avance que Montluc promettra tout ce qu'on voudra. Anjou en sera quitte à le désavouer

(1) Le 1er janvier 1573, Commendone écrit que les Lithuaniens refusent de venir à la Diète de convocation, furieux contre Anna, qui dans une lettre aux magnats lithuaniens avait appelé le grand-duché son *patrimoine héréditaire.*

Commendone au cardinal Como, le 1er janvier 1573.

(*Arch. S. S., Nunz Pol.*, III, fol. 2). *Doc. N° 87.*

Trois mois plus tard, l'indignation n'était pas encore calmée et le cardinal écrivait : ... *I lithuani, li quali sono del tutto alienati della Infante, per haver lei mostrato pretendere ius hereditarium in quella Provincia.*

Commendone au cardinal de Como, le 10 mars 1573. *(Doc. N° 104.)*

Cfr. aussi le Document N° 89.

(2) HILDEBRAND, *Johan III*, p. 193.



officiellement... après coup, et s'il en résulte quelque petit accroc à l'honneur, on s'en consolera par la pensée que le succès et la fortune font oublier de telles bagatelles (1).

(1) La diplomatie française n'a probablement jamais déployé un luxe de fausseté comparable à celle qu'elle déploya en Pologne en 1572. On peut affirmer sans exagération que l'élection d'Henri III fut due principalement aux promesses sciemment fausses, aux mensonges prémédités de l'évêque de Valence, ainsi qu'aux sommes énormes qui furent dépensées à l'achat des électeurs. Quand on parcourt les documents du temps, on est abasourdi par l'impudent cynisme avec lequel les pires supercheries sont discutées, sans qu'on se donne même la peine de gazer. Choisissons quelques exemples entre mille. Le 22 janvier 1573, Montluc écrit au roi Charles IX : *Si vous pouviez ou faire,* OU CONTREFAIRE *ung édit, contenant que vous n'entendez que aucun soit forcé de sa conscience en votre royaume, cela serviroit de beaucoup; si vous avez l'intention contraire, vous le pourriez adresser aux gouverneurs seulement, qui en useroyent puis après comme vous le leur vouldriez commander.* (NOAILLES, III, p. 220.) Le 13 mars de la même année, François de Noailles, évêque de Dax, chargé d'obtenir du sultan la confirmation de la promesse formelle imprudemment faite à Laski de lui procurer le gouvernement de la Valachie, écrit à Montluc : *J'ay faict proposer au dict bassa plusieurs expedients par lesquelz je luy faisois veoir que nous nous fussions contentez de la forme et qu'ils eussent retenu la matière... et là-dessus je leur feis cet argument : ou bien Monseigneur d'Anjou sera roy, ou il ne le sera point; s'il ne l'est point leurs offres sont sans exécution et le roy ne laisse pas que de leur en estre autant obligé que si la chose fust advenue; si mondict seigneur parvient à ladicte élection, ce sera à luy, et non aux seigneurs polaques, de rechercher l'exécution de ladicte promesse, de laquelle il n'est pas vraysemblable qu'il voulust importuner son amy* (le sultan) *si par le bénéfice d'icelle il estoit parvenu à ce qu'il désire, veu qu'il cherche le royaume de Poulongne et non les palatinatz de Valachie.* (NOAILLES, II, p. 249.)

N'oublions pas que dans les deux cas ce sont des évêques qui parlent! Des évêques, il est vrai, qui n'avaient du prélat catholique que le nom, qui devaient leur nomination non au Pape, mais au roi de France, et dont l'un, Mgr de Dax, menacé par Rome de l'Inquisition pour s'être, lui, évêque de l'Église romaine, laissé employer aux négociations entre Charles IX et le pire ennemi de la chrétienté, le sultan Selim, contre le Saint-Siège et la Ligue, écrivait à son maître : ... *Sire, je n'ay jamais pansé que mon nom fut cogneu de Sa Sainteté, sinon depuis que V. M. m'a faict cet honneur de me commettre cette charge... mais en ceci il n'y va rien du mien, Dieu mercy, et si dirai davantage que le Pape me faict beaucoup plus d'honneur que s'il m'avoit vestu tout de rouge. Car n'aiant jamais esté cité ni adjourné de luy, il ne sçauroit en meilleurs*



Tout autre est le cas de Commendone. Le but que poursuit le Saint-Siège est idéal. Si Rome appuie l'archiduc, c'est que la candidature de celui-ci est celle qui, au point de vue de la Curie, paraît devoir assurer à la Pologne un bien-être réel, à l'Église un triomphe sur l'hérésie, à la Ligue la victoire, et par cela même à la chrétienté entière une paix durable. Faire triompher Ernest n'est qu'un moyen pour assurer le but réel : la défense de l'Église menacée, et seule une combinaison qui mènera à ce but idéal sera la bienvenue. Le rôle de Commendone n'est pas de *promettre* le plus possible, mais bien de *permettre* le moins possible. Membre du Sacré-Collège, Légat *a latere* du Saint-Père, le premier devoir du cardinal est de maintenir intact l'honneur et l'impartialité de l'Église, dont il est, non un simple ambassadeur, qu'on désavouera en cas de bévues, mais un prince responsable. L'emploi d'armes à la Montluc lui est interdit, ses moyens doivent être — officiellement du moins — d'une loyauté immaculée.

Montluc avait sur Commendone un autre avantage : secondé par un personnel d'ambassade fort complet, disposant d'un crédit illimité, il pouvait en outre compter sur le concours le plus effectif, non seulement du maître

termes vous faire cognoistre qu'il ne me hait que pour vostre service, dont toutesfois il ne me sçauroit dégouster pour tout cela, sçachant très bien que toutes mes actions ont une si grande et si forte garentie, que je n'ay que faire de me donner peyne qu'elles soient agréables ou désagréables à autre qu'à mon Maître... (Noailles, I, p. 57.)

Voici encore le jugement d'un contemporain au sujet de Montluc : *Tantus omnino impostor, ut nil firmum, grave, constansque in homine pene decrepito videres, pluraque remuneraturum regem promisisset quam totus pene christianus orbis præstare possit, paratæ vero pecuniæ ne unum quidem numisma daret, ipseque adeo tam locuples verbis magnam æris summam in Polonia mutuatam corroderet.* (Orzelski, *lib. I, cité par Noailles*, II, p. 162.)



qu'il représentait et de la Cour de Paris, mais aussi de toute la diplomatie française (1), qui avait reçu à cet effet les instructions les plus péremptoires de Catherine de Médicis.

Commendone, lui, était presque seul, il n'avait à sa disposition aucun fonds (2) et, chose infiniment plus grave encore, loin d'être soutenu par le candidat en faveur duquel il travaillait, il voyait au contraire tous ses efforts systématiquement contrecarrés par la politique impériale.

Au lieu de reconnaître la faute commise dans l'affaire de l'abbé Cyrus, Maximilien II avait tourné sa mauvaise humeur contre Commendone. Il l'accusa à Rome d'avoir compromis les intérêts de l'Autriche par son intransigeance, et alla même jusqu'à accuser le Saint-Siège de

(1) Voir par exemple chez Noailles le rôle considérable que jouèrent Gaspard Schomberg en Allemagne et François de Noailles à Constantinople. Quant à l'importance d'un nombreux personnel d'ambassade, elle résidait surtout dans le fait que l'interdiction de quitter les lieux assignés aux représentants des différents candidats ne pesait que sur l'ambassadeur en titre. Ainsi, tandis que Montluc restait confiné à Konin, l'abbé de l'Isle alla s'établir à Posen, Lanssac se rendit auprès de Laski, le doyen de Die auprès de Commendone, Bazin et Balagny parcouraient le pays; Choisnin, Messieurs de la Personne, de Poix, de Séchelles et les autres membres de la mission les secondaient.

(2) Les livres de compte de la *Camera Apostolica*, où sont enregistrés avec une minutie méticuleuse les sommes envoyées aux Nonces et aux Légats, existent encore. Ils nous montrent que Commendone, durant toute sa légation en Pologne, ne reçut, à part son traitement de 500 écus d'or par mois, que des sommes absolument négligeables, comme par exemple le 18 mars 1573 où il lui est payé 806 écus et 50 sous pour « frais divers pendant la légation de Pologne ». (*Arch. St. Roma, Deposit. Gener. della Cam. Apost.*, lib. II, fol. 160.) Ce n'est pas avec des sommes pareilles qu'on entretient une campagne électorale, et Commendone écrit amèrement que si l'empereur avait déboursé les 50,000 écus qu'il lui demandait pour Laski, celui-ci serait resté fidèle à l'Autriche et la partie aurait été gagnée.

Commendone au cardinal de Como, le 28 septembre 1572. (*Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 166.)



partialité envers le duc d'Anjou et le Légat de s'être laissé acheter (1). Le cardinal de Como, le Nonce de Vienne et Commendone eurent toutes les peines du monde à se disculper d'une accusation aussi peu méritée. L'empereur n'en conserva pas moins une certaine méfiance à l'égard du cardinal et, loin d'abandonner sa politique à double jeu, il laissa Cyrus reprendre ses menées avec la princesse Anna, le Sénat et les réformés, menées d'autant plus dangereuses désormais que la malheureuse tentative d'Anna auprès des Lithuaniens donnaient à celles-ci un caractère dynastique propre à exaspérer définitivement la nation.

C'est en effet ce qui arriva. Le maladroit Cyrus fut un beau jour arrêté sous un déguisement et l'on trouva sur lui des lettres fort compromettantes (2). L'indignation ne connut plus de bornes. On confisqua immédiatement, en dépit du droit des gens, la chancellerie des ambassadeurs autrichiens et dans la correspondance de ceux-ci on trouva des documents qui dévoilaient toute cette nouvelle intrigue (3). Dès ce moment la cause d'Ernest est définitivement perdue et, en dépit des efforts surhumains de Commendone, les catholiques passent en foule à Anjou. Le cardinal, comprenant que la méfiance de l'empereur à son égard ne peut que nuire à la cause commune, demande à être rappelé, d'autant plus que Maximilien a prié le Pape de maintenir Portico en Pologne. Mais à Rome, où l'on

(1) Correspondance de Commendone, janvier 1573, *passim*. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. III.)

(2) Commendone au cardinal de Como, le 18 février 1873. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. III, f. 99.)

(3) Commendone au cardinal de Como, le 5 avril 1573. (*Arch S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. III, f. 132.)

est au courant de tous les détails de l'affaire, on commence à comprendre que la cause d'Ernest est perdue par la faute de celui-ci même (1). Entre un archiduc disposé à quelles concessions que ce soit envers les hérétiques et Commendone, on n'hésite pas. Le cardinal est maintenu et reçoit pleins pouvoirs d'agir comme bon lui semblera.

Le 28 février 1573, la noblesse polonaise, tant ecclésiastique que laïque, réunie en confédération à Varsovie, avait approuvé un acte concernant le maintien de la paix publique et de la liberté de conscience (2). Cet acte, dû à l'initiative du grand maréchal du royaume, Jean Firley de Dombroviça, contenait l'article suivant, preuve d'un libéralisme et d'un patriotisme uniques en ce siècle : *Et d'austant que le discord est fort grand en ce roiaume touchant la relligion crestienne, de peur que par adventure il n'en sorte quelque sédition, ainsin qu'avons veu est advenu aux aultres roiaumes, nous promectons respectivement, a jamais, pour nous et noz successeurs, sur nostre serment, foy, honneur et consciences, que tous tant que nous sommes de diverse*

(1) Désireux de montrer aux Polonais combien était commun à la Cour de Vienne l'emploi des langues slaves, l'empereur avait fait accompagner Rosenberg par plusieurs gentilshommes de Bohême. Leur séjour en Pologne fit revivre chez ceux-ci le souvenir des privilèges dont jouissait autrefois leur patrie, jusqu'à sa réunion à l'Autriche. Sous l'impression de ces souvenirs douloureux, ils oublièrent leur rôle d'ambassadeurs de l'empereur, ils dépeignirent aux Polonais les misères du régime des Habsbourg et les exhortèrent à tout faire pour conserver leurs privilèges. (GRATIANI, *Vie de Commendone*, vol. II, p. 108.) On se figure l'effet de ces discours sur des hommes qui déjà auparavant ressentaient pour l'empereur une aversion insurmontable.

(2) En dépit de l'influence de Commendone, les principaux membres de l'épiscopat s'étaient laissé entraîner à donner leur adhésion à la décision de l'assemblée. Karnkowski, évêque de Cuiavie et inspirateur du Primat Uchanski, avait même participé à la rédaction de l'acte. Commendone réussit plus tard à persuader presque tous les signataires ecclésiastiques à se rétracter.



religion conserverons la paix entre nous, et que nous ne respandrons aulcun sang, soit pour cause de la diversité de relligion, que pour quelque autre mutation, et ne décréterons aulcunes peynes, soit de confiscation de biens, ademption d'honeur, prison ou bannissement, et ne presterons aulcun ayde à supérieur ou aultre officier que ce soit pour parfaire telz procès. Mais plustot, si quelcun vouloit contrevenir à ce que dessus, nous voulons tous estre obligez de s'opposer à icelluy pour ceste cause, et encores que aulcun s'efforçast d'attenter quelque chose soubz prétexte d'avoir quelque décret de juge pour ce faire (1).

C'en était fait à tout jamais de la prépondérance du catholicisme en Pologne si cet acte était accepté par le nouveau roi; et Commendone prévoyait parfaitement qu'Ernest aussi bien qu'Anjou, l'un par conviction, l'autre par calcul, s'empresseraient de promettre leur adhésion. Aussi dès ce moment le cardinal, bien qu'en continuant à appuyer de tout son pouvoir la candidature de l'archiduc, n'en concentra-t-il pas moins ses efforts en premier lieu à la sauvegarde des intérêts de l'orthodoxie romaine, gravement menacée par la Confédération de Varsovie.

(1) D'après la traduction contemporaine de la Bibl. Nat. de Paris. (Fonds franç., 3258.) Voici le texte original de cet article mémorable : « A iż w Rzeczypospolitey naszey iest *dissidium* nie male *in causa religionis christianæ*, zabiegaiąc temu, aby się z tey przyczyny między ludźmi sedycya iaka szkodliwa nie wszczęla, którą, po inszych królestwach iaśnie widzimy, obiecuiemy to spólnie, *pro nobis et successoribus nostris in perpetuum, sub vinculo iuramenti fide et honore et conscientiis nostris*, iż którzy iesteśmy *dissidentes de religione* pokóy między sobą zachować, a dla różney wiary y odmiany w kościelech, krwie nie przelewać, ani się penować *confiscatione bonorum*, poczciwością, *carceribus et exilio*, y zwierzchności żadney, ani urzędowi, do takowego progressu żadnym sposobem nie pomagać : y owszem gdzieby ią kto przelewać chcial *ex ista causa*, zastawiać się o to wszyscy będziem powinni, choćby też za pretextem dekretu, abo za postępkiem iakim sądowym, kto to czynić chcial. » (*Volumina legum*, II, p. 124.)

Depuis l'arrestation de Cyrus, Montluc déployait une assurance qui finit par blesser les Polonais et risqua de devenir fatale à la candidature d'Anjou (1). Commendone essaya d'en profiter pour faire tomber un compétiteur qu'il croyait capable, dans le but d'obtenir le trône, d'aller beaucoup plus loin dans la voie de la condescendance envers les hérétiques (2) que l'archiduc, qui, lui du moins, était considéré comme catholique convaincu. La conduite des ambassadeurs impériaux et l'exaspération unanime des Polonais contre les Habsbourg lui firent toutefois comprendre que ses efforts étaient vains et que la partie était définitivement perdue pour le candidat attitré du Saint-Siège. D'un autre côté, le doyen de Die, envoyé auprès du Légat par Montluc, que des questions d'étiquette et de prudence empêchaient de venir lui-même, réussit à rassurer Commendone au sujet des intentions réelles du duc d'Anjou. Le cardinal, qui voyait le parti catholique, si péniblement constitué, lui échapper de plus en plus, comprit que mieux valait abandonner la cause d'Ernest, perdue irrémédiablement, que de risquer de compromettre les intérêts de l'Église. C'est alors que, pour employer les termes de Gratiani, il se décida à « abandonner l'archiduc pour suivre le torrent (3) ».

(1) « *Montluch e in tanta fiducia che come ho inteso e gia venuto in rottura con alcuni signori et parla del negocio in modo come si questa natione haveva da ricevere non da dar beneficio in pigliarsi Angiu per Re, il che gli fa danno* ».

Commendone au cardinal de Como, le 24 mars 1573. (*Arch. S. S.*, *Nunz. Pol.*, vol. III, p. 128.)

(2) L'étrange contraste entre la Saint-Barthélemy et la conduite de la Cour de France après le massacre avait complètement désorienté tout le monde, catholiques aussi bien que protestants. Commendone, qui n'ignorait pas les négociations de Schomberg avec les princes luthériens d'Allemagne, était plus méfiant que quiconque à l'égard des intentions d'Anjou.

(3) GRATIANI, *Vie de Commendone*, vol. II, p. 239.

L'expression de Gratiani est trop forte : Commendone n'abandonna pas entièrement la cause d'Ernest, pas plus qu'il ne « suivit le torrent » au point de passer au camp d'Anjou. Il se borna à ne plus s'entêter, ni au profit du premier, ni au détriment du second ; à laisser à d'autres les questions personnelles et à se vouer entièrement à celle de principes ; à s'opposer coûte que coûte à ce que la reconnaissance de la Confédération de Varsovie fût posée comme condition *sine qua non* aux compétiteurs catholiques.

La dernière bataille, la bataille décisive, à visière levée, à coups d'éloquence, en présence non plus de quelques meneurs, mais bien de la masse entière des électeurs, restait encore à livrer, et à cette bataille oratoire, Commendone, tout en faisant des intérêts seuls de l'Église romaine le centre de gravité de son discours, n'en combattit pas moins loyalement et avec conviction pour le candidat qui n'avait jamais même su apprécier la valeur de ses efforts. Accuser Commendone d'avoir tourné casaque, d'avoir au dernier moment passé au parti français, est donc une erreur.

Réunis en Diète « de convocation » à Varsovie, le 6 janvier 1573, le Sénat et les députés des palatinats avaient fixé au 6 avril suivant l'ouverture de la Diète d'élection. Il fut décidé que celle-ci se réunirait dans la plaine de Kamien, aux portes de Varsovie. C'était là un échec sérieux pour les partisans de la Confédération de Varsovie et pour ceux de la candidature suédoise. La Mazovie était la province la plus foncièrement catholique du royaume, et sa population, composée exclusivement de petits propriétaires nobles (*szliachta*), turbulents et pauvres, auxquels la réunion de la Diète dans leur propre capitale per-

mettrait de prendre part au vote, était plus sujette aux arguments « sonnants » des agents français que toute autre (1).

Au jour fixé, plus de quarante mille électeurs accoururent de tous les côtés. En dépit des lois, tous étaient armés et les magnats s'étaient fait accompagner d'escortes, qui parfois représentaient plutôt des armées, au point d'être même pourvues d'artillerie. Les ambassadeurs des différents compétiteurs, internés jusqu'à ce jour dans les villes des confins, se rendirent en grande pompe à Varsovie. A ceux déjà connus du Saint-Siége, de Suède, de France et de l'Empire étaient venus s'ajouter les mandataires des États et des villes de l'Empire, celui de Philippe II, don Fajardo (2), envoyés exprès pour appuyer la candidature d'Ernest, ceux des princes feudataires de la République, ceux enfin de Stefan Batory, le nouveau voévode de Transsylvanie (3) et d'Ivonia, l'hospodar de

(1) C'est aussi à l'influence du parti catholique et de Montluc que fut dû le choix de Varsovie. Les Lithuaniens avaient demandé Parczow et les partisans du roi de Suède Lublin, le centre du protestantisme.

(2) Sur le conseil de l'infante Anna, appuyée par Rosenberg et Pernstein, l'empereur avait demandé à Philippe II de faire donner aux Polonais l'assurance d'une solution favorable de l'affaire de la succession Sforza (Cfr. p. 246.) pour le cas où l'archiduc Ernest serait élu. *(L'empereur à Philippe II,* le 13 février 1573, *Doc. N° 92, et Montagudo,* au même, le 14 février 1573, *Doc. N° 93.)*

Le roi d'Espagne avait consenti à cet arrangement. *(Commendone au cardinal de Como,* le 6 avril 1573, *Doc. N° 109.)* A la suite d'une querelle de préséance entre lui et Montluc, don Fajardo renonça toutefois à parler à la Diète et les promesses de Philippe II furent transmises par Rosenberg.

(3) La candidature de Batory avait été présentée à la demande des Polonais ennemis, soit d'Ernest, soit d'Anjou, et qui ne voulaient cependant pas se rallier à celle de Jean III. Simple manœuvre d'élection, elle ne fut prise au sérieux ni par Batory lui-même, ni par les Polonais.

Commendone au cardinal de Como, le 15 février 1573. (*Arch. S. S., Nunz. Pol.,* vol. III, f. 92.)

Le même au même, le 27 février (*Ibid.,* vol. III, f. 104.)



Valachie. Iwan le Terrible n'était pas représenté; il attendait toujours qu'on vint lui apporter la couronne. Enfin les ambassadeurs de Sélim II n'étaient pas encore arrivés.

Le tournoi suprême de diplomatie et d'éloquence pouvait commencer et, vu la présence en nombre considérable de la szliachta mazovienne, turbulente et facile à entrainer par de belles phrases, une issue inattendue n'était nullement exclue.

C'est à Commendone que revint, en sa qualité de Légat du Saint-Siège, l'honneur d'ouvrir le feu. Admis en grande cérémonie en présence de l'assemblée, le 8 avril 1573, il s'exprima en latin (1). Il s'efforça en premier lieu de démontrer que les intérêts de la Pologne et du catholicisme étaient solidaires, et il fit une charge à fond contre les auteurs de la Confédération de Varsovie, qu'il traita de conspirateurs et d'ennemis de l'État. Félicitant les Polonais de leur conduite admirable durant l'interrègne, il termina en déclarant que le Saint-Père n'avait qu'un souhait : celui de voir le trône échoir à un prince digne et catholique. Par allusions (2), il indiquait que ces qualités étaient le mieux réunies en la personne de l'archiduc Ernest.

Les ambassadeurs impériaux eurent leur audience le lendemain. Rosenberg parla en langue bohème (3). Il

(1) COMMENDONE, *Oratio habita in castris apud Warszaviam*. Publiée aussi par LAGOMARSINI dans son *De scriptis invita Minerva*. Cfr. *Doc. N° 115*.

(2) Officiellement le Saint-Siège devait naturellement rester neutre entre tous les candidats, pourvu qu'ils fussent catholiques. Commendone ne pouvait donc recommander ouvertement le choix d'Ernest plutôt que celui d'Anjou.

(3) Le discours de Rosenberg est imprimé par W. S. PLATER dans son *Sbiór pamiętników*, vol. III, p. 32.



commença par faire ressortir les nombreux liens de parenté qui unissaient l'archiduc Ernest aux Jagellon d'un côté (1), aux plus puissants monarques de l'Europe de l'autre, ainsi que les avantages d'une alliance entre la Pologne et l'Empire. Il continua par un parallèle entre la candidature de l'archiduc Ernest et celle du duc d'Anjou, plein d'allusions et d'insinuations malveillantes contre la France et Henri d'Anjou lui-même. Il n'oublia ni la Saint-Barthélemy, ni l'alliance avec le sultan. Rosenberg termina enfin en énumérant les promesses de l'empereur au cas où Ernest serait élu. Maximilien offrait aux Polonais une alliance avec l'Empire, l'Espagne et le Danemark; il s'engageait à recouvrer les villes et les provinces conquises par les Russes, à laisser aux Polonais pleine liberté d'action en cas de guerre entre la Turquie et l'Empire. Cent jeunes Polonais seraient entretenus dans les universités étrangères et des emplois avantageux seraient procurés à ceux qui voudraient passer au service de Maximilien. Ernest s'engageait à observer les lois, tant anciennes que nouvelles, de la République; il garantisait les immunités, privilèges et libertés de chaque classe; il n'accorderait les places et les dignités du royaume qu'aux gentilshommes indigènes; il épouserait enfin la princesse Anna et obtiendrait de Philippe II une solution favorable de la question de l'héritage Sforza (2).

(1) La « parenté » était ici passablement éloignée : Casimir de Pologne avait épousé Élisabeth, fille d'Albrecht II (V) d'Autriche.

(2) En dépit de toutes ces belles promesses, le discours de Rosenberg ne fit pas l'effet auquel on aurait pu s'attendre : *parce qu'il parloit trop bas, et comme il est homme tempéré et modeste, aussi n'avoit-il pas l'action et véhémence qui toutesfois sont requises pour esmouvoir les auditeurs.* (Choisnin, Noailles, II, p. 271.)

Rosenberg avait réussi à se procurer d'avance un compte rendu du discours qu'avait préparé Montluc. Il s'en était habilement servi pour devancer en plusieurs points les offres que se proposait de faire l'ambassadeur du duc d'Anjou. L'évêque de Valence, qui aurait dû parler le même jour, simula une maladie, se mit au lit et fit renvoyer la séance pour avoir le temps de remanier sa harangue. Le lendemain, 10 avril, il se déclara guéri et fit son discours (1). A la suite d'un exorde pompeux, il passa à une critique des candidatures des compétiteurs du duc d'Anjou: Le roi de Suède n'aspirait à la couronne que pour s'en servir dans les intérêts de son royaume héréditaire ; le tsar était un tyran dont la vie « est toute contaminée et souillée de meurtres, de forcemens, de pilleries et autres semblables crimes publiques » . Quant aux Habsbourg, il rappela qu'une fois déjà les Polonais avaient vu au milieu d'eux un prince de la maison d'Autriche, Sigismond, fils de l'empereur Charles IV, et que la haine de la nation l'avait aussitôt chassé, lui et tous les Allemands, qui ne l'avaient suivi que pour s'enrichir. Puis Montluc développa les propositions que Charles IX et le duc d'Anjou faisaient à la Pologne, et qui devaient servir de base aux *pacta conventa*. Ces propositions étaient : de la part de Charles IX, l'offre d'une alliance perpétuelle, la promesse d'accorder au commerce polonais tous les avantages dont jouissait le commerce français, l'engagement de secourir la Pologne dans une guerre contre Moscou et d'envoyer sur-le-champ en Livonie quatre mille arquebusiers gascons, qui seraient entretenus à ses frais. Quant au duc

(1) Montluc (Jean), *Harangue... etc.*, Noailles, III, p. 279.



d'Anjou, il s'engageait à maintenir et à confirmer les lois et libertés, tant anciennes que nouvelles, de la République, ainsi que tous les privilèges de la noblesse ; à faire passer annuellement en Pologne le revenu de ses terres et apanages de France, qui s'élevait à 450.000 florins et serait employé à éteindre les dettes de la République ; à faire élever à ses frais cent jeunes gentilshommes polonais, qui pourraient à leur gré suivre les cours de l'Université de Paris ou s'instruire dans l'art militaire ; à rétablir l'Université de Cracovie dans son ancienne splendeur ; à armer et à entretenir une flotte sur la Baltique ; enfin à obtenir de la Porte la cession de la Moldavie (1). Le discours de Montluc, répandu à plus d'un millier d'exemplaires préparés d'avance par le rusé diplomate, eut un succès énorme.

C'était maintenant au tour des Suédois de faire miroiter aux yeux des Polonais les promesses de Jean III. Après bien des tergiversations, les ambassadeurs de celui-ci avaient fini par se mettre en route, vers le milieu de janvier 1573. C'est dire qu'ils arrivèrent en Pologne peu avant l'ouverture de la Diète d'élection, alors que tout espoir de réparer les affaires de leur maître était déjà presque complètement exclu. Si encore ils étaient arrivés bien pourvus d'argent ! Au lieu de cela, ils débarquèrent les mains vides et leurs instructions portaient qu'ils devaient se procurer l'argent nécessaire pour leurs négociations, leur équipement et leur subsistance, soit par la vente du navire qui les avait amenés et par des emprunts

(1) Répondant à Rosenberg, qui avait insinué que, si le duc d'Anjou était élu, l'empereur l'empêcherait d'arriver jusqu'à son nouveau royaume, Montluc promit que, *trente jours* après son élection, on le verrait débarquer à Danzig où l'amèneraient les vaisseaux de son frère. (NOAILLES, III, p. 280.)

The time is 2004

auprès de la princesse Anna, du duc de Prusse (1) et de la princesse Sophie de Braunschweig, *« soit enfin en mettant en gage leurs propriétés personnelles »* (2). Au lieu des sommes que distribuaient libéralement à droite et à gauche les mandataires des autres princes, Hogenskild Bielke et ses collègues n'avaient à offrir à leurs partisans que des engagements signés par Jean III de payer au porteur une somme de... *au cas où il serait élu.* Et quelle différence entre les nombreuses et brillantes ambassades de l'empereur et d'Anjou, où les plus habiles diplomates du siècle coudoyaient les plus grands seigneurs des deux États, et ces quatre malheureux sénateurs suédois, avec leur « suite » composée de deux secrétaires étrangers, d'un pasteur, d'un barbier et d'une quinzaine de domestiques ! Quel effet durent faire sur les seigneurs raffinés et cultivés de la Cour de Pologne ces quatre quasi-barbares dont aucun ne savait même s'exprimer en latin ! C'est cette dernière circonstance qui explique comment ce fut, non un membre de l'ambassade extraordinaire, mais Anders Lorichs, qui lut à la Diète — en latin — les « propositions » de Jean III.

En comparaison des promesses magnifiques faites par Rosenberg et Montluc, les propositions du roi de Suède étaient terriblement maigres (3). Somme toute, elles ne comportaient que l'offre d'une alliance offensive contre le tsar et l'assurance de l'appui de la Suède. Sur la valeur

(1) Cfr. Ödberg, *Lorichs*, p. 5, et *Doc. N° 76*.

Ces négociations ne paraissent pas avoir réussi, et les ambassadeurs en furent réduits à emprunter à droite et à gauche, à Lorichs et aux marchands de Danzig. (Ödberg, *Lorichs*, p. 107.)

(2) Hildebrand, *Johan III*, p. 196.

(3) Le discours de Lorichs est publié chez Plater, *Zbór pamiętników*, vol. III, p. 139, en latin et en polonais. Cfr. *Doc. Nos 111, 112, 116* et *130*.

de ce dernier point on ne savait que trop bien en Pologne à quoi s'en tenir. Si nous ajoutons enfin qu'à ces offres plus que vagues venaient s'ajouter toute une série de réclamations pécuniaires, ainsi qu'une maladroite allusion aux prétentions héréditaires de Catherine de Suède à la couronne, on comprendra qu'Hubert Languet ait pu écrire, l'année suivante, qu'il considérait Jean III comme assez fou pour poser à nouveau sa candidature au trône de Pologne, *bien qu'il ait été tourné en ridicule et honni lors de l'élection précédente* (1).

La conduite de Jean III au début de toute cette affaire n'est pas sans une certaine analogie avec celle de son grand ennemi Ivan IV. Au commencement de l'interrègne, alors qu'il déclare *ne pas vouloir s'opposer* à ce que les Polonais choisissent son fils pour successeur de Sigismond-Auguste, il se fait des illusions absurdes au sujet de l'importance de sa qualité de mari d'une Jagellon, et c'est presque une grâce qu'il accorde aux Polonais, lorsqu'il consent à leur expédier des ambassadeurs et à briguer lui-même la couronne. De même qu'Ivan IV, il parle de celle-ci comme lui revenant *de droit*. Ce n'est que

(1) Hubert Languet à Auguste de Saxe, le 23 juillet 1573. *(Doc. N° 318.)* Quatre mois plus tard, le Sénat de Pologne, refusant à nouveau une alliance contre le tsar, écrivait à Jean III, dans des termes d'une ironie sanglante, que sa dernière ambassade, celle justement à la Diète d'élection, *tantus ad præclaram omnium de Majestatæ illius opinionem exaugendam cumulus est factus, ut nihil præterea addi posse videatur*. (HILDEBRAND, *Johan III*, p. 243.)

Le 29 avril, enfin, Vulcob écrivait à Charles IX : *Et pour dire quelque chose du roy de Suède, puisqu'il a aussy des ambassadeurs en ceste diète, quand vostre Majesté aura vue la substance de la belle proposition qu'ils ont faite, je croy qu'elle ne jugera pas qu'ils en aient acquis grande faveur pour leur maistre envers les Polonois; aussy ne le met-on en aucune considération.*

NOAILLES, III, p. 420.

plus tard, au vu du combat acharné que se livrent des compétiteurs infiniment plus puissants que lui, qu'il saisit l'importance réelle de la question. Il comprend enfin qu'il ne sortira pas vainqueur du tournoi sans de notables sacrifices. Il n'arriva néanmoins à la vision exacte de la situation que lorsque la partie était déjà définitivement perdue pour lui. Nous en avons vu la preuve au chapitre précédent, dans l'exposé des phases successives de ses négociations avec le Saint-Siège. Le *crescendo* que nous avons constaté dans les promesses du roi aux agents de Rome, nous le retrouvons dans la longue série des pleins pouvoirs donnés aux ambassadeurs à la Diète d'élection, et ici comme là, Jean n'en arrive au point qui pourrait rendre effective sa candidature, que lorsque la lutte est terminée, et terminée à son désavantage. Le 19 avril 1573, alors qu'à Varsovie le tournoi des ambassadeurs avait déjà pris fin, Jean III signait à Visby, en Suède, une nouvelle instruction, laquelle aurait peut-être changé du tout au tout la marche des événements... si elle était parvenue à Lorichs six mois plus tôt. Le roi y promettait l'abandon à la République de toute la Livonie suédoise et l'appui de ses armes contre la Russie, à laquelle il s'engageait à reprendre pour le compte de la Pologne Polotsk et Smolensk; il y garantissait en outre la liberté de conscience et l'égalité des droits civiques aux dissidents (1). Étant donnée l'importance pour la Pologne d'une alliance suédoise, la perspective de recouvrir la Livonie et l'attachement de la nation aux Jagellon, il y avait là de quoi contrebalancer amplement même les

(1) Jean III aux ambassadeurs suédois en Pologne, le 19 avril 1573. (*Doc. N° 117.*)



offres de Montluc. Nous voyons donc que si Jean III subit, en 1573, en dépit des avantages exceptionnels qu'il possédait à l'origine sur tous ses compétiteurs, un échec aussi complet, la faute première n'en fut ni à ses ambassadeurs, arrivés trop tard, et liés par des instructions absurdes, ni surtout à Anders Lorichs, dont les efforts ne furent jamais soutenus, *mais uniquement au roi lui-même.*

Mais revenons à la Diète d'élection. Tout négatif qu'avait été le résultat obtenu par le discours des ambassadeurs suédois, celui qu'obtinrent les mandataires du duc de Prusse fut encore plus décourageant : non seulement on ne voulut pas entendre parler de lui comme candidat au trône, on lui refusa même le droit de prendre part, comme vassal de la couronne, à l'élection. Il en résulta que Jean III se trouva être le seul candidat que pussent avancer soit les ennemis d'Anjou, soit les réformés. La défaite complète qu'essuya le parti national piast vint encore augmenter le nombre de ceux qui, faute de mieux, se rallièrent au « parti suédois (1) ». Vers les derniers jours de l'interrègne, les chances de Jean III augmentèrent donc subitement et sa candidature fut en

(1) Commendone au cardinal de Como le 23 avril 1573 (*Doc. Nº 118*). Le parti national portait en avant la candidature d'un piast *en général*, en opposition à celle d'un étranger. La Diète brisa sa force en décidant que le candidat devait être désigné *personnellement*. Le parti se fractionna aussitôt. Ce fut à qui nommerait son préféré. Les partisans d'Anjou en profitèrent et tournèrent les piasts en ridicule. Jean Zborowski p. ex. fit inscrire comme candidats tous les membres de sa famille et tous ses amis. A l'instigation de Zamoyski la Diète donna le coup de grâce au parti, en demandant l'application de la loi commune, c'est-à-dire l'exclusion de la Diète de chaque candidat et de ses « ambassadeurs ». Chacun s'empressa aussitôt de décliner des prétentions chimériques qui lui auraient fait perdre toute influence sur l'élection. Le parti piast cessa d'exister.

effet celle qui se maintint le plus longtemps contre celle d'Henri d'Anjou.

Il est vrai que ce « parti suédois » de la dernière heure n'avait de suédois que le nom. Composé bien plus des adversaires du frère de Charles IX que des partisans de Jean III, il représentait l'opposition sous toutes ses formes et servait tout particulièrement de point de ralliement aux défenseurs de la Confédération de Varsovie. Il comprit bientôt même bon nombre de ceux qui ne demandaient pas mieux que de voter pour Anjou, mais à la condition *sine qua non* que l'acte de la Confédération fût préalablement inséré dans les *pacta conventa*, ce à quoi s'opposaient les catholiques intransigeants avec Commendone à leur tête (1). En maintenant la candidature du roi de Suède, on voulait surtout gagner du temps et intimider l'adversaire, afin de lui arracher la concession désirée.

Dans de telles conditions, il va de soi que Hogenskild Bielke et ses collègues furent complètement évincés de la direction du « parti suédois ». Eussent-ils possédé les notions les plus élémentaires de talents diplomatiques, il est certain qu'ils auraient néanmoins pu, sinon réparer les affaires de leur maître, du moins tirer profit de la situation (2). Au lieu de cela, nous les voyons commettre dans

(1) Chose curieuse, au moment même où Jean III faisait une dernière avance au Saint-Siège et allait jusqu'à laisser entrevoir la réunion de la Suède au catholicisme (Cfr. chapitre précédent, p. 194), les circonstances faisaient de son nom l'étendard de l'opposition contre Rome et la réaction catholique.

(2) L'occasion ne leur en manqua certes pas. Après que les ambassadeurs eurent fait leurs discours, il fut question, pour empêcher leurs intrigues, de les renvoyer de la Diète et même des confins du royaume. Firley aussitôt protesta et déclara que cette décision ne pouvait être appliquée aux ambas-

l'espace de quinze jours à peine une série de fautes, qui à elles seules auraient suffi à enterrer définitivement la candidature la mieux établie (1).

Hogenskild Bielke débute par se compromettre, au point de se faire arrêter et jeter en prison, dans une affaire fort louche de falsifications électorales (2). Vient ensuite la grossière tentative de gagner à leur maître les bonnes grâces du Nonce Portico et de Commendone par des promesses ridicules d'exagération (3). Puis enfin l'apothéose, sous la forme d'un manque de tact, inconcevable même chez des amateurs diplomates. Les troupes recrutées pour assurer la sécurité de l'État durant l'interrègne, n'ayant de longtemps reçu aucune paye, s'étaient

sadeurs suédois, venus non pour l'élection seule, mais aussi pour traiter d'alliance contre le tsar. *(Commendone à Como*, le 23 avril 1573; *Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. III, fol. 181; *Doc. N° 118.)* La Diète n'accepta pas, il est vrai, cette manière de voir; mais comme Commendone, de son côté, avait persuadé à ses fidèles mazoviens de s'opposer, eux aussi, au renvoi des ambassadeurs, on prit un moyen terme : on interna ces derniers dans des villes proches de la Diète, les impériaux à Lowicz, les Français à Plock et les Suédois à Sacroczin. *(Commendone à Como,* le 25 avril, *Nunz. Pol.*, vol. III, fol. 188; *Doc. N° 121*. Cfr. *Doc. N° 114.)*

(1) Depuis l'arrivée en Pologne de l'ambassade extraordinaire de Jean III, la direction des affaires suédoises avait passé des mains de l'habile et routiné Anders Lorichs à celles de Hogenskild Bielke et de ses collègues.

(2) *Le troisième jour de la Diète, l'ambassadeur de Suède fut apréhendé et trouvé saisy de six cachetz contrefaitz, dont il avoyt fort abuzé et en pensoit bien s'aider davantage. L'ung estoit le cachet du roy de Suède; l'autre son aneau; le troisiesme estoyt le cachet de la couronne et pais de Suède, le quatriesme celuy de la Royne de Suède, sœur de l'infante; le cinquiesme celuy du palatin Lasqui; le sixiesme du seigneur Rogniville* (*Radzivill*). (*Bibl. Nat. Paris, Fonds Colbert*, vol. 338, fol. 11.) L'arrestation eut donc lieu le 9 avril, l'avant-veille du jour où Bielke aurait dû faire son discours à la Diète. Il semble par conséquent avéré que ce ne fut pas seulement le peu de connaissances en latin des ambassadeurs, mais surtout l'emprisonnement de leur chef, qui les obligea à s'en remettre à Lorichs pour la lecture des propositions de Jean III.

(3) Cfr. chap. précédent p. 194 et la lettre de Commendone au cardinal de Como du 3 mai 1573. *(Doc. N° 122.)*



soulevées et menaçaient d'empêcher les délibérations de la Diète. Le Sénat, à bout de ressources, proposa de demander à l'infante Anna de sauver la situation, en payant sur le trésor de famille des Jagellon, renfermé au château de Tycoczin, la solde arriérée des soldats, quitte à être remboursée après l'élection. Les ambassadeurs suédois s'avisèrent de protester contre cette mesure au nom des intérêts de Catherine de Suède (1). Bien entendu, on ne tint aucun compte de cette prétention singulière; mais l'impression produite par cette indélicatesse des Suédois fut considérable (2).

Sous sa nouvelle forme et sous ses nouveaux inspirateurs, le « parti suédois » et la candidature de Jean III purent survivre même aux fautes impardonnables de ceux qui étaient censés en être les chefs. Ils survécurent, nous allons le voir, à la Diète elle-même, à l'élection du duc d'Anjou.

La Diète avait décidé qu'avant de procéder à l'élection définitive, les avantages de chaque candidature seraient défendus une fois encore par trois « orateurs » choisis pour chacun des compétiteurs, parmi ses partisans dans l'assemblée même. Ce tournoi eut lieu le 9 mai. L'évêque de Plock, Piotr Myszkowski, le principal des défenseurs de l'archiduc Ernest, fut interrompu par les cris de *Gallum! Gallum!* poussés par la szliachta mazovienne. Il put toutefois terminer. Stanislas Karnkowski,

(1) Commendone au cardinal de Como, le 23 avril 1573. *(Doc. N° 119.)* Les prétentions suédoises étaient d'autant moins justifiées que le testament de Sigismond-Auguste *(Doc. N° 32)* était encore, officiellement du moins, tenu secret (cfr. p. 341) et que par conséquent les droits de Catherine à l'héritage de son frère n'étaient aucunement démontrés.

(2) Cfr. *Doc. N°s 123, 124* et *125*.

« orateur » du duc d'Anjou, recueillit en revanche les acclamations unanimes de la noblesse, de même que Pierre Zborowski et Jean Kostka, ses deux collègues. L'enthousiasme fut tel, que l'assemblée refusa d'écouter les « orateurs » du dernier candidat (1), le roi de Suède, et réclama qu'on passât immédiatement au scrutin. Ce n'est que grâce à l'ascendant personnel sur la noblesse de Firley et de Mielecki, les deux principaux orateurs de Jean III, qu'il leur fut possible de se faire écouter quelques instants; mais quand le troisième orateur suédois, Anselme Gustomski, voulut à son tour parler, on refusa de l'entendre. Le staroste de Samogitie, Chodkiewicz, se leva et prononça contre Jean III un réquisitoire terrible, et quand Firley et Mielecki voulurent lui répondre, un tumulte indescriptible leur coupa la parole. Ils se retirèrent en déclarant la liberté de l'élection violée (2).

L'archevêque de Gnesen, Jacob Uchanski, crut le moment venu d'en finir et voulut proclamer Henri d'Anjou roi de Pologne; mais en cet instant suprême Zborowski, assuré désormais de l'élection d'Henri, se souvint qu'il était protestant. Il arrêta le Primat et fit renvoyer la séance définitive au surlendemain, pour donner aux partisans de

(1) A la suite des premières sessions de la Diète, tous les autres compétiteurs s'étaient retirés, sauf Ivan IV. Comme ce dernier n'avait envoyé aucun mandataire, on ignora sa candidature. Par prudence, pour éviter soit une incursion moscovite, soit qu'Ivan accusât les Lithuaniens de mauvaise foi, quelques magnats du grand-duché firent toutefois semblant de rester fidèles à la candidature russe. (*Corresp. de Commendone. Arch. S. S., Nunz. Pol.*, vol. III, *passim*.)

(2) Cfr. *Dyaryusz elekcyi Henrika Krola (Bibl. Czartoryski, Teka Naruszewicza, ex mss. Bibl. Zaluski, 127)* publié chez Noailles, vol. III, p. 372.

la Confédération une dernière possibilité de sauver la liberté de conscience (1).

Au jour indiqué, le 11 mai 1573, on put croire un moment que la guerre civile allait éclater. La veille, le « parti suédois », conduit par Firley, Mielecki, Gustomski, Tomicki, Krotowski, Szafraniec, les deux Gorka, le duc de Slutsk et autres chefs du protestantisme, s'était réfugié sur une colline près du village de Grochow. Ils s'y étaient retranchés avec leurs nombreuses suites armées et avec plusieurs pièces de canon (2). Quelques membres catholiques modérés du parti autrichien vinrent se joindre à eux (3). Pendant ce temps, les Mazoviens, les partisans d'Anjou et les catholiques intransigeants, c'est-à-dire la majorité, se rassemblaient, en armes aussi, dans la plaine de Kamien, bien décidés à proclamer le duc d'Anjou roi.

Le Sénat, effrayé de la tournure que prenaient les événements, envoya demander des explications aux Grohoviens. Firley répondit qu'on avait violé l'avant-veille la liberté de l'élection, en l'empêchant de parler en faveur de Jean III. Il déclara toutefois que le « parti suédois » était prêt à se rallier à la majorité, pour éviter une guerre civile, à condition que l'acte de la Confédération de Varsovie fût inséré aux *pacta conventa* (4).

Pendant que les pourparlers se poursuivaient, la szliachta, impatiente, se répandait en menaces, et le faible Uchanski se laissait entrainer à proclamer Henri d'Anjou

(1) Cfr. Noailles, vol. II, p. 317 et suiv.
(2) Commendone au cardinal de Como, le 11 mai 1573. *(Doc. N° 126.)*
(3) Noailles, vol. II, p. 321.
(4) Commendone au cardinal de Como, lettre citée. *(Doc. N° 126.)*

roi de Pologne, sans attendre la fin des négociations avec les « Suédois ».

On allait donc en arriver à une rupture, lorsque Zborowski sauva la situation par un artifice adroit. Il déclara que Uchanski n'avait fait que *nommer* le roi, mais qu'au Grand Maréchal du royaume revenait seul le droit de le *proclamer*. Délivrée de la pression turbulente de la szliachta, qui, aussitôt après la *nomination* faite par Uchanski, s'était répandue dans les environs pour fêter l'événement, la Diète accepta la manière de voir de Zborowski et les pourparlers avec les Grohoviens furent repris.

L'imminence du danger ainsi écarté eut un effet salutaire et rendit la majorité circonspecte. Firley et ses partisans obtinrent gain de cause. Ils abandonnèrent définitivement et irrévocablement la candidature de Jean III, se rallièrent à celle d'Anjou; mais la « Confédération de Varsovie, cette pierre angulaire de l'opposition et la cause de tous les orages, fut solennellement confirmée. On voulut l'entourer des plus fortes garanties : signée par les sénateurs laïques et les députés de la noblesse, et revêtue de leurs sceaux, elle fut enregistrée avec toutes les formalités nécessaires. On l'inséra en outre dans la formule du serment que devait prêter le roi élu. Les évêques seuls refusèrent leur signature, à l'exception de Krasinski, qui resta inébranlable dans sa fidélité aux maximes de la tolérance (1). »

(1) Noailles, vol. II, p. 329. N'oublions pas que, deux mois plus tôt, les évêques avaient presque tous adhéré à cet acte mémorable, à la rédaction duquel le plus remarquable d'entre eux, Karnkowski, avait eu une part considérable. Le fait d'avoir, au moment le plus grave de la crise que traversait la République, réussi à déterminer les évêques à se rétracter, est

Henri d'Anjou était désormais roi de Pologne. Grâce à la dextérité de Montluc, il avait fini, lui, le dernier venu des candidats, par l'emporter sur les deux seuls de tous ses compétiteurs qui, au commencement de l'interrègne, semblaient avoir des chances sérieuses de succès. Rome et Stockholm étaient les deux vaincues et, chose curieuse, c'était au nom de Jean III que les efforts désespérés du plus habile diplomate de la Curie avaient été réduits à néant, et cela juste au moment où Jean III lui-même se préparait à se rapprocher du Saint-Siège.

certes une des meilleures preuves des talents diplomatiques de Commendone et de l'ascendant qu'il savait exercer.

CHAPITRE IV

PROJET D'ENVOI DE WARSZEWICKI EN SUÈDE. — MISSION DE PAOLO FERRARI A ROME.

1573

Venise fait défection à la Ligue. — Les efforts de Grégoire XIII pour la reconstituer sont anéantis par l'élection d'Henri d'Anjou au trône de Pologne. — Recrudescence de l'activité catholique vers le Nord. — Warszewicki reçoit l'ordre de passer en Suède. — Opposition du clergé polonais. — Ses causes. — Grégoire XIII cède.

Raisons qui induisent Jean III à chercher l'appui du Saint-Siège. — Affaires de Pologne. — Héritage Sforza. — Paolo Ferrari envoyé à Rome. — Caractère secret de sa mission. — But réel de celle-ci. — — Accueil que reçoit Ferrari à Rome. — Bienveillance du Saint-Siège. — Réponse du Pape. — Nouveaux horizons.

L'année 1573 s'annonça à Rome sous des auspices assez favorables. Grâce à l'intervention énergique du Pape, les dissensions éclatées l'automne précédent entre Venise et Philippe II, à la suite des inutiles évolutions de la flotte de la Ligue dans les eaux de Navarino, avaient été éliminées (1) ; Paulo Tiepolo venait, au nom de la République, de renouveler l'assurance d'une action éner-

(1) A part le nouveau Nonce d'Espagne, Niccolò Ormaneto, évêque de Padoue, Grégoire XIII avait envoyé à Philippe II, spécialement en vue de la Ligue, deux ambassadeurs extraordinaires : l'un, l'archevêque de Lanciano, Mgr Niccolò Marini; l'autre, un des héros de Lépante, Marcantonio Colonna, alors général en chef des armées du Saint-Siège. (Carini, *Ormaneto*, chap. III.)

gique pour l'été prochain; à Naples, don Juan mettait la dernière main aux préparatifs de l'escadre espagnole et Grégoire XIII venait lui-même d'assister à Civita-Vecchia au départ du contingent pontifical aux ordres de Colonna. Un second Lépante semblait assuré.

D'un autre côté, les rapports venus de Pologne, et surtout de Vienne, étaient optimistes : l'archiduc Ernest semblait, grâce aux bévues de ses compétiteurs et à l'habileté de Commendone, avoir les chances les plus sérieuses de sortir vainqueur du concours dont le prix était la couronne des Jagellon, et Grégoire XIII entrevoyait déjà la réalisation de son ambition suprême : la chrétienté entière unie contre le Croissant sous la bannière de Saint-Pierre. Le Saint-Père crut pouvoir s'accorder un repos bien mérité et, le 2 avril, il quitta Rome pour aller passer quelques semaines à Frascati, dans la villa que possédait là le cardinal Altaemps.

Dans l'après-midi du 6 avril, Paolo Tiepolo reçut inopinément un courrier spécial mandé par le Sénat de Venise. La communication qu'apportait le messager était de telle importance que l'ambassadeur partit à l'instant même pour Frascati. Admis d'urgence en présence de Grégoire, Tiepolo finit, après une entrée en matière fort embarrassée, par annoncer que la République, découragée par les tergiversations continuelles des Espagnols, venait de conclure la paix avec le sultan (1).

Cette défection de l'élément le plus puissant de la Ligue, et cela au moment même où don Juan se préparait à prendre la mer, équivalait, sinon à l'écroulement

(1) Le traité avait été signé le 7 mars 1573.

définitif, du moins au renvoi à une époque absolument indéterminable de tous les projets d'action offensive en Orient; bien plus, elle mettait à la merci d'Uluch Ali et de sa formidable armada le littoral entier de l'Adriatique.

Aussi la colère de Grégoire XIII contre la République fut-elle des plus violentes, et l'on prétend qu'à l'ouïe du message funeste, le Pape leva son bâton contre Tiepolo, qui n'échappa que par une fuite rapide à l'indignation du vieillard.

Abandonnant toute idée de repos, le Pape revint incontinent à Rome, et après avoir exhalé en plein consistoire (1), dans un discours fulminant, son exaspération contre Venise, il se remit aussitôt avec une ardeur toute juvénile à rebâtir l'édifice si misérablement écroulé et à reconstituer une nouvelle Ligue.

Cinq jours après l'annonce de la défection de Venise, le 12 avril 1573, le cardinal de Como était en mesure d'annoncer au Nonce d'Espagne, Niccolò Ormaneto, que Sa Sainteté avait déjà élaboré un nouveau projet de Ligue, à la réalisation duquel le Nonce devait s'employer auprès de Philippe II. Il s'agissait d'unir l'empereur et l'Espagne aux États italiens, sur lesquels Grégoire pouvait compter, et de remplir par le Portugal et surtout par la Pologne la place que laissait vide la défection de Venise (2).

L'élection de Pologne vint bouleverser à nouveau les plans de l'infatigable Grégoire.

Au point de vue purement religieux, l'élection d'Henri d'Anjou représentait sans contredit un triomphe pour le

(1) Le 8 avril. *(Acta consistorialia, Bibl. du Vatican. Cfr. Doc. N° 110.)*
(2) Como à Ormaneto, le 12 avril 1573. *(Doc. N° 113. Cfr. Doc. N° 128.)*

Saint-Siège. Henri d'Anjou n'était-il pas l'instigateur présumé de la Saint-Barthélemy et le frère du Roi Très-Chrétien? Au point de vue de la politique extérieure de la Curie, au point de vue surtout de la Ligue, ce fut une défaite (1). Les Jagellon, représentant en cette question le sentiment unanime des Polonais, s'étaient de tous temps montrés rebelles aux projets du Saint-Siège (2), et nous avons vu que c'était avant tout pour entraîner vers la Ligue la Pologne, que Pie V, puis Grégoire XIII avaient soutenu les ambitions des Habsbourg à la succession des Jagellon. Au lieu de cela, c'était maintenant l'allié officiel du sultan, l'ennemi juré de l'Espagne, celui dont les armements avaient en premier lieu empêché Philippe II de se consacrer à la Ligue, celui dont les intrigues venaient de provoquer la défection de Venise (3), auquel échoyait le trône vacant. Au lieu d'un lien d'union entre la Ligue catholique et la Russie, sur laquelle Rome depuis longtemps comptait pour la lutte suprême contre

(1) Par rapport aux sympathies personnelles de Grégoire XIII aussi, l'élection d'Anjou fut un échec. L'Europe était à cette époque partagée en deux grands partis : celui de la France et celui de l'Espagne ; et Grégoire, de même que son bras droit, Tolomeo Gallio, cardinal de Como et secrétaire d'État du Saint-Siège, étaient tous deux franchement Espagnols. Sans doute Grégoire ordonna que l'élection d'Anjou fût fêtée à Rome par des feux d'artifice et des réjouissances publiques (Maffei, *Annali*, p. 82); sans doute il envoya de suite au nouveau roi la *rose d'or* (Cfr. *Doc. N° 132*), mais tout cela n'était en réalité que des manifestations semi-obligatoires pour le chef suprême du catholicisme. Grégoire s'efforçait de faire bonne mine à mauvais jeu ; mais ses sentiments intimes, personnels, ressortent on ne peut plus clairement de sa correspondance avec les Nonces. (Cfr. par exemple, *Doc., N° 129.*)

(2) Cfr. Boratynski, *Stefan Batory*, p. 206.

(3) On prétendait que Venise n'avait fait la paix avec le sultan que grâce aux intrigues de la diplomatie française. Cette accusation n'est pas prouvée. Elle était en tout cas généralement admise par les contemporains. (Cfr. par exemple, Carini, *Ormaneto*, p. 48.)



l'Islam (1), la Pologne semblait devenir un avant-poste menaçant de la puissance du sultan.

Le désastre ne se bornait pas à la perte directe de la Pologne. L'empereur, dépité profondément par l'échec de l'archiduc Ernest, échec dont il s'obstinait à rejeter la faute sur Commendone et même sur le Pape, se montrait d'autant moins accessible aux projets de ligue que l'élection d'Anjou pouvait amener de sérieuses complications en Allemagne. Philippe II qui, alors même que tout semblait parler en faveur d'un succès d'Ernest, rechignait déjà et ne prêtait aux projets de Grégoire qu'un appui minimal, devait évidemment se montrer encore moins accommodant du jour où l'élection d'Anjou semblait devoir donner à la politique française un avantage aussi inattendu que grave, et cela au moment où les affaires des Pays-Bas prenaient une tournure des plus fâcheuses (2).

(1) Au sujet des relations entre la Russie et le Saint-Siège, on trouvera tous les détails nécessaires dans la remarquable série d'ouvrages publiés à ce sujet par le R. P. Pierling, S. J. (Cfr. *Bibliographie.*)

Tout dernièrement encore, le Nonce Vincentio Portico, chargé dès 1568 de nouer des relations avec le tsar et de se rendre dans ce but à Moscou, avait reçu de nouveaux ordres à ce sujet.

Cfr. Rusticucci à Portico, le 11 mars 1570. *(Doc. N° 11.)*

(2) Loin de décourager les Hollandais, les atrocités commises par Alba à Mons, Malines, Zutphen et ailleurs n'avaient fait que les exciter à une résistance désespérée. Assiégé en décembre 1572 par don Fabrique de Toledo, Harlem résista six mois et ne se rendit qu'après avoir obtenu une capitulation honorable. Ce fut le dernier succès d'Alba. Quinze jours après, les vieux régiments espagnols, qui n'avaient pas reçu leur paye, se soulèvent et chassent leurs officiers; Alba veut les dédommager en leur donnant à piller Alkmaar, mais la ville résiste héroïquement et les Espagnols sont obligés de lever le siège après avoir subi des pertes énormes. Simultanément, la flotte espagnole est détruite par Orange, qui, grâce aux subsides reçus de France et d'Angleterre, avait réussi à créer une flotte. (FORNERON, *Philippe II*, vol. III.) Cette guerre désastreuse entrainait une dépense de

La Ligue semblait irrémédiablement compromise et Grégoire XIII dut se résigner bon gré mal gré à renoncer, du moins pour le moment, à son projet favori.

Par rapport au Nord de l'Europe ces événements eurent une influence remarquable. Paralysée et momentanément désorientée dans son effort principal, la réaction catholique put désormais tourner une partie de son énergie, de son activité vers d'autres buts. Sous la direction d'un homme tel que Grégoire XIII, il était à prévoir que les forces inoccupées d'un côté seraient immédiatement tournées vers un autre. A la période de répit qui s'ouvre dans le Sud correspond en effet une forte recrudescence d'activité vers le Nord. Tandis que les agents du Saint-Siège se remettent patiemment à réédifier dans l'Europe méridionale et centrale la Ligue effondrée, toute une série de mesures énergiques sont prises vis-à-vis de l'Europe protestante (1).

La Suède était tout indiquée comme l'un des buts vers lesquels devait se tourner cette recrudescence de l'activité catholique. Les démarches de Jean III et de Lorichs auprès de Portico et de Commendone, celles de Catherine auprès de Grégoire XIII, la mission de Ferrari à Rome et ses descriptions fortement colorées de l'état des esprits à Stockholm, tout cela semblait indiquer qu'une occasion propice s'offrait de renouer les négociations, de

600,000 écus *par mois* et l'on évaluait l'année suivante à *24 millions d'écus d'or* le total des sommes englouties par cette révolte désastreuse.

Ormaneto au cardinal de Como, le 18 février 1574. (*Arch. S. S., Nunz. Spagna*, vol. 8, fol. 259).

(1) Citons, par exemple, l'institution définitive et stable de la Congrégation Germanique (Cfr. chap. II, p. 182), la réorganisation complète du *Collegium Germanicum*, l'assignation à Hosius de 300 écus d'or par mois pour la mission polonaise, etc., etc.



reconquérir peut-être au catholicisme ce vaste royaume, jadis considéré comme irrévocablement perdu. Défalcation faite même des visées évidemment intéressées de Jean III, des exagérations manifestes de Ferrari, il n'en restait pas moins des raisons plus que suffisantes pour un caractère enthousiaste comme l'était celui de Grégoire XIII pour une tentative de mission.

Quinze jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis l'annonce de l'élection d'Anjou, que Hosius, chargé spécialement, nous l'avons vu, des affaires de Suède, recevait du Pape l'ordre d'agir énergiquement.

Le 13 juin 1573, le cardinal prévenait Stanislas Warszewicki, toujours recteur du collège des jésuites à Vilna, d'avoir à se préparer pour une mission en Suède (1). Un mois plus tard, Grégoire XIII, par Bref du 18 juillet, lui enjoignait de se mettre en route immédiatement. De Vilna, Warszewicki devait tout d'abord se rendre à Braunsberg, dans le diocèse de Warmie, afin de se concerter au sujet de sa mission avec son supérieur hiérarchique immédiat, le Père Lorenzo Maggio, Provincial jésuite d'Autriche et de Pologne (2), qui devait au commencement de septembre arriver à Braunsberg pour y inspecter le collège des jésuites fondé dans cette ville par

(1) Hosius à Warszewicki, le 13 juin 1873. *(Doc. N° 136.)*

Selon ÖDBERG (*Lorichs*, p. 23), Warszewicki aurait déjà, le 8 mars, reçu l'ordre de passer en Suède. *(Doc. N° 103.)* Je n'ai trouvé nulle part une confirmation de ce fait, dont l'exactitude me parait sujette à caution. En mars 1573, au moment le plus critique de la lutte qui se livrait autour du trône des Jagellon, on ne devait avoir à Rome ni les loisirs de s'occuper de la Suède, ni surtout les moyens de priver le parti catholique polonais d'un homme de la valeur de Warszewicki. (Cfr. *Doc. N° 88.)*

(2) La Pologne faisait alors encore partie de la province d'Autriche de la Compagnie. Ce n'est que l'année suivante qu'elle devint une province à part. (Cfr. *Doc. N° 295.)*



Hosius (1). Au cas où le Père provincial tarderait, Warszewicki ne l'attendrait pas, mais continuerait sa route vers Stockholm, de manière à y arriver avant la fin de la saison navigable (2). En vue de gagner du temps, il fut convenu, que Hosius ferait avancer par le Chapitre de son évêché de Warmie la somme nécessaire (3) au voyage de l'envoyé du Pape (4). Enfin, le 25 août, Lorenzo Maggio, qui à cette date se trouvait encore à Vienne, écrivait à Warszewicki de s'embarquer sans l'attendre, son voyage à Braunsberg ayant été retardé (5).

Nous voyons donc que la mission de Warszewicki était considérée comme très urgente. Et cependant, de même que trois ans auparavant, le voyage n'eut pas lieu.

Le 30 septembre, c'est-à-dire vers l'époque où les communications maritimes avec Stockholm deviennent déjà fort dangereuses, Warszewicki est toujours à Vilna. Il écrit ce jour-là au Père Maggio qu'il vient de recevoir sa lettre du 25 août et que peu de jours auparavant seulement, il a reçu celle du cardinal Hosius datée le 13 juin; *postea*, ajoute-t-il, *nec a Domino cardinali ullas litteras, nec à Sua Sanctitate ullum breve aut mandatum accepi* (6). Au bout de deux mois et demi le Bref du 18 juillet ne lui était donc pas parvenu, sur une voie où existaient cependant des communications postales relativement bonnes. Manquant ainsi d'instructions, de lettres

(1) Grégoire XIII à Maggio, le 18 juillet 1573. *(Doc. N° 139.)*
(2) Grégoire XIII à Warszewicki, le 18 juillet 1573. *(Doc. N° 138.)*
(3) 200 ducats. *(Como à Hosius,* 25 juillet 1573. Cfr. *Doc. N° 143.)*
(4) Le cardinal de Como à Hosius, les 15 et 25 juillet 1573. *(Doc. N°s 137 et 143.)*
(5) L. Maggio à Warszewicki, le 25 août 1573. *(Doc. N° 145.)*
(6) Warszewicki à L. Maggio, le 30 septembre 1573. *(Doc. N° 151.)*

d'introduction et d'ordres précis, Warszewicki prévoyait qu'il ne pourrait plus se mettre en route avant l'époque des glaces. Il ajoutait que les circonstances n'étaient du reste nullement propices à une mission, la guerre étant sur le point d'éclater entre la Russie et la Suède (1).

Ce retard des Brefs et des ordres précis du Pape est trop extraordinaire pour ne pouvoir être attribué qu'à des causes naturelles.

En effet, la correspondance de Warszewicki montre clairement que des influences puissantes furent mises en jeu pour réduire à néant les projets de mission suédoise (2).

C'est dans les circonstances politiques du moment qu'il faut chercher les causes réelles de cette opposition aux désirs formels du Pape. Le peu d'empressement que mettait Henri d'Anjou à venir prendre possession du trône de Pologne, les concessions que, de Paris, il accordait aux non-catholiques, avaient produit dans la Pologne entière une effervescence des plus graves. Le bruit commençait à se répandre que le nouveau

(1) En réalité, la guerre avait commencé depuis longtemps déjà. En février 1573, le tsar avait débuté par une incursion sanglante en Finlande. Les pourparlers n'en avaient pas moins été continués entre les deux monarques pendant plusieurs mois, mais sur un ton qui n'indiquait chez aucun d'eux un désir sincère de paix. La déclaration officielle de la guerre eut lieu le 11 août et la campagne s'engagea de suite avec une violence et une férocité extrêmes.

(2) Les codex de la Nonciature de Pologne aux Archives du Vatican ne contiennent rien à ce sujet. Le Nonce Portico, disgracié, avait quitté la Pologne; son successeur, Vincentio Lauréo, évêque de Mondovi, avait été envoyé à Paris auprès du roi nouvellement élu. Les données qui suivent sont toutes extraites de la correspondance de Warszewicki avec ses supérieurs, correspondance conservée dans les Archives secrètes de la Compagnie de Jésus, et dont je dois la copie à la bienveillance du Général récemment décédé de la Compagnie, le R. P. L. Martin.



roi ne viendrait pas prendre possession de son trône, on discutait l'éventualité d'une nouvelle élection et la lutte des partis avait repris comme en plein interrègne. Le triomphe définitif du catholicisme, que l'élection au trône d'un des principaux acteurs de la Saint-Barthélemy aurait, semblait-il, dû affermir à tout jamais, paraissait au contraire fortement compromis et les catholiques intransigeants voyaient avec indignation, dans le serment de Paris, une confirmation menaçante des promesses de liberté religieuse prodiguées par Montluc aux réformés, promesses auxquelles ceux-ci même n'avaient jusqu'ici osé se fier. Enhardis par ce succès, les protestants relevaient la tête et la guerre religieuse semblait sur le point de se rallumer, tout comme au temps de l'indifférence complaisante de Sigismond-Auguste.

Dans des conditions pareilles, il était évident que les chefs du parti catholique orthodoxe en Pologne ne pouvaient avoir ni les loisirs de s'occuper de missions étrangères, ni surtout le désir de détacher à de telles missions des hommes de la valeur et de l'autorité de Stanislas Warszewicki. Tous, en premier lieu Warszewicki lui-même, et avec lui l'évêque de Vilna, le Provincial d'Autriche et de Pologne, Maggio, le vice-provincial François Sunyer et d'autres encore, accueillirent avec le plus grand déplaisir les ordres du Pape et s'empressèrent de lui présenter des observations qui n'étaient que trop justifiées (1).

(1) Warszewicki à L. Maggio, le 30 septembre 1573. *(Doc. N° 151.)*
Fr. Sunyer à L. Maggio, le 30 septembre 1573. *(Doc. N° 152.)*
L. Maggio à Warszewicki, le 25 août 1573. *(Doc. N° 145.)*
Ev. Mercurien à L. Maggio, décembre s. d. 1573. *(Doc. N° 188.)*
Anna de Pologne au cardinal Hosius le 19 janvier 1574. *(Doc. N° 222.)*
Cfr. aussi les *Doc. N°s 287* et *310*.

Ces protestations devaient évidemment trouver un appui des plus intéressés auprès du cardinal Hosius, qui voyait son grand œuvre de la recatholisation de la Pologne compromis, et son avis, soutenu sans aucun doute par Commendone et tous ceux auxquels les projets de Grégoire XIII paraissaient par trop vastes, finit par triompher. La mission suédoise de Warszewicki fut renvoyée, puis contremandée, et vers la fin de l'automne le Général des jésuites, Evérard Mercurien, pouvait écrire au Père Maggio : *rationes quas attulit Rector Vilnensis de profectione suedica ita probavit Summus Pontifex ut eum de itinere non oporteat esse amplius sollicitum, nec curam collegii sui deserere* (1).

Nous voyons donc ici, pour la première fois, sous l'influence de Hosius, les intérêts de la Suède — parlant au point de vue de Rome — sacrifiés à ceux de la Pologne.

Quant au bien fondé de l'opposition du clergé catholique de Pologne et de Hosius à la mission suédoise, il est indéniable que la raison n'était *pas*, dans ce cas-ci, du côté du Pape. Priver l'Église polonaise d'un homme comme Warszewicki au moment du danger et dans un but aussi incertain que l'était une mission suédoise en 1573, équivalait à lâcher la proie pour l'ombre ; Grégoire le comprit du reste parfaitement, et aussitôt renseigné sur l'état réel des choses en Pologne, il ne paraît avoir fait aucune difficulté à renoncer à la mission suédoise, du moins sous sa forme première.

Tandis que nous voyons ainsi durant l'année 1573 un concours de combinaisons politiques et de calculs plus ou

(1) Ev. Mercurien à L. Maggio, décembre s. d. 1573. *(Doc. N° 188.)*



moins égoïstes retarder l'exécution des désirs de Grégoire XIII vis-à-vis de la Suède, d'autre part un concours de circonstances et de combinaisons absolument identiques provoquent chez Jean III des sentiments qui le pousseront de plus en plus dans la voie d'un rapprochement avec Rome, rapprochement, il est vrai, nullement sincère et dû uniquement à des spéculations égoïstes et matérielles.

Le premier mouvement du roi de Suède après l'échec de sa candidature en Pologne avait été de rompre toute relation avec Rome. D'un côté, l'appui sur lequel il avait compté de la part du Nonce, en échange de ses promesses vagues, lui avait fait complètement défaut ; de l'autre, le secret de ses négociations avec les représentants de Rome n'avait pu être gardé aussi complètement que l'aurait désiré le roi ; il en avait transpiré quelque chose, et ce quelque chose avait provoqué, dans l'état de mécontentement général qui régnait en Suède, une effervescence dont l'ombrageuse méfiance de Jean III exagérait la portée réelle. Le roi crut pouvoir désormais se passer de Rome et devoir tranquilliser ses sujets.

Au mois de juin 1573, de suite après l'annonce de l'échec de Jean III en Pologne, avait eu lieu à Stockholm une réunion générale du clergé suédois. Jean Herbst, qui jusqu'alors avait, avec l'assentiment tacite du roi, fait une propagande active en faveur du catholicisme et publié bon nombre de brochures contre la réforme, reçut maintenant de Jean l'ordre de soutenir, en présence du clergé assemblé, les doctrines de l'autorité du Pape. L'évêque de Linköping, Mårten (Martinus Olaï fut chargé de combattre Herbst. Le colloque, organisé avec le plus

grand apparat de publicité possible, fournit au roi l'occasion désirée d'afficher son orthodoxie luthérienne, en prenant énergiquement parti pour l'évêque protestant contre le missionnaire catholique (1). Non content de cette démonstration, somme toute assez platonique, le roi ne tarda pas à faire un pas de plus, et le 30 septembre Warszewicki annonçait au vice-provincial, François Sunyer, que le Père Jacob, l'ex-aumônier de Catherine Jagellon, retiré maintenant à Vilna, venait de recevoir de Suède une lettre dans laquelle Herbst lui écrivait que Jean III avait déclaré, que si la communion *sub utraque* n'était pas accordée à la reine, il chasserait du royaume tous les catholiques et leur interdirait à jamais le retour. La reine, ajoutait-il, se préparait à expédier à Rome un courrier pour annoncer au Saint-Père cette grave nouvelle (2).

La tournure que prirent, durant l'été 1573, les événements politiques en Pologne ne tarda toutefois pas à provoquer un revirement complet dans l'esprit de Jean III et à le ramener à des sentiments infiniment plus conciliants à l'égard de Rome et du catholicisme.

En premier lieu, les bruits qui circulaient au sujet du retard d'Henri d'Anjou à venir prendre possession de son trône, l'effervescence des esprits en Pologne et l'agitation sourde des partis laissaient entrevoir la possibilité d'une nouvelle élection, d'une revanche peut-être pour Jean III. Le triomphe écrasant du parti catholique lors de l'élection du mois de mai avait trop mis en évidence la

(1) « Rege tunc strenue tuente partes Lincopensis contra pontificos. » (*Ms. de la Bibl. d'Upsala*, cité par ANJOU, vol. II, p. 202.)
(2) Sunyer à Maggio, le 30 sept. 1573. (*Doc. N° 152. Cfr. N° 146.*)

valeur de l'influence et de l'appui du Saint-Siège pour que le roi ne fit pas son possible afin de s'assurer d'avance les bonnes grâces de la Curie, en prévision d'une éventualité pareille.

Les relations de la Suède avec ses voisins contribuèrent aussi à pousser Jean vers Rome. A l'est, la Russie se préparait à envahir les possessions suédoises en Finlande, tandis qu'en Esthonie, le « roi » Magnus (1), à la tête de quatre-vingt mille Russes, ravageait le pays. A l'ouest enfin, le Danemark guettait l'occasion de reprendre les armes. Ce n'était pas auprès de ses beaux-frères d'Allemagne, les insignifiants seigneurs de Baden-Rodemachern, de Veldenz et autres, que le roi de Suède pouvait trouver un appui. Ce n'était pas non plus auprès des grands princes protestants, tout occupés de leurs luttes intestines et, de plus, en grande partie alliés du Danemark. On ne pouvait attendre de secours effectif que de la Pologne et de la France, alliée obligatoire de la République de par l'élection d'Anjou; en d'autres termes, on ne devait compter que sur les puissances catholiques de l'Europe.

Tout importants qu'étaient ces deux points de vue, il est probable qu'ils n'auraient suffi à eux seuls à déterminer le brusque revirement d'attitude de Jean III dans ses rapports avec le Saint-Siège, s'il n'était venu s'y ajouter une circonstance décisive : l'influence de la mort de Sigismond-Auguste et de l'élection d'Henri d'Anjou sur la question de l'héritage Sforza. Par son testament du 6 mai 1571 (2), Sigismond-Auguste avait partagé en parts égales entre ses trois sœurs, Anna de Pologne, Sophie de Braun-

(1) Cfr. *Doc. N°s 21* et *23*.
(2) Testament de Sigismond-Auguste du 6 mai 1571. *(Doc. N° 32.*

schweig-Wolfenbüttel et Catherine de Suède, son énorme fortune, comprenant presque exclusivement l'héritage que lui avait laissé sa mère, la reine Bona, fille du duc Galeazzo Sforza de Milan (1). La partie la plus considérable de cet héritage se composait de terres et de valeurs hypothéquées dans le royaume de Naples. La part de cette fortune qui revenait ainsi à Catherine de Suède, augmentée des créances personnelles de Jean III auprès de son défunt beau-frère, représentait au bas mot une somme nominale de près de 850,000 dalers suédois, environ deux fois le revenu annuel total du royaume (2). Or la Suède était à la veille d'une banqueroute éclatante. La candidature de Jean III au trône de Pologne avait échoué en grande partie, nous l'avons vu, par le fait du manque absolu de ressources du roi. Pour faire face aux frais occasionnés par la guerre qui venait d'éclater quelques mois auparavant avec la Russie, Jean III avait déjà dû envoyer à la Monnaie l'argenterie de la Cour (3), puis donner en gage aux mercenaires allemands qui formaient le noyau de son armée ses forteresses et une partie de sa flotte (4). La récupération de la part qui revenait à Catherine de l'héritage Sforza et qui aurait suffi à elle

(1) La fortune personnelle de Sigismond-Auguste était à peu près nulle et joue dans les affaires de sa succession un rôle absolument insignifiant.

(2) Voir, à l'appendice au présent volume, une étude succincte des origines de cette succession et du développement des procès auxquels elle donna lieu jusqu'à la mort de Sigismond-Auguste.

(3) Dalin, *Sv. Hist.*, IV.

(4) Dalin, *Sv. Hist.*, IV, p. 44 et 45.

L'année suivante, Jean III n'ayant pu ni dégager ses navires de guerre, ni payer ses Allemands, ces derniers vendirent à l'ennemi, au Danemark, la partie de la flotte suédoise qui se trouvait entre leurs mains.

On trouvera des détails complémentaires sur la détresse financière de la Suède à l'appendice.

seule à payer les dettes de l'État et à rétablir l'équilibre budgétaire du royaume, était donc une question d'État, une question de vie ou de mort.

Or la récupération de l'héritage Sforza était chose fort délicate. Poussé par une avidité immodérée, Sigismond II Auguste avait refusé de se soumettre aux dernières volontés de sa mère ; Bona, prétendait-il, avait été empoisonnée par son intendant et son testament avait été falsifié. Cette accusation, dont il ne parvint jamais à démontrer la véracité, donna lieu à des contestations sans nombre, à des procès interminables qu'envenima l'entêtement de Sigismond. Lorsque le roi mourut, en 1572, toutes ces causes étaient encore pendantes et le payement, même des sommes non controuvées, suspendu. Seul un ordre péremptoire de Philippe II, suzerain du royaume de Naples, aurait pu mettre une fin à cette affaire ; mais le Roi Catholique, profondément blessé par les procédés de son « cousin » de Pologne, qui avait repoussé un accord à l'amiable, ne faisait rien pour accélérer la marche des procès.

La première chose à faire était donc de s'insinuer dans les bonnes grâces de Philippe II, et dans ce but le Pape pouvait être un intermédiaire d'autant plus précieux que nominalement il était le suzerain du royaume de Naples, et que le peu qu'avait obtenu Sigismond-Auguste, il le devait à la toute-puissante influence du Saint-Père auprès du Roi Catholique. Au lieu de chercher une entente à l'amiable avec Philippe, la princesse Anna de Pologne, à laquelle était naturellement échue après la mort de Sigismond-Auguste la direction des négociations concernant l'héritage, s'était obstinée à poursuivre dans

la voie de prétentions exagérées et de réclamations juridiques inaugurée par son frère. Le résultat fut qu'en 1573, un an après la mort de celui-ci, Anna n'avait encore rien obtenu, et tout faisait prévoir que les choses traîneraient en longueur.

Ceci ne faisait nullement l'affaire de Jean III aux abois; aussi, comprenant que la tactique d'Anna n'était pas la bonne, se résolut-il à agir en personne (1).

De toute manière, nous le voyons, un rapprochement avec Rome s'imposait.

Il ne pouvait cependant être question de renouer officiellement avec la Curie. Nous venons de voir en effet que le secret peu à peu ébruité de l'envoi à Rome, l'année précédente, d'un simple courrier, — car telle était la position officielle de Paolo Ferrari, — avait suffi à provoquer une effervescence telle, que le pusillanime Jean III s'était cru dans l'obligation de faire publiquement acte d'anti-catholicisme. Que serait-il donc arrivé s'il avait été question d'une reprise officielle des relations, ou si l'on avait soupçonné une part, même minime, des plans conçus par la féconde imagination du roi! D'un autre côté, l'attitude nettement hostile de Jean III vis-à-vis de l'Église romaine durant l'été qui suivit l'élection de Pologne enlevait à celui-ci tout prétexte d'envoyer à Rome même un simple courrier. Enfin, l'état des finances du royaume ne permettait une telle dépense que pour quelque raison fort grave.

Mais Jean III était homme à expédients; il trouva

(1) Nous étudierons plus loin (chapitre VI) d'une manière plus détaillée l'influence des affaires de Naples sur la politique extérieure de Jean III durant l'année 1573.



moyen de tourner ces difficultés et d'envoyer le fidèle Paolo Ferrari à Rome sans éveiller les susceptibilités de ses sujets.

Tandis que la registrature de l'année 1572 ne conserve aucune trace de la première mission de Ferrari, nous trouvons au registre des lettres sortantes du mois de septembre 1573 l'annotation suivante (1) : « *Episcopum Varmiensem, de usu sacramenti sub utraque specie* ». Le titre tendancieusement faussé donné à Hosius, le fait que l'annotation se trouve parmi les « missives et résolutions *pour la Pologne* », le fait que la registrature ignore absolument trois autres lettres bien plus importantes, que portait avec lui le courrier, le fait enfin que celui-ci fut chargé de porter au Sénat de Pologne des lettres du roi concernant les affaires de Naples, tout cela nous montre que le *prétexte* officiel donné à la mission de Ferrari fut de se rendre *en Pologne*, pour y remettre au Sénat les lettres du roi, puis auprès de l'*évêque de Warmie* (2), l'ancien directeur spirituel de la reine, en vue d'obtenir son concours pour l'obtention d'une dispense permettant à Catherine Jagellon de déroger aux principes de l'Église catholique. Présentée de cette façon, la mission de Ferrari était plausible, naturelle, et ne pouvait éveiller les susceptibilités de l'aristocratie suédoise.

(1) Arch. R. Suède, Registre des lettres sortantes, *Polska missiver och resolutioner*, septembre 1573.

(2) L'évêché de Warmie est, on le sait, en Pologne. Donner à Hosius le titre d'évêque de Warmie — au lieu de cardinal — était donc faire croire que Ferrari allait en Pologne. La fraude était possible, vu l'ignorance absolue dans laquelle on était en Suède de tout ce qui concernait soit la Pologne, soit Rome.

En réalité, la lettre officielle de Catherine à Hosius, enregistrée par la chancellerie de Stockholm, n'était qu'un trompe-l'œil, destiné à compléter l'effet visé par les fausses données concernant soit le but du voyage, soit la personne vers laquelle se rendait Ferrari. Dans cette lettre, la reine *réclamait* la communion *sub utraque* (1), priait l'*évêque* de s'intéresser aux affaires de Naples, d'intercéder auprès de Grégoire XIII afin que l'hospice de Sainte-Brigitte à Rome (2) fût rendu à la Suède, et

(1) Je n'ai pu retrouver le texte de cette lettre. La réponse de Hosius, datée de Rome le 22 janvier 1574 *(Doc. N° 228)*, ne laisse toutefois aucun doute au sujet de son contenu. Le ton de cette réponse et sa teneur montrent clairement que les instances de la reine au sujet de la communion furent pour Hosius une grave désillusion, après la soumission dont Catherine avait fait preuve dans ses lettres précédentes.

(2) L'hospice de Sainte-Brigitte de Suède, à Rome, était une fondation créée par une fervente admiratrice de la sainte, la riche veuve Francesca Papazuri, de Rome, qui, en souvenir de sainte Brigitte, fit don au couvent de Vadstena, le 8 janvier 1383, de la maison où cette dernière avait passé ses dernières années et où elle était morte le 23 juillet 1373. Le couvent de Vadstena fut au commencement fort embarrassé, ne sachant trop que faire du cadeau. On finit par y établir un hospice pour les pèlerins scandinaves. Grâce à l'intelligente administration de quelques-uns de ses directeurs, l'hospice était au commencement du seizième siècle une fondation assez prospère, jouissant de revenus relativement considérables, lorsqu'une suite de malheurs s'abattit sur l'institution : le sac de Rome en 1527 et une inondation terrible en 1530, infligèrent tous deux à l'hospice des pertes très sensibles.

La réforme en Suède, privant l'hospice de pèlerins et ruinant le riche couvent de Vadstena, donna le coup de grâce à l'institution. En 1535, Paul III, considérant que l'hospice n'avait plus de possesseur légal, en fit cadeau à Giovanni-Battista Spinola; mais l'archevêque fugitif d'Upsala, Johannes Magnus, parait avoir réussi à faire annuler cette donation et l'hospice resta encore quelque temps entre les mains des catholiques suédois. En 1568 toutefois, Johannes Magnus n'étant plus là pour protéger la fondation, celle-ci fut donnée par Pie IV aux Sœurs *convertitæ B. Mariæ Magdalenæ* de Rome, qui en firent un asile pour les femmes perdues repentantes. Il va de soi que Jean III, toujours à court d'argent, devait, aussitôt les relations avec le Saint-Siège renouées, essayer de regagner l'ancien hospice suédois, d'autant plus que la possession à Rome d'un immeuble jouissant de revenus assez respectables devait lui faciliter l'entre-.

de rechercher parmi les papiers laissés par le défunt archevêque d'Upsala, Johannes Magnus Gothus, certains documents concernant la Suède (1). Somme toute, rien qui pût froisser les susceptibilités les plus délicates d'un luthérien orthodoxe (2).

Tout différent est le contenu, le ton surtout, des trois autres lettres que portait Ferrari et que Jean III s'était, avec raison, gardé de laisser passer par les mains des employés de sa chancellerie.

La première, une lettre de Catherine à Grégoire XIII, est adressée *Sanctissimo, Beatissimo in Christo Patri et Domino Gregorio, Divina providentia Papæ XIII, Sacrosanctæ Ecclesiæ Summo Pontifici, Domino clementissimo* (3). Ici, plus trace de « réclamation », mais bien une très humble requête implorant que le Pape voulût bien accorder la communion *sub utraque*, requête complétée par l'assu-

tien des agents qu'il se voyait obligé d'envoyer en Italie soit pour les affaires de Naples, soit pour celles de la religion. *(Cfr. Doc. Nos 29 et 46.)*

(1) Hans Brask, le dernier évêque catholique de Linköping, et l'un des hommes les plus savants de son temps, avait emporté avec lui, lors de sa fuite de Suède aux jours de la réformation de Gustaf Vasa, une partie des archives du Chapitre de son évêché. Ces papiers furent plus tard remis à un autre fugitif suédois, l'archevêque d'Upsala, Johannes Magnus Gothus, qui les apporta à Rome. A sa mort, les documents passèrent probablement entre les mains de son frère, Olaus Magnus, le dernier archevêque catholique d'Upsala, qui mourut à l'hospice de Sainte-Brigitte en 1557.

Jean III espérait que, parmi ces papiers, il trouverait les études très approfondies faites par Hans Brask vers 1520, concernant les controverses entre les rois de Danemark et de Suède au sujet des « trois couronnes », emblème que tous deux prétendaient porter dans leurs armes. Conformément aux stipulations du traité de paix de Stettin *(Doc. N° 24)*, cette question avait été soumise à un tribunal siégeant à Rostock, et c'est en vue de cet arbitrage que le roi de Suède désirait retrouver les études de Brask.

(2) Catherine de Suède à Hosius, le 8 septembre 1573. *(Doc. N° 149.)*

(3) Cet en-tête aurait suffi à lui seul à provoquer le mécontentement de l'aristocratie et du clergé réformé en Suède.



rance formelle que cette grâce pourrait bien entraîner le retour au catholicisme de la Suède entière (1).

La seconde lettre est aussi de la reine et adressée au cardinal Hosius. Catherine y demande l'appui, surtout pécuniaire, de la Curie pour le dernier couvent catholique encore existant en Suède, celui de Vadstena (2).

La dernière enfin est une réponse de Jean III à la lettre que Hosius, au mois de juin, avait envoyée à Catherine pour être remise au roi, si elle le jugeait convenable (3). Il n'y est presque pas question de religion. Le roi se borne à assurer qu'il ne demanderait personnellement pas mieux que d'observer strictement les clauses du contrat de mariage de Catherine et que ce n'est qu'en présence de l'animosité menaçante de l'aristocratie qu'il insiste sur la communion *sub utraque*. Après cela, le roi implore l'appui du cardinal dans les affaires de Naples et le prie d'intervenir auprès du Pape afin que l'hospice de Sainte-Brigitte soit rendu à ses possesseurs légitimes (4).

(1) Catherine de Suède à Grégoire XIII, le 7 septembre 1573. *(Doc. N° 147.)* Catherine de Suède à Hosius, le 8 septembre 1573. *(Doc. N° 150.)*

(2) L'existence de cette lettre, dont je n'ai pas réussi à retrouver le texte, nous est affirmée par Hosius lui-même dans sa réponse du 22 janvier 1574 *(Doc. N° 229), telle qu'elle est publiée par Grabowski*. Après avoir répondu point par point à la lettre officielle de Catherine, le cardinal écrit : *Co W. K. Mść w drugim liście żądasz...* Après quoi suit l'annonce d'un secours de 200 écus d'or au couvent de Wadstena.

GRABOWSKI, vol. II, p. 225.

Cfr. aussi THEINER, *Schweden*, p. 374.

Le fait de l'envoi simultané de deux lettres, dont l'une, non enregistrée, contient justement une demande de secours en faveur des catholiques suédois, confirme, tout en l'illustrant, le caractère de la mission de Ferrari et la manière dont il fut envoyé.

(3) Hosius à Jean III, le 6 juin 1573. *(Doc. N° 135.)*

Cfr. chap. II, p. 193.

(4) Jean III au cardinal Hosius, le 8 septembre 1573. *(Doc. N° 148.)*

De même que pour la lettre de la reine au cardinal, je n'ai pu retrouver



Nous voyons donc qu'il y avait une différence considérable entre la mission de Ferrari, telle que la présentait à ses sujets Jean III, et cette mission telle que nous la montrent les lettres secrètes apportées à Rome par l'agent de confiance du roi. Et cependant, ainsi que nous allons le voir, ces lettres n'exprimaient nullement le fond de la pensée de Jean.

Paolo Ferrari partit de Stockholm vers la fin de septembre 1573, passa par la Pologne et arriva en Italie vers le milieu de novembre.

La cité de Bologne était alors, de même que tant d'autres villes italiennes, divisée en deux camps ennemis : celui des partisans de la France, à la tête duquel se trouvait l'antique famille des Pepoli, et celui des partisans de l'Espagne, dirigé par celle non moins antique des Malvezzi. Durant la première moitié du siècle, Giulio Malvezzi avait épousé Camilla Sforza, cousine de la reine Bona, et ce mariage, apparentant la famille aux Jagellon, avait induit quelques-uns de ses membres à chercher fortune en Pologne. Au nombre de ceux-ci se trouvait Emilio Malvezzi, qui avait occupé un emploi à la Cour de Sigismond-Auguste à l'époque du mariage de Catherine Jagellon avec Jean de Finlande (1). Revenu en Italie et gratifié par le roi de Pologne d'une pension viagère, Emilio Malvezzi vivait actuellement dans sa ville natale au service de Phi-

le texte de celle-ci. Son contenu ressort toutefois d'une manière suffisamment complète d'une comparaison entre la réponse de Hosius, datée de Rome le 22 janvier 1574 *(Doc. N° 227)*, et du protocole de la séance du 29 décembre 1573 de la Congrégation Germanique. *(Doc. N° 187.)*

(1) Ces données sur les Malvezzi sont puisées aux riches archives de cette maison encore existante et auxquelles il m'a été donné l'accès le plus large par M. le comte Nerio Malvezzi.

19



lippe II (1). Grégoire XIII, désireux de mettre une fin aux luttes intestines de sa patrie, avait marié sa nièce Angela, sœur du cardinal S. Sixte, à un Pepoli, tandis qu'il faisait épouser à un Malvezzi une autre de ses nièces, sœur du cardinal Guastavillani (2). Emilio Malvezzi, apparenté aux Jagellon, ancien serviteur de Sigismond-Auguste et parfaitement au courant de toutes les affaires de Pologne, se trouvait donc en même temps parent par alliance du Pape (3).

Paolo Ferrari, qui évidemment connaissait Emilio Malvezzi du temps où tous deux servaient à la Cour de Pologne et qui, très probablement, était muni de recommandations de Catherine pour son ex-serviteur, réussit à intéresser ce dernier à sa mission et c'est en compagnie d'Emilio Malvezzi qu'il arriva à Rome dans la seconde moitié de novembre (4).

Les deux diplomates ne s'arrêtèrent toutefois dans la Ville Éternelle que juste le temps de se reposer un peu des fatigues du voyage ; ceci fait, et sans s'être annoncés à personne, ils continuèrent leur route vers Naples.

Le roi de Suède nourrissait à cette époque l'espérance de voir tomber entre ses mains toute l'énorme succession de Bona Sforza. La libéralité dont avait fait preuve l'infante Anna lors de la campagne électorale en faveur du jeune prince Sigismond de Suède (5), le désintéressement

(1) Correspondance de don Juan de Zuniga.

(2) D. Juan de Zuniga à Antonio Perez, le 30 juillet 1574. (*Doc. ined.*, *N. Col.*, IV, fol. 193.)

(3) Notons, à titre de curiosité, que Catherine de Suède se trouvait ainsi, par l'intermédiaire des Malvezzi, apparentée, à un degré très éloigné il est vrai, à Grégoire XIII.

(4) Juan de Zuniga à Philippe II, le 16 décembre 1573. (*Doc. N° 185.*)

(5) Cfr. chap. III, p. 220. Elle finit par testamenter sa part de l'héritage à Sigismond.

absolu que montra toujours vis-à-vis de cet héritage la princesse Sophie de Braunschweig (1), l'âge enfin des deux princesses, dont la cadette, Anna, avait déjà cinquante-trois ans et dont l'une était restée fille, tandis que l'autre était veuve et n'avait aucun enfant, toutes ces circonstances firent concevoir au besogneux Jean III un projet hardi. Il entama avec les deux vieilles dames des négociations en vue d'obtenir que toutes deux, puisque privées d'espoir de postérité, renonçassent à leur part d'héritage en faveur de leur neveu, le jeune prince Sigismond Vasa. La duchesse de Braunschweig ne paraît avoir fait aucune difficulté pour consentir au projet (2). Quant à Anna, nous verrons plus loin qu'elle réservait sa réponse définitive jusqu'à ce que la question de son mariage avec Henri d'Anjou, auquel celui-ci faisait tout pour échapper, fût résolue (3). Quoi qu'il en soit, Jean III considérait la chose comme absolument certaine (4) et le

(1) La duchesse de Braunschweig resta toujours absolument étrangère à l'affaire Sforza. Elle céda ses droits à Sigismond, puis plus tard, le 1er mai 1574, à Anna Jagellon *(Doc. N° 298)*, selon qu'on le lui demandait et sans faire la moindre difficulté.

(2) Selon la double affirmation de Ferrari à Malvezzi et de Jean III lui-même, par l'intermédiaire de Rosinus, au Conseil des Dix. *(Doc. N° 196.)*

(3) Dans un inventaire de différents documents ayant appartenu à Jean III, inventaire actuellement conservé aux Archives royales de Suède, se trouve l'indication suivante, à la date du 1er mars 1573 : *Reversale Infantis Annæ et Reginæ Catharinæ super cessione possessionis Neapolitanæ. (Doc. N° 100.)* Il se pourrait que ce fût là justement le document de cession d'Anna en faveur de Sigismond. L'original est malheureusement perdu et je n'ai trouvé aucun document certifiant l'authenticité de cette cession qui en tout cas, comme nous le verrons, ne tarda pas à être révoquée. *(Arch. R. Suède, Inventarium.)*

(4) C'est ainsi du moins que la présente Paolo Ferrari à Malvezzi et à Zuniga et c'est ainsi que la présenteront l'année suivante Ture Bielke et Petrus Rosinus au Conseil des Dix à Venise et au grand-duc de Toscane. *(Doc. Nos 196 et 327.)*

but principal de la mission de Paolo Ferrari était justement d'étudier sur place la question, ainsi que les mesures les plus aptes à faciliter une intervention directe du roi de Suède. Comme le plan d'action de celui-ci différait essentiellement des procédés suivis jusqu'à présent par la Cour de Pologne et ses agents en Italie, Ferrari avait ordre d'agir en secret et de ne donner en aucune façon l'éveil aux agents polonais (1). C'est pourquoi il traversa Rome « incognito », et emmena avec lui à Naples Emilio Malvezzi, auquel ses relations continuelles avec les agents polonais permettaient de mener à bonne fin l'enquête désirée par Jean III, sans éveiller les soupçons des Polonais.

Ce n'est qu'après avoir terminé cette délicate enquête que Ferrari et Malvezzi revinrent à Rome. L'agent du roi de Suède s'annonça aussitôt auprès du cardinal Hosius, lequel le reçut fort amicalement et l'hébergea dans son palais.

A Rome, Ferrari se garda bien de parler du but principal de son voyage. Le rusé Crémonais avait parfaitement compris que la grande faute de sa mission précédente avait été de trop laisser voir les visées matérielles qui poussaient le roi de Suède à rechercher l'amitié du Saint-Père; aussi ne souffla-t-il mot des affaires de Naples (2), en dehors des demandes générales d'appui

(1) Les principaux d'entre eux étaient alors le cardinal Hosius à Rome et Stanislas Klodzinski, avec tout un état-major d'avocats et de clercs divers, à Naples.

(2) Hosius, qui écrivait très régulièrement une fois par semaine à Anna de Pologne pour lui communiquer les moindres détails des affaires de Naples, ne fait même pas mention dans ses lettres de Ferrari, ce qui évidemment ne peut s'expliquer que par le fait que le cardinal ne soupçonnait pas que Ferrari eût eu des instructions à ce sujet. Nous verrons plus loin Hosius s'inquiéter de la mission de Rosinus, qu'il savait avoir trait

que contenaient les lettres de Jean et de Catherine à Hosius. A l'entendre, il n'était venu que pour plaider la cause de son malheureux roi, qui n'aurait pas demandé mieux que de se convertir ouvertement au catholicisme, s'il n'avait craint qu'une telle action ne réunît autour du nom d'Erik XIV tous les éléments mécontents du royaume et ne provoquât une révolution immédiate. C'était pour éviter une telle éventualité et afin de faciliter une transition graduelle au catholicisme que le roi demandait la communion *sub utraque* (1).

Cette tactique habile eut un plein succès (2), et, tout prévenu qu'on fût à Rome contre l'agent et ses exagérations, Ferrari n'en réussit pas moins à persuader le Pape et les cardinaux du désir réel de Jean III de ramener peu à peu au catholicisme son royaume. Le cardinal de Como lui-même, qui certes ne manquait pas de sagacité, écrivait peu après au Nonce d'Espagne que le roi de Suède : *e veramente heretico, ma però delli manco cattivi; onde si fa sperare che possa un giorno convertirsi* (3). Quant au naïf Hosius, il crut tout ce qu'on voulut et écrivit à Catherine une lettre enthousiaste au sujet de Ferrari, lequel, assurait-il, était des plus *bene visto* auprès du Pape et des cardinaux (4). Nous avons vu plus haut (page 191, note 3) que c'était là une exagération; on crut à la sincérité de Jean III, mais on garda une certaine méfiance vis-à-vis de son ambassadeur.

aux affaires de Naples, longtemps même avant l'arrivée de celui-ci à Rome.

(1) Koneczny, *Jan III*, p. 35.

(2) Cfr. Tiepolo au Conseil des X, le 18 décembre 1574. *(Doc. N° 186.)*

(3) Le cardinal de Como à Ormaneto, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 232.)*

(4) Hosius à Catherine, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 229, Cfr. N° 297 et 302.)*

De même qu'au printemps précédent, les demandes de la Cour de Suède furent soumises à l'étude des cardinaux. La Congrégation Germanique les examina dans sa séance du 29 décembre 1573, et finit par décider que : *nullo modo concedendam esse communionem sub utraque, neque tamen omnino et expresse denegandam...* La Congrégation déclarait qu'il fallait agir avec circonspection et en premier lieu demander au roi les raisons pour lesquelles il mettait tant d'insistance à réclamer cette dispense; le cardinal Hosius se chargerait de cette négociation et deux projets de réponses aux lettres du roi et de la reine, lus par lui à l'assemblée, furent approuvés par celle-ci. Quant à l'hospice de Sainte-Brigitte, la Congrégation se borna à proposer qu'on prélevât sur ses revenus annuels une somme suffisante à l'entretien de six boursiers suédois au Collège Germanique, tout récemment réorganisé (1).

La rédaction du protocole laisse à désirer; les mots *neque tamen omnino et expresse denegandam* peuvent prêter à équivoque. Il ressort toutefois de la conduite ultérieure de la Curie, comme aussi de la correspondance des cardinaux de la Congrégation, que ces mots ont trait, non au fond même de la réponse à faire à la Cour de Suède, mais simplement à la forme à donner à ladite réponse. La réponse de la Curie était donc un refus absolument catégorique, bien que présenté sous une forme aussi conciliante que possible (2).

(1) Congrégation Germanique, protocole du 29 décembre 1573. *(Doc. N° 187.)*

(2) Dans sa lettre du 7 mars 1573 *(Doc. N° 101)*, Hosius avait conseillé à la reine Catherine *ut aliquod in isto Regno signum ostenderetur ad Ecclesiam Dei reditus, ut Missæ sacrificium cum suis ceremoniis restitueretur, ac tum demum de calice deliberatio susciperetur*. Cette phrase imprudente,

Pouvait-il en être autrement? Ce n'était pas au moment où Rome venait de refuser la communion *sub utraque* à des princes aussi catholiques que l'empereur et le duc de Clèves, où elle venait de la retirer au duc de Bavière, qu'il pouvait être question de l'accorder à un prince dont les sympathies catholiques étaient des plus hypothétiques, et qui jusqu'à présent n'avait encore donné aucune preuve réelle de ses bonnes intentions.

La seule chose que pût faire la Curie fut d'adoucir autant que possible la forme du refus. Il fut décidé que Stanislas Warszewicki, sur l'éloquence duquel on comptait beaucoup, serait envoyé en Suède, pour expliquer à la reine, en détail, les raisons qui rendaient impossible cette concession et pour tâcher de la dissuader d'une insistance qu'à Rome on ne comprenait pas. L'arrivée prochaine du jésuite fut de suite communiquée à Catherine (1). On tâcha enfin de compenser le refus au sujet de la communion par une large libéralité concernant toutes les autres questions. Nous avons vu qu'il fut décidé de faire entretenir par l'hospice de Sainte-Brigitte six boursiers suédois. Étant donnés les revenus fort maigres de l'hospice, c'était là une faveur considérable. Mais on ne se borna pas à cela. La reine avait demandé, par l'intermédiaire de Paolo Ferrari, pour elle-même et pour deux ou trois personnes de sa Cour, la dispense de tout

Hosius est maintenant obligé *de la rétracter* (sous une forme il est vrai, très diplomatique), ce qui montre bien que la Congrégation n'entendait en aucune façon céder par rapport à la communion. (*Hosius à Catherine*, le 22 janvier 1574, *Doc. N° 228.)*

(1) Le cardinal Hosius à Catherine de Suède, le 22 janvier 1574. (*Doc. N° 228.)*



jeûne (1). Pour la reine elle-même, constamment maladive, cette dispense avait toute raison d'être ; mais, pour les personnes de sa suite, aucun motif n'était même énoncé dans la supplique royale. Grégoire XIII n'en accorda pas moins la dispense dans toute son étendue (2), en y joignant de plus, *motu proprio*, un envoi considérable d'objets de dévotion, accompagnés d'indulgences fort larges (3). En réponse à la prière du roi et de la reine à Hosius d'intervenir en faveur d'une solution du procès de Naples, Grégoire ordonna au Nonce de Naples, Mgr Antonio Sauli (Cfr. *Doc. N°* 77), d'intercéder en son nom auprès du vice-roi (4). Catherine de Suède avait, nous l'avons vu, demandé un secours pour le couvent périclitant de Vadstena. Le Pape fit remettre à Paolo Ferrari dans ce but 200 écus d'or (5). Tout simple courrier qu'il était, celui-ci fut honoré et choyé à l'égal d'un ambassadeur ; Grégoire XIII lui accorda plusieurs audiences, et à la dernière, à laquelle fut donné le caractère ordinaire des audiences de congé aux ambassadeurs quittant Rome, il le gratifia d'une chaîne d'or de la valeur de 300 écus. Le Pape chargea en outre Ferrari d'inviter Jean III à envoyer l'année suivante, à l'occasion du Jubilé de 1575, un ambassadeur *officiel* à Rome (6).

Cette audience eut lieu le 20 janvier 1574. Cinq

(1) Catherine de Suède à Grégoire XIII. *(Doc. N° 193.)*
(2) Grégoire XIII à Catherine de Suède, le 10 février 1574. *(Doc. N° 256.)*
(3) Grégoire XIII à Catherine de Suède, le 20 janvier 1574. *(Doc. N° 224.)*
(4) Le cardinal de Como à Mgr Sauli, le 15 janvier 1574. *(Doc. N° 218.)*
(5) Le cardinal Hosius à Catherine de Suède, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 229.)*
(6) Tiepolo au doge, le 23 janvier 1574. *(Doc. N° 233.)*
Hosius à Catherine de Suède, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 229.)*
Koneczny, *Jan III*, p. 35.

jours plus tard, Paolo Ferrari reprenait le chemin de la Suède, emportant avec lui, outre des objets de dévotion et un nombre considérable d'ouvrages religieux, plusieurs lettres et Brefs pour la famille royale de Suède.

Dans un Bref du 22 janvier 1574, Grégoire XIII louait hautement les vertus de la reine et l'engageait en termes chaleureux à poursuivre ses efforts en vue de la conversion de son mari et de ses sujets. Renvoyant, en ce qui concernait la question de la communion, Catherine aux lettres de Hosius, le Pape terminait en faisant part de l'envoi de 200 écus d'or au couvent de Vadstena et de celui d'objets de dévotion et d'indulgences à la reine elle-même (1).

Les lettres d'Hosius étaient au nombre de trois : une au roi (2), l'autre à la reine (3), toutes les deux approuvées par la Congrégation Germanique; la troisième enfin au prince Sigismond (4), âgé alors seulement de huit ans.

Dans la lettre au roi, Hosius explique tout au long les raisons pour lesquelles le Saint-Siège se refuse à concéder aux laïques la communion *sub utraque*. Il insinue adroitement que le catholicisme prêche, beaucoup plus que ne le fait le protestantisme, la soumission de la nation au roi et il fait honte à Jean III de la dépendance dans laquelle celui-ci avoue être, de l'aristocratie du royaume. Il assure le roi de son dévouement en toutes choses et lui adresse entre autres des ouvrages luthériens (5) pour lui mon-

(1) Grégoire XIII à Catherine de Suède, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 226.)*

(2) Hosius à Jean III, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 227.)*

(3) Hosius à Catherine de Suède, le 22 janvier 1574. *(Doc. N°s 228 et 229.)*

(4) Hosius au prince Sigismond, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 230.)*

(5) Selon Baazius, c'étaient les ouvrages des Cryptocalvinistes, Cruicigerus, Mollerus, Pezelius, Videbrannus et autres.

BAAZIUS, *Inv. Eccl.*, p. 353.



trer combien les protestants sont divisés entre eux et haineux les uns envers les autres (1).

La lettre à la reine est en partie une répétition de celle au roi. Hosius y annonce la prochaine arrivée de Warszewicki en Suède et espère que, secondé par Herbst, il saura détourner la reine de son obstination néfaste au sujet de la communion. Le cardinal répond aux demandes de la reine au sujet de l'hospice de Sainte-Brigitte, des documents suédois perdus et des secours au couvent de Vadstena (2). Il assure la reine de son bon vouloir par rapport aux affaires de Naples et lui fait remarquer que si les Espagnols concevaient le moindre soupçon au sujet de son orthodoxie, il s'empresseraient de saisir ce prétexte pour suspendre tout paiement des revenus de l'héritage Sforza. Il termine enfin en louant les qualités et le tact déployés par Paolo Ferrari et en annonçant l'envoi à Catherine et à Sigismond d'ouvrages religieux (3).

La lettre à Sigismond enfin n'a aucune importance. Hosius y exhorte le jeune prince à être un fils obéissant et fidèle.

Somme toute, *au point de vue de la religion*, la mission de Paolo Ferrari n'avait donné que des résultats absolument insignifiants. Sans doute le courrier rapportait en

(1) Voir aussi ce qui a été dit plus haut au sujet de cette réponse.

(2) Cette partie de la lettre a déjà été analysée plus haut.

(3) Toute la seconde partie de cette lettre manque dans le texte publié dans les *Opera omnia* de Hosius, et par conséquent aussi dans Baazius. Elle est, en revanche, publiée *in extenso* par Grabowski, probablement selon l'original polonais. Hosius, qui écrivait toujours à Anna en polonais, employait dans sa correspondance avec Catherine tantôt la langue maternelle de celle-ci, tantôt le latin, suivant que la lettre avait ou non un caractère officiel. Le texte complet de la pièce actuelle est publié par Grabowski, vol. II, p. 217. (*Doc. Nos 228 et 229.*)

Suède des indulgences considérables, des preuves nombreuses de la bienveillance du Pape; mais, par rapport à la question principale, celle de la communion *sub utraque*, il avait subi un échec complet. Le Saint-Siège refusait nettement de se prêter à la politique de rapprochements successifs et prudents que préconisait Jean III. Rome exigeait — sous la forme toujours douce et indécise que la Curie a constamment donnée à ses exigences — que le roi de Suède se prononçât franchement et ouvertement pour le catholicisme et qu'il donnât une preuve éclatante de sa décision en envoyant un ambassadeur officiel présenter ses hommages, faire acte public d'obédience au chef de la chrétienté, à l'occasion des fêtes du Jubilé de 1575.

Rome ne s'engageait en aucune façon. Le premier pas devait être fait par la Suède, après quoi on verrait. Ce n'était qu'après avoir fait acte formel d'orthodoxie que Jean III pouvait espérer un appui effectif de ses ambitions, soit en Pologne, soit à Naples. Tel était, dépourvu de toutes fleurs de rhétorique, le sens exact de la réponse que rapportait Paolo Ferrari.

Rome avait mis, il est vrai, un soin tout particulier à dorer la pilule. C'est qu'à côté de la question d'un rapprochement de l'Église suédoise de l'orthodoxie catholique, Paolo Ferrari avait traité de choses purement politiques, de choses qui touchaient au vif l'endroit le plus sensible des aspirations de Grégoire XIII, lui ouvraient un horizon nouveau, et ajoutaient enfin à l'ambition idéaliste d'une réunion à l'Église orthodoxe de la Suède, celle plus matérielle peut-être, mais plus actuelle, plus puissante, d'une reconstitution prochaine du grand rêve de Buoncompagni, de la Ligue générale de la chrétienté contre les Turcs.

CHAPITRE V

MISSION POLITIQUE DE PAOLO FERRARI A ROME
MISSION DE STANISLAS WARSZEWICKI EN SUÈDE

1574.

Prudence de Ferrari. — Il fait offrir par Malvezzi au Pape une intervention suédoise dans les Pays-Bas. — Importance d'une telle offre pour la Ligue. — Politique maritime de la Suède. — Le Pape enchanté de l'offre de Ferrari. — L'offre transmise à Philippe II. — Défiance des Espagnols. — Ils sont entraînés par Rome. — Warszewicki envoyé en Suède. — Mission politique. — Précautions pour en assurer le secret. — Warszewicki à Stockholm. — Présomption de Jean III. — Conditions inacceptables. — Fuite d'Anjou. — Métamorphose des intentions de Jean III. — Tentatives de renouer les relations avec Philippe II. — Retour de Warszewicki. — Résultats de sa mission. — Anders Lorichs. — Ses plans sur Copenhague. — Développement du projet. — La Ligue contre la réforme.

Nous avons vu au chapitre précédent que Paolo Ferrari avait, durant tout son séjour à Rome, affecté l'indifférence la plus absolue vis-à-vis des affaires de Naples, et que cette indifférence, écartant le caractère de spéculation matérielle adhérent à sa mission de l'année précédente, lui avait grandement profité dans ses négociations auprès du Saint-Siège.

Ce que Ferrari ne jugeait pas prudent de faire lui-même, il le fit faire par d'autres. Le 16 décembre 1573 l'ambassadeur de Philippe II à Rome, don Juan de

Zuniga, expédiait à son maître une lettre remarquable. Zuniga avait rencontré par hasard un de ses amis de Bologne, Emilio Malvezzi (1), et celui-ci lui avait raconté comme quoi il était venu à Rome en compagnie d'un ambassadeur expédié par la reine de Suède au Pape pour demander la communion *sub utraque*. Relatant les confidences de Ferrari au cours du voyage, Malvezzi avait entre autres déclaré, que Jean III avait réussi à décider ses deux belles-sœurs à céder tous leurs droits au duché de Bari à son fils, le prince Sigismond. Malvezzi avait ajouté que le roi de Suède était très puissant, spécialement sur mer. Il possédait une flotte de guerre de plus de *cent* navires, dont une cinquantaine de grand tonnage, complètement équipés et pourvus d'une forte artillerie. Depuis que la paix régnait entre la Suède et le Danemark, cette flotte demeurait inactive, mais la reine d'Angleterre et le prince d'Orange étaient en pourparlers avec Jean III pour que celui-ci leur cédât une partie de ses navires (2).

Zuniga est trop fin diplomate pour ne pas flairer sous ce récit, en apparence indifférent, une intention déter-

(1) L'acquisition aux intérêts de la Suède d'Emilio Malvezzi peut avec raison être considérée comme un des succès diplomatiques de Paolo Ferrari. Malvezzi se dévoua dès l'abord entièrement aux intérêts de Jean III, et leur resta immuablement fidèle jusqu'à sa mort. Nous le retrouverons maintes fois au cours de la présente étude. Notons pourtant de suite, qu'entré au service de Hosius peu après le départ d'Italie de Paolo Ferrari, Emilio Malvezzi resta fidèle à la cause suédoise lorsque, trois ans plus tard, eut lieu la rupture entre le cardinal et les agents suédois, ce qui lui valut d'être chassé par Hosius. Nommé peu après *internuntius* de Jean III en Italie, Malvezzi déploya une activité aussi désintéressée que riche en résultats ; et lorsque la mort vint, en 1577, arrêter ses efforts, il avait sacrifié pour les intérêts du roi de Suède une partie considérable de sa fortune. L'ingrat Jean III n'en refusa pas moins toute indemnité à ses héritiers.

(2) Juan de Zuniga à Philippe II, le 16 décembre 1573. (*Doc. N° 185.*)

minée, et il fait part de ses soupçons à Philippe II. Selon lui, Ferrari est venu à Rome pour implorer l'intervention du Pape dans l'affaire du duché de Bari, et ses racontars au sujet des forces maritimes de la Suède ont pour but d'induire Grégoire XIII à soutenir les prétentions de Jean III. Jusqu'à présent, il est vrai, Ferrari n'a pas traité de Bari; mais Zuniga prévoit qu'il le fera tôt ou tard, et a pris ses mesures pour en être aussitôt averti. Quoi qu'il en soit, si réellement le roi de Suède possède une marine aussi puissante que le prétend Ferrari, on trouvera peut-être là le remède aux malheurs des Pays-Bas (1).

Pour bien comprendre l'intérêt que pouvait avoir le Pape au plus ou moins de puissance de la flotte suédoise, il est nécessaire de jeter un rapide coup d'œil sur les conditions politiques générales du moment.

Le but suprême de la politique extérieure de Grégoire XIII était, nous le savons, la réorganisation de la Ligue contre les Turcs. Le projet qui après celui-ci tenait le plus au cœur de ce Pape enthousiaste était la libération de Marie Stuart, le renversement d'Élisabeth et la conquête de l'Angleterre au catholicisme.

La réalisation soit de l'un, soit de l'autre de ces projets dépendait absolument de l'attitude de Philippe II, le seul monarque qui fût disposé à mettre ses armées et ses flottes au service du Saint-Siège. Or, au moment où arriva à Rome l'ambassadeur du roi de Suède, le Pape était fort mécontent du Roi Catholique.

Nous avons vu plus haut le terrible coup qu'avaient porté aux projets de la Ligue la défection de Venise et

(1) Juan de Zuniga à Philippe II, le 1er janvier 1574. *(Doc. N° 194.)*



l'élection de Pologne; nous avons vu que Philippe II s'était empressé de profiter de ces événements pour suspendre tous nouveaux armements en faveur de la Ligue (1).

Par rapport aux projets d'Angleterre, les choses ne marchaient guère mieux, bien que Philippe fût personnellement et directement intéressé à l'entreprise. C'était son ambassadeur à la Cour de Londres, don Guerau de Spes, qui avait été l'âme de toutes les intrigues, et à diverses reprises le roi s'était laissé entraîner par lui et par le Pape à donner l'ordre formel d'agir et de soutenir les différentes révoltes fomentées par les catholiques anglais et les partisans de Marie Stuart. Chaque fois cependant ces ordres avaient été contremandés au dernier moment, grâce aux remontrances du tout-puissant Comendador Mayor des Pays-Bas, le duc d'Alba, qui, avec sa prudence et sa froide logique, avait démontré à son maître l'impossibilité matérielle dans laquelle se trouvait l'Espagne de se jeter dans une aventure aussi grosse de dangers, tant que durait la guerre des Flandres et l'attitude équivoque de la France. Philippe II avait eu constamment le bon sens de se rendre aux sages représentations de son ministre; aux réclamations, aux instances répétées du Pape, il répondait chaque fois en promettant une action décisive... aussitôt qu'il aurait réduit à l'obéissance les Pays-Bas révoltés (2).

La guerre des Flandres devint ainsi peu à peu, pour le Pape, une obsession, un cauchemar, et la pacifica-

(1) Cfr. chap. IV, p. 262 et suiv.

(2) On trouvera dans l'ouvrage de J. Kretzschmar *(Die Invasionsprojekte der katholischen Mächte gegen England)* un exposé succinct des relations entre Rome et l'Espagne d'un côté, et l'Angleterre de l'autre, sous le pontificat de Grégoire XIII.



tion de ce pays la condition *sine qua non* de la réalisation de tous les rêves politiques de la Curie.

Nous avons vu que Grégoire XIII, après les désastres de 1572, s'était mis courageusement et patiemment à reconstruire l'édifice écroulé de la Ligue. Le traité de Nimègue, entre Élisabeth et le duc d'Alba, le 15 mars 1573 (1), fut pour l'expédition d'Angleterre ce qu'avait été la défection de Venise et l'élection de Pologne pour la Ligue ; mais cette défaite non plus ne put abattre la tenace énergie de Grégoire. Tous les ressorts de la diplomatie pontificale furent mis en action, afin de réparer les choses et en particulier pour mettre un terme à la révolte des Flandres, la cause la plus sérieuse de la faiblesse de Philippe II.

La série des revers n'était toutefois pas épuisée. Durant l'été de 1573, la noblesse du royaume de Naples, qui venait de repousser victorieusement toutes les tentatives de Philippe d'introduire dans le pays l'Inquisition espagnole, forma la ligue des *los Blancos* et réclama avec arrogance des institutions provinciales, ainsi que le départ des garnisons espagnoles (2). Simultanément, des troubles encore plus graves éclataient à Gênes entre le parti démocratique, soutenu par la France, et la haute aristocratie, dévouée à Philippe. Il fallut l'arrivée de la flotte de Doria, amenant des troupes espagnoles et l'intervention habile d'un Légat apostolique, le cardinal Morone, pour rétablir le calme (3).

Au milieu de tous ces déboires, Grégoire XIII montrait

(1) Kretzschmar, *Die Invasionsprojekte der kath. Mächte*, p. 46.
(2) Forneron, *Histoire de Philippe II.*
(3) Cabrera, *Historia de Felipe segundo.*

une ténacité, un calme, comparable seulement à celui légendaire de Philippe II lui-même, et cette politique lui valut enfin, au mois d'octobre 1573, deux succès de tout premier ordre. Le 7 octobre, don Juan, littéralement arraché par les agents du Pape *à la gentilezza de la tierra y de las damas* (1) de Naples, s'empara de Tunis et y mit une garnison espagnole. Une fois de plus les Turcs étaient vaincus et l'enthousiasme pour la Ligue semblait devoir se raviver. Une semaine plus tard, le 15 octobre, Grégoire pouvait enregistrer un second triomphe : le duc d'Alba, l'ennemi implacable de la politique du Pape vis-à-vis de l'Angleterre, l'obstacle le plus sérieux à toute possibilité de pacification des Pays-Bas, était enfin révoqué.

Les résultats de ces deux grandes victoires de la politique de Grégoire XIII ne furent cependant nullement tels qu'était en droit de l'espérer le Pape. Jaloux de l'énorme popularité dont jouissait son frère naturel, Philippe II se refusa à le soutenir et se retrancha plus que jamais derrière l'impossibilité d'agir avant la pacification définitive des Flandres. Aussi Grégoire XIII tourna-t-il dès lors tous ses efforts à faciliter cette pacification, qui désormais seule paraissait retarder une action énergique de la part de Philippe.

Dans de telles conditions, on comprendra l'importance des nouvelles apportées par Ferrari.

Cédés aux Gueux de mer ou à Élisabeth, leur alliée, qui tous deux les briguaient, les cinquante vaisseaux de guerre de Jean III assuraient à ceux-ci la suprématie sur mer, le triomphe définitif de la révolte, et par cela même la

(1) Cabrera.

débâcle, non seulement de l'expédition d'Angleterre, mais aussi de la Ligue. Entre les mains de Philippe II, au contraire, ces navires étaient un gage de la pacification si ardemment désirée des Flandres, et pour les obtenir, Philippe avait entre les mains un argument tout-puissant : l'investiture du duché de Bari et les affaires de la succession Sforza.

De la part de la Suède, l'offre de navires de guerre à l'étranger, et spécialement à Philippe II, n'était aucunement un fait nouveau, bien que ces offres n'eussent jamais eu jusqu'à présent aucun caractère politique (1).

Lorsque Gustaf Ier, après avoir brisé le monopole commercial de la Hanse dans ses États, entreprit de créer une marine et un commerce nationaux, il s'adressa, sur le conseil probablement d'Olaus Magnus (2), à la principale ville maritime du monde, Venise, pour obtenir des constructeurs de navires capables d'enseigner aux Suédois les principes modernes des constructions navales (3). Cette industrie prit bientôt, grâce à l'abondance et à l'excellence des matériaux en Suède, un développement considérable.

Erik XIV, qui en cela comme en tant d'autres choses continua et perfectionna l'œuvre de son père, eut l'idée hardie d'ouvrir, par l'intermédiaire des Vénitiens venus en Suède, des relations commerciales directes avec la République. A peine monté sur le trône, il envoya dans ce but à Venise un ambassadeur; mais l'idée parut trop

(1) En 1542, Gustaf Ier avait, il est vrai, offert à François II de France une flotte complètement équipée, et cette offre paraît avoir eu un caractère plutôt politique que commercial. [*Congé des amb. suédois (C. v. Puhy), Ms. Bibl. R. Stockholm (Familia Gustaviana.)*]

(2) Cfr. Bühring, *Venedig, Gustav-Adolf und Rohan*, p. 20.

(3) Olaus Magnus, *Hist. de gent. sept.*, éd. 1555, p. 329.



audacieuse au Sénat et la République refusa son concours (1). Les négociations paraissent avoir été reprises en 1566 (2), mais avec le même résultat négatif. Peu après Erik tomba et Jean III s'empara du trône..

L'inaugurateur inconscient de la politique suédoise du *Dominium maris Baltici* ne comprit jamais que la condition *sine qua non* d'une réussite de sa politique était une forte organisation navale. Il ne vit dans l'admirable flotte laissée par Erik XIV (3) que matière à trafic et son premier soin, une fois la paix conclue avec le Danemark, fut d'offrir ses navires de guerre à qui voudrait bien les acheter, afin de remplir les caisses toujours vides de son trésor.

Jean III s'adressa en premier lieu, dès 1570, à Philippe II, mais celui-ci ne se soucia pas de l'affaire (4). Deux ans plus tard, le roi de Suède renouvela ses offres. Son ambassadeur, Pontus de la Gardie, offrit en son nom

(1) *The ambassador of the king of Sweden has departed con le pivie nel sacco.* (Della Croce à Shers, le 6 juin 1561.)

Cal. St. Pap., For. Ser., Elisab., 1561-62, *N° 225.*

Cfr. *Doc. N° 253.* Les détails de ces négociations sont toutefois fort peu connus. Les négociations semblent avoir eu lieu par l'intermédiaire des comtes d'Arco (Cfr. page 304, note.)

(2) Cfr. Bünning, *Venedig, Gustav-Adolf und Rohan*, p. 22, note 2.

(3) La marine militaire suédoise n'a jamais été — relativement parlant bien entendu — aussi forte et aussi bien organisée que sous le règne d'Erik XIV, et les pages les plus glorieuses de son histoire sont justement celles où, sous les ordres des amiraux finlandais Klas Fleming et Klas Cristersson Horn, elle prit part à la grande guerre Septennale du Nord.

A la mort de Gustaf Vasa, la flotte suédoise se composait de 6 vaisseaux de ligne, de 19 navires de moyenne taille et de 28 petits navires. Erik XIV *doubla* le nombre et la force des navires. Sous Jean III, la décadence commença; la flotte déclina de plus en plus, et ne se composa finalement que de 3 vieux vaisseaux, de 5 navires de tonnage moyen et de 27 petits navires, ces derniers destinés exclusivement à la Défense du Ladoga.

Cfr. Zettersten, *Svenska flottans hist.*, 323, *passim.*

Hammarsköld, *Sv. flottan.*

(4) Lippomano au Sénat de Venise, le 26 février 1573. *(Doc. 91.)*



à Alba douze navires de guerre complètement armés, *quibus uti libere poterit ubicunque volet*; mais le Comendador Mayor des Flandres agit comme son maître en 1570 : il refusa. Rebuté de ce côté-ci, Jean tourna tous ses efforts vers Venise espérant y trouver, grâce aux guerres continuelles avec la Turquie, un marché avantageux. Des relations suivies s'engagèrent (1), mais ne semblent avoir donné aucun résultat pratique. En 1572, on attendait en Suède l'arrivée d'une ambassade vénitienne venue exprès pour acheter des navires (2), mais tout porte à croire que pour une raison ou une autre l'ambassade n'eut pas lieu. Enfin la même année, Jean III accréditait auprès de la République un agent spécial, le comte Olivero di Arco, pour continuer les pourparlers. La paix entre Venise et le sultan (*7 mars 1573*), rendant momentanément inutile une augmentation de la flotte de la République, suspendit toutefois des négociations auxquelles du reste, le Sénat ne paraît avoir prêté qu'une importance des plus secondaires (3).

Toutes ces tentatives de Jean III de vendre ses navires ont un caractère purement commercial. Peu importe à qui l'on vend, pourvu que l'on vende. En mai 1571, Guil-

(1) Jean III avait, aussitôt après son avènement, ouvert des relations avec Venise. En effet, nous trouvons aux Archives royales de Suède, dans l'inventaire des lettres entrantes, à la date du 17 novembre 1570, une *réponse* du doge, remerciant Jean III de ses témoignages d'amitié.

Arch. R. Suède, Inventaires des lettres de Jean III.

Pour compléter ces données éparses sur les premières relations entre la République de Venise et la Suède, signalons encore l'ouvrage de C. Bullo, *Il viaggio di M. Piero Querini.*

(2) Dançay *(Indberetninger)*, p. 146.

Dançay à la Royne Mère, le 28 janvier 1572.

(3) Nous reviendrons plus tard aux négociations du comte d'Arco avec le Sénat de Venise.



laume d'Orange, avisé probablement de la tentative faite l'année précédente auprès de Philippe II, envoyait à Stockholm Diedrik Sonoy, Herman van der Meere et Jean de l'Écluse, pour acheter à Jean III cinq ou six navires de guerre. Le duc d'Alba, qui avait eu vent de ce projet, s'empressa aussitôt d'envoyer de son côté un agent, Willem van Wijk, pour empêcher l'affaire et offrir en compensation l'achat de quelques vaisseaux pour le compte de l'Espagne. Cette dernière offre fut immédiatement acceptée et le roi tenta de faire d'une pierre deux coups et de vendre aussi à Guillaume d'Orange, en masquant toutefois le marché, de manière à ne pas s'attirer le courroux du puissant Philippe II. Mais, en présence des protestations énergiques de Willem van Wijk, Jean III se vit obligé à renoncer à cette brillante affaire et à déclarer officiellement aux ambassadeurs hollandais que *la vieille amitié qui le liait au roi d'Espagne* lui interdisait d'accueillir leur demande (1).

Cette « vieille amitié » ne l'empêcha du reste pas d'offrir lui-même au puissant roi de France ce qu'il venait de refuser au faible duc d'Orange. Pontus de la Gardie, envoyé auprès de Charles IX en octobre 1571, deux mois à peine après le départ de Suède de Sonoy, avait en effet mandat d'offrir au roi de France, *pour être employes contre l'Espagne*, non seulement une flotte, des provisions et des munitions, mais encore le concours des deux beaux-frères de Jean III, Edzard d'Ostfriesland et

(1) Jean III aux ambassadeurs de Guillaume d'Orange, Stockholm, le 20 juillet 1571. *(Doc. n° 35.)*

La meilleure preuve que cette déclaration était due uniquement aux menaces de Wijk est que Jean de l'Écluse resta en Suède où il négocia ouvertement avec les officiers suédois en vue d'un secours non officiel.

Christophe de Baden-Rodemachern, ainsi que celui du propre frère du roi, le duc Charles de Sudermanie (1). Il est vrai que Pontus de la Gardie avait, en passant par Anvers, fait exactement les mêmes propositions au duc d'Alba ; mais celui-ci, qui ne comprit jamais que le sort des Pays-Bas devait se décider sur mer, avait éconduit par de vagues promesses l'ambassadeur de Jean III (2).

Ce n'est que lorsque la mort de Sigismond II Auguste eut donné à Catherine de Suède des droits à la succession Sforza, que la question de la vente des navires suédois prit un caractère politique. Le roi, qui connaissait en traits généraux la position difficile dans laquelle se trouvait Philippe II, crut trouver dans l'offre d'une alliance suédoise, appuyée par celle d'une escadre, un argument suffisant pour reprendre pour son propre compte les prétentions, déjà *de facto* abandonnées par Sigismond-Auguste, à l'investiture du duché de Bari (3).

Observons encore que les instructions données à Fer-

(1) *Arch. R. Suède, copies françaises*, n[os] 33, 34, 42, 45, 49.

Pontus de la Gardie devait simultanément aviser le roi de France que l'empereur avait tout fait pour attirer la Suède à entrer dans une ligue espagnole contre la France, mais que Jean III avait refusé de se laisser entrainer à une telle entreprise, vu *la vieille amitié qui le liait au roi de France*.

Cfr. SPRINCHORN, *Sveriges förb. m. Frankrike* et *Doc.* N[os] *40, 49* et *51*.

On ne saurait trouver une meilleure caractéristique de ce qu'était en réalité la politique de Jean III.

(2) Cfr. *Doc.* N[os] *41, 47, 49* et *53*.

(3) Il est fort peu probable que Jean ait jamais songé sérieusement à devenir duc de Bari. Ses réclamations à ce sujet n'avaient évidemment pour but que de *demander beaucoup afin d'obtenir quelque chose*, ainsi que s'exprimera plus tard le cardinal de Como. *(Doc. N° 385.)* Il est clair, du reste, que si Jean avait songé sérieusement à acquérir Bari en échange d'une intervention suédoise dans les Flandres, il n'aurait pas fait faire à Philippe des offres qu'il savait parfaitement ne pas pouvoir remplir. Au moment où Ferrari offrait à Rome cinquante vaisseaux, Jean aurait été en réalité dans l'impossibilité d'en fournir dix.



rari au sujet de ces négociations ne pouvaient être que fort générales. Au moment où l'adroit Crémonais quitta la Suède, on y ignorait encore, sinon la paix entre Venise et le sultan et l'élection de Pologne, du moins la conséquence de ces événements sur la politique du Saint-Siège et de l'Espagne. La conduite diplomatique entière des négociations est donc l'œuvre, non de Jean III, mais exclusivement de Paolo Ferrari.

Il est temps de revenir à celui-ci.

Dans sa lettre du 16 décembre, don Juan de Zuniga avait, nous l'avons vu, déclaré qu'il surveillerait les faits et gestes de Ferrari. Il tint parole. Le 1[er] janvier 1574, il écrit à Philippe II que Ferrari continue, mais en vain, à négocier au sujet de la communion. Quant aux affaires de Bari et de Naples, il n'en a toujours pas parlé au Saint-Père. Il continue néanmoins à exalter les forces maritimes de son maître et à s'informer au sujet de l'état du duché de Bari (1).

L'indifférence affectée de Ferrari par rapport aux affaires de Naples se prolongeant, Zuniga finit par s'inquiéter. Les racontars de l'agent suédois n'auraient-ils vraiment eu aucun but intéressé? Jean III serait-il réellement en pourparlers avec les rebelles des Flandres et avec Élisabeth? Ou bien, plus simplement, cachait-on à Zuniga l'objet réel des négociations de Ferrari avec la Curie? L'ambassadeur de Philippe II résolut d'en avoir le cœur net. Vers le milieu de janvier, il sollicita une audience. Au cours de celle-ci, il raconta à Grégoire XIII qu'il avait *entendu dire* que l'ambassadeur suédois actuel-

(1) Zuniga à Philippe II, le 1[er] janvier 1574. *(Doc. N° 194.)*

lement à Rome vantait beaucoup les forces navales de Jean III et qu'il avait offert, au nom de son maître, de les mettre au service de Sa Sainteté pour combattre la révolte des Flandres. Le Pape fut fort étonné, déclara qu'il n'avait jamais entendu parler de rien de pareil et promit de prendre à ce sujet des informations (1).

La démarche de Zuniga ouvrait aux yeux du Pape et du cardinal de Como des horizons tout nouveaux. Éblouis à l'idée d'avoir enfin entre les mains la solution tant désirée de la grave question de la pacification définitive des Pays-Bas, ils s'empressèrent d'interroger Paolo Ferrari. Le rusé diplomate confirma, bien entendu, tous les racontars de Malvezzi au sujet des forces navales de la Suède. Quant à la question de savoir si Jean III serait disposé à mettre au service du Roi Catholique sa redoutable armada, il déclara n'avoir à ce sujet aucune instruction, et se borna à assurer que lui, Ferrari, ne doutait pas qu'on réussît à obtenir un secours de Jean III, à condition, bien entendu, qu'on offrît au roi quelque compensation suffisante, comme, par exemple, une solution favorable des questions de Naples et de Bari.

Grégoire XIII fit immédiatement transmettre cette réponse à Zuniga, avec l'assurance qu'il ferait tout pour faciliter une entente. Le cardinal de Como, de son côté, ajouta que, selon le dire de personnes compétentes (2),

(1) Zuniga à Philippe II, le 16 janvier 1574. *(Doc. № 219.)*

(2) On ne conçoit pas bien qui pouvaient être ces personnes. Ferrari avait lui-même déclaré que bon nombre d'officiers et de diplomates impériaux, envoyés autrefois en Suède, avaient « vu » la flotte suédoise. L'ambassadeur impérial à Rome était alors le comte Prospero di Arco, un proche parent du comte Olivero, agent de Jean III à Venise. Il est probable que c'est à lui qu'on s'adressa; il avait en effet séjourné longtemps, sinon en Suède

la flotte suédoise était en réalité très forte, que son intervention mettrait fin à la révolte des Flandres et valait par conséquent bien le duché de Bari et qu'enfin le Pape offrait de faire négocier l'affaire par le Père Stanislas Warszewicki, jésuite polonais, qui venait, peu auparavant, de recevoir l'ordre de se rendre en Suède pour traiter avec la reine de la communion *sub utraque*. Au besoin, du reste, on enverrait un second négociateur.

Communiquant tout ceci à Philippe II, Zuniga ajoutait qu'il avait été convenu que Warszewicki recevrait de suite un chiffre lui permettant des relations directes avec Requesens, le successeur du duc d'Alba au gouvernement général des Pays-Bas (1) et le propre frère de don Juan de Zuniga. L'ambassadeur ajoutait qu'il avait déjà fait part de toute l'affaire à Requesens (2).

Zuniga conservait cependant certains doutes au sujet de la véracité de Ferrari; aussi son premier soin avait-il été de contrôler autant qu'il était possible de le faire les données de celui-ci.

Il s'adressa dans ce but au vice-roi de Naples, le cardinal Granvela, ex-Comendador Mayor des Pays-Bas, ainsi qu'au comte de Montagudo, ambassadeur d'Espagne à la Cour impériale, où l'on était relativement bien informé au sujet des affaires du Nord. Granvela ne con-

même, du moins dans l'Allemagne du Nord. Il semble du reste que, sans confirmer les données exagérées de Ferrari, il se borna à affirmer que la flotte suédoise était à l'époque où il la vit, c'est-à-dire au temps d'Erik XIV, très forte, ce qui était, nous le savons, parfaitement vrai. Le cardinal Altaemps paraît aussi avoir été au nombre de ceux qui garantirent la puissance navale de Jean III. *(Zuniga à Philippe II*, le 27 janvier 1574. *Doc. N° 244.)*

(1) Cfr *Doc. Nos 155* et *183*.

(2) Zuniga à Philippe II, le 16 janvier 1574. *(Doc. N° 219.* Cfr. *N° 243.)* Zuniga à Montagudo, le 23 janvier 1574. *(Doc. N° 235.)*



naissait l'état de la Suède que tel qu'il était au moment où il avait quitté le gouvernement des Pays-Bas (1). Selon lui, Jean III devait être très riche, mais les données au sujet de la flotte étaient évidemment exagérées. Il valait cependant la peine de tâter le terrain, à condition toutefois de s'entendre avec la duchesse de Lorraine, qui avait des prétentions au trône de Suède (2). Quant aux assurances données par Jean III de se faire catholique, Granvela n'y prêtait aucune foi (3). Montagudo fut encore plus réservé.

En venant en Italie, Paolo Ferrari s'était arrêté à Vienne, où il s'était mis en relations avec l'ambassadeur de Philippe II. Il paraît même avoir fait à celui-ci des ouvertures plus directes que celles qu'il fit plus tard à

(1) Granvela avait quitté les Flandres en 1563, alors que vivait encore le souvenir des richesses de Gustaf Vasa et du faste pompeux déployé par Jean de Finlande lors de son voyage en Angleterre.

(2) Christine de Lorraine était la fille du dernier roi de Danemark-Norvège et de Suède, Christian II, dépossédé en Suède par Gustaf Vasa en 1521, en Danemark et en Norvège par Frédéric Ier en 1523, emprisonné traitreusement par ce dernier en 1532 et mort en prison en 1559. Christine, qui avait épousé en 1541 le duc François de Lorraine, élevait des prétentions aux trois couronnes scandinaves et devint bientôt l'âme de toute une série de conspirations dirigées contre les usurpateurs des trônes de son père. Lorsque éclata la guerre Septennale du Nord entre la Suède et le Danemark, Erik XIV envoya à la duchesse Martinus Helsingius, qui signa avec Christine, le 16 mai 1565, un traité par lequel le roi de Suède reconnaissait les droits de Christine à la couronne de Danemark et s'engageait à les soutenir par les armes, en échange de quoi la duchesse abandonnait toutes ses prétentions à la couronne de Suède.

Le détrônement d'Erik XIV et l'usurpation du trône par Jean III rompit cet accord. Christine fit à nouveau valoir ses prétentions et se déclara pour le roi prisonnier. Les conspirations recommencèrent et la Cour de la duchesse devint le centre des complots des légitimistes suédois. Au moment où le cardinal Granvela conseillait à Zuniga de s'aboucher avec Christine, celle-ci complotait avec Dançay, de Mornay et Simone Lossone contre Jean III.

(3) Granvela à Zuniga, le 21 janvier 1574. *(Doc. N° 225.)*

son collègue de Rome. Montagudo avait toutefois jugé l'affaire si peu digne de confiance qu'il ne s'était même pas donné la peine d'avertir Philippe II. Ce n'est qu'au reçu de l'avis qu'à Rome on avait pris la chose au sérieux qu'il se décide enfin, le 14 janvier 1574 (1), à faire part à son maître de la visite de Ferrari en appuyant assez mollement le projet (2).

Quoi qu'il en soit, Paolo Ferrari avait incontestablement toutes les raisons du monde d'être satisfait du résultat de ses négociations. Grâce à sa conduite diplomatique, il avait réussi à se faire demander comme une grâce justement ce que lui était venu implorer, et, de quémandeur qu'il était en réalité, il avait transformé Jean III en dispensateur de faveurs, en arbitre de la situation.

Le 20 janvier, Ferrari avait été reçu en audience de congé par Grégoire XIII (3). Sa mission officielle était terminée, et grâce à l'intérêt subit pour les affaires de

(1) Montagudo à Philippe II, le 14 janvier 1574. *(Doc. N° 217.)*

(2) La lettre de Montagudo à Philippe II a cela d'important qu'elle nous montre que le but principal de la mission de Ferrari était bien d'offrir un secours maritime suédois en échange de l'investiture de Bari. Ferrari, qui n'avait pas à Vienne les mêmes raisons qu'à Rome de faire le désintéressé, parla ouvertement à Montagudo. Le bruit qu'il était question de Bari se répandit, et Hubert Languet en informait son maître, l'électeur de Saxe, par lettre du 18 janvier. Languet, qui ne connaissait pas la proposition d'un secours naval, considère que les Suédois sont singulièrement naïfs de croire Philippe II capable de céder dans l'affaire de Bari.

Hubert Languet à l'électeur de Saxe, le 18 janvier. *(Doc. N° 221.)*

Les historiens suédois (ÖDBERG, *Lorichs, p. 26*, HILDEBRAND, *Johan III*, p. 222), auxquels l'importante mission de Ferrari a entièrement échappé, prétendent à tort que Languet parle ici de la mission de Petrus Rosinus, dont nous allons avoir à nous occuper. A l'époque où écrivait Languet, Rosinus attendait encore, à Lübeck, le renouvellement de ses lettres de créances (Cfr. p. 361), et du reste Languet déclare catégoriquement que *scribunt plurimi Romæ et Venetiis*... ce qui ne peut en aucune façon avoir trait à Rosinus, mais seulement à Ferrari.

(3) Cfr. chapitre précédent, p. 288.



Suède que venait, durant ces derniers jours, d'éveiller chez le Pape l'idée d'une intervention suédoise dans les Flandres, terminée d'une façon plus favorable que ne le méritait l'opportunisme politique de Jean III. Ferrari, qui jusqu'à ce jour avait persévéré immuablement dans son indifférence affectée vis-à-vis de toute question d'intérêt matériel et qui avait évité avec soin tout rapport personnel avec l'ambassadeur d'Espagne, crut enfin pouvoir se départir un peu de son rôle.

Le 24 janvier, la veille même de son départ, il eut sa première et seule entrevue avec Zuniga. Il se borna à confirmer toutes les données répandues par Malvezzi au sujet des forces navales de la Suède, à assurer l'Espagnol du désir sincère de Jean III de rallier son peuple au catholicisme et de son bon vouloir envers le Roi Catholique. Il termina enfin en promettant que lui, Ferrari, resterait toujours profondément dévoué aux intérêts de Philippe II, *son maître* (1), et qu'il ferait tout pour les favoriser à la Cour de Stockholm (2).

Il va sans dire qu'à Rome on ne fut nullement dupe de l'astuce tactique de Paolo Ferrari. En dépit des cajoleries officielles qu'il lui prodigua, le cardinal de Como conserva toute sa méfiance vis-à-vis de l'agent de Jean III (3), et quant à Zuniga il souhaita l'*inquisition d'Espagne* à l'habile homme qui l'avait si magistralement roulé (4).

(1) En sa qualité de Crémonais, Paolo Ferrari était en effet sujet du roi d'Espagne.

(2) Zuniga à Montagudo, le 31 janvier 1574. *(Doc. N° 249.)*

(3) Cfr. chapitre II, p. 191, note.

(4) Voici comment s'exprime à ce sujet l'ambassadeur : ... *Para decir à V. S. la verdad, yo quisiera encomendarle* (c'est-à-dire Ferrari) *à un inqui-*



L'affaire engagée par l'habile Crémonais était toutefois beaucoup trop importante pour que l'on s'arrêtât à des récriminations vaines, aussi les pourparlers furent-ils continués sans perte de temps.

La défiance générale des agents espagnols à l'égard de la valeur des offres suédoises n'avait pas échappé à Grégoire XIII. Craignant que cette attitude ne compromît les négociations et décidé à ne laisser à aucun prix échapper une occasion, même problématique, de mettre un terme à la guerre des Flandres, le Pape résolut de prendre en ses propres mains la direction de l'affaire.

Le 22 janvier, le cardinal de Como adressait au Nonce d'Espagne une longue dépêche chiffrée dans laquelle il lui exposait tout au long la situation, en lui enjoignant d'agir énergiquement et immédiatement auprès de Philippe II, afin que celui-ci consentît à user du secours de la flotte suédoise. La Curie se mettait entièrement à la disposition du roi pour la conduite des négociations. Le Nonce n'avait qu'à communiquer à Rome les conditions que consentait à offrir à Jean III le Roi Catholique, pour que l'affaire fût poussée avec vigueur et célérité (1).

Pressé d'en finir avec cette révolte des Pays-Bas, qui dérangeait tous ses projets, Grégoire XIII désirait vivement que l'intervention suédoise pût avoir lieu déjà durant le cours de l'été 1574; aussi, sans attendre la

sidor de España que le examinara à qué habia ido él à Suecia y còmo vivia allà : pero en fin para tener comercio en aquella provincia y en las demàs de Alemania, es forzado tratar con esta manera de gente y con otros mucho peores.

Zuniga à Montagudo, le 31 janvier 1574. *(Doc. N° 249.)*

(1) Como au Nonce d'Espagne, le 22 janvier 1574. *(Doc. N° 232.)*



réponse de Philippe II, fit-il ordonner à Stanislas Warszewicki d'accélérer ses préparatifs de voyage de manière à pouvoir être à Stockholm avant Pâques (1). Dans la lettre qu'écrivit à ce sujet à Warszewicki le cardinal Hosius, il n'était pas question de politique, mais uniquement de la communion de la reine (2).

A part l'incertitude dans laquelle on était au sujet de la réponse que ferait aux ouvertures de la Curie Philippe II, cette circonstance s'explique par le fait qu'on désirait garder le secret le plus absolu au sujet du vrai but du voyage de Warszewicki. Le vieux Hosius, dont on se méfiait, tant à cause de son manque absolu de sens diplomatique qu'à cause de son patriotisme local, fut tenu soigneusement en dehors du côté diplomatique de la mission (3), dont on lui laissa, pour ne pas éveiller ses soupçons, la direction spirituelle. Le fait que Warszewicki avait été primitivement destiné par la Congrégation Germanique à se rendre auprès de Catherine de Suède au sujet de la communion rendait cette ruse fort

(1) C'est-à-dire avant le 11 avril 1574.

(2) Hosius à Warszewicki, le 30 janvier 1574. *(Doc. N° 247. Cfr. N° 261.)*

(3) Nous avons déjà vu plus haut (chap. IV, p. 270) que le « polonisme » de Hosius avait nui aux affaires de Suède. Alors il ne s'agissait que de l'envoi d'un seul homme en Suede et cela pour un laps de temps relativement fort court. Maintenant qu'il était question ni plus ni moins que de faire éventuellement tomber entre les mains de Jean III les duchés de Bari et de Rossano, si longtemps réclamés par Hosius lui-même au nom de la Pologne, il était évident que le cardinal s'opposerait à la réalisation du projet. Aussi le vieux cardinal, dont on craignait en outre avec raison les coups de tête diplomatiques, fut-il soigneusement maintenu étranger à toute l'affaire. Ni Ferrari, qui demeura chez lui plus d'un mois, ni Grégoire XIII, ni Como, ne lui en soufflèrent jamais mot, et il ressort de la correspondance de Hosius avec la princesse Anna de Pologne et avec Catherine de Suède que le cardinal ne soupçonna jamais la vérité et qu'il resta persuadé que la mission de Paolo Ferrari n'avait pour seul et unique but que l'affaire de la communion *sub utraque*.

naturelle, et jusqu'à aujourd'hui la mission du célèbre jésuite, essentiellement politique en réalité, a toujours été considérée comme purement religieuse.

La position de Philippe II n'avait jamais encore été aussi critique que vers la fin de l'année 1573; aussi témoigna-t-il l'intérêt le plus vif au projet d'un secours suédois. A la première allusion que lui en fit son ambassadeur à Rome, Philippe II se départit du flegme méthodique qui le caractérisa toujours, et c'est par retour du courrier qu'il répondit à la lettre de Zuniga du 16 décembre 1573. Louant le zèle de l'ambassadeur, le roi lui annonçait qu'il avait fait communiquer toute l'affaire à Requesens, aux ordres duquel Zuniga devrait se conformer entièrement. Un post-scriptum *manu propria* enjoignait à l'ambassadeur de poursuivre ses investigations au sujet des intentions de Ferrari, si celui-ci était encore à Rome, et d'informer exactement Requesens du cours des événements (1). C'était là de la part de Philippe II une activité d'autant plus insolite que la lettre de Zuniga ne contenait, nous le savons, qu'une supposition assez vague. Cette activité ne se démentit naturellement pas le jour où la supposition fut transformée en un projet formel.

La lettre dans laquelle Zuniga relatait les pourparlers entre le Pape et Ferrari arriva à Madrid vers le milieu de février. Immédiatement après, le Nonce d'Espagne vint à son tour soumettre au roi les propositions du Pape au sujet de l'envoi en Suède de Warszewicki. Le 19 du même mois, Philippe envoyait à Requesens carte blanche

(1) Philippe II à Zuniga, le 27 janvier 1574. *(Doc. N° 242.)*

pour agir comme bon lui semblerait, et, afin que celui-ci pût, au cas où il jugerait l'entreprise susceptible de réussite, entamer les négociations sans aucune perte de temps, le roi joignit à son envoi des lettres toutes préparées pour les rois de Suède et de Danemark, pour le duc de Holstein et pour les villes hanséatiques (1). Dans la lettre à Jean III, Philippe II priait celui-ci de lui céder momentanément *et contre indemnité pécuniaire* une partie de la flotte suédoise pour être employée contre les rebelles des Flandres (2). De Bari, des affaires de Naples, *pas un mot :* Philippe II était parfaitement décidé à ne faire à ce sujet aucune concession (3).

Si Philippe II était ainsi entré pleinement dans les vues de Grégoire XIII par rapport à l'opportunité d'une action et surtout d'une action immédiate, il n'entendait en revanche nullement laisser à la diplomatie romaine la direction des négociations. Il chargea le Nonce d'exprimer au Pape sa vive reconnaissance de l'intérêt que ce dernier témoignait aux affaires d'Espagne, mais, au lieu d'indiquer les conditions que Warszewicki pourrait offrir en son nom à Jean III, il se borna à déclarer que Zuniga avertirait directement le Saint-Père des décisions

(1) Requesens à Philippe II, le 16 mars 1574. *(Doc. N° 278.)*
Le texte de ces lettres m'étant inconnu, je ne puis rien dire au sujet des négociations que désirait ouvrir Philippe II avec le Danemark et les villes hanséatiques. Il semble toutefois, à en juger par une lettre de Requesens à Philippe (du 5 mars 1574, *Doc. N° 260)*, qu'on craignait en Espagne que le Danemark et les villes maritimes ne s'opposassent au passage par le Sund de la flotte de secours suédoise destinée aux Pays-Bas, et que Philippe II voulait, par l'envoi d'un ambassadeur, écarter cette éventualité.

(2) Philippe II à Jean III, le 19 février 1574. *(Doc. N° 257.)*

(3) Philippe II à Zuniga, le 20 mars 1574. *(Doc N° 280.)*

qu'on prendrait en Espagne quand on aurait entendu l'avis de Requesens (1).

L'ardeur de Philippe II à entamer des négociations avec Jean III fut de courte durée. A mesure qu'arrivaient à Madrid les avis de ses ambassadeurs à ce sujet, le roi comprenait de mieux en mieux que les espérances fondées sur un secours suédois étaient des plus illusoires. Montagudo n'avait pas même jugé les offres de Ferrari dignes d'attention; Granvela ne croyait pas à l'armada promise; Zuniga, qui du reste n'y croyait guère plus, faisait observer que s'allier à la Suède c'était s'aliéner le Danemark (2) avec lequel on était en bonnes relations (3). L'attitude de Requesens enfin fut décisive. Plus intéressé que quiconque à une entreprise dont semblait devoir dépendre le sort des pays confiés à son gouvernement, le Comendador Mayor n'en montrait pas moins pour l'affaire qu'un enthousiasme des plus problématiques. Le 5 mars, au reçu de l'avis du projet formé par le Pape, il écrivait à Philippe II qu'il valait sans doute la peine d'essayer une démarche auprès de Jean III, vu qu'un secours, quelque faible qu'il fût, n'en serait pas moins le bienvenu, mais il doutait fort d'un résultat favorable (4). Dix jours plus tard, lorsque lui parvinrent les pleins pouvoirs de Philippe et les lettres de celui-ci aux princes et aux villes du Nord, il répondit qu'il allait envoyer *par*

(1) Le Nonce d'Espagne au cardinal de Como, le 1er mars 1574. *(Doc. N° 259. Cfr. Doc. N° 281.)*

(2) Zuniga à Requesens, le 23 janvier 1574. *(Doc. N° 234.)*

(3) Deux ans plus tôt, le Danemark avait, à l'instigation de William van Wijk, envoyé par le duc d'Alba, refusé de prêter secours aux rebelles des Flandres. Cfr. Sprinchorn, *Sverige och Nederländerna, Sv. Hist. Tidskr.*, vol. V, p. 130. Cfr. p. 301.

(4) Requesens à Philippe II, le 5 mars 1574. *(Doc. N° 260.)*

21

acquit de conscience un agent au roi de Suède, mais qu'il ne valait pas même la peine d'essayer de tenter une démarche auprès des autres (1). Et c'était là l'opinion d'un homme qui, grâce à des rapports relativement fréquents avec les pays de la Baltique, savait exactement à quoi s'en tenir!

Dans de telles conditions, il est probable que l'entreprise, abandonnée aux seuls Espagnols, eût fini par avorter complètement. Mais le Pape veillait, et, longtemps avant qu'on en fût arrivé au découragement, il avait pris des mesures qui finirent par entraîner les Espagnols.

Dès le 16 janvier, Zuniga avait communiqué en détail à son frère les projets de Grégoire XIII vis-à-vis de la Suède (2). Lorsque cette lettre arriva à destination, Requesens était déjà chargé par Philippe II de prendre lui-même en main la direction des négociations. Il enjoignit donc à Zuniga de demander au Pape que Warszewicki fût chargé simplement d'appuyer de toute l'autorité du Saint-Siège les démarches directes que ferait à Stockholm un agent que lui, Requesens, se proposait d'y envoyer (3).

Cette lettre arriva à Rome un des premiers jours de mars. Grégoire XIII ne fit aucune difficulté à céder aux Espagnols la conduite de l'affaire. L'important pour lui était non de diriger les négociations, mais bien de les voir menées à bonne fin, et cela le plus rapidement possible. Il ordonna donc immédiatement que Warszewicki fût muni de toutes les instructions nécessaires, et cet ordre fut exécuté avec une célérité contrastant remarquable-

(1) Requesens à Philippe II, le 16 mars 1574. *(Doc. N° 278.)*

(2) Cfr. *Doc. N°s 220, 250, 252* et *255.*

(3) Je n'ai pu retrouver la lettre de Requesens elle-même. Son contenu est toutefois relaté dans la dépêche de Zuniga à Philippe II du 8 mars 1574. *(Doc. N° 263.)*



ment avec la méthodique lenteur qui a toujours caractérisé la chancellerie pontificale.

Le plus important des documents envoyés à Warszewicki est une instruction secrète élaborée par le cardinal de Como et dont voici la teneur (1) : Sa Sainteté avait décidé de profiter de ce que Warszewicki était en Suède (2) pour lui confier, en dehors des pourparlers dont il avait été chargé par Hosius, une négociation qui tenait tout particulièrement à cœur au Saint-Père. Là-dessus, suivait un exposé de l'état des Flandres et du projet de Grégoire XIII de faire intervenir la flotte suédoise. Warszewicki devait faire ressortir aux yeux de Jean III tous les avantages qu'il retirerait d'une telle intervention : alliance avec un prince puissant et magnanime comme l'était Philippe II, bénéfices pécuniaires résultant de la large indemnité que payerait Philippe pour les navires prêtés, occasion de nouer des relations commerciales suivies avec les Pays-Bas et l'Espagne; enfin et surtout, Warszewicki devait souligner les titres qu'acquerrait ainsi Jean III à la bienveillance du Pape et de Philippe et les conséquences qu'une telle bienveillance aurait par rapport aux affaires de Bari et de Naples. Pour tout ceci il fallait que Warszewicki se servît en premier lieu de l'intermédiaire de la reine, mais il lui était enjoint d'agir avec beaucoup de circonspection ; il devait, pour commencer, se borner à faire ressortir la puissance du Roi Catholique et les avantages de bonnes relations avec lui, sans souffler mot de la

(1) Le cardinal de Como à Warszewicki. Instruction, le 10 mars 1574. *(Doc. N°s 270 et 273.)*

(2) Warszewicki avait, nous l'avons vu, reçu l'ordre d'être à Stockholm pour Pâques *(Doc. N° 247)*; c'est pourquoi on supposait à Rome que l'instruction ne l'atteindrait qu'en Suède.

flotte. Ce n'était qu'après l'arrivée à Stockholm d'un agent qu'y enverrait Requesens et qui s'aboucherait avec Warszewicki que ce dernier devait parler du secours naval. Le cardinal de Como terminait en pointant une fois de plus l'importance toute spéciale qu'attachait à cette affaire Grégoire XIII (1).

A cette instruction étaient jointes plusieurs annexes. Dans l'une d'elles, le cardinal de Como ordonnait à Warszewicki de se conformer exactement aux indications ou aux *desiderata* qui pourraient lui être communiqués par le comte de Montagudo (2). Dans une autre, Como relatait la mission de Ferrari à Rome, ainsi que ses promesses de services et enjoignait à Warszewicki de s'aboucher avec lui, aussitôt après son arrivée à Stockholm (3). A cet avis le cardinal joignait une lettre de recommandation adressée à Ferrari lui-même (4); Warszewicki devait en plus assurer le Crémonais de la reconnaissance effective, non seulement du Pape, mais aussi de Philippe II au cas où il seconderait l'entreprise (5).

Un Bref de Grégoire XIII à Warszewicki (6) et un

(1) Nous voyons que l'instruction était écrite en conformation stricte aux désirs de Requesens.

(2) Le cardinal Como à Warszewicki, le 12 mars 1574. *(Doc. N° 276.)* Cette mesure aussi avait été prise à la demande de Requesens.

(3) Le cardinal de Como à Stan. Warszewicki, le 10 mars 1574. *(Doc. N° 271.)*

(4) Le cardinal de Como à Paolo Ferrari, le 10 mars 1574. *(Doc. N° 269.)*

(5) La défiance de Como vis-à-vis de Ferrari perce à nouveau dans la lettre du cardinal à Warszewicki. Como termine cette lettre en disant que, même au cas où Ferrari ne jouerait pas à la Cour de Stockholm un rôle aussi important qu'il le prétendait lui-même, il devait en tout cas être capable d'indiquer lesquels des conseillers du roi on pouvait espérer gagner au projet. *(Doc. N° 271.)*

(6) Grégoire XIII à Warszewicki, le 10 mars 1574. *(Doc. N° 268.)*

autre à la reine de Suède pour lui recommander le jésuite (1) complètent la série (2).

Plus caractéristique encore que la célérité qu'on déploya à Rome par rapport à l'envoi en Suède de Warszewicki, est le soin minutieux qu'on prit de maintenir le secret le plus inviolable au sujet du but réel de la mission. Les brouillons de toutes les pièces que nous venons d'analyser sont, sans exception aucune, écrits *manu propria* par le cardinal de Como et ceux des documents qui devaient être expédiés par main de clercs sont libellés de manière à ne permettre aucune conclusion compromettante (3). La manière enfin dont eut lieu l'envoi des pièces à Warszewicki mérite une mention spéciale. Le 6 mars, le cardinal de Como avait prévenu le Nonce de Pologne, Vincentio Lauréo, qu'il lui enverrait sous peu des documents destinés au recteur du collège des jésuites à Vilna (4). Le 13 mai, l'envoi eut lieu sous pli cacheté. Dans la lettre qui accompagnait l'envoi, le cardinal secrétaire d'État enjoignait à Lauréo de faire

(1) Grégoire XIII à Catherine de Suède, le 10 mars 1574. *(Doc. N° 267.)*
En publiant le texte de ce Bref *(Schweden, Urk. B, N° XVI)*, Theiner a omis une ligne entière de l'original. Après les mots : *neque enim dubitamus te pro tua prudentia judicaturam* du texte de Theiner, il faut ajouter : *in eo negotio magnopere versari Dei gloriam et ipsius viri tui utilitatem.*

Je tiens à ajouter que c'est là *la seule* différence que j'aie rencontrée entre les nombreux textes publiés par Theiner dans son *Schweden*... et les originaux de ces documents conservés aux Archives du Vatican.

(2) Warszewicki n'était porteur d'aucun Bref ni d'aucune lettre pour Jean III. Entre celui-ci et la Curie il n'existait pas encore de relation *officielle.* Ferrari était, nous l'avons vu, *officiellement* agent de Catherine; Jean III, lui, n'en était encore arrivé qu'à correspondre avec Hosius.

(3) C'est le cas, par exemple, des notes remises aux secrétaires chargés de la rédaction des Brefs adressés à Catherine et à Warszewicki. *(Doc. N°s 265 et 266.)*

(4) Le cardinal de Como à Lauréo, le 6 mars 1574. *(Doc. N° 262.)*



parvenir ledit pli, sans l'ouvrir bien entendu et par la voie la plus rapide, à Warszewicki, soit à Vilna si celui-ci y était par hasard encore, soit à Stockholm *in casa della regina*. Dans l'un ou l'autre cas Lauréo devait surtout veiller à ce que personne au monde ne pût soupçonner que l'envoi venait de Rome et pour cela il lui était recommandé entre autres de donner au pli une forme extérieure différente de celle usitée par la chancellerie romaine (1). Pas plus que Hosius, le Nonce de Pologne ne devait par conséquent être mis au courant, et il semble que seul le Général de la Compagnie de Jésus ait été initié au but réel de la mission de son subordonné.

Il va sans dire que ces précautions ne s'étendaient pas aux Espagnols. Zuniga participa probablement à la rédaction de l'instruction à Warszewicki, et le jour même de cette rédaction il en envoyait déjà une copie chiffrée à Philippe II (2) et une autre à Requesens.

La nouvelle des mesures prises par la Curie parvint à Madrid avant que la désillusion dont nous avons parlé plus haut se fût encore emparée de Philippe II; aussi, celui-ci s'empressa-t-il de louer Zuniga du zèle qu'il avait témoigné dans cette affaire (3) et renouvela-t-il l'ordre à Requesens d'agir, pour peu qu'il entrevît quelque chance de réussite. Nous connaissons déjà l'opinion du Comendador Mayor à ce sujet; certes elle n'était pas favorable au projet. Mais d'un côté la situation empirait de jour en jour

(1) ... *Ma sopratutto avvertisca V. S. che nessun altro che lei possa sapere che detto plico venga di Roma, ne che sia cosa di S. S., onde sara bene fargli tal coperta che da nessuno possa esser conosciuto.*
Le cardinal de Como à Lauréo, le 13 mars 1574. *(Doc. N° 277.)*
(2) Zuniga à Philippe II, le 12 mars 1574. *(Doc. N° 275.* Cfr. *Doc. N° 273.)*
(3) Philippe II à Zuniga, le 5 avril 1574. *(Doc. N° 285.)*

dans les Flandres et Requesens ne savait réellement plus à quel saint se vouer; d'autre part l'optimisme et l'énergie de Grégoire XIII finirent par l'entraîner. Aussi sans attendre de nouvelles instructions de Philippe II, instructions qui ne pouvaient évidemment être qu'une confirmation des précédentes, le Comendador Mayor se décida-t-il, au reçu des communications de son frère, à tenter l'aventure.

Warszewicki devait, au dire de la Curie, être à Stockholm à Pâques; il fallait se hâter si l'on voulait profiter de son appui; aussi un agent fut-il immédiatement envoyé en Suède pour présenter à Jean III la lettre de Philippe II du 19 février, ainsi qu'une autre, plus explicite, de Requesens lui-même (1).

Alors qu'à Rome on croyait Warszewicki en route pour la Suède, celui-ci venait seulement, le 25 mars 1574, de recevoir la communication officielle dont nous avons parlé au chapitre précédent (2), l'autorisant à renoncer définitivement à la mission suédoise projetée l'année précédente et à se consacrer entièrement au soin de son collège. Une semaine ne s'était pas écoulée qu'arrivait, le 1er avril, la lettre de Hosius enjoignant à Warszewicki d'être à Stockholm au plus tard le 11 du même mois. C'était à n'y rien comprendre! Bien qu'il fût désormais trop tard pour arriver à la date fixée, Warszewicki se prépara à partir, mais son supérieur immédiat, le vice-provincial Francesco Sunyer, le retint, dans l'attente d'ordres plus explicites (3).

(1) Voir la réponse de Jean III à Requesens, datée de Stockholm le 11 mai 1574. *(Doc. N° 303.)*

(2) Cfr. chap. IV, p. 270.

(3) Warszewicki au Général de la Compagnie de Jésus, le 6 avril 1574. *(Doc. N° 286.)*

Le même au même, le 17 avril 1574. *(Doc. N° 293.)*

Par l'arrivée d'Henri d'Anjou, la situation en Pologne s'était beaucoup améliorée et la crainte d'une crise paraissait, momentanément du moins, écartée. L'opposition au départ de Vilna de l'énergique recteur du collège des jésuites de la ville n'en fut pas moins très forte. L'évêque de Vilna écrivit immédiatement à Grégoire XIII pour le supplier de ne pas priver son diocèse de Warszewicki (1), et ce dernier n'obéit lui-même qu'à contrecœur à l'ordre du départ. D'une lettre écrite par lui au Général de la Compagnie, il ressort qu'il aurait avec plaisir transmis la mission à un *Pater quidam Norvegus* (2), dont lui avait parlé Hosius dans sa lettre de janvier et qu'il demandait, au pis aller, à avoir comme compagnon en Suède (3). Mais cette fois-ci l'opposition ne trouva plus à Rome, tranquillisée par l'arrivée d'Henri d'Anjou en Pologne, l'appui qui l'avait fait triompher l'année précédente. Hosius, persuadé par Ferrari du « sincère désir » qu'avait Jean III de se convertir, fit la sourde oreille, et quant à Grégoire XIII, il se borna à répondre à l'évêque de Vilna, sur un ton qui n'admettait pas de réplique, que l'œuvre de Warszewicki en Suède lui était *pernecessaria,* que la mission ne serait du reste que de courte durée, et que par conséquent le recteur de Vilna serait bientôt rendu à son troupeau (4).

Il est probable qu'on expédia à Warszewicki, soit direc-

(1) L'évêque de Vilna à Grégoire XIII, le 9 avril 1574. *(Doc. N° 287.)*

(2) Laurentius Nicolaï, originaire d'Oslo en Norvège, surnommé plus tard en Suède *Klosterlasse.* Nous reviendrons dans la suite longuement sur le rôle de cet homme remarquable.

(3) Stan. Warszewicki au Général de la Compagnie de Jésus, le 6 avril 1574. *(Doc. N° 286.)*

(4) Grégoire XIII à l'évêque de Vilna, le 8 juin 1574. *(Doc. N° 310.)*

tement, soit par l'intermédiaire d'Everard Mercurien, de nouveaux ordres, mais ceux-ci furent inutiles. Le pli contenant les instructions secrètes de la Curie à Warszewicki était, sur ces entrefaites, arrivé à Cracovie, aux mains de Lauréo. Celui-ci chargea les jésuites de Cracovie de le transmettre à ceux de Vilna pour être, suivant le cas, soit remis au Père Warszewicki, soit envoyé à sa suite à Stockholm (1). Le courrier ne paraît guère s'être pressé : le 29 mai seulement, soit cinq semaines plus tard, Lauréo est enfin en mesure d'annoncer à Rome que le pli a trouvé Warszewicki à Vilna et d'envoyer les réponses de celui-ci (2).

Au reçu des instructions de la Curie, Warszewicki comprit qu'il ne pouvait plus être question d'esquiver le voyage, aussi prit-il de suite les mesures nécessaires. Il se passa toutefois un certain temps avant qu'il pût se mettre en route, et ce n'est que le 7 juin qu'il quitta Vilna, après avoir confié son collège aux soins de Petrus Scarga. La saison n'était guère propice ; la navigation n'était pas encore ouverte et Warszewicki dut choisir la voie de terre, par la Livonie, Reval et la Finlande. Le voyage fut des plus aventureux : les environs de Reval étaient infestés par la cavalerie russe et le golfe de Finlande était sillonné par les corsaires. Les tempêtes s'ingénièrent encore à rendre l'épreuve plus dure, et ce n'est que le 24 juillet, quarante jours après son départ de Vilna, que Warszewicki débarqua enfin à Stockholm (3).

(1) Lauréo au cardinal de Como, le 21 avril 1574. *(Doc. N° 294.)*

(2) Lauréo au cardinal de Como, le 29 mai 1574. *(Doc. N° 306.)*

(3) Pour tout ce qui concerne le voyage de Warszewicki je me conforme aux données de Stan. Rostowski (*Lituanicarum Soc. Jesu Hist.*, p. 52),

La perte de temps considérable qu'avaient entraînée toutes ces hésitations et ces difficultés eut une influence importante sur le succès des négociations. Disposant de communications infiniment mieux réglées que celles de l'Europe orientale, l'agent envoyé vers la mi-avril par Requesens avait devancé Warszewicki de plus de deux mois. L'efficacité du secours espéré était dépendante en premier lieu de la rapidité avec laquelle la flotte suédoise ferait son apparition dans les eaux hollandaises. Il n'y avait donc pas de temps à perdre et l'émissaire de Requesens ne crut pas devoir attendre l'arrivée du jésuite. Il entama seul les négociations.

Le trait fondamental du caractère de Jean III était une suffisance personnelle immodérée, jointe à une idée ridiculement exagérée des forces et de l'importance de la Suède. Lorsque Paolo Ferrari lui rapporta le résultat de son ambassade, l'empressement qu'on avait mis à Rome à briguer le secours de la Suède et la situation critique dans laquelle se trouvait Philippe II, lorsqu'en confirmation des rapports de Ferrari, débarqua à Stockholm un ambassadeur du plus puissant monarque de la terre, venant implorer son aide à lui, l'orgueil de Jean III ne connut plus de bornes. Sollicité par Guillaume d'Orange et Élisabeth d'Angleterre d'un côté, le Roi Catholique et le Pape de l'autre, Jean III se crut l'arbitre des destinées de l'Europe et de la chrétienté. Suivant à qui son bon plaisir accorderait le secours de l'armada suédoise, la

comme étant basées sur les documents des archives de la Compagnie de Jésus.

Anjou (*Svenska kyrkoreformationens historia*, III, p. 79) prétend que Warszewicki débarqua en Suède le 16 juillet, mais la date donnée par Rostowski paraît être la vraie.



victoire resterait à Philippe II, au catholicisme, ou à Orange, à la réforme. Nulle condition, si exorbitante fût-elle, ne pouvait évidemment être refusée à qui tenait entre ses mains un pouvoir pareil.

Il semble, en lisant les réponses de Jean III à Philippe II (1) et à Requesens (2), que le roi de Suède regrette de n'avoir pas plus de prétentions à faire valoir auprès de son « cousin et ami ». L'affaire des duchés des Bari, Rossano et autres; celle de la succession à Naples; celles des beaux-frères de Jean III (3), le comte Edzard d'Ostfriesland et le comte palatin Christophe de Baden-Rodemachern; celles personnelles de la princesse Cécilia Vasa, femme de ce dernier, rien n'est oublié; il n'est même jusqu'à une vieille histoire d'un monument funéraire, commandé en Hollande pour Gustaf Vasa et séquestré plus tard par les autorités d'Anvers en garantie de dettes jamais payées (4), que Jean III ne déterre mainte-

(1) Jean III à Philippe II, le 19 mai 1574. *(Doc. Nos 304 et 305.)*

(2) Jean III à Requesens, le 11 mai 1574. *(Doc. No 303.)*

(3) Le comte Edzard de Ostfriesland (*Frise orientale*) avait épousé Catherine Vasa, fille de Gustaf Ier et sœur de Jean III. Des dissensions, tant politiques que religieuses avec les sujets de son petit état, limitrophe des Pays-Bas avaient provoqué une immixtion des Espagnols dans les affaires du comté et Edzard avait imploré l'intervention de Jean III.

HAVEMANN, *Gesch. Braunschw. Lüneb.*

Le comte palatin Christophe de Baden-Rodemachern, de son côté, avait épousé Cecilia Vasa, elle aussi sœur de Jean III. Par sa conduite écervelée, la princesse entraina son mari dans toutes sortes de conflits fort regrettables, entre autres avec les gouverneurs généraux des Pays-Bas, voisins immédiats du minuscule état du comte. Ce dernier aussi avait fait appel à son beau-frère. WEECH, *Badische Gesch.*

(4) On trouvera des détails sur cette affaire, qui dépeint admirablement le manque absolu de scrupules des Vasa à l'égard de leurs créanciers, dans les Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique de l'année 1872, p. 94, dans l'article intitulé : *Guillaume Boyen, peintre, sculpteur et architecte belge*, par EICHHORN et ODELBERG.

Cfr. aussi *Doc. Nos 55, 56, 303* et *305*.



nant. Et toutes ces affaires devront être liquidées, bien entendu dans le sens voulu par le roi de Suède. Après cela seulement, ce grand monarque avisera s'il lui convient de tendre une main secourable au Roi Catholique!

Dans des conditions pareilles, aucune négociation sérieuse n'était possible, bien entendu, et l'émissaire de Requesens s'empressa de reprendre la route des Pays-Bas.

Il est fort peu probable que la présence de Warszewicki eût pu donner — en ce moment-là du moins — un autre cours aux négociations.

Cette folie des grandeurs, cette foi en sa mission d'arbitre universel, qui semblent s'être emparées de Jean III à la suite des résultats de la mission de Paolo Ferrari, se manifestent aussi en matière de religion. Le 6 juin 1674 avait eu lieu à Stockholm l'ouverture d'une assemblée générale du clergé de Suède. Jean III y prononça un discours remarquable. Il commença par assurer l'assemblée de sa compétence en matière théologique, compétence basée sur ses études de Gripsholm. Réfutant après cela toutes les accusations de « papisme » qui circulaient à son adresse, le roi déclara que son intention était de préserver l'Église suédoise, tant du catholicisme que des idées perverses et divisées des réformateurs. Là-dessus le roi, mettant à contribution tout le savoir doctrinal développé dans la lettre qu'il venait recevoir de Hosius (1), fait une charge à fond contre les théologiens de Wittenberg et de Rostock, qu'il accuse d'être divisés en autant de

(1) C'est-à-dire la lettre du cardinal datée de Rome le 22 janvier 1574, dont il a été question plus haut (chap. IV, p. 289) et dans laquelle Hosius faisait justement ressortir, avec preuves à l'appui, les innombrables divisions des réformés. Dans le discours du roi nous retrouvons tous les arguments du cardinal.



sectes divergentes entre elles et ennemies qu'ils étaient de docteurs, et dont les ouvrages ne devraient jamais être lus par le clergé suédois. Jean III terminait en déclarant que dorénavant il ne permettrait plus aux jeunes Suédois d'aller faire leurs études théologiques en Allemagne, et qu'il se proposait en revanche de fonder en Suède même un institut où seraient enseignées les *vraies* doctrines de l'Église (1). Les « vraies », bien entendu, telles que les comprenait le roi.

Si réellement, ainsi qu'on l'a prétendu, la chimère d'une réconciliation entre le catholicisme et la réforme sur les bases de concessions mutuelles a jamais hanté le cerveau mal équilibré du présomptueux Jean III, ce fut bien en ce moment où il crut tenir entre ses mains les destinées de l'Europe.

C'est six semaines après ce mémorable discours que Warszewicki se présenta à la Cour officiellement en qualité d'envoyé de la princesse Anna de Pologne au sujet des affaires de Naples (2). L'influence du célèbre jésuite

(1) Cfr. Anjou, vol. III, p. 76, 77.

Ce projet, le roi ne le réalisa que deux ans plus tard, dans des conditions que nous étudierons en détail dans le second volume du présent ouvrage. · Cfr. *Doc. Nos 565* et *571*.

(2) Le fait de s'être présentés en Suède « sous un déguisement » est une des accusations favorites des historiens scandinaves contre Warszewicki et plus tard contre Laurentius Nicolaï Norvegus et contre Possevino. Cette accusation est en réalité absolument imméritée. La crainte du martyre n'a certes jamais été un des traits caractéristiques des jésuites et dans le cas présent aucune appréhension de ce genre n'était possible. Au milieu de l'indifférence générale du peuple suédois, au sein duquel l'attachement à l'ancienne foi n'était nullement éteint, — nous en verrons des preuves lorsque nous parlerons de Possevino, — les jésuites étaient en sécurité complète, même s'ils n'avaient pu compter sur la protection absolue de la reine et du roi, protection qui, bien entendu, dans les trois cas présents leur était assurée d'avance, puisque tous trois vinrent en Suède *à la demande* de la Cour. Qu'avaient-ils donc à craindre? Perger (*Lauritz Nielssen*, p. 15) réfu-

sur Jean III fut des plus considérables et produisit sur son cerveau échauffé de rêves de grandeur l'effet bienfaisant et calmant d'une douche froide. Esprit brillant, profondément érudit, fin diplomate et homme du monde achevé, Warszewicki représentait un type absolument inconnu à la Cour de Suède.

Ancien disciple de Mélanchthon et par conséquent profondément versé dans toutes les doctrines réformées, avec cela ferré en controverse, Warszewicki n'eut aucune peine à abattre point par point tout l'échafaudage irénique de Jean III, et à montrer à celui-ci que la seule voie qui pouvait lui assurer la bienveillance du Saint-Siège était celle d'une soumission franche et complète au catholicisme. Les rêves politiques du roi furent encore plus faciles à détruire, et par la simple exposition de la réalité, le jésuite put montrer à Jean combien peu politique avait été sa conduite à l'égard de Philippe II.

Un événement inattendu vint prêter aux arguments de Warszewicki un poids tout particulier. Le 14 juin, arrivait, bride abattue, à Cracovie, un courrier envoyé par Catherine de Médicis pour annoncer au nouveau roi de Pologne la mort de son frère aîné, le roi de France Charles IX.

tant BRANDRUD *(Klosterlasse)*, a déjà montré que, par rapport à Laurentius Nicolaï, le « déguisement » fut l'effet de l'*ordre exprès* de Jean III. Or, pour Warszewicki et Possevino, ce fut exactement la même chose. Tous deux cachèrent leur vrai caractère par *ordre formel* du roi. Celui-ci, qui, tout en assurant Rome de son désir de se faire catholique, n'en prodiguait pas moins à son peuple les assurances diamétralement contraires, fit tout pour éviter que ses relations avec le Saint-Siège ne perçassent et ne lui donnassent un démenti par trop éclatant. Nous avons vu les précautions prises lors de l'envoi à Rome de Ferrari. L'ordre intimé aux agents du Saint-Siège de ne se présenter à Stockholm que sous un « déguisement » est dû aux mêmes sentiments et ne peut donc être imputé qu'à Jean III seul. Nous savons du reste que les jésuites ne s'y soumirent qu'à contre-cœur.



Henri d'Anjou se trouvait de par ce fait roi de France et de Pologne. Craignant que le Sénat de Pologne ne fit des difficultés à le laisser partir pour prendre possession de son royaume héréditaire, Henri s'enfuit secrètement, la nuit du 18 au 19 juin, de Cracovie. Cette fuite honteuse exaspéra les Polonais, déjà fort mécontents de leur nouveau roi; dès le lendemain, une partie de la noblesse réclama la déchéance d'Henri et une nouvelle élection.

Il est possible que ce fut Warszewicki lui-même qui apporta à Stockholm la première nouvelle de ce grave événement. En tout cas, elle y parvint à peu près en même temps que le jésuite, et elle lui fut d'un secours considérable. Pour Jean III, l'événement avait une signification tout à fait primordiale. La fuite du roi de Pologne pouvait entraîner des complications de toutes sortes, un avenir absolument incertain, soit par rapport à la politique étrangère de la Suède, soit par rapport aux affaires de Naples (1). Enfin la perspective d'une nouvelle élection ouvrait à Jean l'espoir d'une revanche de la défaite de l'année précédente.

Ce n'était en tout cas pas le moment de se brouiller ni avec le Pape, ni avec le roi d'Espagne. Aussi Jean III abandonna-t-il brusquement son attitude d'arbitre des destinées de la chrétienté et se laissa-t-il « persuader » par Warszewicki. En matière de religion, le roi assura que son désir le plus sincère était de se convertir au catholicisme et d'entraîner tout son peuple à suivre son exemple. La chose ne pouvait se faire immédiatement et d'un coup, vu l'opposition tenace de la nation; mais Jean promit solennellement d'amener peu à peu son royaume à la sou-

(1) Nous verrons au chapitre suivant l'influence qu'eut sur les procès de Naples la fuite de Henri d'Anjou.



mission complète au Saint-Siège (1). En matière de politique, le roi fit comprendre au jésuite que les conditions exorbitantes posées par lui à Philippe II n'étaient nullement irrévocables et que, bien au contraire, il ne se montrerait pas du tout intraitable au cas où les négociations seraient continuées (2).

C'est muni de ces réponses, dont l'opportunisme par trop éclatant ne l'abusa pas un instant, que Stanislas Warszewicki reprit, cette fois-ci par mer, le chemin de son collège. De Dantzig, où il arriva vers le 20 août (3), il expédia au cardinal de Como et au Général de la Compagnie de Jésus des rapports circonstanciés au sujet de sa mission et de l'état des esprits en Suède (4).

La principale signification de ces rapports fut d'orienter définitivement la politique de la Curie vis-à-vis de la Suède. Jusqu'à présent on avait dû se contenter à Rome, en tout ce qui concernait cette contrée éloignée et inconnue, des données fort sujettes à caution de Jean III ou de ses agents. Les efforts de Jean Herbst pour renseigner la Curie sur l'état actuel des choses avaient valu à celui-ci d'être tenu soigneusement à l'écart des

(1) Cfr. Theiner (*Schweden* p. 395), qui cite ici un rapport de Warszewicki au Général des Jésuites au sujet de sa mission. Il m'a été impossible de retrouver au Vatican cet important document et, selon une communication de l'archiviste de la Compagnie de Jésus, il ne se trouve non plus aux archives de la Compagnie.

(2) Le cardinal de Como au Nonce d'Espagne, le 14 nov. 1574. *(Doc. N° 385.)*

(3) Le 31 août, Lauréo recevait déjà, à Skiernewice, communication d'une lettre de Warszewicki au Provincial des jésuites relatant le voyage.

Lauréo au cardinal de Como, le 31 août 1574. *(Doc. N° 337.)*

(4) Warszewicki à Como et Mercurien, le 2 et 3 sept. 1574. *(Doc. N°s 342 et 343.)*

Cfr. Réponse de Como. *(Doc. N°s 376 et 410.)*

projets du roi (1) et une disgrâce si peu voilée qu'il avait demandé son rappel (2). Le court séjour de Warszewicki ouvrit une brèche dans cette muraille chinoise qui entourait la Suède : Herbst mit le jésuite au courant de la réalité et celui-ci put enfin communiquer à Rome des renseignements positifs et complets.

On comprit dès lors à Rome que les sympathies catholiques de Jean III n'étaient que de l'opportunisme, dont on pouvait, avec une certaine habileté, tirer parti, mais sur lesquelles il ne fallait compter que tant que Jean y trouverait son profit. En revanche, on comprit que la reine Catherine était sincèrement dévouée au catholicisme, mais que, subjuguée comme elle l'était par son royal mari, elle ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire. Enfin, et c'est là le principal, on se rendit compte que dans la nation même l'attachement au culte ancien était encore suffisamment vivant pour qu'une mission *populaire* eût des chances de réussite.

A partir de ce moment, la Curie ne s'occupe de la Cour de Suède que juste assez pour affermir chez la reine la fidélité au catholicisme et pour maintenir chez Jean III la dépendance matérielle vis-à-vis de Rome. En revanche, la création d'une mission populaire suédoise est décidée

(1) Cfr. Theiner, *Schweden*, p. 397.

(2) Ceci avait eu lieu déjà avant l'arrivée de Warszewicki et probablement à l'époque des négociations entre Jean III et l'agent de Requesens, alors que Herbst, parfaitement au courant des forces réelles de la Suède, pouvait devenir singulièrement gênant. En septembre déjà, Hosius, informé des projets de Herbst, suppliait Catherine de Suède et Anna de Pologne de tout faire pour le décider à rester, au moins jusqu'à l'arrivée d'un remplaçant.

Hosius à Catherine de Suède, le 11 sept. 1574. *(Doc. N° 346.)*

Cfr. Hosius à Anna de Pologne, le 13 novembre 1574. *(Doc. N° 384.)*

22



et toutes les mesures sont prises pour en accélérer l'organisation (1).

En matière de politique, les résultats *directs* de la mission de Warszewicki furent absolument nuls. L'arrogante réponse de Jean III à la lettre de Philippe II, jointe aux renseignements que rapportait l'émissaire de Requesens sur l'état réel des forces navales suédoises, avait évidemment complété l'œuvre des rapports si unanimement défavorables des ambassadeurs espagnols au sujet d'un secours suédois.

Prévoyant toutefois que les événements de Pologne allaient lier pour un avenir plus ou moins long le roi de Suède à la politique catholique, le tenace Grégoire XIII n'en persévéra pas moins dans son projet et tenta de réparer les bévues de Jean. Le 14 novembre, le cardinal de Como communiquait au Nonce d'Espagne la relation de Warszewicki, en faisant ressortir que le roi de Suède rabattrait évidemment de ses prétentions. Le Nonce devait donc essayer d'engager Philippe II à reprendre lui-même les négociations, ou à s'en remettre à ce sujet aux soins du Pape. Paolo Ferrari était attendu à Rome sous peu. Grégoire XIII se proposait de renouer avec lui les pourparlers et offrait à Philippe II, soit de renvoyer Warszewicki en Suède, soit d'y expédier quelque autre agent (2).

Sérieusement inquiété par l'idée d'une brouille avec Philippe II, en un moment si critique, Jean III avait déjà auparavant fait une tentative indirecte de réconci-

(1) Cette mission, confiée au Père Laurentius Nicolaï Norvegus, sera étudiée en détail dans le second volume du présent ouvrage.

(2) Le cardinal de Como au Nonce d'Espagne, le 14 novembre 1574. *(Doc. N° 385.)*

liation. Le 22 septembre, le frère du roi, le duc Charles de Södermanland, expédiait à Anvers un sien serviteur, Lorenz von Drommen (1). Par l'intermédiaire de Konrad Schetzen, Drommen devait offrir à Requesens, au nom du duc, huit navires complètement équipés ainsi que des hommes et des armes pour une descente dans le dos des insurgés. Le duc s'engageait, au cas où Requesens le désirerait, à obtenir de son frère le roi quelques-uns de ses *grans galcons que sont vasseaulx fort grans et de grand effect en mer* ainsi que le port de Nylödöse qui serait tenu *à la deuocion dud. roy d'Esp., si davanture par fortune ou autrement le volait prendre auecques son arme ou partie dicelle que sequipe en Espaigne*. Charles terminait enfin en s'offrant lui-même à entrer au service du roi Philippe II, et en déclarant qu'il se remettait complètement *quant à la paine et soing qu'il prendra pour ce service en la discrétion de sa Mat^e* (2).

Du 19 mai au 22 septembre, l'attitude de Jean III vis-à-vis de l'Espagne avait, on le voit, évolué non moins miraculeusement que celle vis-à-vis du Saint-Siège.

Requesens savait désormais à quoi s'en tenir sur la valeur des offres suédoises. Sa position était toutefois trop critique pour qu'il repoussât des propositions dont une partie minime pourrait peut-être se réaliser. Aussi chargea-t-il Scaremberg de faire à Charles de Södermanland une réponse des plus amicales (3), lui promettant

(1) Charles de Södermanland à Konrad Schetzen, le 22 septembre 1574. *(Doc. N° 353.)*

(2) Charles de Södermanland à Requesens. *Mémorial* du 22 septembre 1574. *(Doc. N° 354.)*

(3) Schetzen à Scaremberg, le 8 novembre 1574 *(Doc. N° 381.)*

de communiquer immédiatement ses offres au roi d'Espagne (1).

Les réponses de Philippe II, soit au Nonce d'Espagne, soit aux offres transmises par Requesens, nous sont inconnues. Ce qui est en revanche certain, c'est que les deux tentatives échouèrent. Profondément blessé par le ton et le contenu de la lettre de Jean III du 19 février, absolument désabusé au sujet des possibilités pour le roi de Suède de tenir même une part de ses grandes promesses, comprenant enfin parfaitement le caractère réel et le but de celles-ci, Philippe II refusa probablement de perdre son temps avec le roi de Suède. Les négociations furent absolument rompues.

Si donc les résultats directs des missions politiques de Paolo Ferrari et de Stanislas Warszewicki demeurèrent nuls, leurs conséquences *indirectes* furent en revanche considérables.

Anders Lorichs, ambassadeur de Jean III en Pologne, était le type achevé de l'aventurier. Né à Flensburg vers 1530, et par conséquent sujet du roi de Danemark, il s'était de bonne heure adonné à la carrière des armes. Il avait débuté dans les armées de Charles-Quint, qu'il abandonna, vers 1555, pour passer au service d'Henri II en France, où il se distingua par sa bravoure. Rentré dans son pays natal vers 1560, il fut, grâce à son instruction brillante et à des aptitudes diplomatiques remarquables, chargé par Frédéric II de plusieurs missions à l'étranger. Pour des motifs qui nous sont inconnus, il finit toutefois par encourir la disgrâce du roi de Danemark et dut

(1) Requesens à Charles de Södermanland, le 9 novembre 1574. *(Doc. N° 382.)*



s'expatrier. Il conserva de cette affaire une haine implacable contre Frédéric II. Venu en Suède en 1565 avec l'ambassadeur impérial v. Minckwitz, de la suite duquel il faisait partie, Anders Lorichs resta dans le pays et ne tarda pas à entrer dans les bonnes grâces de Jean III, qui l'envoya en Pologne en qualité de *legatus perpetuus* (1). Mécontent — avec raison, il faut l'avouer — de la manière dont Jean III récompensait ses services, Lorichs parait avoir songé, de suite après l'élection d'Henri d'Anjou, à changer une fois de plus de maître. Son imagination fertile lui suggéra un plan qui devait à la fois lui assurer une influence remarquable auprès du nouveau roi de Pologne et lui permettre d'assouvir sa haine personnelle contre Frédéric II.

Lorichs ne se proposait rien moins que de s'emparer par un coup de main de la ville et de la citadelle de Copenhague, qu'il livrerait ensuite à la Pologne. Étant donnée la faiblesse des fortifications de la ville, le plan ne présentait rien d'irréalisable et sa réussite aurait été d'une importance incalculable pour la Pologne, à laquelle la domination du Sund aurait assuré des communications maritimes constantes et sûres avec la France. Aussi Henri d'Anjou, auquel Lorichs soumit son projet par l'intermédiaire du Nonce Lauréo, montra-t-il l'intérêt le plus vif pour ce plan. La mort de Charles IX et la fuite de Pologne d'Henri en arrêtèrent toutefois la mise en œuvre (2).

(1) Ödberg, *Lorichs*, p. 1, 2.

(2) A l'époque où Anders Lorichs ruminait ces vastes projets contre le Danemark, il était en relations suivies avec un autre forgeur de plans gigantesques, Charles Dançay, ambassadeur de France à Copenhague, qu'Henri d'Anjou avait fait venir exprès à Varsovie, pour lui confier la tâche ingrate d'expliquer et d'excuser auprès du Sénat de Pologne sa fuite

Soit que quelque indiscrétion au sujet des vues du Saint-Père sur la flotte suédoise fût parvenue aux oreilles de Lorichs, soit que celui-ci eût prévu qu'Henri III ferait tout pour conserver à la fois les deux couronnes de France et de Pologne et que le Pape le soutiendrait, Lorichs comprit en tout cas que Grégoire XIII était le seul qui pouvait avoir un intérêt quelconque à la réussite de l'affaire. Il s'aboucha avec le Nonce apostolique à Varsovie, et, le 13 septembre, Vincentio Lauréo soumettait à Como l'aventureux projet de Lorichs (1).

Ce projet était trop en harmonie avec l'imagination ardente de Grégoire XIII et son idée fixe de mettre coûte que coûte un terme à la révolte des Flandres pour qu'il ne l'accueillît d'emblée. Il s'empressa de le transmettre à Philippe II par l'intermédiaire du Nonce d'Espagne (2),

subite. Il se pourrait fort bien que Dançay ait eu une part à la paternité du projet.

Dans un *Discours du sieur Danzay, des affaires du Dannemarck et de Suède, à Monseigneur Pinart, conseiller du Roi, secrétaire-d'État des finances,* du 12 avril 1575, Dançay déclare qu'à son départ de France, pendant la guerre Septennale du Nord, « M. de l'Aubespine le père, et Bourdin, conseillers du Roy et secrétaires d'État, » lui enjoignirent de s'efforcer de réconcilier les rois de Danemark et de Suède. Dançay devait dans ce but représenter au roi de Danemark que les Pays-Bas pouvaient parfaitement profiter de la guerre entre les deux royaumes scandinaves pour s'emparer par surprise du *port et des détroits de Helseigneur* (Helsingör), afin de sauvegarder le passage des six cents navires qu'ils expédiaient annuellement dans la Baltique. Ne serait-ce peut-être pas là l'idée première du plan qui, transmis et perfectionné, de Dançay à Lorichs, venait maintenant jeter l'émoi dans la chancellerie du Pape? Ni l'Aubespine ni Bourdin ne croyaient eux-mêmes au danger dont ils menaçaient le Danemark. Ils désiraient simplement par cette manœuvre que Dançay *rendisse les forces du roi d'Hespaigne et du dict Pays Bas suspectes au dict roy de Dannemark, afin qu'il nous demeurast d'aultant plus certain et asseuré amy.*

Il serait curieux que la première idée de ce grandiose projet, dirigé somme toute contre la France, fût éclose dans la chancellerie même du roi de France.

(1) Lauréo au cardinal de Como, le 14 septembre 1574. *(Doc. N° 347.)*

(2) Como au Nonce d'Espagne, 19 novembre 1574. *(Doc. N° 394.)*



et dans l'espoir que cette perspective déciderait le roi à renouer avec Jean III au sujet de la flotte suédoise. D'un côté, en effet, l'action de celle-ci pouvait être d'un effet décisif pour la réussite du projet de Lorichs; d'un autre côté, Copenhague aux mains de l'Espagne, aucun obstacle n'entravait plus la navigation de cette flotte de Suède aux Pays-Bas et des communications constantes entre les deux pays.

Mais, bien que Como eût soigneusement évité dans sa lettre au Nonce de dire que ce grandiose projet était encore l'œuvre d'un agent du roi de Suède, Philippe II semble avoir fait la sourde oreille. La nonciature d'Espagne ne conserve aucune trace d'une réponse du Roi Catholique et les événements nous montrent qu'aucune suite ne fut donnée au projet.

Rome n'en abandonna pas pour cela l'entreprise.

Cette combinaison du plan de Paolo Ferrari et de celui d'Anders Lorichs, d'une flotte suédoise s'emparant du Sund pour le compte des puissances catholiques, nous la retrouverons maintes fois dans la suite de notre étude. Elle variera, elle se développera selon la modification successive des combinaisons politiques du moment, mais elle persistera, tenace. Elle survivra à ses auteurs, à Grégoire XIII, à Jean III, pour aboutir enfin, sous le règne de Sigismond Vasa en Pologne et de Clément VIII à Rome, au projet grandiose d'une ligue catholique du Saint-Siège, de l'Espagne, de l'Empire, de la Pologne et de la Suède, non plus contre le Danemark seul, mais contre la réformation entière. Le sort de cette ligue, absolument comparable pour la conception vaste et hardie à la grande Ligue contre le Croissant, se décida dans le

Nord. C'était un Vasa, Sigismond, le fils de Jean III, qui devait en être le chef. Ce fut un Vasa, Charles de Södermanland, qui la fit échouer.

Brisée, avant même d'être définitivement constituée, les historiens modernes en ont perdu les traces. Les contemporains en soupçonnaient l'existence (1), mais c'est à Grégoire XIII, à Paolo Ferrari qu'il faut remonter pour en retrouver l'origine (2).

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage singulièrement remarquable publié en 1604 par JONAS HENRICSSON MELDORP, sous le titre de :

Consilium politicorum de ratione et via regiones septentrionales ad cultum sedis Romanæ reducendi : Item de causis, propter quas Daniæ suspecta esse debet regnorum Poloniæ et Suetiæ coniunctio. Auctore Jona Henricsonio Meldorpiano Ditmarso. Anno Christi MDCIIII.

Une traduction suédoise en fut immédiatement publiée et répandue à profusion par ordre de Charles de Södermanland.

(2) Nous étudierons en détail le développement de cette ligue et sa fin prématurée dans le dernier volume du présent ouvrage.



CHAPITRE VI

L'HÉRITAGE SFORZA EN 1573

État de la question au moment de la mort de Sigismond II Auguste. — Anna de Pologne veut, en dépit du testament du roi, hériter seule. — Raisons de cette attitude. — La *Summaria* n'accepte pas cette manière de voir. — Premiers efforts d'Anna de Pologne. — L'élection d'Anjou au trône de Pologne nuit aux revendications polonaises. — Anna songe à céder ses droits à Catherine de Suède. — Le duc d'Anjou hésite à venir en Pologne. — Pacte entre Jean III et Anna de Pologne au sujet de l'héritage. — Une action suédoise en Italie est décidée. — Difficulté de trouver un ambassadeur. — Petrus Rosinus. — Il est envoyé en Suède. — Jean III l'engage à son service pour l'employer en Italie comme ambassadeur. — On lui adjoint Ture Bielke. — Instructions données à Rosinus. — Départ de Rosinus. — Naufrage de l'ambassadeur. — Renouvellement des lettres de créance et suite du voyage de Rosinus. — Rosinus confère avec Paolo Ferrari. — Nécessité de nouveaux ordres du roi.

Jetons maintenant un regard rétrospectif sur ces *affaires de Naples* dont l'influence avait été, nous l'avons vu, si déterminante sur la politique entière de Jean III. Nous traitons ailleurs les origines de la question, ainsi que son développement jusqu'au moment de la mort de Sigismond II Auguste (*le 7 juillet 1572*) (1) ; c'est donc à cette date qu'il nous faut remonter pour avoir une idée d'ensemble de cette affaire si compliquée.

(1) Voir l'appendice au présent volume, dont la lecture préalable est nécessaire pour la compréhension complète de ce qui suit.



Les prétentions du défunt roi *en Italie* portaient sur deux points principaux : en premier lieu sur l'investiture des duchés de Bari et de Rossano (1) ; en second, sur la récupération des biens, tant meubles qu'immeubles, de Bona Sforza dans le royaume de Naples.

Les prétentions à l'investiture des duchés étaient absurdes, en tant que dénuées de fondement, soit dans les lois féodales et les usages du temps, soit surtout dans les conditions auxquelles ces pays avaient été accordés à Bona. Les stipulations nettes et catégoriques du testament de celle-ci, aussi bien que le jugement arbitral de l'empereur, auraient dû mettre un terme définitif aux revendications polonaises. Sigismond-Auguste n'en avait pas moins poursuivi ses réclamations avec un entêtement irraisonné. Quant à Philippe II, une fois le résultat de l'arbitrage impérial proclamé, il n'admit plus à ce sujet aucune espèce de discussion et ne daigna même pas répondre aux lettres dont le harcelait le roi de Pologne.

L'héritage matériel de Bona Sforza en Italie comprenait trois catégories très distinctes de biens : 1° celle des biens légués à Sigismond II Auguste par le testament de sa mère, au sujet desquels n'existait aucune contestation ; 2° celle des biens, soit meubles, soit immeubles, légués par la défunte à ses amis et serviteurs et que le roi de Pologne, se basant sur la prétendue falsification du

(1) Bari était un duché, Rossano et Manfredonia des principautés, etc. Pour plus de simplicité nous emploierons dorénavant une terminologie déjà usitée par les contemporains et nous appellerons *affaires de Bari* celles touchant l'investiture des différentes seigneuries autrefois possédées par Bona, *affaires de Naples* ou de *l'emprunt Sforza* celles relatives aux revendications pécuniaires, enfin *affaire Sforza* en général ces deux questions réunies.

testament, revendiquait pour son propre compte ; enfin, 3° le crédit de 430,000 ducats, à 10 pour 100 d'intérêts, provenant de l'emprunt accordé par Bona Sforza au duc d'Alba en 1556.

Au moment où mourut Sigismond-Auguste, les duchés étaient en la paisible possession de Philippe II (1). La question des biens contestés avait donné lieu à toute une série de procès, dont nous ne nous occuperons pas ici, et qui tous attendaient encore leur solution. Les biens eux-mêmes étaient séquestrés et administrés, soit par les autorités napolitaines, soit, sous leur contrôle, par les personnes auxquelles les avait légués Bona. Les biens non contestés, y compris les « burgensatici », les valeurs, les joyaux et le mobilier de la défunte avaient depuis longtemps été remis aux agents polonais à Naples. Enfin les intérêts du grand emprunt de 1556 étaient régulièrement perçus par ces mêmes agents sur les revenus des douanes de Foggia. Ces 43,000 ducats de revenu annuel formaient au fond la partie la plus substantielle de l'héritage, la seule qui rapportât sans rien coûter, la seule qui ne donnât lieu à aucune récrimination (2).

Au reçu de la nouvelle de la mort de Sigismond II Auguste, les autorités napolitaines ordonnèrent immédiatement la suspension du paiement des intérêts de

(1) Immédiatement après la mort de Bona Sforza, Philippe II avait disposé des duchés et accordé l'investiture de Bari, par exemple, au cardinal Carlo Caraffa, neveu de Paul IV, *se réservant d'ailleurs le droit de la lui retirer* au cas où la légitimité des prétentions polonaises viendrait à être démontrée.

(2) Sigismond-Auguste avait intenté une série de procès même au sujet des biens non contestés, sous le prétexte — fort plausible du reste — qu'une part des joyaux, de l'argenterie, des meubles, etc., de la défunte reine avaient « disparu ».

l'emprunt d'Alba et leur séquestre, jusqu'à ce qu'il fût établi quels étaient les héritiers légitimes du défunt (1).

Par son testament du 6 mai 1571, celui-ci avait stipulé un partage à parts égales de toute sa fortune entre ses trois sœurs encore en vie : Sophie, veuve du duc Heinrich de Braunschweig-Wolfenbüttel ; Anna, infante de Pologne, non mariée encore, et Catherine, épouse de Jean III de Suède. En cas de décès de l'une d'elles, les deux autres devaient se partager la part de la défunte. La dernière en vie hériterait de la fortune entière et à sa mort la succession passerait à la couronne de Pologne (2).

L'échéance des intérêts de l'emprunt Sforza avait lieu une fois par an, en mai ; Sigismond-Auguste mourut le 7 juillet. La mesure, parfaitement correcte du reste, des autorités napolitaines n'aurait donc même pas occasionné le moindre retard des paiements, si en Pologne on avait de suite pris les mesures nécessaires à la légitimation des héritiers.

Au lieu de cela, la princesse Anna s'empressa d'or-

(1) CURTIS, *Raggioni*, p. 42.

(2) « *Praeterea ita statuimus, et ita fieri volumus, ut si qua sororum nostrarum decesserit, reliquae universa hæc bona nostra inter se dividant ac demortuæ partem accipiant. Quod si duæ decedant, quæ superstes fuerit omnia hæc possideat. Quod si omnes (ut mors nemini parcit) decesserint hæc omnia legata ad regnum Poloniæ ducatumque Lithuaniæ devolventur tanquam ad unam Rempublicam sed ea conditione, ut hæc tantum ad commoda et usus solis reipublicæ convertantur, ne quis alius præter rempublicam hæc possideat...*

Ainsi la copie du Vatican. *Nunz. Pol.*, vol. II, fol. 3. *(Doc. N° 32.)*

Le texte dont s'est servi Kantecki (*Neap. Summen*, p. 134) contient une variante importante. Selon cette version l'héritage d'une des sœurs ne passait aux autres *qu'à défaut d'autres héritiers*. Nous discuterons ces versions plus tard, à propos des prétentions de Sigismond Vasa. Pour le moment elles ne présentent aucun intérêt.

donner aux agents polonais, tant à Rome qu'à Naples (1) de garder le secret le plus absolu au sujet du contenu, et même de l'existence, du testament de son frère et de revendiquer pour *elle seule* la totalité de l'héritage. La princesse se posait comme héritière *ab intestato*, et soutenait que ses deux sœurs, étant mariées, ne pouvaient élever de prétentions à la succession (2). Enfin, non contente de revendiquer la succession matérielle, Anna raviva les prétentions, déjà presque abandonnées par Sigismond-Auguste, à l'investiture de Bari et de Rossano, ainsi que tous les procès secondaires engagés par ce dernier. Elle enjoignit à ses agents de traiter le tout en bloc et de pousser les affaires avec la plus grande énergie.

En agissant ainsi, Anna ne paraît pas avoir eu l'intention de frustrer ses deux sœurs de la part qui leur revenait légitimement de l'héritage fraternel. L'ambition suprême de la princesse Anna était de devenir reine de Pologne, et pour atteindre ce but tous les moyens lui semblaient bons. Nous en avons vu des preuves au chapitre III; nous en verrons dans la suite de bien plus concluantes encore. L'attachement profond des Polonais à la dernière des Jagellon ne semblait pas aux yeux de celle-ci une garantie suffisante de la réalisation de son rêve. Anna était déjà très « vieille fille », elle manquait absolument d'attraits et maint épouseur s'était retiré discrètement après avoir fait sa connaissance personnelle (3).

(1) Les principaux agents polonais étaient : à Rome le cardinal Hosius, à Naples Stanislas Klodzinski, juriste éminent, mais intrigant et d'une honnêteté assez contestable.

(2) Curtis, *Raggioni*, p. 44. (Cfr. *Doc.* Nos *231* et *430*.)

(3) Ainsi par exemple Jean III. Cfr. Introduction.

Dans de telles conditions une fortune énorme et des prétentions à quelques duchés italiens n'étaient certes pas à dédaigner, d'autant plus que ces prétentions pouvaient fort bien, grâce à la parenté entre Philippe II et l'archiduc Ernest, le plus sérieux des futurs aspirants au trône vacant de Pologne, se réaliser, au cas où celui-ci serait élu roi. L'héritage Sforza devenait ainsi un lien d'union entre les Polonais, qui ne voulaient pas le voir aller à un étranger, Anna, qui y voyait une garantie de ses ambitions, et la maison d'Autriche qui, par l'influence qu'elle pouvait exercer sur la solution de l'affaire, s'en servait comme d'un argument politique. C'est dans ces circonstances qu'il faut chercher la raison des prétentions de l'infante à s'arroger l'héritage entier. A ces faits venaient encore s'ajouter des considérations de nature purement pratique : ni Sophie de Braunschweig, ni Catherine de Suède ne s'étaient jamais occupées effectivement de la question des revendications napolitaines. Anna, au contraire, était initiée à tous les efforts de son défunt frère à ce sujet ; elle en avait hérité tout le vaste appareil diplomatique créé *ad hoc;* elle seule était en mesure de pousser vigoureusement les négociations. La concentration entre ses mains des revendications des trois sœurs constituait incontestablement la voie la plus rapide, la plus simple et la plus économique pour arriver à une solution définitive. Enfin, à une époque où l'hérésie entrainait la confiscation des biens du coupable au profit du fisc, et en présence d'adversaires et de juges qui guettaient le moindre prétexte pour conserver en leurs mains ces sommes gigantesques, était-il prudent de mettre en lice deux créanciers dont l'orthodoxie prêtait fort sujet à



caution? Ne valait-il pas mieux laisser Anna, la seule des trois sœurs qu'aucun soupçon d'hérésie n'effleurât, réclamer la succession, quitte à s'arranger plus tard pour ce qui concernait le partage en parts égales stipulé par Sigismond-Auguste!

Si donc le but de l'infante Anna ne présentait en lui-même rien de réprouvable, le mode d'action imposé par elle à ses agents en Italie était en revanche des plus mal choisis. Dès l'automne 1572, le cardinal Hosius de Rome et Stanislas Klodzinski de Naples exhortèrent la princesse à renoncer à son plan, à se fonder sur le testament du feu roi et à se faire délivrer par Sophie de Braunschweig et par Catherine de Suède des pleins pouvoirs pour agir en leur nom (1). Mais Anna ne voulut rien entendre et persista, en dépit du testament, à se prétendre *de jure* héritière universelle.

La Cour Royale de Naples — la « Summaria » — n'accepta pas cette manière de voir et déclara qu'elle ne pouvait acquiescer aux prétentions d'Anna, tant que la légalité des prétendus droits de celle-ci ne serait démontrée d'une façon claire et évidente. Elle offrit, en attendant, de faire payer aux agents de la princesse un tiers des intérêts de l'emprunt, c'est-à-dire la part qui en tous cas devait revenir à celle-ci. Par ordre exprès d'Anna, les agents polonais repoussèrent cette transaction et insistèrent pour obtenir le tout. Mais la Summaria resta iné-

(1) Le card. Hosius à Anna de Pologne, le 14 février 1573. *(Doc. N° 91.)* Le 4 juin 1573, Anna écrit qu'elle est certaine de pouvoir obtenir de ses sœurs les pleins pouvoirs proposés par Hosius. Néanmoins les brouillons que lui ont envoyés à ce sujet le cardinal et Klodzinski ne lui plaisent pas. *(Doc. N° 133.)* L'année suivante Hosius reprochera amèrement à la princesse ne pas avoir suivi ses conseils en 1572. (Cfr. *Doc. N°s 144, 153* et *251*.)



branlable et ordonna le maintien du séquestre jusqu'à ce que l'affaire fût tirée au clair.

Anna n'en persista pas moins à vouloir être seule héritière ; elle s'engagea dans l'affaire avec une activité fébrile et une énergie peu commune. Elle tenta d'imposer sa manière de voir à la Cour Royale et se prodigua dans ce but de tous côtés, écrivant à Philippe II, au Pape, à l'empereur, à l'impératrice, aux archiducs, au vice-roi de Naples, pour implorer leur protection, envoyant des ambassadeurs à droite et à gauche et s'efforçant de gagner par des cadeaux les agents du roi d'Espagne (1). Mais tout fut en vain. Philippe II ne daigna pas répondre, la maison d'Autriche se retrancha derrière un *non possumus* expectatif et les procès de Naples continuèrent à traîner interminablement. Par rapport aux intérêts de l'emprunt Sforza, les inconvénients du mode d'agir d'Anna furent particulièrement sensibles. Dix mois après la mort de Sigismond-Auguste, c'est-à-dire au moment de l'échéance des intérêts, Anna n'avait encore pu obtenir du Sénat de Pologne la constatation officielle de ses droits d'héritière (2), et la Regia Camera refusait par conséquent de lever le séquestre décrété l'automne précédent.

Cet échec complet de ses efforts ne tarda pas à refroidir singulièrement l'enthousiasme optimiste de l'infante. L'élection d'Henri d'Anjou au trône de Pologne la découragea définitivement. Nous avons vu plus haut que durant

(1) Kantecki, *Die neapolit. Summen*, p. 136.

(2) Pour excuser son mauvais vouloir, le Sénat de Pologne avançait qu'il n'avait pas compétence de faire une telle déclaration durant l'interrègne. En réalité, il est évident que les sénateurs cherchaient simplement un prétexte pour ne pas signer un acte qui était diamétralement contraire aux stipulations du testament du feu roi.



l'interrègne, l'empereur, désireux d'augmenter les chances électorales de l'archiduc Ernest, avait à l'instigation d'Anna fait faire auprès de Philippe II des démarches en vue d'une solution favorable pour la Pologne de l'affaire Sforza, en prévision du cas où l'archiduc serait élu et épouserait l'infante. Le roi d'Espagne avait accueilli favorablement cette requête et ordonné à son représentant à la Diète d'élection, Don Pedro Fajardo, de donner aux Polonais des assurances positives à ce sujet (1). Les bonnes dispositions des cours de Vienne et de Madrid, dues, il va sans dire, exclusivement à des calculs égoïstes, se changèrent naturellement en un mauvais vouloir des plus accentués le jour où leur adversaire commun, Henri d'Anjou, le frère du roi de France et son successeur présomptif, fut élu roi de Pologne. L'appui de celui-ci ne pouvait être d'aucune utilité auprès de Philippe II; bien au contraire, et le mariage projeté entre le nouveau roi et Anna, mariage qui donnait à Henri de Valois des prétentions aux territoires espagnols de Bari, Rossano et autres, ne pouvait qu'indisposer définitivement le roi d'Espagne (2).

Ces considérations, dont l'attitude de la maison d'Autriche après l'élection démontra la justesse, ne tardèrent pas à convaincre la princesse Anna de l'impossibilité de garder en ses propres mains la direction des

(1) Cfr. chapitre III, p. 144, et les Doc. N[os] 92, 93 et 109.

(2) Henri d'Anjou, désireux d'éviter à tout prix de se brouiller avec l'Espagne, eut du reste le tact de refuser absolument de se mêler des affaires de l'héritage Sforza. Le cardinal Hosius, qui, nous le savons, ne brillait pas par le « flair » diplomatique, essaya en vain d'obtenir par l'intermédiaire d'Anna une intervention d'Henri (Cfr. *Doc. N° 195)*; le nouveau roi refusa net.

négociations de Naples et la décidèrent à remettre cette direction à quelqu'un qui fût moins antipathique à Philippe II que ne l'était le nouveau roi de Pologne.

C'est alors que furent engagées les négociations en vue d'une cession *officielle* de l'héritage Sforza entier à Jean III de Suède, ou plus exactement à la reine Catherine et au prince Sigismond (1), négociations qui déterminèrent l'envoi en Italie de Paolo Ferrari et furent le point de départ des vastes fantaisies politiques dont nous nous sommes occupés au chapitre précédent.

Le détail de ces négociations nous est absolument inconnu. Il ne semble toutefois pas qu'on soit arrivé à une entente définitive. Les événements ne tardèrent pas à donner un cours tout différent aux projets et aux idées de la princesse Anna.

L'hésitation, le mauvais vouloir manifeste que mettait Henri d'Anjou à venir occuper le trône des Jagellon exaspérèrent les Polonais. Dès l'été 1573 on parla d'une nouvelle élection et les agents des Habsbourg inaugurèrent une campagne, qui, pour clandestine qu'elle était, n'en fut pas moins des plus actives, en faveur de l'archiduc Ernest. Parfaitement au courant de la répugnance outrageusement peu voilée que témoignait Henri d'Anjou

(1) L'idée première du projet semble devoir être attribuée à Jean III. En effet, le 23 juillet 1573, Hogenskild Bielke, le principal des ambassadeurs suédois à la Diète d'élection de Pologne, remettait, au moment de rentrer en Suède, à Anders Lorichs une longue instruction sur la conduite à tenir à la suite de l'élection d'Anjou. Aussitôt après l'arrivée du nouveau roi en Pologne, l'ambassadeur devait s'efforcer d'obtenir que la princesse Anna et la duchesse Sophie de Braunschweig cédassent à Catherine de Suède tous leurs droits et prétentions dans le royaume de Naples, en échange de quoi la reine de Suède céderait à ses sœurs tous ses droits à la partie polonaise de l'héritage de Bona Sforza. (Ödberg, *Lorichs*, p. 13.)

à remplir la promesse faite en son nom par Montluc de l'épouser, Anna de Pologne ne vit pas d'un œil mécontent ces menées, auxquelles l'initia son ancien ami l'abbé Cyrus, mais que la prudence la plus élémentaire l'empêchait d'approuver ouvertement. Les Autrichiens, en effet, fidèles à l'ancien plan du nonce Portico, avaient mis en tête de leur programme l'engagement solennel de la part de l'archiduc Ernest d'épouser la vieille infante en cas d'élection. Dans de telles conditions la question de l'héritage Sforza redevenait ce qu'elle avait été lors de l'interrègne précédent : une arme politique, une question pour la solution favorable de laquelle on pourrait compter sur l'appui intéressé de l'empereur et sur le bon vouloir tout puissant de Philippe II.

Ce n'était en tout cas pas le moment de céder à un tiers ses prétentions.

Il fallait à tout prix temporiser, attendre que la situation en Pologne s'éclaircît, se précisât, puis, suivant le cas, faire agir, soit Anna, soit Jean III auprès de Philippe II. C'est ce que comprirent parfaitement le roi de Suède et sa belle-sœur. Une entente secrète fut conclue entre eux, qui devait les mettre en mesure de parer à toute éventualité et leur assurer une solution favorable et rapide de l'affaire Sforza, quelque tournure que prissent les événements en Pologne. Il fut convenu que Jean III enverrait de suite en Italie une ambassade. Si Henri d'Anjou se décidait à venir en Pologne et à épouser l'infante, en d'autres mots, si la faveur de celle-ci était définitivement ruinée auprès de l'empereur et de Philippe II, les droits à l'héritage Sforza seraient concentrés entre les mains de Jean III et l'ambassade suédoise se mettrait

immédiatement à l'œuvre. Si au contraire une nouvelle élection amenait au trône de Pologne un archiduc, les revendications au sujet de l'héritage seraient poursuivies par Anna (1).

Ceci se passait vers septembre ou octobre 1573, alors que Paolo Ferrari, chargé de prédisposer Rome et Philippe II en faveur de Jean III et de préparer ainsi une entrée en lice de ce dernier, avait déjà quitté la Suède. Comme Ferrari n'avait pas faculté de conclure définitivement, sa mission ne pouvait que favoriser les nouveaux projets communs de Jean III et d'Anna.

Sur ces entrefaites on apprit à Stockholm, vers la mi-octobre, que Henri d'Anjou s'était enfin décidé et avait fait annoncer en Pologne son arrivée imminente (2). La balance penchait décidément du côté de Jean III, qui

(1) Les archives suédoises n'ont conservé aucune trace de ces négociations, qui probablement furent conduites oralement et dans le secret le plus profond. Ce n'est que par déduction et d'après l'attitude des parties dans toute cette question qu'on arrive à la conclusion *nécessaire* d'une entente entre Jean III et la princesse Anna. La preuve *morale* de cette entente existe du reste. Le 10 novembre 1573, Catherine de Suède cédait à sa sœur de Pologne, par acte officiel, toutes ses prétentions à l'héritage Sforza. (*Doc. N° 157.) Simultanément* Jean III déclarait dans une instruction non moins officielle *(à Petrus Rosinus et Ture Bielke,* du 13 novembre 1573, *Doc. N°s 158 et 196)* que Sophie de Braunschweig et Anna de Pologne avaient toutes deux cédé leur part de droits au dit héritage à Catherine de Suède. L'origine simultanée de ces deux pièces diamétralement contradictoires ne peut s'expliquer que par une entente préalable entre Jean III et sa belle-sœur. La conduite entière des ambassadeurs Rosinus et Bielke confirme du reste de point en point cette hypothèse, ainsi que nous le verrons plus bas.

(2) Cette décision fut prise après que Maximilien II eut accordé au nouveau roi de Pologne libre passage à travers le territoire de l'empire. Zborowski et le marquis de Rambouillet furent aussitôt envoyés de Paris en Pologne pour annoncer au Sénat l'acceptation des conditions imposées par la Diète d'élection et l'arrivée d'Henri pour le 15 décembre. Ils quittèrent Paris vers la fin de septembre ; la nouvelle de la décision du duc d'Anjou dut donc parvenir à Stockholm vers la mi-octobre au plus tard. Dançay, à Copenhague, en fut en effet informé par courrier spécial.



prit aussitôt les mesures nécessaires pour une action énergique et surtout immédiate. La détresse du trésor était en effet terrible et seule une prompte solution de la question de l'héritage semblait pouvoir sauver le roi de la ruine et le mettre en mesure de faire face aux nécessités de la guerre contre le tsar en Livonie. L'urgence d'un secours éventuel jouait ici le rôle principal. Aussi le plan d'action que se proposait d'adopter Jean III par rapport aux affaires de Naples différait-il considérablement de la ligne de conduite suivie jusqu'alors par Anna de Pologne. Réaliser aux meilleures conditions possibles soit, mais réaliser promptement tel était le programme. Il s'agissait de vendre à qui voudrait bien les acheter les droits et les biens contestés et de convertir en monnaie sonnante ceux non contestés, ainsi que la créance de l'emprunt d'Alba (1).

La seconde partie de ce programme, la plus importante, ne semblait pas devoir être difficile à réaliser. Sans doute, il était impossible de prévoir l'extraordinaire succès de la mission confiée à Paolo Ferrari, mais en tout cas on était en droit d'espérer que l'adroit Crémonais saurait gagner à son maître la bienveillance de l'empereur, de la Curie et de Philippe II. De ce côté-ci le terrain était donc préparé. D'autre part, des relations exceptionnellement amicales s'étaient établies entre les cours de Stockholm et de Paris, relations qui donnaient à Jean III quelques droits à la bienveillance, à la reconnaissance même de Charles IX et de son frère, le nouveau roi de Pologne (2). Assuré ainsi des bonnes grâces

(1) Voir plus loin les instructions données aux ambassadeurs suédois.

(2) Le 20 juillet 1573, Charles IX et Henri d'Anjou avaient expédié en

mission complète au Saint-Siège (1). En matière de politique, le roi fit comprendre au jésuite que les conditions exorbitantes posées par lui à Philippe II n'étaient nullement irrévocables et que, bien au contraire, il ne se montrerait pas du tout intraitable au cas où les négociations seraient continuées (2).

C'est muni de ces réponses, dont l'opportunisme par trop éclatant ne l'abusa pas un instant, que Stanislas Warszewicki reprit, cette fois-ci par mer, le chemin de son collège. De Dantzig, où il arriva vers le 20 août (3), il expédia au cardinal de Como et au Général de la Compagnie de Jésus des rapports circonstanciés au sujet de sa mission et de l'état des esprits en Suède (4).

La principale signification de ces rapports fut d'orienter définitivement la politique de la Curie vis-à-vis de la Suède. Jusqu'à présent on avait dû se contenter à Rome, en tout ce qui concernait cette contrée éloignée et inconnue, des données fort sujettes à caution de Jean III ou de ses agents. Les efforts de Jean Herbst pour renseigner la Curie sur l'état actuel des choses avaient valu à celui-ci d'être tenu soigneusement à l'écart des

(1) Cfr. THEINER (*Schweden* p. 395), qui cite ici un rapport de Warszewicki au Général des Jésuites au sujet de sa mission. Il m'a été impossible de retrouver au Vatican cet important document et, selon une communication de l'archiviste de la Compagnie de Jésus, il ne se trouve non plus aux archives de la Compagnie.

(2) Le cardinal de Como au Nonce d'Espagne, le 14 nov. 1574. *(Doc. N° 385.)*

(3) Le 31 août, Lauréo recevait déjà, à Skiernewice, communication d'une lettre de Warszewicki au Provincial des jésuites relatant le voyage.

Lauréo au cardinal de Como, le 31 août 1574. *(Doc. N° 337.)*

(4) Warszewicki à Como et Mercurien, le 2 et 3 sept. 1574. *(Doc. N°s 342 et 343.)*

Cfr. Réponse de Como. *(Doc. N°s 376 et 410.)*

projets du roi (1) et une disgrâce si peu voilée qu'il avait demandé son rappel (2). Le court séjour de Warszewicki ouvrit une brèche dans cette muraille chinoise qui entourait la Suède : Herbst mit le jésuite au courant de la réalité et celui-ci put enfin communiquer à Rome des renseignements positifs et complets.

On comprit dès lors à Rome que les sympathies catholiques de Jean III n'étaient que de l'opportunisme, dont on pouvait, avec une certaine habileté, tirer parti, mais sur lesquelles il ne fallait compter que tant que Jean y trouverait son profit. En revanche, on comprit que la reine Catherine était sincèrement dévouée au catholicisme, mais que, subjuguée comme elle l'était par son royal mari, elle ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire. Enfin, et c'est là le principal, on se rendit compte que dans la nation même l'attachement au culte ancien était encore suffisamment vivant pour qu'une mission *populaire* eût des chances de réussite.

A partir de ce moment, la Curie ne s'occupe de la Cour de Suède que juste assez pour affermir chez la reine la fidélité au catholicisme et pour maintenir chez Jean III la dépendance matérielle vis-à-vis de Rome. En revanche, la création d'une mission populaire suédoise est décidée

(1) Cfr. Theiner, *Schweden*, p. 397.

(2) Ceci avait eu lieu déjà avant l'arrivée de Warszewicki et probablement à l'époque des négociations entre Jean III et l'agent de Requesens, alors que Herbst, parfaitement au courant des forces réelles de la Suède, pouvait devenir singulièrement gênant. En septembre déjà, Hosius, informé des projets de Herbst, suppliait Catherine de Suède et Anna de Pologne de tout faire pour le décider à rester, au moins jusqu'à l'arrivée d'un remplaçant.

Hosius à Catherine de Suède, le 11 sept. 1574. *(Doc. N° 346.)*

Cfr. Hosius à Anna de Pologne, le 13 novembre 1574. *(Doc. N° 384.)*

du Pape, de Philippe II et du roi de France, muni des cessions *pro forma* d'Anna de Pologne et de Sophie de Braunschweig, Jean III espérait à bon droit obtenir sans aucune difficulté la levée du séquestre ordonné par la Regia Camera sur les revenus de l'emprunt Sforza et le remboursement des arriérés. C'était là le principal. Quant aux procès de Naples, à l'investiture des duchés et autres affaires moins claires, on verrait plus tard à s'en débarrasser à bon prix.

La difficulté était de trouver du jour au lendemain un ambassadeur capable. Il ne pouvait être question ici d'une mission privée, confiée à un subalterne, comme l'avait été par exemple celle de Paolo Ferrari. Pour négocier la vente officielle d'un duché et de deux principautés à des souverains étrangers, il fallait évidemment une ambassade *officielle*, conduite par quelque personnage marquant et dirigée par un diplomate habile. Pour remplir le premier de ces rôles le choix ne manquait pas à Stockholm, mais Jean III ne se souciait nullement que ces négociations fussent connues. Officielle à l'étranger — si les circonstances le voulaient ainsi, — l'ambassade devait en Suède rester aussi secrète que possible. Quant à la question de trouver un diplomate réellement capable

Suède le sieur de Mandat avec mission d'obtenir, par l'intermédiaire de Pontus de la Gardie, libre passage par territoire suédois pour le nouveau roi de Pologne. Jean III, qui déjà *avant* l'élection avait enjoint à ses ambassadeurs de nouer des relations d'amitié avec son heureux concurrent éventuel *(Doc. N° 190)*, fit le meilleur accueil à Mandat. Il accorda *(le 18 septembre 1573)* immédiatement le libre passage pour Henri III et offrit même de mettre à la disposition du nouveau roi sa flotte et ses troupes pour faciliter le voyage. L'autorisation accordée à Anjou par l'empereur de traverser l'Allemagne rendit inutiles les offres suédoises. Celles-ci donnèrent toutefois lieu à des relations fort amicales entre Paris et Stockholm, ainsi que nous le verrons plus bas.



elle était encore plus difficile à résoudre. La cour de Suède n'en possédait pas un seul.

Le hasard vint au secours de Jean III et lui fournit les moyens de tourner toutes les difficultés.

Nous savons que le roi de Suède avait à Venise un agent, le comte Olivero di Arco, chargé de nouer avec la République des relations commerciales, et tout spécialement de lui offrir contre argent comptant une partie de la marine de guerre de la Suède. Le duc Charles de Södermanland, prince parfaitement autonome, employait du consentement de son frère, le roi, le comte d'Arco à des négociations absolument identiques (1). Les efforts du comte s'étaient vus couronnés d'un succès partiel. Le Conseil des Dix avait, il est vrai, éludé la question de l'achat de navires, sous prétexte que di Arco manquait d'instructions écrites. En revanche, un groupe de gros négociants vénitiens s'était déclaré disposé en principe à entrer en relations directes avec la Suède, pourvu que les avantages d'une telle combinaison fussent établis par une étude sur place. On décida donc d'envoyer en Suède un émissaire, qui rapporterait au comte d'Arco les instructions exigées par le Conseil des Dix et qui simultanément rassemblerait des informations détaillées et traiterait avec qui de droit au sujet des relations commerciales. Petrus Rosinus, « professeur d'éloquence », fut désigné pour cette mission délicate.

Les antécédents de Petrus Rosinus sont fort peu connus. Belge d'origine (2) et considéré comme un érudit

(1) L'instruction donnée par Charles de Södermanland au comte d'Arco à ce sujet porte la date du 24 juillet 1572. (*Doc. N° 58.*)

(2) *Tametsi belga sum*... écrit-il lui-même. (*P. Rosinus à M. Corrado*, le 1er octobre 1568. *Arch. R. Suède, coll. Skokloster*, vol. 206.)

de premier ordre, avec cela doué d'aptitudes diplomatiques remarquables et parlant couramment plusieurs langues, grâce à de longs séjours en France, en Allemagne et en Espagne, Rosinus avait du sang d'aventurier dans les veines. Nous le rencontrons pour la première fois, en 1568, à Naples, où il brigue et obtient un emploi de professeur de rhétorique. Le métier de pédagogue ne paraît cependant pas avoir été de son goût. En 1570, il quitte Naples, arrive à Rome et postule un emploi auprès du cardinal Hosius, qui toutefois ne put ou ne voulut pas l'employer (1). Rosinus se rendit alors à Padoue et à Venise, où nous le trouvons établi jusqu'au moment de son envoi en Suède. A côté de ses occupations littéraires et pédagogiques, reprises bon gré mal gré, Petrus Rosinus s'intéressait beaucoup aux choses du commerce et de la politique et ce furent sans aucun doute ces deux penchants qui déterminèrent le comte d'Arco et les Vénitiens à s'adresser à lui lorsqu'il s'agit d'envoyer un homme de confiance en Suède.

Petrus Rosinus parvint à Stockholm vers le milieu d'août 1573, à un moment fort peu propice pour sa mission. Absorbé par les soucis du moment et par ses projets sans cesse variants, Jean III n'accorda au début qu'une attention fort distraite à Rosinus et ne se pressa nullement de l'expédier. L'émissaire vénitien mit à profit cette lenteur du roi, ce qui ne l'empêcha pas du reste de s'en plaindre amèrement à ses amis (Cfr. *Doc. N° 178*). Il étudia à fond toutes les questions ayant trait aux relations projetées et jeta, sous l'égide du duc Charles de Söderman-

(1) *Ktory też tak trzy lata mnie służic chcial*, écrit en parlant de lui Hosius à Anna de Pologne, le 26 juin 1574. *(Doc. N° 312.)*

land, et avec lui comme principal intéressé, les bases d'une compagnie commerciale destinée à l'échange direct entre la Suède et l'Italie (1). Il noua des relations d'amitié avec les principaux personnages de la Cour, qu'il conquit par ses manières élégantes et sa brillante érudition (2).

C'est sur ces entrefaites que parvint à Stockholm la nouvelle du prochain et définitif départ du duc d'Anjou pour la Pologne, et que mûrit chez Jean III la décision de prendre aussitôt entre ses mains la direction des affaires de Naples. La présence à Stockholm de Rosinus, dont les capacités remarquables ne lui avaient nullement échappé, suggéra au roi un moyen pratique de résoudre l'épineuse question de trouver un ambassadeur réellement capable de mener à bonne fin les négociations projetées. Les talents diplomatiques et l'énergie qu'avait déployés Rosinus durant son séjour en Suède, ses connaissances linguistiques, le fait qu'il était versé dans les lois, les usages et les conditions politiques de la France, de l'Espagne et de l'Italie, celui enfin qu'il avait passé plusieurs années à Naples même, et qu'il y était avantageusement connu (3), tout, en un mot, le rendait singulièrement apte au rôle

(1) Afin de ne pas sortir du cadre de mon travail, les relations *politiques* entre le Saint-Siège et la Suède, je me vois obligé de passer sous silence tout le côté commercial de la mission de Rosinus. Je le regrette d'autant plus que ce côté, absolument inexploré jusqu'à présent et au sujet duquel les archives italiennes contiennent des trésors, présente un intérêt des plus remarquables et mériterait une étude spéciale et approfondie.

(2) Ses relations avec Charles de Mornay valurent même à Rosinus une accusation de complicité dans les complots qui coûtèrent la vie au capitaine français. Cette accusation semble dénuée de tout fondement. Dans la correspondance entre Dançay et Christine de Lorraine au sujet de la conspiration de Charles de Mornay, nous retrouvons les noms de plusieurs des amis de Rosinus : Mornay, Allard, Simon Lossone, la Garde, etc., le sien pas une seule fois, ni aucune allusion à sa personne.

(3) Il semble même que Rosinus ait été déjà alors indirectement mêlé



d'ambassadeur. Par décret du 17 octobre 1573, Petrus Rosinus fut officiellement engagé au service du roi de Suède avec un traitement annuel de six cents thalers (1).

Si Rosinus remplissait à merveille toutes les conditions requises pour assurer à l'entreprise une direction sage et énergique, en revanche, toutes les qualités de chef officiel d'une ambassade officielle du roi de Suède lui faisaient défaut. Étranger au pays qu'il devait représenter, il lui manquait en outre le *decorum* d'un nom sonnant, d'un titre représentatif. Mais Jean III trouva moyen de tourner aussi cette difficulté. A l'université de Padoue se trouvait alors un jeune homme appartenant à l'une des plus antiques familles de l'aristocratie suédoise, étroitement apparentée à la maison royale et dont les membres avaient de génération en génération fait partie du Sénat du royaume. Petit-cousin de Jean III (2), gouverneur, en dépit de son jeune âge, — il avait à peine vingt ans, — de Kalmar, une des principales places fortes de la Suède (3), Ture Bielke possédait, lui, tout ce qui faisait défaut à Petrus Rosinus. Enfin, Ture Bielke étant déjà à l'étranger, son rôle pouvait, même au cas où les circonstances nécessiteraient une apparition officielle, fort bien passer inaperçu en Suède; et c'était là, nous le savons, un des principaux désirs du roi. Il fut donc décidé qu'à partir de l'arrivée de Rosinus

aux affaires Sforza. Les indices que je possède sont toutefois trop faibles pour permettre une affirmation à ce sujet.

(1) Lettre patente du 17 octobre 1573. *(Doc. N° 154. Cfr. Doc. N° 182.)*

(2) Axel Bielke, cousin du père de Ture, avait épousé une tante maternelle de Jean III, Ture Bielke épousa lui-même plus tard une cousine du roi, Margareta Sture, fille du célèbre Svante Sture et de Märta Lejonhufvud, la sœur de la reine Marguerite (épouse de Gustaf I[er]). Cfr. Tabl. généal. p. 12.

(3) Selon Anrep, *Généalogie de la noblesse de Suède* (Svenska ättartaflor), I, 1, 193, Tab. 22. Cfr. aussi le *Doc. N° 38*.



en Italie, c'est-à-dire à partir du commencement de l'ambassade proprement dite, Ture Bielke serait adjoint à la mission avec attributions nominalement égales à celles de Rosinus. Ainsi constituée, l'ambassade répondait incontestablement à toutes les exigences requises (1).

Les préparatifs furent poussés avec activité. Le 13 novembre les instructions et les lettres de créance des ambassadeurs furent soumises à la signature royale.

Ces instructions sont élaborées sous l'influence des conjonctures politiques du moment, c'est-à-dire en prévision de l'arrivée prochaine du duc d'Anjou en Pologne et d'un mariage entre lui et l'infante Anna. Après s'être concertés avec Paolo Ferrari, dont on n'avait encore aucune nouvelle, et après avoir réglé le détail de leurs négociations sur les résultats qu'aurait éventuellement pu obtenir le Crémonais, les ambassadeurs devaient en premier lieu s'efforcer d'obtenir l'appui du Pape, auprès de Philippe II d'un côté, des autorités de Naples de l'autre, en faveur d'une libération des intérêts de l'emprunt Sforza. Ils devaient obtenir que ces intérêts, formant avec les arriérés des années précédentes un total d'environ 100,000 ducats (2), fussent versés intégralement entre leurs mains en vertu des cessions faites en faveur

(1) Il est bon d'observer ici que Ture Bielke ne fut pas consulté. On lui envoya sans autres et par Rosinus lui-même, l'ordre de prendre part aux négociations de celui-ci *(Doc. N° 181)* et Jean III lui accorda à cet effet un subside pécuniaire assez mesquin. *(Doc. N° 180.)*

(2) Calcul établi en vue de l'échéance, en mai 1574, des revendications de l'année 1573-1574 et décomposé comme suit :

Arriérés au moment de la mort de Sigismond-Auguste........	13.076
Intérêts des années 1572, 1573 et 1574 (à raison de 43,000 ducats par an). (Cfr. *Doc. N° 133.*)........	86.000
TOTAL..................	99.076

de Catherine de Suède par ses deux sœurs. Afin de gagner plus aisément le Saint-Siège pour les intérêts suédois, Rosinus et Bielke devaient d'avance s'assurer la protection de certains cardinaux influents.

Une fois la question de l'emprunt résolue, les ambassadeurs avaient mission de vendre aussi favorablement que possible les prétentions de Jean III à l'investiture de Bari et Rossano. Des négociations à ce sujet devaient être engagées avec Venise et la Toscane, les deux seuls États en Italie qui pouvaient avoir un intérêt quelconque à l'acquisition des duchés, les deux seuls surtout qui fussent en mesure de payer au comptant les « droits » de Jean III. La perspective d'une vente favorable des duchés à Venise devait servir d'appât auprès du Conseil des Dix pour obtenir l'appui des cardinaux vénitiens à Rome. Quant au grand-duc de Florence, dont l'intérêt pour une transaction au sujet des duchés paraissait problématique, mais dont l'appui à Rome était au moins aussi important que celui de Venise, Rosinus et Bielke devaient lui offrir « ce qui leur semblerait le plus convenable à exciter ses convoitises » (1).

Cette insistance de Jean III à se procurer parmi les membres du Sacré Collège des protections puissantes, était due non seulement au fait que le roi avait échafaudé toutes ses espérances sur l'intervention du Pape, mais aussi à celui que Jean III désirait conserver vis-à-vis du Saint-Père une attitude ne correspondant guère à l'importance du service qu'il demandait à Rome de lui prêter. En effet, représentants *officiels* du roi de Suède

(1) Jean III à Petrus Rosinus et Ture Bielke, instruction du 13 novembre 1578, pour négociations à Venise et à Florence. (*Doc. N°s 158 et 196.*)

partout ailleurs, Petrus Rosinus et Ture Bielke ne devaient *à Rome* représenter officiellement que la reine Catherine. Craignant de se compromettre aux yeux du clergé luthérien et de la turbulente aristocratie de son royaume, ainsi qu'à ceux des princes protestants d'Allemagne, Jean III ne voulait à aucun prix entrer lui-même ouvertement en relations avec le Saint-Siège; il tenait pardessus tout à conserver les apparences d'une indépendance absolue vis-à-vis de « l'évêque de Rome ». Aussi la duplicité que nous avons constatée dans les lettres confiées à Paolo Ferrari préside-t-elle de nouveau dans l'élaboration des instructions données à Rosinus pour ses négociations à Rome. Tandis que le but entier de l'ambassade convergeait vers une demande d'appui auprès de Grégoire XIII, l'instruction écrite *au nom de Catherine de Suède* laissait le Pape absolument en dehors de la question de l'héritage.

Les ambassadeurs devaient : 1° — présenter au Pape les hommages de la reine; 2° — réclamer que l'hospice de Sainte-Brigitte fût rendu au couvent de Vadstena; 3° — demander à chercher dans les archives du dit hospice les documents concernant l'affaire des « trois couronnes » ; 4° — se concerter *avec le cardinal Hosius* au sujet des affaires de l'héritage Sforza, et se rendre eux-mêmes à Naples pour étudier l'état des choses sur place et en conférer avec Klodzinski et les autres agents de l'infante Anna de Pologne (1).

(1) Catherine de Suède à Petrus Rosinus et Ture Bielke; instruction du 13 novembre 1573, pour négociations à Rome. *(Doc. Nos 159 et 197.)* L'instruction n'était en somme qu'une répétion du contenu des lettres confiées à Ferrari et ne contenait absolument rien de plus que celles-ci.

Ödberg *(Loriche*, p. 25), se trompe en affirmant que l'instruction ordon-



Cette attitude de Jean III devait évidemment blesser le Pape ; aussi s'efforça-t-on d'en atténuer l'effet soit par des explications orales, en montrant le spectre de la révolte prête à éclater en Suède si le roi avait agi autrement, et en donnant aux lettres de créance de Rosinus auprès de Grégoire XIII une forme particulièrement humble (1).

A part les négociations contenues dans ces deux instructions, les ambassadeurs furent chargés d'autres affaires moins importantes, ainsi que d'une foule de commissions et d'achats. Ils devaient trouver pour la dernière des princesses de Suède non mariée, Élisabeth Vasa, un mari avantageux, si possible un Médicis (2), et ils devaient rapporter à la reine Catherine certaine huile médicale contre la goutte, dont le cardinal de Médicis détenait le secret (3), etc., etc.

nait aux ambassadeurs de demander l'intervention du Pape auprès de Philippe II. C'était là le but principal de l'ambassade, mais l'instruction n'en soufflait mot.

(1) Voici quel en était le commencement : *Beatissime Pater. Quod ipsa præsens mallem facere, ut Sanctissimos Beatitudinis Vestræ pedes venerabunda deoscularer, nunc longissimo locorum intervallo impedita, nobilibus viris meis fidelibus, Thuroni Bielcke ac Petro Rosino dedi negotium...*

Catherine de Suède à Grégoire XIII, le 13 novembre 1573. *(Doc. Nos 161* et *212.)*

(2) Dans un siècle où les unions matrimoniales des princes entrainaient toujours des alliances politiques, il était évident que Jean III devait s'efforcer de bien « placer » la cadette de ses sœurs. Née en 1549, la princesse Élisabeth fut, de même que ses sœurs ainées, « offerte » à droite et à gauche, suivant les projets politiques de ses frères. Erik l'avait fiancée à Christophe de Mecklemburg, puis celui-ci, s'étant laissé capturer par les Polonais, il l'offrit au Tsar. (Dançay, *Indberetninger*, p. 36 et *Dalin*, vol. III, p. 643.) Jean III la faisait offrir maintenant aux Médicis. Plus tard il l'offrira à Henri III et aux Habsbourg. Sigfrid Preston sera plus tard encore chargé de l'offrir au duc de Clèves *ou à quelque autre prince étranger. (Arch. R. Suède, Registr. du duc Charles.)* Elle finira enfin, en 1581, par trouver le mari tant recherché dans la personne de son premier fiancé, le duc Christophe de Mecklemburg, libéré de sa captivité.

(3) Cfr. *Doc. Nos 177, 366, 383* et *455.*



Rosinus fut aussi pourvu de nombreuses lettres de créance (1), entre autres pour le roi de France, pour celui de Navarre, pour Catherine de Médicis et pour les d'autres membres de la cour de France. Jean III était bien décidé à tirer le plus grand profit possible des bonnes relations inaugurées l'été précédent, et il semble que son intention était d'envoyer Rosinus et Bielke en France aussitôt après leur ambassade en Italie.

Rosinus emportait enfin une instruction pour le comte d'Arco et des lettres accréditant celui-ci en qualité de représentant officiel du roi de Suède auprès de la République de Venise (2). Vassal de l'Empire et très lié avec la cour de Vienne, Olivero di Arco ne pouvait guère être mêlé aux négociations concernant l'affaire Sforza. Jean III l'en exonéra complètement, mais lui confia en revanche les pourparlers avec Venise au sujet des relations commerciales et de la vente des navires suédois (3).

Petrus Rosinus quitta Stockholm un des premiers jours

(1) En voici la liste complète. *(Doc. N° 216.)*

A. Expédiées au nom de Jean III.

Une à Charles IX *(Doc. N° 199)*, une à Catherine de Médicis. *(Doc. N° 200.)*

Une au roi de Pologne *(Doc. N° 202)* et une au roi de Navarre. *(Doc. N° 201.)*

Une au Doge et au Sénat de Venise *(Doc. N° 203)* et une au Conseil des X. *(Doc. N° 204.)*

Une à Cosmo di Medici *(Doc. N° 205)* et une au duc de Sienne. *(Doc. N° 206.)*

Cinq avec suscription en blanc, pour parer à tout besoin. *(Doc. N° 208.)*

B. Expédiées au nom de Catherine.

Une au Pape *(Doc. N° 212)*, une au cardinal Hosius *(Doc. N° 213)* et une à Stanislas Klodzinski. *(Doc. N° 214.)*

Cfr. *Doc. N°s 209, 210* et *211.*

(2) Jean III. Instruction et lettre pour Olivero di Arco, le 13 novembre 1573. *(Doc. N°s 160, 198* et *207.)*

(3) Cfr. Petrus Rosinus au Conseil des Dix, le 9 août 1574. *(Doc. N° 327.)*



de décembre 1573. Il se rendit en premier lieu à Nyköping pour y régler définitivement avec le duc Charles de Södermanland les affaires commerciales qui avaient motivé son envoi en Suède. Un contrat en règle fut signé le 10 décembre entre lui et le duc (1). Rosinus chargea Charles de Mornay, un des capitaines étrangers au service de Jean III, avec lequel il s'était lié d'amitié durant son séjour à Stockholm, de veiller en Suède aux intérêts du comte Olivero di Arco et à ceux des Vénitiens engagés dans l'entreprise (2), tandis que l'ancien « hortolanus » d'Erik XIV, un Français du nom de Jean Allard (3), reçut commission de se rendre à Venise en même temps que Rosinus pour y représenter les actionnaires suédois de la compagnie projetée. Allard fut muni à cet effet d'importantes traites (4) payables en partie sur les revenus à per-

(1) *Doc. Nº 184.*

(2) *(Doc. Nº 179).* Les principaux intéressés italiens à l'entreprise furent le comte Olivero di Arco et Rosinus lui-même, la grande maison Zeni à Venise, Paolo et Giovanni Neri, Marcus de Lucca, Simone Lossone et autres. Du côté suédois les participants furent, à part le roi lui-même et son frère le duc Charles, exclusivement des étrangers : Charles de Mornay, le capitaine la Garde, Jean Allard et autres. Le sentiment d'initiative commerciale faisait encore totalement défaut aux négociants suédois.

(3) Les antécédents de ce personnage intéressant sont absolument inconnus. Il semble avoir appartenu à la famille des Allard de Montvendre en Dauphiné et pourrait dans ce cas être identique avec Jean Allard, sieur de Beauchère, qui, en 1584, commandait une compagnie au service du roi de France. (*Armorial général de France.*) Il vint en Suède au commencement du règne d'Erik XIV, dont il resta toujours un des plus dévoués partisans. Après le coup d'État de 1568, il s'adonna à des spéculations commerciales. Son nom fut plus ou moins mêlé à tous les complots destinés à libérer Erik XIV. Nous le rencontrerons encore maintes fois dans notre étude, et toujours au nombre des ennemis les plus implacables de Jean III.

(4) Personnellement Jean III était le débiteur d'Allard pour la somme considérable de 41,970 ducats, ainsi que l'atteste une reconnaissance du roi saisie sur Allard, lorsque celui-ci fut, à l'instigation de Jean III, arrêté par l'Inquisition. (Vol. II du présent ouvrage.)

cevoir de l'emprunt Sforza. Jean III lui-même semble avoir été intéressé à l'entreprise.

De Nyköping, Petrus Rosinus, accompagné désormais par Jean Allard, se rendit à Kalmar, où il s'embarqua aussitôt pour Lübeck. A cette époque de l'année, la Baltique est mauvaise, spécialement dans ces parages; nos voyageurs devaient l'apprendre à leurs dépens. Arrivés à la hauteur de Bornholm, ils firent naufrage, et c'est à grand'peine qu'ils se tirèrent sains et saufs de l'aventure (1). Les papiers de l'ambassade, par contre, furent perdus, et il fallut envoyer un courrier à Stockholm pour les faire renouveler. En attendant le retour du messager, Rosinus et Allard s'arrêtèrent à Lübeck où ils traitèrent différentes affaires commerciales.

Jean III, plus à court d'argent que jamais. fut fort contrarié du retard occasionné par les éléments au voyage de son ambassadeur. Il s'empressa de faire renouveler tous les documents perdus. Présentés à la signature royale le 4 janvier 1574 (2), ils furent dès le surlendemain expédiés à Lübeck avec une lettre dans laquelle le roi exhortait Rosinus à se presser le plus possible (3). Mais,

(1) Cet important épisode du voyage de Rosinus a complètement échappé aux historiens suédois Ödberg et Hildebrand, bien qu'il soit formellement mentionné dans une lettre de Jean III à P. Rosinus, en date du 6 janvier 1574 *(Doc. N° 215)*, conservée aux Archives royales de Suède. *(Coll. Skokloster*, vol. 206.) Cet incident explique l'expédition en double des papiers d'ambassade de Rosinus. (Voir la note suivante.)

(2) Pour gagner du temps tous ces documents furent recopiés sur les brouillons conservés depuis leur première expédition. Il en résulte que les *originaux* des lettres de créance, qui dans les archives étrangères portent tous la date du 4 janvier 1574, correspondent aux brouillons datés le 13 novembre 1573, qui se trouvent aux Archives royales de Suède. *(Coll. Italica.)*

(3) Jean III à Petrus Rosinus, le 6 janvier 1574. *(Doc. N° 215.)*

A cette lettre était joint un inventaire des documents envoyés. *(Doc.*



au gros de l'hiver les communications entre Stockholm et le continent ne sont guère faciles ; il fallut au courrier plus d'un mois pour arriver à destination, et ce n'est que vers le milieu de février que Rosinus et Allard, obtempérant aux désirs du roi de se hâter, purent reprendre leur voyage. Après un très court séjour à Hambourg, ils arrivèrent le 16 mars à Nürnberg, d'où Petrus Rosinus écrivit à son ami Christophe Them, à Augsbourg, pour lui annoncer sa prochaine arrivée (1). Il ne comptait s'arrêter à Nürnberg que juste le temps d'arranger certaines affaires commerciales avec les Neri (2), établis ici, après quoi il se hâterait de continuer sa route vers le Sud.

L'arrivée à Nürnberg de Paolo Ferrari, revenant de Rome, vint bouleverser tous les projets de Rosinus. Sans doute la mission du courrier royal avait eu pour but principal de préparer le terrain pour une entrée en lice de Jean III lui-même au sujet des affaires Sforza ; elle se trouvait ainsi devoir préparer et faciliter la tâche de Rosinus. Mais les résultats obtenus par le subtil Crémonais avaient dépassé tellement les prévisions même les plus optimistes du roi de Suède, qu'un changement radical de tactique s'imposait. Ce n'était pas au moment où le Pape, où Philippe II lui-même se préparaient à implorer le secours de Jean III, qu'il pouvait être question de se présenter à Rome en quémandeur.

Nous savons déjà que la mission de Rosinus n'était pas définitive. Il avait été envoyé en Italie à la première

N° 216.) Cet inventaire porte la date du 8 janvier. Il est donc possible que l'expédition n'ait eu lieu que ce jour-là.

(1) P. Rosinus à Chr. Them, le 17 mars 1574. *(Doc. N° 279.)*

(2) Cfr. p. 360, note 2.



nouvelle du départ du duc d'Anjou pour la Pologne, afin d'être prêt à entrer en scène aussitôt le mariage avec la princesse Anna consommé, et il devait attendre pour commencer son action un ordre définitif du roi Jean. Les nouvelles apportées par Ferrari changeaient du tout au tout la situation. Qu'Henri mît à exécution son départ pour la Pologne, qu'il épousât ou non l'infante, que les ordres attendus à ce sujet de Jean III lui parvinssent même, peu importait : pour Rosinus, il ne pouvait plus être question d'agir avant que le roi fût informé des résultats de la mission de Paolo Ferrari et qu'il eût communiqué à Rosinus ses décisions à cet égard.

Il était donc désormais absolument inutile de se presser. Trois mois au moins se passeraient avant que Ferrari pût arriver à Stockholm et que les nouvelles instructions de Jean III parvinssent à Venise, où il fut convenu entre Ferrari et Rosinus que ce dernier irait les attendre. Aussi Petrus Rosinus et Allard ne se pressèrent-ils plus. Ils restèrent un mois à Nürnberg, après quoi ils continuèrent à petites journées leur route vers le sud par Augsbourg, Innsbruck et le Brenner. Ce n'est que vers les derniers jours d'avril qu'ils parvinrent enfin au château d'Arco, à l'extrémité nord du lac de Garda.

Après un court séjour chez le comte Olivero, qui fut mis au courant de la situation, tous les trois se rendirent à Venise pour y traiter des affaires commerciales, indépendantes des négociations politiques. Le 14 mai, Rosinus écrivait à Bielke, alors à Padoue, de venir à Venise afin d'y recevoir communication des ordres du roi (1). Ture

(1) P. Rosinus à T. Bielke, le 14 mai 1574. *(Doc. N° 308.)*

Bielke se rendit à l'invitation de son « collègue », puis les deux ambassadeurs se croisèrent les bras en attendant l'arrivée des instructions du roi.

Ture Bielke n'avait pas été consulté au sujet de sa participation à l'ambassade projetée de Rosinus, et ne paraît nullement avoir été flatté par la confiance que lui témoignait son auguste parent en lui donnant une mission aussi importante. Nous verrons par la suite que tous ses efforts tendirent à prendre la moindre part possible aux négociations que lui avaient imposées Jean III et Catherine. Les raisons de cette attitude ne ressortent pas de la correspondance des deux ambassadeurs. Il se peut que Ture Bielke fut offusqué du rôle purement décoratif qui lui incombait et du fait de devoir, lui un Bielke, se soumettre à la direction d'un aventurier moitié pédagogue, moitié marchand et pas du tout noble. Il est plus probable que l'attitude de Bielke n'était qu'une manifestation des aspirations toujours croissantes de l'aristocratie suédoise à s'opposer aux tendances autocratiques des Vasa et à réduire la monarchie à l'état de dépendance absolue de la noblesse, que les rapports constants entre la Suède et la Pologne tendaient à répandre comme l'idéal d'un gouvernement parmi les magnats suédois. Ture Bielke périt sur l'échafaud en 1600, accusé d'avoir voulu rendre la couronne élective. Sa conduite en 1574 est sans doute un germe de sa conduite ultérieure. Il ne voulut pas prêter la main à des négociations engagées à l'insu de l'aristocratie et qui n'avaient pour but final que d'accroître la puissance personnelle du roi et d'affermir sa position de monarque autocratique.



CHAPITRE VII

AMBASSADE DE PETRUS ROSINUS EN ITALIE EN 1574

Pénurie des sources. — Rosinus reçoit l'ordre de passer en France. — A l'annonce de la fuite d'Henri III il y renonce. — Henri III à Venise. — Négociations avec Rosinus. — Henri III accorde la *declaratio hæredis*, mais refuse d'acheter les duchés. — Même refus de la part de Venise. — Rosinus et la question du titre accordé aux Médicis par Pie V. — Déboires financiers de Rosinus. — Il se retire à Arco. — Influence des événements de Pologne sur Jean III. — Il décide de se rapprocher de Rome. — Nouvelles instructions pour Rosinus. — Elles sont apportées en Italie par Botwid Nericius. — Le grand-duc de Toscane refuse de recevoir Rosinus et Bielke. — Bielke abandonne l'ambassade. — Rosinus à Rome. — Attitude du Saint-Siège vis-à-vis de l'affaire Sforza. — Intérêt de la Curie pour les affaires suédoises. — Camillo Capilupi envoyé à Naples. — Attitudes des autorités napolitaines. — L'emprunt Sforza et la *Summaria*. — Maladresse des Polonais. — Énergie de Capilupi. — La Summaria accorde à Anna de Pologne *un tiers* de l'héritage Sforza. — Questions secondaires : « Trois couronnes » et hospice de Sainte-Brigitte. — Réconciliation entre le grand-duc de Toscane et Rosinus. — Retour de Rosinus à Arco.

Si dans le chapitre précédent la pénurie des documents nous a obligé parfois à nous contenter de preuves morales, nous allons, par rapport à certains épisodes de l'ambassade de Petrus Rosinus et de Ture Bielke, être obligés de nous lancer dans le domaine des hypothèses pures. L'unique source, pour ainsi dire, que nous possédions au sujet de ces négociations, est une liasse faisant actuellement partie de la collection « Italica » aux archives



royales de Suède et provenant originairement des archives de la famille Bielke. Or cette liasse, composée en majeure partie d'originaux et de brouillons originaux rapportés d'Italie par Ture Bielke et ayant appartenu à Petrus Rosinus, présente ceci de curieux qu'elle ne contient que des documents plus ou moins insignifiants. En la parcourant, on ne peut se défendre de l'impression qu'un triage minutieux a été opéré et que toutes les pièces importantes — ou compromettantes, car le triage en question est indubitablement dû à Jean III — ont été séparées et enlevées. Que sont-elles devenues? Mystère! Des lettres, nombreuses sans doute, de Jean III à ses ambassadeurs, *aucune* n'a subsisté, et ce n'est que d'après les très parcimonieuses indications d'autres sources documentaires que nous pouvons compléter le « carteggio » mutilé de Rosinus et essayer de reconstruire à grands traits l'histoire de cette période peu connue.

Tandis qu'à Venise les ambassadeurs suédois attendaient dans une inactivité forcée les instructions de leur maître, en Pologne la situation générale se consolidait et s'éclaircissait.

Parti de Blamont le 2 décembre 1573, Henri d'Anjou était arrivé à la frontière du royaume le 26 janvier 1574. Le 15 février, il faisait son entrée solennelle à Cracovie, et le 21 du même mois le couronnement avait lieu avec grande pompe. L'avenir, la tranquillité de la Pologne paraissaient assurés, et dans la grande rivalité entre la France et l'Espagne, l'avantage semblait définitivement acquis à la première de ces puissances. Sur l'esprit versatile de Jean III, ces événements durent évidemment produire un effet des plus vifs, le pousser à resserrer le plus

possible les liens qui l'unissaient déjà au vainqueur du moment.

En effet, le 29 mars 1574, c'est-à-dire immédiatement après avoir reçu avis du couronnement d'Henri, le roi de Suède propose à celui de Pologne une alliance (1), et le 13 avril une série de nouvelles lettres de créance est dressée, accréditant Petrus Rosinus et Ture Bielke auprès de Charles IX, de Catherine de Médicis et d'Henri de Navarre. De même que celles du 4 janvier, dont elles ne diffèrent que par une souscription plus cordiale, elles recommandent les ambassadeurs en vue de négociations « trop graves pour être confiées au papier (2) ».

Quelles pouvaient bien être ces négociations si graves? C'était indubitablement, en premier lieu, la vente des prétentions aux duchés de Bari et de Rossano. En présence de la prépondérance définitive de la France, Jean III crut pouvoir oser affronter le courroux de Philippe II et offrir à Charles IX ces duchés qui, placés à mi-chemin entre la France et son alliée la Turquie, constituaient une position stratégique de premier ordre pour le cas d'une guerre avec l'Espagne, et devaient en rendre l'acquisition bien plus désirable au roi de France qu'à Venise ou aux Médicis.

Quoi qu'il en soit, ces lettres de créance ne furent pas envoyées. En revanche, nous les trouvons renouvelées en termes identiques sous la date du 2 mai de la même année (3).

(1) Jean III à Henri de Pologne, le 29 mars 1574. *(Doc. N° 282.)*
(2) Jean III à Charles IX, le 13 avril 1574. *(Doc. N° 288.)*
Le même à Catherine de Médicis, même date. *(Doc. N° 289.)*
Le même à Henri de Navarre, même date. *(Doc. N° 290.)*
Le même à N. N. (adresse en blanc), même date. *(Doc. N° 291.)*
(3) *Documents N° 299, 300 et 301.*



Cette date correspond avec celle probable du retour de Paolo Ferrari à Stockholm. Renseigné par celui-ci sur la position critique de Philippe II, Jean III, hésitant encore trois semaines auparavant, se décide maintenant ouvertement à prendre parti pour la France. Des lettres de créance définitives, accompagnées naturellement d'une instruction, que nous ne possédons malheureusement pas, sont expédiées à Rosinus et à Bielke, auxquels on enjoint d'agir énergiquement dans le sens voulu, et l'émissaire de Requesens, débarqué peu de jours après Paolo Ferrari, reçoit l'arrogante réponse que nous connaissons déjà (1).

Expédiées ainsi de Stockholm vers le 5 ou le 6 mai, l'instruction et les lettres de créance adressées à Petrus Rosinus et Ture Bielke durent arriver à destination vers la fin de juin. Les reçurent-ils à cette époque? Ne les reçurent-ils pas du tout? Furent-elles même expédiées ou partagèrent-elles le sort de celles du 13 avril? Je l'ignore. Toujours est-il que les deux ambassadeurs n'avaient pas encore quitté Venise, lorsque leur parvint une nouvelle qui, une fois de plus, bouleversait de fond en comble la situation. Le 29 juin, un courrier de l'ambassadeur vénitien à Vienne apportait au Conseil des Dix l'annonce de la fuite de Pologne du roi Henri et celle de sa prochaine arrivée à Venise.

Petrus Rosinus était trop fin diplomate pour ne pas comprendre toute l'importance de cet événement. Quelles que fussent les instructions reçues par lui, il était évident que la fuite du roi de Pologne les suspendait toutes, et

(1) Cfr. chap. V, p. 323.



que la seule chose à faire était d'attendre une fois de plus de nouveaux ordres de Stockholm.

L'arrivée du roi de Pologne à Venise donnait toutefois à Rosinus une occasion qu'il ne fallait pas laisser échapper. Le 18 juillet, Henri d'Anjou — désormais Henri III, roi de France et de Pologne — faisait son entrée solennelle dans la cité de lagunes (1). Peu de jours après, Petrus Rosinus demandait et obtenait une audience.

Les pourparlers entre l'ambassadeur du roi de Suède et Henri III sont un des points les moins connus de la mission de Rosinus. Celui-ci paraît s'être inspiré entièrement de la politique à double visée qui avait présidé à son envoi et qui pour le moment était imposée par les circonstances. Tandis que d'un côté il réclamait de Henri III la *declaratio hæredis* dont l'absence servait de principal prétexte aux autorités napolitaines pour refuser à l'infante Anna le payement des intérêts de l'emprunt Sforza, de l'autre il semble avoir proposé au roi de France un achat des prétentions suédoises aux duchés, et peut-être même la main de la princesse Élisabeth. En tous cas, il lui proposa une alliance et un achat de navires de guerre suédois.

Une alliance avec la Suède présentait à ce moment des avantages inappréciables pour Henri III. Parfaitement

(1) A Vienne, Henri III avait été reçu avec la plus cordiale amitié par son ancien ennemi Maximilien II, enchanté par la perspective qui s'ouvrait pour les Habsbourg de postuler une fois de plus le trône de Pologne. A Venise la réception faite au roi fut encore plus brillante; le doge Alvise Mocenigo à la tête du Sénat alla le recevoir à Murano, sur le Bucentaure, accompagné des ducs de Savoie, de Ferrare et de Mantoue, qui tous s'étaient empressés de venir à la rencontre de leur auguste parent. Le Pape avait envoyé pour le saluer son propre neveu, le cardinal San-Sisto, porteur d'un Bref affable. (*Arch. Brevi. Div. 1572-74*, f. 578.)



décidé à conserver simultanément les deux couronnes de France et de Pologne, il prévoyait que la voie maritime par le Sund ou par la Suède serait la seule ligne de communications entre ses deux royaumes que ne pourrait intercepter l'empereur. Le Danemark était trop sous l'influence de l'Empire et de l'Espagne pour qu'on pût compter absolument sur le libre passage du Sund. Contourner les détroits en passant par la Suède restait ainsi la seule ressource sûre. Aussi Henri III fit-il tout pour s'acquérir l'amitié de Jean III (1). Cela ne lui fut guère difficile; nous venons de voir que le roi de Suède, de son côté, ne désirait rien tant que d'entrer dans les bonnes grâces de son nouveau et puissant voisin.

Henri III fit donc à Rosinus un accueil d'autant plus affable que les belles promesses, surtout dans l'état d'incertitude générale où l'on se trouvait alors, ne lui coûtaient rien, et qu'à part la question de l'achat des duchés et de la *declaratio hæredis*, les affaires proposées par Rosinus n'engageaient qu'à des négociations ultérieures. Au sujet de cette déclaration, en revanche, le roi montra un mauvais vouloir nettement prononcé. Il avait systématiquement évité, en Pologne déjà, de se mêler à cette question délicate de l'héritage Sforza; ce n'était pas au

(1) *Il me souvient bien que le roy me dict, estant en Polongne, qu'il avoit donné charge expresse à ceulx qu'il avoit envoyé devers le dict Moscovite, de ne continuer les tresves avecque luy, que le roy de Suède n'y fust comprins,* et la suite de la lettre montre que cet ordre, donné par Henri III, la veille ou l'avant-veille de sa fuite, fut bien dû à l'initiative personnelle du roi de Pologne et non aux instances par exemple de Jean III : *il ne fault obmettre de le faire entendre au dict roy de Suède, car c'est ung point de grande importance et qui pourra beaucoup advancer le service de Sa Majesté ; ce qui est bien à noter si les Polonnois estoient contrevenus à la volonté de sa dicte Majesté.*

Dançay à Pinart de Cramailles, le 12 avril 1575.



moment où plus que jamais il avait besoin de conserver des relations, officiellement au moins, cordiales avec Philippe II et les Habsbourg qu'il risquerait de blesser ceux-ci. Mais Rosinus insista, et, de peur de s'aliéner le bon vouloir de Jean III, Henri finit par promettre de faire expédier la pièce demandée (1). Puis il quitta Venise sans avoir tenu sa promesse. Il avait compté sans son hôte. Rosinus le suivit à Padoue, puis à Ferrare, renouvelant partout ses instances (2), et, de guerre lasse, Henri finit par céder. A Ferrare, il apposa sa signature au bas d'un acte qui ne l'engageait personnellement à rien; qui constatait simplement que Sophie de Braunschweig, Anna de Pologne et Catherine de Suède étaient les seules héritières légitimes de Sigismond II Auguste, et cela conformément soit aux lois polonaises, *soit au testament de leur défunt frère* (3). Ce n'était certes pas le brevet d'héritière unique et universelle que la princesse Anna prétendait obtenir, et il faut croire que Petrus Rosinus ne fut pas complètement étranger à cette rédaction éminemment favorable aux intérêts suédois. La patente royale dénonçait en effet l'existence du testament de Sigismond-Auguste; elle constatait l'égalité des droits des trois princesses et rendait par conséquent désormais impossible les revendications de la succession entière par l'une d'elles, autrement que du consentement des deux autres. Rosinus s'em-

(1) Nous voyons ici Henri III se décider à une mesure qui pouvait froisser l'Espagne, plutôt que de risquer de mécontenter le roi de Suède. C'est dire combien, en ce moment critique, l'alliance suédoise avait de valeur aux yeux du roi fugitif.

(2) Petrus Rosinus à Ture Bielke, le 31 juillet 1574. *(Doc. N° 320.)*

(3) Henri de Pologne, lettre patente du 21 juillet 1574. *(Doc. N° 317.)* Cette pièce est évidemment antidatée, ainsi qu'il ressort de la lettre de Rosinus à Bielke du 31 juillet. *(Doc. N° 320.)*

pressa d'envoyer à Naples et au cardinal Hosius des copies du document extorqué avec tant de peine.

Les négociations au sujet des duchés de Bari et de Rossano furent moins heureuses. Henri III, qui avait fait tant de difficultés pour une simple constatation d'hérédité, n'allait évidemment pas risquer de se brouiller avec Philippe II en achetant des prétentions à des fiefs espagnols. Aussi déclina-t-il catégoriquement tout pourparler à ce sujet. Il éluda aussi les offres de navires et de canons que lui fit Rosinus, en déclarant qu'il voulait préalablement consulter sa mère et ses ministres à ce sujet (1).

Pour compenser l'effet de ces refus consécutifs, Henri III écrivit de Ferrare, le 31 juillet 1574, une lettre fort affectueuse au roi de Suède, lui prodiguant les protestations d'amitié et lui déclarant son « ferme dessein de resserrer encore les liens qui unissaient déjà les deux monarques » (2).

Cela fait, Henri III continua son voyage vers la France, tandis que Petrus Rosinus reprenait le chemin de Venise où Ture Bielke était resté tranquillement à l'attendre (3).

Il était à prévoir qu'il se passerait au moins deux mois avant que Rosinus pût recevoir en Italie les nouvelles instructions auxquelles les événements de Pologne ne manqueraient certainement pas de donner lieu. Quelles que fussent ces instructions, il était certain qu'elles con-

(1) Ture Bielke à N. N., le 5 septembre 1574. *(Doc. N° 344.)*

(2) Henri III à Jean III, le 31 juillet 1574. *(Doc. N° 321.)*

(3) Il semble extraordinaire que Bielke, qui par son nom, sa position et sa parenté avec Jean III semblait plus à même de traiter avec le roi de France que Rosinus, soit resté tranquillement à Venise, laissant à son collègue le soin de la conduite des pourparlers. Nous reviendrons plus loin sur l'attitude de Bielke durant toute cette ambassade. Bornons-nous pour le moment à constater le fait.



serveraient intacts deux points fondamentaux des anciennes, à savoir : la vente des prétentions aux duchés et la demande d'appui auprès du Saint-Siège. Par rapport à ces deux questions Rosinus pouvait donc agir. Depuis qu'aucun espoir ne subsistait plus de trouver en Henri III un acheteur des prétentions aux duchés, la seule chose à faire était de revenir au projet primitif et de les offrir à la République de Venise.

A peine revenus de Ferrare, Petrus Rosinus et son compagnon Bielke demandèrent donc une audience secrète pour communiquer au Conseil des Dix « certaines affaires de la plus haute importance ». L'audience fut accordée et l'ex-professeur d'éloquence y déploya tout son talent pour convaincre ses auditeurs. Nous connaissons déjà les commissions dont était chargé Rosinus : offrir à la République, à un prix facile et qu'on débattrait plus tard, les duchés de Bari et de Rossano, auxquels Jean élevait des prétentions « justes et indiscutables », en échange d'un appui efficace des intérêts suédois par les membres vénitiens du Sacré Collège (1).

Quand Rosinus eut terminé sa harangue, le Conseil demanda que les offres lui fussent transmises par écrit et lorsque cela fut fait, les ambassadeurs furent congédiés avec promesse d'une réponse aussitôt qu'on aurait délibéré. La réponse ne se fit pas attendre. Les Vénitiens étaient bien trop au courant des affaires de Naples pour se faire la moindre illusion au sujet de la valeur réelle des « droits » du roi de Suède, et c'est à l'unanimité

(1) Petrus Rosinus au Conseil des Dix, le 5-8 août 1574. *(Doc. N° 327.)*

(quatre conseillers s'abstinrent du vote) que l'assemblée décida de repousser les offres de Jean III.

Il va sans dire qu'on donna à ce refus les formes les plus affables. Dans deux missives, adressées l'une à Petrus Rosinus et son comparse (1), l'autre au roi de Suède lui-même (2), on assura que la République ne demandait qu'à servir le roi en toute occasion et partout, mais que dans le cas présent elle se voyait malheureusement dans l'impossibilité de le faire de peur de porter ombrage au Roi Catholique. On se répandit en assurances de bon vouloir et l'on gratifia chacun des ambassadeurs d'une « chaîne d'or » de la valeur de cent cinquante scudis (3).

Le refus n'en était pas moins catégorique, et constituait en réalité un échec très sensible, car Venise était au fond le seul État qui pût avoir un intérêt réel à acheter les prétentions suédoises aux malencontreux duchés. Il ne restait plus qu'un espoir, celui que le grand-duc de Toscane ferait aux propositions suédoises un meilleur accueil.

C'était là un espoir assez chimérique. La Toscane était un État maritime, il est vrai, et le nouveau grand-duc François I[er], qui venait, le 21 avril de cette même année,

(1) Le Conseil des Dix à Petrus Rosinus, le 9 août 1574. *(Doc. N° 328.)*

(2) Le Conseil des Dix à Jean III, le 9 août 1574. *(Doc. N° 329.)*

(3) Le Conseil des Dix, décision du 9 août 1574. *(Doc. N° 330.)*

Ce terme de « chaîne d'or » n'était qu'un euphémisme. En réalité les ambassadeurs en recevaient la valeur en bons écus sonnants. La République avait pour ces dons un « tarif » parfaitement établi : les ambassadeurs des grandes puissances, France, Espagne, Empire, Pologne, Saint-Siège, recevaient des « chaînes » de 500 écus d'or, ceux des États de second ordre, Toscane, Savoie, etc., ne recevaient que 300 écus. Les secrétaires recevaient 100 écus. *(Arch. de Venise, Senato Terra, Pro honorandis Principibus, vol. 49, passim.)* On partagea donc entre Rosinus et Bielke la somme accordée en général aux représentants des petits États. C'est là un détail insignifiant si l'on veut, mais qui montre bien la clairvoyance de la diplomatie vénitienne.



de succéder à son père, le grand-duc Cosmo Ier, montrait un vif intérêt pour la flotte; mais se lancerait-il pour cela dans une aventure aussi lourde de conséquences que l'achat des duchés?

Une occasion fortuite permit à Rosinus de procurer d'avance à son maître des titres à la bienveillance du grand-duc. A la suite d'une querelle de préséance entre Alphonse II de Ferrare et Cosmo di Medici, le Pape Pie V avait accordé à ce dernier, non le titre de roi, qu'il ambitionnait depuis longtemps, mais celui de *grand-duc* (1). L'empereur avait refusé net de reconnaître cette dignité, alors absolument inconnue dans la nomenclature héraldique, et bon nombre de souverains et d'États avaient suivi l'exemple de l'empereur. Il en était résulté des complications diplomatiques de toutes sortes, le Saint-Siège et la Toscane faisant, bien entendu, tous leurs efforts pour obtenir gain de cause. En Suède on ignorait absolument cette affaire et lorsqu'il s'était agi de rédiger les lettres de créance délivrées à Petrus Rosinus et à Ture Bielke pour Cosmo di Medici, on les avait adressées, à l'instigation de Rosinus, au *grand-duc* de Toscane, pour l'excellente raison que du moment qu'il était question de lui demander un service, mieux valait employer le titre le plus sonore.

Or, le gouvernement vénitien fut l'un de ceux qui refusèrent le plus obstinément de reconnaître ce titre de grand-duc, et au moment où Rosinus arrivait à Venise des pourparlers étaient engagés à ce sujet entre le Conseil des Dix et le Nonce apostolique à Venise, Mgr de Rossano.

(1) Le 27 août 1569.



Petrus Rosinus, qui avait toutes les raisons du monde de flatter à la fois le Saint-Siège et les Médicis, et aucune de ménager Venise après l'échec subi, s'avisa de se prévaloir de l'en-tête de ses lettres de créance pour déclarer *officiellement* que le roi de Suède reconnaissait le titre accordé aux Médicis par Pie V, ce qui permit à Mgr de Rossano de se servir de cette reconnaissance comme d'un argument pour combattre le mauvais vouloir de la République (1).

Après avoir ainsi préparé le terrain en vue de ses opérations futures, Petrus Rosinus reprit les négociations au sujet de la compagnie commerciale.

Des circonstances indépendantes de sa volonté l'obligèrent néanmoins à les interrompre de nouveau et à se retirer avec Ture Bielke auprès du comte Olivero, au château d'Arco.

Jean III avait inauguré avec Petrus Rosinus et Ture Bielke une pratique qu'il appliqua conséquemment dans la suite et qui consistait à ne donner aux ambassadeurs se rendant en Italie que juste de quoi couvrir les frais d'équipement et de voyage à travers l'Europe centrale. Arrivés à destination, les agents devaient se servir d'assignations sur les revenus de Naples. Ce « système », dont l'origine résidait bien entendu dans la pénurie du trésor royal, était excusable dans le cas présent, par le fait de la conviction de Jean III qu'une partie au moins des revenus de Naples serait immédiatement remise à ses ambassadeurs. Plus tard, il n'en fut pas ainsi, et l'on ne peut se défendre de l'impression que le roi de Suède, en assignant aux impru-

(1) Le Nonce de Venise au Doge, le 24 septembre 1574. *(Doc. N° 355.)*



dents qui entraient à son service des pensions et des rétributions sur des revenus qu'il n'avait plus aucun espoir de percevoir, se livrait à une spéculation sciemment déshonnête. Nous en verrons de nombreuses preuves dans la suite de cette étude (1). Petrus Rosinus et Bielke furent les premiers à souffrir du « système ». Le séjour forcé à Venise ayant englouti toutes leurs ressources, ils se virent obligés de quitter la ville et ce n'est que grâce à des expédients singulièrement peu dignes d'ambassadeurs, en empruntant à droite et à gauche et en engageant leurs bijoux (2), qu'ils purent arriver au château d'Arco, où le comte Olivero leur offrit l'hospitalité et leur prêta de l'argent.

Parvenus, l'un des premiers jours de septembre, à Vérone, où le comte d'Arco possédait un palazzo, les deux ambassadeurs expédièrent à Stockholm un compte rendu détaillé de leurs négociations, soit avec la République de Venise, soit avec Henri III. Ce compte-rendu fait malheureusement partie des pièces disparues lors du « triage » mentionné en tête de ce chapitre et n'a jusqu'à présent pas été retrouvé (3).

(1) On trouvera dans l'appendice au présent volume certains détails qui donneront une idée plus complète de ces manœuvres financières du roi de Suède.

(2) Le carteggio de Rosinus aux archives royales de Suède contient une foule de lettres qui font foi des difficultés financières des deux ambassadeurs. Voir par exemple les *Documents Nos 333, 334, 335, 431, 434, 473.*

(3) Seules, les lettres qui accompagnaient le compte rendu ont été conservées. Ce fait, qui se répète maintes fois, montre bien que la disparition des documents d'importance n'est pas due au hasard. Les lettres conservées sont malheureusement en général insignifiantes.

Rosinus à Jean III, le 1er septembre, lettre accompagnative. *(Doc. No 338.)*
Rosinus à Jean III, même date, compte-rendu. *(Doc. No 341.)*
Bielke à Jean III, même date. *(Doc. No 339.)*
Bielke à Catherine de Suède, même date. *(Doc. No 340.)*

A Stockholm, pendant ce temps, une révolution complète s'était opérée dans l'esprit et dans les intentions du roi. La fuite d'Henri de Pologne, dont la conséquence logique, une nouvelle élection, apparaissait ici bien plus nette qu'en Italie, avait profondément ébranlé les fondements mêmes des châteaux en Espagne édifiés par l'imagination royale sur la prétendue prépondérance définitive de la politique française en Europe. L'arrivée de Stanislas Warszewicki, qui mit les choses au point et montra à Jean III combien peu en réalité son intervention pesait dans la balance, paracheva la désillusion (1). Ainsi qu'il arrive toujours avec les natures très violentes, le roi passa sans transition aucune de la confiance la plus outrée au découragement le plus profond. La faute commise par l'arrogante réponse du 19 mai aux ouvertures de Philippe II lui apparut dans toute son évidence et avec toutes ses conséquences, tant politiques que matérielles. Il fallut que Warszewicki le consolât, lui montrât le chemin à suivre, une réconciliation à tenter, tant avec le Roi Catholique que surtout avec le Saint-Siège. Jean III, naguère si arrogant, se plie aux moindres désirs du jésuite. Tandis que le duc Charles de Södermanland est chargé de renouer les relations avec Philippe II, Warszewicki est comblé d'égards et de prévenances. Pour son retour en Pologne, Jean III met à sa disposition un navire de la flotte, et Anders Lorichs aura pour mission d'assurer à Vincentio Lauréo, le représentant officiel de Rome, que l'impression faite par le jésuite sur l'esprit du roi a eu pour résultat de décider Jean III à se rallier désormais au catholicisme.

(1) Cfr. chapitre V, p. 325.

Par rapport aux affaires Sforza, Jean III comprit que toute intervention directe lui était désormais impossible : Philippe II ne manquerait pas une telle occasion de prendre sa revanche de l'accueil fait à ses ouvertures. La seule chose à faire était de remettre la direction des négociations entre les mains d'Anna de Pologne, dont, par le fait même de la fuite d'Henri et la perspective d'une nouvelle élection, les chances se trouvaient singulièrement augmentées. Plus le roi de Suède s'effacerait, moins Philippe II répugnerait à satisfaire l'infante. Mais puisqu'on se trouvait avoir en Italie un ambassadeur habile et puisqu'on n'avait pas perdu la bienveillance du Saint-Siège, on pouvait toujours contribuer puissamment à une issue favorable de la question, en secondant les efforts de l'infante et en faisant agir Rosinus auprès du Pape, puis, par l'intermédiaire de ce dernier, auprès du Roi Catholique.

Toutes ces considérations se reflètent dans les quelques documents que nous possédons de cette époque. Le 17 juillet, Catherine de Suède écrit à Grégoire XIII pour le remercier des témoignages de bienveillance apportés par Paolo Ferrari. Elle demande en même temps au Pape de l'appuyer auprès du Sénat de Pologne, qui faisait des difficultés pour mettre l'infante Anna et ses sœurs en possession de l'héritage de Sigismond-Auguste (1). Le même jour encore, elle promet au cardinal Hosius de ne jamais plus communier *sub utraque*, en même temps qu'elle se défend de toute accusation d'hérésie (2). Simultanément,

(1) Catherine de Suède à Grégoire XIII, le 17 juillet 1574 *(Doc. N° 314.)*
(2) Catherine de Suède au cardinal Hosius, le 17 juillet 1574 *(Doc. N° 315.)*

Jean Herbst annonce au cardinal l'envoi à Rome d'un nouvel émissaire, un des secrétaires du roi, Botwid Nericius (1). Quinze jours après, l'influence de Warszewicki se fait sentir pleinement. Jean III ne peut encore se décider à entrer en relations *directes* avec la Cour de Rome, mais il fait un grand pas dans ce sens : lui et la reine écrivent tous deux au représentant officiel du Pape en Pologne, le Nonce Lauréo, pour lui exprimer leur profond contentement au sujet de la visite de Warszewicki (2). Enfin l'ambassadeur suédois en Pologne va

(1) Jean Herbst au cardinal Hosius, le 17 juillet 1574. *(Doc. N° 316.)*

Botwid Nericius est une des personnalités les moins connues de l'entourage de Jean III. Il naquit à Sala, dans le diocèse de Strengnäs, et parait avoir été envoyé à l'étranger déjà par Erik XIV. En 1566, il demandait à être employé à Constantinople, comme agent suédois. Entré plus tard au service de Jean III, comme secrétaire, il fut envoyé par le roi à Rostock, puis à Rome, pour les affaires des « trois couronnes ». *(Cfr. Doc. N° 272.)* A Rome il devint catholique, et fut élève du *Collegium Germanicum* de 1574 à 1579. Un peu plus tard nous le retrouvons à Venise, mêlé aux négociations en vue de l'organisation d'une compagnie commerciale italienne-suédoise. En 1580, à l'apogée de la réaction catholique en Suède, il est un moment candidat à l'archevêché d'Upsala. Plus tard il passe au service de Sigismond III, en Pologne, et celui-ci l'envoie enfin à Madrid pour y négocier avec Philippe II au sujet de la Ligue contre le Danemark et la Réforme, mais la mort interrompt sa carrière agitée.

Kreuger (*Johan III*, p. 41), et Ödberg (*Lorichs*, p. 31), ce dernier il est vrai sous réserve, prétendent que Nericius aurait été cardinal ; c'est là une erreur.

(2) Jean III au Nonce de Pologne, le 2-5 août. *(Doc. N° 325.)*

Catherine de Suède au Nonce de Pologne, même date. *(Doc. N° 326.)*

Jusqu'à présent, toute la correspondance entre la Cour de Suède et celle de Rome avait eu lieu au nom de la reine. Jean III avait évité soigneusement de paraitre lui-même. Le cardinal Hosius lui ayant écrit le premier *(Doc. N° 135)*, il avait été obligé de répondre, mais le ton et le contenu d sa réponse *(Doc. N° 148)*, montrent que ce n'était pas au *cardinal*, mai exclusivement à l'*ancien confesseur* de la reine et à l'*agent principal de l'affaire Sforza* en Italie qu'il écrivait. Si maintenant, pour la première fois, il se décide à écrire personnellement à un *représentant officiel* du Saint-Siège, c'est qu'il n'osait, en ce moment surtout, refuser toute satisfaction au Pape, qui lui avait demandé, nous le savons *(Doc. N° 229)*, l'envoi à Rome d'un ambassadeur attitré.



encore plus loin : Lorichs affirme à Lauréo que l'effet produit par Warszewicki sur l'esprit du roi a été tel que celui-ci est maintenant décidé à embrasser le catholicisme (1). Le but principal de toutes ces mesures était évidemment de s'insinuer dans les bonnes grâces de Grégoire XIII.

Par rapport à l'héritage Sforza, deux documents seuls nous ont été conservés, mais ils sont éloquents. Le premier est une lettre patente par laquelle Catherine de Suède donne *pleins pouvoirs* à Anna de Pologne de revendiquer sa part de l'héritage (2). Le second est une approbation de ces pleins pouvoirs par le roi (3).

Il va sans dire qu'une instruction conforme à ce nouveau mode d'action fut simultanément envoyée à Rosinus et à Bielke. Cette instruction est, bien entendu, « disparue », mais son contenu général est évident (4). Les deux ambassadeurs, rabaissés désormais aux fonctions de représentants de la reine seule, devaient se rendre immédiatement à Rome, s'efforcer de gagner pour Jean III la bienveillance

(1) Le Nonce de Pologne au cardinal de Como, le 14 septembre 1574. *(Doc. N° 347.)*

(2) Catherine de Suède, le 2 août 1574. Pleins pouvoirs. *(Doc. N° 322, Cfr. Doc. N°s 324 et 352.)*

(3) Jean III, le 5 août 1574. Lettre patente. *(Doc. N° 323, Cfr. Doc. N° 324.)* Ödberg (*Lorichs*, p. 30) affirme l'existence d'une *cession* absolue de la part de Catherine à l'infante. Je n'ai pu retrouver aucune trace d'un tel document et je suis porté à croire à une erreur de traduction de la part d'Ödberg.

(4) Aux archives royales de Suède, les inventaires, — sauf bien entendu ceux déjà imprimés, — *ne sont pas à la disposition du public*, qui se trouve ainsi entièrement réduit au bon vouloir et à la complaisance des archivistes. En dépit du dévouement remarquable de ces derniers, il n'en est pas moins très difficile de faire des recherches minutieuses. Il est donc fort possible que bon nombre de documents considérés aujourd'hui comme perdus se retrouveront un jour.

du Pape et son intervention, tant auprès de Philippe II, qu'auprès du Sénat de Pologne, seconder de toute manière les efforts de l'infante Anna à Naples, et pour cela s'entendre avec Hosius, Klodzinski et les autres agents polonais; enfin, mener à bonne fin les affaires secondaires mentionnées dans leur première instruction : celle de la communion *sub utraque*, celle de l'hospice de Sainte-Brigitte, celle des documents concernant la question des « trois couronnes » et d'autres de moindre importance.

C'est probablement en vue de ces questions secondaires, absolument inconnues soit de Rosinus, soit de Bielke, qu'on décida d'adjoindre à l'ambassade Botwid Nericius, qui depuis la paix de Stettin semble avoir été employé tout particulièrement dans l'affaire des « trois couronnes ». Nericius se trouvait en ce moment à Francfort-sur-l'Oder, et c'est là que semblent lui être parvenues les instructions destinées à Petrus Rosinus, ainsi que l'ordre de se joindre à lui.

Très pressé de réparer, si faire se pouvait, ses bévues, Jean III avait ordonné à ses agents de se hâter le plus possible. Les instructions partirent de Stockholm le 2 ou 3 août; quinze jours après, elles étaient déjà en la possession de Botwid Nericius, et trois semaines plus tard ce dernier arrivait au château d'Arco (1).

(1) Botwid Nericius semble avoir été accompagné dans son voyage par un jeune Danois de Viborg, Nicolaus Michaëlis. Tous deux suivirent Petrus Rosinus à Rome, où ils furent inscrits le 11 novembre 1574, au *Collegium Germanicum*. Nous retrouverons Nericius dans la suite de notre étude. Quant à Nicolaus Michaëlis, il resta au Germanicum jusqu'en 1576, mais dut alors, bien que déjà *theologus*, être renvoyé dans son pays, *propter ingenium et mores*. La question des *mores* ne parait toutefois pas avoir été des plus graves, puisqu'il obtint, à son départ de Rome, une lettre de



Après s'être procuré du comte Olivero di Arco les fonds nécessaires, Rosinus et Bielke se mirent immédiatement en route, accompagnés désormais de Botwid Nericius. Après un court séjour chez Emilio Malvezzi à Bologne, ils arrivèrent, un des derniers jours de septembre, à Florence. Une déception les y attendait. En dépit de la reconnaissance officielle du titre de grand-duc, faite au nom de Jean III par Petrus Rosinus à Venise, François de Médicis refusa de les recevoir (1). Tout ce qu'ils obtinrent fut l'autorisation de faire remettre au grand-duc la lettre de créance écrite par Jean III. A cette lettre, qui ne contenait, nous le savons, que des phrases banales d'introduction, le grand-duc répondit par une missive tout aussi insignifiante (2). Les raisons de cette attitude ne sont pas très claires : François de Médicis déclarera plus tard qu'il prit les ambassadeurs pour une paire d'aventuriers. C'est fort possible; mais, dans ce cas, comment expliquer le fait qu'il répondit cependant à la lettre de Jean III ? Et comment se fait-il que ni Bernardo Soderini, qui cependant avait été lui-même en Pologne et auquel les ambassadeurs semblent avoir été recommandés par Malvezzi, ni Concino, n'aient pu de suite dévoiler l'erreur !

Quoi qu'il en soit, Rosinus et Bielke quittèrent Florence fort dépités et se rendirent à Sienne. Bielke paraît avoir été particulièrement blessé de l'affront reçu du grand-duc

recommandation du cardinal de Como pour l'archevêque de Cologne. *(Archives du Coll. Germanicum et Arch. S.S., Arm. 44, vol. 28, Nos 133 et 134.)*

(1) Rosinus et Bielke à Concino, le 29 septembre 1574. *(Doc. N° 359.)*

(2) Le grand-duc de Toscane à Jean III, le 4 octobre 1575. *(Doc. N° 365.)*



de Toscane. De Sienne, il écrit à Stanislas Klodzinski et au cardinal Hosius deux lettres dans lesquelles il leur déclare que, s'étant cassé la jambe à la suite d'une chute de cheval, il se voit obligé de renoncer à continuer sa route et de confier à son collègue Petrus Rosinus seul tout le poids de la mission (1). Dans sa lettre à Hosius, il ajoute qu'aussitôt guéri, il viendra à Rome (2).

Or, cette chute de cheval et cette jambe cassée sont fort sujettes à caution. Une fois « guéri », Ture Bielke, loin de s'empresser d'aller rejoindre son collègue, s'en retourne au contraire à Padoue, et rien ne peut le décider à venir à Rome. Aux exhortations de Rosinus, il répond qu'il craint, lui hérétique, de venir dans la capitale du catholicisme ; prétexte absolument ridicule et que Rosinus s'empresse de réfuter (3). Mais Bielke reste inébranlable, et, à partir de ce moment, sa participation à la mission se borne à la négociation auprès du comte Olivero di Arco des emprunts nécessaires à l'entretien de l'ambassade (4). Cela n'empêchera du reste nullement Bielke d'écrire, soit à Jean III, soit à Catherine de Suède, deux lettres, dans lesquelles aucune mention n'est faite de la prétendue jambe cassée, tandis qu'il y est positivement affirmé que Bielke a accompagné son collègue à Rome (5). L'épisode n'a d'importance que comme caractéristique des relations qui tendaient de plus en plus à s'établir entre Jean III et l'aristocratie suédoise.

(1) Ture Bielke à Stan. Klodzinski, le 6 octobre 1574. *(Doc. N° 367.)*

(2) Ture Bielke au cardinal Hosius, le 17 octobre 1574. *(Doc. N° 370.)*

(3) Rosinus à Ture Bielke, le 4 décembre 1574. *(Doc. N° 408.)*

(4) Ture Bielke à Jean III et à Catherine de Suède, le 21 juin 1575. *(Doc. N°s 489 et 490.)*

(5) Cfr. *Doc. N°s 489* et *490*, ainsi que p. 364.

Petrus Rosinus continua donc seul sa route. Il passa par Rome, où il laissa Nericius, mais sans s'y arrêter, et continua directement son chemin jusqu'à Naples (1). Il y arriva un des derniers jours d'octobre (2). Avant de commencer son action diplomatique à Rome, Rosinus voulut, avec raison, s'informer sur place et auprès des agents directement mêlés aux négociations, de l'état exact des affaires. A Naples, il semble en effet, s'être entendu au mieux avec Stanislas Klodzinski et avoir élaboré avec celui-ci un plan d'action commune (3). Ceci fait, Rosinus revint à Rome et se présenta au cardinal Hosius.

Le long séjour à Venise des ambassadeurs suédois n'avait pas échappé au vieux cardinal. Pas plus Anna de Pologne, que Catherine de Suède n'avaient jugé prudent de mettre Hosius au courant de leurs projets, ni même de l'informer de l'ambassade projetée. Aussi l'arrivée, inexplicable pour lui, de Rosinus en Italie et son long séjour à Venise éveillèrent-ils des appréhensions que Hosius s'empressa de communiquer à Anna. Le passage sans arrêt de l'ambassadeur par Rome et son voyage à Naples augmentèrent ces appréhensions. Ce n'est qu'après avoir reçu enfin les lettres qu'apportait Rosinus de la part de Catherine (4), et surtout après avoir parlé avec l'ambassadeur à son retour de Naples, que Hosius se tranquillisa ; et, à partir de ce moment, la meilleure entente régna toujours entre lui et Petrus Rosinus (5).

(1) Hosius à Anna de Pologne, le 6 novembre 1574. *(Doc. N° 378.)*
(2) Stan. Klodzinski à T. Bielke, le 29 octobre 1574. *(Doc. N° 373.)*
(3) Stan. Klodzinski à Jean III, le 1er novembre 1574. *(Doc. N° 374.)*
Klodzinski à Catherine de Suède, le 1er novembre 1574 *(Doc. N° 375.)*
(4) Hosius à Anna de Pologne, le 13 novembre 1574 *(Doc. N° 384.)*
(5) Petrus Rosinus à Ture Bielke, le 7 novembre 1574. *(Doc. N° 380.)*

Au moment où Petrus Rosinus arrivait à Naples, Stanislas Klodzinski venait de tenter un effort suprême auprès du Pape. Il avait envoyé à Rome un long mémorial résumant toute la question, et supplié Grégoire XIII d'expédier à Philippe II un agent spécial pour obtenir de lui un ordre péremptoire, enjoignant à la *Summaria* de lever le séquestre prononcé en 1572 sur les revenus de l'emprunt Sforza (1).

C'étaient là des prétentions excessives. Il n'entrait guère dans les habitudes de la Curie d'envoyer ainsi des agents spéciaux aux souverains auprès desquels étaient accrédités des Nonces permanents, à moins d'affaire qui fût d'une gravité exceptionnelle. Or, toute primordiale qu'était l'affaire Sforza au point de vue de la Pologne et de la Suède, ou plus exactement à celui personnel d'Anna Jagellon et de Jean III, elle n'en constituait pas moins une question absolument secondaire pour la Curie.

L'attitude du Saint-Siège à l'égard de l'héritage Sforza en général était nécessairement des plus prudentes. Érigée, absolument contre son gré, par Sigismond II Auguste en arbitre de la situation, Rome se trouvait placée dans une position fort délicate, entre le Roi Catholique, son bras droit, et le roi de Pologne, le dernier pilier du catholicisme vers le Nord et l'Orient. Une immixtion de la Curie ne pouvait entrainer pour le Pape que des désagréments; aussi tous ses efforts avaient-ils jusqu'à présent tendu à n'y être mêlé que le moins possible, à n'intervenir auprès de Philippe II ou de l'empereur que par des recommandations juste assez catégo-

(1) Klodzinski à Grégoire XIII, le 1er octobre 1574. *(Doc. N° 361.)* Klodzinski au cardinal de Como, le 1er octobre 1574. *(Doc. N° 362.)*

riques pour satisfaire en quelque mesure l'insistance du roi de Pologne, mais beaucoup trop banales, trop platoniques, pour produire d'autre effet que des promesses vagues et des assurances de bon vouloir. Depuis l'arbitrage impérial de 1562, le Saint-Siège, en présence de l'attitude de Philippe II et du peu fondé des prétentions polonaises, s'était de plus refusé définitivement à se mêler aux pourparlers concernant les duchés et limitait strictement ses « bons offices » aux revendications pécuniaires.

La mort de Sigismond-Auguste, l'élection de Pologne en 1573 et la mission surtout de Paolo Ferrari à Rome modifièrent sensiblement l'attitude de la Curie vis-à-vis de l'affaire. On comprit à Rome que cette question, jusqu'à présent si désagréable à tous les points de vue, était désormais un argument formidable de la politique romaine dans le Nord et en Orient; un instrument dont on pourrait se servir non seulement pour imposer à Jean III et à Anna Jagellon les volontés de Rome, mais même, dans une mesure infiniment moindre, il est vrai, pour influencer la politique impériale et espagnole. Jean III avait dévoilé l'importance de l'affaire; Rome profita de la leçon, et en profita magistralement.

Dans des conditions pareilles, il va de soi que la Curie ne souhaitait en son for intérieur aucunement une solution définitive de la question et qu'elle ne débiterait désormais son appui qu'avec une circonspection prudente et bien calculée. A Naples, à Madrid surtout, on ne tarda pas à percer à jour cette nouvelle attitude du Saint-Siège et l'on s'arrangea en conséquence.

Tandis donc que dorénavant la Curie appliquera le système de « donnant, donnant » par rapport à la question

principale, qu'elle réglera la mesure de l'appui prêté soit aux Polonais, soit aux Suédois, d'après les « offres » de ceux-ci, elle montrera une énergie tout autre, une insistance inébranlable dans certaines questions secondaires où seront engagés les intérêts personnels de ses propres membres.

Le 1er juin 1565, Sigismond-Auguste avait accordé au cardinal Commendone, sur les revenus de Naples, une pension de 2,000 ducats d'or *ad extrema vitæ Paternitatis ipsius tempora*, pour services rendus dans l'affaire Sforza (1). Exaspérée par l'attitude de Commendone lors de l'élection de 1573, Anna Jagellon suspendit cette pension, sous prétexte d'économie nécessaire. De peur de paraître intéressé, Commendone s'abstint de toute réclamation (2). Ces faits parvinrent aux oreilles de Grégoire XIII. La Curie se mit immédiatement à l'œuvre avec une énergie remarquable, et, sans se laisser rebuter ni par Anna, ni par les autorités napolitaines, elle fit triompher finalement sa volonté. La pension fut rendue à Commendone et les arriérés lui furent remboursés (3).

La même énergie fut déployée par la Curie par rapport aux affaires du cardinal Hosius, auquel une commission de 10 pour 100 avait été affectée par Sigismond-Auguste

(1) Patente datée de Pétrikow, le 1er juin 1565. (Cfr. Lagomarsini, *Jul. Pogiani epistolæ ac orationes*, vol. IV, p. 22, note.)

(2) Aux exhortations de Hosius, qui, lui, ne brillait pas par la délicatesse en matière d'argent, Commendone répondit : ... *De Neapolitana pecunia, ut ad te antea scripsi, decretum mihi est nullum verbum facere, quod consilium meum velim tu quoque approbes. Subiremus obtrectatorum sermones, qui omnia vellicant, omnia in peiorem partem trahunt. Plane nullam hic rem sum acturus, quod ad nos propria pertineat aut omnino ullam suspicionem habeat privati commodi. Vale. Varsaviæ, prid. Cal. Mart. 1572.*) Florence, Bibl. Marucelliana Cod. ms. B., VI, 7, fol. 252.

(3) Cfr. *Doc. Nos 246, 254, 296, 311, 435, 484, 485, 486, 492* et *503*.



sur les revenus de Naples et que le Pape lui fit payer en dépit même de l'opposition de Stanislas Klodzinski (1).

Nous voyons donc que la Curie savait être énergique au besoin et qu'elle avait les moyens de faire respecter ses désirs.

A la demande de Klodzinski, que celui-ci avait réussi à faire apostiller par le Nonce Sauli (2), d'envoyer un agent spécial à Philippe II, le Saint-Siège répondit par un refus. Les Nonces de Madrid et de Naples avaient reçu tous deux l'ordre d'appuyer les revendications polonaises (3). Cet ordre leur serait renouvelé et cela semblait pour le moment suffisant à Sa Sainteté (4). Klodzinski tenta d'insister, mais inutilement (5).

L'intervention de Rosinus eut un résultat tout différent. Au moment où l'ambassadeur de Jean III arrivait à Rome, la Suède offrait aux yeux de Grégoire XIII un intérêt incontestablement supérieur et plus immédiat que celui que présentait la Pologne. Ici les cartes étaient complètement brouillées ; la fuite d'Henri avait désorienté tout le monde et avant de songer à une ligne de conduite définie de ce côté-ci, il fallait laisser au pays, aux partis et aux hommes le temps de se débrouiller. Maintenir le *statu*

(1) Les négociations auxquelles donnèrent lieu les revendications du cardinal Hosius sont exposées en détail plus loin. Cfr. chap. IX, p. 488, note 2. On trouvera en outre dans mes « Notes et Documents », toute une série de pièces concernant l'attitude énergique de la Curie à l'égard des revendications des deux cardinaux. *(Cfr. Doc. N° 107.)*

(2) Sauli au cardinal de Como, le 8 octobre 1574. *(Doc. N° 368.)*

(3) Le cardinal de Como à Sauli, les 2 et 4 octobre 1574. *(Doc. N°s 363, 364.)*

(4) Le cardinal de Como à Stan. Klodzinski, le 16 octobre 1574. *(Doc. N° 369.)*

(5) Klodzinski au cardinal de Como, le 29 octobre 1574. *(Doc. N° 372.)* Le cardinal de Como à Klodzinski, le 6 novembre 1574. *(Doc. N° 379.)*

quo, un *statu quo* qu'on abandonnerait plus tard au besoin, lorsqu'on y verrait clair, tel était, en novembre 1574, le programme du Saint-Siège vis-à-vis de la Pologne. Attendre, attendre, sans risquer une action que les événements feraient peut-être regretter.

En ce qui concernait la Suède, la situation était toute différente. Sans doute, l'arrogante réponse de Jean III aux ouvertures de Philippe II avait porté un coup terrible aux rêves de Grégoire XIII de voir la révolte des Flandres écrasée par une armada suédoise et l'Espagne, libérée enfin de ce cauchemar, se joindre à la Ligue. Mais ces désillusions étaient largement compensées par les résultats de la mission de Warszewicki et l'assurance donnée par lui, que Jean III ne demandait pas mieux que de renouer avec Philippe. Le rapport de Vincentio Lauréo au sujet des déclarations de Lorichs complétait avantageusement l'effet. Enfin, la proposition fantastique de Lorichs de s'emparer par surprise du port de Copenhague raviva toutes les anciennes espérances de Grégoire XIII et lui en insinua de nouvelles.

Avec de l'énergie, de la promptitude, l'erreur de la réponse de Jean III pouvait être réparée. Il fallait rassurer Philippe II, lui expliquer le revirement opéré dans les sentiments de Jean III, lui faire part des projets de Lorichs, le décider en un mot à renouer avec Jean, ce qui semblait devoir être d'autant plus facile que c'était maintenant le roi de Suède qui faisait les avances, qui quémandait (1).

(1) Le cardinal de Como à Niccolò Ormaneto, le 14 novembre 1574. *(Doc. N° 385.)*
Le même au même, le 14 novembre 1574, en chiffres. *(Doc. N° 386.)*
Le même au même, le 19 novembre 1574. *(Doc. N° 394.)*
Zuniga à Philippe II, le 14 novembre 1574. *(Doc. N° 387.)*



Il fallait surtout maintenir Jean III dans ces favorables dispositions, l'encourager, le récompenser de ses bonnes intentions.

Aussi l'accueil fait à Petrus Rosinus fut-il particulièrement affable. On jugea que la récompense qui correspondait le mieux aux avances de Jean III, qui était la plus apte à l'encourager à continuer dans cette voie, était une satisfaction positive par rapport aux affaires de l'emprunt Sforza. Ce que n'avait pu obtenir Klodzinski on l'accorda à Rosinus. Il fut décidé qu'un agent spécial serait envoyé par Rome, non à Madrid — c'était inutile — mais auprès du cardinal Granvela, à Naples. On choisit pour cette mission Camillo Capilupi.

Né en 1531, Camillo Capilupi appartenait à l'une des plus vieilles familles aristocratiques de Mantoue (1), intimement liée aux Gonzaga et à la maison d'Este. Le père de Camillo, après avoir été longtemps ambassadeur du duc de Mantoue auprès de Charles-Quint et de François Ier, finit ses jours comme gouverneur du Monferrato. Lélio Capilupi, le gracieux poète-diplomate, était son oncle paternel; de même qu'Ippolito Capilupi, évêque de Fano, Nonce de Venise, dont nous aurons à nous occuper plus tard. Après avoir terminé ses études à l'université de Padoue, Camillo prit l'habit ecclésiastique et vint, en compagnie de son ami d'enfance et camarade d'études, Antonio Posse-

(1) La famille Capilupi existe encore aujourd'hui et, grâce à l'amabilité de son chef actuel, le marquis Alberto Capilupi, j'ai pu retrouver dans les archives privées de la Maison, à Mantoue, un nombre considérable de pièces concernant la Suède, entre autres les minutes de plus de cent vingt lettres écrites à Jean III, par Ippolito et Camillo Capilupi, pendant les années 1577-1582, ainsi que les patentes délivrées par le roi de Suède aux deux diplomates.

vino, à Rome, où son oncle Ippolito cumulait les fonctions d'ambassadeur des ducs de Mantoue, de Guastalla, de Ferrare et d'Urbino, ainsi que du cardinal Ferrante Gonzaga, vice-roi de Milan. Camillo Capilupi se voua à la diplomatie. Il fut envoyé successivement en Bavière, auprès d'Otto Truchsess; à Bruxelles, auprès de Charles-Quint, comme secrétaire du cardinal Gonzaga; à Paris, à Venise, etc., etc. Très bien informé sur tout ce qui se passait à la Cour de France par son frère Alfonso, page du duc d'Anjou, Camillo Capilupi composa, à l'occasion de la Saint-Barthélemy, un *discorso* dans lequel il s'efforçait de justifier et de défendre le rôle de Charles IX et des catholiques dans cette triste affaire. Cet écrit, imprimé enfin à la demande générale, peu avant l'arrivée à Rome de Petrus Rosinus (1), fit beaucoup de bruit et valut à son auteur la confiance illimitée et l'amitié toute particulière de Grégoire XIII, ainsi que la dignité de *cubicularius* de Sa Sainteté (2).

Le 16 novembre 1574, Petrus Rosinus pouvait déjà annoncer au vice-roi de Naples, le cardinal Granvela, la venue prochaine d'un agent spécial du Pape (3) à Naples et le but de sa mission. Trois jours après, le cardinal de

(1) Le titre de cet écrit était « *Stratagemma di Carlo nono Re di Francia contro i ribelli di Dio et suoi, l'anno MDLXXII, descritto da Camillo Capilupi* ».

L'édition italienne de 1574 de cet ouvrage est presque introuvable : les archives de la famille Capilupi même ne la possèdent pas. En revanche, il en existe plus de trois cents copies manuscrites dans presque toutes les grandes archives de l'Europe méridionale.

(2) Me proposant de publier sous peu une monographie sur Camillo Capilupi ainsi que son importante correspondance avec la Cour de Suède, je me borne ici à ces quelques notes sur ce personnage, qui jouera un rôle considérable dans les relations entre le Saint-Siège et la Suède.

(3) Rosinus à Granvela, le 16 novembre 1574. *(Doc. N° 390.)*

Como prévenait à son tour le Nonce de Naples (1). Le lendemain, les Brefs destinés au vice-roi étaient soumis à la signature de Grégoire XIII (2), et le jour suivant, Camillo Capilupi prenait le « procaccio » de Naples, expédition, nous le voyons, contrastant singulièrement avec la majestueuse et méthodique lenteur qui caractérisa toujours les moindres actions de la Cour de Rome.

Du moment où les intérêts de la Pologne et ceux de la Suède étaient absolument identiques, on avait pu mettre le cardinal Hosius au courant de la mission de Capilupi. *Il buon vecchio,* comme l'appelait irrévérencieusement le cardinal de Como (3), avait même jugé devoir munir le mandataire de Sa Sainteté d'une instruction dans laquelle il déclarait entre autres, que le peu de cas qu'on faisait à Naples des efforts du Pape en faveur d'Anna Jagellon avait fait un très mauvais effet en Pologne, en démontrant qu'ici même, à deux pas de Rome, le Pape était impuissant. Il y accusait Philippe II et les autorités napolitaines de manquer de loyauté; il faisait une allusion à sa propre pension séquestrée et il terminait en déclarant que depuis cinq mois déjà (c'est-à-dire depuis l'arrivée à Naples de la *declaratio hæredis* arrachée à Henri III par Rosinus) les autorités napolitaines avaient en main tous les documents nécessaires à une solution de l'affaire de l'emprunt (4).

Il y avait dans tout ceci beaucoup de vérités, mais de ces vérités qui en diplomatie ne se disent pas, qui surtout ne s'écrivent pas. Aussi Capilupi et Sauli s'empressèrent-

(1) Le cardinal de Como à Sauli, le 19 novembre 1574. *(Doc. N° 393.)*
(2) Grégoire XIII à Granvela, le 20 novembre 1574. *(Doc. N° 396.)*
(3) Cfr. *Doc. N° 572.*
(4) Hosius à Camillo Capilupi, instruction, le 20 novembre 1574. *(Doc. N° 398.)*



ils d'envoyer de Naples au cardinal de Como, qui bien entendu la désavoua, la prose du peu diplomatique cardinal (1).

A Naples, Camillo Capilupi se heurta dès l'abord à un mauvais vouloir très prononcé de la part des autorités. L'état général des finances espagnoles était désastreux; la guerre des Flandres et une administration dépravée entrainaient à grands pas la monarchie vers la banqueroute finale, qui devait ruiner le pays quelques dizaines d'années plus tard. Le royaume de Naples était peut-être la contrée la plus délaissée du vaste empire et, loin de recevoir de l'Espagne même les subsides qui auraient pu rétablir l'équilibre dans le budget, son trésor était au contraire mis à sac pour subvenir aux besoins de la guerre. Au lieu d'être déposés dans une banque, les revenus séquestrés de l'emprunt Sforza avaient été employés pour parer aux nécessités de l'État. Le trésor n'en était pas moins complètement vide, et le remboursement des 100,000 ducats que représentaient les arriérés de l'emprunt Sforza était tout simplement une impossibilité matérielle (2).

(1) Camillo Capilupi au cardinal de Como, le 25 novembre 1574. *(Doc. N° 399.)*

Le cardinal de Como à Camillo Capilupi, le 8 décembre 1574. *(Doc. N° 411.)*

La correspondance de Hosius nous dévoile un autre trait caractéristique du vieux cardinal : une tendance à s'arroger des mérites, même aux dépens de la vérité. Le 20 novembre, Hosius écrit à Anna Jagellon que c'est *lui* qui a réussi à décider le Pape à envoyer Capilupi à Naples. (*Doc. N° 397.*) Or, nous savons le résultat qu'avaient eu les efforts des agents polonais dans ce but. Nous verrons plus loin des preuves ultérieures de ce trait du caractère de Hosius. Cfr. chap. IX, p. 491, note 3.

(2) Cfr. Sauli au cardinal de Como, le 25 novembre 1574. *(Doc. N° 400.)*

La seule manière de sauver les apparences était de renvoyer, sous les premiers prétextes venus, le jugement de la cause, jugement qui ne pouvait être qu'une levée du séquestre, dans l'espoir chimérique qu'un événement imprévu, la pacification des Flandres ou l'arrivée de quelques gallions d'or d'Amérique, mettrait la Summaria en mesure de faire honneur à ses engagements. Cette tactique avait jusqu'à présent réussi au delà de toute espérance, grâce, avouons-le, en premier lieu, à l'absurde attitude de la princesse Anna elle-même, qui, au lieu de suivre les conseils de Hosius et de Klodzinski, s'entêtait à vouloir *de jure* être mise en possession de l'héritage entier. La conduite des agents polonais, lesquels, vivant du procès, n'étaient nullement pressés d'en voir la fin et qui, au lieu d'agir énergiquement auprès d'Anna, se croisaient les bras ou harcelaient les autorités napolitaines de réclamations vaines, n'avait pas peu contribué à embrouiller les affaires (1). Enfin, le sentiment que ni à Rome ni à Madrid on ne se souciait d'une prompte solution avait enhardi au possible les membres de la Cour Royale.

En dépit de la volonté, cette fois-ci nettement formulée, du Saint-Père d'arriver à une conclusion, la Regia Corte essaya encore de gagner du temps. Somme toute, l'affaire était parfaitement claire. Les droits de la princesse Anna étaient attestés légalement tant par le Sénat (2) que par le roi de Pologne (3). Klodzinski avait entre les mains

(1) Cfr. Camillo Capilupi au cardinal de Como, le 26 novembre 1574. *(Doc. N° 402.)*

(2) Déclaration du Sénat de Pologne, 1573. *(Doc. N° 192.)*

(3) Henri III, *Declaratio hæredis*, Ferrare, le 31 juillet 1574. *(Doc. N° 317.)*

une cession définitive de Sophie de Braunschweig (1) et des pleins pouvoirs de Catherine de Suède (2) en faveur de l'infante. Il semblait donc impossible que la Regia Corte pût trouver un moyen de refuser de payer aux agents d'Anna la totalité de la créance des Jagellon.

Mais la princesse fournit elle-même aux Napolitains le prétexte désiré. A la demande du tribunal, si Anna voulait être considérée comme héritière *ex testamento* ou *ab intestato*, Klodzinski, selon l'ordre formel reçu de Varsovie, répondit que la princesse se déclarait héritière *ab intestato*. La Cour déclara que dans ce cas les droits des trois sœurs étaient égaux, mais que du moment que le testament de Sigismond-Auguste, qui ne mentionnait que les trois princesses, était écarté, il fallait s'assurer si aucun autre héritier légitime, non mentionné par le testament, n'existait. La Cour n'eut aucune peine à en découvrir. Isabelle Jagellon, fille de Sigismond I[er] de Pologne et de sa première femme Varvara Zips, avait hérité de Bona Sforza, la seconde femme de son père, une pension viagère. Mariée à Jean Zapolya, roi de Hongrie, elle mourut déjà en 1558, et son fils, Jean Sigismond Zapolya, voévode de Siebenbürgen, éleva des prétentions à l'héritage Sforza. En dépit d'une renonciation convenue avec Sigismond-Auguste, Jean-Sigismond, qui mourut à son tour en 1571, avait transmis par testament ces prétentions à ses héritiers. Ceux-ci ne semblent du reste jamais avoir présenté la moindre revendication à ce sujet. La Cour Royale n'en

(1) Sophie de Braunschweig à Anna Jagellon, le 1[er] mai 1574. *(Doc. N° 298.)*

(2) Catherine de Suède à Anna Jagellon, le 2 août 1574. *(Doc. N° 322.)*

déclara pas moins devoir examiner le bien-fondé de leurs prétentions. A cela Klodzinski eut l'imprudence de répliquer que, Jean Zapolya étant mort hérétique, son testament devait être considéré comme nul et non avenu. C'était mettre une arme dangereuse entre les mains des juges. Ceux-ci s'empressèrent en effet de déclarer que dans ce cas l'héritage de Jean Zapolya était dévolu au fisc (napolitain bien entendu), et afin d'examiner à fond cette nouvelle question, ils prononcèrent le renvoi de la cause (1). Ajoutons encore que le tribunal déclara, dans cette même séance, non valables les pleins pouvoirs octroyés par Catherine de Suède à Anna de Pologne, sous prétexte que la reine n'y donnait pas faculté à sa sœur de se faire représenter par un tiers, et que par conséquent Anna aurait dû venir à Naples *en personne* (2) et nous serons dès lors pleinement édifiés au sujet de la « méthode » pratiquée par la Regia Camera.

Malheureusement pour le fisc napolitain, le Saint-Siège n'était pas d'humeur, cette fois-ci, à se laisser éconduire par cette parodie de justice. Capilupi, voyant que les « renvois » de la cause reprenaient de plus belle et menaçaient de s'éterniser (3), s'en fut chez Granvela, qu'il connaissait personnellement, et lui exposa la situation, menaçant de quitter Naples le jour même si la cause devait encore être renvoyée. Le vice-roi ne se souciait nullement de se brouiller avec Rome. Il retint Capilupi, et le

(1) Camillo Capilupi au cardinal Commendone, le 1er décembre 1574. (*Doc. N° 405. Cfr. Doc. N°s 404 et 409.*)

(2) Hosius à Anna Jagellon, le 27 novembre 1574. (*Doc. N° 403.*)

(3) Camillo Capilupi au cardinal de Como, le 9 décembre 1574. (*Doc. N° 412. Cfr. Doc. N°s 401, 406, 407 et 416.*)

lendemain même un jugement définitif était prononcé (1).

Ce jugement fut en réalité un compromis. La Regia Corte invalida les pleins pouvoirs donnés par Sophie de Braunschweig et Catherine de Suède à Anna de Pologne, mais reconnut les droits des trois sœurs et décréta par conséquent le payement immédiat aux agents de l'infante d'*un tiers* de la créance totale (2). Les deux autres tiers seraient payés aux ayants droit aussitôt que ceux-ci enverraient à Naples des mandataires munis de pouvoirs suffisants (3).

Somme toute, il y avait lieu d'être satisfait. Depuis la mort de Sigismond-Auguste, aucun paiement n'avait été effectué ; dorénavant, Anna recevrait sa part et la satisfaction des créances des deux autres sœurs n'était plus qu'une question de temps et de forme (4). Granvela s'empressa de notifier à la Curie le jugement, rejetant toute la faute des retards sur Klodzinski (5). Ce dernier exprima tout son contentement des bons effets de la mission de Capilupi (6). Quant au Pape, jugeant qu'il en avait

(1) Camillo Capilupi au cardinal de Como, le 10 décembre 1574. *(Doc. N° 413.)*

(2) La « Summaria ». Décret du 11 décembre 1574. *(Doc. N 415.)*

(3) Selon Hosius, qui se basait sur des lettres reçues d'Ormaneto et de l'ambassadeur d'Henri III à Madrid, Jean de Vivonne, le jugement de la Summaria aurait été dû à un ordre péremptoire de Philippe II. Nous savons en effet qu'Ormaneto avait secondé à Madrid les efforts de Capilupi à Rome, mais il n'avait obtenu de Philippe aucun autre résultat que l'ordre élastique envoyé à la Summaria d'agir, « selon qu'il était juste ». Des ordres pareils, Philippe en avait déjà donné à mainte reprise (KANTECKI, *passim)* sans qu'ils eussent produit le moindre effet. Quant au rôle de Vivonne dans cette affaire, il est peu probable que l'ambassadeur français ait agi directement auprès de Philippe II ; il se borna sans doute à donner avis à Hosius de ce qui se passait à Madrid. Hosius à Anna de Pologne, décembre 1574. *(Doc. N° 425. Cfr. Doc. N°s 284 et 371.)*

(4) Sauli au cardinal de Como, le 12 décembre. *(Doc. N° 417.)*

(5) Granvela à Grégoire XIII, le 13 décembre 1574. *(Doc. N° 418.)*

(6) Klodzinski au cardinal de Como, le 19 décembre 1574. *(Doc. N° 421.)*

fait assez pour le moment et qu'il ne fallait pas abuser des bonnes grâces, il déclara qu'il considérait la cause comme terminée (1).

Tandis qu'à Naples Camillo Capilupi s'employait ainsi avec succès aux intérêts de la Suède, Petrus Rosinus, resté à Rome, négociait directement avec la Curie. Après avoir attendu en vain pendant plus de deux semaines l'arrivée de Bielke (2), Hosius, désormais complètement réconcilié avec la mission suédoise, avait présenté Rosinus au Pape le 2 décembre 1574 (3). Grégoire XIII accueillit l'ambassadeur suédois avec la plus grande bonté (4), et le confia aux bons soins des cardinaux Commendone et Hosius, tous deux parfaitement au courant des affaires du Nord, et qui, durant tout le séjour de Rosinus à Rome, lui témoignèrent la bienveillance la plus complète (5). Rosinus eut en outre l'avantage de pouvoir profiter à Rome des bons offices de deux jeunes Suédois : l'un, Botwid Nericius, venu avec lui depuis Arco et actuellement élève du Collège germanique, l'autre, Olaus Magnus Gothus, neveu de son homonyme, le dernier archevêque catholique d'Upsala, et par ce fait très au courant des affaires de l'hospice de Sainte-Brigitte.

(1) Como à Sauli, le 17 décembre 1574. *(Doc. N° 420).*

La décision de la Summaria à Naples correspondait singulièrement avec les désirs du Saint-Siège. Jean III n'avait encore rien fait qui méritât une faveur *directe* ; il évitait toujours, nous venons de le voir, même d'entrer en relation *directe* avec Rome. Le résultat obtenu par Capilupi à Naples n'était aussi pour Jean III qu'un avantage *indirect*, suffisant pour montrer que, le cas échéant, le Saint-Siège saurait obtenir quelque chose de plus direct, pourvu que le roi s'en montrât digne.

(2) Hosius à Catherine de Suède, le 27 novembre 1574. *(Doc. N° 403.)*

(3) Petrus Rosinus à Ture Bielke, le 4 décembre 1574. *(Doc. N° 408.)*

(4) Petrus Rosinus à Ture Bielke, le 10 décembre 1574. *(Doc. N° 414.)*

(5) Cfr. *Doc. N°s 426, 434, 438, 442, 444* e *448).*

La question de la communion *sub utraque* ne paraît avoir joué cette fois-ci qu'un rôle secondaire. Des deux côtés on désirait avant tout s'entendre; il est donc naturel qu'on ne fît qu'effleurer une question sur laquelle aucune entente n'était possible. La reine avait du reste promis à Hosius de ne plus communier sous les deux espèces et c'était là le principal. Cette convention tacite d'éviter les écueils facilita les autres négociations.

Nous connaissons déjà les résultats obtenus par rapport à la question principale, celle de Naples. Celle des « trois couronnes » fut expédiée très rapidement. Avant même que Rosinus eût été reçu en audience par le Pape, Grégoire XIII avait, à l'instigation de Hosius, fait adresser à l'empereur un Bref qui, tout en n'engageant celui-ci à rien, n'en était pas moins suffisant comme preuve du bon vouloir de la Curie envers le roi de Suède (1).

L'autorisation de faire des recherches dans les archives de l'hospice de Sainte-Brigitte fut accordée sans difficulté, mais les recherches ne donnèrent aucun résultat (2).

Restait la récupération de l'hospice lui-même. Les prétentions suédoises à ce sujet étaient, avouons-le, assez discutables. Sans doute l'hospice appartenait de droit au couvent de Vadstena, mais depuis l'introduction du protestantisme en Suède, il avait été complètement délaissé. Pendant un demi-siècle, il n'avait en réalité appartenu à personne, il n'avait pu subsister tant bien que mal, que grâce à la libéralité des Papes et il avait complètement

(1) Grégoire XIII à l'empereur, le 20 novembre 1574. (*Doc. N° 395.*)
(2) Grabowski, II, *passim*, et correspondance de Camillo Capilupi avec Jean III pendant les années 1578 à 1580, *passim*. (Arch. Capilupi à Mantoue.)

perdu le caractère d'hospice catholique suédois. A elles seules, ces circonstances suffisaient amplement à justifier la donation faite, en 1568, par Pie IV, de l'institution déserte aux Sœurs de *B. Mariæ Magdalenæ*. Le pillage systématique de tous les biens de l'Église catholique en Suède à l'époque de la réformation aurait du reste excusé largement une confiscation pure et simple de l'hospice. Enfin Jean III, le fils de l'exterminateur du catholicisme en Suède, lui qui ne manquait aucune occasion de faire parade de ses sentiments anti-catholiques, semblait d'autant moins qualifié pour parler ici au nom du propriétaire juridique de l'hospice, du couvent de Vadstena, que ce n'était nullement pour rendre à l'institution son caractère primitif qu'il la revendiquait, mais simplement pour en faire un pied-à-terre pour ses ambassadeurs et ses agents.

La Congrégation Germanique, saisie de l'affaire l'année précédente, avait trouvé la solution la plus équitable : repousser les revendications suédoises, mais imposer aux propriétaires actuels de l'hospice l'entretien de six jeunes Suédois au Collège Germanique (1).

Cette fois-ci, Grégoire XIII, entraîné par son désir de gagner à ses vues Jean III, alla beaucoup plus loin. Le 1er janvier 1575, Rosinus pouvait déjà écrire à Ture Bielke que tout allait bien (2). Un mois plus tard, il pouvait enfin communiquer à Bielke le résultat détaillé des négociations. Le Pape avait décidé de faire droit aux demandes suédoises et de rendre l'hospice au couvent de Vadstena. Le cardinal Hosius serait nommé Protecteur de l'asile,

(1) Protocole de la séance du 29 décembre 1573. *(Doc. N° 187.)*
(2) Rosinus à Bielke, le 1er janvier 1575. *(Doc. N° 131.)*



Olaus Magnus Gothus en deviendrait le directeur, et les Danois, autrefois admis à bénéficier des bienfaits de l'institution, en seraient désormais exclus (1).

Les Brefs apostoliques nécessaires étaient prêts (2), Grégoire XIII lui-même avait averti Catherine de Suède qu'il avait acquiescé à tous ses vœux (3) et Rosinus n'attendait plus que ses passeports pour quitter Rome après avoir ainsi terminé sa mission, lorsqu'un revirement imprévu se produisit.

Les détails de l'affaire nous sont absolument inconnus. La seule chose que nous savons est que les Brefs furent révoqués, et que l'on en revint à la décision prise par la Congrégation Germanique l'année précédente.

Il est probable que le Sacré-Collège, qui ignorait absolument les vastes plans politiques que Grégoire XIII fondait sur une coopération de la Suède, trouva que ce roi hérétique, qui refusait obstinément de se compromettre, ne fût-ce que par une ambassade, avec Rome, ne méritait pas une faveur aussi grande. Quoi qu'il en soit, l'opposition, dirigée par le cardinal Jacob Savelli, Vicaire de Rome, dut être formidable, puisqu'elle parvint à faire révoquer une décision déjà prise du Saint-Père et appuyée par des hommes comme Como, Commendone et Hosius. Il est vrai que le parti de Savelli avait beau jeu et que les arguments ne lui manquaient pas.

Du reste, nous verrons plus loin que la révocation des Brefs pontificaux ne fut pas si catégorique qu'elle aurait

(1) Rosinus à Bielke, le 5 février 1575. *(Doc. N° 444.)*

(2) Grégoire XIII, Brefs apostoliques du 5-9 février 1575. *(Doc. N°s 444 A et 444 B.)*

(3) Grégoire XIII à Catherine de Suède, le 9 février 1575. *(Doc. N° 445.)*

exclu à jamais la pensée d'une solution plus favorable aux Suédois.

Le mécontentement causé par l'excès de bienveillance de Grégoire XIII envers un roi hérétique se tourna aussi contre Rosinus ; on alla jusqu'à lui refuser l'absolution, comme étant au service d'un hérétique. Il fallut à Rosinus une dispense du Pape et un brevet en règle du cardinal Grand-Pénitentier (Hosius) pour le préserver de l'Inquisition (1).

Si donc Grégoire XIII n'avait pu, autant qu'il l'aurait désiré lui-même, favoriser Rosinus en certaines choses, il put, en d'autres, dépasser les désirs de l'ambassadeur C'est ainsi que par son ordre Commendone réussit à provoquer une explication favorable pour les Suédois du quiproquo survenu à Florence. Par l'intermédiaire du cardinal Ferdinand de Médicis, le grand-duc de Toscane fit savoir à Rosinus que c'était uniquement à la suite d'un malentendu regrettable qu'il avait refusé de le voir l'automne précédent et qu'il espérait que Rosinus repasserait par Florence (2). A une lettre de Rosinus (3) il répondit par une répétition de cette explication et par une invitation formelle (4). Il y joignit en outre une nouvelle lettre pour Jean III, pleine de phrases aimables (5).

Somme toute, Petrus Rosinus avait toutes les raisons

(1) Le cardinal Hosius. Lettre patente du 16 février 1575. *(Doc. N° 450.)*

(2) Rosinus à Bielke, le 29 janvier 1575. *(Doc. N° 442.)*

(3) Rosinus au grand-duc de Toscane, le 29 janvier 1575. *(Doc. N° 441.)*

(4) Le grand-duc de Toscane à Rosinus, le 12 février 1575. *(Doc. N° 447.)*

(5) Le grand-duc de Toscane à Jean III, le 12 février 1575. *(Doc. N° 446.)*

du monde d'être satisfait du résultat de ses négociations. A part la question de l'hospice de Sainte-Brigitte, qui restait pour ainsi dire ouverte, il avait obtenu gain de cause en tout, et principalement dans l'affaire la plus importante, celle de l'emprunt de Naples.

Ayant ainsi terminé heureusement sa mission, Rosinus s'empressa de quitter Rome, où le manque de subsides pécuniaires lui avait rendu la vie assez difficile (1), et de reprendre le chemin de l'Italie du Nord, pour y rejoindre Ture Bielke, qui, tranquillement établi à Padoue, continuait à ne prendre aucune part à l'ambassade dont il était censé être un des membres. Rosinus quitta Rome le 21 février 1575. Le 27, il était déjà à Pesaro, d'où il écrivit à Emilio Malvezzi, entré au service du cardinal Hosius, pour avoir la médecine contre la goutte, dont le cardinal de Médicis détenait le secret (2), ainsi qu'au cardinal Hosius lui-même, pour le remercier de l'appui qu'il lui avait prêté (3). Rosinus voyageait, on le voit, à grandes journées ; il semble toutefois qu'il avait trouvé le temps de s'arrêter à Florence et de parler au grand-duc des projets d'une compagnie commerciale destinée à un échange direct de marchandises entre l'Italie et la Suède. Ces projets ne paraissent toutefois pas avoir trouvé auprès de François de Médicis un accueil bien favorable (4).

Vers le commencement de mars, Rosinus arrivait à Venise, où il trouva Ture Bielke. Un mois se passa à

(1) Cfr. *Doc. N°s 431, 434 et 442.*
(2) Rosinus à Malvezzi, le 27 février 1575. *(Doc. N°s 444, 455.)*
(3) Rosinus à Hosius, le 28 février 1575. *(Doc. N° 456.)*
(4) Cfr. *Doc. N°s 480, 487* et *500.*

attendre les réponses définitives du grand-duc de Toscane, les lettres promises par plusieurs personnages (1) et à régler les affaires financières de l'ambassade, très embrouillées par la fuite et l'arrestation à Milan, par ordre de l'Inquisition, de Jean Allard (2). Ce n'est que vers le commencement d'avril que Rosinus put expédier en Suède un courrier porteur de plusieurs lettres pour Jean III et pour la reine, ainsi que d'une relation détaillée des négociations à Rome, relation qui malheureusement a partagé le sort de tous les documents importants concernant cette ambassade (3).

Le courrier passa par Arco, où le comte Olivero le chargea de deux lettres, l'une pour Jean III (4), l'autre pour Hogenskild Bielke (5), dans lesquelles il demandait à être dédommagé des pertes que lui avaient occasionnées les « fraudes » de Jean Allard.

Quant à Petrus Rosinus et à Ture Bielke, ils restèrent à Venise à attendre de nouveaux ordres du roi.

(1) Cfr. *Doc. N°s 455 et 459.*

(2) Cfr. chap. VI, p. 360.

Nous relaterons plus loin, dans le second volume du présent ouvrage, les raisons de cette arrestation de Jean Allard.

(3) Rosinus à Jean III, mars 1575. *(Doc. N° 463*, Cfr. *Doc. N° 498.)*

(4) Olivero di Arco à Jean III, le 18 avril 1575. *(Doc. N° 467.)*

(5) Olivero di Arco à Hogenskild Bielke, le 18 avril 1575. *(Doc. N° 468.)*

CHAPITRE VIII

JEAN III ET HENRI III
LA SECONDE ÉLECTION ROYALE EN POLOGNE (1575)

La Suède ruinée par la politique d'expansion. — Jean III cherche à vendre ses « colonies ». — Catherine de Médicis. — Projet d'une ligue Franco-Baltique pour contre-balancer l'alliance de l'Empire et de l'Espagne. — Henri III et les projets de Catherine de Médicis. — Ambassade de Pinart de Cramailles en Suède. — Henri III sommé de rentrer en Pologne. — Son mariage avec Louise de Vaudémont. — Rupture des négociations avec la Suède. — Les projets de Catherine de Médicis échouent par la faute d'Henri III.

Jean III hésite entre la France et l'Espagne. — Incohérence de la politique étrangère de la Suède. — Influences extérieures. — Affaires de Pologne. — Mort de Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel. — Jean III décide de se rapprocher de Rome et de l'Espagne. — Politique religieuse de Jean III. — Incohérences de celle-ci, correspondant à celles de la politique étrangère. — Tendances iréniques.

L'élection de Pologne en 1575. — Chances de la candidature suédoise. — Efforts de Jean III pour gagner l'appui du Saint-Siège. — Efforts pour gagner les Polonais. — Les exagérations de Jean III gâtent tout. — Issue de la candidature suédoise. — Rapports d'Anders Lorichs au roi. — Fausses accusations contre Rome et contre l'infante Anna. — Impression produite par ces accusations. — Résultat final de l'élection : Maximilien II et Stefan Batory. — Ce dernier l'emporte grâce à son énergie.

Les espérances que Jean III avait fondées sur la politique d'expansion étrangère dans laquelle, au début de son règne, il avait engagé la Suède, ne s'étaient nullement réalisées. Tout au contraire. En dépit des liens de parenté qui l'unissaient aux Jagellon, en dépit des ouver-



tures faites au Saint-Siège, le roi de Suède avait vu échouer sa candidature au trône de Pologne. L'occupation de l'Esthonie, qui dans l'esprit de Jean III devait être un trait d'union entre Suédois et Polonais, la base d'une future dynastie Vasa en Pologne et la clef du *dominium maris Balticae*, était au contraire devenue une pomme de discorde entre Jean III et tous ses voisins. Elle était devenue le talon d'Achille de la Suède, qu'elle avait jetée dans une guerre désastreuse avec Iwan IV et dans des complications menaçantes avec le Danemark, la Pologne et l'Empire. Incapable de se faire obéir par la turbulente aristocratie du royaume et de lever dans le pays même, épuisé par la guerre Septennale du Nord, les forces nécessaires à la défense des possessions suédoises d'outre-mer, Jean III avait dû confier ce soin à des mercenaires étrangers, et comme il était hors d'état de les payer, ceux-ci s'étaient emparés sous forme de « gages » des forteresses du pays et des navires de la flotte, qu'ils menaçaient de livrer à l'ennemi si la paie tardait à venir (1).

En présence de cet état de choses, Jean III finit par comprendre la faute commise et, immédiatement après l'élection de Pologne, nous le voyons essayer de se défaire à bon prix de ces colonies, ruineuses sous tous les

(1) Ils finirent du reste par mettre à exécution leur menace. Cfr. chap. IV, p. 274.

Ajoutons que ces mercenaires, composés en grande partie de Français et d'Écossais, jouèrent un rôle éminent dans toutes les conspirations contre Jean III, dont les années 1572-1575 sont si riches. C'est parmi leurs officiers que les machinations des légitimistes suédois et de la duchesse de Lorraine recrutèrent leurs plus énergiques agents. Les affiliés au plus dangereux de ces complots, celui dont le chef fut Charles de Mornay, appartenaient presque tous aux officiers étrangers de la « garde » royale.

rapports. Il les offrit entre autres à son heureux compétiteur, le nouveau roi de Pologne (1), mais celui-ci n'eut pas le temps de s'occuper sérieusement de la question durant les cent jours qu'il passa dans ses nouveaux États. Les yeux tournés uniquement vers Paris, où s'éteignait lentement son frère aîné, Henri d'Anjou ne prêta du reste qu'une attention fort distraite aux offres de son allié scandinave.

Tout différents furent les sentiments qu'éveillèrent ces offres chez la femme de génie qui dirigea de fait les destinées de la France durant les règnes des tristes monarques que furent François II, Charles IX et Henri III. Les ouvertures de Jean III au sujet de l'Esthonie suggérèrent à Catherine de Médicis un des plans les plus hardis, les plus grandioses que cette reine extraordinaire ait jamais conçus.

Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'acquérir, non seulement la Livonie suédoise, mais aussi la part danoise des dépouilles des Chevaliers allemands, le « royaume » de Livonie, dont le malheureux Magnus d'Ösel était le souverain nominal (2). Ces contrées réunies seraient érigées en un duché ou grand-duché *héréditaire* pour Henri de Valois et placées sous la suzeraineté de la Pologne d'une manière analogue à celle qui réglait les rapports

(1) *Le roy Jehan de Suède a souvent offert de mettre entre les mains du roy* (Henri III) *ce qu'il tient au dict pays de Lyvonie, avecque conditions tolérables*. Dançay à Pinart le 12 avril 1575. (*Corr. de Dançay*.)

(2) Définitivement brouillé avec son frère, Frédéric II de Danemark, depuis qu'il avait épousé la princesse Marie, nièce du tsar, le « roi » Magnus avait à cette époque déjà encouru la disgrâce de son terrible suzerain. Réduit aux territoires d'Oberpahlen et de Karkus, il voyait ses états diminuer de jour en jour et il songeait déjà à abandonner la partie et à se sauver par la fuite du mécontentement d'Iwan.

entre la République et le duché de Prusse, à condition toutefois que la Livonie polonaise serait incorporée au nouvel état vassal. Un mariage entre Henri de Valois et Élisabeth Vasa, la seule encore non mariée des sœurs de Jean III, couronnerait le projet (1).

Ce plan génial offrait à tous les intéressés des avantages considérables. La Pologne recouvrait la Livonie, *de facto* perdue, et se trouvait liée par des liens puissants aux deux pays les plus aptes à la soutenir dans sa lutte contre Moscou : la Suède, ennemie elle-même du tsar, et la France, alliée du sultan. Jean III, débarrassé de colonies qui ruinaient son royaume, voyait se réaliser au delà de toute espérance le rêve si souvent déçu des Vasa d'une alliance matrimoniale avec l'une des grandes familles régnantes de l'Europe. Henri d'Anjou, lui, voyait sa position s'affermir singulièrement. Monarque héréditaire d'un État parfaitement comparable comme importance aux deux autres États qui formaient la Rzeczpospolite, la Lithuanie et la Pologne proprement dite, intimement allié aux maisons régnantes de France et de Suède, il pourrait désormais fonder dynastie en Pologne, tout comme les Jagellon l'avaient fait avant lui en des circonstances analogues. Unies par les liens de famille entre leurs souverains respectifs, la Pologne-Livonie et

(1) Dançay, *Correspondance*, publiée dans *Handlingar rörande Skandinaviens Historia* et dans la *Chronique de Nestor* de L. Paris, complétée par les lettres de Dançay à la Bibl. Nat. de Paris (*Fonds français*, passim : *Cinq cents Colbert*, passim, etc.).

Admirablement renseignée par Dançay, Catherine de Médicis connaissait à fond les tentatives matrimoniales aussi nombreuses que malheureuses des Vasa. Elle pouvait donc *a priori* admettre que Jean III serait ébloui par la perspective d'une alliance avec la maison royale de France et baser tout son projet sur une telle alliance.



la Suède, soutenues par la France et le sultan, formeraient dorénavant une barrière compacte, que ne pourrait jamais briser l'ennemi commun, l'allié des Habsbourg, le tsar de Moscovie. Enfin la politique française acquérait ainsi dans le Nord une prépondérance définitive, et, à la puissance menaçante de l'alliance entre l'Espagne et l'Empire, la France pourrait désormais opposer son alliance avec la Turquie d'un côté et le Nord Baltique de l'autre.

Sans doute, Henri d'Anjou n'avait brigué, n'avait accepté la couronne de Pologne que provisoirement, en attendant que la mort, longtemps déjà pronostiquée, de son frère toujours maladif, lui donnât celle des Valois. Sans doute, Catherine de Médicis elle-même attendait avec impatience le jour où le fils chéri rentrerait à Paris comme roi de France. Mais, loin de diminuer les avantages du grand projet de la grande reine, la mort de Charles IX semblait au contraire devoir en augmenter la portée. Grand-duc héréditaire d'un tiers du royaume, il était plus que probable qu'Henri d'Anjou pourrait, le moment venu, à la couronne de Pologne joindre encore celle de France (1), ou du moins, si cela se montrait impossible, transmettre à son frère cadet, le duc François d'Alençon, la première, et conserver ainsi à la France l'hégémonie dans le Nord Baltique. Au point de vue de la politique française, au point de vue de la paix du royaume, cette seconde alternative, débarrassant la

(1) Des précédents existaient. Louis le Grand († 1382) et, à une époque moins éloignée, Wladislas III, Jagellon († 1444), avaient tous deux été à la fois rois de Pologne et de Hongrie. Il est vrai qu'il s'agissait dans les deux cas de pays limitrophes à la Pologne et non pas séparés d'elle par de puissants et malveillants voisins.

France de l'ambitieux et intrigant duc, était même préférable à la première (1).

La mort de Charles IX, survenue plus tôt qu'on ne le prévoyait, et avant qu'on eût même entamé les premières négociations au sujet du grand projet, vint compliquer les affaires, mais ne fit qu'accroître le désir de Catherine de Médicis d'atteindre son but, et de l'atteindre le plus tôt possible. Conserver à tout prix au fils chéri, à la maison des Valois, les deux couronnes de France et de Pologne, tel fut le premier souci de la reine, et il était évident que du jour où elle aurait fait d'Henri III le souverain héréditaire de la Livonie, la tâche serait singulièrement simplifiée.

La première chose à faire était de s'assurer de la Livonie suédoise et du bon vouloir, de l'appui de Jean III. De tous les héritiers de la puissance des Chevaliers allemands, le roi de Suède était le seul qui, pour le moment, fût disposé à céder ses possessions livoniennes (2). Son amitié, son aide présentaient de plus en ce moment même des avantages inappréciables pour la politique de Catherine de Médicis. La situation en France immédiatement après la mort de Charles IX rendait nécessaire la présence d'Henri III et un séjour plus ou moins prolongé

(1) Pour la Pologne aussi, cette seconde alternative était la plus avantageuse. L'alliance de la France restait dans l'un et dans l'autre cas également acquise à la République, et c'était là le principal; mais, avec le duc d'Alençon comme roi, la Pologne aurait gagné, par le fait de la permanence du souverain dans le royaume. Enfin les opinions du duc auraient permis une solution plus facile de la question religieuse. Montluc et Schomberg firent tous deux valoir ces considérations, quelques mois après la fuite d'Henri.

(2) Les négociations concernant soit l'achat de la Livonie danoise, soit la cession de la Livonie polonaise, n'avaient évidemment de chances de réussite qu'une fois les Français dûment établis en Esthonie.



du roi dans ses États héréditaires. Pour ne pas aventurer le gouvernement de la Pologne durant l'absence d'Henri, il était nécessaire de s'assurer de communications sûres et faciles entre Paris et Cracovie. La voie directe, par terre, était entre les mains des Habsbourg; celle par mer dépendait du bon vouloir du roi de Danemark, allié de l'empereur. Seule la voie déjà proposée par Dançay, pour le voyage du duc d'Anjou en Pologne, c'est-à-dire par mer jusqu'à Lödöse, de là à Kalmar par la Suède, puis enfin de Kalmar à Danzig par mer, seule cette route restait en dehors de la portée de Maximilien. Mais cette voie n'était bien entendu possible qu'à condition de s'assurer la bienveillance et l'appui du roi de Suède.

Il est fort probable que Méry de Barbezières, seigneur de Chémerault, qui apporta à Cracovie la première nouvelle directe de la mort de Charles IX, avait été chargé par Catherine de Médicis de conseiller à Henri III de tout faire pour s'assurer les bonnes grâces de Jean III. En effet, au moment même où il va abandonner la Pologne, nous voyons le roi de France et de Pologne enjoindre à ses ambassadeurs se rendant à Moscou de ne consentir à une trêve avec Iwan IV *qu'à la condition expresse que le roi de Suède y serait aussi impliqué* (1). Nous connaissons déjà la bienveillance toute particulière que témoigna, un peu plus tard, Henri III à Petrus Rosinus, qu'il rencontra à Venise, et l'assurance qu'il envoya par lui à Jean III de son désir de *resserrer les liens* qui unissaient les deux monarques (2).

Il est peu probable que les projets de Catherine de

(1) Dançay à Pinart, le 12 avril 1575. (Dançay, *Correspondance*.) Cfr. chap. VII, p. 370, note.
(2) Cfr. chap. VII, p. 370, ainsi que *Doc. Nos 317, 320, 321*.



Médicis aient été communiqués en entier au roi avant son arrivée en France. Mais aussitôt après la rencontre entre mère et fils, à la frontière du royaume, le 5 septembre 1574, la question de l'alliance suédoise fut une des premières qu'on discuta.

Entre le caractère d'Henri III et celui de son nouvel « ami », Jean III, il y avait une analogie extraordinaire. Le manque absolu d'honnêteté, de sens politique et surtout d'énergie (1), la suffisance la plus outrée et un égoïsme immodéré, tels étaient les traits caractéristiques du nouveau roi de France. Aussi ne témoigna-t-il pour les vastes projets de sa mère qu'un enthousiasme fort médiocre. Pour lui, la raison d'État ne venait qu'en second lieu, après les considérations personnelles, et ce ne fut qu'à la suite d'hésitations nombreuses et à contre-cœur qu'il consentit à tenter l'aventure. Complètement dégoûté de la Pologne, Henri III était bien décidé à ne plus quitter la France; mais quant à céder la couronne des Jagellon à François d'Alençon, tout récemment convaincu de conspiration contre sa vie, il n'en voulut même pas entendre parler (2). L'espoir chimérique qu'il pour-

(1) Nulle part le caractère d'Henri III n'apparait aussi nettement que dans les affaires de Pologne. Après avoir obtenu la couronne grâce aux moyens que nous connaissons, il la perd par son insouciance et son manque d'énergie. Alors que chaque jour d'absence diminue ses chances de la garder, il met dix semaines pour faire le voyage de Cracovie en France, voyage qui pouvait aisément se faire en trois semaines; et, lorsque les Polonais le sommeront de comparaitre devant la Diète de Stenżyca, non seulement il s'en abstiendra, mais il ne se donnera même pas la peine de s'y faire représenter. Son ambassadeur, Pibrac, n'arrivera qu'une fois la diète close. (Cfr. p. 424, et NOAILLES, chap. XLI.)

(2) Il préféra peu après offrir au duc de Ferrare de lui vendre le trône des Jagellon. (*Instruction au sieur d'Espeisses, Bibl. Nat., Paris, 500 Colberts*, 338.)



rait gouverner par un vice-roi et jouir des prérogatives de la royauté en Pologne et en Livonie, tout en restant en France, le déterminèrent toutefois à prêter son concours aux efforts de sa mère.

Le 15 octobre 1574, le roi de France adressait de Lyon à Jean III une missive particulièrement amicale, et, dans deux lettres écrites le même jour à Pontus de la Gardie et à Charles de Mornay, il les priait de continuer « comme par le passé » à tout faire pour entretenir et pour augmenter la bonne entente entre lui et le roi de Suède (1). Six semaines plus tard, ordre était donné à Claude Pinart de Cramailles, secrétaire d'État des finances du royaume et en même temps secrétaire privé et confident de la reine mère (2), de se rendre en Suède, pour y négocier un mariage entre Henri III et la princesse Élisabeth Vasa, ainsi que l'achat de la Livonie suédoise (3). Il va sans dire qu'on garda le secret le plus absolu sur le but réel de la mission confiée à Pinart de Cramailles ; mais la haute position de l'ambassadeur et le fait qu'il était accompagné de Nicolas Belon, un des meilleurs peintres de l'époque, chargé de faire le portrait de la princesse, ne tardèrent pas à éveiller des soupçons, spécialement chez les princes étrangers dont Pinart dut traverser les États (4).

(1) Les brouillons de ces trois lettres se trouvent à la Bibl. Nat. de Paris. Les Arch. R. de Suède en possèdent des copies.

(2) Claude Pinart, fils de François Pinart, sieur de Serdois, Cramailles, Villthierry, Marolles, vicomte de Comblizy, baron de Louvois, secrétaire de la chambre du roi, secrétaire de la reine mère et secrétaire des finances (1571-1588), conseiller d'État et ambassadeur en Suède et en Angleterre (1581), mort en 1605 à Cramailles.

(3) L'instruction que reçut Cramailles porte la date du 5 décembre 1574.

(4) Comme il paraissait impossible de cacher au roi de Danemark le passage par ses États de Pinart se rendant en Suède, on chargea celui-ci de lettres pleines de protestations d'amitié pour Frédéric II. La méfiance du

Catherine de Médicis, craignant que son fils ne se ravisât, pressa autant que possible le départ de l'ambassadeur, et, quelques jours après avoir reçu ses instructions, celui-ci quittait Paris et prenait à grandes journées le chemin de Copenhague, d'où, après s'être concerté avec l'habile et dévoué Dançay, il devait se diriger directement vers Stockholm.

Sur ces entrefaites, un événement qui n'était en réalité que la conséquence logique de la conduite peu diplomatique d'Henri III à l'égard des Polonais, vint modifier du tout au tout la situation. Un mois à peine après le départ de Pinart, arrivaient à la Cour, le 19 janvier 1575, Gérôme Rozrażewski et Thomas Drohojowski, envoyés par la Diète de Pologne pour assigner le roi à venir *en personne* reprendre sa couronne abandonnée et à se présenter dans ce but, au plus tard le 12 mai 1575, à Stenzyça, où étaient convoqués pour cette date le Sénat et la Diète. Confédérés à Varsovie l'automne précédent, les États du royaume, à bout de patience, avaient solennellement décidé, au cas où Henri n'obéirait pas à cette sommation dernière, de prononcer sa déchéance et de procéder immédiatement à une nouvelle élection (1).

Deux des plus habiles diplomates de France, Pibrac et Bellegarde, furent aussitôt envoyés à Cracovie, avec mission

roi n'en fut que plus excitée, à tel point qu'il évita, sous des prétextes divers, de recevoir en audience l'ambassadeur français et qu'il envoya à ses trousses en Suède un espion, pour savoir exactement le but de l'ambassade. (Dançay, *Correspondance*.)

(1) *Confœderatio in conventione generali facta Varsaviæ die 18 septembris 1574.* (*Bibl. Nat., Paris, 500 Colberts*, 338). La déclaration très ferme et catégorique de la Diète fut complétée par un discours de Rozrazewski, qui ne laissait au roi aucune illusion pour le cas où il ne se présenterait pas en Pologne à la date fixée.



d'exhorter les Polonais à « rester fidèles à leur roi légitime » ; mais Henri III comprit bien que cette fois-ci tout était perdu s'il ne se décidait pas à se soumettre à la volonté de ses sujets. Il eut un instant d'hésitation, puis, l'aversion pour la Pologne reprenant le dessus, il abandonna la partie. Pour mettre fin aux instances de Catherine de Médicis, qui ne pouvait se résoudre à voir ses plans s'évanouir en fumée, il épousa, le 15 février 1575, le surlendemain de son sacre à Reims, la comtesse Louise de Vaudémont (1), coupant ainsi court à tout projet d'alliance matrimoniale suédoise.

Tout terrible que fût le coup, il ne put abattre l'indomptable énergie de Catherine de Médicis. La reine mère résolut de tenter un effort suprême en vue de réaliser la seconde alternative de son grand projet, c'est-à-dire de faire échoir à François d'Alençon la couronne que dédaignait Henri III.

Il fallait en tout premier lieu arrêter les négociations de Claude Pinart à Stockholm, ou mieux — car plus que jamais l'amitié du roi de Suède était nécessaire à la réussite du projet — donner à ces négociations un autre objet, en substituant simplement, comme candidat à la main de la princesse Élisabeth, le duc d'Alençon au roi Henri. Un courrier, le sieur de Bourricq, fut expédié en toute hâte pour avertir Pinart de ce qui venait de se passer et

(1) Les comtes de Vaudémont formaient une branche cadette de la maison de Lorraine. Louise de Vaudémont était proche parente de l'ennemie irréconciliable de la Suède et de Jean III en particulier, la duchesse Christine de Lorraine. Henri III était tombé amoureux de la jeune comtesse lors de son voyage en Pologne, mais son amour ne dura guère. Persécutée par Catherine de Médicis, la jeune reine mena une vie triste et retirée. Elle survécut longtemps à son époux, dont elle s'efforça de réhabiliter la mémoire, et elle mourut enfin, regrettée grâce à ses nombreuses bonnes œuvres, en 1601.



pour lui communiquer les nouveaux ordres de Catherine de Médicis (1).

Parti de Paris vers le milieu de décembre 1574, le secrétaire d'État-ambassadeur était arrivé à Copenhague le 21 janvier 1575. Il ne s'y arrêta que juste assez pour se concerter avec Charles Dançay, qu'on ne s'était même pas donné le temps de prévenir à temps de son arrivée, après quoi il poursuivit immédiatement son voyage. Le 9 février il était déjà à Nyköping, à la Cour du duc Charles de Södermanland. Là, le hasard voulut qu'il se rencontrât avec la fiancée projetée de son maître, la princesse Élisabeth Vasa, venue à Nyköping accompagnée de sa sœur, Cecilia de Baden-Rodemachern, pour assister à un mariage. Claude Pinart passa près de deux semaines auprès du frère cadet de Jean III et ce ne fut que les 22 février qu'il continua son chemin. Prévenu par un courrier ducal de l'arrivée, absolument inattendue pour lui, d'un ambassadeur français d'aussi haut rang, Jean III dépécha à sa rencontre les principaux personnages de sa Cour, et, le 24 février, Claude Pinart de Cramailles faisait son entrée solennelle à Stockholm.

Les pourparlers entre l'ambassadeur français et le roi de Suède nous sont complètement inconnus. La seule chose que nous puissions affirmer est que leur issue fut pour Jean III une déception amère et profonde, sans

(1) Dançay, *Correspondance*, passim. Il est probable qu'on enjoignit au sieur de Bourricq de garder le silence au sujet du mariage d'Henri III, pour ne pas ajouter encore au sans-façon avec lequel on interrompait des négociations déjà si avancées. Le 27 janvier 1575, quinze jours à peine avant les noces du roi et de Louise de Vaudémont, le secrétaire Mondoucet écrivait encore à Dançay, à Copenhague, au sujet du projet de mariage entre Henri III et Élisabeth Vasa.



cependant qu'il en résultât une rupture des relations diplomatiques avec la France.

Étant donné le long séjour de Claude Pinart à Nyköping, il est possible que le sieur de Bourricq ait réussi à atteindre l'ambassadeur avant que celui-ci eût eu le temps de s'engager trop avant dans les négociations qui constituaient le but original de sa mission. Formulé ou non, ce but n'était plus un secret pour personne à la Cour de Stockholm, — à ce sujet aucun doute n'est possible, — et la perspective d'un mariage avec François d'Alençon dut tout au plus servir de palliatif destiné à éviter la rupture diplomatique que le sans-façon d'Henri III semblait rendre inévitable.

Quoi qu'il en soit, Claude Pinart réussit à trouver une sortie honorable de la situation singulièrement fausse dans laquelle il se voyait placé, et, le 3 mars, il quittait Stockholm pour reprendre le chemin de la France (1). Après s'être arrêté de nouveau une semaine à Nyköping, chez le duc Charles, il arriva vers la fin de mars à Copenhague.

(1) Louis Paris dit que Pinart « supposa quelques prétextes pour prendre congé du roi dont il fut fort mal venu *et qui pensa lui faire un mauvais parti* ». Cette dernière affirmation, dont je n'ai trouvé nulle part la confirmation, me semble sujette à caution. L'habile Claude Pinart dut trouver un moyen pleinement satisfaisant de se retirer. En effet, la correspondance de Dançay montre que le projet de mariage suédois, cette fois-ci concernant le duc d'Alençon, fut discuté après le retour de Pinart, et la correspondance singulièrement fournie qu'échangèrent durant les mois qui suivirent l'ambassade Henri III, Catherine de Médicis et Dançay d'un côté, Jean III et le duc de Södermanland de l'autre, est empreinte d'une cordialité qui s'accorde mal avec l'affirmation de Louis Paris. Le séjour de plusieurs jours que fit Pinart *après* son départ de Stockholm auprès du duc Charles à Nyköping ne semble pas non plus indiquer une rupture. Il est parfaitement certain que Jean III fut profondément irrité du brusque départ de Pinart, mais les apparences durent être sauvées, assez au moins pour qu'une rupture pût être évitée entre les deux monarques, qui en ce moment avaient trop besoin l'un de l'autre pour se montrer par trop susceptibles.



On y avait appris pendant ce temps le mariage d'Henri III avec une princesse de la maison de Lorraine, et cette nouvelle valut au malencontreux ambassadeur de se voir refuser toute audience du roi de Danemark (1).

La correspondance de Charles Dançay nous montre que la tenace Catherine de Médicis ne renonça pas encore à son grand projet d'une occupation française en Livonie, basée sur un mariage entre un Valois et la cadette des Vasa. La méfiance, bien compréhensible désormais, de Jean III à l'égard des propositions françaises, le mauvais vouloir et l'entêtement d'Henri III, et par-dessus tout les événements de Pologne, l'obligèrent finalement à renoncer à jamais à cette idée grandiose et géniale (2).

* * *

L'attitude de la diplomatie française vis-à-vis de la Suède durant cette phase si curieuse des relations

(1) Christine de Lorraine élevait, nous le savons (Cfr. p. 306), des prétentions à la couronne de Danemark, et Frédéric II craignit quelque accord secret entre la princesse, la France et la Suède. Sa conduite faillit donner lieu à de graves complications diplomatiques, et ce n'est que grâce aux remontrances de Dançay que Catherine de Médicis renonça à rappeler son ambassadeur de Copenhague.

(2) Si je me suis étendu un peu plus qu'il n'était nécessaire sur cet épisode qui ne rentre pas strictement dans le cadre de mon ouvrage, c'est que les raisons qui dictèrent la conduite de Catherine de Médicis dans cette affaire, jusqu'ici presque inconnue, ont échappé aux rares historiens qui en ont fait mention. De Thou, par exemple, ne voit que des visées purement personnelles dans la conduite de Catherine, *quæ se melius sub nuru externis moribus et linguæ gallicæ ignara rerum potituram sperabat*. (Thuanus, vol. III, p. 44).

Quant aux historiens suédois, ils attribuent généralement à Dançay ou au duc Charles de Södermanland l'idée première du projet de mariage.

franco-suédoises, exerça, cela va sans dire, une influence considérable sur l'esprit versatile du roi de Suède.

La diplomatie de Jean III n'avait de conséquent qu'un opportunisme naïvement impudent. Se ranger toujours du côté du plus fort était au fond la maxime fondamentale de sa politique. Longtemps avant l'élection de Pologne, Anders Lorichs avait reçu de son maitre l'ordre d'engager des relations amicales, si possible même des pourparlers matrimoniaux, avec le nouveau roi de Pologne *quel qu'il fût* (1). L'élection du duc d'Anjou, qui semble au début assurer à la France une prépondérance définitive en Europe, fait de Jean un partisan zélé du vainqueur; Petrus Rosinus est chargé, en revenant d'Italie, d'aller implorer les bonnes grâces du roi de France (2), et Philippe II reçoit la réponse que nous connaissons à sa demande d'intervention suédoise dans les Pays-Bas (3). La mission de Warszewicki et la fuite de Pologne du roi Henri mettent un terme rapide aux sympathies francaises du roi de Suède, et nous le voyons implorer à Rome et à Madrid le pardon de Philippe. La magnanimité des Polonais à l'égard du royal déserteur, l'appui du Saint-Siège, paraissent assurer à Henri III la conservation des deux couronnes de France et de Pologne, à la France le maintien de sa prépondérance, et désorientent complètement le malheureux Jean III qui ne sait plus à quel saint se vouer.

L'attitude, à son égard, des deux chefs de parti le

(1) Jean III aux ambassadeurs suédois à la Diète d'élection, le 25 avril 1573. *(Doc. N° 120)* Cfr. Hog. Bielke à Lorichs, le 23 juillet 1573. *(Doc. N° 142)* Cfr. *Doc. N°s 67* et *86*.

(2) Cfr. *Doc. N°s 199, 200, 201, 202* et *205*.

(3) Cfr. chap. V, p. 323.

décident. Tandis que Philippe II, indigné des prétentions extravagantes de ce roitelet du Nord, se refuse à toute relation ultérieure avec lui, Henri III, au contraire, soucieux de maintenir la libre communication entre ses deux royaumes, prodigue à Jean III des cajoleries intéressées.

C'est premièrement la nouvelle, arrivée en Suède vers la fin de l'été, de l'ordre donné aux ambassadeurs polonais de ne conclure de trêve avec le tsar qu'à condition que la Suède y soit comprise (1). Puis c'est Dançay, accouru à Danzig pour la question des communications, qui redouble d'obséquiosité et d'assurances de bon vouloir. C'est enfin, vers la fin de novembre, les rapports de Petrus Rosinus au sujet de son entrevue en Italie avec le roi fugitif, ainsi que les lettres écrites par ce dernier à Ferrare (2). Trop peu au courant des dessous de la politique européenne pour saisir tout ce que les avances de Henri III avaient d'intéressé, le roi de Suède se laisse éblouir et son premier mouvement est de se jeter derechef dans les bras de la France. Sans même attendre l'issue des négociations de Petrus Rosinus avec le Saint-Siège, il se décide brusquement à rompre celles-ci et à rappeler de Rome, pour l'envoyer auprès du roi de France, l'habile ambassadeur que le hasard lui a mis entre les mains.

En décembre 1574, toute une série de lettres de

(1) Cfr., plus haut, p. 370 et 371.

(2) *Doc. N°s 338, 339, 340, 341*, ainsi que *344* et *321*.

Toutes ces pièces furent envoyées en Suède par un courrier spécial, Leo von Qvickelberg, originaire de Nürnberg, que Rosinus et Allard avaient engagé à leur service en se rendant en Italie. Qvickelberg partit d'Arco le 8 septembre; le 22 il était déjà à Nürnberg, où il s'arrêta sans raison plausible jusqu'en février 1575. Il n'arriva en Suède qu'en mai. Heureusement, il avait envoyé ses dépêches par un courrier plus consciencieux que lui-même, et celles-ci parvinrent à Stockholm vers la mi-novembre. (Cfr. *Doc. N° 514.*)

créance sont soumises à la signature royale pour être transmises à Petrus Rosinus et à son inévitable comparse Ture Bielke et une instruction est élaborée pour la mission projetée (1). Un reste de prudence et la nouvelle de l'ultimatum menaçant signifié à Henri III par la Diète de Varsovie retiennent toutefois l'impétuosité du roi : les instructions ne sont pas envoyées. Cette expectative pleine de bon sens ne dura toutefois que fort peu de temps. Vers la mi-février arrivent en Suède les lettres écrites par Henri III le 15 octobre précédent, de Lyon, à Jean III, à Pontus de la Gardie et à Charles de Mornay (2) ; simultanément l'annonce de l'arrivée à Nyköping de Claude Pinart de Cramailles vient étouffer chez le roi les derniers vestiges de raison et de prudence (3).

De même que l'année précédente, lorsque arriva à Stockholm l'agent de Requesens, porteur de la fameuse lettre par laquelle le Roi Catholique demandait le secours de la flotte suédoise, Jean III put se croire un moment de

(1) Jean III à Henri III, décembre 1574. *(Doc. N° 430, A.)*

Jean III aux princes huguenots de France, même date. *(Doc. N° 430, B.)*

Jean III. Lettre de recommandation ouverte, même date. *(Doc. N° 430, C.)*

Jean III à Petrus Rosinus et Ture Bielke, Instruction, même date. *(Doc. N° 430, D.)*

(2) Cfr. p. 414. Ces lettres auraient dû, semble-t-il, arriver à destination beaucoup plus tôt. Elles furent probablement retenues en France par les tergiversations d'Henri III. Il est en effet certain qu'elles ne parvinrent en Suède qu'en février.

Dançay, de Copenhague, n'accuse réception de celle que lui écrivit simultanément son maître que le 23 janvier 1575. (Dançay, *Correspondance.)*

(3) Une alliance matrimoniale avec une maison souveraine d'Europe constituait pour les Vasa non seulement une affaire d'amour-propre, mais bien une question d'État. A l'étranger, en Pologne par exemple, pour ne pas parler de Moscou, Jean III était considéré comme un parvenu. En Suède même, certaines familles, comme par exemple celle des Sture, avançaient des prétentions incontestablement plus anciennes à la couronne que celles des Vasa.



nouveau l'arbitre des destinées de l'Europe. Quel avenir glorieux, quelles chimères cette ambassade d'un des principaux ministres d'État du roi de France et de Pologne, venant solliciter une alliance politique et matrimoniale avec les Vasa, ne dut-elle pas évoquer dans l'esprit présomptueux et fantasque du roi de Suède? Pour nous en faire une idée, il suffira de parcourir les pompeuses lettres adressées par lui aux « princes huguenots de France (1) ». Le fait de ce roi de Suède, impuissant sur son trône usurpé à se faire obéir par ses propres sujets et son propre clergé, offrant sa médiation entre catholiques et huguenots, entre pouvoir royal et grands vassaux en France, n'est-ce pas là la meilleure caractéristique de l'homme?

Jean III s'était en effet empressé de faire renouveler les lettres de créance préparées au mois de décembre précédent pour Petrus Rosinus, ainsi que les instructions pour une mission en France, et cette fois-ci lettres et instructions furent expédiées (2). La leçon de l'année précédente ne fut cependant pas entièrement vaine et le roi de Suède montra cette fois-ci un peu plus de prudence. S'il passa derechef d'un parti à l'autre, ce fut sans poser des conditions exagérées à l'un et sans briser ouvertement avec l'autre (3). Il est vrai que son attitude n'eut pas le

(1) Jean III aux princes huguenots de France (janvier) 1575. *(Doc. Nº 461.)*

(2) Jean III à Henri III, janvier-mars 1575. *(Doc. Nº 460.)*

Jean III aux princes français huguenots, même date. *(Doc. Nº 461.)*

Jean III. Lettre de créance ouverte, même date. *(Doc. Nº 461, A.)*

Jean III. Instruction pour Petrus Rosinus, même date. *(Doc. Nº 462.)*

La série n'est pas complète : elle comprenait en tout cas encore une lettre pour Catherine de Médicis.

(3) Ainsi, deux jours après l'arrivée de Claude Pinart à Stockholm, nous voyons Jean III refuser à Georges Schregel, ambassadeur de Guillaume d'Orange, venu en Suède pour implorer le secours du roi, tout appui

temps de se dessiner nettement : l'arrivée à l'improviste du sieur de Bourricq mit tout sens dessus dessous.

Quelque subtils qu'aient été les prétextes avancés par Claude Pinart de Cramailles pour se tirer d'affaire, la rupture des négociations premières n'en fut pas moins pour Jean III un coup terrible. Étant donné son caractère extraordinairement emporté, nous ne pouvons que l'admirer d'avoir réussi à se contenir, suffisamment, en tout cas, pour qu'une rupture ouverte pût être évitée entre les Cours de Paris et de Stockholm. Il n'est que trop naturel, en revanche, que l'intervention du sieur de Bourricq mit brusquement fin à toutes les velléités françaises de Jean III. Les événements qui suivirent immédiatement le départ de Suède de Claude Pinart ne furent guère de nature à les raviver. Dans son for intérieur, Jean III dut certainement se féliciter de ne pas avoir eu le temps de rompre avec Rome (1).

Conformément à la décision de Varsovie, les États de Pologne s'étaient ponctuellement réunis à Stenzyça, le 12 mai 1575. Henri III n'y parut pas, et son ambassadeur, Pibrac (2), n'arriva qu'à la fin des négociations. Cette suprême nonchalance d'Henri combla la mesure, et dès ce moment la cause du roi fut irrévocablement perdue,

effectif. Et, comme raison de ce refus, Jean III avance « la vieille amitié qui le lie à la maison royale d'Espagne ».

Jean III à Guillaume d'Orange, le 26 février 1575. *(Doc. Nº 454.)*

(1) Il est très probable qu'aussitôt après le départ de Pinart, un contre-ordre fut envoyé à Rosinus, révoquant les instructions envoyées quelques jours auparavant. Nous verrons en effet plus loin que celui-ci ne s'était pas encore mis en route pour la France lorsque, au bout de plusieurs mois, il reçut enfin une nouvelle destination.

(2) Bellegarde, dégoûté de la France, s'était arrêté en Italie où il était entré au service d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.



en dépit de tous les efforts de Jacques Faye d'Espeisses, seul représentant des intérêts français à la Diète. Les discussions furent très orageuses. Obéissant à un mot d'ordre venu de Rome, Vincentio Lauréo et l'épiscopat s'opposèrent non seulement à ce qu'il fût procédé de suite à une nouvelle élection, mais même à une proclamation officielle de la déchéance du roi déserteur. On ne put s'entendre et on finit par se séparer sans avoir pris aucune décision, sans même avoir convoqué une nouvelle diète. *De fait* l'interrègne n'en était pas moins chose acquise et le champ restait libre aux intrigues électorales des nombreux candidats (1).

Une nouvelle élection était désormais inévitable et Jean III avait des raisons sérieuses d'espérer cette fois-ci une issue plus favorable à sa candidature que lors de l'élection précédente. En effet, à tous les avantages que possédait sur ses compétiteurs le roi de Suède en 1573, avantages qui tous restaient absolument identiques, étaient venu s'en ajouter de nouveaux. En premier lieu aucune des candidatures de l'élection de 1575 ne présentait des chances comparables à celles du duc d'Anjou en 1573, soit au point de vue de la popularité, soit à celui des « moyens de persuasion ». Secondement, l'animosité entre la France et l'Autriche semblait devoir assurer à Jean III une bonne partie des suffrages des anciens parti-

(1) L'issue de la Diète constituait en réalité un avantage considérable pour Henri III. Sa déchéance n'ayant pas été prononcée et Rome s'étant nettement déclarée pour lui, il est certain qu'il aurait pu, avec de l'énergie et un retour immédiat en Pologne, conserver la couronne. Mais Henri III ne fit rien dans ce but. Ses partisans, plus tenaces que lui-même, n'en continuèrent pas moins à travailler pour lui. Encore en juillet 1575, nous les voyons aux prises avec les adversaires du roi fugitif.

Cfr. Lauréo au cardinal de Como, le 16 juillet 1575 (*Doc. N° 501.*)



sans d'Henri III (1). Troisièmement, l'accueil fait à Rome à Rosinus paraissait indiquer que le Saint-Siège montrerait à l'égard de la candidature suédoise plus de bienveillance qu'il ne l'avait fait deux ans auparavant (2). Enfin Jean III avait réussi à s'acquérir les bonnes grâces d'un monarque dont les désirs pesaient lourd dans la balance, celles du sultan. Inaugurées sur le conseil d'Anders Lorichs (3), poursuivies sur celui de Petrus Rosinus et favorisées par la diplomatie française, les relations entre le roi de Suède d'un côté, Sélim II et Mourad III de l'autre avaient atteint un tel degré de cordialité que la Sublime Porte n'hésita pas, en 1575, à recommander aux Polonais la candidature de son nouveau protégé comme gage d'une paix durable entre la Turquie et la Pologne. Le sultan favorisait Jean III aux dépens même de son propre vassal, le voévode de Transsylvanie, Stefan Batory (4). L'issue de la Diète de Stenzyca venait de fournir une preuve éclatante de l'influence de jour en jour plus grande du Saint-Siège dans les affaires de la Pologne,

(1) Henri III lui-même aurait certainement préféré voir la couronne échoir à Jean III plutôt qu'à un archiduc ou à quelque autre des candidats alors sérieusement en présence, le duc de Ferrare ne pouvait être considéré comme tel. Jacques Faye d'Espeisses, qui n'avait aucune instruction à ce sujet, fit toutefois passer au parti piast les voix des partisans d'Henri. Ceux-ci étaient du reste désormais peu nombreux.

(2) Cfr. par exemple Rosinus à Catherine de Suède, décembre 1574. *(Doc. N° 426.)*

(3) Dès les premières phases de la campagne électorale en 1572, Lorichs avait conseillé à Jean III de rechercher l'amitié du sultan *(Arch. R. Suède)*. Le conseil fut suivi (Cfr. *Doc. N° 442)*, mais ce ne fut qu'après l'élection d'Henri d'Anjou que les relations entre la Suède et la Turquie s'affermirent. Leur utilité pratique pour Jean III ne se manifesta qu'à partir de l'interrègne de 1575. (Cfr. *Doc. N°s 481* et *464.)*

(4) Le sultan au Sénat de Pologne, le 1er avril 1575. *(Doc. N° 464.)* Kharanowski au Sénat de Pologne, le 5 avril 1575. *(Doc. N° 465.)*

aussi la perspective d'une nouvelle élection devait-elle inévitablement pousser Jean III à se rapprocher de Rome.

Un événement imprévu vint encore influencer le roi dans le même sens. La duchesse veuve Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel, sœur aînée de l'infante Anna de Pologne et de la reine Catherine de Suède, mourut le 28 mai 1575 sans héritiers directs. Conformément au testament de Sigismond II Auguste, la succession de la défunte, comprenant un tiers de l'héritage de Bona Sforza, devait être partagée en parts égales entre Anna de Pologne et la reine de Suède. Cette dernière se trouvait donc désormais avoir droit à la *moitié* de l'énorme succession Sforza. Les intérêts suédois à Naples se trouvaient par ce fait considérablement augmentés, et cela au moment même où les finances du roi étaient dans un état plus désespéré que jamais auparavant (1).

Dans de telles conditions il est naturel que toute l'attention du roi de Suède se portât de nouveau sur les affaires de Naples. Seule une solution rapide des procès Sforza pouvait désormais le sauver de la banqueroute, et seule une telle solution le mettrait à même de soutenir avec quelque chance de succès sa candidature au trône de Pologne. Jean III avait appris à ses dépens qu'un trésor bien garni jouait ici un rôle au moins égal à celui d'arguments plus idéals peut-être, mais beaucoup moins palpables.

(1) Faute de paie, les mercenaires allemands venaient de vendre au roi de Danemark les forteresses reçues en gage l'année précédente (Cfr. p. 407), ainsi que plusieurs navires de guerre dont ils s'étaient emparés comme sûreté des arriérés. Jean III lui-même négociait à cette époque la vente d'une partie de la Livonie suédoise à Frédéric II. L'affaire était déjà presque conclue, lorsque les Russes envahirent les territoires offerts au Danemark et rendirent ainsi le marché impossible. (Dançay, *Correspondance*, *passim*.)



Somme toute, nous voyons se répéter, en 1575, les mêmes phénomènes exactement, qui déterminèrent deux ans plus tôt l'attitude du roi de Suède. Les circonstances, tant politiques qu'économiques, poussent toutes Jean III dans la voie d'une entente avec Rome, et, par Rome, avec Philippe II.

Une différence considérable existait toutefois entre la situation d'aujourd'hui et celle de jadis. Deux ans auparavant Rome ignorait complètement la Suède, elle ne soupçonnait même pas l'importance primordiale que possédaient au point de vue de la politique et de l'économie du lointain royaume les questions de l'élection de Pologne et de la succession Sforza. Elle ne connaissait Jean III lui-même que par la relation aussi superficielle que tendantieuse de Giovanni Ascemin (1). Aujourd'hui tout était changé. Par ses démarches puériles, Jean III avait lui-même ouvert les yeux aux diplomates de la Curie et leur avait appris quelle arme formidable, par rapport à la Suède, Rome possédait dans son influence soit en Pologne, soit à Naples. Cette arme, le Saint-Siège, désormais au courant tant de la situation réelle en Suède que du caractère du roi, était parfaitement décidé à en faire l'usage le plus large. Le temps des belles paroles, des vagues promesses est désormais passé pour le roi de Suède. En échange de son appui savamment minuté proportionnellement aux concessions qu'on lui fait, Rome peut exiger, et exige en effet des actes.

Jean III avait appris depuis longtemps déjà à ses dépens combien la situation était changée, et tous ses

(1) Cfr. p. 163, note, et *Doc. N° 6*.



efforts tendaient à obtenir de Rome le plus possible, tout en ne lui accordant que le moins qu'il pourrait. Les hésitations, les brusques revirements que nous avons constatés dans la politique étrangère du roi correspondent tous à des phénomènes identiques et simultanés dans sa politique ecclésiastique. Jusqu'en 1573, Jean III a les mains liées : le siège archiépiscopal d'Upsala est occupé par Laurentius Petri Nericius, collaborateur, ami et parent de Gustaf Vasa (1). En présence de la fermeté et de l'autorité du vieillard, le roi n'ose s'attaquer à l'Église suédoise. Mais Laurentius Petri meurt enfin, le 26 octobre 1573, au moment de la seconde mission de Paolo Ferrari à Rome, alors que tous les efforts de Jean III tendent à se concilier la bienveillance du Pape et de Philippe II, et le roi s'empresse de proposer le siège vacant d'Upsala à son propre cousin, l'évêque catholique d'Osnabrück, le comte Jean de Hoya, ami du cardinal Commendone (2). La mort du comte, ainsi que le revirement opéré dans l'esprit du roi par l'arrivée en Pologne du duc d'Anjou et les résultats de la mission de Ferrari, mettent une fin brusque à ces velléités de catholicisme. A une assemblée générale du clergé de Suède, en juin 1574, Jean III débite à ses auditeurs une longue harangue polémique-dogmatique dans laquelle, tout en affirmant son aversion pour le catho-

(1) Il avait épousé Élisabeth Mattsdotter, fille de Birgitta Vasa, cousine de Gustaf Ier.

(2) Messenius, *Scondia illustrata*, lib. VIII, p. 30.

Cfr. Biaudet, *Commendones legation till Danmark och Sverige*, *passim*.

L'évêque d'Osnabrück était fils de Jean de Hoya et de Marguerite Vasa, sœur de Gustaf Ier, morte en 1537. Elle avait été mariée en premières noces avec Joakim Brahe, duquel elle avait eu Per Brahe, le plus influent des sénateurs du royaume durant le règne de Jean III.

licisme, il tonne contre le désaccord qui règne parmi les protestants (1). Ceci fait, il désigne comme successeur de Laurentius Petri Nericius au siège primatial d'Upsala, le beau-fils du défunt, Laurentius Petri Gothus (2), protestant convaincu il est vrai, mais arriviste à caractère faible et capable de toutes les lâchetés pour conserver intactes les bonnes grâces de son royal maître (3). Afin d'être plus certain d'avoir bien choisi pour ce poste important l'humble exécuteur de toutes ses volontés, Jean III renvoya la consécration du nouvel archevêque jusqu'à ce que celui-ci eût fait ses preuves.

Sur ces entrefaites survient la fuite de Pologne d'Henri III et l'arrivée à Stockholm de Stanislas Warszewicki. Nouveau revirement dans l'esprit et les plans du roi. Tandis qu'à l'étranger il prend les mesures que nous connaissons déjà en vue de se concilier à nouveau Rome et l'Espagne, en Suède même il a de longs conciliabules avec son secrétaire intime et confident, Petrus Fecht (ou Fechten), au sujet des concessions nécessaires en matière ecclésiastique. Au mois de décembre, le nouvel archevêque d'Upsala est appelé à Stockholm et là le roi lui pose comme condition

(1) Cfr. p. 272.

Cet extraordinaire discours présente cela de curieux que dans la partie dirigée contre les luthériens nous retrouvons tous les arguments contenus dans la longue épître du 22 janvier 1574, que le roi venait de recevoir du cardinal Hosius *(Doc. N° 227)*. On se figure aisément quelle admiration dut donner aux auditeurs émerveillés la profonde science du cardinal ainsi débitée par le rusé Jean III.

(2) La parenté entre le roi et le principal représentant du clergé suédois se trouvait ainsi maintenue.

(3) La majorité de l'assemblée avait voté pour l'évêque de Linköping, Martinus Olaï, qui fut plus tard l'adversaire le plus acharné d'Antonio Possevino, et qui finit par être chassé de son évêché pour son opposition aux tendances catholiques du roi, mais Jean III nomma le candidat de la minorité.

sine qua non de sa confirmation définitive l'approbation de dix-sept articles, produit des conférences secrètes de Jean III et de son secrétaire, articles qui, dans leur ensemble, constituent un pas énorme vers le catholicisme (1). Le malheureux Laurentius Petri hasarde quelques observations, fort mal reçues, hésite, puis, mis au pied du mur, capitule avec sa conscience et se résout à signer tout ce qu'on voudra. Une nouvelle assemblée générale du clergé est aussitôt convoquée sous prétexte d'élaborer une nouvelle *ordinantia* pour l'Église suédoise.

(1) Voici le contenu de ces articles, tel que le publie Baazius :

QUA CONDITIONE ELECTUS EST NOVUS ARCHIEPISCOPUS SVEC. LAURENTIUS GOTHUS.

Anno Domini 1574 mense Decembri vocatus est a Rege Johanne Electus Archiep. Ubsal. M. Laurentius P. Gothus, ut Holmiæ confirmationem sui officii, auctoritate Regia obtineret. Propositi sunt illi quidam articuli a secretario Regio conscripti, quos voluit Rex, ut ante confirmationem sui officii Electus approbaret. — 1. De servanda jurisdictione Eccl. usu Catholicæ Ecclesiæ recepta. — 2. De officiis et gradibus Ecclesiasticis longo usu servatis, adhuc retinendis. — 3. De ritu et ordinatione Episcoporum more antiquorum observanda. — 4. De Ceremoniis in Ecclesia olim usitatis, in posterum conservandis, ne eadem sub homine libertatis Christianæ contemnantur. — 5. De diebus Festis rite celebrandis. — 6. De sanctis honorandis, licet non adorandis aut invocandis. — 7. De piis sequentiis, Hymnis, Responsoriis, Collectis in Missa usurpandis. — 8. De Evangeliis quadragesimalibus prisco more proponendis. — 9. De Sacramentis et sacrificiis in Ecclesiæ utilitatem continuo usu servandis. — 10. De forma præcationis, ante præfationem in administratione Cœnæ Dom. proponenda Ecclesiæ. — 11. De oratione pro mortuis in sepultura illorum publice recitanda. — 12. De vera præsentia, non coëxistentia corporis et sanguinis Christi in S. Cœna. — 13. De confirmatione puerorum baptizatorum, per Episcopum in visitationibus non negligendum. — 14. De confessione privata recipienda, licet propter abusum aliquando siluerit. — 15. De vero usu cœlibatus, ne contemnatur propter aliquorum abusum. — 16. De restaurandis monasteriis aliquandiu desertis. — 17. De extrema unctione morituris administranda.

Hos articulos approbare et subscriptione sua confirmare coactus est Archiepiscopus Ubsal. antequam Rex Suec. Johannes eundem in officio vellet confirmare. BAAZIUS, *Inv. Eccl.*, p. 365.



En réalité, on soumettra à son approbation pure et simple une *ordinantia* toute prête, fraichement élaborée par Jean III et Petrus Fecht dans l'esprit des articles imposés à l'archevêque. L'assemblée se réunit le 1er février 1575, mais l'arrivée de Claude Pinart vient jeter tout sens dessus dessous et les prélats se morfondent à Upsala en attendant le bon plaisir du roi, qui n'a plus le temps de s'occuper d'eux. L'issue de l'ambassade du sieur de Cramailles met fin aux hésitations de Jean III et le rejette dans la voie d'une politique espagnole-romaine. L'assemblée reprend ses travaux avec énergie et les termine le 16 mars, bien entendu par une approbation servile de la loi ecclésiastique royale.

Satisfait de la docilité ainsi témoignée par son clergé, Jean III autorise la consécration de l'archevêque, ainsi que celle des nouveaux évêques de Linköping, Martinus Olaï et de Vesterås, Erasmus Nicolaï Arbogensis, ces dernières retardées pour les mêmes raisons que celle du Primat. Mais à mesure que se déroulent les événements de Pologne, le roi sent mieux le besoin de se concilier le Saint-Siège et un incident final vient troubler la cérémonie. Au dernier moment, Petrus Fecht arrive de Stockholm et déclare que Jean III a décrété le rétablissement du rite de l'onction pour la cérémonie qui se prépare. Enhardie par l'absence du roi, l'assemblée détermine l'archevêque à tenter une protestation (1). Celle-ci reste sans effet aucun. L'assemblée la renouvelle, cette fois-ci collectivement et énergiquement (2). La réponse de Jean III ne nous est pas connue. Elle dut être assez

(1) L'archevêque d'Upsala à Jean III, juin 1575. *(Doc. N° 494.)*
(2) L'archevêque d'Upsala à Jean III, le 8 juillet 1575. *(Doc. N° 499.)*

verte, à en juger par le fait que les prélats s'empressèrent de rentrer dans la voie de l'obéissance servile. La consécration, célébrée par le vieil évêque d'Åbo, Paavo Juusten, pour ne pas interrompre la succession apostolique à laquelle le roi, tout protestant qu'il fût, tenait énormément (1), eut lieu enfin, le 14 juillet 1575, avec toutes les cérémonies usitées par l'Église catholique, y compris, bien entendu, celle de l'onction. A part ces mesures, de nature plutôt dogmatique, Jean III en prit d'autres de caractère plus pratique. Ainsi les derniers couvents catholiques en Suède reçurent des subsides, destinés à leur restauration et des mesures furent prises pour favoriser une augmentation du nombre de leurs pensionnaires (2).

Soigneusement rapportées à Rome par les soins du roi lui-même, toutes ces mesures y auraient sans aucun doute produit un effet des plus favorables, si Jean III n'en avait pas détruit la portée par sa conduite bizarre. En effet, plus il réformait l'Église suédoise dans le sens catholique, plus il prodiguait ouvertement les déclarations anti-romaines, prétendant que les modifications imposées par lui ne visaient nullement un rapprochement du « papisme » abhorré, mais simplement un rétablissement de l' « Église des anciens » (3). Or, c'était là juste le contraire de ce que l'on désirait à Rome. Ce que le Saint-

(1) Nous verrons plus loin (vol. II du présent ouvrage) que Possevino n'en déclarera pas moins la succession apostolique interrompue.

(2) Cfr. p. ex. *Doc. N°s 258, 554.*

(3) Dans le second volume du présent ouvrage (missions du Père Antonio Possevino) nous nous occuperons en détail de l'importante question de savoir ce qui, dans la conduite de Jean III, peut être attribué à des *convictions* religieuses et ce qui dépendait uniquement de son *opportunisme* politique. Bornons-nous à observer une fois de plus que les convictions ne jouaient ici qu'un rôle absolument secondaire.

Siège réclamait avant tout était une reconnaissance officielle, hautement avouée, de son autorité (1). A lui de prendre plus tard les mesures nécessaires pour transformer cette reconnaissance en une soumission effective.

Jean III le comprenait parfaitement, mais la terreur que lui inspiraient les manifestations tapageuses de son aristocratie et du clergé était telle, qu'il n'osait même pas s'engager dans des relations diplomatiques officielles avec Rome. Ignorant les causes réelles de la bienveillance du Saint-Siège à son égard et s'exagérant de beaucoup, après la mission de Ferrari, l'importance qu'on attachait à Rome à l'alliance suédoise, le roi crut pouvoir imposer à la Curie sa politique de rapprochements successifs et prudents, contenter Grégoire XIII par des demi-mesures tout en évitant soigneusement d'entrer en relations directes avec lui. Lui aussi crut pouvoir avancer vis-à-vis de Rome le principe de « donnant donnant ». Le calcul du roi était faux : Rome avait infiniment moins besoin de la Suède que ne se le figurait Jean III, infiniment moins surtout que le roi de Suède n'avait besoin de Rome, et en fin de compte, le présomptueux Jean III se trouva privé de l'appui du Saint-Siège, juste au moment où il en aurait eu le plus besoin. L'élection de Pologne vint lui en fournir la preuve.



Nous avons vu plus haut que Jean III avait des raisons sérieuses d'espérer d'une nouvelle élection un résultat

(1) Rome se montrait à ce propos assez libérale. Somme toute, Grégoire XIII ne demandait que l'envoi d'un ambassadeur qui lui prêterait l'*obedientia* usuelle à l'occasion du Jubilé de 1575.

Cfr. p. ex. *Doc.* Nos *229*, *377* et *498*.



plus favorable que celui obtenu à l'élection de 1573. Aussi sa candidature fut-elle, avec celle, pour ainsi dire perpétuelle des Habsbourg, une des premières annoncées. Hubert Languet, qui résidait à la Cour impériale, plus en relations avec la Suède que n'importe quelle autre Cour, la prévoyait, à peine Henri III était-il arrivé à Vienne (1). Connaissant comme il le faisait le caractère de Jean III, l'adroit diplomate n'hésita pas à mettre en corrélation avec cette candidature l'ambassade de Petrus Rosinus à Rome, et cela d'une manière qui ne témoigne ni d'un bien grand respect, ni d'une bien grande confiance à l'égard des convictions religieuses et du caractère du roi de Suède (2).

Hubert Languet avait deviné juste. Le roi de Suède était bien décidé à poser sa candidature. Instruit par l'expérience de l'élection précédente, il commença cette fois-ci à préparer le terrain aussitôt après avoir reçu avis de la fuite d'Henri, et longtemps avant que la question de la vacance du trône eût été résolue. Il fallait avant tout gagner les bonnes grâces de Rome, soit en vue de s'assurer les suffrages du parti catholique, soit surtout pour obtenir une solution du procès de Naples et, par cela même, les fonds indispensables à une campagne électorale. Vers la mi-septembre, Anders Lorichs, qui dès l'arrivée de Vincentio Lauréo en Pologne s'était montré fort assidu auprès de lui, remettait au Nonce une lettre autographe

(1) Languet au duc de Saxe, le 23 juillet 1574. *(Doc. N° 318.)*
(2) Languet au duc de Saxe, le 13 août 1574. *(Doc. N° 331.)*
N'oublions pas que Languet connaissait *personnellement* Jean III (Introduction, p. 14.); son opinion au sujet de ce dernier acquiert ainsi une valeur toute particulière comme étant celle d'un des plus clairvoyants parmi les contemporains.

de Jean III et lui assurait que, grâce à l'influence de Stanislas Warszewicki, le roi était désormais regagné à la cause du catholicisme (1). Mêlant aux affaires de son maître ses rancunes personnelles, Lorichs fait même miroiter aux yeux de Lauréo — en termes voilés il est vrai — la perspective d'une action armée de la Suède contre le Danemark *ad majorem Dei gloriam* (2).

C'était aller trop loin. Lorichs oubliait que le Nonce venait de recevoir de Stanislas Warszewicki (3) un compte rendu exact de l'état réel des esprits en Suède (4). Aussi Vincentio Lauréo ne fut-il nullement dupe des fantaisies diplomatiques de l'ambassadeur suédois, et, tout en amusant ce dernier par des assurances de bon vouloir et par de vagues promesses, il s'empressa de communiquer le tout à Rome, en ajoutant que, selon lui, ce n'était là qu'un grossier stratagème pour s'insinuer dans les bonnes grâces du parti catholique en vue d'une élection future. Lauréo terminait en demandant quelle attitude il devait assumer à l'égard du roi de Suède et en proposant pour son compte de spéculer sur ses offres de service et de *tenerlo in speranza* (5).

(1) Cfr. chap. VII, p. 381, et *Doc. N° 347.*

(2) Lauréo au cardinal de Como, le 14 septembre 1574. *(Doc. N° 347.)*

(3) Lauréo au cardinal de Como, le 31 août 1574. *(Doc. N° 337.)*

(4) Cfr. *Doc. N°s 336, 337, 342* et *356*.

(5) ... *Io con questa occasione non ho voluto mancare di mandare à V^{ra} Sig^{ria} Illma la medesima lettera del Re e avvertirla del tutto, imperocchè sebben questa potrebbe essere una simulazione per pervenire al Regno di Polonia, per il quale avendo il favore del Turco se potesse coll' autorita di N^{ro} Sig^{re} avere i cattolici dalla banda sua, avrebbe una grandissima parte del regno di Polonia, nondimeno sarebbe forse di giovamento non poco per guadagnarlo non esasperarlo, ma tenerlo in speranza, et in tanto desiderei intendere la mente di N^{ro} Sig^{re}. come mi avro a governare col detto ambasciatore in caso che io fossi richiesto in questo negocio...*

Lauréo au cardinal de Como, le 14 septembre 1574. *(Doc. N° 347.)*



La réponse de la Curie est pénétrée du même esprit. Le cardinal de Como y déclare que *si réellement* Jean III songeait à se faire catholique, on pourrait en effet tenir compte de sa candidature; mais, ajoute-t-il, tout porte à croire que les avances du roi ne sont qu'*una dimostratione di paroli che non procedano dal core, ma dal occasione et dal interesso*. Du reste, il y a encore loin à une élection et le roi de Suède a tout le temps de donner des preuves plus substantielles de ses bons sentiments. Quant au projet d'une attaque contre Copenhague, il ne peut en être question *pour le moment,* mais Lauréo ne doit pas laisser tomber l'affaire. La proposition de « maintenir en bonne espérance » le roi et son ambassadeur est approuvée, ainsi du reste que toute la conduite de Lauréo à cette occasion. Enfin, comme première *preuve* de ses bonnes intentions à l'égard du Saint-Siège, le Nonce devra engager Jean III à envoyer à Rome une ambassade officielle et à recevoir à sa Cour un Nonce apostolique (1).

Cette réponse ne laissait, semble-t-il, absolument rien à désirer au point de vue de la clarté, mais il suffisait de parler de relations officielles pour que Jean III fit la sourde oreille. En décembre 1574, Anders Lorichs revient à la charge. Pour montrer la confiance qu'il a dans l'impartialité du Saint-Siège, le roi désire élever le Pape au rôle d'arbitre entre lui et le Sénat de Pologne, qui refuse de s'occuper des créances du roi (2). Vincentio Lauréo, fidèle à la ligne de conduite convenue, se borne à des réponses

(1) Le cardinal de Como à V. Lauréo, le 6 novembre 1574. *(Doc. N° 377.)*
(2) Lorichs à Lauréo, décembre 1574. *(Doc. N° 424.)*

indécises, évasives, et traîne les choses en longueur (1).

Cependant, à mesure qu'une nouvelle élection devenait de jour en jour plus certaine, les rapports des agents suédois signalaient une activité toute différente des agents catholiques en faveur des autres candidats. Officiellement, Lauréo s'efforçait toujours de conserver la couronne à Henri III, mais en sous main il préparait déjà le terrain pour le candidat attitré du Saint-Siège, l'archiduc Ernest (2), et Jean III apprit un beau jour que l'homme qu'il était persuadé d'avoir gagné entièrement à ses vues, le Père Stanislas Warszewicki lui-même, travaillait dans ce sens (3).

Cette attitude hostile à la candidature suédoise de Vincentio Lauréo finit par éveiller les soupçons du roi. Elle contrastait trop aux yeux du peu clairvoyant monarque avec les témoignages de bienveillance prodigués à Rome même à son ambassadeur Petrus Rosinus. Jean III crut à un mauvais vouloir individuel de la part du Nonce, à un parti pris de ce dernier de ne pas favoriser les affaires suédoises en général. Pour tourner cet obstacle, Anders Lorichs fut envoyé à Vienne afin de s'aboucher avec le Nonce apostolique à la Cour impériale. Mgr de Torcello

(1) Lauréo à Lorichs, le 4 janvier 1575. *(Doc. N° 432.)*
Lauréo à Jean III, le 4 janvier 1575. *(Doc. N° 433.)*
Lauréo au cardinal de Como, le 7 janvier 1575. *(Doc. N° 436.)*

(2) Tant que cela fut possible, les efforts de Rome tendirent à conserver la couronne à Henri III. Lorsque celui-ci se fut définitivement rendu impossible, le Saint-Siège revint à sa politique d'antan et favorisa la candidature des Habsbourg.

(3) Myszkowski à Dudycz, le 23 janvier 1575. *(Doc. N° 440.)*
Les Warszewicki furent de tout temps partisans dévoués de la maison d'Autriche, Stanislas Warszewicki avait, lors de l'élection précédente déjà, travaillé énergiquement contre Jean III et en faveur de l'archiduc Ernest. Christophe Warszewicki, frère du jésuite, fut un des premiers que le triomphe de Batory, en 1576, força à s'expatrier. *(Arch. S. S., Coll. Borghese, Ser. III*, vol. 73 A, f. 279.)



n'était nullement au courant des affaires du Nord. Il écouta Lauréo affablement et promit de transmettre au Saint-Père ses réclamations et ses requêtes, tout en lui faisant fort judicieusement remarquer que le mieux serait encore d'envoyer un ambassadeur directement à Grégoire XIII (1).

A Rome on ne se souciait pas le moins du monde de voir les affaires embrouillées du roi de Suède absorber la nonciature déjà très chargée de Vienne. Le cardinal de Como se borna à répondre au Nonce impérial que toute l'affaire était parfaitement connue à la Curie et que les mesures jugées nécessaires avaient déjà été communiquées au Nonce de Pologne (2). Cette réponse dut donner à réfléchir au roi de Suède. Elle montrait en effet que Lauréo avait agi en pleine entente avec la Curie et que par conséquent, si tous les efforts du roi étaient restés infructueux, c'était évidemment qu'à Rome même on ne jugeait pas que Jean III ait fait assez pour mériter un appui plus effectif. Pour bien faire comprendre au roi de quoi il retournait, et pour bien souligner la différence qu'on faisait entre la reine Catherine, qui négociait ouvertement avec Rome, et lui, qui s'y refusait toujours, Vincentio Lauréo recevait en même temps du cardinal l'ordre d'appuyer auprès du Sénat de Pologne les revendications *personnelles* de Catherine de Suède ; *il devait, cela faisant, se garder de parler du roi de Suède, afin d'éviter ainsi les difficultés qui pourraient surgir du fait de sa religion* (3).

(1) Torcello au cardinal de Como, le 4 février 1575. *(Doc. N° 443.)*
(2) Le cardinal de Como à Torcello, le 26 février 1575. *(Doc. N° 453.)*
(3) Le cardinal de Como à V. Lauréo, le 12 mars 1575. *(Doc. N° 458.)* Les « appréhensions » du cardinal de Como au sujet de l'effet que pou-

Une des fautes principales de Jean III en 1573 avait été de se laisser surpasser par tous ses compétiteurs en matière de « promesses » aux électeurs. En 1575, la diplomatie suédoise, de peur de renouveler cette faute, était tombée dans l'extrême opposé. Nous venons de constater le fait dans les débuts des pourparlers entre Lorichs et Lauréo. Les négociations de l'ambassadeur suédois avec le Sénat de Pologne furent empreintes de la même exagération. A la Diète de Varsovie, Lorichs trouva occasion de faire à l'assemblée un grand discours. Il commença par exprimer le chagrin qu'avait ressenti Jean III à l'annonce de la fuite du roi Henri, et de la situation critique dans laquelle cet événement avait jeté la République. En sa double qualité de voisin et d'allié, le roi de Suède offrait à la Pologne sa protection et son aide tant que durerait la crise. Pour la soutenir contre la Moscovie toujours menaçante, il enverrait une armée sous les ordres de son propre frère, le duc de Södermanland, ou, si les Polonais le préféraient, il *viendrait lui-même* à la tête d'une armée (1). Le plus curieux de l'affaire est que cette belle tirade se terminait par une réclamation au sujet des dettes toujours non payées de Sigismond-Auguste (2). A ce dernier point, le Sénat répondit fort sèchement que ce n'était pas au

vait produire le « fait de la religion du roi » étaient une pure comédie. En Pologne, où les réformés étaient encore très nombreux, où bon nombre des membres les plus influents du Sénat étaient « hérétiques », le plus ou moins d'orthodoxie de Jean III ne signifiait absolument rien par rapport aux affaires matérielles. Como le savait parfaitement et c'était avec intention qu'il faisait l'ignorant à ce sujet.

(1) Anders Lorichs au Sénat de Pologne, discours du 9 septembre 1574. *(Doc. N° 345.)*

(2) Il était ici question, non de l'héritage Sforza, mais des emprunts contractés par Sigismond-Auguste auprès de Jean III, alors que celui-ci n'était encore que duc de Finlande. Cfr. Introduction, p. 92. (Cfr. *Doc. N° 283.*)



moment où l'État traversait une crise dangereuse qu'il avait les loisirs de s'occuper de questions secondaires (1). Quant à l'offre d'une armée suédoise ayant Jean III à sa tête, l'assemblée répondit ironiquement, qu'en dépit de la haute idée qu'elle avait conçue de la puissance du roi à la suite de sa brillante ambassade lors de la Diète d'élection de 1573, elle ne pouvait néanmoins accepter sa magnanime proposition, vu que le tsar était un des candidats au trône (2).

Somme toute, nous voyons que Jean III, dès les débuts, s'était rendu suspect et ridicule, tant auprès des Polonais, que de la Curie, d'un côté par ses rodomontades, de l'autre par son entêtement à éviter soigneusement toute relation officielle avec Rome. En décembre 1574, alors que chacun s'occupait de la nouvelle élection et que la campagne électorale, toute secrète qu'elle était encore, battait son plein, l'ambassadeur du grand-duc de Toscane en Pologne, détaillant tout au long à son maître les chances des différents candidats, ne nommait même pas le roi de Suède (3) et la veille de la diète de Stenzyca,

(1) Le Sénat de Pologne à Jean III, le 19 septembre 1574. *(Doc. N° 350.)*

(2) La diète de Pologne à Jean III, le 18 novembre 1574. *(Doc. N° 392.)*

La diète déclarait que grâce à la dernière ambassade extraordinaire du roi de Suède, *tantus ad præclaram omnium de Majestate illius opinionem exaugendam cumulus est factus, ut nihil prœterea addi posse videatur.* C'était là une sanglante ironie, étant donnée la piètre figure que firent en réalité les ambassadeurs suédois à la diète de 1573 et le peu de résultat de leurs efforts.

(3) L'ambassadeur de Toscane au grand-duc de Toscane, décembre 1574. *(Doc. N° 428.)*

Quelques mois plus tard, le perspicace Hubert Languet résumait admirablement la situation en écrivant à Auguste de Saxe que la candidature de Jean III, bien vue en elle-même par les Polonais, ne présentait néanmoins

Vincentio Lauréo écrivait à Rome que les chances de Jean III étaient minimes (1).

La Diète de Stenzyca n'avait été ni une diète de convocation ni une diète d'élection. Les ambassadeurs étrangers n'avaient donc pas été admis à y faire valoir la cause de leurs souverains. Profitant du caractère tout particulier des relations entre la Pologne et la Suède, Anders Lorichs avait néanmoins réussi à prononcer devant l'assemblée une harangue, qui, sous les apparences de propositions purement politiques sur le vieux thème d'une alliance contre Moscou, constituait en réalité un discours électoral, assez habile du reste (2). En dépit d'une répétition maladroite des récriminations pécuniaires de son maître (3), l'ambassadeur réussit à raviver chez ses auditeurs quelques sympathies pour la candidature suédoise (4). Mais cette période de conjonctures favorables ne fut guère de longue durée.

La Diète de Stenzyca n'ayant en réalité fait qu'augmenter la confusion et le désarroi qui régnaient dans l'État, Jacques Uchanski, archevêque de Gnesen et primat de Pologne, prit sur lui d'ordonner, pour le 3 octobre, la réunion d'une Diète de convocation. C'était proclamer

que fort peu de chances de réussite, grâce à la maladresse de la diplomatie suédoise.

Hubert Languet à Auguste de Saxe, le 5 juin 1575. *(Doc. N° 481.)*

(1) V. Lauréo au card. de Como, le 10 mai 1575. *(Doc. N° 469.)*

(2) Andreas Lorichs à la Diète de Pologne, discours du 20 mai 1575. *(Doc. N° 470.)*

Cfr. V. Lauréo au cardinal de Como, le 26 mai 1575. *(Doc. N° 471.)*

(3) A ces récriminations, imposées sans doute à Lorichs par Jean III, le Sénat répondit de nouveau qu'il n'avait pas pour le moment les loisirs de s'occuper de questions financières.

Le Sénat de Pologne à Jean III, le 6 juin 1575. *(Doc. N° 482.)*

(4) Cfr. Hubert Languet à Auguste de Saxe, le 5 juin 1575. *(Doc. N° 481.)*

implicitement l'ouverture de l'interrègne et par cela même celle de la campagne électorale officielle (1).

Pour le roi de Suède, cet acte d'énergie du Primat et surtout la proximité de la date à laquelle devait se rassembler la diète arrivaient fort mal à propos.

Aussitôt après le départ de Stockholm de Claude Pinart, Jean III avait, bien entendu, révoqué l'ordre donné à Petrus Rosinus de se rendre à Paris. Deux mois plus tard, il avait reçu les rapports de Rosinus au sujet de l'heureuse issue des négociations avec le Saint-Siège (2) et simultanément il avait acquis la certitude que Henri III ne se rendrait pas à la Diète de Stenzyca et que par conséquent une nouvelle élection était inévitable. Jean III fit aussitôt envoyer à Petrus Rosinus l'ordre de se rendre, sans perdre une minute, à Rome, pour soutenir auprès du Pape la candidature suédoise et arracher aux autorités de Naples l'argent nécessaire à la campagne électorale (3). Le mauvais vouloir dont Ture Bielke n'avait donné que trop de preuves l'année précédente lui valut d'être exonéré cette fois-ci de toute participation à l'ambassade projetée. Il

(1) Le faible et indécis Uchanski avait été complètement gagné à la cause des Habsbourg par les agents électoraux impériaux. En fixant la réunion de la Diète de convocation à un terme aussi rapproché, son principal but était de ne pas donner aux agents électoraux des autres candidats le temps d'agir sur les électeurs. Pour les Habsbourg, dont l'organisation électorale n'avait pour ainsi dire pas cessé de fonctionner depuis l'interrègne précédent, le terrain était tout préparé et un délai plus long n'aurait fait que nuire à leur candidature.

(2) Petrus Rosinus à Jean III, mars 1575. (*Doc. N° 163.*) Cfr. chap. VII, p. 399.

(3) Toutes les principales pièces concernant cette seconde mission de Petrus Rosinus à Rome sont perdues (Cfr. chap. VII, p. 366). Ce n'est que par déduction et en se basant sur les rares documents secondaires retrouvés jusqu'à ce jour qu'il est possible de suivre à grands traits les péripéties de cette ambassade. (Cfr. chap. IX.)



semble qu'on ait voulu le remplacer par l'habile Paolo Ferrari, avec mission spéciale pour celui-ci de nouer des relations amicales avec les souverains et les républiques de l'Italie septentrionale (1). Or, le courrier qui emportait ces nouvelles instructions ne pouvait atteindre Petrus Rosinus à Venise, où celui-ci se trouvait alors, avant la fin de juillet, et plusieurs semaines, plusieurs mois se passeraient sans doute, avant que le docte Belge pût obtenir des résultats positifs. Par suite de l'empressement d'Uchanski à réunir la Diète de convocation pour une époque aussi rapprochée, il était donc évident que les effets possibles de l'ambassade de Petrus Rosinus ne se feraient sentir en Pologne que lorsqu'il serait déjà trop tard.

Pour parer à ce très fâcheux contretemps, Jean III déploya une activité fébrile. Paolo Ferrari, qui depuis son dernier voyage en Italie était resté en communications épistolaires suivies avec la Curie (2), avait déjà dépeint sous un jour plus que favorable les bonnes dispositions du roi envers le catholicisme (3) ; Jean III réussit cette fois-ci à

(1) Jean III au duc de Mantoue, mai 1575. *(Doc. N°s 474 et 475.)*
Le même au duc de Ferrare. *(Doc. N° 476.)*
Le même au grand-duc de Toscane. *(Doc. N° 477.)*
Dans les trois derniers documents il est parlé d'un *vassal* de Jean III, qui se rend en Italie. Si le personnage en question avait été un Suédois, il est certain que le roi, très pointilleux en matière d'étiquette, aurait employé le terme de *sujet*. D'un autre côté, il ressort de la correspondance du cardinal Hosius, que l'arrivée de Paolo Ferrari était annoncée à Rome vers cette époque. Il est donc assez probable que c'est de lui qu'il est question ici. Il semble en effet que l'homme de confiance de Jean III ait fait en automne 1575 un séjour en Italie.

(2) Cfr. chap. II, p. 191, note 3.

(3) Cfr. Hosius à Grégoire XIII, le 5 août 1575. *(Doc. N° 506.)*
Le même au cardinal de Como, même date. *(Doc. N° 507.)*
Le cardinal de Como à Hosius, le 9 août 1575. *(Doc. N° 510.)*

décider Jean Herbst lui-même à écrire en sa faveur. Il est vrai que celui-ci le fit en termes beaucoup moins enthousiastes, et que le premier effet de ses lettres fut de dévoiler les « exagérations » de Ferrari (1). La reine elle-même fut mise à contribution et écrivit au cardinal Hosius une longue lettre pour lui détailler toutes les mesures prises par son époux en faveur d'un rapprochement de l'Église suédoise avec l'orthodoxie romaine. Catherine semble même avoir insinué que plusieurs membres de l'aristocratie — entre autres le comte Per Brahe, le plus influent des sénateurs — étaient gagnés à la cause du catholicisme. (2) Puis, comme le temps pressait, on s'efforça de gagner les chefs du parti catholique en Pologne, le nonce Lauréo et le primat Uchanski. Herbst d'un côté (3), la reine de l'autre (4) leur écrivirent des lettres destinées à dépeindre Jean III sous les couleurs les plus favorables. Enfin une ambassade, conduite par Erik Sparre, fut envoyée à la Cour impériale, pour ménager d'avance une entente cordiale avec le plus dangereux des compétiteurs du roi de Suède (5).

Toute cette activité fut dépensée en pure perte. Jean III s'obstinait toujours à ne pas s'engager dans des relations ouvertes et officielles avec Rome. Il fit même pire. Il tenta de renouer avec ses anciens partisans de

(1) Le cardinal de Como au cardinal Hosius, le 9 août 1575. *(Doc. N° 510.)*

(2) Catherine de Suède au cardinal Hosius, septembre 1575. *(Doc. N° 518.)*

(3) Jean Herbst à Jacques Uchanski, le 20 juillet 1575. *(Doc. N° 502.)*
Le même au même, septembre 1575. *(Doc. N° 519.)*

(4) Catherine de Suède à Vincentio Lauréo, le 8 août 1575. *(Doc. N° 509.)*
La même au même, septembre 1575. *(Doc. N° 517.)*

(5) Jean III à Erik Sparre, le 1er septembre 1575. *(Doc. N° 515.)*

1573, les réformés polonais (1), sans prendre en considération que, le Saint-Siège n'ayant aucune raison de tenir secrètes ses négociations avec lui, celles-ci étaient parfaitement connues en Pologne. Ce double jeu lui aliéna tout le monde. La Diète de convocation, en fixant au commencement de décembre la réunion de la Diète d'élection, vint détruire le peu de chances qu'avait encore la candidature suédoise. D'ici là, il n'y avait aucun espoir possible d'obtenir une solution favorable du procès de Naples. La princesse Anna elle-même y mettait maintenant du mauvais vouloir (2). Il était donc évident que les fonds nécessaires à une campagne électorale feraient complètement défaut.

En présence de tous ces faits, le roi de Suède finit par comprendre que la partie était irrévocablement perdue pour lui. Il le comprit si bien qu'il ne se donna même pas la peine, cette fois-ci, d'envoyer à la Diète d'élection une ambassade extraordinaire.

La candidature de Jean III ne fut cependant pas retirée officiellement et Anders Lorichs continua ses efforts. Grâce à la haine des Polonais pour la maison d'Autriche, il réussit même à rallier autour de la candidature suédoise quelques partisans, surtout parmi la petite noblesse, et vers la fin d'octobre Lauréo écrivait à Rome qu'on parlait « quelque peu » du roi de Suède (3). Parmi les membres du Sénat les efforts de Lorichs furent en revanche beau-

(1) Vincentio Lauréo au cardinal de Como, le 10 octobre 1575 *(Doc. N° 522.)*

(2) Au sujet du mauvais vouloir d'Anna et de ses agents, par rapport aux affaires de Naples, voir par exemple les *Doc. N°s 469* et *508*. Nous étudierons au chapitre suivant les motifs de cette attitude de la princesse.

(3) V. Lauréo au cardinal de Como, le 27 octobre 1575. *(Doc. N° 527.)*

coup plus infructueux. Il réussit, il est vrai, à arracher à Uchanski lui-même la promesse de proposer le roi de Suède comme l'*un* des candidats les plus recommendables (1) ; mais cette promesse, due principalement à l'opportunisme du Primat et à son désir de se ménager les bonnes grâces de tous les partis fut retirée sous l'influence du Nonce apostolique (2), qui fit honte à l'archevêque de son manque de convictions. Uchanski se soumit et ne recommanda que la candidature impériale.

En somme, à la veille de l'élection, les chances de Jean III étaient nulles (3). Lauréo écrit à Rome, le 23 novembre, qu'au Sénat, seul Gaspard Zebrzydowski, palatin de Galicie et l'un des membres les moins influents de l'assemblée, est partisan du roi de Suède (4), et dans un rapport au grand-duc de Toscane, l'ambassadeur florentin garde de nouveau un mutisme absolu au sujet de Jean III (5).

Ödberg, le biographe d'Anders Lorichs, prétend qu'à l'élection même, *un* sénateur seul aurait voté pour Jean III, tandis que six autres lui donnaient la seconde place. Selon une liste nominale contemporaine des sénateurs, répartis

(1) V. Lauréo au cardinal de Como, le 15 novembre 1575. *(Doc. N° 532.)*

(2) V. Lauréo au cardinal de Como, le 23 novembre 1575. *(Doc. N° 535.)*

(3) Le fait que Lorichs était lui-même malade et qu'il dut faire lire à la Diète le discours qu'il avait préparé en faveur de Jean III ne contribua évidemment pas à augmenter les chances de ce dernier. D'un autre côté, le fait que Lorichs n'avait pas demandé un sursis montre qu'il considérait, lui aussi, la situation comme désespérée.

Cfr. Lauréo au cardinal de Como, le 13 novembre 1575. *(Doc. N° 531.)*

(4) Lauréo au cardinal de Como, le 23 novembre 1575. *(Doc. N° 535.)*

(5) L'amb. de Toscane au grand-duc, décembre 1575. *(Doc. N° 538.)* Cfr. Lauréo au cardinal de Como, le 16 août 1575. *(Doc. N° 513.)*

selon leur vote, liste conservée aux archives de Modène, Stanislas Herburt et Jean Zamoiski auraient voté pour Jean III, tandis que Giovanni Sierakowski assignait au roi la seconde place. Ce qui reste en tout cas acquis, c'est que la candidature suédoise fut — à part celle à peine sérieuse du comte Rosenberg — la moins goûtée de toutes (1).

Pour la seconde fois, le roi de Suède voyait réduites à néant des espérances cependant fort bien fondées et, pour la seconde fois, il devait s'avouer que c'était à sa maladroite politique seule — particulièrement vis-à-vis de Rome — qu'il devait tous ses déboires.

Bien que prévu depuis longtemps déjà, l'échec de la candidature suédoise n'en causa pas moins un profond dépit à Anders Lorichs. Le Saint-Siège avait montré dans toute cette affaire une indifférence absolue à l'égard de la Suède. Seules les remontrances adressées à Uchanski par Vincentio Lauréo à l'occasion du projet du Primat, de proposer comme candidats l'empereur, le tsar et le roi de Suède, pouvaient être à la rigueur interprétées comme un acte d'hostilité contre la candidature de Jean III. Dans trois relations qu'il adressa à son maître sur la Diète d'élection (2), l'ambassadeur suédois n'en jugea pas ainsi. Soit par dépit — les relations sont écrites de suite après l'échec subi, — soit qu'il voulût s'excuser auprès de Jean III en exagérant les difficultés rencontrées, Anders

(1) Ödberg, *Lorichs*, p. 36.

L'ambassadeur de Parme au duc de Parme, décembre 1575. *(Doc. N° 539.)*

Dans sa grande relation sur la Pologne de l'année 1575, Hieronymus Lippomano donne un tableau succinct, mais très juste, des chances que possédait Jean III tant en 1573 qu'en 1575, et des raisons qui firent échouer sa candidature. (Cfr. *Doc. N° 541.)*

(2) Andreas Lorichs à Jean III, décembre 1575. *(Doc. N° 540.)*

Lorichs dépeignit l'attitude du Saint-Siège sous des couleurs toutes différentes de la réalité. Il alla jusqu'à déclarer que Rome aurait *soutenu la candidature du sultan même, plutôt que celle du roi de Suède*. A l'égard de la princesse Anna de Pologne et de son rôle durant l'interrègne, Lorichs se permit des affirmations tout aussi exagérées et tout aussi fausses. En réalité l'infante ne parait avoir témoigné à l'égard de la candidature de son beau-frère ni bon, ni mauvais vouloir, et Lorichs lui-même ne trouve rien à lui imputer directement sous ce rapport. En revanche, Anna n'avait montré aucun empressement à hâter la solution, tant désirée par Jean III, du procès de Naples, ni rien fait pour activer le remboursement des sommes que lui avaient adjugées le jugement de la Summaria du 11 décembre 1574 (1). Cette indifférence, dont nous verrons au chapitre suivant la raison, avait eu pour conséquence de priver les agents suédois de fonds sur lesquels ils comptaient et pouvait ainsi justifier une accusation de mauvais vouloir tout au plus. Mais Lorichs ne s'en tint pas là. Dans ses rapports à Jean III, il éleva contre l'infante deux accusations d'autant plus graves qu'elles étaient dénuées de tout fondement. La première était que la princesse serait entrée en possession du trésor de famille des Jagellon, conservé au château de Tycoczin (2), sans avoir l'intention de partager avec sa sœur. La seconde, qu'Anna aurait reçu de Naples des sommes considérables, de nouveau sans manisfester la moindre intention de partager avec Catherine de Suède, ainsi que l'y obligeait le testament de Sigismond-Auguste

(1) Cfr. chap. VIII, p. 398.
(2) Cfr. Appendice.

et la rétrocession accordée à la reine de Suède (1).

Parvenus en Suède au moment même où l'exaspération du roi à la suite de la déconfiture de ses espérances était à son comble, les racontars de Lorichs firent sur l'esprit de Jean III une impression des plus profondes. La prétendue hostilité du Saint-Siège à son égard, hostilité que semblait confirmer les nouvelles venues simultanément de Rome, fit enfin comprendre à Jean ce qu'il s'était jusqu'à présent obstiné à ne pas vouloir saisir, à savoir que : si lui ne pouvait se passer du Saint-Siège, celui-ci, au contraire, pouvait fort bien se passer de la Suède et que, par conséquent, la condition *sine qua non* d'un appui ultérieur de la politique romaine était une soumission sans restriction à la volonté maintes fois exprimée de Grégoire XIII de recevoir à sa Cour une ambassade *officielle* du roi de Suède.

Par rapport aux relations avec la princesse Anna de Pologne, les accusations de Lorichs eurent des conséquences encore plus graves. Elles éveillèrent dans l'esprit maladivement défiant de Jean III des soupçons, d'autant plus excusables, qu'au point de vue de la rapacité et de l'égoïsme, Anna pouvait rendre des points à Jean lui-même. La bonne entente qui avait présidé à l'accord conclu en 1573 par rapport à l'héritage Sforza (2) fit place à une méfiance qui ne fit qu'augmenter avec le temps et qui ne tarda pas à devenir réciproque.

Ces deux sentiments, éveillés par les faux rapports d'Anders Lorichs, c'est-à-dire celui de son impuissance vis-à-vis de Rome et celui d'une méfiance, alors encore

(1) Cfr. chap. IX et *Doc.* Nos *349, 351* et *451*.
(2) Cfr. chap. VI, p. 347.

nullement justifiée, à l'égard de sa belle-sœur, il est bon que nous les notions de suite. Développés par les événements ultérieurs, ils joueront bientôt dans l'histoire des relations entre le Saint-Siège et la Suède un rôle très important, un rôle qui influera considérablement sur les destinées du Nord Baltique entier.

Avant de terminer ce chapitre disons quelques mots au sujet de l'issue de l'élection de Pologne de 1575. Le Sénat, où le parti épiscopal dirigé par Vincentio Lauréo jouait un rôle prépondérant, finit par se rallier à la candidature Habsbourg, le jour où celle-ci fut représentée, non plus par l'archiduc Ernest, mais bien par Maximilien II lui-même. La Pologne avait soif de paix et de calme, troublée comme elle l'était par les quatre années de crises ininterrompues qu'elle avait traversées depuis les derniers mois du règne de Sigismond-Auguste. Sans doute la candidature Habsbourg était universellement mal vue ; mais, depuis que les Polonais avaient appris à connaître Jean III, il ne se trouvait parmi les nombreux candidats au trône vacant personne qui pût rivaliser sérieusement avec les Autrichiens au point du vue du *decorum*. D'un autre côté, la faible santé de Maximilien II et l'impossibilité évidente pour lui de résider à époques fixes en Pologne était une garantie que son règne ne serait qu'un *provisorium* de peu de durée, qui donnerait à la République un repos nécessaire et lui permettrait de rassembler ses forces pour une élection future (1).

(1) Nous voyons percer ici à peu près les mêmes sentiments qui avaient, en 1572, valu au tout jeune Sigismond Vasa et au « *très bête* » duc de Prusse une bonne part des sympathies que rallièrent leurs candidatures, à savoir le désir d'avoir un roi qui ne serait souverain que de nom. Cfr. chap. III, p. 208, et *Doc. N° 59*.



La noblesse au contraire, plus impulsive et moins sujette aux combinaisons savantes des politiciens de carrière, envisagea la question d'une tout autre manière. Plutôt que de consentir à voir un Allemand, un Habsbourg monter sur le trône des Jagellon, elle préféra se rallier à la candidature de dernière heure de Stefan Batory, voévode de Transsylvanie. L'élection fut donc double. Le Sénat proclama Maximilien, la noblesse Batory. Une guerre civile semblait imminente. Tout dépendait de l'attitude des compétiteurs et beaucoup aussi de celle de la princesse Anna, autour de laquelle les sympathies jagelloniennes avaient groupé un parti si puissant que tous les candidats avaient mis en tête de leur programme un mariage avec la vieille infante. Mais Anna gardait une expectative prudente (1), jouant la malade pour ne pas avoir à se prononcer avant que la balance se soit définitivement inclinée d'un côté ou de l'autre. Maximilien II, éternellement indécis, perdit un temps précieux en pourparlers, en préparatifs lents et méthodiques pour une campagne éventuelle (2).

(1) Pourvu que le nouveau roi l'épousât, Anna se souciait au fond fort peu de savoir qui sortirait vainqueur du tournoi. Aussi avait-elle été profondément blessée par la substitution de la candidature de Maximilien II à celle de l'archiduc Ernest. Lauréo réussit toutefois à apaiser la princesse en lui déclarant que l'empereur n'accepterait la couronne que provisoirement. Aussitôt Maximilien couronné, un mariage serait conclu entre l'infante et l'archiduc Ernest. Philippe II ferait résoudre les affaires Sforza en faveur de la nouvelle mariée. Après cela Maximilien abdiquerait et céderait la couronne à l'archiduc. Cette manière d'agir, assurait le Nonce, avait des chances très sérieuses de réussite, tandis qu'une élection directe d'Ernest était, vu la haine des Polonais contre la maison d'Autriche, chose absolument impossible.

V. Lauréo au cardinal de Como, le 28 décembre 1575. *(Doc. N° 537.)*

(2) Une des causes principales des hésitations de l'empereur fut l'attitude de la Turquie. Pour le sultan l'élection de Batory, vassal de la Porte en sa



Stefan Batory au contraire, galopa en Pologne à la tête d'une cavalerie plus hardie que nombreuse, se joignit à ses partisans et marcha droit sur la Cour de l'infante, accueilli par les applaudissements de la nation, que séduisait cette hardie manœuvre. Anna hésita encore un peu; puis, voyant la popularité de Batory s'accroitre de jour en jour et celle de l'empereur baisser en proportion de ses tergiversations, elle prit son parti et accorda sa main au brave voévode, détruisant ainsi les dernières chances du parti autrichien.

qualité de voévode de Transsylvanie, constituait un avantage énorme; aussi Mourad III n'hésita-t-il pas à prendre très énergiquement le parti de son protégé. Aussitôt après avoir appris le résultat de l'élection, il s'empressa d'écrire à Maximilien pour lui faire savoir qu'il considérerait comme un *casus belli* toute attaque dirigée contre Batory.

Le sultan à l'empereur, le 30 janvier 1576. *(Doc. N° 550.)*

CHAPITRE IX

L'HÉRITAGE SFORZA EN 1575 ET 1576

La Cour royale de Naples ordonne une enquête sur l'orthodoxie des princesses Jagellon. — Catherine de Suède cède toutes ses prétentions à Anna de Pologne. — Cette dernière est reconnue héritière universelle. — L'interrègne de Pologne et les affaires Sforza. — Seconde mission à Rome de Petrus Rosinus. — Elle ne donne aucun résultat. — Rosinus quitte Rome. — Sa mort.

La double élection de Pologne et les affaires Sforza. — Attitude d'Anna. — Elle passe à Batory. — Exaspération de l'empereur. — Carlo Brancaccio. — Intrigues contre Anna. — Attitude du Saint-Siège. — Rome intervient à Naples en faveur d'Anna de Pologne. — Annibale Capriata. — Difficultés suscitées par Mendoza. — Intrigues de l'empereur. — Elles sont déjouées par le Saint-Siège. — Anna de Pologne reçoit enfin les intérêts de l'emprunt Sforza.

Hosius et Batory. — Indigné par le mariage d'Anna, le cardinal abandonne la cause de celle-ci. — Il fait appel à Catherine de Suède pour sauver l'héritage Sforza. — Il s'en repent. — Hosius et la politique du Saint-Siège.

Tandis qu'en Pologne la candidature du roi de Suède échouait plus piteusement encore qu'en 1573, les affaires de la succession Sforza prenaient à Naples une tournure excessivement inquiétante. Nous avons vu plus haut (1) que Stanislas Klodzinski, dans le but de faire invalider les prétentions des héritiers de Jean Sigismond Zapolya, avait commis l'imprudence d'évoquer l'hérésie

(1) Cfr. chap. VII, p. 396.



du défunt voévode, et que la *Regia Camera*, saisissant la balle au bond, avait aussitôt retourné l'argument contre son auteur, et émis la prétention de confisquer au profit du fisc napolitain la partie contestée de l'héritage. Cette prétention fut éludée, mais la *Summaria* revint à la charge, et cette fois-ci d'une manière encore plus dangereuse. Quinze jours après le jugement du 11 décembre 1574, qui renvoyait à plus tard le remboursement des sommes dues à Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel et à Catherine de Suède, le cardinal Hosius, très sérieusement inquiet, écrivait à la princesse Anna de Pologne, qu'on se proposait à Naples d'ouvrir une enquête sur l'orthodoxie des princesses ses sœurs, incriminées toutes deux d'hérésie (1). Hosius conseillait donc à l'infante d'aviser Sophie de Braunschweig d'avoir — cas échéant — à se mettre en règle avec l'Église. Il ajoutait que par rapport à Catherine de Suède rien n'était à craindre (2). En dépit de cette déclaration optimiste, il n'en est pas moins certain que l'enquête projetée aurait fort bien pu

(1) L' « hérésie » de la duchesse Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel n'a jamais été démontrée. L'accusation principale qui pesait sur elle était celle de ne pas avoir assisté à la messe durant les dernières années de sa vie. Or, il est bon d'observer que le duc Julius de Wolfenbüttel, fils (d'un premier lit) et successeur du duc Heinrich († 1568), le mari de Sophie, introduisit la réforme dans ses États, et que, par conséquent, la duchesse Sophie n'avait plus la *possibilité* d'aller à la messe. Lorsqu'elle mourut, en 1575, Vincentio Lauréo souleva la question de cette prétendue hérésie auprès d'Anna de Pologne, déclarant à cette dernière qu'elle commettrait un péché mortel en assistant aux obsèques de sa sœur, *si* celle-ci était morte hérétique. Il se contenta toutefois d'une réponse, en somme fort évasive, d'Anna au sujet des convictions religieuses de Sophie, et consentit même à assister en personne au service divin célébré à la mémoire de la défunte, sans toutefois y officier.

V. Lauréo au cardinal de Como, le 2 juillet 1575. *(Doc. N° 497.)*

(2) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 25 décembre 1574. *(Doc. N° 422.)*

avoir des conséquences désastreuses pour les prétentions de la reine de Suède. L'appui de Grégoire XIII, ainsi qu'un concours fortuit de circonstances favorables, vinrent heureusement déjouer — pour le moment du moins — les noires intentions des autorités napolitaines.

Sous l'impression de la visite en Suède de Stanislas Warszewicki et de la situation créée par la fuite de Pologne d'Henri III, le roi de Suède avait enfin cédé aux objurgations répétées du cardinal Hosius et de sa belle-sœur, et Catherine de Suède avait fait en faveur de la princesse Anna de Pologne une cession formelle et sans restrictions aucunes de tous ses droits à l'héritage Sforza (1). En échange de cette cession, dûment confirmée par Jean III (2), l'infante avait délivré à sa sœur une *rétrocession secrète*, par laquelle elle s'engageait à remettre intégralement entre les mains de la reine de Suède, la part de l'héritage qui revenait de droit à cette dernière, et cela au fur et à mesure que les biens de Bona Sforza seraient recouvrés, soit à Naples, soit en Pologne (3). Sophie de Braunschweig avait, depuis longtemps déjà, cédé tous ses droits à Anna, à des conditions identiques (4).

Pourvue ainsi des cessions de ses deux sœurs cohéritières, l'infante Anna se trouvait être, *officiellement*, seule prétendante à toute la succession du défunt roi Sigismond-Auguste.

Cet arrangement mettait fin à tout danger d'une

(1) Catherine de Suède à Anna de Pologne, lettre patente du 15 novembre 1574. *(Doc. N° 388.)*

(2) Jean III, lettre patente du 15 novembre 1574. *(Doc. N° 389.)*

(3) Anna Jagellon, lettre patente du 17 février 1575. *(Doc. N° 451.)*

(4) Sophie de Braunschweig, lettre patente du 1er mai 1574. *(Doc. N° 298.)*

enquête concernant l'orthodoxie de Catherine de Suède et de Sophie de Braunschweig, étrangères désormais — officiellement toujours — à l'héritage. L'orthodoxie d'Anna de Pologne était bien au-dessus de toute espèce de soupçons, et du reste le Saint-Père lui-même s'en portait garant. Dans de telles conditions, force fut à la *Regia Camera* de s'exécuter. Par arrêt du 1er juin 1575, l'infante Anna de Pologne était définitivement reconnue comme unique et universelle héritière de toute la succession Sforza et ordre était intimé aux autorités compétentes de faire rembourser immédiatement et intégralement à ses agents les sommes en litige (1).

C'était là un résultat considérable sans doute, mais hélas! un résultat purement fictif. Une demi-année s'était déjà écoulée depuis le premier jugement de la *Summaria* et cependant les agents polonais n'étaient pas encore arrivés à toucher un centime des 43,000 ducats d'or assignés alors à l'infante. Il était évident que le remboursement d'une somme aussi considérable que celle représentée par la totalité des arriérés de l'emprunt Sforza (2) donnerait lieu à des difficultés bien plus considérables encore. Et par surcroit de malchance, aucun appui n'était à espérer, pour le moment du moins, de la part de ceux dont l'influence aurait pu activer la marche des affaires.

En effet les événements de Pologne avaient rendu à la

(1) Arrêt de la Cour royale de Naples du 1er juin 1575. *(Doc. N° 479.)*

(2) En juin 1575, la totalité des créances de l'infante Anna, par rapport à l'emprunt de Naples seulement, s'élevait à près de 150,000 ducats, se décomposant comme suit : arriérés antérieurs à la mort de Sigismond-Auguste, 13,076 ducats; intérêts des années 1573, 1574 et 1575 *(à raison de 43,000 ducats par an)* 129,000 ducats. En tout 142,076 ducats. (Cfr. *l'évaluation de Granvela, Doc. N° 419.)*



question Sforza toute son actualité en tant qu'argument politique; et tout le monde avait intérêt à conserver à son égard une expectative prudente. Philippe II, travaillé par les Habsbourg, se réservait de se servir de l'affaire en faveur de la candidature autrichienne en Pologne, ainsi qu'il l'avait fait lors de l'interrègne précédent (1). Pour empêcher que le vice-roi de Naples ne cédât aux instances soit des agents polonais, soit de la Curie, et pour bien conserver en mains propres toute solution décisive, il défendit à don Innico de Mendoza de payer jusqu'à nouvel avis la moindre dette à qui que ce fût (2). De son côté, le Pape entendait se servir de son influence dans les affaires de Naples pour le plus grand bien de la politique romaine, en n'accordant son appui que contre des concessions sérieuses à l'Église. Quant aux autorités napolitaines, elles pêchaient en eau trouble, persuadées de trouver dans la lutte égoïste des partis le prétexte si ardemment désiré de reculer le plus possible l'heure de l'échéance, fatale aux finances épuisées du royaume.

L'attitude de la princesse Anna de Pologne à l'égard de la question est particulièrement intéressante. Au commencement de l'interrègne en Pologne, elle déploie une activité inouïe, comparable à celle qu'elle avait mise à jour l'année qui suivit la mort de Sigismond-Auguste.

Elle harcèle la Curie de ses demandes d'appui. Elle qui, par avarice, venait de rappeler de Madrid et de Vienne ses agents diplomatiques, elle veut maintenant envoyer de nouveau un ambassadeur à Philippe II, et elle désire

(1) Cfr. chap. III, p. 244, note 2.

(2) Philippe II à Mendoza, le 8 octobre 1575 *(Doc. N° 520; Cfr. Doc. N° 516.)*

que cet ambassadeur soit son ancien confident et ami, l'ex-Nonce de Pologne, Vincentio Portico (1). Malheureusement, celui-ci est toujours en disgrâce; ni Hosius, ni Commendone surtout, ne lui ont encore pardonné son rôle lors de l'élection de 1573, et grâce à leur influence, le cardinal de Como refuse de laisser Portico partir pour Madrid, sous le prétexte oiseux qu'il vient d'être nommé au siège archiépiscopal de Raguse et que l'état de son diocèse est tel, qu'il faut absolument qu'il s'y rende le plus tôt possible (2). Pour consoler la princesse, le cardinal ajoute que le Nonce d'Espagne, l'énergique Niccolò Ormaneto recevra ordre exprès d'appuyer auprès de Philippe II ses revendications (3).

Sur ce, survient le jugement de la *Summaria,* faisant de la princesse l'héritière universelle de Bona Sforza. Ses agents n'en reçoivent pas un sou de plus qu'avant, et néanmoins l'intérêt d'Anna pour la cause s'éteint comme par enchantement. Jusqu'à la fin de l'interrègne, elle semble avoir oublié les affaires de Naples et ses réclamations.

C'est qu'Anna de Pologne voyait dans sa position fictive d'héritière universelle de l'énorme succession Sforza un palliatif bienvenu à ses cinquante-trois ans sonnés, Elle se souciait *pour le moment* beaucoup plus d'un jugement *en forme* qui la confirmât dans cette qualité, que d'un remboursement effectif des sommes en litige, rem-

(1) Cfr. V. Lauréo au cardinal de Como, le 28 mai 1575. *(Doc. N° 472.)*

(2) La Curie ne voulait à aucun prix que Vincentio Portico se trouvât de nouveau mêlé à la politique, et il semble que son élévation à l'archiépiscopat avec envoi à Raguse eut lieu justement dans le but de l'éloigner de Rome et de la politique en général.

(3) Le cardinal de Como à V. Lauréo, le 2 juillet 1575. *(Doc. N° 496.)*

boursement qui l'aurait inévitablement forcée à partager avec ses sœurs et à diminuer ainsi de deux tiers ses « avantages ».

Au milieu de ce « désintéressement » aussi subit que général pour la mise à exécution des jugements prononcés par la *Regia Corte*, Jean III seul, plus à court d'argent que jamais, désire à tout prix un remboursement immédiat, si petit soit-il, qui le mette à même de présenter sa candidature en Pologne et de faire face aux exigences de la campagne électorale imminente. Mais le roi de Suède avait affaire à trop forte partie pour qu'il lui fût possible de faire triompher sa volonté; ses efforts dans ce but, aussi bien que ceux du fidèle Petrus Rosinus, restèrent complètement infructueux.

Nous avons laissé Petrus Rosinus et son comparse Ture Bielke chez le comte Olivero di Arco, attendant une réponse aux rapports envoyés en Suède au mois d'avril 1575 (1). Longtemps avant l'époque où cette réponse pouvait être attendue, les deux ambassadeurs reçurent inopinément les instructions expédiées par Jean III sous l'impression de l'arrivée en Suède de Claude Pinart de Cramailles, instructions leur enjoignant, nous le savons, de se rendre immédiatement à la Cour de France (2).

Au château d'Arco, situé au débouché de la principale voie de communication entre l'Europe centrale et l'Italie, on était fort bien et surtout fort rapidement renseigné. Lorsque lui parvinrent les instructions expédiées de Stockholm vers la fin de février, Rosinus était donc suffisamment au courant des événements qui s'étaient passés

(1) Cfr. chap. VII, p. 405.
(2) Cfr. chap. VIII, p. 423 et *Doc.* 460, 461, 461 A et 462.

en France durant les premiers mois de l'année pour comprendre que la situation était complètement changée et que de nouvelles instructions ne tarderaient pas à venir annuler celles qu'il venait de recevoir. Il resta donc tranquillement à Arco.

Les ambassadeurs manquaient absolument d'argent, ainsi que nous l'avons vu plus haut; Jean III ne faisait pas mine de vouloir leur en envoyer, aussi Petrus Rosinus, lassé de se voir réduit à l'hospitalité du comte d'Arco, résolut-il de profiter des circonstances pour forcer le roi à mieux soigner le côté financier de l'ambassade. Il se garda donc de communiquer à Jean III les raisons réelles qui l'incitaient à ne pas obtempérer aux instructions reçues. En revanche, Ture Bielke, auquel sa parenté avec la famille royale permettait une plus grande liberté de langage, fit respectueusement remarquer au roi que jusqu'à ce que lui et son compagnon eussent reçu les subsides nécessaires à une nouvelle ambassade, il leur serait absolument impossible d'entreprendre quoi que ce fût (1). Aux lettres de Bielke, Rosinus joignit un nouveau rapport sur les affaires d'Italie (2), puis nos deux ambassadeurs se croisèrent les bras en attendant l'arrivée des nouvelles instructions auxquelles la marche des événements, en Pologne surtout, ne pouvait manquer de donner lieu.

Vers le gros de l'été arrivèrent en effet les instructions et les lettres de créance expédiées de Stockholm au mois de mai. Nous connaissons déjà leur contenu : elles comportaient le retour immédiat à Rome de Petrus Rosinus,

(1) Ture Bielke à Jean III, le 21 juin 1575. *(Doc. N° 489.)*
Le même à Catherine de Suède, même date. *(Doc. N° 490.)*
(2) Petrus Rosinus à Jean III, le 22 juin 1575. *(Doc. N° 491.)*

dans le but de tâcher d'intéresser le Pape à la candidature suédoise en Pologne et à une mise à exécution rapide du jugement prononcé par la *Summaria* au mois de décembre précédent, ainsi que l'ouverture de relations avec les princes souverains de l'Italie septentrionale (1).

Bien que Jean III eût complètement négligé de pourvoir ses émissaires d'argent, Petrus Rosinus n'hésita pas cette fois-ci à exécuter ses ordres. Olivero di Arco fut une fois de plus mis à contribution et, grâce à son aide, Rosinus put se mettre en route. Quant à Ture Bielke, il resta dans l'Italie du Nord et ne prit aucune part à la mission.

La seconde ambassade de Petrus Rosinus à Rome nous est malheureusement fort peu connue; elle n'a laissé dans les documents de l'époque que des traces insignifiantes. Nous ne savons même pas à quelle époque il arriva dans la Ville Éternelle. Une certaine recrudescence des recommandations de la Curie au Nonce de Naples « d'intercéder énergiquement en faveur de la princesse Anna de Pologne (2) » semblerait indiquer que son arrivée eut lieu l'un des premiers jours d'octobre, ce qui correspondrait aussi avec la date approximative de son départ de Venise. Une lettre de Botwid Nericius à Jean III

(1) Cfr. chap. VIII, p. 444.

(2) Le 13 octobre, Grégoire XIII adresse un Bref au vice-roi de Naples pour lui « recommander » les affaires de l'infante Anna *(Doc. N° 523)*. Mendoza se retranche derrière la défense de Philippe II d'effectuer le moindre payement sans ordre spécial du roi *(Doc. N°s 524 et 525)*. Puis il se radoucit et promet d' « aviser *(Doc. N° 526)*, et la correspondance se termine par l'ordre donné à Sauli de ne laisser échapper aucune occasion de pousser l'affaire. *(Doc. N° 528.)*

Il est bon d'observer que cette recrudescence d'activité du Saint-Siège à l'égard de l'affaire Sforza peut aussi être attribuée à l'arrivée à Naples du nouveau vice-roi, don Innico Lopez di Mendoza.

nous apprend que vers la mi-novembre Rosinus était à Rome et en pleine activité (1).

Ce qui est très certain en revanche, c'est que l'accueil fait à Rosinus cette fois-ci fut tout différent de celui qu'il avait reçu l'année précédente. L'attitude de Rome dans les procès de Naples était subitement redevenue telle que nous l'avons connue durant les premières phases de l'affaire. Ménager la chèvre et le chou, faire montre de l'impartialité la plus désintéressée et ne se mêler que le moins possible à la question, tel était pour le moment le programme. A toute réclamation le Saint-Siège ne répond que par de belles phrases, et lorsqu'il se croit forcé d'agir, il le fait sous forme de Brefs solennels autant qu'insignifiants, dans lesquels il se borne à recommander à qui de droit les « justes revendications » des importuns (2). Il ne se départit de cette phraséologie incolore que lorsque les intérêts personnels d'un des membres du Sacré-Collège, de Commendone ou de Hosius par exemple, sont en jeu. Alors il se réveille, il retrouve toute son énergie, quitte à retomber dans l'apathie dès que le gros de l'affaire revient sur le tapis (3).

(1) Il ressort de cette même lettre, ainsi que d'une précédente du même à Bielke, que Botwid Nericius avait, durant l'absence de Rosinus, remplacé celui-ci à Rome et continué auprès du Saint-Siège les revendications concernant l'hospice de Sainte-Brigitte. Olaus Magnus secondait Nericius de son mieux.

Nericius à Ture Bielke, le 15 août 1575. *(Doc. N° 512.)*

Le même à Jean III, le 23 novembre 1575. *(Doc N° 534.)*

Il est fort regrettable que la correspondance très fournie du cardinal Hosius avec la princesse Anna présente une lacune comprenant justement les derniers mois de l'année 1575. Le jour où ces lettres se retrouveront, elles jetteront sans doute plus de clarté sur la seconde mission de Petrus Rosinus.

(2) Cfr. *(Doc. N°s 313, 319, 423, 453, 457, 483, 495, 504, 523 et 528).*

(3) Cfr. p. 488, note 2.



La recrudescence d'activité que nous venons de signaler au moment de l'arrivée à Rome de Petrus Rosinus fut de très courte durée, et jusqu'en février 1576, c'est-à-dire jusqu'au jour où l'issue de l'élection de Pologne fut connue à Rome dans tous ses détails, nous ne trouvons, dans toute la volumineuse correspondance du Nonce Sauli avec le cardinal secrétaire d'État, aucune mention des affaires de Naples, en dehors des questions secondaires concernant Commendone et Hosius.

Cette attitude, parfaitement logique du reste au point de vue diplomatique, n'échappa pas au subtil ambassadeur du roi de Suède. Petrus Rosinus ne tarda pas à comprendre que, tant que durerait l'interrègne en Pologne, tous ses efforts en vue d'une solution immédiate de l'affaire de l'emprunt resteraient infructueux. Aussi renonça-t-il pour le moment à des démarches qui n'avaient aucune chance d'aboutir et concentra-t-il tous ses efforts au recouvrement de l'hospice de Sainte-Brigitte (1). Mais ici aussi il se heurta à une indifférence presque hostile de la part de Grégoire XIII. L'année précédente, alors que le Pape faisait tout pour encourager Jean III, la résistance opiniâtre du cardinal Savelli n'en avait pas moins provoqué la suspension des mesures prises pour la restitution de l'hospice (2). Combien plus l'opposition, toujours aussi prononcée du Cardinal-Vicaire, aurait-elle de signification aujourd'hui que le Pape lui-même commençait à se lasser de l'attitude extraordinaire du roi de Suède! En présence de l'entêtement de ce dernier à se refuser à toute relation diplomatique officielle, on perdait patience

(1) Cfr. Botwid Nericius à Ture Bielke, le 8 février 1576. *(Doc. N° 556.)*
(2) Cfr. chap. VII, p. 402.

à Rome et l'on était bien décidé à ne plus accorder à Jean III aucune faveur, avant qu'il ne s'en fût rendu digne.

En réponse aux lettres apportées par Petrus Rosinus, le cardinal Hosius écrivit, le 7 janvier 1576, à Jean III, à Catherine de Suède et même au comte Per Brahe (1). Après avoir exprimé tout le contentement qu'on avait ressenti à Rome à la nouvelle des mesures prises par le roi en vue d'un rapprochement avec l'Église catholique, le cardinal faisait ressortir la nécessité absolue de persévérer dans cette voie salutaire et de se rallier définitivement et sans arrière-pensée à l'orthodoxie romaine. Il conseillait vivement l'envoi à Rome de quelques jeunes Suédois qui seraient élevés au *Collegium Germanicum* et qui, une fois leurs études terminées, seraient renvoyés dans leur patrie comme missionnaires catholiques.

Le contenu, déjà suffisamment significatif, de ces lettres devait être complété oralement par le courrier auquel elles furent remises.

Tout porte à croire que ce courrier n'était autre que Petrus Rosinus lui-même (2). La première nouvelle de

(1) Le cardinal Hosius à Jean III, le 7 janvier 1576. *(Doc. N° 542. Cfr. Doc. N° 545.)*

Le même à Catherine de Suède, même date. *(Doc. N° 543.)*

Le même à Per Brahe, même date. *(Doc. N° 544; Cfr. Doc. N° 546.)*

(2) Un fait qui semblerait indiquer que l'intention de Petrus Rosinus en quittant Rome était de retourner en Suède, est l'existence de la lettre à Per Brahe. Le comte n'avait jamais encore écrit à Rome. Il n'entrait pas dans les habitudes des cardinaux d'écrire *les premiers,* à moins d'être parfaitement sûrs que leurs lettres seraient bien reçues. Si donc Hosius écrivit à Per Bahe, c'est qu'il avait pour remettre sa lettre quelque personne suffisamment sûre et digne de confiance, laquelle à son tour ne transmettrait la lettre au comte que si elle le jugeait compatible avec la dignité du cardinal. Or, on ne voit guère que Rosinus lui-même à qui Hosius pût confier une commission aussi délicate.



l'élection de Pologne venait d'arriver à Rome, sous la forme d'une courte dépêche annonçant l'élection de Maximilien, sans mention aucune de celle, simultanée, de Batory. Dès lors, la présence à Rome de Rosinus perdait toute raison d'être. La candidature suédoise était définitivement enterrée, et quant aux affaires Sforza, la princesse Anna, reconnue officiellement comme héritière universelle, et assurée désormais de l'appui de l'empereur et de Philippe II, était incontestablement en état de les mener à bonne fin, indépendamment du « secours » du roi de Suède. Aussi Petrus Rosinus, brisé par une maladie que le séjour, alors fort malsain, de Rome ne faisait qu'aggraver, résolut-il de quitter immédiatement la Ville Éternelle. Botwid Nericius et Olaus Magnus firent tous leurs efforts pour le retenir, dans l'espoir qu'il réussirait à arracher au Pape une solution favorable de la question de l'hospice de Sainte-Brigitte. Mais Rosinus, qui ne se faisait aucune illusion à ce sujet, resta inébranlable et quitta Rome (1), probablement le 8 ou le 9 janvier 1576.

A partir de ce moment, tous les renseignements nous font défaut sur les destinées du meilleur des diplomates de Jean III, jusqu'au jour où une lettre d'Olaus Magnus à Ture Bielke nous apprend sa mort (2). Le lieu et la date de ce funeste événement ne peuvent être précisés. La lettre d'Olaus Magnus est du 18 février 1576, mais son contenu indique clairement que la mort de Rosinus n'était plus alors une nouveauté pour Bielke. Ou bien Olaus Magnus lui avait, dans une lettre précédente, communiqué

(1) Botwid Nericius à Ture Bielke, le 8 février 1576. *(Doc. N° 556.)*
(2) Olaus Magnus à Ture Bielke, le 18 février 1576. *(Doc. N° 558.)*

la triste nouvelle (1), ou bien sa lettre n'est qu'une réponse à une dépêche de Ture Bielke lui-même, annonçant à Olaus Magnus et à Botwid Nericius le décès de l'ambassadeur. Cette dernière hypothèse me semble être la plus vraisemblable (2). Petrus Rosinus serait alors, au cours de son voyage, arrivé jusqu'à Padoue ou Venise, et c'est là qu'il aurait trouvé la mort, un des derniers jours de janvier ou l'un des premiers de février de l'année 1576.

Dans sa lettre, Olaus Magnus déplorait le décès de Petrus Rosinus comme un désastre par rapport aux revendications suédoises concernant l'hospice de Sainte-Brigitte et il suppliait Ture Bielke d'obtenir que Jean III envoyât immédiatement à Rome un nouvel ambassadeur. En réalité, la mort du docte Belge fut un désastre incomparablement plus grand que ne le soupçonnait Olaus Magnus. Elle priva le roi de Suède de tout représentant réellement digne et capable, soit à Rome, soit à Naples, et cela au moment même où il en aurait eu le plus besoin, au moment où l'affaire Sforza allait avoir à traverser une crise plus grave que toutes les précédentes.

Ce n'est que durant la seconde moitié du mois de janvier, quinze jours après le départ de Petrus Rosinus, qu'on apprit à Rome dans quelles circonstances s'était en réalité effectuée l'élection de Pologne. Au premier moment, on ne prêta qu'une attention fort secondaire à l'élection

(1) Cfr. Botwid Nericius à Ture Bielke, le 15 février 1576. *(Doc. N° 557.)* Je n'ai pu retrouver cette pièce, citée par Ödberg. *(Lorichs,* p. 33.) L'analyse qu'il en donne me fait supposer une confusion avec les *Doc. N°s 556* et *558*, qui contiennent *à eux deux* exactement le résumé de ce que Ödberg dit devoir se trouver dans la lettre du 15 février.

(2) C'est en tout cas celle qui correspond le mieux aux termes des lettres de Botwid Nericius et d'Olaus Magnus à Ture Bielke. *(Doc. N°s 556* et *558.)*



simultanée de Maximilien par le Sénat et de Batory par la noblesse. Cette dernière n'était évidemment pas sérieuse, elle ne pouvait être qu'un coup de tête de « quelques esprits turbulents (1) », ennemis irréconciliables des Allemands en général et des Habsbourg en particulier, et l'empereur aurait vite fait de remettre à sa place l'impertinent voévode de Transsylvanie et ses non moins impertinents partisans ! Hosius, le premier, s'empressa de *féliciter* la princesse Anna au sujet de son futur mariage avec l'archiduc Ernest (2), et profita du retour en Pologne d'un chanoine de Cracovie, Jacob Brzeznicki, pour transmettre par son intermédiaire ses hommages au nouveau roi, l'empereur Maximilien (3).

En Autriche, en Pologne surtout, on envisageait la situation sous un jour infiniment moins optimiste. L'infante Anna fut la première à comprendre que, par suite du manque d'énergie de Maximilien, un triomphe définitif de Stefan Batory n'était nullement chose impossible. Personnellement, du reste, cela lui était bien égal. Le but unique vers lequel convergeaient tous les désirs de la vieille princesse était de devenir reine de Pologne. Que ce fût par un mariage avec l'archiduc Ernest, auquel l'empereur céderait la couronne des Jagellon (4), ou, plus directement, en épousant Stefan Batory, la chose importait peu (5). Mais il s'agissait d'être très prudente,

(1) Termes employés par Hosius, écrivant à Anna de Pologne, le 22 janvier 1576.

(2) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 22 janvier 1576. *(Doc. N° 548.)*

(3) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 6 février 1576. *(Doc. N° 553.)*

(4) Cfr. V. Lauréo au cardinal de Como, le 28 décembre 1575. *(Doc. N° 537.)*

(5) Il est probable qu'en son for intérieur Anna faisait des vœux pour

de ne se compromettre ni avec l'un ni avec l'autre, avant de savoir d'une manière absolument certaine lequel des deux remporterait la victoire finale. Ce n'était pas là chose facile : conscients de l'importance des sympathies jagelloniennes de la nation, les deux partis faisaient tout pour obtenir d'Anna qu'elle se prononçât en faveur de leur candidat. La princesse s'en garda bien, il va sans dire, et, pour échapper à l'obsession de son entourage, elle ne trouva rien de mieux que de tomber malade.

La question Sforza venait encore compliquer les choses. Si Batory devenait roi, Anna était parfaitement décidée à lui accorder son « cœur » et sa main. Mais dans ce cas c'en était fait de l'héritage. Philippe II, travaillé par l'Autriche, ne manquerait évidemment pas de susciter des difficultés de toutes sortes — l'ordre donné à Mendoza de ne payer aucune dette sans son autorisation écrite était un présage fâcheux — et depuis que Jean III s'était bêtement attiré le mécontentement du roi d'Espagne (1), la ressource de tourner la difficulté en lui cédant toutes les prétentions à l'héritage ne subsistait plus.

Anna crut cependant trouver un moyen de sortir de cette impasse. Son plan était fort simple. Profiter sans perdre

Batory. En effet, lui roi, Anna devenait aussitôt reine, tandis qu'il n'était pas absolument certain que l'empereur réussît à faire accepter par les Polonais son abdication en faveur de l'archiduc Ernest. De plus, le couronnement de Maximilien, son abdication, l'acceptation et le couronnement d'Ernest, tout cela représentait un laps de temps considérable et Anna était pressée d'atteindre le but si longtemps convoité.

(1) En 1574, en refusant d'aider Philippe contre les Pays-Bas. Cfr. chap. V, p. 323.

(2) La bonne entente qui régnait entre Anna et son beau-frère depuis l'élection d'Henri d'Anjou avait, du reste, sous l'influence d'incidents que nous connaissons déjà, fait place à une méfiance qui excluait complètement une manœuvre semblable à celle de l'année 1573. (Cfr. p. 347.)



une minute de l'élection de Maximilien, pour obtenir, en flattant un peu le parti autrichien, la solution favorable promise par Philippe II, avant que les deux compétiteurs au trône n'en soient venus aux mains, puis, cette solution obtenue, reprendre la neutralité et attendre pour se prononcer définitivement de voir à qui la destinée réservait le triomphe final. Par cette conduite pleine d'astuce, l'infante espérait arriver à s'assurer de l'héritage pour commencer, puis de la couronne.

Aussi l'élection de Pologne était-elle à peine terminée, que nous voyons Anna sortir brusquement de l'apathie calculée qu'elle avait observée à l'égard de l'héritage durant tout l'interrègne, et déployer une activité inouïe. Le coadjuteur de Vilna, Georges Radzivill, reçoit l'ordre de se rendre immédiatement à Naples pour réclamer l'exécution de l'arrêt prononcé le 11 juin précédent par la *Summaria* (1), et Stanislas Fogelweder, chanoine de Cracovie et ancien secrétaire particulier de Sigismond-Auguste, réputé comme l'un des plus habiles diplomates de la Cour, est envoyé à Madrid pour appuyer la mission de Radzivill (2). Il va sans dire que ce dernier devait, en passant par Rome, demander l'aide et l'appui de Grégoire XIII.

(1) Cfr. le cardinal de Como à Ant. Sauli, le 3 février 1576. *(Doc. N° 552.)*

La date de cette pièce nous montre que Radzivill et son frère cadet, qui l'accompagnait, avaient dû quitter la Pologne fort peu de temps après l'élection et voyager à grandes journées.

(2) Cfr. le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 14 avril 1596. *(Doc. N° 585.)*

Dans cette lettre, Hosius annonce que Fogelweder était à Madrid déjà le 3 février. Mieux encore que le voyage de Radzivill à Rome et à Naples, ce fait nous montre quelle hâte Anna avait de voir ses ambassadeurs arriver à destination et quelle rapidité elle exigea qu'ils déployassent. De Cracovie à Madrid Fogelweder n'avait mis que six semaines au plus!

Malheureusement pour la rusée princesse, les conséquences possibles de la double élection de Pologne n'avaient aucunement échappé à la diplomatie impériale. Par lui-même, Batory n'était pas un rival bien dangereux, mais derrière lui se dressait son suzerain, le sultan (1). Aussi n'était-on guère optimiste à Vienne et le caractère d'Anna de Pologne y était beaucoup trop connu pour qu'on se fit la moindre illusion au sujet de sa « fidélité » à la cause des Habsbourg. Il en résulta que l'empereur refusa toute recommandation, soit à Radzivill, soit à Fogelweder. Philippe II régla sa conduite sur celle de Maximilien et maintint par conséquent en vigueur l'ordre donné au vice-roi de Naples de ne payer aucune dette. Mendoza enfin, enchanté d'avoir le prétexte tant désiré de reculer encore le remboursement des sommes dues à Anna, se retrancha derrière la défense de Philippe II et refusa net de payer un centime (2).

Sur ces entrefaites, l'initiative hardie de Batory, son audacieuse apparition en Pologne même à la tête d'une cavalerie décidée et aguerrie, et l'énergie de ses partisans à Cracovie assurèrent à sa cause un succès tel, que la princesse Anna se vit dans l'obligation de se départir de sa neutralité et de se prononcer franchement en faveur du voévode. Batory risquait sans cela de triompher définitivement sans son concours, ce qui aurait pu lui fournir un prétexte, fort bienvenu sans doute, d'éluder le mariage promis par ses ambassadeurs avec la vieille infante. Entre l'héritage Sforza et la couronne Anna n'hésita pas.

(1) Cfr. le sultan à l'empereur, le 30 janvier 1576. *(Doc. Nº 550.)*
(2) Cfr. Ant. Sauli au cardinal de Como, le 7 février 1576. *(Doc. Nº 555.)*

L'annonce de la « trahison » de l'infante provoqua dans tout le clan autrichien une exaspération facile à comprendre. On chercha les moyens de se venger et on ne tarda pas à les trouver.

Parmi les nombreux agents auxquels l'avare princesse avait retranché les pensions si libéralement accordées par Sigismond-Auguste pour « services à Naples », se trouvait un jeune homme appartenant à la plus haute aristocratie de Naples, Carlo Brancaccio (1), fils de l'ancien intendant de Bona Sforza, Camillo Brancaccio. Le cardinal Hosius, clairvoyant une fois par hasard, s'était immédiatement opposé à cette suppression (2), mais Anna n'avait fait aucun cas de ses remontrances. Carlo Brancaccio se rendit alors personnellement à Cracovie pour réclamer, mais Anna resta inébranlable et le jeune patricien partit en jurant de se venger. Il se trouvait à Vienne lorsqu'on y reçut la nouvelle que l'infante avait passé au parti de Batory, et il va de soi qu'il ne fit rien pour calmer l'exaspération de la Cour. Comme prétexte officiel de son indignation, la maison impériale avançait la perspective du prochain mariage de la princesse Anna avec un *hérétique*. Batory avait en effet été autrefois, sinon hérétique formel, du moins dissident. En 1576 toutefois, l'homme qui plus tard devait être un des grands protecteurs de la Com-

(1) La famille existe encore. Elle a de tous temps été une des plus considérées de l'Italie et a fourni à l'Église des cardinaux, à l'État des diplomates de haute valeur. Un des membres de la branche française *(ducs de Brancas)* fut plus tard ambassadeur de France à Stockholm. Vers 1576, plusieurs des proches parents de Carlo Brancaccio occupaient des postes éminents. C'est donc à tort que l'historien suédois HILDEBRAND *(Johan III*, p. 262) traite Carlo Brancaccio d'*aventurier italien*.

(2) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 14 février 1573. *(Doc. N° 94.)*

pagnie de Jésus, était depuis longtemps réconcilié avec l'Église romaine et faisait tout pour gagner les bonnes grâces du Saint-Siège (1). N'importe, on conservait, même à Rome, une certaine méfiance à son égard. Il n'en est pas moins curieux de voir Maximilien II, le « *Kompromiss Katholik* », accuser Stefan Batory d'hérésie et se poser en défenseur de l'orthodoxie la plus stricte. Quoi qu'il en soit, le prétexte ne manquait pas d'une certaine dose de vraisemblance et surtout il était excellent pour le but qu'on voulait atteindre. Mariée à un *hérétique*, Anna perdait tous ses droits à l'énorme fortune des Sforza.

Celle-ci, en revanche, se trouvait ainsi dévolue tout entière au fisc napolitain, puisque Anna venait l'année précédente d'être reconnue héritière universelle. Or, cette dernière conclusion, toute logique qu'elle était, ne souriait au fond à personne, hormis, bien entendu, aux Napolitains. Les innombrables agents de la cause — en premier lieu Carlo Brancaccio lui-même — y perdaient leurs pensions, et l'empereur ne ressentait aucun besoin de voir « son bon cousin ». Philippe II, profiter seul de l'aubaine. Aussi se souvint-on fort à propos que la cession de la seconde héritière, Catherine de Suède, n'avait été qu'une formalité, et qu'elle avait entre les mains une rétrocession qui sauvegardait tous ses droits (2). Les rapports entre l'Empire et la Suède étaient excellents. Catherine, personnellement, était désormais réputée impeccable au

(1) Le grand historien polonais Zakrzewski a fait depuis longtemps déjà justice de la légende suivant laquelle Stefan Batory ne se serait rallié franchement au catholicisme qu'après son avènement au trône de Pologne.

Cfr. Zakrzewski, *Stefan Batory, passim.*

(2) Le secret au sujet des transactions entre Jean III et sa belle-sœur n'avait pu être gardé, trop de personnes ayant été mêlées à ces affaires.

point de vue de l'orthodoxie; on décida de la faire intervenir en opposition à l' « hérétique » Anna, et, dans ce but, Carlo Brancaccio fut envoyé en Suède avec une recommandation de l'empereur (1).

Maximilien II ne s'en tint pas là. Cet extraordinaire argument du mariage d'Anna Jagellon avec un « hérétique », un « vassal du sultan », il le suggéra à Philippe II, par l'intermédiaire du comte de Montagudo, ambassadeur d'Espagne à la Cour impériale. Le Roi Catholique ne saurait tolérer un affront pareil ! Le Saint-Père fut bien entendu aussi avisé du scandale. Enfin, par surcroît de précaution, l'empereur fit écrire par Montagudo au vice-roi de Naples, Mendoza, pour lui conseiller de suspendre tout payement jusqu'à ce que Philippe II statuât sur la conduite à observer en l'occasion (2).

Néanmoins, l'empereur ne semble pas avoir été bien persuadé que son indignation serait partagée au point qu'il désirait. Nous voyons en effet le cardinal Granvela, qui cependant n'avait plus rien à faire avec les affaires de Naples, communiquer à la *Summaria* une lettre de Philippe II, vieille déjà d'un an, au sujet des prétentions des héritiers du feu voévode Zapolya et ordonner à la Cour de prendre de nouveau en considération cette affaire, jugée déjà en 1574 (3). Or, tout porte à croire que cette lettre de Granvela fut écrite à la demande de Maximilien II, qui désirait évidemment avoir plusieurs cordes à son arc.

A Rome cependant on envisageait la situation sous un jour absolument différent. Durant les années qui venaient

(1) Maximilien II à Catherine de Suède, le 11 avril 1576. *(Doc. N° 582.)*
(2) Montagudo à Mendoza, le 19 mai 1576. *(Doc. N° 598.)*
(3) Le cardinal Granvela à la *Summaria*, le 31 mai 1576. *(Doc. N° 600.)*

de s'écouler, on avait pu apprécier pleinement tous les avantages qu'il était possible de retirer de l'affaire Sforza par rapport à la politique du Saint-Siège, non seulement vis-à-vis de la Pologne et de la Suède, mais aussi, en moindre mesure il est vrai, à l'égard de l'Espagne et de l'Empire. Ce n'était pas au moment où ces avantages étaient le plus grands, au moment où grâce à eux on rêvait de reconquérir au catholicisme la Suède, d'obtenir une diversion puissante dans les Flandres en faveur de Philippe II, d'organiser peut-être même une Ligue générale contre la Réforme, avec Copenhague comme base d'opération, ce n'était pas à ce moment-là qu'on pouvait se résigner facilement à voir s'évanouir en fumée toutes les espérances fondées sur un *statu quo* dans les affaires de Naples. Aussi la satisfaction que provoqua à Rome l'élection de Maximilien II au trône de Pologne ne fut-elle pas sans un certain mélange d'amertume.

Les succès de Batory, son triomphe final mirent un terme rapide à ce sentiment, et la satisfaction de voir la question Sforza redevenir incertaine, et par cela même regagner toute sa puissance première comme argument politique, vint à son tour mitiger la déception de voir l'empereur évincé de ce trône qu'il devait en majeure partie aux efforts constants et tenaces de la diplomatie romaine.

Il ne faut du reste pas exagérer la portée de la « déception » que provoqua à Rome l'échec de Maximilien. Depuis quatre ans que la Curie avait concentré tous ses efforts à procurer à l'empereur la couronne de Pologne, elle n'avait au fond récolté, comme prix de toutes ses peines, que l'ingratitude la plus noire. Qu'on se rappelle les récriminations, les accusations de Maximilien après

l'élection d'Henri d'Anjou! Alors, comme aujourd'hui, le Saint-Siège avait tout fait pour rendre possible l'impossible, pour placer sur le trône slave des Jagellon le représentant universellement abhorré de la race ennemie, des Habsbourg. En 1573, comme en 1575, l'énergie, l'habileté des diplomates pontificaux, gênés, contrariés cependant dans leurs actes par la méfiance des impériaux, avaient triomphé de tous les obstacles, et dans les deux occasions c'était aux seules fautes de l'empereur, à son manque absolu d'énergie et de décision, qu'avait été dû l'échec final. Valait-il la peine de s'acharner au service d'un homme pareil? Enfin, les tendances iréniques de Maximilien répondaient-elles à l'idéal de Rome; sa conduite entière n'était-elle pas une preuve irréfutable que, roi de Pologne, il resterait fidèle à ses « principes » et que la Ligue n'y gagnerait absolument rien? Or, ce n'était que pour le bien de la Ligue que Grégoire XIII avait fait siens les intérêts des Habsbourg!

D'un autre côté, on était à Rome, au sujet de Stefan Batory, d'une opinion qui divergeait énormément de celle que s'efforçait d'inculquer au monde entier l'ennemi acharné, le rival constant du voévode, Maximilien II (1). Sans doute Batory n'était pas impeccable au point de vue de l'orthodoxie, mais l'empereur l'était-il? Batory était le vassal du sultan, mais à Rome on connaissait ce qu'on feignait d'ignorer à Vienne : à savoir que ce joug lui pesait et qu'il ne demandait pas mieux que de le secouer.

(1) La rivalité entre Maximilien II et Batory datait du temps où tous deux aspiraient à la succession des Zapolyas en Transylvanie. Alors déjà Batory l'avait emporté sur l'empereur, grâce au manque d'énergie de ce dernier.

Batory enfin était un guerrier plein de vigueur, d'énergie et de hardiesse. Roi de Pologne, et gagné à la cause de Rome, on pouvait espérer de lui une impulsion toute nouvelle dans les affaires de la Ligue.

En somme, la position de Rome au moment où s'affirmait en Pologne le triomphe définitif de Batory, présentait une certaine analogie avec la situation qui suivit l'élection d'Anjou en 1573. La candidature préférée de la Curie avait échoué, il est vrai, mais on ne demandait pas mieux que de faire bon ménage avec le vainqueur.

Une différence existait néanmoins. En 1573, le Saint-Siège avait observé soigneusement les apparences d'une neutralité parfaite. En 1575, au contraire, il avait pris ouvertement parti pour l'Autriche, et le fait que l'élection de Batory était considérée comme illégale par les partisans des Habsbourg, interdisait au Saint-Siège toutes relations ouvertes avec l' « usurpateur ». Une rupture était donc inévitable entre Rome et Batory, et elle se produisit en effet (1).

Il ressort des considérations qui précèdent que cette rupture ne pouvait être, de la part du Saint-Siège, que purement officielle; et comme Batory, de son côté, loin de montrer le moindre ressentiment au sujet de l'attitude de Rome, fit au contraire son possible pour renouer les relations, il allait sans dire qu'à la première occasion une réconciliation aurait lieu. Cette occasion se présenta

(1) A l'arrivée en Pologne de Batory, le Nonce Lauréo évita soigneusement de se rencontrer avec lui et se retira vers la frontière, qu'il passa définitivement pour aller s'établir à Breslau de suite après le couronnement de Batory. Il resta toutefois en relations très suivies avec les prélats polonais et Batory en profita pour lui faire faire des ouvertures au sujet d'une réconciliation.



lorsque la mort de Maximilien II, en septembre 1576, vint déliver Grégoire XIII de l'obligation de considérer le rival du défunt comme un usurpateur. Six mois après cet événement, Vincentio Lauréo rentrait à Cracovie et devenait dès l'abord un des conseillers les plus écoutés du roi Stefan.

Cet aperçu anticipé de l'attitude générale de Grégoire XIII à l'égard de la Pologne, durant toute l'année qui suivit l'élection de 1575, nous était nécessaire pour bien comprendre la conduite de la diplomatie pontificale vis-à-vis des affaires de Naples durant les premiers mois de l'année 1576.

Tant que le *pronunciamento* de la noblesse en faveur de Batory n'est regardé que comme un épisode passager et sans danger pour l' « élu légal », Maximilien, la Curie ne s'occupe des affaires Sforza, considérées comme définitivement réglées, que pour appuyer les revendications de Commendone et de Hosius (1).

En février, les nouvelles de Pologne se font plus graves. Fidèle à sa politique de prudente circonspection, la Curie ne s'émeut pas; elle attend impassible les événements et se prépare à faire face à toute éventualité. Il n'en est pas de même à Naples. Mendoza, plein de bon vouloir le 20 janvier, est absolument intraitable quinze jours plus tard, et Radzivill aussi bien que Hosius se voient éconduits

(1) En janvier, Commendone reçoit tout ce qui lui est dû et Sauli est persuadé — comme tout le monde du reste — que l'affaire de l'emprunt va être définitivement réglée sous forme de payements successifs, seule forme acceptable vu l'état des finances à Naples. Mais la Curie n'entend pas que les cardinaux attendent et Sauli reçoit l'ordre de renouveler ses efforts en faveur de Hosius.

Ant. Sauli au cardinal de Como, le 20 janvier 1576. *(Doc. N° 547.)*

Le cardinal de Como à Sauli, le 3 février 1576. *(Doc. N° 551.)*



sous prétexte de pénurie absolue (1). Mieux à même que quiconque de juger la situation et les intentions réelles de l'infante Anna, les deux Polonais reviennent à la charge, mais leurs efforts désespérés se brisent contre un refus catégorique de Mendoza (2). Vers la fin du mois, alors que les premiers bruits d'un prochain mariage entre Batory et l'infante parviennent à Rome, Hosius s'empresse de communiquer à Anna ce qu'il considère encore comme « de simples racontars (3) ». Le soin qu'il met à dépeindre combien un tel mariage nuirait aux affaires de Naples trahit néanmoins l'inquiétude du vieux prélat, et, le 3 mars, nous le voyons, lui, l'avare Hosius, conjurer l'infante de se contenter de 80,000 ducats sur les arriérés de l'emprunt et de distribuer les 20,000 restants en pots-de-vin pour hâter une solution (4).

En Pologne cependant la crise s'accentue et l'on apprend enfin à Rome — un des derniers jours de mars — que Batory triomphe définitivement et que la princesse Anna s'est prononcée en sa faveur. Rester sur le qui-vive est désormais impossible, une attitude définie s'impose.

Depuis trois mois qu'on suivait avec une attention soutenue les moindres péripéties de la lutte, on avait eu les loisirs de supputer largement la conduite à tenir : le programme était arrêté dans ses moindres détails. *Officiellement,* Rome prit nettement parti pour l'empereur; mais,

(1) Cfr. Sauli au cardinal de Como, le 20 janvier 1576 *(Doc. N° 547)*, et le même au même, le 7 février 1576. *(Doc. N° 555.)*

(2) Sauli au cardinal de Como, le 24 février 1576. *(Doc. N° 560.)*

(3) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 25 février 1576. *(Doc. N° 561.)*

(4) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 3 mars 1576. *(Doc. N° 563.)*

pour bien montrer à Batory et à l'infante Anna qu'on n'entendait pas pour cela se brouiller avec eux, le Saint-Siège résolut d'arracher aux autorités napolitaines une solution, favorable à la princesse, des affaires Sforza.

De fait, la cause était jugée : le décret de la Summaria du 11 juin 1575 avait reconnu à Anna la qualité d'héritière universelle. En exigeant l'exécution de ce jugement, Rome faisait donc acte de haute justice et se plaçait au-dessus de toute passion mesquine et intéressée. Ni l'empereur, ni l'Espagne ne pouvaient voir dans cette attitude autre chose qu'un noble mouvement d'équité et d'impartialité. Le chef suprême de l'Église témoignant plus de justice, plus de libéralisme à l'égard d'un « incertain » que ne le faisaient les souverains laïques, le Pape mettant la justice au-dessus de l'orthodoxie, n'était-ce pas là une leçon digne de la supériorité, de l'équité de Rome? Et, en supposant que Batory ait été réellement un « hésitant », n'était-ce pas là le moyen le plus efficace de le rallier définitivement à l'Église catholique?

Il s'agissait néanmoins d'agir avec énergie et surtout avec promptitude. Laisser à Batory le temps de triompher définitivement, de poser sur sa tête la couronne des Jagellon, eût été diminuer le mérite de Rome. Laisser à Maximilien II le temps de gagner à ses vues les autorités de Naples, le Roi Catholique, était risquer de rendre impossibles les intentions du Saint-Siège. Aussi voyons-nous la savante indolence de la Curie vis-à-vis des affaires Sforza céder subitement la place à une activité, une décision absolument inusitées.

L'annonce de la « trahison » de l'infante Anna parvint à Rome le 30 mars, par le courrier de Vienne. Le surlen-



demain, le cardinal secrétaire d'État annonçait au Nonce Sauli l'envoi à Naples d'un ambassadeur pontifical spécial (1), le protonotaire apostolique Annibale Capriata. Le lendemain, celui-ci se mettait en route, muni d'un Bref énergique de Grégoire XIII, et le 4 avril il était déjà reçu en audience par don Innico de Mendoza.

Mais le vice-roi ne se laissa nullement déconcerter. Il se retrancha derrière les caisses vides de son trésor et exhiba aux représentants du Saint-Siège les comptes de l'État, se soldant par un déficit de 700,000 écus (2). Ni l'influence de ses propres fils, don Francesco et don Bernardo, ni celle de son confesseur, le Père Salmeron, que Sauli et Capriata avaient su gagner à leurs intérêts (3), ne purent le faire démordre de cette attitude, qu'il s'efforça d'expliquer et de justifier dans une longue lettre autographe adressée au Pape (4). Mendoza fit tant et si bien qu'il finit par convaincre le Nonce et l'ambassadeur de l'impossibilité matérielle de tout payement immédiat. Il les décida même à conseiller à Rome de patienter encore quelque temps (5).

Malheureusement pour lui, Grégoire XIII n'était pas du tout d'humeur à se laisser éconduire par des phrases. Capriata, qui avait annoncé son retour à Rome, reçut

(1) Le cardinal de Como à Antonio Sauli, le 1er avril 1576. *(Doc. N° 577.)*

(2) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 30 mars 1576. *(Doc. N° 573.)*
Annibale Capriata au cardinal de Como, le 5 avril 1576. *(Doc. N° 579.)*
Antonio Sauli au cardinal de Como, le 5 avril 1576. *(Doc. N° 580.)*

(3) Cfr. *Documents N°s 564, 567* et *581*.

(4) Mendoza à Grégoire XIII, le 13 avril 1576. *(Doc. N° 583.)*

(5) Annibale Capriata au cardinal de Como, le 6 avril 1576. *(Doc. N° 581).*
Antonio Sauli au cardinal de Como, le 13 avril 1576. *(Doc. N° 584.)*

l'ordre de rester à Naples et de redoubler ses efforts (1) ; et Sauli fut vertement réprimandé par le cardinal de Como pour ne pas avoir montré toute l'énergie désirable (2).

En présence de la volonté aussi nettement affirmée du Saint-Siège d'arriver à une solution, Mendoza jugea prudent de consentir à quelque concession. Tout en refusant catégoriquement de prendre le moindre engagement par rapport à l'énorme somme des arriérés, il promit néanmoins de faire effectuer le payement des intérêts annuels de l'emprunt Sforza à l'échéance légale (3).

Pour le but que poursuivait la Curie, une telle solution était d'autant plus suffisante que Mendoza, dans sa réponse, avait nettement déclaré qu'il était profondément blessé du mode d'agir des agents polonais et que ce n'était que par égard pour Grégoire XIII qu'il ferait effectuer le payement des intérêts. Aussi le Pape se déclara-t-il complètement satisfait (4).

L'affaire semblait donc s'arranger. Le 11 mai, Men-

(1) Le cardinal de Como à Annibale Capriata, le 14 avril 1576. *(Doc. N° 586.)*

(2) Le cardinal de Como à Antonio Sauli, le 14 avril 1576. *(Doc. N° 587.)* Dans sa réponse, le malheureux Nonce assure le cardinal qu'il n'a jamais rien épargné pour satisfaire Sa Sainteté dans la question Sforza, et qu'au contraire il s'est livré à cette affaire tout entier et avec une telle ardeur qu'il lui semble d'*haver il fuoco alle spalle*. Cette dernière expression dépeint on ne peut mieux l'énergie que déployait à ce moment le Saint-Siège en vue d'une solution de l'affaire.

Antonio Sauli au cardinal deComo, le 20 avril 1576. *(Doc. N° 588.)*

(3) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 28 avril 1576. *(Doc. N° 590.)*

(4) Le cardinal de Como à Antonio Sauli, le 5 mai 1576. *(Doc. N° 594.)* A la suite de conflits très sérieux entre Mendoza et Klodzinski, le vice-roi avait exigé que Sauli ne soufflât mot à l'agent polonais de sa décision de faire payer les intérêts annuels. *(Doc. N° 590.)* Cet incident fut très utile pour les vues de la Curie ; il prouvait que c'était bien à l'influence seule de Grégoire XIII que la princesse Anna devait le remboursement des sommes en litige, c'est-à-dire justement ce que le Pape désirait qu'elle comprît.



doza renouvela sa promesse, assurant que le payement aurait lieu aussitôt après la rentrée du produit des douanes de Foggia (1), et une semaine plus tard, Sauli pouvait annoncer à Rome cette rentrée (2). Il se passa néanmoins quelques jours encore avant que Mendoza signât l'ordre définitif de payement; enfin, le 1[er] juin, le vice-roi s'exécuta (3).

Un incident absolument imprévu vint tout compromettre à nouveau. En présence de l'insistance du Saint-Siège, Anna de Pologne n'avait pas osé s'opposer ouvertement à la restitution de la pension de Commendone, supprimée en 1573. Persuadée que le fier et riche prélat préférerait renoncer à cet argent plutôt que de le *demander* soit à Anna elle-même, soit à ses agents, la princesse avait ordonné à Klodzinski de s'opposer absolument à ce que cette pension fût payée directement au cardinal. Grégoire XIII, en revanche, ayant appris ce qui se passait, avait exigé qu'on remît la pension entre les mains de Gratiani, secrétaire de Commendone, envoyé à Naples à cet effet (4). Mendoza s'était, bien entendu, rangé à l'avis du Pape, et avait ordonné que Klodzinski reçût 40,200 ducats, tandis que les 2,800 qui revenaient au cardinal seraient versés directement à Gratiani. Klodzinski protesta contre cet arrangement et déclara que, si les 43,000 ducats ne lui étaient pas versés intégralement, il n'accepterait rien du tout. Pour Mendoza, cette bévue de l'agent polonais constituait une aubaine inattendue; il

(1) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 11 mai 1576. *(Doc. N° 595.)*
(2) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 18 mai 1576. *(Doc. N° 596.)*
(3) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 25 mai 1576. *(Doc. N° 599.)* Antonio Sauli au cardinal de Como, le 1[er] juin 1576. *(Doc. N° 601.)*
(4) Cfr. *Documents N[os] 466, 505, 533 et 552.*

s'empressa de suspendre tout payement jusqu'à ce que Gratiani et Klodzinski fussent tombés d'accord.

Antonio Sauli, furieux de ce contretemps, se plaignit à Rome de l' « obstination stupide » de Klodzinski (1), et le cardinal de Como s'empressa de lui répondre que, s'il plaisait aux Polonais de susciter eux-mêmes des embarras, c'était leur affaire; lui, Como, s'en lavait les mains. Sans doute le Saint-Siège soutiendrait toujours les revendications légitimes de l'infante Anna, *mais il ne le ferait jamais au préjudice des droits non moins légitimes du cardinal Commendone* (2). Ce n'était guère le moment pour les Polonais de se brouiller avec la Curie. Klodzinski comprit qu'il risquait gros et céda.

Les pourparlers au sujet de cet incident n'avaient duré qu'une semaine, mais cette perte de temps, si minime fût-elle, n'en faillit pas moins compromettre toute l'affaire. Lorsque Klodzinski se décida à céder, un nouvel incident était déjà venu modifier du tout au tout la situation et les dispositions du vice-roi. Le 6 juin, Mendoza avait reçu la lettre par laquelle l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, le comte Montagudo, lui faisait part du prochain mariage de l'infante Anna avec l' « hérétique » Batory, et le priait de suspendre tout payement, jusqu'à ce que Philippe II se fût prononcé à ce sujet.

Entre la crainte de déplaire au Saint-Père, qui réclamait une liquidation immédiate de l'affaire, et celle d'encourir le courroux de son maître, duquel aucun ordre n'était à prévoir de longtemps, Mendoza se trouvait dans une situation singulièrement embarrassante. Comme cependant la

(1) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 1er juin 1576. *(Doc. N° 601.)*
(2) Le cardinal de Como à Antonio Sauli, le 7 juin 1576. *(Doc. N° 602.)*

question des suites que pouvait comporter un mariage avec un hérétique était une affaire de nature principalement ecclésiastique et que le roi d'Espagne ne pouvait guère à ce sujet se montrer plus catholique que le Pape, Mendoza prit le parti de s'en remettre au jugement de ce dernier. Révoquant donc jusqu'à nouvel avis l'ordre donné à la *Summaria* d'effectuer le payement des intérêts de l'emprunt Sforza, il communiqua à Grégoire XIII les objections soulevées par Montagudo, en demandant conseil au sujet de la conduite à tenir en cette occurrence (1). Dans une lettre expédiée par le même courrier, Sauli soulignait que c'était surtout la crainte de déplaire à Philippe II qui inquiétait Mendoza (2).

La réponse de la Curie ne se fit pas attendre. Il fallait à tout prix éviter que Philippe II, influencé par l'empereur, ne devançât Rome, et ne donnât à la question une solution contraire aux désirs de Grégoire XIII. Aussi, le jour même de son arrivée à Rome, le courrier de Mendoza fut-il renvoyé à son maitre, porteur de deux lettres. Dans l'une, adressée au vice-roi, le cardinal de Como informait celui-ci que le mariage d'Anna avec Batory était annoncé depuis plusieurs mois déjà, et que par conséquent, si Philippe II avait eu la moindre intention de se prévaloir de ce mariage pour refuser à la princesse ce qui lui était dû, il aurait depuis longtemps communiqué à Mendoza ses intentions à cet égard. Sa Sainteté jugeait donc que le vice-roi pouvait en toute tranquillité faire exécuter les payements si longtemps promis (3). La seconde

(1) Don Innico de Mendoza à Grégoire XIII, le 7 juin 1576. *(Doc. N° 604.)*
(2) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 7 juin 1576. *(Doc. N° 603.)*
(3) Le cardinal de Como au vice-roi de Naples, le 9 juin 1576. *(Doc. N° 605.)*

lettre, adressée à Sauli, enjoignait au Nonce de faire valoir oralement auprès de Mendoza les considérations ci-dessus, et d'obtenir un règlement définitif et surtout prompt de l'affaire de l'emprunt Sforza (1).

Couvert ainsi par l'autorité du Pape lui-même, Mendoza ne fit plus aucune difficulté. Une semaine s'écoula encore en formalités diverses, pendant laquelle le vice-roi fut en butte à de nouvelles tentatives de persuasion de la part des agents impériaux (2), tandis que le Nonce tremblait, soit de voir arriver d'un moment à l'autre un ordre de Madrid, soit de voir l'intraitable Klodzinski faire de nouveaux embarras (3). Heureusement tout se passa bien et, le 22 juin, Sauli pouvait enfin annoncer à Rome que les agents de l'infante Anna avaient — pour la première fois depuis la mort de Sigismond-Auguste — perçu les revenus de l'emprunt Sforza (4). Les projets de Grégoire XIII avaient réussi au delà de toute espérance. C'était au Saint-Siège, au Saint-Siège seul, que l'« hérétique » reine de Pologne devait d'être enfin entrée en jouissance de l'héritage de sa mère.

La politique remarquablement habile, précise et énergique de la Curie durant la première moitié de l'année 1576, contraste singulièrement avec la conduite personnelle de certains de ses membres, et tout particulièrement avec celle de Hosius, que nous devons examiner ici, vu

(1) Le cardinal de Como à Antonio Sauli, le 9 juin 1576. *(Doc. N° 606.)*

(2) Cfr. Documents N°s 598, 600 et 608, ainsi que 292.

(3) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 15 juin 1576. *(Doc. N° 608.)* Au sujet du mécontentement général qu'avaient provoqué les manières cassantes et autoritaires de Stanislas Klodzinski, cfr. les *Documents N°s 402, 418, 429, 505, 508, 533, 547, 562, 567, 570, 602, 608,* et *614*.

(4) Antonio Sauli au cardinal de Como, le 22 juin 1576. *(Doc. N° 612.)*

l'influence considérable qu'elle exercera sur les relations entre le Saint-Siège et la Suède.

Nous avons vu plus haut que le vieux cardinal, dès la première nouvelle du résultat de l'élection de Pologne, s'était déclaré franchement pour l'empereur (1). Grand seigneur jusqu'au bout des ongles, lui, le restaurateur du catholicisme en Pologne, ne pouvait se faire à l'idée de voir la couronne des Jagellon échoir à un vassal de l'ennemi héréditaire de sa patrie, à un « hérétique ». La marche triomphale de Batory à travers la Pologne le plongea dans la stupéfaction la plus douloureuse, le navra, et, lorsqu'il apprit que l'infante Anna était sur le point de « passer à l'ennemi », il concentra tous ses efforts pour empêcher l'union, abominable à ses yeux, de la dernière des Jagellon avec l' « aventurier » transylvain. Il se refusa jusqu'à la dernière extrémité à croire à la possibilité d'un tel malheur, et lorsque enfin il lui fallut se rendre à l'évidence, son exaspération ne connut plus de bornes. Lui, qui depuis son enfance avait été le serviteur le plus fidèle, le plus dévoué des Jagellon, il brisa net avec la vieille infante, et, longtemps après que le Saint-Siège lui-même se fut réconcilié officiellement avec Batory, Hosius, en dépit des avances nombreuses que lui firent le nouveau roi et la reine, refusa obstinément d'entrer en relations directes avec Anna et son époux (2). Tant que

(1) Cfr. p. 468.

(2) Pendant près d'un an que dura cette « brouille », Hosius n'en resta pas moins en relations suivies avec la Cour de Pologne. Au lieu d'adresser ses rapports hebdomadaires à Anna ou au nouveau roi, il les adressait à son ancien ami, le secrétaire royal Patricius. Lorsque, après la mort de Maximilien II *(le 12 octobre 1576)*, les relations diplomatiques furent reprises entre Rome et Batory et que Lauréo revint à Cracovie, Hosius se fit un point d'honneur d'être le dernier à se réconcilier avec le roi Stefan. Séduit

Hosius put croire que les bruits concernant le mariage d'Anna avec Batory manquaient de fondement, il ne s'inquiéta pas outre mesure des intentions de l'empereur par rapport à l'héritage Sforza. Il s'en servit au contraire comme d'un argument puissant pour empêcher la princesse, dont l'avarice lui était bien connue, d'abandonner le parti des Habsbourg (1). A mesure toutefois que les bruits de mariage deviennent plus persistants, nous voyons le cardinal changer de tactique. Engagé lui-même dans les affaires Sforza pour des sommes assez considérables, il commence par sauvegarder ses propres intérêts (2), puis, voyant que les choses vont de mal en

finalement par la politique réellement polonaise et catholique de Batory, Hosius finit par devenir un de ses plus fervents admirateurs.

(1) Cfr. p. 479, et *Doc. N° 561*.

(2) Les revendications pécuniaires de Hosius à Naples méritent une mention spéciale. Elles illustrent certains côtés du caractère du grand cardinal et elles nous donnent une image excellente de l'énergie avec laquelle la Curie veillait aux intérêts personnels de ses membres, même lorsque, comme dans le cas présent, les droits de ceux-ci n'étaient nullement indiscutables.

Hosius jouissait, sur les *revenus* de l'emprunt Sforza, d'une provision de 10 pour 100. *(Doc. N° 613.)* Tant qu'Anna de Pologne ne recevait pas ce qui lui était dû, Hosius n'avait donc juridiquement aucun droit à faire valoir. Voyant l'héritage fortement compromis par les bruits de mariage avec Batory, le cardinal éleva la prétention de recevoir sa provision indépendamment du remboursement des sommes dues à Anna, et cela pour tout le temps qui s'était écoulé depuis le dernier payement, en 1572. Ses revendications s'élevaient donc, en 1576, à 17,200 ducats. Dans le but d'excuser ces prétentions extraordinaires, Hosius prétexta une misère telle que, si Anna ne lui venait pas en aide en acquiesçant à sa requête, il ne lui restait d'autre ressource que de quitter Rome et de se retirer dans un monastère. *(Doc. N° 561.)* Observons ici que Hosius « exagère » impudemment. Grand Pénitencier depuis 1573, titulaire d'un évêché aussi riche que l'était celui de Warmie, ce n'est pas le déficit de 4,300 ducats par an, que représentait la retenue de sa pension, qui pouvait réduire le cardinal à la misère. Si tel avait été le cas, Hosius n'aurait pas attendu quatre ans pour se plaindre, et, de plus, Grégoire XIII n'aurait pas manqué d'assigner au malheureux un *piatto*. Or, les comptes de la *Camera Apostolica* témoignent

pis, il fait tout pour hâter une solution, avant que ne se produise la catastrophe qu'il redoute. Mais ses efforts personnels restent absolument infructueux et la Curie, qui ne juge pas le moment d'agir venu, ne fait rien pour le soutenir. C'est sur ces entrefaites qu'arrive à Rome la nouvelle qu'Anna a décidément passé au parti de Batory.

que jamais Hosius ne figura au nombre des cardinaux jouissant de ce subside. La « misère » invoquée par le cardinal n'est donc qu'un prétexte absurde.

Cela n'empêche pas le cardinal de Como d'invoquer le même prétexte, et dans des formes tout aussi ridicules, afin d'obtenir que Mendoza fasse droit aux revendications mal justifiées de Hosius *(Doc. N° 564)*. Le vice-roi commença par demander qu'on lui soumît les preuves des droits de Hosius à une pension *(Doc. N° 567)*, et il se trouva alors que celles-ci faisaient complètement défaut, la provision ayant été accordée au cardinal par simple convention orale *(Doc. N° 568)*. Mendoza, bien entendu, refuse de payer, et, comme il n'y a rien à espérer de la part du méticuleux Klodzinski *(Doc. N° 570)*, tout espoir semble perdu pour Hosius. Mais la Curie veille. Ce qu'elle ne peut équitablement réclamer comme un droit, elle demande qu'on le lui accorde comme une faveur spéciale *(Doc. N° 568)*, et elle y met une insistance telle qu'elle finit par triompher de tous les obstacles. Lorsque Klodzinski reçoit enfin, en juin 1576, *une année* d'intérêts, elle le force à payer à Hosius, non les 10 pour 100 de cette somme, auxquels seul le cardinal a droit, mais *la totalité* des revendications de ce dernier (5,000 ducats en juin *(Doc. Nos 613 et 614)* et le reste un peu plus tard), *c'est-à-dire sa provision complète pour les quatre années d'arriérés qu'Anna n'avait pas encore reçus.*

Nous avons vu plus haut (p. 388) que, pour se venger de l'attitude de Commendone lors de l'interrègne de 1572-73, la princesse Anna n'avait pas hésité à supprimer d'un trait de plume la pension *viagère* régulièrement concédée au cardinal par Sigismond-Auguste. Il était à prévoir qu'elle se gênerait d'autant moins à agir de même vis-à-vis de Hosius, brouillé à son tour avec elle, que celui-ci ne possédait aucune preuve écrite de ses droits. D'un autre côté, il était parfaitement juste que Hosius, qui n'avait cessé un instant de veiller avec un soin jaloux aux intérêts polonais, reçût ce qu'on lui avait formellement promis. Enfin, si Anna, de plein gré, perdait, par son mariage, toutes chances à l'héritage Sforza, il aurait été injuste que Hosius, qui n'y était pour rien, en souffrît. *Moralement*, la Curie était donc parfaitement excusable dans son zèle en faveur du vieux cardinal. Cela n'empêche pas que les moyens qu'elle employa pour atteindre son but ne fussent pas des plus corrects, et qu'il est certain qu'elle ne se serait jamais donné tant de peines s'il ne s'était agi d'un cardinal.



Exaspéré par ce qu'il considère comme une trahison, atterré à l'idée de voir l'énorme succession Sforza confisquée au profit du fisc napolitain, perdue à tout jamais pour la Pologne et pour les Jagellon, Hosius perd complètement la tête. Abandonnant la cause d'Anna, il écrit à Catherine de Suède; il lui détaille les dangers qui menacent l'héritage par le fait du mariage d'Anna avec un hérétique; il la supplie, elle qui n'est plus suspecte d'hérésie, d'intervenir, de faire valoir ses droits. Il l'exhorte à se hâter, afin que son intervention se produise avant le séquestre de l'héritage. Il lui offre ses services, et il demande qu'elle lui fasse envoyer les pleins pouvoirs nécessaires pour qu'il puisse agir en son nom. Il l'engage enfin à faire intervenir le roi de Suède, auquel il conseille l'envoi d'une ambassade officielle, afin de mieux sauvegarder les intérêts suédois (1).

Cette lettre, dont Hosius ne peut prévoir la portée, est à peine expédiée que l'intervention énergique du Saint-Siège en faveur de la princesse Anna vient rendre au cardinal une lueur d'espoir. A la nouvelle des premières difficultés suscitées par Mendoza, à l'annonce du retour de Naples d'Annibale Capriata, complètement persuadé de ne rien pouvoir obtenir pour le moment (2), Hosius, qui, évidemment, ne sait rien des projets de Grégoire XIII et de Tolomeo Gallio, perd de nouveau courage, et, dans son désespoir, il écrit une seconde lettre à Catherine de Suède (3). De même que la précédente, cette lettre est

(1) Le cardinal Hosius à Catherine de Suède, le 30 mars 1576. *(Doc. N° 574.)*

(2) Cfr. p. 481.

(3) Le cardinal Hosius à Catherine de Suède, mi-avril 1576. *(Doc. N° 589.)*

malheureusement égarée. La seule chose que nous sachions est que son contenu, analogue dans ses points essentiels à celui de la première lettre, lui sera, l'année suivante, amèrement reproché par l'infante Anna, comme constituant une trahison du vieux cardinal aux intérêts de la princesse (1).

Sur ce, les résultats inespérés obtenus par la fermeté de Grégoire XIII vis-à-vis des autorités napolitaines viennent changer une fois de plus du tout au tout l'humeur de Hosius. Au mois de mai, le cardinal espère de nouveau une issue favorable pour Anna de l'affaire de l'emprunt, et nous le voyons s'efforcer de faciliter cette issue en essayant de décider la princesse à abandonner une part des sommes à percevoir pour être distribuée en pots-de-vin, afin d'obtenir le remboursement du reste (2). Enfin, le 15 juin 1576, alors que Mendoza, couvert par l'autorité du Pape, se décide à faire verser aux agents polonais les intérêts de l'emprunt, le *buon vecchio*, exultant, ne peut se priver de l'innocent plaisir d'annoncer à la princesse la grande nouvelle... en s'attribuant modestement à lui-même tout le mérite du succès (3).

(1) Ainsi que nous le verrons plus loin, Catherine de Suède déclarera elle-même, en 1577, que les deux lettres écrites par le cardinal Hosius, en mars et en avril 1576, sous l'impression de la nouvelle du mariage d'Anna avec Batory, furent une des raisons principales qui engagèrent Jean III à envoyer à Rome une ambassade officielle, sous la conduite de Pontus de la Gardie et de Petrus Fecht. Cette ambassade avait pour but de faire annuler le jugement par lequel Anna de Pologne avait été déclarée héritière universelle de la fortune des Sforza et de réclamer que la part revenant de droit à Catherine de Suède lui fût remboursée directement.

(2) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 3 mai 1576. *(Doc. N° 593.)* Le même à la même, le 19 mai 1576. *(Doc. N° 597.)*

(3) Le cardinal Hosius à Anna de Pologne, le 15 juin 1576. *(Doc. N° 607.)*

Voici comment Hosius présente les faits : au reçu de la lettre de Men-

Cette incohérence dans la conduite de Hosius, cette divergence absolue de ses efforts avec le programme si simple, si précis de la Curie, illustre, mieux que tous les exemples que nous avons vus jusqu'à présent, la situation qu'occupait Hosius à Rome et le cas qu'on faisait de lui. Hautement admiré pour ses connaissances approfondies dans les questions dogmatiques et pour sa vaste et profonde érudition, sincèrement estimé et vénéré pour les nombreux services qu'il avait rendus à l'Église, le vieux cardinal n'en était pas moins considéré comme un piètre diplomate. Craignant ses coups de tête, son empressement irréfléchi, Grégoire XIII et Tolomeo Gallio ne crurent pas devoir lui confier, à lui, le représentant officiel de la princesse Anna à Rome pour les affaires de Naples, leurs projets, même, comme dans le cas présent, lorsque ceux-ci tendaient exactement vers le même but que les efforts de Hosius.

doza, offrant de révoquer l'ordre de payer les intérêts de l'emprunt Sforza par suite du mariage d'Anna avec un hérétique. Grégoire XIII aurait fait appeler Hosius pour savoir si cette nouvelle était authentique. Le cardinal aurait alors assuré au Pape que, dans les lettres qu'il avait reçues de Pologne, il n'avait jamais été question d'un tel mariage, et qu'il était persuadé que cette nouvelle, provenant de Vienne, était fausse. C'est sur cette assurance que Grégoire XIII aurait fait écrire à Mendoza de ne pas suspendre le payement promis.

Or, nous venons de voir que les choses s'étaient passées tout autrement. Il est hors de doute que l'incident raconté par Hosius est de pure imagination. (Cfr. chap. VII, p. 394, note 1.)

Sa lettre est écrite le 15 juin, c'est-à-dire *six* semaines après le mariage d'Anna. A cette date, personne à Rome — et Hosius moins que quiconque — n'ignorait plus cet événement. Il est donc inadmissible que le cardinal eût, à cette époque, essayé d'un subterfuge auquel personne ne se serait laissé prendre. La seule explication plausible de cette lettre est donc le désir du cardinal de s'attribuer le mérite du succès obtenu par l'énergique intervention de Grégoire XIII.



CHAPITRE X

ORIGINE DES RELATIONS *OFFICIELLES* ENTRE LE SAINT-SIÈGE ET LA SUÈDE

Résultats décevants de la politique de Jean III. — Situation créée par l'élection de Pologne en 1575. — Hésitations. — Les succès de Batory décident Jean III à se rapprocher de Rome. — La liturgie suédoise. — La mort de Rosinus prive Jean III de tout représentant à Rome. — Hosius conseille au roi d'intervenir personnellement dans les affaires Sforza. — Lauréo projette un mariage entre l'archiduc Mattias et la princesse Anna de Suède. — Brancaccio propose à Jean III une intervention à Naples. — Illusions provoquées par toutes ces démarches. — Nécessité d'une action énergique et prompte. — Jean III se décide à envoyer à Rome une ambassade officielle.

Les résultats des cinq premières années de la politique étrangère de Jean III avaient été aussi décevants que possible. De tous les côtés la « diplomatie » suédoise avait piteusement échoué et, en 1576, le roi se voyait forcé de s'avouer à lui-même que, loin d'acquérir l'estime et les sympathies des souverains et des peuples avec lesquels il avait entamé des relations, il n'avait réussi qu'à se rendre ridicule et suspect à tous, et cela, par-dessus le marché, sans atteindre un seul des avantages, soit politiques, soit matériels, qui formaient le but de ses efforts. La brouille avec Philippe II, le fiasco complet des relations franco-suédoises, engagées cependant sous des auspices si brillants, les désastres de Livonie, l'impossibilité d'ob-



tenir une solution des affaires Sforza, les deux échecs consécutifs de la candidature suédoise en Pologne (1), constituaient une série éloquente de revers, de défaites, d'autant plus graves qu'à l'intérieur même du royaume la politique étrangère du roi avait provoqué un mécontentement qui allait croissant de jour en jour.

Les raisons de cette non-réussite absolue de toute sa politique n'étaient nullement un secret pour Jean III : elles lui avaient été signalées par Stanislas Warszewicki dès 1574 ; elles lui avaient été démontrées en dernier lieu par les pourparlers entre Anders Lorichs et les Nonces de Pologne et de Vienne, lors de l'interrègne de 1575 en Pologne. Mais, soit suffisance et foi illimitée en sa supériorité diplomatique, soit confiance exagérée dans l'importance qu'on attribuait à l'étranger à la puissance de la Suède, soit enfin pusillanimité vis-à-vis du mécontentement de ses sujets, Jean III s'était jusqu'alors refusé à se rendre à l'évidence.

A ce point de vue, l'élection de Pologne en décembre 1575 — le plus complet échec qu'eût encore essuyé le roi de Suède — fut une leçon, dure il est vrai, mais salutaire et profitable. Elle mit en relief, mieux que n'avaient pu le faire les remontrances de conseillers toujours intéressés, tous les défauts de la politique de Jean III. Alors que sa propre candidature échouait misérablement, sans égards aux avantages incontestables qu'elle possédait sur

(1) Dans les questions secondaires, telles que celles de la libre entrée du port de Narva, des beaux-frères allemands de Jean III, des complications avec le Danemark au sujet des *trois couronnes*, des négociations à Rome concernant la communion, l'hospice de Sainte-Brigitte, etc., etc., la diplomatie suédoise avait été tout aussi malheureuse que dans les affaires de première importance, et cela pour des raisons absolument identiques.



celles de tous ses compétiteurs, Rome, en dépit de la haine unanime des Polonais pour les Habsbourg, faisait triompher son protégé, et — circonstance plus grave encore — lorsque la noblesse non sénatoriale, exaspérée par ce résultat, avait cherché un candidat à opposer à l'empereur, plutôt que de s'adresser à lui, le puissant roi de Suède, le voisin, l'allié naturel, comme elle l'avait fait en 1573, elle avait jeté son dévolu sur un prince presque inconnu, vassal du sultan, et souverain d'une horde à demi barbare.

Jean III comprit enfin qu'à force de ménager la chèvre et le chou, à force de faire la cour à tous les partis, il n'avait réussi qu'à s'aliéner tout le monde. Il comprit qu'au sein de l'époque de crises et de luttes sans merci que traversait l'Europe d'alors, il fallait être : en religion, ou catholique ou réformé; en politique, ou Français ou Espagnol — à moins de renoncer à tout rôle dans la grande politique européenne, et de revenir à la politique saine et naturelle des belles années du règne de Gustaf Vasa (1).

Le difficile était de savoir à laquelle de ces alternatives se rallier. L'alliance française présentait ceci d'avantageux qu'elle n'engageait en rien l'attitude du roi en matière de religion; c'était elle, par conséquent, qui présentait le moins de dangers au point de vue de la politique intérieure de la Suède. En revanche, la France, en 1576, était loin de posséder la position prépondérante à laquelle elle avait été sur le point de s'élever immédiatement après l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne. Pour le moment, c'était la coalition Habsbourg-Espagne

(1) Cfr. Introduction.



qui tenait la corde, et tout semblait indiquer qu'elle la conserverait définitivement. Enfin, depuis qu'Henri III avait complètement abandonné les grandioses projets de Catherine de Médicis dans le Nord-Baltique, les relations franco-suédoises, bien que non interrompues, ne présentaient plus aucun intérêt, immédiat, vital, ni pour la France, ni pour la Suède.

L'alliance espagnole, au contraire, offrait à Jean III des avantages considérables, tant politiques qu'économiques. Mais, depuis 1574, Philippe II ne voulait plus entendre parler du roi de Suède ; il refusait ostensiblement de répondre à ses avances, soit directes, soit indirectes (1). L'empereur, à supposer qu'il eût consenti à interposer ses bons offices en faveur d'une réconciliation, n'avait pas assez d'autorité auprès du roi d'Espagne pour qu'on pût espérer un résultat favorable. Pour rentrer en grâce, il n'y avait qu'un seul et unique moyen : recourir à une intervention du Saint-Siège. Or, Jean III savait désormais, par expérience, qu'à moins d'une soumission pleine et entière aux désirs de la Curie, c'est-à-dire *à moins de l'ouverture de relations officielles avec Rome*, le Pape ne ferait absolument rien en sa faveur. Et encore ! abusé qu'il était sur les sentiments réels de la Curie à son égard, par suite des rapports exagérés de Lorichs, le roi n'était nullement certain que le Saint-Siège consentît, même à ces conditions, à s'intéresser à lui.

(1) Nous savons (Cfr. p. 231) que, de suite après le départ de Suède de Stanislas Warszewicki, Jean III avait essayé, par l'intermédiaire de son frère, le duc Charles de Södermanland, de renouer des relations avec Philippe II. Plus tard, Rome avait essayé d'interposer ses bons offices (Cfr. p. 335) ; Philippe II ne s'était pas laissé fléchir. En janvier 1576, Jean III essaya enfin de s'adresser directement au roi d'Espagne *(Jean III à Philippe II,* le 23 janvier 1576. *Doc. N° 549),* mais sans plus de succès. Le Roi Catholique ne daigna même pas répondre.



La double élection de Pologne vint encore compliquer la situation. En Suède, comme du reste ailleurs aussi, on ne prêta au commencement que fort peu d'importance à l'élection de Batory. Le voévode de Transylvanie n'était pas de taille à pouvoir lutter contre son puissant rival et un triomphe très prochain de l'empereur semblait assuré. Or, Maximilien une fois maître à Cracovie, les deux grands buts, voire la raison d'être de toute la politique étrangère de Jean III, se trouvaient supprimés. Plus de couronne de Pologne à conquérir et plus d'héritage Sforza à arracher aux Espagnols! Pour la couronne, il fallait en faire à tout jamais son deuil; quant à l'héritage, désormais acquis à Anna de Pologne (1), il n'y avait plus qu'à attendre qu'il plût à cette dernière de le partager. En d'autres mots, plus n'était besoin ni de l'alliance peu avantageuse de la France, ni de celle, compromettante par ses exigences, du Saint-Siège et de l'Espagne!

On put croire un instant que Jean III se déciderait pour la troisième des alternatives dont nous venons de parler, et qu'abandonnant toute politique d'aventure, il adopterait celle, seule proportionnée aux forces réelles de son royaume et appropriée aux besoins de son peuple, de non-intervention dans la grande politique européenne.

Malheureusement pour la Suède, Jean III n'était pas homme à renoncer ainsi à ses chimères. Les événements ne vinrent, hélas! que trop tôt, en changeant le cours de ses idées, mettre un terme à son « accès » de bon sens.

(1) La Regia Corte ayant déclaré Anna héritière universelle *(Doc. N° 479)* et Philippe II ayant promis tout son appui au cas où un Habsbourg serait élu roi de Pologne, l'affaire Sforza pouvait à bon droit être considérée comme définitivement réglée.

Les fausses accusations d'accaparement des revenus Sforza, lancées par Anders Lorichs contre la princesse Anna (1), ainsi que l'attitude de l'infante à l'égard de la candidature suédoise durant l'interrègne, avaient exaspéré Jean III, d'autant plus que le prochain mariage d'Anna avec un archiduc d'Autriche enlevait au roi tout espoir de se faire rendre justice (2) et le mettait entièrement à la discrétion de sa belle-sœur. Les chances de recouvrer la part de Catherine de Suède à l'énorme succession Sforza semblaient compromises irrémédiablement.

Aussi se figure-t-on aisément avec quelle satisfaction intime Jean III apprit les succès de jour en jour plus considérables de Batory. Le roi connaissait suffisamment sa belle-sœur pour être persuadé que, le jour où le voévode triompherait, Anna n'hésiterait pas un instant à se prononcer pour lui. Une telle éventualité, brouillant à jamais la princesse avec l'empereur, et par conséquent avec Philippe II et le Pape (3), ne pourrait manquer de changer du tout au tout la face des choses à Naples.

(1) Cfr. chap. VIII, p. 449, et *Doc. N° 540*.

(2) A l'égard des affaires Sforza, Jean III partageait, bien entendu, tous les préjugés des Polonais; en d'autres termes, la conduite des autorités napolitaines, de Philippe II et de l'empereur dans cette question n'était à ses yeux qu'un tissu d'abus et d'injustices. L'arbitrage impérial de 1563 (Cfr. Appendice, p. 523) constituait tout particulièrement une injustice criante, un précédent décourageant.

Jean III, qui ne connaissait que trop l'avarice et le manque de scrupules de sa belle-sœur, la jugeait parfaitement capable de refuser tout partage avec Catherine de Suède. Brouillé avec le Pape, brouillé avec Philippe II, il ne restait que l'empereur à qui un appel à la justice pût être adressé, si cette éventualité se réalisait. Or, quelle justice pourrait-on bien attendre de Maximilien, le jour où Anna serait sa belle-fille?

(3) Jean III ne pouvait évidemment pas prévoir l'attitude qu'observerait le Saint-Siège vis-à-vis d'Anna. L'élection de Maximilien était l'œuvre de Rome; il semblait tout naturel que Rome prît également parti pour son protégé dans la question de l'héritage. Les Polonais accusaient la Curie

Fallait-il, dans de telles conditions, abandonner la partie? Profitant de l'indignation qui devait régner à Rome contre Anna, ne réussirait-on pas, avec un peu d'adresse, beaucoup de concessions et avec l'appui de l'empereur (1), à regagner les bonnes grâces de la Curie et sauvegarder les intérêts de Catherine de Suède à Naples? Bien plus, pouvait-on prévoir comment se terminerait le conflit entre le vieil empereur et Batory? L'issue finale, sinon immédiate, ne serait-elle peut-être pas une nouvelle élection en vue de laquelle Jean III, instruit par l'expérience et mieux inspiré que précédemment, saurait se concilier l'appui du Saint-Siège (2)?

Telles furent les considérations qui décidèrent Jean III à abandonner définitivement toute idée de renonciation à la politique d'aventures.

Il fallait d'abord et à tout prix se réconcilier avec Rome.

L'automne précédent, alors qu'il s'était agi de s'acquérir l'appui du Saint-Siège en vue de l'élection de Pologne, le roi, secondé par son secrétaire, Petrus Fecht, avait entrepris l'élaboration d'une liturgie suédoise dans l'esprit des articles imposés au nouvel archevêque d'Upsala lors de sa nomination à la chaire primatiale de Suède. Ces travaux furent maintenant poussés avec une activité

d'avoir toujours montré une partialité excessive en faveur des Habsbourg au cours des affaires de Naples; il était naturel que Rome s'efforçât de venger l'affront fait à l'empereur par Anna.

(1) Aussitôt après l'élection de Maximilien au trône de Pologne, Jean III avait ordonné à Anders Lorichs de tout faire pour gagner les bonnes grâces de l'empereur et de s'efforcer particulièrement à conclure une alliance matrimoniale entre les Habsbourg et les Vasa.

Jean III à Lorichs, janvier 1576. *(Arch. R. Suède, Polonica.)*

(2) En Pologne même, on avait proposé d'annuler l'élection soit de Maximilien, soit de Batory, et d'avoir recours à une nouvelle élection, régulière.



toute nouvelle, et bientôt Jean III et son collaborateur purent mettre la dernière main à une œuvre qui, selon leur avis, devait à la fois satisfaire Rome et ne rien présenter d'absolument inacceptable ni pour le clergé, ni pour l'aristocratie suédoise. Due principalement à la plume de Petrus Fecht, cette liturgie (le peuple la baptisa du nom de *livre rouge* d'après la couleur de sa reliure) ne différait, somme toute, de la liturgie officielle de l'Église catholique qu'en trois points capitaux : elle reconnaissait la communion *sub utraque*, le mariage des prêtres et la célébration de la messe en langue vulgaire (1). On prit soin de bien souligner — en Suède — que la nouvelle loi ecclésiastique royale n'avait rien à voir avec la liturgie « *papiste* », et surtout qu'aucun danger ne menaçait les propriétaires des anciens biens ecclésiastiques, « sécularisés » lors de l'imposition de la réforme par Gustaf Vasa (2).

(1) Nous reviendrons plus longuement sur la liturgie de Jean III en parlant des négociations auxquelles elle donna lieu entre le roi et Antonio Possevino.

(2) Inspirée en grande partie par les doctrines de Cassander, l'œuvre de Fecht était, on le voit, très adroitement composée. La communion *sub utraque*, le mariage des prêtres et la messe en langue vulgaire étaient trois points que l'Église catholique elle-même avait — surtout jusqu'au Concile de Trente — accordés à maintes reprises, qu'elle accorde même exceptionnellement encore aujourd'hui. On pouvait donc espérer à ce sujet une concession. D'un autre côté, ces trois points, constituant les caractéristiques *extérieures* de l'Église réformée, suffisaient amplement, dans un pays aussi inculte que l'était alors la Suède, pour justifier aux yeux de la nation l'assurance du roi que sa liturgie n'avait rien de *papiste* et pour masquer ce qu'elle renfermait de vraiment catholique au point de vue dogmatique. A Rome, au contraire, ce rapprochement dogmatique devait faire grande impression. Enfin le mariage des prêtres garanti au clergé, et la conservation des biens de l'Église à l'aristocratie, réduisant à néant les appréhensions *matérielles* des deux classes, supprimaient la *seule* opposition *sérieuse* qui fût à craindre, celle basée sur les intérêts égoïstes, personnels des sujets du roi.

La liturgie, dont la publication fut, bien entendu, communiquée à Rome (1), devait incontestablement donner au roi des titres sérieux à la bienveillance de Grégoire XIII. Il semble même que Jean III, exagérant l'effet qu'elle produirait à Rome, crut pouvoir tourner l'épineuse question d'une ambassade officielle et se contenter, pour cette fois-ci encore, d'un subterfuge, en donnant ordre à Petrus Rosinus de se présenter auprès de la Curie comme représentant *officiel*, non plus de la reine seule, mais du roi en personne (2). Étant donné le mécontentement qu'avait provoqué en Suède la promulgation de la liturgie et particulièrement le refus catégorique du duc Charles de Södermanland de l'autoriser dans son duché (3), il était nécessaire d'éviter à tout prix d'exciter encore les esprits par l'expédition d'une ambassade à Rome. L'envoi de nouvelles instructions à Rosinus, la métamorphose même de celui-ci en ambassadeur officiel pouvaient fort bien passer inaperçus. Et, du reste, n'était-il pas tout indiqué comme représentant de Jean III auprès du Pape?

C'est à ce moment même qu'on apprit inopinément, à Stockholm, la mort de l'habile négociateur. En même temps arrivaient les exhortations de Botwid Nericius et d'Olaus Magnus d'envoyer au plus vite un nouvel ambas-

(1) Cette communication semble avoir été faite par la reine elle-même, dans une lettre qu'elle adressa à Hosius et qui malheureusement ne nous est connue que par la réponse, fort peu explicite, qu'y fit le cardinal.

Catherine de Suède à Hosius, le 3 avril 1576. *(Doc. N° 578.)*

(2) Les instructions à ce sujet nous sont absolument inconnues; certains indices permettent de supposer qu'elles furent expédiées de Stockholm simultanément à la lettre de la reine à Hosius du 3 avril 1576. *(Doc. N° 578.)*

(3) Le duc Charles à Jean III, le 11 mars 1576 *(Arch. R. Suède, Diarium du duc Charles)*. Cfr. SÖDERQVIST, *Jean III och Hertig Karl.*

sadeur si l'on voulait conserver le moindre espoir de regagner l'hospice de Sainte-Brigitte (1).

En elle-même déjà, la mort de Petrus Rosinus constituait une perte irréparable pour la diplomatie suédoise. Survenue au moment où plus que jamais une action énergique à Rome était de toute nécessité, elle devenait un vrai désastre; un désastre d'autant plus grave qu'on n'avait personne sous la main qui pût remplacer le défunt, soit au point de vue des capacités diplomatiques, soit à celui de la connaissance des affaires et des négociations en Italie, soit surtout à celui des relations et des sympathies acquises dans la société romaine. Aussi la stupeur fut-elle grande à Stockholm.

Les nouvelles données par Botwid Nericius et Olaus Magnus sur l'attitude de la Curie vis-à-vis des affaires suédoises n'étaient guère encourageantes et ne confirmaient que trop, hélas! les déclarations pessimistes faites trois mois auparavant par Lorichs. Serait-il possible dans de telles conditions de renouer des relations avec Rome, maintenant qu'on n'avait plus à compter sur les talents, le dévouement et l'adresse de Petrus Rosinus?

Tandis que ces réflexions s'agitaient dans l'esprit de Jean III, les événements se précipitaient les uns sur les autres, et de plus en plus graves.

Ce fut premièrement la nouvelle, reçue vers la mi-mai, du mariage de la princesse Anna avec Batory et du couronnement de ce dernier (2). Pour Jean III, cette nouvelle signifiait que le moment d'agir était venu.

(1) Cfr. chap. IX, p. 467, et *Doc. Nos 556, 557* et *558*, qui furent envoyés en Suède par le comte Olivero di Arco.

(2) La cérémonie avait eu lieu le 1er mai, à Cracovie.



Puis ce furent, à quinze jours à peine d'intervalle, les deux lettres du cardinal Hosius à Catherine de Suède, du 30 mars et du 15 avril 1576 (1) ; lettres dans lesquelles le vieux prélat, tout en signalant les intrigues ourdies par l'empereur contre Anna de Pologne, et les dangers que courait de ce fait la succession Sforza, exhortait le roi à intervenir et offrait de soutenir de son mieux les revendications de la reine de Suède.

Tout alarmant que fût leur contenu, ces deux lettres n'en constituaient pas moins un encouragement puissant pour Jean III. On ne pouvait évidemment savoir à Stockholm, où l'on ne connaissait pas le caractère de Hosius, combien peu le cardinal de Warmie était initié aux projets diplomatiques de la Curie (2). Écrites par le cardinal Grand Pénitencier, par l'homme qu'on savait être un des conseillers les plus écoutés de Grégoire XIII, et l'un de ceux que le Pape honorait le plus, ces deux lettres, étant donnée leur importance politique, ne pouvaient évidemment que refléter les propres intentions du Pape. A Stockholm, on devait immanquablement en tirer, et on en tira en effet, la seule conclusion logique qui fût possible, à savoir que le Saint-Siège lui-même ne demandait pas mieux que de reporter sur Catherine de Suède toute la bienveillance témoignée jusqu'à ce jour à l'ingrate Anna de Pologne (3).

(1) Cfr. chap. IX, p. 490, ainsi que *Doc.* 574 et 589.

(2) Cfr. chap. IX. p. 492

(3) Cette conclusion s'harmonisait admirablement avec l'idée qu'on avait à Stockholm au sujet de l'attitude de la Curie dans les affaires Sforza en général. Une conduite semblable à celle de l'empereur, une vengeance sur Anna de l'affront infligé au candidat du Saint-Siège à l'élection de Pologne, une vengeance d'autant plus éclatante qu'Anna, par son mariage avec un *hérétique*, offensait doublement le Pape, semblait tellement natu-



Du jour au lendemain, la situation de Jean III se trouvait ainsi modifiée du tout au tout. Au moment même où il hésitait à faire au Saint-Siège des ouvertures qui, dans l'opinion du roi, couraient grand risque d'être dédaigneusement repoussées, il se trouvait au contraire que la Curie elle-même faisait le premier pas vers une réconciliation et *offrait* à Jean III son appui.

Si hier encore, trompé qu'il était par les relations tendancieuses d'Anders Lorichs et les rapports pessimistes de Botwid Nericius et d'Olaus Magnus, le roi exagérait le mauvais vouloir du Saint-Siège à son égard, dorénavant, sous l'impression des lettres du cardinal Hosius, il passera à l'autre extrême, tout aussi faux, et se croira désormais l'objet d'une bienveillance spéciale de la part de Rome.

Et, comme si les lettres de Hosius ne suffisaient déjà pas à fausser absolument les vues de Jean III et à le pousser définitivement dans la voie d'une politique franchement et ouvertement romaine, deux incidents viennent encore coup sur coup agir dans le même sens.

Le triomphe définitif de Batory, son couronnement et son mariage avec la princesse Anna n'avaient pas abattu le courage du Nonce Lauréo. Son ardent désir de sauvegarder, en dépit de tout, les intérêts de la maison d'Autriche, lui suggéra un projet qui semblait devoir contenter

relle que Jean III l'avait même prévue, bien que dans des proportions beaucoup moins vastes. Les lettres de Hosius purent d'autant plus facilement passer comme l'expression des désirs de la Curie que le Pape, nous le savons, n'avait jusqu'à présent jamais été en correspondance *directe* avec le roi, et que toutes les relations entre lui et Jean III avaient constamment eu lieu indirectement, par l'intermédiaire du cardinal d'un côté, de la reine de l'autre, tout comme dans le cas présent.



tout le monde et concentrer sur la personne d'un archiduc les sympathies des nationalistes jagelloniens aussi bien que celle des batoriens et des catholiques de toutes nuances. Anna Jagellon ayant cinquante-trois ans passés, tout espoir d'avoir des enfants lui était interdit. On pourrait, par conséquent, facilement la décider à abandonner ses droits à la succession Sforza à sa nièce, la petite princesse Anna Vasa, fille de Jean III et par sa mère une Jagellon. La princesse serait envoyée en Pologne pour y être élevée par sa tante en bonne catholique. De son côté, l'empereur enverrait à la Cour de Batory, pour y être élevé *en Polonais,* l'archiduc Mattias, lui aussi un enfant, et par ce fait moins en butte à la haine des Polonais que ses frères aînés. Une fois que les deux jeunes gens auraient atteint l'âge voulu, on les marierait, après quoi Batory adopterait Mattias et le ferait aussitôt proclamer héritier du trône par la Diète (1).

Nous ignorons absolument l'accueil qu'on fit à Rome à ce projet incontestablement ingénieux. Sur Jean III, en revanche, auquel Lorichs le communiqua vers la fin du mois de mai, il fit une impression des plus considérables, et le confirma dans sa conviction qu'il était dorénavant le Benjamin du Saint-Siège.

Une dernière surprise, tout aussi agréable que les autres, lui était encore réservée. Le 17 juin 1576, le gouverneur de Stockholm avisait le roi, alors en villégiature dans les environs de la capitale, de l'arrivée en Suède d'un agent italien. Carlo Brancaccio (2) — car c'était lui — ne vou-

(1) Ce projet fut communiqué à Rome le surlendemain du jour où Batory avait été couronné.

Lauréo au cardinal de Como, le 3 mai 1576. *(Doc. N° 592.)*

(2) Cfr. chap. IX, p. 472.



lut pas s'expliquer avec le gouverneur au sujet de l'objet de sa mission; il préféra attendre le retour du roi à Stockholm (1). Bien que nous ne possédions aucune relation de l'entrevue entre Jean III et le gentilhomme italien, il n'est nullement difficile de se rendre compte du sujet sur lequel roula la conversation (2). Brancaccio excita le roi contre Anna de Pologne, l'engagea à intervenir personnellement dans les affaires de Naples et s'offrit, cas le échéant, à mettre toute son expérience au service de Jean III. Il ne faisait en d'autres mots que répéter et confirmer ce que Hosius avait écrit.

N'oublions pas que Brancaccio était recommandé à Jean III par l'empereur lui-même (3). Sa mission constituait donc implicitement une garantie que Maximilien II, lui aussi, appuierait les prétentions suédoises à Naples. Protégé ainsi par le Pape et par l'empereur, le roi de Suède pouvait envisager l'avenir avec calme et confiance.

Nous avons dit plus haut que l'élection de Pologne avait été pour Jean III une leçon sévère autant que profitable. En effet, en juin 1576, alors que tout semble se conjurer en sa faveur, alors que successivement l'empereur et le Pape lui envoient faire des avances, Jean III sait montrer qu'il a profité des enseignements des années passées. Il ne s'«emballe» pas, cette fois-ci, comme il l'a

(1) Jean III au gouverneur de Stockholm, le 17 juin 1576. *(Doc. N° 609.)*

Le gouverneur de Stockholm à Jean III, le 18 juin 1576. *(Doc. N° 610.)*

Jean III au gouverneur de Stockholm, le 19 juin 1576. *(Doc. N° 611.)*

(2) Le but du voyage de Brancaccio et le résultat de ses pourparlers avec Jean III et Catherine de Suède ressortent du reste clairement du rôle que jouera bientôt le jeune Napolitain, lors de l'ambassade en Italie de Pontus de la Gardie, dont nous nous occuperons plus loin.

(3) Cfr. chap. IX, p. 474 et *Doc. N° 582.*

fait en 1574, lors de l'arrivée de l'agent de Philippe II, et comme il a été en bonne voie de le faire en 1575, lors de la visite de Pinart de Cramailles. Aujourd'hui, Jean III a plus d'expérience, plus de flair; il reste calme; il comprend que les offres qu'on lui fait de tous côtés ont un dessous, un but intéressé. Il comprend que la bienveillance qu'on lui témoigne n'est que la conséquence du dépit qu'on ressent envers Anna, et que ce sentiment peut changer d'un jour à l'autre. Le projet de Lauréo n'est-il pas un indice d'une réconciliation possible entre le Pape et l'empereur d'un côté, Anna et Batory de l'autre? Jean III prévoit que ce qu'on lui offre aujourd'hui, on le lui refusera peut-être demain, et que, par conséquent, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Du reste, tout le monde le lui répète sur des tons différents, Nericius et Olaus Magnus, aussi bien que Hosius et Brancaccio. Philippe II ne s'est pas prononcé encore; il faut à tout prix agir avant qu'il ne le fasse. Et Jean III, cette fois-ci, n'hésite pas.

Mais où les progrès de la diplomatie suédoise — celle-ci et le roi ne font qu'un — se révèlent le plus clairement, c'est dans la question de l'ambassade *officielle* à envoyer à Rome.

Dans sa lettre du 30 mars, Hosius soulignait encore la nécessité d'une telle démarche. Cette nécessité, Jean III l'avait comprise longtemps auparavant, mais il avait systématiquement essayé de s'y soustraire, dernièrement encore, lors de l'interrègne de 1575 en Pologne. Cette fois-ci, le roi comprit que, si une des conditions *sine qua non* du succès était de profiter énergiquement et immédiatement de l'occasion extraordinaire qui s'offrait, il

était non moins indispensable qu'il se soumît de son côté aux exigences de ceux qui lui offraient leur aide, et qu'il s'y soumît sans perdre un temps précieux en marchandages (1).

Rome exigeait avant tout l'envoi d'une ambassade *officielle :* Jean III se résolut à satisfaire Rome, et à le faire pleinement.

Il pouvait désormais hasarder une telle démarche. La servilité avec laquelle l'aristocratie aussi bien que le clergé suédois s'étaient pliés aux fantaisies liturgiques du roi, entrait pour beaucoup dans cette décision : leur promptitude à obéir aux moindres vœux de Jean III avait réduit à néant une bonne part des appréhensions de jadis au sujet du danger qu'il y avait à entamer ouvertement des relations avec le Saint-Siège. D'autre part, les avantages d'une soumission aux volontés du Pape étaient tels qu'il valait bien la peine d'affronter, pour les obtenir, quelque explosion de mauvaise humeur, voire même quelque tentative d'opposition en Suède même.

Toujours est-il que Jean III montra cette fois-ci plus d'indépendance, de décision, qu'il ne l'avait jamais fait. Les mesures nécessaires à la prompte expédition d'une ambassade officielle en Italie furent immédiatement prises.

(1) Un fait montre bien que Jean III, cette fois-ci, était décidé à agir ouvertement. Carlo Brancaccio lui avait, nous l'avons vu, offert ses services. Le roi accepta et Brancaccio fut envoyé directement à Naples comme agent suédois. Or, rien n'empêchait Jean III de charger Brancaccio de passer par Rome et de s'y présenter comme son agent officiel ; c'était exactement ce qui avait eu lieu lors de l'envoi de Petrus Rosinus en Italie, et Brancaccio semblait être parfaitement apte à remplacer en tout le docte Belge. Si donc Jean III ne profita pas de cette occasion, c'est qu'il était bien décidé à envoyer à Rome une personne qui fût réellement un ambassadeur suédois, c'est-à-dire une personne appartenant à sa Cour et jouissant d'une position marquante dans le royaume.



Pour le Saint-Siège et la Suède, une ère nouvelle va s'ouvrir. L'époque des relations privées, secrètes est définitivement close et cède la place à celle des relations à ciel ouvert, officielles, interrompues un demi-siècle auparavant par la réforme religieuse de Gustaf Vasa.

APPENDICE

L'HÉRITAGE SFORZA

1557-1572

Bona Sforza. — Son mariage. — Influence de son séjour en Pologne. — Brouille avec Sigismond-Auguste. — Retour de Bona en Italie. — Guerre entre Paul IV et l'Espagne. — Le duc d'Albe emprunte à Bona 430,000 ducats. — Mort de Bona. — Son testament. — Sigismond-Auguste refuse de reconnaitre le testament et prétend que sa mère a été empoisonnée par ses propres serviteurs. — Caractère problématique de cette accusation. — Sigismond-Auguste réclame l'invalidation du testament et l'investiture de Bari et de Rossano. — Arbitrage impérial. — Sigismond-Auguste refuse de s'y soumettre. — Revendications matérielles. — État de la question à la mort du roi. — Montant des créances de Jean III. — Jusqu'en 1572. — De 1572 à 1575. — De 1575 à la mort de Catherine Jagellon. — Importance de l'héritage pour la Suède. — Le recouvrement de l'héritage, une affaire personnelle du roi et non une question d'intérêt pour la nation entière.

La question des prétentions de Jean III à la succession de la reine Bona joue un rôle si considérable dans les relations de la Suède avec le Saint-Siège au seizième siècle, qu'il est nécessaire de donner ici un aperçu de l'origine et de l'importance de ces prétentions (1).

(1) La succession de Bona Sforza a fait l'objet d'une étude spéciale de l'historien polonais Klement Kantecki *(Sumy neapolitanskie, opowiadanie historyczne)* laquelle, toutefois, est d'une partialité excessive en faveur des prétentions polonaises. Pour faciliter les renvois, je citerai constamment dans l'exposé suivant la traduction allemande de l'ouvrage de Kantecki :



Bona Sforza, née en 1491, était fille de Giovanni Galeazzo Sforza, duc de Milan, mort en 1494, et de sa femme et cousine Isabelle, fille du roi Alphonse II de Naples, mort en 1495. C'est de celle-ci que Bona hérita du duché de Bari, des principautés de Rossano et de Manfredonia ainsi que d'un nombre considérable de propriétés et d'immeubles situés tous dans le royaume de Naples.

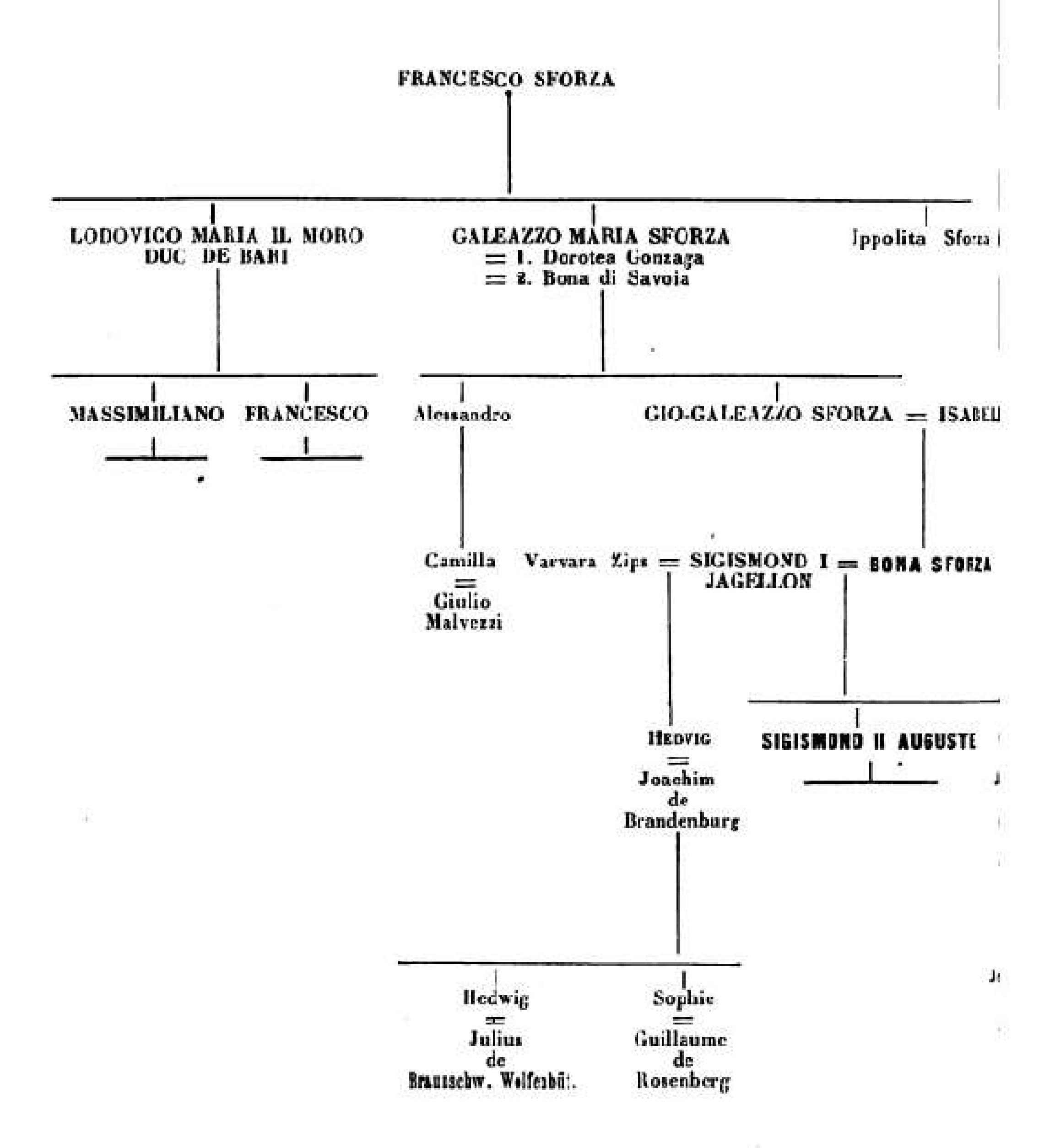
En 1518, Bona épousa Sigismond I[er], roi de Pologne, dont elle eut cinq enfants : un fils, qui fut plus tard le roi Sigismond II Auguste, et quatre filles. L'aînée, Isabelle, épousa, du vivant de Bona, Jean Zapolya, voévode de Siebenbürgen (Transsylvanie) et roi de Hongrie ; la seconde, Sophie, épousa en 1556, le duc Heinrich de Braunschweig-Wolfenbüttel; la troisième fut la princesse Anna, plus tard femme de Stefan Batory et reine de Pologne ; la quatrième enfin était Catherine, la femme de Jean III de Suède, qui fut la souche de la dynastie des Vasa en Pologne (1).

Die Neapolitanischen Summen, ein historischer Essays. Posen, Jolowicz, 1882, in-8°, 256 pages.

La manière dont Kantecki traite la question ressort on ne peut mieux de la note 2 à la page 92 de son ouvrage (édition allemande). L'auteur y affirme que « *die ausführlichste Besprechung der Barer Angelegenheit in der italienischen Litteratur finden wir in dem 4 bandigen Werke Dell' Istoria civile del Regno di Napoli da Pietro Giannone* (XXXIII). *Der Verfasser behandelt die ganze Sache sehr lakonisch bei Erwahnung des Thomas von Salerno* ». Là-dessus, Kantecki cite *cinq* lignes, qui représenteraient donc tout le savoir de Giannone, et il ajoute : « *So viel über Bari, über das Geld kein Wort!* » Or, si maintenant nous ouvrons Giannone, nous trouvons que *tout* le chapitre I[er] du livre XXXIII est consacré à l'affaire de Bari. Des *neuf pages* que contient ce chapitre, Kantecki n'a pris que cinq lignes, et la raison est évidente. *Le reste entier du chapitre démontre les droits absolus de Philippe II sur Bari et Rossano, c'est-à-dire exactement le contraire de ce que veut démontrer Kantecki.*

(1) Voir le tableau généalogique ci-contre.





Pour ne pas surcharger inutilement le tableau, nous laissons de côté les titres et qualités des personnages mentionnés, ainsi que les dates biographiques, toutes ces données étant indiquées dans le texte, aux endroits correspondants.

ARAGON)

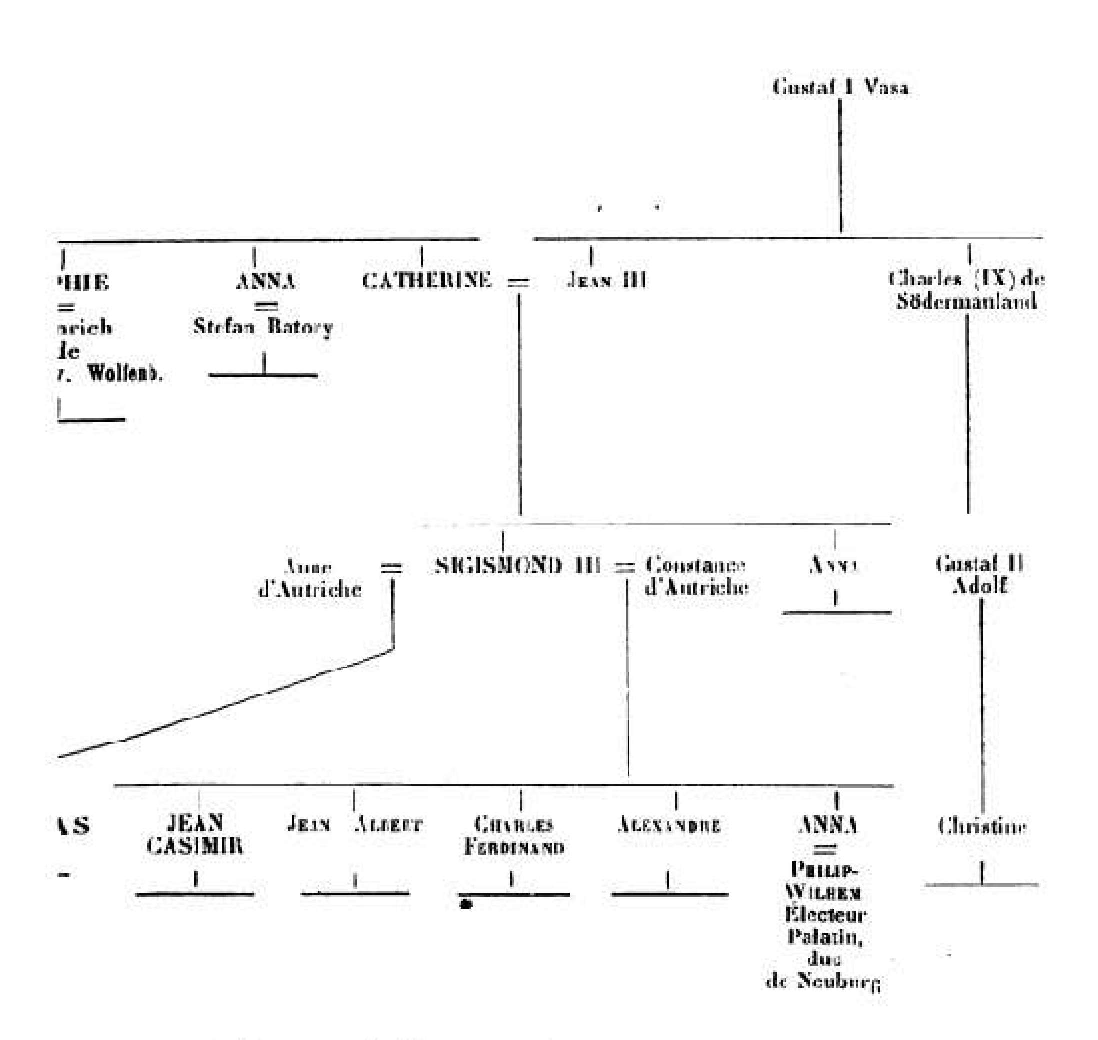
TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

NAPLES

DE L'HÉRITAGE SFORZA

Depuis les origines jusqu'au milieu du XVII[e] siècle



igne = entre deux noms indique un mariage.
igne ⊥ au-dessous d'un nom indique que le personnage en
n est mort sans descendance directe.

L'influence de Bona sur son mari et sur l'histoire de la Pologne fut immense et désastreuse. Intrigante, avide de pouvoir et de richesses, la jeune reine se mêla du premier jour à toutes les questions de la vie politique et économique du royaume. Elle était arrivée en Pologne escortée d'une suite nombreuse d'Italiens, auxquels elle ne tarda pas à procurer des positions brillantes et lucratives, ce qui naturellement attira à la Cour de nouveaux compatriotes de la reine. Bientôt la Pologne se vit envahie par une vraie nuée d'aventuriers, principalement Milanais, gens souvent sans aveu, sans conscience, dont l'unique but était de faire fortune. C'est à cette invasion que la Pologne dut cette longue période d'italianisme qui se prolongea très avant dans le dix-septième siècle. Les effets s'en firent sentir jusqu'en Suède, où, en même temps que l'influence polonaise, pénétrèrent aussi un nombre considérable d'Italiens, qui ne tardèrent pas à envahir particulièrement les services diplomatiques et militaires du royaume. Il suffit de citer les di Arco, les Brancaccio, les Cagnoli, les Ferrari, les Guagnini, etc.

A la Cour de Pologne le favoritisme et la simonie atteignirent sous le régime de la reine Bona un degré absolument fantastique. Tout se vendait : honneurs, charges, dignités — y compris celle d'archevêque Primat de Pologne — et les produits de ces ventes honteuses allaient s'enfouir dans les coffres de la rapace Italienne.

La mort de son mari, en 1548, et l'avènement au trône de son fils n'amenèrent d'abord aucun changement dans la vie de Bona. L'entente entre la mère et le fils ne

dura toutefois pas longtemps. Les intrigues de Bona, exaspérée de se voir écartée du pouvoir par Sigismond-Auguste, empoisonnèrent non seulement la vie politique, officielle, du roi, mais aussi sa vie privée. Ce fut Bona qui provoqua les désastres successifs des deux mariages de Sigismond, et vers 1555, les relations entre mère et fils étaient telles que Sigismond craignait d'être empoisonné par sa vindicative mère (1).

Voyant son autorité irrévocablement compromise, se sentant haïe et méprisée, même par ceux qui lui devaient tout, Bona Sforza résolut enfin de quitter ce pays où elle avait passé tant d'années et de rentrer en Italie, où l'énorme fortune qu'elle avait rassemblée en Pologne lui assurait une influence considérable, et où l'attirait aussi l'espoir illusoire de se voir confier par Charles-Quint la vice-royauté de Naples. Bien que Sigismond-Auguste et ses conseillers ne demandassent pas mieux que de se voir débarrassés de l'intrigante princesse, ils firent néanmoins tout pour s'opposer à son départ. D'un côté, ils craignaient, avec raison, les intrigues que ne manquerait pas de fomenter contre la Pologne cette femme avide de vengeance; de l'autre, ils ne pouvaient se résoudre à la voir emporter avec elle les énormes sommes que représentaient les fruits de tant d'années de rapines de tout genre.

La lutte fut longue et fort peu édifiante. Ce ne fut qu'après avoir acheté à beaux écus sonnants les principaux conseillers de son fils et cédé à celui-ci, par acte du

(1) ... *Die Mutter hasste ihren Sohn, der Sohn verachtete seine eigene Mutter so sehr, dass er Gift von ihrer Hand fürchtete.*
Kantecki, *Neap. Summen*, p. 5.

25 janvier 1556 (1), tous ses biens immobiliers en Pologne, en Lithuanie et en Ruthénie, que Bona obtint enfin l'autorisation de quitter le royaume. Et encore cette permission ne l'aurait-elle probablement pas obtenue si Charles-Quint n'avait solennellement promis à Sigismond et au Sénat de Pologne que l'établissement de la reine à Naples ne porterait aucun préjudice aux droits qu'avait le roi sur l'héritage des biens qu'emportait Bona avec elle (2). Ces biens représentaient des sommes considérables, car à part les envois d'argent plus ou moins secrets effectués par la reine, pendant le cours de plusieurs années, avec l'aide de son intendant Giovanni Lorenzo Papacoda, elle emmenait vingt-quatre chariots à six chevaux chargés de monnaie d'or et de bijoux (3).

Bona arriva à Naples au printemps de l'année 1556, à un moment singulièrement critique. Le pape Marcel II, mort après un règne de vingt et un jours, avait été remplacé, le 23 mai 1555, par Jean-Pierre Caraffa, un Napolitain qui apportait sur le trône de Saint-Pierre toute la haine de ses compatriotes contre la domination des Espagnols dans sa patrie. En 1556, il contracta avec la France une alliance contre l'Espagne et il se mit en mesure d'envahir le royaume de Naples. Pour faire face au danger il fallait avant tout de l'argent; le vice-roi, le duc d'Alba, ne savait où en prendre; on fit fondre les cloches des

(1) *Obligatio Ser. Dñae Reginae Bonae, Regiae Maiestati facta, Dat. Warshovie, 25 januarii A. D. 1556. Bibl. Jagell. Cod. ms. N° 175.*

Par acte du jour suivant *(Ibid.)*, Sigismond II Auguste s'engageait à restituer à sa mère tous ces biens le jour où elle rentrerait en Pologne.

(2) Rapport de Stanislas Klodzinski au cardinal de Como. Dat. Naples le 1er octobre 1574. *Arch. S. S., Nunz Napoli*, vol. 4, 223 ff. *(Doc. N° 362.)*

(3) Kantecki, *Neap. Summen*, p. 28.

églises pour couler des canons (1) et un emprunt fut contracté chez les Fuggers d'Augsbourg (2). L'arrivée de Bona et de ses trésors fut pour Alba une aubaine inespérée. Il entama aussitôt des négociations en vue d'obtenir d'elle un emprunt considérable. L'ambitieuse princesse, désireuse de s'acquérir la bienveillance de Philippe II ainsi que des titres sérieux à la succession d'Alba à la vice-royauté, entrevoyant du reste la possibilité de spéculer sur la position difficile dans laquelle se trouvait momentanément l'Espagne et de faire une excellente affaire — car l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse, — accueillit fort bien les avances d'Alba. Le 9 mai 1556, l'emprunt fut signé (3). Bona prêtait au roi d'Espagne la somme de 430,000 ducats, à 10 °/₀ d'intérêts, et avec faculté pour Philippe II de rembourser ou d'amortir le capital quand bon lui semblerait. Les intérêts devaient être garantis par les revenus des douanes de Foggia (4).

Cet énorme emprunt ne paraît cependant pas avoir épuisé les ressources de Bona, à en juger par le fait qu'elle acheta, pendant l'année qui suivit cette opération, un certain nombre de propriétés considérables dans les environs de Bari.

Son rêve de se voir décerner la vice-royauté des possessions napolitaines de Philippe II ne se réalisa pourtant pas et la déception fut si forte que Bona, à en croire Kan-

(1) *Docum. inédit. España*, t. XXIII, p. 158.

(2) *Papiers d'État du card. de Granvelle*, t. V, p. 94.

(3) Une copie de l'acte de prêt se trouve au Vatican. *Arch. S. S., Cast, S. Ang., Arm. II, Caps. VIII, N° 12.*

(4) Les 430,000 ducats furent livrés à Alba en deux postes, l'un de 330,000 ducats, le 15 juillet 1556, l'autre de 100,000 ducats, le 10 décembre de la même année. *Arch. S. S., Cast. S. Ang., Arm. II, Caps. VIII, N°s 13 et 15.*

tecki, se préparait à rentrer en Pologne, lorsque, après une très courte maladie, la mort la surprit le 20 novembre 1557 (1).

Le testament de la défunte (2), signé par elle en présence de nombreux témoins peu d'heures avant sa mort, contenait en résumé les stipulations suivantes :

I° Le duché de Bari et la principauté de Rossano retournaient à leur suzerain légitime, Philippe II.

II° Sigismond-Auguste de Pologne devenait légataire universel de tous les biens de la défunte, tant immobiliers que mobiliers, tant polonais que napolitains; déduction faite toutefois de certaines donations personnelles fort considérables.

III° Aux personnes ci-dessous étaient attribués les legs suivants :

1° Les quatre sœurs de Sigismond II Auguste. Celles-ci devaient recevoir : l'aînée, Isabelle, une pension viagère de 10,000 ducats, payable sur les revenus des douanes de Foggia, c'est-à-dire sur les intérêts de l'emprunt contracté par Alba : les trois autres : Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel, Anna et Catherine, non encore mariées à cette époque, une dot de 50,000 ducats chacune, payée en une fois et sur les mêmes revenus.

2° Philippe II recevait les domaines de Modunio et de Pali.

3° Giovanni Lorenzo Papacoda, intendant et conseiller intime de la défunte depuis de nombreuses années, à qui devaient échoir les domaines de Noja et de Triviano, les

(1) Hübner, *Genealogische Tabellen*, dit 1558. C'est une erreur, les documents du Vatican ne laissent subsister aucun doute à ce sujet.

(2) Il en existe une copie aux Archives du Vatican.



revenus de celui de Rutiliano, ainsi qu'une somme de 13,000 ducats.

4° La ville de Bari et les serviteurs de la défunte, qui tous recevaient des legs plus ou moins importants.

Il semblerait que Sigismond-Auguste, étant donné la nature des relations entre lui et sa mère au moment où celle-ci obtint enfin l'autorisation de quitter la Pologne, eût dû être satisfait des clauses du testament. En effet, même en prenant en considération que les domaines polonais de la défunte lui appartenaient déjà, en vertu de la cession faite l'année précédente, et que les donations aux autres héritiers s'élevaient à un chiffre très considérable, la part qui lui revenait de l'énorme héritage de Bona n'en constituait pas moins pour l'époque une fortune colossale. Cette part comprenait en effet, en premier lieu les 430,000 ducats prêtés à Philippe II, auxquels venaient s'ajouter les domaines non légués à d'autres (1), diverses créances (2), et toute la fortune mobilière de la défunte (3). En d'autres termes, la part qui revenait au roi de Pologne, *de par le testament de Bona*, égalait à peu près la fortune qu'avait laissée à sa mort Gustaf Vasa. Elle représentait donc le double de ce que possédaient les Médicis et presque la fortune totale de

(1) Sigismond II Auguste estimait lui-même la valeur des biens immobiliers de sa mère à environ un million d'écus d'or, c'est-à-dire à environ 920,000 ducats.

Portico au card. Rusticucci. Juin 1570.

Arch. S. S., Nunz. Pol., vol. 1, n° 84. *(Doc. N° 28.)*

(2) La valeur totale de ces créances, selon l'évaluation des autorités napolitaines, s'élevait à environ 95,000 ducats.

(3) Les documents qui nous restent ne permettent aucune évaluation tant soit peu satisfaisante de la fortune mobilière de Bona. Cette fortune consistait en majeure partie en bijoux, en argenterie et en lingots.

la famille la plus riche de l'époque, celle des Fuggers d'Augsbourg.

Aussi n'est-ce pas sans un certain étonnement que nous voyons Sigismond-Auguste refuser net de reconnaitre l'authenticité du testament et prétendre qu'il n'était, et ne pouvait être, que le résultat d'un infâme complot, dont l'âme aurait été Giovanni Lorenzo Papacoda et auquel aurait pris part tout l'entourage de Bona : ses médecins, ses courtisans, ses secrétaires, ses domestiques et les officiers publics de la ville de Bari. Tous ceux-ci auraient de concert empoisonné la reine, pour l'empêcher de se soustraire à leurs rapines en rentrant en Pologne, puis, profitant de ses douleurs, ils lui auraient fait approuver un testament écrit par Papacoda. Une certaine Maria Archamona aurait, en faisant manœuvrer sa main sous l'oreiller, imprimé à la tête de la reine mourante des mouvements qui furent pris par les témoins non initiés pour des signes d'acquiescement aux stipulations testamentaires lues à haute voix par Papacoda au chevet de la malade (1).

S'il est encore admissible que Sigismond-Auguste, plein de dépit de voir l'héritage sur lequel il comptait si considérablement réduit, ait pu croire avec une conviction profonde à ce drame compliqué, il est singulier, en revanche, qu'un historien moderne — Klemens Kantecki — ait ajouté la même foi à ce récit.

A part quelques rares renvois à des racontars fort sujets à caution et de seconde main d'agents polonais, Kantecki n'apporte aucune preuve matérielle de l'authenticité de

(1) Kantecki, *Neap. Summen*, p. 34-37.



l'assassinat de Bona. Son principal argument est le raisonnement tout au moins naïf contenu dans les instructions données par Sigismond-Auguste à Martin Kromer (voir plus loin), chargé de protester auprès de Philippe II contre l'acceptation du testament : « *Bien qu'il lui soit impossible d'affirmer la fausseté du document,* écrit le roi, *ses doutes à ce sujet n'en sont pas moins des plus sérieux, car il est impossible d'admettre que Bona ait haï ses enfants au point de les déshériter ainsi sur son lit de mort* » (1). N'oublions pas que celui qui écrit ces lignes déclarait, à peine un an auparavant, qu'il craignait de se voir empoisonné par cette mère dénaturée !

Si donc les arguments en faveur de la théorie admise par les écrivains polonais sont en eux-même déjà faibles, ils sont encore singulièrement amoindris par un examen impartial des clauses du testament.

La clause tout particulièrement incriminée de cet acte était celle par laquelle la défunte reine léguait à Philippe II le duché de Bari, les principautés de Rossano et de Manfredonia, ainsi que certains autres fiefs moins importants. Or, Bona Sforza n'avait aucune raison au monde d'avoir des sympathies particulières pour le roi d'Espagne. Nous venons de voir, au contraire, que c'était par dépit de ne pas avoir obtenu de lui la vice-royauté de Naples, qu'elle se proposait de rentrer en Pologne, lorsque la mort la surprit. Si donc elle montra dans son testament une telle libéralité vis-à-vis du Roi Catholique, c'est qu'elle *ne pouvait faire autrement* que de lui léguer ces fiefs, dont il était le légitime suzerain. En réalité, ils auraient dû faire

(1) KANTECKI, *Neap. Summen*, p. 41.

retour à la couronne déjà en 1535, lors de la mort du duc Francesco de Milan, dernier rejeton mâle des Sforza (1), mais Bona avait alors obtenu, par faveur toute spéciale, que Charles-Quint lui laissât la jouissance des duchés *jusqu'à sa mort*. Les clauses du testament de la reine mourante n'étaient donc à ce propos qu'une simple formalité. Légués ou non au roi d'Espagne, les duchés devaient en tout cas lui échoir. Il ne pouvait donc être question ici ni de « déshéritage » de Sigismond II Auguste et de ses sœurs, ni de visées égoïstes de Giovanni Lorenzo Papacoda, qui en adjugeant dans le testament falsifié par lui les duchés à Philippe II, n'aurait cherché qu'à s'assurer l'impunité pour l'empoisonnement de Bona.

Enfin, quant aux raisons qui auraient poussé Papacoda au crime que lui impute Kantecki, il est à observer : 1° que le legs fait à lui par Bona ne peut nullement être qualifié d'excessif, pour un homme qui durant une longue suite d'années avait été le confident, le conseiller et l'intendant dévoué de sa maîtresse; 2° que si réellement Papacoda avait commis le crime en question, il semble qu'il se serait adjugé dans la curée, qui devait évidemment s'ensuivre, une part plus considérable que deux domaines et 13,000 ducats comptant (2).

(1) CURTIS, *Ragioni*, p. 39.

(2) Il est à noter du reste que dans les énormes dossiers auxquels donnèrent lieu les négociations au sujet de l'héritage, Sigismond-Auguste ne fait *jamais* aucune allusion directe au prétendu empoisonnement de Bona. Aucun des agents polonais à Naples n'en parle non plus ouvertement. Ainsi, dans son rapport cité plus haut, Klodzinski écrit : *Ecco che viene la Regina* (Bona) *in Italia e nel Regno di Napoli e particolarmente in la città di Bari, dove se morse nel mese di novembre 1559, come Dio sà, e V. S. Ill^me havra potuto intender*... Klodzinski n'aurait certes pas écrit *se morse* s'il avait cru à un empoisonnement.

Quoi qu'il en soit, Sigismond-Auguste resta profondément persuadé que Bona avait été empoisonnée. Il refusa de reconnaître le testament comme authentique et prit immédiatement des mesures pour le faire casser et pour se faire adjuger non seulement la fortune entière de Bona, mais aussi le duché de Bari, la principauté de Rossano et les autres fiefs légués au roi d'Espagne (1). C'était se mettre tout le monde à dos, à commencer par Philippe II, de qui tout dépendait.

Il est fort probable que si Sigismond-Auguste avait accepté le testament tel qu'il était, les choses se seraient passées fort simplement. Au lieu de cela, nous voyons s'ouvrir l'interminable suite de contestations et de procès qui se prolongera pendant près de trois siècles et qui se terminera de guerre lasse par l'abandon des prétentions polonaises. Un procès pareil devait évidemment donner lieu à une vaste exploitation et en effet, à part les avocats, les avoués, les agents de tout genre, qui tous tirèrent leur profit de la querelle, surgit une nuée d'aventuriers pour lesquels l' « affaire de Bari » fut une vraie mine d'or.

Sigismond-Auguste commença par envoyer des ambassadeurs à Philippe II, à l'empereur, au Pape et à Naples. Leurs réclamations portaient sur deux points principaux :

(1) On a peine à comprendre les prétentions de Sigismond-Auguste à ce propos. Même en admettant que les lois qui régissaient la succession des fiefs de la couronne étaient fort compliquées et pouvaient donner sujet à des interprétations différentes, même en admettant que la convention par laquelle Charles-Quint laissait à Bona la jouissance de ces fiefs pour la durée de sa vie ait été secrète, et par conséquent, inconnue à Sigismond-Auguste, il n'en existait pas moins deux documents absolument décisifs, à savoir deux déclarations du dernier des Sforza, des années 1525 et 1529, par lequel celui-ci stipulait le retour à la couronne des dits fiefs, aussitôt après sa mort. (CURTIS, *Ragioni*, p. 39.)



ils devaient demander, en premier lieu, l'annulation du testament de Bona Sforza et la remise à leur maître de l'héritage entier de la défunte reine ; en second lieu, l'investiture de Bari et Rossano pour le roi de Pologne.

Il ne peut être question de suivre ici le détail des négociations. L'important pour nous est l'état de la question à la mort de Sigismond-Auguste, c'est-à-dire au moment où Jean III de Suède, en sa qualité de mari d'une des sœurs et héritières du roi de Pologne, entre en lice comme prétendant à la succession. Je me bornerai donc à indiquer à grands traits la marche générale de l'affaire jusqu'à ce moment.

Conformément à la nature des réclamations de Sigismond, l'affaire fut répartie en deux questions absolument distinctes ; celle de l'investiture de Bari et Rossano et celle de la succession matérielle. Par rapport à la première on convint, après nombre de tentatives infructueuses d'accord direct, de soumettre la question à l'arbitrage de l'empereur.

Ce n'est qu'à son corps défendant que Ferdinand accepta le rôle ingrat d'arbitre entre son beau-fils et son neveu. Il finit cependant par y consentir. Mais les pourparlers traînèrent des années, et ce ne fut qu'en 1562 que l'empereur put enfin prononcer son jugement. Convaincu par les arguments du célèbre docteur Thomas de Salerno, président de la *Regia Camera* de Naples, auquel Philippe II avait confié ses intérêts, Ferdinand se prononça catégoriquement en faveur du roi d'Espagne (1).

(1) Kantecki ignore absolument le jugement arbitral de l'empereur. Selon lui, la question n'aurait jamais reçu une solution définitive. Kantecki se trompe. La décision impériale est affirmée non seulement par Giannone



Mais Sigismond II Auguste, encouragé par son représentant à Vienne, l'ardent Martin Kromer, refusa de se soumettre. Il déclara nulle et non avenue la décision impériale et reprit de plus belle ses récriminations directes auprès de Philippe II. Celui-ci, fort de son bon droit et de l'issue du jugement arbitral, indigné par ce qu'il considérait, non sans raison, comme un manque de bonne foi de la part de son adversaire, refusa net de continuer les pourparlers et ne répondit même pas aux lettres dont le harcelait le roi de Pologne.

Exaspéré, Sigismond-Auguste voulut en appeler au Concile de Trente, *afin que la Chrétienté entière apprenne l'injustice qui Nous est faite*; mais, en présence du nombre considérable des Espagnols qui faisaient partie de l'assemblée, il renonça à son projet. Il menaça, en revanche, de faire valoir ses droits par les armes, mais ses menaces ne produisirent pas plus d'effet que ses réclamations, et vers la fin de sa vie Sigismond-Auguste, de guerre lasse, finit par cesser des démarches dont l'inutilité absolue était évidente et dont le seul effet était de grever lourdement le budget royal.

Par rapport à la question de l'héritage matériel, Philippe II répondit aux revendications de Sigismond-Auguste

(*Storia civile del Regno di Napoli*, t. XXXII, p. 107), mais aussi par Curtis dans son écrit publié en 1777 *en faveur* des prétentions polonaises. Klodzinski enfin, le principal agent de la famille Jagellon à Naples à partir de 1569, mentionne dans un rapport au cardinal de Como du 1er octobre 1574, la question de l'arbitrage d'une manière singulièrement ambiguë : « Les Espagnols, déclare-t-il, firent des objections telles au compromis proposé par Sigismond, que l'empereur mourut avant qu'une solution définitive eût été obtenue. Sigismond *renonça* alors à résoudre la question par voie d'arbitrage et reprit les négociations directes avec Philippe II. »

Arch. S. S. Nunz. Napoli, vol. 4, f. 223.



que la question n'était nullement de son ressort, et que, du moment qu'il s'agissait d'une accusation de falsification de testament, l'affaire devait être renvoyée à la Cour Royale de Naples, sur les décisions de laquelle il n'avait ni le droit, ni la volonté de peser en aucune façon et au jugement de laquelle il se soumettrait absolument. Il ordonna en même temps que jusqu'à ce que la décision de la Cour ait été prononcée, la fortune entière de la défunte serait mise sous séquestre, ainsi que la totalité des revenus de la succession.

Le renvoi de la cause au jugement de la Cour Royale de Naples était absolument correct, la séquestration de la *totalité* de l'héritage l'était moins. Cette séquestration n'aurait dû s'étendre qu'aux biens en litige et parmi ceux qui en tout cas revenaient au roi de Pologne, à une partie suffisante pour couvrir, en cas de perte du procès, les frais et les indemnités.

Kantecki voit dans cette décision de Philippe II le désir de conserver momentanément au fisc espagnol, même à charge de remboursement ultérieur, les revenus de l'héritage de Bona. Sans doute les finances de l'Espagne étaient alors des plus mauvaises; cependant, comparés aux sommes énormes que représentait le budget annuel de la monarchie, les revenus de la succession Sforza étaient si minimes, qu'il semble inadmissible qu'un calcul de ce genre ait dicté la conduite du roi. Il me semble plus juste de ne voir dans la décision de Philippe qu'une preuve de plus de son pédantisme légendaire. Cela me paraît d'autant plus problable que, déjà en 1559, c'est-à-dire dès que Philippe put considérer que les revenus séquestrés des biens de Sigismond suffiraient au besoin

à couvrir les frais éventuels du procès, il ordonna que le surplus fût remis aux agents polonais. Enfin en 1562, aussitôt la question des duchés résolue par l'empereur, il ordonna que tous les biens mobiliers de la défunte reine fussent remis au roi de Pologne, que les intérêts de l'emprunt de 1556 fussent désormais régulièrement payés et les arriérés remboursés. En d'autres termes, que le testament de Bona fût intégralement exécuté quant aux stipulations qui n'étaient sujettes à aucune contestation. Cette décision royale, communiquée à la *Regia Camera* par le vice-roi don Parafan de Ribeira le 17 octobre 1562, fut immédiatement mise à exécution (1).

Sigismond-Auguste n'en continua qu'avec plus d'ardeur le procès au sujet des clauses contestées du testament, augmentant constamment le nombre de ses agents et de ses ambassades, cela sans arriver à d'autre résultat que de dépenser ainsi tous les revenus de l'héritage. Cette immobilité de la cause s'explique aisément. En premier lieu elle était due à l'impossibilité dans laquelle étaient les Polonais de présenter des preuves tant soit peu sérieuses de leurs accusations. Cette impossibilité de démontrer la soi-disant falsification de Papacoda et consorts aurait dû, semble-t-il, amener la validation définitive du testament contesté, mais la nuée de parasites de tout genre qui vivaient et s'enrichissaient du procès (2), avait tout intérêt à trai-

(1) L'évaluation définitive des sommes qui revenaient à Sigismond donna lieu à de nombreuses contestations. La Cour Royale adjugea au roi 318,554 ducats, dont 215,000 représentaient les arriérés des intérêts du prêt de 1556, mais elle se réserva de retenir sur le total certaines sommes indûment perçues par Bona sur les revenus des douanes de Foggia. Les agents polonais protestèrent et un nouveau procès s'engagea.

(2) En 1569, par exemple, le nombre des agents polonais *fixes* à Naples et Rome était de seize, dont deux cardinaux (Commendone et Hosius). Leurs



ner les choses en longueur, et les distances aussi bien que l'inertie souvent absolument inexplicable de la chancellerie polonaise ne facilitaient que trop cette tactique.

A la mort de Sigismond-Auguste les procès duraient donc toujours et rien ne faisait prévoir un dénouement prochain.

Une question importante à résoudre est celle de savoir quelle part de ce qui lui revenait d'après le testament de Bona — il ne peut être question du reste, puisque les procès duraient toujours — Sigismond-Auguste avait effectivement reçue au moment de sa mort.

Par rapport aux biens meubles de la défunte, Kantecki affirme, que seule une minime partie de ce qu'avait effectivement laissé Bona aurait été remise aux agents polonais et que la majeure part aurait été accaparée par Papacoda et ses complices. L'exactitude de cette assertion est, et restera toujours, aussi impossible à réfuter qu'à démontrer. Sans doute, il n'est que trop probable qu'une certaine partie des biens mobiliers avait « disparu », mais il est bon d'observer que les raisonnements sur lesquels s'appuie l'historien polonais pour démontrer son assertion, ne valent guère mieux que ceux qu'il avance comme preuve de l'empoisonnement de Bona.

traitements annuels variaient de 600 à 4,300 ducats. A ces agents venaient s'ajouter les avocats (à Naples six), les avoués, les scribes et les huissiers de tous genres.

La direction générale des négociations avait été confiée par Sigismond-Auguste au cardinal Hosius, qui fut maintenu dans ces fonctions par la princesse Anna, après la mort du roi.

Anna de Pologne à Hosius, le 28 novembre 1572. *(Doc. N° 82.)* Le cardinal de Como paraît aussi avoir été intéressé à l'affaire, *(Doc. N° 95)*, bien que son nom ne figura jamais dans les listes des « pensionnaires » de la Pologne.



Pour ce qui concerne les intérêts de l'emprunt de 1556, Kantecki, sans citer aucun chiffre, laisse entendre que ce n'est qu'avec des difficultés sans nombre qu'il fut possible d'arracher bribe par bribe aux autorités napolitaines *une partie* des intérêts dus, et qu'à la mort du roi, les arriérés non payés représentaient des sommes considérables (1). Or, ceci ne correspond absolument pas à la vérité.

Nous possédons heureusement une série complète d'extraits des livres de comptes de Paul Stempowski, caissier comptable des agents polonais à Naples, depuis le 5 août 1563 jusqu'à sa mort, le 27 juillet 1568 (2). Il ressort de ces extraits, avec toute l'évidence désirable, que durant ces cinq années, les intérêts annuels de l'emprunt de 1556 (43,000 ducats par an), aussi bien que les revenus des *burgensatici* ou terres non féodales (1,435 ducats par an) (3), furent payés avec une ponctualité parfaite. Durant la courte gérance du successeur de Stempowski, Jerzy Tyczin (l'année 1569), les autorités napolitaines firent preuve de la même exactitude (4), et il est absolument hors de doute que tel fut aussi le cas durant les années dont nous ne possédons pas les comptes et particulièrement l'année 1563, pendant laquelle la Regia Camera eut à rembourser, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les arriérés des cinq années écoulées depuis la mort de Bona jusqu'au premier payement effectué aux agents de Sigismond. En effet, en 1573 l'infante Anna de Pologne, qui

(1) KANTECKI, *Neap. Summen*, p. 125.
(2) *Arch. R. de Suède, Sect. polonaise, Liasse Bona Sforza*, vol. III.
(3) *Ibid.*, même document.
(4) *Liczba ktora Xiqndz Jerzy Tyczin oddal Xiendzu Klodzinskiemu*, 3/XI, 1569, Neapolim.
Arch. R. de Suède. Sect. Polonaise, Liasse Bona Sforza, vol. III.

continuait le procès, ou mieux les procès de Naples, avec le même entêtement que feu son frère, déclare formellement dans une lettre au cardinal Hosius, depuis 1569 directeur des négociations, que la valeur totale des arriérés à percevoir s'élevait à 13,076 ducats (1). De plus, du rapport déjà mainte fois cité de Klodzinski au cardinal de Como du 1[er] octobre 1574 (2), il ressort que sur ces 13,000 ducats de prétendus arriérés, 8,000 ducats avaient en réalité été payés à un agent polonais du nom de Gastalda, mais sans ordre spécial de Stanislas Klodzinski. Pour cette raison, celui-ci considérait le payement en question comme nul et non avenu et prétendait qu'on lui payât à lui-même les 8,000 ducats. Il est fort possible que les cinq mille ducats reliquats des prétendus arriérés aient été dans le même cas.

En résumé, nous voyons donc, qu'au moment de la mort de Sigismond II Auguste, le roi était en possession régulière de toute la partie de l'héritage au sujet de laquelle aucune contestation n'avait été élevée. Les intérêts de l'emprunt de 1556 étaient régulièrement payés et enfin les procès concernant les biens contestés se déroulaient d'une manière fort lente, il est vrai, mais néanmoins parfaitement régulière.

Nous voyons donc combien les accusations portées par Kantecki contre Philippe II et le gouvernement napolitain, sont exagérées. *Au moment de sa mort Sigismond II Auguste avait perçu tout — ou du moins à très peu de chose près tout — ce qui lui revenait légalement de sa mère.* Que ce résultat n'ait été obtenu qu'au prix de procès incessants, cela

(1) *Anna de Pologne au cardinal Hosius*, le 4 juin 1573. *(Doc. N° 133.)*
(2) *Arc. S. S. Nunz. Napoli*, vol. 4, f. 223 ff.

n'est que trop vrai, mais la faute première en revenait au roi lui-même, qui s'entêtait à poursuivre une cause désespérée et ruineuse. C'est enfin à ces mêmes raisons qu'il faut attribuer le fait que, de toutes ces richesses, il ne soit entré dans les caisses du roi que, des débris infimes, tandis que la majeure partie des revenus passait à enrichir les nombreux agents qu'entraînait la poursuite des procès (1)

La question la plus importante pour nous est maintenant de déterminer à quelle part de cette énorme fortune Jean III pouvait, en sa qualité de mari et de tuteur légal de Catherine de Suède, élever des prétentions.

Il est nécessaire de distinguer ici trois périodes différentes :

La première s'étend de la mort de Bona Sforza jusqu'à celle de Sigismond-Auguste. La seconde comprend les années 1572 à 1575, c'est-à-dire qu'elle va jusqu'à la mort de la duchesse Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel, seconde fille de Bona. La troisième enfin commence à cette dernière date et se termine en 1583, par la mort de Catherine Jagellon, événement qui met fin à toute prétention légitime de Jean III à l'héritage (2).

(1) Pour donner une idée de la manière dont étaient conduites les affaires, je me bornerai à citer l'édifiant tableau suivant, extrait des comptes de l'année 1569.

Reste de l'exercice précédent.	42.543 ducats.	Envoyé au Roi.	33.891 ducats.
Revenus (intérêts et burgensatici)........................	44.425 —	Traitement des agents.......	40.022 —
		Frais divers...	6.131 —
TOTAL....	86.968 ducats.	TOTAL....	77.936 ducats.

Nous voyons donc que les revenus ordinaires étaient de 44,425 ducats, dont seul le traitement des agents absorbait plus de 40,000. Et l'année en question n'est nullement une exception.

(2) Le testament de Sigismond-Auguste stipulait, nous le savons déjà, un partage égal de la fortune entière des Jagellon entre les princesses



Durant le première période, les prétentions *directes* du roi de Suède ne visent que le legs de 50,000 ducats fait par Bona à chacune des trois sœurs, Sophie, Anna et Catherine.

En monnaie suédoise ces 50,000 ducats représentaient 81,250 dalers (1). Mais à ces prétentions directes venaient s'en ajouter un certain nombre d'indirectes, comprenant les sommes prêtées à Sigismond-Auguste par Jean III, lors de son mariage avec Catherine (voir Introduction, p. 92), la dot de celle-ci, etc., sommes dont le remboursement avait continuellement été différé sous divers prétextes, tels que captivité de Jean, guerre Septennale du Nord et enfin manque absolu d'argent, prétextes dont aucun n'était plus valable le jour où Sigismond-Auguste entrait en possession de l'héritage de sa mère.

Toutes ces créances s'élevaient aux chiffres suivants (2).

Dot de Catherine : 32,000 écus (*aurei*) hongrois.	48.000	dalers
L'emprunt de 1562 : 120.000 dalers.	120.000	—
A reporter.	168.000	dalers

Sophie, Anna et Catherine. L'une d'elles viendrait-elle à mourir, sa part devait être partagée entre les deux survivantes. La dernière en vie héritait de la fortune entière, et à sa mort cette fortune revenait à la couronne de Pologne (*Cfr. Doc. N° 32*). Par la mort de Catherine de Suède, Anna de Pologne devenait donc de plein droit héritière universelle et Jean III était complètement mis hors de cause.

(1) Selon H. Forssell (*Sveriges inre historia*, Stockholm, 1875, vol. 2, annexe 1, p. 86). Le ducat valait alors $1\frac{5}{8}$ dalers suédois.

(2) Cfr. Forssell, *Sveriges inre hist.*, p. 86.

Toutes les évaluations qui suivent sont plus ou moins sujettes à caution, vu la complication extraordinaire des différents systèmes monétaires de l'époque et les indications peu concordantes des différentes sources. Tout en m'efforçant d'atteindre le maximum possible d'exactitude, je me tiendrai, par rapport au montant des revendications suédoises, aux valeurs minimales indiquées dans les actes du temps.

Report.	168.000	dalers
Intérêts (arriérés) dudit emprunt jusqu'à la mort de Sigismond-Auguste : 2,000 ducats.	3.250 (1)	—
Remonte des châteaux gages dudit emprunt	14.000 (2)	—
Total des créances de Jean III.	185.250	dalers
Créances de Catherine. . . .	81.250	—
Total des prétentions suédoises.	266.500	dalers

Si l'on prend en considération l'état misérable des finances suédoises; si l'on se rappelle qu'il fallut à ce malheureux pays des années pour payer peu à peu et au prix de sacrifices amers les 150,000 dalers du rachat de la forteresse d'Elfsborg (3), on comprendra le rôle que jouait dans l'économie de l'État ces créances polonaises et les efforts incessants de Jean III pour se faire rembourser.

Toute considérable qu'ait été la somme à laquelle Jean III élevait des prétentions durant la période 1562-1572, elle n'en était pas moins peu de chose si on la compare au montant des prétentions suédoises durant la seconde période, après que la mort de Sigismond-Auguste eut donné à Catherine de Suède des droits au tiers de la fortune de Bona.

(1) K. Hildebrand, *Johan III*, p. 177, note 1.

Dans une instruction aux ambassadeurs envoyés en 1585 en Pologne pour réclamer le payement des dettes, le montant de l'emprunt de l'année 1562 est porté à 124,000 dalers. Les 4,000 dalers ajoutés au montant original sont probablement les arriérés des intérêts à la mort de Sigismond. Il se pourrait cependant que la différence des sommes soit due à la variation de la valeur du daler de 1562 à 1585.

Arch. R. de Suède, Polonica, 1584-1585.

(2) *Arch. R. de Suède, Polonica*, 1562.

(3) Cfr. *Doc.* N° 24.

Les revendications *personnelles* de Jean III restent durant cette époque identiques à celles de la période précédente, sauf qu'au total indiqué ci-dessus viennent s'ajouter les intérêts annuels de l'emprunt de 1562, probablement ceux de la dot, toujours non payée, de la reine, et enfin les revenus des châteaux-gages passés aux mains des Polonais, revenus que Jean III considérait comme lui appartenant (1). Comme nous ne connaissons cependant ni le taux des intérêts, ni la valeur des châteaux, ni surtout les conventions à ce sujet, nous négligerons toutes ces sommes et nous considérerons les créances de Jean III comme ne rapportant aucun intérêt.

Passons maintenant à l'évaluation des créances de la reine Catherine de Suède.

L'héritage de Bona Sforza comprenait :

1° Les biens tant immobiliers que mobiliers (trésor du château de Tycoczin) en Pologne, ainsi que :

2° Les biens immobiliers, *non burgensatici*, à Naples, sur la valeur desquels nous ne possédons aucun renseignement.

3° La créance auprès de la couronne d'Espagne (emprunt de 1556), soit 430,000 ducats.	698.750 dalers.
4° Les créances diverses (voir p. 518), 95,000 ducats	154.380 —
A reporter	853.130 dalers.

(1) En 1585, Jean III ordonnait à ses ambassadeurs en Pologne, non seulement de réclamer vingt-trois années des revenus desdits châteaux (1572-1585), mais il ajoute encore : *Ita de reditibus intelligendo, quasi ea rces et territoria non devastata sed semper culta atque intacta fuissent.* Prétention, on le voit, assez saugrenue.

Instruction aux ambassadeurs allant en Pologne le 16 juillet 1585. *Arch. R. de Suède, Polonica,* 1584-1585.

Report.	853.130 dalers.
5° Les *burgensatici*, au minimum, 30,000 ducats (1).	48.750 —
6° La fortune mobilière, au minimum 500,000 ducats (2). . . .	812.500 —
Total des postes, 3°, 4°, 5° et 6°.	1.714.380 dalers.

La part de Catherine comprenait donc le tiers de ce total, c'est-à-dire 571,460 dalers, plus un tiers de la somme, impossible à évaluer, mais évidemment fort considérable, que représentaient les biens mobiliers tant en Pologne qu'à Naples, ainsi que du trésor de Tycoczin.

Le total des prétentions suédoises se chiffrait donc comme il suit :

1° Créances personnelles du roi. . .	185.250 dalers.
2° Créances de Catherine sur l'héritage	571.460 —
3° Legs de 50,000 ducats de Bona. .	81.250 —
TOTAL.	837.960 dalers.

plus le tiers des biens immobiliers et du trésor de Tycoczin, diminués des 50,000 ducats non encore payés du legs de Bona à Anna Jagellon (3).

(1) Évalués approximativement d'après leur rendement indiqué dans les comptes de Stempowski (1,450 ducats par an).

(2) Sigismond-Auguste évaluait lui-même cette fortune à un million d'écus d'or (voir p. 518). Je diminue cette somme presque de moitié afin d'éviter une évaluation exagérée des prétentions suédoises.

(3) Sophie de Braunschweig avait reçu sa dot (50,000 ducats) dès 1564, ainsi qu'en font foi les livres de compte de Paul Stempowski. Quant à Catherine de Suède, elle n'avait jamais reçu la sienne, aussi la portons-nous au nombre des créances. Quinze jours avant sa mort, Sigismond-Auguste avait ordonné à ses agents à Naples de payer à la reine de Suède les 50,000 ducats de sa dot *(Doc. N° 54)*, mais l'ordre ne fut pas exécuté à temps et le séquestre prononcé par les autorités napolitaines après la mort du roi vint empêcher tout paiement.

Sans doute de toutes ces sommes, celles représentées par la créance auprès de la couronne d'Espagne et par les *burgensatici* étaient les seules qui rapportassent des intérêts annuels réguliers, mais ce n'était là qu'une raison de plus pour hâter le plus possible le remboursement des capitaux et la prise en possession des immeubles.

Après la mort de Sophie de Braunschweig (le 28 mai 1575), sa part, conformément aux dispositions testamentaires de Sigismond II Auguste, devait être partagée également entre les deux sœurs survivantes, Anna de Pologne et Catherine de Suède.

Les prétentions suédoises se trouvèrent par ce fait augmentées dans la mesure suivante :

1° Créances du roi, comme auparavant	185.250 dalers.
2° Part de l'héritage de la reine (*une moitié au lieu d'un tiers*). .	857.190 —
3° Legs de Bona à Catherine. . . .	81.250 —
4° La *moitié* des arriérés (intérêts et burgensatici) des années 1573, 1574 et 1575, séquestrés par les autorités napolitaines en 1572 (cfr. p. 339) et adjugés officiellement à Anna de Pologne seule par jugement de la Summaria du 1er juin 1575 (*Doc. N° 479.*).	108.500 —
TOTAL.	1.232.190 dalers.

plus la moitié de la fortune immobilière, ainsi que du trésor de Tycoczin, diminués toujours des 50,000 ducats qui revenaient de droit à Anna de Pologne.

En résumé, même en négligeant les immeubles, le trésor de Tycoczin, les revenus et les arriérés de tous genres dont la récupération paraissait assez problématique, nous voyons que c'était *au bas mot* une somme de *un million deux cent mille dalers* que la famille royale de Suède était en droit de réclamer aux Jagellon (1).

Pour se faire une idée de ce que représentait pour la Suède une somme pareille, il suffira de citer quelques chiffres contemporains, extraits des comptes généraux du royaume.

En 1573, le total des revenus de la couronne était, y compris la valeur des redevances *in natura*, de 442,513 dalers (2). Le *déficit* du budget était pour la même année de 453,135 dalers (3). En d'autres termes, les dépenses s'élevaient à *plus du double* des revenus. Cette même année il fut nécessaire, pour payer la solde des lansquenets allemands, qui menaçaient de passer à l'ennemi, de faire fondre et monnayer l'argenterie de la Cour et, comme la somme ainsi obtenue ne suffisait pas, le gouvernement se vit obligé d'engager aux lansquenets les forteresses de Lode, Hapsal et de Leal, avec pleins pouvoirs

(1) Ce résultat est parfaitement concordant avec les déclarations du cardinal Hosius et de Jean III lui-même, qui, tous deux, parlant, vers 1576, des sommes à récupérer *à Naples,* les évaluent à un million de ducats en chiffres ronds, c'est-à-dire à une somme identique à celle que nous venons de déterminer, abstraction faite des créances personnelles de Jean III, lesquelles n'avaient pas de rapport, directement du moins, avec l'héritage Sforza. Le Sénat de Suède évaluait l'héritage à *quelques* millions *(Doc. N° 191),* ce qui paraît avoir été une exagération. Observons toutefois que le cardinal Hosius évaluait, en 1574, à 800,000 ducats la valeur des revenus « illégalement retenus » des seuls duchés de Bari et de Rossano.

Hosius à Catherine de Suède, le 31 janvier 1574 *(Doc. N° 251.)*

(2) K. Hildebrand, *Johan III,* p. 179, note.

(3) F. Önberg, *Stämplingar,* p. 108, note.



pour ceux-ci de les céder à qui que ce fût, hormis au tsar, si leurs gages n'étaient pas réglés à une date fixée (1). Un affront plus grave était réservé au gouvernement suédois : le 25 janvier 1575, il dut assister, impuissant, à la vente faite à l'ennemi héréditaire, le roi de Danemark, d'une partie de la flotte de guerre, cédée, elle aussi, en gage aux mercenaires allemands et non libérée faute de ressources (2).

Les créanciers menaçaient de toutes parts (3) et les ambassadeurs suédois à l'étranger étaient forcés d'engager leurs joyaux et d'emprunter à droite et à gauche pour pouvoir rentrer chez eux (4), semant leur parcours de dettes qui généralement n'étaient jamais payées (5). Enfin le roi lui-même en était réduit à des expédients qui de nos jours seraient absolument du ressort de la cour d'assises (6).

(1) Dalin, *Sv. Hist. t. IV*, p. 44.

(2) *Id., ibid.*, p. 45.

(3) Ainsi Dançay réclamait déjà en 1571 le payement de certaines sommes qui lui étaient dues par Gustaf Vasa. En 1579 (le 29 septembre) nous le voyons revenir à la charge, mais avec le même résultat négatif. *Arch. R. de Suède, Diarium de Jean III.*

(4) Tel fut le cas, par exemple, des ambassadeurs suédois en Pologne lors de l'élection d'Henri d'Anjou, de Paulo Ferrari, de Petrus Rosinus, de Ture Bielke, de Pontus de la Gardie en Italie et d'autres encore.

(5) De *tous* les ambassadeurs et agents envoyés en Italie durant le règne de Jean III, je n'en ai trouvé *aucun* qui n'ait laissé derrière lui des dettes plus ou moins considérables et *dans aucun cas je n'ai trouvé que ces dettes, contractées toutes au nom du roi, aient été payées.*

(6) La conduite de Jean III à l'égard des dettes contractées par ses agents à l'étranger suffirait à elle seule à justifier cette accusation. Ces agents étaient-ils gens d'importance, ou bien connus dans les Cours étrangères, des Capilupi, des Malvezzi, des di Arco, etc., Jean se bornait à faire la sourde oreille à toute réclamation, à déclarer que les agents avaient outrepassé leurs pouvoirs, à traîner par de vagues promesses les choses en longueur, jusqu'à ce que de guerre lasse les créanciers renonçassent à continuer leurs efforts inutiles (tel fut le cas p. ex. avec les Malvezzi), ou consentissent à se laisser extorquer un reçu de leur créance entière, en échange du remboursement



On comprendra dès lors que le recouvrement de sommes représentant trois années du revenu total du royaume, de sommes capables à elles seules de réparer complètement les finances ruinées du pays, n'était plus

d'une faible partie de celle-ci (tel fut p. ex. le cas de Camillo Capilupi). Lorsque, en revanche, les agents n'étaient pas gens à relations, le roi n'y mettait pas tant de façons. Les malheureux étaient simplement désavoués, traités de faussaires, de traitres, qui avaient falsifié leurs lettres de créance, les signatures royales. Jean promettait de les faire pendre haut et court le jour où ils tomberaient entre ses mains. C'était du reste la seule consolation qu'il offrit aux victimes des prétendus « traitres ». C'est ainsi que Jean se débarrassa, p. ex., des dettes contractées en son nom et d'après son ordre par Jean Allard et plus tard par Gerhard von Wow. Cette *méthode* — car la répétition des mêmes faits à *chaque* ambassade ne permet pas de croire à un accident isolé, — ne manquait pas d'être pratique : le but de l'ambassade était atteint — les réclamations n'arrivaient qu'après coup. Les agents désavoués ne recevaient bien entendu pas un sou, et leurs créanciers encore moins!

Mais il est d'autres faits, avoués par les historiens suédois eux-mêmes, qui nous permettent de compléter le portrait du roi à ce point de vue.

Que dira-t-on de ce monarque, faisant offrir sa grâce à un condamné à mort (Balfour) contre la somme de 1,000 écus d'or, et le laissant froidement exécuter parce qu'il n'avait pu réunir que 800 écus! *(Bibl. R. S-hm., Biografica Bielke).* Que pensera-t-on de l'accord secret entre Jean III et le marchand anglais W. Brown, par lequel celui-ci s'engageait d'avance à racheter pour le compte du roi, et pour la moitié de leur valeur nominale, les bons avec lesquels Jean devait payer les mercenaires étrangers. *(Arch. R. Suède, brouillons de Jean III, 31 VIII, 1573.)*

Ödberg *(Stämplingar*, p. 74) nous raconte comme quoi le roi fit saisir à l'hôtel de ville de Stockholm 2,000 ducats appartenant à son frère le duc Charles, et nous cite *(Ibid.*, p. 59) l'ordre royal donné au commandant de la capitale de prendre *de force* aux marchands de la ville le vin dont avait besoin la Cour, et cela sans autre indemnité qu'une vague assurance de paiement tôt ou tard.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini. Il est certain que ce ne fut même pas toujours la pénurie d'argent qui força le roi à s'abaisser à de louches transactions, mais bien plus l'avarice outrée des Vasa. Plus tard, alors que les finances du royaume étaient, sinon florissantes, du moins tant soit peu stables, nous verrons le successeur et le frère de Jean III, Charles IX, employer des procédés qui rappellent ceux de son aîné. Qu'on se souvienne, pour ne citer qu'un exemple, de l'amiral hollandais Willem van Blois-Treslong, attiré au service de la Suède et, après de nombreuses années de loyaux services, ruiné par suite de la mauvaise foi de Charles IX.



une simple question d'intérêt, mais bel et bien une affaire d'État, une question de vie ou de mort.

Observons toutefois que la question était envisagée — et cela à bon droit — sous un point de vue absolument différent par le roi et par le Sénat. Tandis que le premier met en œuvre tous les leviers de la diplomatie, ne recule devant aucun moyen, honnête ou non, pour atteindre son but, qu'il subordonne la politique entière du royaume, le bien-être de son peuple, à cette question de l'héritage Sforza, le Sénat, en revanche, manifeste un manque remarquable d'intérêt pour toute l'affaire. Cette manière de voir est partagée par la noblesse entière, à tel point que nous voyons par exemple Ture Bielke n'obéir qu'à contre-cœur à l'ordre du roi de se rendre de Padoue à Rome pour activer les négociations, et même s'empresser de saisir la première occasion pour abandonner complètement cette mission dont les résultats le laissent absolument froid (1).

La raison de cette attitude de la noblesse est facile à comprendre. De même qu'en Pologne, où la succession Sforza était considérée comme une affaire privée de la maison Jagellon, le Sénat se bornait à seconder les efforts de la famille royale par de solennelles et platoniques recommandations, de même en Suède on comprenait parfaitement que l'issue, heureuse ou non, de l'affaire, n'avait de signification sérieuse et directe que pour la famille royale.

La rapacité, l'avarice furent de tous temps les traits caractéristiques des Vasa. Ce n'était évidemment pas de

(1) Cfr. chapitre VII, p. 384.



la part de Jean III qu'on pouvait espérer le moindre désintéressement en faveur du bien public, de ce roi qui, au moment le plus terrible de la crise financière traversée par le royaume, durant cette année 1573, dont nous venons de parler, n'avait pas hésité à employer aux besoins de sa personne et de sa Cour plus du *double* de la somme que lui assignait le budget, accaparant ainsi pour son usage personnel 134,131 dalers, c'est-à-dire exactement les 30 pour 100 de la totalité des revenus du royaume. Du reste eût-on eu affaire à un roi moins égoïste, les propres termes du testament de Sigismond II Auguste interdisaient tout espoir de voir employées au bien de la Suède ces sommes fabuleuses.

C'est là une circonstance qu'on ne saurait trop souligner. Le recouvrement de l'héritage de Bona Sforza ne fut jamais un but de la politique *suédoise*. Cette récupération, et toutes les bassesses auxquelles elle donna lieu, fut et resta toujours affaire privée, personnelle de Jean III, tandis que la nation demeurait indifférente à cette politique égoïste.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

AHLÉEN (A.). *Bidrag till det ryska krigets historia under konung Johan III:s regering.* Stockholm, 1869.

AHLQVIST (A.-G.). *Om Sturemorden.* (Hist. Bibl. Silfverstolpe, IV.)

— *Konung Erik XIV:s sista lefnadsår (1568-1577).* Stockholm (Norstedt), 1878, 1 vol.

— *Om Aristokratins förhållande till konungamakten under Johan III:s regering. Akad. afh.* Uppsala, 1864.

— *Karin Månsdotter, en monografi.* Stockholm, 1874.

ALBÈRI (Cav. Eugenio). *Le Relazioni degli Ambasciatori Veneti al Senato durante il secolo decimo sesto.* Firenze, 1839-1863, 15 vol.

ALLÉN. *De Tre nordiske Rigers historie.* Kjöbenhavn, 1864-1874, 5 vol.

ANJOU (L.-A.), *Svenska Kyrkoreformationens Historia.* Upsala, 1850-1851, 3 vol.

Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique.

ANNERSTEDT (Claes.). *Grundläggningen af Svenska väldet i Livland, 1558-1563, samt daraf alstrade strider inom Vasahuset.* Uppsala, (Edquist et Berglund), 1868, 1 vol.

ANNERSTEDT (Th.) *Svenska väldet i Livland, 1564-1570.* Göteborg, 1877.

Anteckningar från det sextonde seklet. utg. af Kgl. Samf. för utgifv. af handskr. rör. Skand. hist. Stockholm, 1904-1905, 2vol.

ARCO (Graf). *Chronik der Grafen des Heiligen Römischen Reiches von und zu Arco und Bogen.* Wien, 1886.

ARNHEIM (F.). *König Erich XIV von Schweden als Politiker. (Hist. Zeitschr. Sybel.* 1890).

ARRHENIUS (Claudius). Cfr. OERNHIELM.

ARWIDSSON (Al.) *Handlingar till upplysande af Finlands häfder.* Stockholm, 1846-1858, 4 vol.

BAAZIUS (Joannes). *Inventarium Ecclesiæ Sueo-Gothorum continens integram Historiam Eccl. Svec. Libris VIII descriptam.* Lincopiæ (Günther), MDCXLII, 1 vol.

BADER (Josef). *Badische Landes Geschichte.* Freiburg im Brisgau, 1834.

BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave). *La Politique de Philippe II dans*



les affaires de France, 1559-1598. (*Rev. Quest. Hist.*, 1879).

Bain (Nisbeth). *The Polish Interregnum, 1575*. (*The Engl. Hist. Rev.*, 1889).

Bandtkie (Jerz. Sam.). *Dzieje Królestwa Polskiego*. Wroclaw (Korn), 1820, 2 vol.

Bantych-Kamenski. *Obzor wnieschnich Snoschényi Rossii*. Moskwa, 1894.

Baronius (Caes.). *Annales Ecclesiastici*. Romae, 27 vol.

Bender (Jos. prof.). *Geschichte der philosophischen und theologischen Studien in Ermland*. Festschrift, Braunsberg, 1868. (C. A. Heyne).

Bergfalk (P.-E.). *Om utomordentliga penningehjälper till kronan under sextonde århundradet och borjan af det sjuttonde*. Upsala, 1893.

Bertolotti (A.). *Martiri del libero pensiero e vittimi della Santa Inquisitione*.

Biaudet (Henry). *Le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du seizième siècle. Notes et Documents*. Paris (Plon-Nourrit), 1906, 1 vol.

— *Commendones legation till Danmark och Sverige, 1561*. (Finska Vet. Soc. Förh., XLVII, n° 19.)

— *Johan III och Karin Månsdotter*. (Hist. Arkisto, XX).

Bildt (C.). *S. Birgittas hospital och den svenska kolonien i Rom under 1600 talet*. (Sv. Hist. Tidskr., 1895.)

Bircк (M.). *Georg Cassanders Ideen über die Wiedervereinigung der christlichen Confessionen in Deutschland*. Köln, 1876.

Blümcke (O.). *Pommern wahrend des nordischen siebenjährigen Krieges*. Stettin, 1890.

Bocher (Siegfried). *Das österreichische Münzwesen vom Jahre, 1524 bis 1538*. Wien, 1838.

Bohlen (baron Julius von). Cfr. Busse.

Bor (Pieter). *Oorsprongh, begin, ende vervolgh der Nederlantsche Oorloghen, 1555-1584*. Amsterdam, 1621. 2 vol.

Boratynski (Ludwik). *Stefan Batory i plan ligi przeciw Turkom 1576-1584*. — (Rozprawy Akad. Umiejętn. wydzial hist. filozof., Seria II. Tom XIX. Kraków, 1903.)

Brahe (Abraham). *Riks-Rådet Gref Abraham Brahes Tide Bok ifrån 1594 til 1611*. (Svenska Archivum, tom II, 1768).

Brandrud (Andreas). *Klosterlasse. et Bidrag til den jesuitiske propagandas historie i Norden*. Kristiania (Th. Steen), 1895.

Braun (Johann-Joseph). *Geschichte des Königlichen Gymnasiums zu Braunsberg wahrend seines dreihundertjährigen Bestehens. Fest-Program*. Braunsberg (Heyne), 1865, 1 vol.

Bricka (C.-F.). *Indberetninger fra Charles de Dançay til det franske hof om forholdene i Norden* (Reitzel), *1567-1573*. Kjöbenhavn. 1901, 1 vol. — Cfr. Dançay.

Brosch (Moritz). *Geschichte des Kirchenstaates*. Gotha (Fr. Andr. Perthes), 1880.

Bühring (Dr Johannes). *Venedig, Gustav Adolf und Rohan*. (Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte). Heft XX. Halle (Max Niemeyer), 1885.

Bullo (C.). *Il viaggio di M. Piero Querini e le relazioni della Repubblica veneta colla Svezia*. Venezia (Antonelli), 1881.

Busse (Karl-Heinrich von). *Herzog*



Magnus, König von Livland. Ein fürstliches Lebensbild aus den 16 Jahrhundert. Herausgegeben von Julius Freiherrn von Bohlen. Leipzig (Duncker et Humblot), 1871, 1 vol.

Calendar of State Papers. Diverses séries, particulièrement celles concernant Elisabeth.

CARINI (Francesco-M.), S. J. *Monsignor Niccolo Ormaneto, veronese, Vescovo di Padova, Nunzio Apostolico alla corte di Filippo II, re di Spagna, 1572-1577.* Roma (Befani), 1894, 1 vol.

CASSANDER. *De Articulis inter cathol. et protest. controversis consultatio.* Vienne, 1566.

CATENA (Girolamo). *Vita del gloriosissimo papa Pio V.* Roma, 1586.

CELSIUS (Magnus). *Apparatus ad Historiam Sveo-Gothicam, sectio prima, Bullarii Romano-Sveo-Gothici, auctore Magno a Celse.* Holmiæ (Typ. A. Carlbohm). M.DCC.LXXX ii.

CELSIUS (Olof). *Konung Erik den XIV Historia.* Stockholm (Holmerus), 1774.

CHARRIÈRE (E.). *Négociations de la France dans le Levant.* Paris, 1848-1860, 4 vol. (Doc. inéd. sur l'Hist. de France).

CHEVREUL (Henri). *Hubert Languet.* Paris (L. Potier), 1852.

CHOISNIN (Jean). *Discours au vray de tout ce qui s'est faict et passé pour l'entière negociation de l'election du Roy de Polongne, divisé en trois livres. Faict par Jehan Choisnyn de Chastelleraud, secrétaire du Roy de Polongne. Dédié à la Royne Mère du Roy.* Paris (W. Chesneau), 1574.

CIACONI (Oldoini). *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum et S. R. E. cardinalium.* Romæ, 1677.

CIAMPI (Sebastiano). *Bibliografia critica delle antiche reciproche corrispondenze... dell' Italia colla Russia, colla Polonia ed altre parti septentrionali.* Firenze (Mazzoni), 1834-1842, 3 vol.

— *Notizie dei secoli XV et XVI sull' Italia, Polonia e Russia colla vita di Bona Sforza de' duchi di Milano.* Firenze, 1833.

COLLAN (F.). *De reformationis in Fennia initio.* Helsingfors, 1843.

COMMENDONE (Gio.-Franc°). *Illustrissimi et Reverendissimi Domini D. Jo. Francisci Commendoni, S. R. E. Cardinalis, Apostolicæ sedis per Germaniam et Poloniam de latere legati, oratio ad senatum equitesque Polonos, habita in castris apud Warszaviam, VIII aprilis, anno 1573.* Cracoviæ. (Des éditions ultérieures furent publiées à Paris et en Italie).

Correspondance de Charles Dantzai, ministre de France à la cour de Danemark. Dépêches de l'année 1575. (Handl. rör. Skand. Hist., vol. XI). Cfr. DANÇAY.

CRÉTINEAU-JOLY (J.). *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus.* Paris, 1844, 6 vol.

CROUZIL (Lucien). *Le Catholicisme dans les pays scandinaves.*
Vol. I, *Danemark et Islande.*
Vol. II, *Norvège et Suède.*
Paris, 1902, 2 vol.

CURTIS (Gasparo). *Ragioni della Serenissima Republica di Polonia e del Gran Ducato di Lituania rischiarate e pienamente dimostrate nel supremo Tribunale della Regia Camera della Sommaria.* Napoli, 1777.

CYPRIANUS (Ern.-Salom.). *Tabularium Ecclesiæ Romanæ seculi decimi sexti.* Francofurti, 1743.

DALIN (Olof). *Svea Rikes Historia, ifrån dess begynnelse till våra tider.* Stockholm (Grefing), 1763, 4 vol.

DANÇAY (Charles). *Correspondance.* Années 1567-1573, cfr. BRICKA. Année 1575, cfr. *Correspondance.*

Diarium Vazstenense ex mss. edidit, bullis, diplomatibus ac notis illustravit, Ericus Benzelius, Er. Filius. Upsaliæ (Joh H. Russworm) CIƆ DCC XXI.

Dniewnik posliedniavo pochoda Stefana Batoria na Rossiou (1581-1582). Saint-Pétersbourg, 1867, 1 vol.

Documentos ineditos para la Historia de España. Madrid, 120 vol. parus.

Documentos ineditos para la Historia de España. NUEVA COLECCION. Madrid, 10 vol. parus.

DOGIEL. *Codex diplomaticus Regni Poloniæ et Magni Ducatus Lituaniæ.* Vilnæ, 1758, vol. Ier.

DROYSEN (Gust.). *Aus den danischen Buchern.* (Archiv für Sachs. Gesch.)

DUBIECKI (M.). *Obrazy i Studya historyczne,* Serya II. Warszawa, 1899.

DUDIK (B.). *Forschungen in Schweden fur Mehrens Geschichte.* Brünn (Carl Winiker). 1852.

EHRENBERG. *Das Zeitalter der Fugger.* Iena, Fischer, 1896, 2 vol.

EICHHORN (Ant.). *Der Ermlandische Bischof Martin Kromer als Schriftsteller, Staatsman und Kirchenfürst.* Braunsberg, 1868, 1 vol.

— *Der Ermlandische Bischof und cardinal Stanislaus Hosius, vorzuglich nach seinem kirchlichen und literarischen Wirken geschildert.* Mainz (Kirchheim), 1854-1855, 2 vol.

— *Die Prolaten des ermlandischen Domkapitels.* (Zeitschr. f. die Gesch. u. Alterthumskunde Ermlands, Band III).

EICHHORN (M.-E.) et ODELBERG (M.-H.). *Guillaume Boyen* (Ann. Ac. Arch. Belgique, 18.2).

ELMGREN (S.-G.). *Finlands Befolkning 1553-1560.* (Hist. Arkisto V, s. 22).

EUBEL (G.). *Hierarchia catholica medii ævi sive summorum pontificum S. R. E. cardinalium ecclesiarum antistitum series 1431-1503.* Monasterii, 1901.

FABISZ (Pawel). *Wiadomość o legatach i nuncyuszach apostolskich w dawnej Polsce (1075-1863).* Ostrow (Priebatsch), 1864, 1 vol.

FABRICIUS DIONYSIUS. *Livonicæ Historiæ compendiosa series... in quatuor digesta partes,* 1158-1610. (Scriptores Rerum livonicarum, II, 427-510).

FAHLBECK (Pontus-E.). *Der Adel Schwedens und Finlands.* Jena (Gustav Fischer), 1903.

L'original suédois porte le titre de *Sveriges adel.*

FANT (E.-M.). *Annales typographici seculi decimi sexti in Suecia.* Upsaliæ, 1793.

FERRIÈRE (Hector DE LA). *Le Seizième siècle et les Valois.* Paris, 1880.

— *Lettres de Catherine de Médicis.* (Doc. inéd. sur l'hist. de France.)

Finska Vetenskaps-Societens forhandlingar. (Actes de la Société des Sciences de Finlande). Helsingfors, 57 vol. parus.

FLEURY-VINDRY. *Les Ambassadeurs*



français permanents au seizième siècle. Paris (Champion), 1903, 1 vol.

FORNERON (H.). *Histoire de Philippe II*. Paris (Plon-Nourrit), 1881-1882, 4 vol.

— *Les Ducs de Guise et leur époque*. Paris, 1877, 2 vol.

FORSMAN (J.). *Ruotsin ja Venajan väliset suhteet. 1497-1560*. Helsingfors, 1895.

FORSSELL (Hans). *Sveriges inre historia från Gustaf den förste*. Stockholm (Norstedt), 1869-1875, 3 vol.

— *Sverige 1571*. Stockholm, 1872.

FORSTEN. *Akty i pisma k istorii baltijskavo voprosa v XVI i XVII st*. Saint-Pétersbourg, 1889-1893, 2 vol.

— *Baltijski Vopros*. Saint-Pétersbourg, 1893.

FRYXELL (Anders). *Handlingar rörande Sveriges historia*. Stockholm.

— *Berättelser ur svenska historien*. (En cours de publication.)

GEIJER (Erik Gustaf). *Svenska folkets historia*. Stockholm (Norstedt), 1852, 5 vol.

GIANONE (P.). *Storia civile del Regno di Napoli*. Napoli, 15 vol.

GIRS (Aegidius). *Konung Johan den III^s Chrönika*. Stockholm (Stiernman), 1745.

GOTHEIN (E.). *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*. Halle, 1895.

GRABOWSKI (A.). *Starożytnosci historyczne polskie*. Kraków, 1840, 2 vol.

GRATIANI (Antonio-Maria). *De scriptis invita Minerva ad Aloysium fratrem, libri XX*. Florentiæ, 1745-1746, 2 vol.

— *De vita Joannis Francisci Commendoni, cardinalis, libri IV*. Parisiis (Mambre Cramoisy), 1669, 2 vol.

— *La Vie du cardinal Jean-François Commendone*. Paris (Mambre Cramoisy), 1695, 2 vol. Cfr. aussi LAGOMARSINI (Hier.). *De scriptis invita Minerva*.

GROTENFELT (Kust.). *Suomen historia uskonpuhdistuksen aikakaudella, 1521-1617*. Jyväskylä, 1902.

— *Suomalaiset ylioppilaat ulkomaan yliopistoissa ennen v. 1640*. (Hist. Arkisto, 1902).

— *Suomen kaupasta ja kaupungeista ensimaisten Vaasa kuninkaitten aikoina*. Helsingfors, 1887.

— *Muutamia lisatietoja Juhana herttuan haamatkasta, v. 1562*. (Hist. Arkisto, 1903).

HAMMARSKJÖLD (A.). *Svenska flottan under Vasakonungarne*. (Sv. Hist. Tidskr., XI, 1891. p. 319-354.) Cfr. ZETTERSTEN (A.).

Handlingar rörande Skandinaviens Historia. (Documents concernant l'histoire de la Scandinavie.) Stockholm, 1816-1860, 40 vol.

HAVEMANN (Wilhelm). *Geschichte der Lande Braunschweig und Lüneburg*. Göttingen (Dieterich), 1853-57, 3 vol.

HEIDENSTEIN (Reinholdus). *Rerum polonicarum libri XII*. Francofurti, 1672, 1 vol.

HEIMBUCHER (M.). *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche*. Paderborn, 1897.

HERRE (Paul). *Europaische Politik im Cyprischen Krieg 1570-1573*. Leipzig (Dieterick), 1902, 1 vol. paru.

HILDEBRAND (Emil). *Från Gustaf Vasas sista tider*. (Sv. Hist. Tidskr., 1899).

— *Conrad v. Puhy och Dionysius Beurreus* (Sv. Hist. Tidskr., VII.)

— *En berattelse om Erik XIVs besvarliga regemente* (Sv. Hist. Tidskr., VIII).

— *Hertigarna Johans och Karls tilltankta samregering.* (Sv. Hist. Tidskr., VIII).

— *Den svenska kolonien i Rom undermedeltiden.* (Sv. Hist. Tidskr., 1882).

— *S. Birgittas portratt samt några, nya upplysningar om hennes hospital i Rom.* (Sv. Hist. Tidskr., 1883).

— *Gustaf Vasa och B. v. Melen.* (Sv. Hist. Tidskr., 1901).

HILDEBRAND (Karl). *Johan III och Europas katolska makter. Studier i 1500 talets politiska historia.* Uppsala (Almkvist et Wicksell), 1898, 1 vol.

HINOJOSA (Ricardo DE). *Los Despachos de la Diplomacia Pontificia en España.* Madrid, 1896.

Historiallinen Arkisto. (*Journal* de la Société d'Histoire de Finlande).

Historiska Handlingar... (fait suite à la série des Handl. rör. Skand. Hist.).

Historiskt Bibliotek. (*Revue historique suédoise*, publiée par SILFVERSTOLPE).

HJÄRNE (H.). *Bidrag till Olai Magni Historia* (Hist. Handl., XII, 2.) Stockholm, 1893.

— *Ur brefvexlingen emellan konung Johan III och tsar Ivan Vasilievitj.* (Hist. Bibl. Silfverstolpe, 1880).

— *Svensk-ryska förhandlingar, 1564-1572. Erik XIVs ryska förbundsplaner.* (Skrift. utg. af Hum. Vet. Samf.) Upsala, 1897.

— *Till belysning af Polens nordiska politik narmast före kongressen i Stettin, 1570.* Upsala, 1884.

HOLLANDER (S.-A.). *Biskopar och superintendenter i Sverige och Finland efter reformationen.* Stockholm (Berg), 1874, 1 vol.

HOPFEN (O.-H.). *Kaiser Maximilian II und der Kompromisskatholizismus.* München, 1895.

HOSIUS (Stanislas). *Opera Omnia.* Colonia, 1584.

Les éditions antérieures ne contiennent pas la correspondance du cardinal avec la Cour de Suède.

HÜBNER (DE). *Sixte-Quint.* Paris, 1870, 3 vol.

HUME. *The Courtships of Queen Elisabet.* 1896.

INTRA (Giambattista). *Di Camillo Capilupi e de' suoi scritti.* Milano, 1893.

— *Di Ippolito Capilupi e del suo tempo.* Milano, 1893.

JOHNSON (A.-H.). *Europe in the sixteenth century, 1494-1598.* London, 1897.

KANTECKI (Klemens). *Die Neapolitanischen Summen, ein historischer essay.* Posen, 1882.

— *Sumy neapolitanskie, opowiadanie historyczne.*

KARAMZIN. *Istoria Gosoudarstva Rossijskavo.* Saint-Pétersbourg, 1818-1829, 12 vol.

KLOPP (Onno). *Geschichte Ostfrieslands.* Hannover (E. Rümpler), 1854-1856, 3 vol.

KNOPFLER (A.). *Die Kelchbewegung in Bayern unter Herzog Albrecht V. Ein Beitrag zur Reformationsgeschichte des XVI. Jahrhunderts.* München, 1891, 1 vol.

KOBBE (Peter VON). *Geschichte und Landesbeschreibung des Herzogthums Lauenburg.* Altona, 1836, 3 vol.



Konarski (Stan). Cfr. *Volumina legum*.

Koneczny (Feliks). *Jean III Waza i missya Possewina*. Kraków (Gebethner), 1901, 1 vol.

Koskinen (Yrjö). *Suomen historia*. Helsingfors (Holm), 1874.

— *Johtavat aatteet Ihmiskunnan historiassa.*

Krabbe (Otto). *David Chytraus*. Rostock, 1870.

Kraushar (Alex). *Historya prawdziwa o przygodzie żalosnej książęcia finlandzkiego Jana i królewny Katarzyny*. Kraków, 1892.

Krauske (Otto). *Die Entwickelung des standigen Diplomatie (XV-XVIIIe.)* Leipzig (Duncker et Humblot), 1885.

Kretzschmar (Johannes). *Die Invasionsprojekte der Katolischen Mächte gegen England zur Zeit Elisabeths*. Leipzig (Dunker et Humblot), 1892.

Kreuger (J.). *Johan III och den katolska reaktionen*. Stockholm (Lindström), 1898, 1 vol. (publié aussi dans la *Nordisk Revy* de Thyselius, en 1897).

— *Erik XIV och Drottning Elisabet af England*. (Ord et Bild, 1898, p. 193 et 241.

Lagomarsini (Hieronymus). *Julii Pogiani, Sunensis, Epistolæ et Orationes*. Romæ, 1758, 4 vol.

— *De scriptis invita Minerva ad Aloysium fratrem libri XX nunc primum editi cum adnotationibus Hieronymi Lagomarsini e Soc. Jesu*. Florentiæ, 1745, 2 vol.

Laemmer (H.). *Monumenta Vaticana Historiam Ecclesiasticam sæculi XVI illustrantiam*. Friburgi Brisgoviæ, M.DCCCLXI.

Languetus (Hubertus). *Epistolæ secretæ ad principem suum Augustum Saxoniæ ducem*. Halae, 1699, 1 vol.

Laugel (A.). *La réforme au seizième siècle, études et portraits*. Paris, 1882.

Leinberg (K.-G). *Åbo stifts herdaminne, 1554-1640*. Helsingfors, 1903.

Lewenhaupt (Adam). *Biografiska Data rörande Vasahuset*. Sv. Hist. Tidskr, 1900, vol. XX, p. 164.

Lindboek (Johannes). *Spredte Notitser om svenske i Rom i det 15e ogh 16e århundrede*. (Sv. Hist. Tidskr, 1901.)

Litta. *Famiglie celebri d' Italia*. Milano, 1819, 10 vol.

Litteræ Annuæ Societatis Jesu. — Années 1569-1576.

Liturgia Suecana Ecclesiæ catholicæ et orthodoxæ conformis, 1576. Stockholmiæ (Tidemannus), 1576.

Loccenius. *Historiæ Suecanæ libri IX*.

Lossius (J.). *Die Urkunden der Grafen de Lagardie*. Dorpat, 1882, 1 vol.

Lucius (Lud). *Historia Jesuitica*. Basiliæ, 1627.

Maffei (Giampietro). *Degli annali di Gregorio XIII*... Romæ, 1742, 2 vol.

Maimbourg. *Histoire du Luthéranisme*. Paris, 1688, 2 vol.

Magnus (Olaus). *Historia de Gentibus Septentrionalibus*. Roma, 1555.

Mahul (M.). *Notes historiques et généalogiques sur Pontus de la Gardie et sur sa famille*. Carcassonne, 1858.

Malinowski. *Pamiętniki o dawnej Polsce z czasów Zygmunta-Augusta*. Wilno.

Marcks (E.). *Königin Elisabeth von England und ihre Zeit* Bielefeld und Leipzig, 1897.

MARTIN (Henri). *Histoire de France.* Paris, 1865, 17 vol.

MARTIN (Jules). *L'Église et l'État en Suède au moyen âge (des origines à l'Union de Calmar).* (Revue des questions historiques, 153ᵉ livr., 1ᵉʳ janv. 1905.)

— *Gustave Vasa et la réforme en Suède.* Paris (Fontemoing), 1906.

MAURENBRECHER (Wilh). *Geschichte der Katholischen Reformation* Nördlingen (Bech), 1880.

MEAUX (vicomte DE). *Les luttes religieuses en France au seizième siècle.* Paris, 1880.

MELDORF (Henriksson Jonas). *Consilium politicorum de ratione et via regiones septentrionales ad cultum Sedis Romanæ reducendi. Item de causis propter quas Daniæ suspecta esse debeat regnorum Poloniæ et Suetiæ coniunctio. Auctore Jona Henricsonio Meldorpiano.* Ditmarso, A° M. D. C. III.

MENCKENIUS (J.-B.). *Sigismundi Augusti Epistolæ.* Lipsiæ, 1703.

MESSENIUS (Johannes). *Scondia illustrata, seu chronologia de rebus Scondiæ, hoc est Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ, atque una Islandiæ, Grönlandiæque, tam Ecclesiasticis quam Politicis.* Stockholmiæ (Enæus), MDCC, 2 vol.

METEREN (VAN). *Historien der Nederlanden.*

MOLBECH (C.). *En notice om Philip den Andens Erobringsplaner mod Danmark.* (Dansk Hist. Tidskr, 1845.)

MONTI (Ant. Inq.). *Tolomeo Gallio, cardinale di Como.* (Periodico della Societa Storica per la provincia e Antica Diocesi di Como, Volume Terzo). Como, 1883.

MONTLUC (Jean DE). *Harangue faicte et prononcée de la part du roy très-chrestien, le 10ᵉ jour du mois d'avril 1573, par très révérend et illustre seigneur Jean de Montluc, évesque et conte de Valence, et Dye, conseiller de Sa Majesté en son privé conseil, et son ambassadeur, par devers les très révérends, très illustres, illustres, notables, magnifiques, nobles et généreux seigneurs, archeveques, évesques, palatins, castellans, magistrats, officiers, et généralement tout l'ordre et estat de la noblesse, du très ample et très puissant royaume de Poloque, grand-duché de Lithuanie, Prusse, Masovie, Samogitie, Kiowie, Vollinie, Podlachie et Livonie, en l'assemblée tenue à Warsovie, pour l'élection du nouveau roy, après le déces du Sérénissime Sigismund Auguste.* Paris (Richer), 1573.

Monumenta Livoniæ antiquæ. Riga Dorpat et Leipzig, 1835-1847, 5 vol.

MUNTER (Fred.). *Den Danske Reformationshistorie.* Kjöbenhavn, 1802 (Schultz), 2 vol.

— *Magazin für Kirchengeschichte und kirchenrecht des Nordens.* Altona, 1792 (Hammerich), 2 vol.

NESTOR *(Chronique de).* Cfr. PENSAN.

NETTELBLADT (Chr.). *Schwedische Bibliothec.* Stockholm, Rostock Leipzig, 1728-1736, 5 vol.

NIEMCEWICZ (J.-U.). *Zbior pamiętników historycznych o dawnej Polsce.* Warszawa, 1822.

— *Dzieje panowania Zygmunta III, króla polskiego, wielkiego księcia litewskiego, itd.* Kraków, 1860, 3 vol.

NILSSON (Aug.). *Den svenska Riks-*

Saint-Siège avec les Slaves. Paris (Leroux), 1888, 1 vol.
— *Rome et Moscou*. Paris (Leroux), 1883, 1 vol.
— *Papes et Tsars, 1547-1597*. Paris (Retaux-Bray), 1890, 1 vol.
— *La Russie et le Saint-Siège. Études diplomatiques*. Paris. (Plon-Nourrit), 1897-1901, 3 vol. parus.
PIATER (W.-S). *Zbiór pamiętników do dziejów polskich*. Warszawa, 1858-1859, 4 vol.
POCIANI (Julii Sunensis). *Epistolæ et Orationes*. Cfr. LAGOMARSINI.
POLLARD (A.-F.). *The Jesuits in Poland*. Oxford, 1892.
PRÉZEZDZIECKI (A.). *Jagiellonki polskie w. XVI w*. Cracovie, 1868-78, 5 vol.
RAIMUNDUS (Laur). *Historia Liturgica*. Stockholm, 1745.
RANGO (Conr. Tib.) *Suecia Orthodoxa*. Stettin (Rhete), 1688.
Ranke (L. VON). *Die römischen Papste in den letzten vier Jahrhunderten*. Leipzig, 1885.
REIMANN (E.). *Das Verhalten des Reiches gegen Livland in den Jahren 1559 bis 1561*. (Hist. Zeitschr. Sybel, 1876.)
Relacye Nuncyuszów apostolskich i innych osób o Polsce (1548-1690). Paryż i Berlin, 1864, 2 vol.
RESENIUS (P.-H.). *Kong Fredrich den IIe Krønike*. Kjöbenhavn, 1680.
Revue des Questions historiques. Paris.
REUMONT (A. DE). *La Jeunesse de Catherine de Médicis*. Paris, 1880.
REUTERDAHL. *Svenska Kyrkans Historia*. Lund, 1838-1866, 4 vol.
RICHARD (P.). *Origines des Nonciatures permanentes*, dans la *Revue d'Hist. Eccl.* éditée par l'Université catholique de Louvain, vol. III, 1. Louvain, 1906.
RICHER. *Mémoire dressé par le sieur Richer sur la conférence avec le secrétaire du roi de Suède*. Troyes, 1625.
RICHTER (V. A.). *Geschichte der dem russischen Kaiserthum einverleibten deutschen Ostseeprovinzen*. Riga (Kymmel), 1857, 2 vol.
RIETZ. *Skånska Skolväsendets Historia*...
RITTER (M.). *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des dreissigjahrigen Krieges (1555-1648)*. Stuttgart, 1889.
RODOCANACHI. *Les Institutions communales de Rome sous la Papauté*.
RÖRDAM (Holger). *Charles de Danzay, fransk resident ved det danske Hof*. Kjöbenhavn, 1897.
— *Kjöbenhavns Universitets Historie fra 1537 til 1621*. Kjöbenhavn (Luno), 1869-1877, 4 vol.
ROSMAN (Holger). *Rasmus Ludwigsson som genealog*. Upsala, 1897.
ROSTOWSKI (Stanislaus). *Lituanicarum Societatis Jesu historiarum libri decem auctore Stanislao Rostowski recognoscente Joanne Martinow*. Paris et Bruxelles, 1877.
RYDBERG. *Sveriges Traktater med frammande makter*. Stockholm, Norstedt.
SACCHINI (Franciscus). *Historiæ societatis Jesu, pars V*. Romæ, 1661.
SAFTIEN (K.). *Die Verhandlungen kaiser Ferdinand I^e mit papst Pius IV über den Laienkelch und die Einführung desselben in Östreich*. Göttingen, 1890, 1 vol.
SCHAUBE (Adolf). *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Ge-*

sandtschaften. (Mitth. des Inst. für Österr. Gesch.) Innsbruck, 1889.

Schiemann (F.). *Charachterköpfe und Sittenbilder aus der Balt. Geschichte.*

Schiemann (Th.). *Russland Polen und Livland bis ins 17 Jahrhundert.* Berlin, 1887.

Shirren (C.). *Quellen zur Geschichte des Untergangs livländischer Selbständigkeit, 1557-1561.* Reval, 1861-1865, 5 vol.

Scholtz (O.). *Hubert Languet als kursachsischer Berichterstatter und Gesandter in Frankreich wahrend der Jahre, 1560-1572.* Halle, 1875.

Schröder (J.-H.). *Ad Bullarium Romano Sveogothicum a Magno von Celse et Porthan editum Accessio nova, edidit D. Joh. Henr. Schröder.* Upsaliæ (C.-A. Leffler), MDCCCLIV, 1854.

Schück (H.). *Svensk Literaturhistoria.* Stockholm, 1890.

— *Ett furstligt fangelse på 1500 talet.* (Ur gamla papper, serie V.) Stockholm (Geber), 1902.

Schybergson (M. G.). *Finlands historia.* Helsingfors, 1888, 2 vol.

Scriptores Rerum Polonicarum. Cracoviæ, 1872-1894.

Scriptores rerum Suecicarum medii ævi. Upsalæ, 1818-1876, 3 vol.

Siarczynski (Franc). *Obrez wieku panowania Zygmunta III króla polskiego i szwedzkiego, czyli boraz stanu, narodu i kraju.* Poznan (Kamienski), 1858, 2 vol.

Silfverstolpe (Carl.). *Register opå alle Kundtscaffter szom både her inrikes och uthom landtz brukes.* (Hist. Bibl., 1878.)

— *Om. Jöran Persson och Konungens Namnd. Bidrag till Sveriges inre Historia under Erik XIV's tid.* (Sv. Hist. Tidskr., 1881.)

— *Historiskt Bibliotek,* Revue historique.

Söderqvist (Olof.). *Studier rörande förhållandet mellan Johan III och Hertig Karl, 1576-1582.* (Sv. Hist. Tidskr., 1903 et 1904.)

Sol (E.). *Il Cardinale Ludovico Simonetta, Datario di Pio IV e legato al Concilio di Trento.* Roma, 1903.

Solovieff (Sergej). *Istoria Rossij s drewnieizchnich wremion.* Moskwa, 1854-1879, 29 vol.

Sommervogel (Carlos). *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* Paris. (En cours de publication.)

Spegel (H.). *Swenska Kyrckio Historien.* Upsala, 1716.

— *Skriftelige Bervis, hörande til Svenska Kyrkio Historien eller Biskops chröniken.* Upsala, 1716, 1 vol.

Springhorn (Carl.). *Om Sveriges förbindelser med Nederländerna från äldsta tider till 1614.* (Sv. Hist. Tidskr., 1885.)

— *Sveriges politiska förbindelser med Frankrike före Gustaf II Adolf.* (Hist. Bibl. Silfverstolpe, VII, p. 1-40.)

Starbäck (C.-G.). *Berättelser ur svenska historien.* Stockholm, 40 vol.

Stauber (A.). *Das Haus Fugger von seinen Anfangen bis zur Gegenwart.* Augsburg (Lampart), 1900, 1 vol.

Steinhuber (Andreas Cardinal). *Geschichte des Collegium Germanicum-Hungaricum in Rom.* Freiburg in B., 1895, 2 vol.

Stromberg (J.-E.). *Om konung Johan som liturgisk reformator.* Örebro, 1863.

Strype (John). *Annales of the reformation and etablissement of religion and other various occureace in the church of England in the first twelfyears of Queen Elisabets reign.* 1709.

Styffe. *Bidrag till Skandinaviens Historia.* Stockholm, 1859, 5 vol. parus.

Sundberg (Ant.-Nitel). *Jakob Ulfsson, Svea Rikets Ärkebiskop, 1470-1515.*

Svenska riksdagsakter jamte andra handlingar, som höra till statsförfattningens historia under tidehvarfvet, 1521-1718. (Utg. af. Kgl. Riksarkivet.)

Sveriges Historia från aldsta tid till våra dagar. Stockholm (Hierta), 1889, 6 vol.

Nouvelle édition, entièrement refondue, en cours de publication.

Svensk Historisk Tidskrift. (Revue de la Société d'histoire de Suède.)

Tawaststjerna (W.). *Suomen sotavoima Juhani III aikana.* (Hist. Arkisto, 1901.)

Tegel (Er.-Jörans.) *Konung Erics den XIV Historia* (éd. Stiernman). Stockholm, 1751.

Theiner (Augustinus). *Annales ecclesiastici.* Romæ. 1856, 3 vol.

— *Vetera Monumenta Poloniæ et Lithuaniæ Gentiumque finitimarum Historiam illustrantia.* Romæ, 1860-1864, 4 vol.

— *Schweden und seine Stellung zum Heiligen Stuhl unter Johann III, Sigismund III und Karl IX.* Augsburg, 1838, 1 vol.

Thou (Jacob de). Cfr. Thuanus.

Thuanus (Jacobus-Augustus). *Historiarum sui temporis ab anno Domini 1543 usque ad annum 1607, libri CXXXVIII.* Genevæ (la Roviere), 1626, 5 vol. in-f°.

Typotius (Jacobus). *Relatio Historica de Regno Sueciæ, et Bellis civilibus, atque externis, non Regis Sigismundi tantum, et Principis Caroli, sed et majorum, si quos nosse jam refert historiæ plenioris causa.* Francofurti (Richter), 1605, 1 vol.

Waddington (A.). *La France et les protestants allemands sous Charles IX et Henri III. Hubert Languet et Gaspard de Schomberg. (Revue historique, 1890.)*

Wåhlin (Carl.-L.). *Specimen academicum de Jesuitis ecclesiæ Sveo-Gothicæ olim insidiantibus.* Lundæ, 1813.

Ward (A.-W.). *The Counter-reformation.* London, 1889.

Varillas. *Histoire des révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion.* Paris (Barbin), 1690. 6 vol.

Vastovius (Joannes). *Vitis Aquilonia.* Colonia Agrip., 1623.

Watson. *The Swedish Revolution under Gustavus Vasa.* London, 1889.

Weber (v. K.). *Anna v. Oranien.*

Weech (Friedrich von). *Badische Geschichte.* Karlsruhe (Bielefeldsche Hofbuchh), 1890.

Westling (G.-O. Fr.). *Det Nordiska Sjuårskrigets Historia.*

Wierzbowski (Théodore). *Synopsis alphabetica et chronologica legatorum a latere, legatorum natorum, nuntiorum, internuntiorum, delegatorum, commissariorum, etc., apostolicorum in Polonia terrisque adjacentibus. 1072-1794.* Romæ, 1880.

— *Vincent Laurèo, évêque de Mondovi, nonce apostolique en Pologne, 1574-1578, et ses dépêches inédites au cardinal de Côme.*



INDEX ALPHABÉTIQUE













TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

GUSTAF VASA ET LA POLITIQUE « NATURELLE » DE LA SUÈDE

CHAPITRE II

LA POLITIQUE LIVONIENNE DE GUSTAF VASA

1555-1560



CHAPITRE III

ERIK XIV

CHAPITRE IV

ERIK XIV ET JEAN DE FINLANDE



CHAPITRE V

JEAN III

LIVRE PREMIER

LES RELATIONS NON OFFICIELLES

CHAPITRE PREMIER

VINCENTIO PORTICO ET LES PREMIÈRES TENTATIVES DE RAPPROCHEMENT

1570-1571

CHAPITRE II

REPRISE DES RELATIONS ENTRE ROME ET LA SUÈDE

1572

CHAPITRE III

L'ÉLECTION DE POLOGNE EN 1573

CHAPITRE IV

PROJET D'ENVOI DE WARSZEWICKI EN SUÈDE. — MISSION DE PAOLO FERRARI A ROME

1573



CHAPITRE V

MISSION POLITIQUE DE PAOLO FERRARI A ROME
MISSION DE STANISLAS WARSZEWICKI EN SUÈDE

1574

CHAPITRE VI

L'HÉRITAGE SFORZA EN 1573

CHAPITRE VII

AMBASSADE DE PETRUS ROSINUS EN ITALIE EN 1574

CHAPITRE VIII

JEAN III ET HENRI III

LA SECONDE ÉLECTION ROYALE EN POLOGNE (1575)



CHAPITRE IX

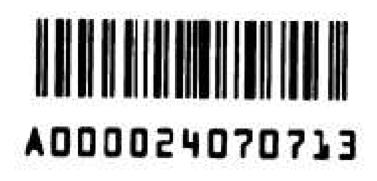
L'HÉRITAGE SFORZA EN 1575 ET 1576

CHAPITRE X

ORIGINE DES RELATIONS *OFFICIELLES* ENTRE LE SAINT-SIÈGE ET LA SUÈDE

APPENDICE

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 8612.


A000024070713


A000024070713